



**Eau et pouvoir. Les échelles des mouvements
contestataires et révolutionnaires en Bolivie et au
Venezuela**
Mathieu Uhel

► **To cite this version:**

Mathieu Uhel. Eau et pouvoir. Les échelles des mouvements contestataires et révolutionnaires en Bolivie et au Venezuela. Géographie. Université de Caen, 2013. Français. <tel-00952142>

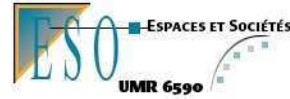
HAL Id: tel-00952142

<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00952142>

Submitted on 26 Feb 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



U.F.R. de Géographie

Université de Caen Basse-Normandie

École doctorale 556 (HSRT. Homme - Sociétés - Risques - Territoires)

Thèse de doctorat

présentée et soutenue le : 09/12/2013

par

M. Mathieu UHEL

pour obtenir le

Doctorat de l'Université de Caen Basse-Normandie

Spécialité : Géographie physique, humaine, économique et régionale (TH 654)

(arrêté du 7 août 2006)

EAU ET POUVOIR

**Les échelles des mouvements altermondialistes
et révolutionnaires en Bolivie et au Venezuela**

Composition du jury :

Mme Graciela SCHNEIER-MADANES	Directeur de recherche émérite - CNRS (Rapporteur)
M. Alain MUSSET	Directeur d'études - EHESS (Rapporteur)
M. Fabrice RIPOLL	Maître de conférences de géographie - Université de Paris Est Créteil (Examineur)
M. Jean Marc FOURNIER	Professeur de géographie - Université de Caen Basse-Normandie (Examineur)
M. Robert HERIN	Professeur émérite de géographie - Université de Caen Basse-Normandie (Directeur de thèse)

Sommaire

Introduction générale

Partie I. Pour une géographie sociale, critique et radicale des échelles du pouvoir

Chapitre 1. Critique de la géographie (française) et géographie critique (anglophone) : un état de la recherche contemporaine sur la question des services de l'eau

Chapitre 2. Les échelles de la domination et de l'émancipation

Chapitre 3. L'appareil hydraulique d'État dans les pays du Sud : l'exercice de la « biopolitique hydrique » à l'échelle urbaine

Partie II. Les échelles des mouvements contestataires : de l'échelle locale à l'échelle mondiale... vers l'échelle nationale

Chapitre 4. La « guerre de l'eau » à Cochabamba (Bolivie) : un mouvement social pour la réappropriation locale et démocratique de l'eau et de la vie

Chapitre 5. L'altermondialisme pour l'eau : la construction d'un mouvement mondial pour la reconnaissance du droit humain à l'eau à l'échelle nationale

Partie III. Les échelles des mouvements révolutionnaires : le transfert de l'exercice du pouvoir à l'échelle locale à partir de l'échelle nationale

Chapitre 6. Les échelles des services de l'eau dans le « socialisme communautaire » en Bolivie

Chapitre 7. Les échelles des services de l'eau dans le « socialisme du XXI^{ème} siècle » au Venezuela

Partie IV. Pratiquer les échelles de l'émancipation : la réorganisation des rapports de pouvoir à l'échelle urbaine

Chapitre 8. La réorganisation des échelles du pouvoir à Cochabamba

Chapitre 9. La réorganisation des échelles du pouvoir à Maracaibo

Conclusion générale

Remerciements

Je souhaite remercier en premier lieu Robert Hérin pour son soutien et sa patience au cours de ces (trop) longues années de doctorat. Face aux injonctions locales et nationales toujours plus pressantes quant à la durée des thèses, il m'a laissé le temps de construire mon objet de recherche et mon cadre d'analyse, tout en m'accompagnant de façon plus appuyée dans les derniers moments de la rédaction.

Je tiens également à remercier les membres d'ESO Caen, notamment les directeurs successifs du laboratoire, Rémi Rouault, Patrice Caro et Jean Marc Fournier, qui œuvrent au maintien d'un espace de travail d'une grande qualité pour tous les doctorants (financés ou non) de géographie sociale à Caen. Pour leurs conseils pédagogiques, je remercie les collègues enseignants rencontrés à l'UFR de géographie de l'université de Caen, à l'UFR des Lettres et Sciences Humaines de l'université du Havre ou au département de « carrières sociales, gestion urbaine » de l'IUT d'Alençon. Au-delà des conditions matérielles de la recherche, le laboratoire constitue un espace d'échanges scientifiques déterminant pour la formation du doctorant. Je retiens de toutes ces années passées à ESO Caen les discussions, plus ou moins sérieuses, entre doctorants. Pour les plus « anciens », je voudrais citer Fabrice Ripoll, Fabien Guillot, Jean Rivière, Maxime Marie, David Frantz et Olivier Thomas. Jean a été d'un soutien indéfectible tout au long de la thèse, prenant même le temps de me relire depuis Nantes dans les derniers jours de la rédaction. Le camarade Guillot a été d'une aide précieuse pour la cartographie. Pour les plus « jeunes », je mentionnerais Kevin Mary, Clément Marie dit Chirot et Etienne Walker. Je les remercie pour leur soutien et leur relecture. Enfin, je remercie Nicolas Bautès pour ses conseils de dernière minute et plus généralement pour ses réflexions sur le positionnement du chercheur en sciences sociales.

Je voudrais également citer les collègues doctorants de sociologie du CERReV. Nos discussions à la MRSH nous ont amené à organiser le séminaire « Pratiques et pensées de l'émancipation ». Je voudrais remercier plus particulièrement Clément Poutot et Simon Le Roulley pour leur aide lors des dernières semaines de la rédaction.

Je ne pourrais pas citer toutes les personnes rencontrées sur mes terrains de recherche qui m'ont permis de comprendre (une partie) de la réalité latino-américaine. Cela étant dit, ce travail n'aurait vraisemblablement jamais vu le jour sans les professeurs Gustavo Chourio et Andres Echeverria à Maracaibo ni le professeur Carlos Crespo ou la militante Ida Peñaranda à Cochabamba.

Enfin, je ne peux terminer ces remerciements sans citer mes amis, Simon Anjot, Julien Danlos et Alexandre Lepezzel, ainsi que ma famille, mon père et mon frère, qui m'ont tous soutenu à leur manière toutes ces années.

Glossaire des sigles

AC : *Asamblea Constituyente* (Assemblée Constituante)
ACME : Association pour le Contrat Mondial de l'Eau
AGCS : Accord Général sur le Commerce et les Services
AMECE : Assemblée Mondiale des Élus et Citoyens pour l'Eau
ATTAC : Association pour la Taxations des Transactions financières et l'Action Citoyenne
AWF : *Alternative Water Forum* (Forum Alternatif de l'Eau)
BPP : *Blue Planet Project* (Projet Planète Bleue)
CIRDI : Centre International de Règlement des Différends en matière d'Investissements
CME : Conseil Mondial de l'Eau
CPE : Constitution Politique de l'État
FAME : Forum Alternatif Mondial de l'Eau
FIDA : *Foro Internacional en Defensa del Agua* (Forum International pour la Défense de l'Eau)
FME : Forum Mondial de l'Eau
FTN : Firme Transnationale
IFI : Institution Financière Internationale
OMC : Organisation Mondiale du Commerce
OMS : Organisation du Mouvement Social
ONG : Organisation Non Gouvernementale
ONU : Organisation des Nations Unies
OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement
PAS : Plan d'Ajustement Structurel
PPP : Partenariat Public Privé
PSIRU : *Public Services International Research Unit* (Unité Internationale de recherche sur les Services Publics)
PWFF : *People's World Water Forum* (Forum Mondial des Peuples pour l'Eau)
USAID : *United State Agency for International Development* (Agence des Etats-Unis pour le Développement International)

Bolivie

AAPS : *Autoridad de Fiscalizacion y Control Social de Agua Potable y Saneamiento Basico* (Autorité de Fiscalisation et Contrôle Social de l'Eau Potable et de l'Assainissement de Base)
ADN : *Accion Democratica Nacionalista* (Action Démocratique Nationaliste)
ASICASUR : *Asociacion de Sistemas Comunitarios de Agua del Sur* (Association des Systèmes Communautaires d'Eau du Sud)
CDAV : *Coordinadora de Defensa del Agua y de la Vida* (Coordination de Défense de l'Eau et de la Vie)
CGTFB : *Confederacion General de Trabajadores Fabriles de Bolivia* (Confédération Générale des Travailleurs de Bolivie)
CIDOB : *Confederacion de Pueblos Indigenas de Bolivia* (Confédération des Peuples Indigènes de Bolivie)
CMPCC : *Cumbre Mundial de los Pueblos sobre el Cambio Climatico y los Derechos de la Madre Tierra* (Sommet Mondial des Peuples sur le Changement Climatique et les Droits de la Terre-Mère)
COB : *Central Obrera Boliviana* (Centrale Ouvrière Bolivienne)
COD : *Central Obrera Departamental* (Centrale Ouvrière Départementale)
CODAEF : *Comite de Defensa del Agua y la Economia Familiar* (Comité de Défense de l'Eau et de l'Économie familiale)
CODESSAB : *Consejo Departamental Social de Saneamiento Basico* (Conseil Départemental Social d'Assainissement de Base)

CONASSAB : *Consejo Nacional Social de Saneamiento Basico* (Conseil National Social d'Assainissement de Base)
 CONALCAM : *Coordinadora Nacional por el Cambio* (Coordination Nationale pour le Changement)
 CONAMAQ : *Confederacion Nacional de Ayllus y Markas del Qullasuyo* (Confédération Nationale des de Ayllus y Markas del Qullasuyo)
 CONIAG : *Consejo Interinstitucional del Agua* (Conseil Interinstitutionnel de l'Eau)
 CPSC : *Comite Pro Santa Cruz* (Comité Pro Santa Cruz)
 CST : *Comite Social Tecnico* (Comité Social Technique)
 CSUTCB : *Confederacion Sindical Unica de Trabajadores Campesinos de Bolivia* (Confédération Syndicale Unique des Travailleurs Paysans de Bolivie)
 DC : *Director Ciudadano* (Directeur Citoyen)
 EMAGUA : *Entidad Ejecutora de Medio Ambiente y Agua* (Entreprise Exécutrice de l'Environnement et de l'Eau)
 ENARES : *Entidad Nacional de Regulación de Saneamiento Básico* (Entité Nationale de Régulation de l'Assainissement de Base)
 EPSA : *Entidad Prestadora de Servicios de Agua Potable y Alcantarillado Sanitario* (Entité Prestataire des Services d'Eau Potable et d'Assainissement)
 FEDECOR : *Federacion de Regantes de Cochabamba* (Fédération des Irrigants de Cochabamba)
 FEJUVE : *Federacion de Juntas Vecinales* (Fédération des Associations de Voisinage)
 FSTMB : *Federacion Sindical de Trabajadores Mineros de Bolivia* (Fédération Syndicale des Travailleurs Miniers de Bolivie)
 FTFC : *Federacion de Trabajadores Fabriles de Cochabamba* (Fédération des Travailleurs de Cochabamba)
 LOPE : *Ley Organica del Poder Ejecutivo* (Loi Organique du Pouvoir Exécutif)
 MAS - IPSP : *Movimiento Al Socialismo – Instrumento Politico por la Soberania de los Pueblos* (Mouvement Vers le Socialisme – Instrument Politique pour la Souveraineté des Peuples)
 MICSA : *Mecanismo de Inversión para Coberturas en el Sector de Agua Potable y Saneamiento* (Mécanisme d'Investissement pour les Couvertures en Eau Potable et Assainissement)
 MIP : *Movimiento Indigena Pachakuti* (Mouvement Indigène Pachakuti)
 MIR : *Movimiento de Izquierda Revolucionaria* (Mouvement de Gauche Révolutionnaire)
 MNR : *Movimiento Nacional Revolucionario* (Mouvement National Révolutionnaire)
 OTB : *Organizacion Territorial de Base* (Organisation Territoriale de Base)
 PND : *Plan Nacional de Desarrollo* (Plan National de Développement)
 PODEMOS : *Poder Democratico Social* (Pouvoir Démocratique Social)
 SAFONACC : *Servicio Autónomo Fondo Nacional de los Consejos Comunales* (Service Autonome Fonds National des Conseils Communaux)
 SAMAPA : *Servicio Autonomo Municipal de Agua y Alcantarillado* (Service Autonome Municipal d'Eau et d'Assainissement)
 SEMAPA : *Servicio Municipal de Agua Potable y Alcantarillado* (Service Municipal d'Eau Potable et d'Assainissement)
 SENASBA : *Servicio Nacional para la Sostenibilidad de Servicios en Saneamiento Básico* (Service National pour la Durabilité des Services d'Assainissement de Base)
 TIPNIS : *Territorio Indigena y Parque Nacional Isiboro Sécura* (Territoire Indigène et Parc National Isiboro Sécura)
 UDP : *Union Democratica y Popular* (Union Démocratique et Populaire)
 UJC : *Union Juvenil Cruceñista* (Union des Jeunes de Santa Cruz)
 UN : *Unidad Nacional* (Unité Nationale)
 UNIR : *Unidades Interdepartamentales de Regulacion* (Unité Interdépartementale de Régulation)

Venezuela

AD : *Accion Democratica* (Action Démocratique)

AV : Association de Voisinage

CC : *Consejo Comunal* (Conseil Communal)

CCA : *Consejo Comunitario del Agua* (Conseil Communautaire de l'Eau)

COPEI : *Comite de Organizacion Politica Electoral Independiente* (Comité d'Organisation Politique Électoral Indépendant)

CST : *Central Socialista de Trabajadores* (Centrale Socialiste des Travailleurs)

CTV : *Confederacion de Trabajadores de Venezuela* (Confédération des Travailleurs du Venezuela)

CTUV : *Central Unitaria de Trabajadores de Venezuela* (Centrale Unitaire des Travailleurs du Venezuela)

FEDECAMARAS : *Federacion de Camaras y Asociaciones de Comercio y Produccion de Venezuela* (Fédération des Chambres et Associations de Commerce et de Production du Venezuela)

FUNDACOMUN : *Fundación para el Desarrollo de la Comunidad y Fomento Municipal* (Fondation pour le Développement de la Communauté et la Promotion Municipale)

Hidroven : *Hidrologica de Venezuela* (Entreprise de l'eau du Venezuela)

LOPSAPS : *Ley Organica para la Prestacion de los Servicios de Agua Potable y Saneamiento* (Loi Organique pour la Prestation des Services de l'Eau Potable et de l'Assainissement)

MBR 200 : *Movimiento Bolivariano Revolucionario 200* (Mouvement Bolivarien Révolutionnaire 200)

MVR : *Movimiento Quinta Republica* (Mouvement pour la Cinquième République)

MTA : *Mesa Tecnica de Agua* (Table Technique de l'Eau)

ONDESAPS : *Oficina Nacional para el Desarrollo de los Servicios de Agua Potable y de Saneamiento* (Bureau National pour le Développement des Services d'Eau Potable et d'Assainissement)

PDVSA : *Petroleo de Venezuela Sociedad Anonima* (Pétrole du Venezuela Société Anonyme)

PSUV : *Partido Socialista Unido de Venezuela* (Parti Socialiste Uni du Venezuela)

SNSAPS : *Superintendencia Nacional de los Servicios de Agua Potable y de Saneamiento* (Superintendance Nationale des Services d'Eau Potable et d'Assainissement)

UNT : *Union Nacional de Trabajadores de Venezuela* (Union Nationale des Travailleurs du Venezuela)

Introduction générale

La déclaration finale de la Conférence Internationale sur l'Eau et l'Environnement qui s'est tenue à Dublin en janvier 1992 avance comme quatrième principe que : « l'eau, utilisée à de fins multiples, a une valeur économique et devrait donc être reconnue comme un bien économique »¹. L'année suivante, l'un des plus importants contrats de concession en Amérique latine est signé entre le gouvernement argentin et une firme transnationale d'origine française, la Lyonnaise-des-eaux, pour la prestation des services de l'eau à Buenos Aires. En 2006, le contrat de concession est rompu par le gouvernement et le prestataire *Aguas Argentinas* est nationalisé. La plainte du groupe franco-belge - la Lyonnaise-des-eaux a intégré le groupe Suez, en 1997 - devant le Centre International de Règlement des Différends en matière d'Investissements (CIRDI) de la Banque Mondiale est jugée en défaveur de l'État argentin, en 2010. Cette même année, une résolution présentée par le représentant du gouvernement bolivien en juillet est adoptée à l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Le texte soutient que « le droit à une eau potable salubre et propre est un droit fondamental, essentiel au plein exercice du droit à la vie et de tous les droits de l'homme »². En une vingtaine d'années, le traitement de la question de l'eau à l'échelle mondiale est ainsi passé d'une conception économique de la ressource avec une injonction à la privatisation des services à une définition de l'accès à l'eau comme un droit humain accompagnant la réappropriation publique des services.

Dans les années 1990, la privatisation des services publics de l'eau a été élaborée par les acteurs économiques et politiques dominants et imposée aux pays de la périphérie du système monde capitaliste. Cette orientation touchant le secteur de la production et de la distribution de l'eau dans les villes s'inscrit dans un cadre economico-politique global, communément appelé néolibéralisme, dans lequel priment le marché et l'investissement privé sur l'intervention de la puissance publique. Face à ce processus de privatisation, des résistances et des mouvements sociaux locaux se sont opposés aux effets de l'appropriation des services de l'eau par des firmes transnationales (expropriation des dispositifs alternatifs aux réseaux et augmentation du prix de l'eau au robinet). Ces mouvements contestataires pour l'eau s'insèrent dans un processus plus vaste de mobilisation contre les politiques néolibérales, dont l'insurrection zapatiste au Chiapas en 1994, constitue l'un des symboles et qui donne lieu à l'émergence du mouvement anti-globalisation ou altermondialiste à partir de la bataille de Seattle de 1999. La mondialisation des résistances touche également le secteur de l'eau avec la création d'une coalition mondiale contre la marchandisation et la privatisation de l'eau ainsi que l'organisation de sommets mondiaux alternatifs pour

¹ OMM, 1992, *Conférence internationale sur l'eau et l'environnement : le développement dans la perspective du XXI^{ème} siècle*, Déclaration de Dublin, 26-31 janvier

² ONU, 2010, *Le droit fondamental à l'eau et à l'assainissement*, Résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies, AG 10967, 28 juillet

l'eau. L'une des revendications centrales de ces mouvements contestataires inscrits à de multiples échelles est d'agir pour une réappropriation collective et démocratique des conditions de vie. Cette aspiration à un autre monde est intégrée au programme de partis politiques nationaux afin de transformer la société par la voie électorale, bien que cette stratégie fasse l'objet d'intenses débats au sein des mouvements contestataires. Dans les années 2000, certaines formations partisans en Amérique latine ont ainsi remporté les élections présidentielles, participant à opérer un virage à gauche des gouvernements nationaux sur ce continent. Les gouvernements bolivien et vénézuélien ont d'ailleurs intégré les services de l'eau dans leur projet politique révolutionnaire d'orientation socialiste. Cette nouvelle politique sectorielle en rupture avec la période néolibérale a été défendue par les représentants de ces gouvernements dans les instances internationales, comme à l'ONU en 2010.

Au cours des vingt dernières années, l'organisation des échelles des pratiques et des représentations sociales a connu des bouleversements majeurs sous l'effet de l'évolution des rapports sociaux de pouvoir. L'échelle nationale, qui a longtemps cristallisé les rapports sociaux et les relations entre États, a progressivement laissé la place à une organisation de ces échelles beaucoup plus éclatée et confuse, où semble néanmoins prévaloir l'échelle mondiale de la circulation des capitaux. Face à cette situation, des organisations du mouvement social, des partis politiques et des gouvernements nationaux ont proposé et mis en pratique une autre vision de l'organisation scalaire des rapports de pouvoir. Dans ce contexte et à partir du thème des services de l'eau, l'objectif de cette thèse est donc d'interroger les projets et les processus contemporains de réorganisation démocratique des échelles du pouvoir. Cette ambition résulte d'un parcours de recherche, qui m'a amené à définir progressivement l'objet, les terrains et la grille d'analyse théorique.

Un parcours de recherche : la construction de l'objet, des terrains et du cadre d'analyse

Dans la recherche en sciences humaines et sociales, il est devenu commun aujourd'hui d'explicitier la posture du chercheur³. Cet impératif apparaît d'autant plus important lorsque celui-ci investit des objets politiques tels que les mouvements contestataires ou révolutionnaires, ou s'inscrit dans un ou des courants théoriques critiques du monde social. Ces choix ne naissent pas de nulle part, ils s'inscrivent dans une trajectoire institutionnelle et sociale faite d'un double mouvement dialectique, de

³ Olivier de Sardan JP, 2000, Le « je » méthodologique. Implication et explicitation de l'enquête de terrain, *Revue française de sociologie*, vol. 43, n°3, pp. 417-445

la théorie au terrain et de la recherche aux conditions matérielles de la recherche, trajectoire qui situe le discours du chercheur, sa production écrite et orale.

Cette thèse est l'aboutissement d'un parcours de recherche initié en 2001 au cours d'une maîtrise de géographie effectuée à Maracaibo (Venezuela) pendant une durée de huit mois. Jean-Marc Fournier, alors directeur de la maîtrise, n'est pas étranger au choix du thème et du terrain en raison de sa connaissance de l'« eau urbaine » et de l'Amérique latine. Cette première recherche empirique envisageait l'étude des rapports sociaux contemporains autour de l'eau dans la ville, en l'inscrivant dans le contexte de réorganisation politico-institutionnelle de la prestation des services dans le temps long de l'histoire économique et politique du pays. Il s'agissait de comprendre quels étaient les effets sur l'accès à l'eau de la décentralisation du prestataire et de la signature d'un contrat de concession des services avec une entreprise privée colombienne. Le travail de terrain s'attardait sur la comparaison des pratiques liées à l'eau (en matière d'accès et de consommation) entre deux quartiers aux caractéristiques économiques, politiques, sociales et culturelles différentes, voire opposées, le *barrio Brisas del Norte* et *l'urbanización El Portal del Lago*.

Avec la DEA, la recherche s'est orientée vers les implications urbaines de la privatisation des services publics de l'eau dans les villes en Amérique latine. La tentative de constitution d'un mouvement contestataire mondial pour l'eau à partir des résistances localisées et dispersées faisait alors l'objet d'une attention particulière dans la première partie du mémoire. Cependant, la majeure partie de la recherche portait sur la comparaison des processus de privatisation des services urbains dans deux capitales insérées dans des contextes nationaux opposés : La Havane (Cuba) et Santiago du Chili (Chili). Deux missions de recherche ont été réalisées en février 2003 au Chili et en mars 2004 à Cuba. Initialement, il s'agissait de préparer le terrain au développement d'enquêtes par questionnaires et d'entretiens compréhensifs avec les usagers pour vérifier l'hypothèse d'un renforcement du processus de ségrégation urbaine. Cependant, les difficultés rencontrées dans le second espace laboratoire ont achevé de réorienter le sujet de la thèse vers les processus contestataires. En effet, il s'est avéré tout d'abord impossible de travailler avec le département de géographie de l'Université de La Havane. La direction, dominée par les volets physique et cartographique de la discipline, était peu réceptive à un sujet de thèse de géographie sociale et plus encline aux partenariats (financiers) interuniversitaires. Le développement d'enquêtes et d'entretiens avec les usagers sur la question sensible de la marchandisation et de la privatisation du service dans la capitale soulevait ensuite un certain nombre de problèmes. Effectuer des recherches sur les contradictions de la révolution (privatisation des services en contexte socialiste), alors que l'eau est un thème hautement stratégique dans le pays et donc sujet à un contrôle fort de l'appareil d'État, devenait une tâche compliquée. En raison de ces difficultés, du nombre de

travaux portant sur les effets de la privatisation des services et surtout de l'émergence du mouvement altermondialiste s'emparant de la thématique hydrique, il s'est avéré plus pertinent de prolonger la recherche sur la contestation du processus de privatisation des services cherchant à porter des propositions alternatives afin de lutter contre les inégalités d'accès et de consommation. Dans le même temps, les processus révolutionnaires vénézuélien (1998) et bolivien (2005) ayant intégré la question de l'eau au projet politique de changement social offraient l'opportunité d'analyser l'expérimentation d'alternatives à la privatisation des services. Le choix de ces deux pays me paraissait d'autant plus intéressant que la référence idéologique, même tardive, à un socialisme démocratique permettait de prendre le contre-pied du socialisme étatique observé à Cuba.

Si les missions de terrain latino-américaines et l'évolution du contexte économique et politique lié à l'eau ont été déterminantes dans la construction de l'objet, cette thèse résulte également d'une progression de ma formation intellectuelle. Le socle théorique de mes recherches s'inscrit dans le courant de la géographie sociale, dont Robert Héryn est l'un des fondateurs. J'ai conservé de ses enseignements à l'université et des discussions scientifiques au sein du Centre de Recherche sur les Espaces et les Sociétés (CRESO) une conception marxienne de la géographie s'intéressant à l'espace social ou à la dimension spatiale des inégalités sociales liées aux rapports de classe. Cet ancrage dans la géographie sociale française a été complété par la lecture de travaux issus de la géographie radicale anglophone. Ces deux écoles de géographie, bien qu'ayant des positionnements théoriques et des objets de recherche proches, se sont pourtant développées en parallèle sans réellement engager de dialogue scientifique.

Par ailleurs, l'affirmation progressive des mouvements contestataires et révolutionnaires comme objet de la recherche m'a conduit à m'intéresser au volet proprement politique du marxisme. Il s'agissait de comprendre l'inscription ou non des mouvements contestataires et révolutionnaires contemporains dans l'idéologie socialiste. Cela étant dit, l'instrumentalisation politique de la pensée de Marx et les dérives autoritaires du « socialisme ayant réellement existé », en URSS, en Europe ou dans les tiers mondes, m'ont rapidement amené à m'intéresser aux courants marxistes hétérodoxes ou aux théories anarchistes et à questionner plus fondamentalement le concept de pouvoir. Il s'agissait de penser les rapports de pouvoir dans les organisations des dominés, dans les processus révolutionnaires et dans une société utopique émancipée des rapports de domination. Dans cette perspective, l'approche relationnelle, multidimensionnelle et ascendante du pouvoir chez Michel Foucault a été d'une grande fécondité intellectuelle. Sa conception du pouvoir et de la résistance, de la domination et de la subversion, permet à mon sens d'envisager d'une autre manière la question de l'État et du changement social. Malgré les polémiques que les travaux de Foucault ont suscitées dans les champs scientifique et politique, des

sociologues, politistes ou philosophes se sont intéressés à une articulation théorique et conceptuelle des pensées marxienne et foucauldienne. J'ai souhaité prolonger ces travaux, qui étaient centrés sur les questions de domination et d'exploitation, en m'intéressant au thème de l'émancipation. Ce volet théorique de mon parcours de recherche visait à construire un cadre d'analyse de la dimension scalaire des rapports sociaux de domination et d'émancipation à partir des paradigmes marxien et foucauldien, afin de contribuer à ouvrir de nouvelles perspectives en géographie.

Ce parcours de recherche m'a donc amené à ouvrir dans cette thèse deux chantiers inséparables, qui se sont mutuellement alimentés et ont participé à définir ma posture de chercheur aujourd'hui. Le premier vise à construire un cadre théorique pour appréhender la dimension scalaire des rapports sociaux de domination et d'émancipation. Le second s'attache à analyser les projets et les processus contemporains qui se fixent comme objectif la réorganisation démocratique des échelles du pouvoir.

Éléments de problématique et de méthode

En raison de l'importance vitale de l'eau pour les individus et la société, l'appropriation de la ressource hydrique et des mécanismes de production et de distribution de l'eau constitue un enjeu de pouvoir pour le contrôle des conditions de la vie individuelle et collective. L'eau est à la fois un élément constitutif des rapports sociaux de domination et un puissant levier de la contestation et de l'émancipation. Les services de l'eau ont successivement été appropriés par l'État national et les entreprises privées transnationales. Les mouvements contestataires et révolutionnaires militent pour une réappropriation publique et démocratique des services de l'eau. Quels projets de réorganisation démocratique des échelles du pouvoir liées à l'eau sont défendus et mis en œuvre par les acteurs de ces mouvements ?

Dans cette thèse, je me propose de « prendre au mot » les mouvements contestataires et révolutionnaires. Cette ambition a un double sens. Il s'agit tout d'abord de prendre au sérieux le discours des acteurs engagés dans la recherche d'une organisation (scalaire) alternative des rapports de pouvoir dominants. Il s'agit ensuite de s'intéresser à la réalité derrière le discours, aux pratiques visant une organisation démocratique des échelles du pouvoir. Ces deux axes de recherche, qui correspondent aux deux dimensions de l'exercice du pouvoir - discours et action - déterminent le choix des outils méthodologiques.

Le premier axe méthodologique renvoie à l'analyse critique du discours dans les pas de Norman Fairclough⁴. Inséparablement lié à ses conditions sociales de production, de

⁴ Fairclough N, 2001, *Language and power*, Language in social life series, Pearson Education, 226 p.

diffusion et d'interprétation, qui en fait un produit et un producteur de rapports de pouvoir, le discours, a des effets idéologiques (construction de l'identité et de la position du ou des sujets ; construction de relations entre les sujets ; construction de la réalité sociale) sur la réalité sociale qu'il participe à reproduire ou à transformer. Les discours analysés l'ont été à l'aide d'une grille de lecture définie préalablement. À la différence de la méthode de l'analyse du discours qui « dissèque » les textes suivant le vocabulaire, la grammaire ou la structure à l'aide de logiciels d'analyse textuelle, la méthode employée ici s'est attachée surtout à la logique de l'argumentation en mobilisant des citations après une lecture exhaustive des textes.

Le second axe méthodologique s'attache à la connaissance de la réalité qui existe derrière ou en prolongement du discours. L'observation compréhensive permet de saisir directement et sans médiation la pratique des acteurs⁵ de la contestation et de la révolution. Cela étant dit, la mobilisation de cette méthode n'est pas toujours possible compte tenu de l'antériorité ou de la rapidité d'occurrence des phénomènes étudiés ainsi que de leur localisation ou de leur niveau d'accessibilité aux chercheurs. Il importe alors de mobiliser d'autres sources d'information comme les médias (presse papier, télévision, radio, sites Internet) qui peuvent relater les phénomènes étudiés ou les entretiens avec les acteurs qui ont assisté ou participé aux phénomènes étudiés. Ces entretiens permettent d'accéder à des informations, mais les propos recueillis constituent également les éléments d'un discours qu'il est nécessaire de resituer dans les rapports sociaux de pouvoir. Si l'accès aux discours et aux sources médiatiques peut se faire par l'intermédiaire d'Internet, l'observation des phénomènes et les entretiens auprès des acteurs nécessitent des déplacements sur les terrains d'étude. Cet impératif à la mobilité a été contraint par les conditions matérielles d'un doctorat non financé.

Cadres spatiaux et temporels

Afin d'analyser les échelles des mouvements contestataires, j'ai décidé de m'intéresser à la « guerre de l'eau » de Cochabamba, l'une des rares villes ayant vécu un mouvement social victorieux contre l'appropriation privée transnationale des services de l'eau. Devenu un symbole de la lutte contre le néolibéralisme, ce mouvement social local permet de faire le lien avec le réseau transnational pour l'eau, en faisant ainsi opérer à la recherche un « saut scalaire ». Émergeant des Forums Sociaux Mondiaux, l'altermondialisme pour l'eau organise des sommets afin de définir une politique alternative mondiale de l'eau et une stratégie d'action. La mise en

⁵ Juan S, 1999, *Méthodes de recherche en sciences sociohumaines. Exploration critique des techniques*, PUF, Le sociologue, Paris, 296 p.

parallèle de ces deux mouvements contestataires vise à saisir l'articulation des échelles de la contestation.

L'analyse des échelles des mouvements révolutionnaires se porte sur la Bolivie et le Venezuela. En effet, les gouvernements de ces deux pays ont rapidement affiché leur prétention de mener un processus révolutionnaire qui intègre les services de l'eau. La référence (tardive) au socialisme renforce par ailleurs le choix de la comparaison. La recherche se centre alors sur l'échelle nationale afin de saisir la redéfinition (juridique) des échelles du pouvoir à partir d'un projet gouvernemental.

Posé le cadre national politico-institutionnel, il devenait alors possible de revenir à l'échelle urbaine pour appréhender la réalité de la réorganisation des rapports de pouvoir dans ces deux pays. Deux villes ont été choisies. Cochabamba s'est imposée en raison de la réappropriation du service public et du défi qui consistait à construire une alternative à la fois au mode public municipal et au mode privé transnational de prestation des services. Le choix de Maracaibo s'est imposé de façon beaucoup plus opportuniste en raison de la connaissance antérieure de la ville qui m'a permis d'analyser plus en détail la reconfiguration de l'espace politique local.

Le cadre temporel général de la recherche s'étend du début des années 1990, avec les premières privatisations des services urbains de l'eau, à l'année 2010, date de l'adoption par l'ONU d'une résolution sur le droit à l'eau. Cependant, ce cadre temporel nécessite des découpages plus précis concernant la durée de la thèse. La séquence du mouvement social de Cochabamba de décembre 1999 à avril 2000 n'a pas pu être analysée directement. J'ai donc eu recours à des sources secondaires et réalisé des entretiens avec les acteurs de la « guerre de l'eau » lors des missions de recherche en Bolivie. La construction du mouvement altermondialiste pour l'eau de 2001 à 2010 a donné lieu à l'organisation de trois sommets mondiaux alternatifs en Europe. J'ai pu me rendre à deux d'entre eux (Genève en 2005 et Bruxelles en 2007) pour observer les débats et les actions ainsi qu'obtenir des documents non disponibles sur Internet. La réorganisation des rapports de pouvoir dans les révolutions bolivienne et vénézuélienne est appréhendée sur une période correspondant à la durée d'exercice des mandats gouvernementaux. Pour la Bolivie, la période s'étend de 2005 à 2010, période au cours de laquelle j'ai effectué deux missions de recherche d'une durée de deux mois à Cochabamba, en 2006 et en 2010. Pour le Venezuela, le processus révolutionnaire s'étend de 1998 à 2010. Outre le travail de terrain durant la maîtrise de 2001 à 2002, j'ai effectué deux autres missions à Maracaibo, l'une de deux mois en 2007 et l'autre de deux semaines 2008.

Mouvement général de la thèse

La première partie s'articule autour de trois moments successifs afin de parvenir à une définition plus précise de la problématique générale de la thèse. Le premier chapitre discute ainsi les travaux portant sur le thème de l'eau dans la géographie française et anglophone. Cette première comparaison permet d'affirmer mon ancrage dans la géographie sociale, radicale et critique qui s'intéresse à la production des échelles issue des rapports sociaux de pouvoir. À partir des travaux anglophones portant sur la dimension scalaire des sociétés capitalistes et des mouvements contestataires, le second chapitre développe une tentative d'articulation théorico-conceptuelle de certains aspects des systèmes de pensée marxien et foucauldien. L'objectif est d'appréhender plus finement les rapports sociaux de domination et d'émancipation, en portant un regard appuyé sur la question de l'État. Dans le chapitre trois, je reviens sur le thème des services de l'eau dans les contextes bolivien et vénézuélien, à la fois pour éprouver le cadre théorico-conceptuel et pour présenter les contextes nationaux et les terrains urbains investis par la recherche.

La seconde partie cherche à analyser deux mouvements contestataires de la privatisation des services de l'eau, qui opèrent à des échelles différentes, l'un à l'échelle locale, la « guerre de l'eau » à Cochabamba en Bolivie (chapitre quatre) et l'autre à l'échelle mondiale, l'altermondialisme pour l'eau (chapitre cinq). L'objectif de cette partie est de saisir l'articulation des échelles de la contestation dans la perspective de construire et d'imposer une politique alternative mondiale de l'eau.

La troisième partie se focalise sur l'échelle nationale des processus révolutionnaires bolivien (chapitre six) et vénézuélien (chapitre sept), dont la comparaison a pour ambition de mettre en évidence une nouvelle organisation politico-institutionnelle des services de l'eau qui se démarquerait du néolibéralisme et du socialisme étatique.

La quatrième partie s'attache à appréhender les transformations induites par les processus révolutionnaires nationaux à l'échelle urbaine de la prestation des services de l'eau, à travers la comparaison de la réorganisation des rapports de pouvoir à Cochabamba (chapitre huit) et à Maracaibo (chapitre neuf).

Partie I.
**Pour une géographie sociale,
critique et radicale
des échelles du pouvoir**

L'objectif de cette partie est de construire le cadre théorique permettant de saisir la position des services urbains de l'eau dans les rapports sociaux de domination des sociétés capitalistes et de penser les mouvements contestataires et révolutionnaires cherchant une transformation égalitaire et démocratique de l'accès à l'eau et de la société. Dans une approche de géographie sociale, radicale et critique, il s'agit plus particulièrement de s'intéresser aux échelles, à la dimension scalaire des rapports de pouvoir inhérents à la production et à la distribution de l'eau dans les villes de la périphérie du système monde capitaliste.

Afin de progresser vers cet objectif, cette première partie est organisée en trois moments. Il s'agit, dans un premier temps (chapitre 1), de dresser un panorama du traitement de la question des services de l'eau dans la littérature géographique d'origine française et anglophone, en termes théorique, méthodologique et thématique. Cette première étape comparative offre des éléments de compréhension de la praxis disciplinaire contemporaine. L'intérêt de certains géographes anglophones pour l'analyse des échelles du pouvoir liées à la production et la distribution de l'eau dans les sociétés capitalistes invite à investir, dans un second temps (chapitre 2), les travaux de la géographie radicale et critique étasunienne et anglaise portant sur la dimension scalaire des rapports sociaux de domination et des mouvements sociaux contestataires. Offrant des développements majeurs sur les processus économique-politiques de structuration et de restructuration des échelles, les recherches anglophones sur les mouvements sociaux contemporains me semblent avoir tendance à éluder l'échelle nationale de l'État dans la perspective d'une transformation de la société. Cette lacune relative mérite à mon sens de repenser, dans un même mouvement, les rapports sociaux de domination et d'émancipation à l'aide d'une tentative d'articulation théorique-conceptuelle des systèmes de pensée marxien et foucauldien. Cette ambition théorique amène à envisager le socialisme démocratique comme un double mouvement d'autonomisation des organisations des dominés et de dépérissement de l'appareil d'État. Une fois le positionnement théorique stabilisé, il est alors possible de revenir, dans un troisième temps (chapitre 3), à la question des services de l'eau pour saisir leur position dans les rapports de domination de pays de la périphérie du système monde capitaliste. Cette mise à l'épreuve de la théorie à la réalité latino-américaine permet en outre et à la fois d'illustrer les conditions différentes de la pénétration des opérateurs privés transnationaux dans la gestion urbaine des services de l'eau et de présenter les contextes nationaux et les terrains urbains de la recherche portant sur les mouvements révolutionnaires bolivien et vénézuélien. Ces deux pays constituent en effet deux exemples récents de mise en pratique d'un socialisme réhabilité et démocratisé. Au terme de cette première partie, je redéfinirai la problématique esquissée en introduction.

Chapitre 1. Critique de la géographie (française) et géographie critique (anglophone) : un état de la recherche contemporaine sur la question des services de l'eau

Depuis les années 1990, on assiste à une explosion de la recherche en sciences humaines et sociales (et donc en géographie) sur la question de l'eau : organisation de colloques, de conférence et de séminaire ; constitution de réseaux, d'institut ou de centre, d'axes spécialisés dans les laboratoires ; publication d'articles, de numéro thématique de revue ou d'ouvrages. Cependant, le paysage de la recherche sur l'eau offre des orientations théoriques, méthodologiques et thématiques différentes, qui expriment le positionnement politique et idéologique des chercheurs, leur conception du champ scientifique et du monde social et donc du rôle du premier sur le second. L'objectif de ce chapitre n'est pas d'offrir un tableau exhaustif de ses recherches sur l'eau. Il s'agit plutôt d'essayer de présenter l'orientation dominante de la recherche en sciences humaines et sociales, et plus particulièrement en géographie, en France et dans le monde anglophone, sur ce même thème, en essayant de se focaliser sur les services de l'eau dans les villes des pays du Sud. Cet « état de la question » s'attache à mettre en évidence l'organisation institutionnelle de la recherche, le positionnement théorique et méthodologique des chercheurs ainsi que les grands axes ou objets de recherche. Quelle grille de lecture (critique ou non) est privilégiée sur les processus sociaux liés à l'eau ? Comment les chercheurs investissent-ils leur objet de recherche (neutralité ou engagement) ? Quels sont les thèmes dominants et les angles morts de la recherche sur l'eau (traitement ou non des processus contestataires) ? Le choix de comparer les recherches françaises et anglophones s'explique par une question d'accessibilité linguistique aux travaux, mais aussi et surtout par l'orientation dominante de la recherche française et anglophone. Au fur et à mesure de mes lectures pour constituer un « état de l'art », il m'est apparu que la géographie française paraissait peu critique et peu intéressée par les processus contestataires, à l'inverse de la géographie anglophone. Cette distinction me renvoyait plus largement à mon insatisfaction concernant la discipline en France et à mon intérêt pour la géographie radicale et/ou critique au Royaume-Uni et en Amérique du Nord, qui montre un goût continu et renouvelé pour les débats théoriques critiques, les questions d'exploitation et de domination, de pouvoir et de résistance ainsi que pour un engagement politique visant la transformation de la société. L'analyse comparative des recherches géographiques sur la question de l'eau constitue ainsi une entrée qui permet de mettre en évidence des éléments de la praxis disciplinaire contemporaine.

Avant d'aborder le traitement de la question de l'eau en géographie française et anglophone, il me semble important de présenter au préalable le contexte contemporain de la mondialisation des services de l'eau. Ces éléments factuels ne sont bien évidemment pas étrangers à l'intérêt scientifique pour la question de l'eau ces dernières années.

I. La mondialisation de la question de l'eau

Entre le début des années 1990 et la fin des années 2000, les services urbains de l'eau, et plus généralement les conditions d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, ont fait l'objet d'intenses débats et de conflits. La politique mondiale élaborée et imposée par les acteurs économiques et politiques dominants dans les villes des pays du Sud a été contestée à l'échelle locale de la gestion des services et à l'échelle mondiale de la prise décision, par les organisations des dominés et plus largement la société civile. Après avoir présenté les acteurs et les mécanismes de diffusion du nouveau modèle de prestation des services, j'aborderai la géographie mondiale de la privatisation des services et des résistances à ce modèle dominant.

1. La privatisation des services urbains de l'eau : élaboration et légitimation d'une politique mondiale

À partir des années 1980, la marchandisation de la ressource hydrique s'est opérée suivant deux axes, en tant que bien à échanger sur le marché (commerce des eaux brutes ou eaux en bouteille) ou service à privatiser. La pression sur les autorités publiques pour la constitution d'un marché mondial des services urbains de l'eau est venue des entreprises anglaises, privatisées par Margaret Thatcher, et françaises, à l'étroit dans le marché français. Ces dernières sont d'autant plus portées à l'expansion internationale que leur légitimité est toujours plus contestée par des organisations d'usagers dénonçant la surfacturation des services et les collusions entre élus et dirigeants d'entreprises mettant en lumière des affaires de corruption dans la passation des marchés publics⁶. Dans un contexte de financiarisation de l'économie mondiale, l'objectif est d'accroître le taux de profit pour satisfaire les attentes de l'actionnariat. La privatisation des services est appuyée et imposée par les Institutions Financières Internationales (IFI) et l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) grâce aux Plans d'Ajustement Structurel (PAS).

⁶ Stefanovitch Y, 2005, *L'empire de l'eau. Suez, Bouygues et Vivendi : argent, politique et goût du secret*, Ramsay, Paris, 535 p. L'affaire Carignon à Grenoble au début des années 1990 est un exemple de cette collusion illégale entre entreprises de l'eau et élus politiques dans l'appropriation de la rente hydrique.

Cette recherche de profit des compagnies privées, associée à la situation catastrophique des services publics de l'eau dans les villes de la périphérie sous la responsabilité de l'État, légitime la diffusion d'un nouveau modèle élaboré par les Firmes Transnationales (FTN), les dirigeants politiques nationaux et les institutions internationales. Un consensus va alors s'établir sur le diagnostic de la crise et les moyens de la résoudre⁷. La « malchance naturelle » et la défaillance du prestataire public sont rendus responsables de la déficience du service. La nature serait l'une des principales causes de la rareté hydrique, car inégalement répartie dans l'espace et dans le temps. L'instrumentalisation politique, la bureaucratisation et la (quasi) absence de tarification du service entraîneraient un sous-investissement et de faibles taux de raccordement. Toujours selon ce consensus, la persistance de comportements archaïques et la culture de la pauvreté (prônant la gratuité de l'accès à l'eau) faciliteraient le gaspillage et la pollution de la ressource hydrique. Les solutions à la crise sont tout de suite trouvées. Le recours au marché (notamment la tarification du service au « coût complet », *full cost recovery*) permettrait une allocation optimale de l'eau dans un contexte de pénurie. Le client, qui n'est plus un usager, devient un acteur rationnel qui saura adapter sa consommation en réagissant aux incitations de la tarification du service. L'introduction du secteur privé dans le financement et la gestion du service, réputé plus efficace que le public, interdirait le clientélisme et la corruption et faciliterait les transferts financiers, technologiques et organisationnels nécessaires à l'amélioration du service.

A partir des deux modèles expérimentés en Angleterre (privatisation au sens strict, opérant la vente des actifs publics au secteur privé sans possibilité de retour et la mise en place d'un organisme étatique indépendant devant réguler l'activité des opérateurs privés) et en France (l'autorité publique, opérant la concession du service à un prestataire privé, reste néanmoins propriétaire de la ressource et des infrastructures et se charge du contrôle de l'activité), les acteurs de la nouvelle politique mondiale de l'eau élaborent le modèle du Partenariat Public-Privé (PPP). Le service est concédé localement au secteur privé transnational en situation de monopole, pour une période entre 20 et 30 ans, et doit faire l'objet d'une facturation auprès des usagers, reflétant les coûts réels de production et assurant un taux de profit attractif. La propriété de l'eau et des réseaux reste publique et la prestation du service est réglementée et régulée par une agence d'État. Il est nécessaire de préciser que le modèle du PPP n'est qu'une des nombreuses modalités de « privatisation » des services de l'eau⁸. De plus, ce modèle

⁷ Goldman M, 2007, How « water for all ! » policy became hegemonic: the power of the World Bank and its transnational policy networks, *Geoforum*, n°38, pp. 786-800

⁸ Dans cette thèse, j'utiliserai le terme générique de privatisation pour désigner toutes les formes d'intervention du secteur privé dans la prestation des services de l'eau. Sur les différentes modalités de « privatisation », voir Lorrain D, 2003, Les quatre compétitions dans un monopole naturel. Qu'est-il en train d'arriver au secteur de l'eau ?, *Flux*, n°52/53, pp 69-86

s'est construit par le retour d'expérience de privatisation intégrant la participation des usagers sur le modèle de la « bonne gouvernance » urbaine.

Ce modèle de gestion s'est imposé progressivement, concomitamment à la création d'instruments chargés de lui apporter une caution scientifique et politique et de le diffuser à l'échelle mondiale. Différentes rencontres et organisations voient le jour à partir des années 1990. La première étape, fondatrice, correspond à la Conférence sur l'eau et l'environnement qui s'est tenue à Dublin, en 1992. Entre autres principes, la rareté de l'eau et la prépondérance de sa dimension économique sur les autres facettes (sociale et culturelle) sont érigées en dogme dans la déclaration intergouvernementale finale. Cette même année est instituée une journée mondiale de l'eau sous l'égide de l'ONU. Une seconde étape est franchie au milieu des années 1990, avec la création de plusieurs institutions clefs. Le Conseil Mondial de l'Eau (1994) est chargé de définir une « vision mondiale de l'eau » et d'organiser tous les trois ans, un Forum Mondial de l'Eau (FME), lieu de « débat » et de définition des grandes orientations, se terminant par une conférence interministérielle. Le Partenariat Mondial de l'Eau (1996) et la Commission Mondiale pour l'Eau au XXI^{ème} siècle (1998) ont pour mission de mettre en pratique la nouvelle vision des rapports sociétés/eau. Lors du second FME (après celui Marrakech, en 1997), se déroulant, en 2000 à La Haye, trois rapports⁹ sont présentés et consacrent la nouvelle politique mondiale de l'eau, le modèle du Partenariat Public-Privé s'imposant définitivement à tous.

2. L'évolution du marché mondial des services urbains de l'eau

Bénéficiant d'un contexte favorable qu'elles ont participé à créer, les Firmes Transnationales (FTN) partent à la conquête du marché mondial des services urbains de l'eau. Décrivant l'évolution de la structure de ce marché mondial, Dominique Lorrain distingue trois étapes¹⁰. La première, de 1990 à 1994, correspond à l'expansion agressive et volontaire déclenchée par les compagnies anglaises, récemment privatisées. Tout comme les firmes françaises, qui ont déjà une présence internationale, il s'agit de trouver de nouveaux débouchés à l'étranger afin d'accroître les bénéfices. La structure du marché est typiquement oligopolistique. Trois grands groupes se partagent les appels d'offre : la Suez-Lyonnaise des eaux, Thames Water et North West Water ; suivent ensuite Anglian Water, la Saur, Severn Trent, Biwater et la Compagnie

⁹ *World Water Vision* du CME, *From vision to action* du PME et *Water security* de la Commission pour l'eau au XXI^{ème} siècle.

¹⁰ Lorrain D, 2003, *op. cit.* On pourra trouver également une périodisation de la privatisation des services à l'échelle mondiale dans Bakker K, 2013, Neoliberal versus postneoliberal water: geographies of privatization and resistance, *Annals of the Association of American Geographers*, Special issue Geographies of water, vol. 103, n°2, pp. 253-260

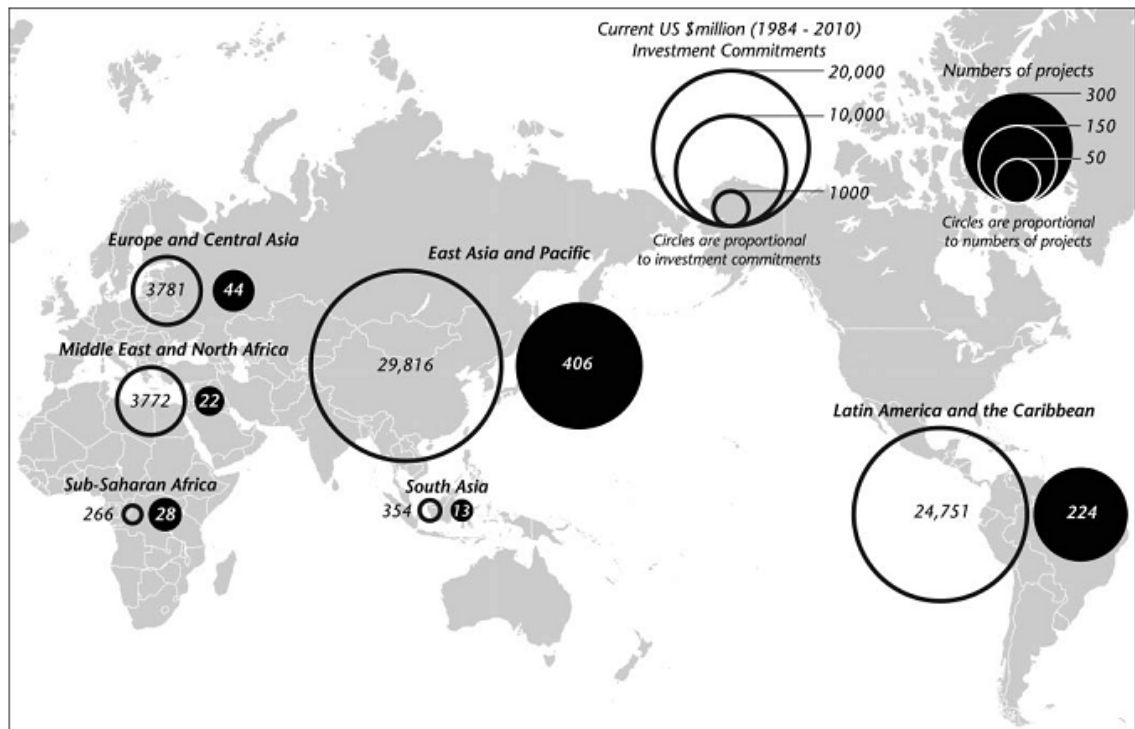
Générale des Eaux (CGE). La diffusion se fait principalement à destination des pays de la périphérie, où les perspectives de rentabilité des capitaux sont des plus prometteuses. L'Amérique latine est l'une des premières destinations, notamment en raison de taux d'urbanisation et d'extension de réseaux élevés. La concession de Buenos Aires (capitale de l'Argentine de plus de 12 millions d'habitants) à la Lyonnaise-des-eaux en 1993 constitue le symbole d'une nouvelle ère pour les FTN. Les premières opérations donnent de bons résultats financiers, ce qui encourage le développement du marché.

Une seconde phase débute en 1995. La structuration de l'offre se complexifie avec l'entrée des firmes européennes de l'industrie électrique, récemment libéralisées et privatisées. C'est à cette époque que l'électricien allemand fait son apparition, en compagnie d'autres firmes nord-américaines (Bechtel et Enron) ou européennes (Enel, Endesa, Iberdrola, etc.). Pendant cet apogée, les privatisations se multiplient et les chiffres explosent : des concessions toujours plus importantes en termes démographiques et des offres d'achat toujours plus démesurées (Manille, Djakarta, Santiago du Chili, etc.). Au bout de dix ans, la privatisation des services urbains de l'eau s'est considérablement développée et le nombre d'acteurs sur le marché s'est diversifié, même si les plus grosses opérations restent dominées par les firmes spécialisées comme la Suez et Vivendi, implantées en Amérique latine et en Afrique respectivement.

Une troisième étape se dessine à partir de 2002. Il s'agit principalement du redéploiement des FTN spécialisées dans la gestion de l'eau vers les marchés sécurisés et du reflux des électriciens qui se recentrent sur leur activité d'origine, réduisant ainsi le nombre d'acteurs et la vitesse de diffusion de la privatisation. Dans son plan d'action pour 2004, le groupe Suez souligne que 2002 est une année de transition. Parmi les objectifs, la FTN souhaite « améliorer et sécuriser la rentabilité » de ses capitaux en se recentrant sur les marchés plus solides et en réduisant l'exposition dans les pays émergents¹¹. Ce repli s'explique pour partie par les contrats difficiles, voire rompus, dans certains pays¹². Les causes sont bien évidemment liées aux contextes locaux, mais Dominique Lorrain avance plusieurs facteurs communs à ces contrats difficiles : la stabilité macroéconomique du pays, la réforme du secteur et la définition des termes du contrat, l'intervention politique et des organisations de la société civile. La rupture du contrat dans la capitale argentine, en 2006, semble symboliser la fin d'un cycle.

¹¹ Waternunc, *Suez met en place un plan d'action 2003-2004 : recentrage, désendettement et rentabilité accrue*, disponible en ligne : http://www.waternunc.com/fr/Suez_15_2003.htm

¹² Lorrain D, 2003, *op. cit.*



Source : Bakker, 2013, *op. cit.*

Figure n° 1
Géographie mondiale de la privatisation des services (1984 – 2010)

Après une période d'expansion d'une décennie, le marché mondial des services urbains de l'eau s'est contracté au début des années 2000. La structure du marché s'est réduite aux entreprises spécialisées dans la gestion de l'eau qui ont cherché à se replier sur des contextes moins risqués pour assurer des taux de profit stables. Le secteur des services urbains de l'eau aux États-unis, localisé et éclaté, offre des perspectives d'expansion très intéressantes, la grande majorité des municipalités gérant leurs services directement. L'Asie, malgré certaines réticences des pouvoirs publics, reste relativement attractive. Mais c'est vers l'Europe de l'Est que le regard des « majors » de l'eau semble se tourner¹³. Au terme de plus de deux décennies d'expansion, la géographie mondiale de la privatisation des services montre une surreprésentation des investissements en Amérique latine et surtout en Asie (figure n° 1).

3. Résistances et alternatives à la privatisation des services de l'eau

Dès son lancement, la privatisation des services de l'eau a été contestée dans de nombreuses villes. Le *Public Services International Research Unit* (PSIRU) de l'Université de Greenwich a suivi le processus de privatisation depuis ses débuts et a produit de

¹³ Ramonet I, Cassen B, Robert A – C, 2002, La ruée vers l'eau, *Le Monde diplomatique*, Manière de voir, n°65, 98 p.

nombreuses analyses, s'engageant en faveur de la réappropriation publique du service. Si les rapports du PSIRU n'ont pas pour ambition de dresser un portrait exhaustif des résistances à l'échelle mondiale, ils constituent néanmoins l'une des rares initiatives offrant des données sur ce phénomène. Le premier élément d'analyse émergeant à la lecture de ces rapports est le faible nombre des résistances et des alternatives au regard de l'ampleur de la privatisation des services à l'échelle mondiale. En 2006, le centre de recherche recensait 28 cas d'opposition à la privatisation des services de l'eau¹⁴. Si le décompte montre quelques cas de contestation au milieu des années 1990, c'est bien à la fin de la décennie que le phénomène tend à se développer avec un pic, en 2002. La contestation se localise principalement en Europe (8) et en Amérique latine et dans les Caraïbes (8) et secondairement en Amérique du Nord (4 dont 3 aux États-unis), en Afrique (4) et en Asie (4).

Dans un rapport de 2010, le *Public Services International Research Unit* (PSIRU) présente une liste de contrats résiliés, renégociés ou vendus¹⁵. Tous n'étaient pas des contrats de concession de l'ensemble du service et la fin des contrats n'est pas uniquement le fruit de résistances. Le tableau dressé par le PSIRU offre une vision assez claire de l'évolution du marché. On constate que l'abandon des contrats débute essentiellement à partir de l'année 2000 soit près d'une décennie après le début du processus de privatisation. Sur les 35 contrats répertoriés, 21 concernent la Suez-Lyonnaise des eaux. Les contrats résiliés, renégociés ou vendus se localisent en Amérique latine et dans les Caraïbes (16), en Afrique (7), en Asie (6), en Europe et aux États-unis (1). Le décompte effectué par le PSIRU mentionne que 10 des 34 contrats terminés ont fait l'objet d'une plainte déposée devant le Centre International de Règlement des Différends relatifs aux Investissements (CIRDI) de la Banque Mondiale.

¹⁴ Hall D, 2001, *Water privatization – global problems, global resistance*, PSIRU, University of Greenwich, 10 p. et Hall D, Lobina E and de la Motte R, 2005, Public resistance to privatisation in water and energy, *Development in Practice*, vol. 15, n° 3 et 4, june, 16 p.

¹⁵ Hall D, Lobina E and Corral V, 2010, *Replacing failed private water contract*, PSIRU, University of Greenwich, 12 p.

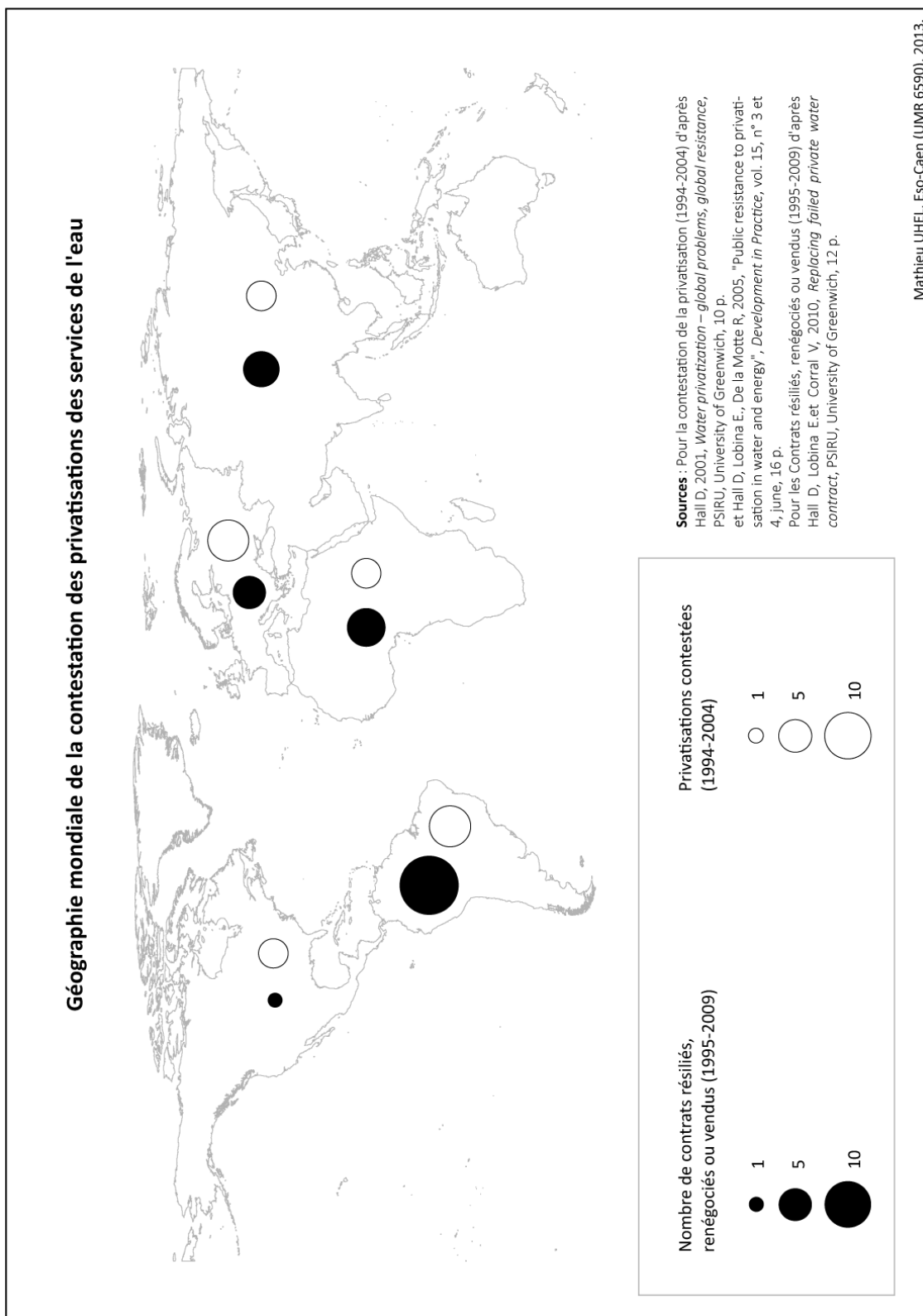


Figure n° 2
 Géographie mondiale de la contestation des privatisations des services de l'eau

Contestée et parfois rejetée, la privatisation des services d'eau se voit opposer des expériences alternatives¹⁶, l'exemple le plus cité étant Porto Alegre¹⁷ avec le budget participatif. Au modèle du Partenariat Public – Privé se substitue le modèle du Partenariat Public – Public, qui est un mode de coopération entre entités publiques cherchant à améliorer la prestation du service de l'un des partenaires¹⁸.

Dans cette esquisse d'une géographie mondiale de la question de l'eau, le continent latino-américain occupe une place majeure, que ce soit au niveau de l'expansion des firmes transnationales ou des résistances et alternatives à la privatisation des services de l'eau. Cette localisation des phénomènes sociaux relatifs à l'eau en Amérique latine et dans les Caraïbes n'a pas échappé aux chercheurs en sciences humaines et sociales.

II. Une géographie française a-critique et engagée dans la gouvernance urbaine

La géographie française s'est rapidement saisie de la question de l'eau, tout d'abord de façon isolée, puis, au début des années 2000, de façon plus institutionnelle. La structuration de la recherche a néanmoins donné lieu à un positionnement peu critique, offrant peu de place aux résistances et aux alternatives à la privatisation des services de l'eau.

1. D'une recherche précoce et isolée à l'institutionnalisation de la recherche

Parmi les pionniers de la recherche française sur l'eau¹⁹, on se doit de citer le géographe Jean-Marc Fournier, qui a soutenu une thèse de doctorat en géographie en

¹⁶ Hall D et Lobina E, 1999, *Public sector alternatives to water supply and sewerage privatisation : case studies*, PSIRU, University of Greenwich, 24 p.

¹⁷ Hall and al., 2002, *Water in Porto Alegre, Brazil. Accountability, effective, sustainable and democratic*, PSIRU and DMAE, paper for the *World Summit on Sustainable Development*, Johannesburg, august, 24 p.

¹⁸ Hall D, 2000, *Water partnership. Public-Public Partnership and "twinning" in water and sanitation*, PSIRU, University of Greenwich, 24 p. et Hall D et al., 2009, *Public-Public Partnership (PUPs) in water*, PSIRU and TNI, 11p.

¹⁹ Sylvie Jaglin et sa thèse de doctorat portant sur les équipements et services de proximité dans la capitale burkinabé : Jaglin S, 1991, *Pouvoirs urbains et gestion partagée à Ouagadougou : équipements et services de proximité dans les périphéries*, thèse de doctorat en urbanisme et aménagement, Université de Paris 8 Saint Denis, 1169 p. ou encore Henri Coing et ses travaux dans les années 1990 : Coing H, 1995 a, « Caracas, chronique d'une privatisation », dans Lorrain D (dir.), *Gestions urbaines de l'eau*, Economica, Paris, pp. 99-115, Coing H, 1995 b, « La transnationalisation en Amérique latine », dans Lorrain D et Stoker G (dir.), *La privatisation des services urbains en Europe*, La Découverte, Paris, pp. 143-162 et Coing H, 1996, *Monopole de service public ? Question à partir de l'Amérique latine*, *Flux*, n°25, pp. 15 - 26

1996²⁰. À partir de la comparaison de trois villes en Amérique latine (Maracaibo au Venezuela, Puebla et Ciudad Juarez / El Paso au Mexique), le géographe s'intéresse tout d'abord à la concurrence croissante pour l'appropriation de la ressource entre les différents utilisateurs (agriculture, industrie et consommation) à l'échelle régionale, concurrence exacerbée par l'urbanisation croissante des villes latino-américaines. Il s'attarde ensuite sur les inégalités d'accès et de consommation de l'eau à l'échelle urbaine, qui correspondent à la structure urbaine en mosaïque mais aussi à des priorités d'attribution du précieux liquide et à des enjeux relevant de l'échelle régionale de gestion de la ressource. Il s'attache enfin à analyser les stratégies développées par les populations pour accéder à l'eau à l'échelle intra-urbaine. Le géographe met donc l'accent sur la dimension sociale de la gestion de l'eau dans un contexte (politique et scientifique) néolibéral où les réseaux techniques urbains sont appréhendés sous un angle techniciste et économiste. Jean-Marc Fournier conclut la thèse en soulignant le fait que le problème de l'eau serait plus structurel que conjoncturel et « ne pourrait être résolu sans une sérieuse campagne d'éducation, pour ne pas dire une révolution des pratiques d'usage et de distribution de l'eau »²¹. Bien que la référence ne soit pas complètement explicite, l'appel à une transformation (voire révolution) des structures et des pratiques réinsère la question de l'eau dans le champ politique.

Après des initiatives scientifiques isolées, la recherche française sur la problématique de l'eau en géographie s'est structurée, en 2002 autour d'un groupement de recherche international et pluridisciplinaire intitulé « rés-EAU-ville ». Bien que le GDR ne regroupe pas l'ensemble de la production scientifique sur ce thème, il me semble assez représentatif de la perspective dominante en France. Dirigé par Graciela Schneier-Madanes, géographe et directeur de recherche au CNRS, le GDR s'est donné pour objectif « d'appréhender scientifiquement les questions relatives à la gestion sociale, territoriale et urbaine de l'eau, insérées dans le processus de mondialisation »²². Il regroupe près d'une vingtaine de laboratoires et d'instituts de recherche français et compte sur la participation de chercheurs étrangers.

Le GDR a trouvé un prolongement dans la constitution d'une Unité Mixte Internationale (UMI) en 2008 intitulée « *Water, Environment and public policy* », fruit d'un accord entre le CNRS et l'Université d'Arizona. Graciela Schneier-Madanes en est devenue la directrice. À partir de septembre 2012, une nouvelle équipe, dont le sociologue Franck Poupeau est devenu directeur, a procédé à des modifications dans l'organisation et les thèmes de recherche de l'UMI « *Interdisciplinary and Global*

²⁰ Fournier JM, 1996, *La ville et l'eau, exemples de Puebla (Mexique), Maracaibo (Venezuela), Ciudad Juarez -El Paso (Frontière Mexique-États-Unis). Essai de géographie sociale*, thèse de doctorat en géographie, CRESO, Université de Caen, 437 p.

²¹ *Ibid.*

²² Rés-Eau-ville, 2003, *La gazette*, CNRS, GDR 2524, n°0, 2 p.

Environmental Studies » (i Globes)²³. La recherche s'est élargie aux dimensions économiques et sociales des problèmes d'adaptation aux changements climatiques. L'un des quatre axes de l'UMI aborde les conflits et les inégalités urbaines dans une perspective de sociologie de l'environnement. Étant donné le caractère récent de cette nouvelle structuration institutionnelle, les paragraphes suivants porteront exclusivement sur la production scientifique du GDR.

2. L « eau mondialisée » : les jeux d'acteurs dans la gouvernance urbaine

Les chercheurs du GDR « rés-EAU-ville » ont pris pour hypothèse de départ que :

« en matière « d'eau » (ressource ou service), nous sommes à un moment de rupture caractérisé par des changements d'échelle et de temps et par des conflits qui provoquent (vont provoquer ?) des modifications majeures dans les systèmes de gestion et dans les conditions de vie. Analyser cette rupture et théoriser ces changements implique à la fois : une aptitude à appréhender l'objet "eau" dans un contexte de mondialisation ; un tropisme prononcé pour l'interdisciplinarité ; une disponibilité permanente pour la confrontation et l'échange ; une perméabilité aux mouvements de la société et à l'émergence des enjeux de demain. »²⁴

Les activités du GDR (colloques et séminaires) ont donné lieu à la publication d'ouvrages collectifs²⁵ et de numéros thématiques de revues scientifiques²⁶. Si l'« école française de l'eau » (gestion déléguée du service public ou gestion de la ressource par bassin-versant) est omniprésente, que ce soit dans son contexte d'origine ou exportée dans des contextes étrangers²⁷, la production des chercheurs du réseau porte sur des thèmes et des terrains multiples²⁸, dont l'unité est maintenue par le questionnement

²³ <http://www.cnrs-univ-arizona.com>

²⁴ Schneier-Madanes G, 2003, Editorial. A propos du rés-EAU-ville, *La gazette*, CNRS, GDR 2524, n°0, p. 1

²⁵ Schneier-Madanes G et Gouvello (de) B, 2004, *Eaux et réseaux. Les défis de la mondialisation*, La Documentation Française, Paris, 346 p., Baron C (dir.), 2005, *Société civile et marchandisation de l'eau. Expériences internationales*, Presse Universitaire du Mirail, Sciences de la société, n°64, Toulouse, 250 p., Schneier-Madanes G (dir.), 2010, *L'eau mondialisée. La gouvernance en question*, Recherches, La Découverte, Paris, 492 p.

²⁶ Lorrain D (dir.), 2003, Eau : le temps d'un débat, *Flux*, n° 52-53, 142 p., Euzen A, 2004, L'eau à la rencontre des territoires, *Cybergeo : European Journal of Geography*, Séminaire de recherche du GDR Rés-Eau-Ville, CNRS 2524, Montpellier, 27-28 et 29 mai, Barraqué B et Nahrath S (dir.), 2009, Usages et régulations des eaux urbaines, *Espace et Société*, n°139, 224 p. et Jaglin S et Zérah MH (dir.), 2010, Eau des villes : repenser des services en mutation, *Revue Tiers Monde*, n°203, 240 p.

²⁷ Les chercheurs du GDR ont ainsi développé des contributions majeures (historiques et actuelles) sur les modes de propriété et de gestion des services de l'eau ainsi que sur les grands groupes français de prestation des services.

²⁸ Lors du premier quadriennal, les modules thématiques sont : mondialisation, services publics / services d'intérêt général, société civile, gestion urbaine, eau et territoires ; lors du second, ce sont les modules

central : « comment fonctionne la mondialisation dans (de) l'eau ? »²⁹. Dans l'ouvrage concluant ces huit années de recherches, Graciela Schneier-Madanes avance que « l'« eau mondialisée » renvoie à l'idée d'une « arène » où cohabiteraient en s'opposant « les stratégies concrètes de différents acteurs (définis par leur position, leurs propriétés et leurs intérêts) », arène dans laquelle « le jeu des interdépendances entre les différents acteurs de cette eau mondialisée [est] décrit sous le vocable de « gouvernance »³⁰. Dégagée des prescriptions normatives inhérentes à son émergence dans les années 1990 (« la bonne gouvernance » de la Banque mondiale), la notion de gouvernance permettrait, selon le réseau de chercheurs, d'appréhender le processus de contractualisation entre toutes les parties prenantes qui s'élabore au gré des confrontations, négociations, coopérations vers la définition d'une stratégie, d'un projet commun et partagé³¹. Dans cette démarche pragmatique, il devient alors nécessaire de se départir des présupposés politiques et idéologiques et de sortir des débats dogmatiques et binaires. À propos du débat très controversé sur la propriété juridique du prestataire du service, la question ne serait alors pas de savoir si la gestion doit être privée ou publique, mais s'il se dessine un consensus social pour faire de l'accès à l'eau une réelle priorité de société³².

L'exemple de Buenos Aires en Argentine est emblématique de la posture scientifique dominante au sein du GDR. Dans un article datant de 2001, soit huit ans après la signature du contrat de délégation avec la Lyonnaise-des-eaux, Bernard de Gouvello souligne qu'en dépit de l'influence apportée par des modèles de référence exogènes,

« la réorganisation des services d'eau et d'assainissement des villes argentines se caractérise par la production d'une grande variété de dispositifs institutionnels et de solutions organisationnelles »³³.

L'opérateur privé transnational et l'autorité publique doivent composer avec les caractéristiques locales de la production et de la distribution de l'eau dans la ville, telles que les coopératives d'usagers. Cette dynamique de « reterritorialisation » donne lieu à des processus d'« apprentissage productif » au cours desquels s'élaborent les règles guidant les relations concrètes entre les acteurs impliqués. Traversé par une double dynamique, d'acquisition par l'expérience d'un savoir-faire et de coévolution

suivants : territoires, réseaux urbains, services d'intérêt général, gouvernances, usagers et représentations. Les « espaces laboratoires » portent essentiellement sur l'Afrique, l'Amérique latine, l'Asie et l'Europe.

²⁹ Schneier-Madanes, 2010, *op. cit.*, p. 25

³⁰ *Ibid.* p. 29-30

³¹ Baron C et Bauby P, 2005, Figures d'eau, dans Baron C (dir.), 2005, *op. cit.* et Coing H, 2010, Préface, dans Schneier-Madanes G (dir.), 2010, *op. cit.*

³² Fournier JM, 2010, « Inégalités et conflits de l'eau dans les villes d'Amérique latine », dans Schneier-Madanes G (dir.), *L'eau mondialisée. La gouvernance en question*, Recherches, La Découverte, Paris, 492 p.

³³ Gouvello (de) B, 2001, la réorganisation des services d'eau et de l'assainissement en Argentine à l'heure néolibérale. Dynamique de « re-territorialisation » et processus d'« apprentissage productif », *Flux*, n°44/45, avril-septembre, p. 44

progressive des acteurs vers un but final qui n'est pas connu d'avance, le processus désigné par l'auteur se fonde sur l'idée que :

« au fur et à mesure que les parties prenantes des dispositifs institutionnels réalisent l'apprentissage des relations qui les lient, elles se forment elles-mêmes leurs propres conditions d'acteurs. (...) Apprentissage « externe » et apprentissage « interne » vont de pair, l'identité des acteurs se construit (ou se reconstruit) au fur et à mesure que se développent les relations entre eux »³⁴.

Outre la redéfinition des rapports entre acteurs du système et l'évolution de la conception traditionnelle du service public (on assiste à la mise en avant de la notion de service universel), le processus de privatisation fait émerger la société civile comme partie prenante de la gestion urbaine de l'eau. Dans la capitale argentine, la transformation de la structure tarifaire et l'augmentation du prix de l'eau ont entraîné des conflits qui ont mis sur le devant de la scène les figures plurielles et conflictuelles de la société civile³⁵. Les organisations de la société civile sont en effet porteuses d'identités différentes (habitant, usager, consommateur ou client), mais aussi de modes d'intervention et d'institutionnalisation différents. Thématique récurrente des travaux du GDR³⁶, l'intervention de la société civile dans la gestion du service est associée au mécanisme de la participation, qui doit lui permettre de trouver une place au sein du système d'acteurs de la gouvernance urbaine.

3. Peu d'analyses critiques de la privatisation, de la contestation et des alternatives

Dans une posture scientifique davantage critique au sein du réseau, Sylvie Jaglin s'est penchée sur les implications sociales et politiques de la privatisation et de la marchandisation des services publics de l'eau, plus particulièrement sur les citoyens pauvres des villes du Sud. À partir d'exemples africains, elle pointe les risques d'un accroissement de l'archipellisation des villes en raison de la diversification des modes de financement et de distribution de l'eau, facteurs de ségrégation urbaine³⁷. Constatant, elle aussi, l'émergence des usagers, la géographe s'est interrogée sur la fonction des dispositifs participatifs dans le contexte économique et politique contemporain. Considéré comme le « chaînon manquant » des politiques néolibérales

³⁴ *Ibid.* p. 44

³⁵ Schneier-Madanes G, 2001, la construction des catégories de service public dans un pays émergent : les conflits de la concession de l'eau à Buenos Aires, *Flux*, n°44/45, pp. 46-64

³⁶ Voir notamment Baron, 2005, *op. cit.*

³⁷ Jaglin S, 1998, Services urbains et cohésion sociale en Afrique australe (Afrique du Sud, Namibie, Zambie) : une expérience laborieuse, *Flux*, n°31/32, pp. 69-82 et Jaglin S, 2001, L'eau potable dans les villes en développement : les modèles marchands face à la pauvreté, *Revue Tiers-Monde*, vol. 42, n°166, pp 275-303

nécessaire à l'exercice de la « bonne gouvernance » urbaine, l'impératif de la participation

« permettrait à la fois de renforcer l'efficacité des investissements et de la gestion d'une part, de promouvoir la démocratisation et l'équité des choix collectifs par l'*empowerment* des populations vulnérables de l'autre »³⁸.

Ayant analysé la mise en place de la participation des usagers des services urbains de l'eau dans les villes d'Afrique subsaharienne, Sylvie Jaglin montre que ces expériences

« ont d'avantage pour souci d'intégrer les pauvres, ou une fraction d'entre eux, dans le marché que de promouvoir une gouvernance urbaine démocratique, assurant la représentation d'intérêts pluralistes et souvent antagoniques »³⁹.

Elle constate que les dispositifs participatifs dépolitisés sont alors synonymes de co-construction de (sous) services urbains, entraînant une intégration au rabais des pauvres à la ville. La norme n'est plus au raccordement de tous aux réseaux, mais à l'accès différencié des pauvres à l'eau potable et à l'assainissement, en fonction des stratégies individuelles et collectives mobilisées par les familles. Le monopole privé (ou public) du service est remis en cause au profit d'une gouvernance de l'eau associant des acteurs, des dispositifs institutionnels et des niveaux d'accès à l'eau différents. Une firme transnationale peut alors prendre en charge tout ou partie des réseaux, laissant à des entrepreneurs locaux et/ou des systèmes communautaires, appuyés par des ONG, s'occuper des habitants des quartiers précaires. L'État, par l'intermédiaire d'une agence indépendante, se chargeant de la régulation du service en réseau. Les travaux de Sylvie Jaglin semblent donc s'inscrire dans une démarche critique des effets de la privatisation des services de l'eau dans le schéma global de la gouvernance urbaine contemporaine.

Mises à part les recherches de Sylvie Clarimont sur la contestation citoyenne des politiques hydrauliques espagnoles⁴⁰, rares sont les travaux portant sur la contestation ou l'expérimentation d'alternatives à la privatisation des services de l'eau dans les villes des Sud, qui dépassent le simple constat de l'émergence d'un nouvel acteur (les usagers) dans la gouvernance urbaine. Jean-Marc Fournier et Bernard de Gouvello ont néanmoins réalisé une analyse comparative des résistances locales aux privatisations des services de l'eau à partir des cas de Tucumán (Argentine) et Cochabamba

³⁸ Jaglin S, 2005, « La participation au service du néolibéralisme ? Les usagers dans les services d'eau en Afrique sub-saharienne », dans Bacqué MH – Syntomer Y (eds), *Gestion de proximité et démocratie participative : les « nouveaux » paradigmes de l'action publique*, La Découverte, Paris, p. 272

³⁹ *Ibid.* p. 272

⁴⁰ Voir notamment Clarimont S, 1999, *Les conflits pour l'eau en Europe méditerranéenne : la cas du bassin de l'Ebre (Espagne)*, thèse de doctorat en géographie, Université Montpellier III – Paul Valéry, 700 p., Clarimont S, Eau, marché et mouvements citoyens. L'association espagnole Nouvelle culture de l'eau face à la question de la marchandisation de la ressource, dans Baron, 2005, *op. cit.* ou encore Clarimont S, Le transfert d'eau : radioscopie de la contestation du projet de connexion Ebre-Llobregat (Espagne), dans Schneier-Madanes, 2010, *op. cit.*

(Bolivie)⁴¹. Pointant les raisons communes de l'échec de la délégation du service (légitimation initiale insuffisante des entreprises aggravée par une insécurité juridique ; mise en accusation des entreprises par les acteurs de la société locale ; temporalités en décalage entre acteurs du système de prestation du service et instrumentalisation politique de l'eau), les auteurs avancent que « le manque d'appropriation de la question par la société civile et l'insuffisance de débats publics constructifs n'ont pas autorisé la définition d'un modèle de gestion décentralisé et adapté aux spécificités locales », suspendant ainsi « la transition vers une gestion plus professionnelle et marchande ». En dépit de la rupture du contrat, il ne s'agit pas d'un retour en arrière. Ces résistances participent d'une phase d'apprentissage des logiques temporelles différentes entre acteurs du système urbain. Les deux chercheurs concluent que « le processus pour définir un nouveau mode de gestion est malgré tout constructif du point de vue de la démocratie locale et de l'émergence de réels contre-pouvoirs face à l'application de recettes trop générales »⁴².

Franck Poupeau s'est intéressé au processus de réappropriation municipale des services de l'eau d'El Alto/La Paz après la rupture du contrat avec le consortium *Aguas del Illamani* (détenu à 55% par la Suez Lyonnaise-des-eaux) sous la présidence d'Evo Morales. Il met en lumière l'action paradoxale du gouvernement bolivien en matière de services de l'eau. Celui-ci affiche en effet une volonté de « décolonisation de l'État », mais maintient dans le même temps une participation communautaire similaire à la politique *pro-poor* promue par les Instances Financières Internationales (IFI), afin de diminuer les coûts d'installation dans les zones économiquement insolubles⁴³. La remunicipalisation ne constitue cependant pas selon le chercheur un « retour en arrière ». La reconnaissance du rôle des communautés locales, l'intervention étatique volontariste et la permanence du secteur privé illustrent une transformation des modes de régulation des ressources naturelles et des services urbains offrant des éléments de réflexion sur la constitution d'un nouveau modèle⁴⁴.

Au terme de huit années de recherches au sein du GDR « rés-EAU-ville », Bernard de Gouvello, Emilio Lentini et Graciela Schneier-Madanes reviennent sur l'exemple de Buenos Aires et font le bilan de treize ans de privatisation du service public dans la capitale argentine. Ils pointent une série de facteurs exogènes (contexte) et endogènes (contrat), responsable de l'abandon de la délégation du service avant la fin du contrat. Ils avancent que

⁴¹ Gouvello (de) B et Fournier JM, 2002, Résistances locales aux « privatisations » des services de l'eau : les cas de Tucuman (Argentine) et Cochabamba (Bolivie), *Autrepart*, n°21, pp. 69-82

⁴² *Ibid.* p. 81

⁴³ Poupeau F, 2008, Les ambivalences de la participation communautaire. Le cas du service de distribution des eaux à El Alto, Bolivie, *Autrepart*, n°47, pp. 245-254

⁴⁴ Poupeau F, 2010, Défis et conflits de la remunicipalisation de l'eau. L'exemple de la concession de La Paz - El Alto, Bolivia, dans Jaglin et Zérah, 2010, *op. cit.*

« cette période ne s'achève pas par un retour à la situation antérieure totalement sclérosée, mais a produit des résultats tangibles. De nouveaux acteurs ont surgi ou ont renforcé leur position parmi les prestataires (entreprises privées à capitaux nationaux, entreprises publiques locales, coopératives...), le jeu d'acteurs autour de la gestion des services se sont sensiblement complexifié (permanence d'organisations de régulation, implication des municipalités et des associations d'usagers), certaines modalités de gestion compatibles avec le contexte local ont pu émerger »⁴⁵.

Malgré l'échec de la privatisation, elle aurait permis « de sortir l'Argentine d'une impasse dans laquelle elle était enfermée depuis des décennies ». Les chercheurs s'accordent aujourd'hui pour reconnaître que le modèle de gestion imposé par les institutions internationales dans les années 1990 (concession de l'ensemble du service à un opérateur privé transnational et tarification du service au « coût complet ») qui correspond à la « bonne gouvernance » de la Banque Mondiale n'est pas viable et qu'il est nécessaire de favoriser la définition de solutions hybrides et diversifiées, décidées collectivement entre tous les acteurs du système. Allant en ce sens, Jean-Marc Fournier conclut que :

« il semble important de dépolitiser la question de l'eau dans le sens où le thème de l'eau reste un outil de campagne électorale et de clientélisme politique. Les enjeux sociaux de l'eau passent aussi par la recherche de solutions par le bas : des compromis sociaux, un dialogue entre classes sociales, le remaniement des rapports entre acteurs sociaux ou encore la diffusion d'informations objectives partagées par le plus grand nombre de personnes possibles, ce que l'on pourrait appeler une démocratisation des enjeux liés à l'eau »⁴⁶.

Synthèse critique

Le GDR « rés-EAU-ville » a permis de structurer la recherche française autour d'un même objet, mais suivant une posture scientifique peu critique vis-à-vis des processus économico-politiques ayant façonné les modes de gestion des services de l'eau ces vingt dernières années et qui empêche à mon sens de se saisir pleinement des processus contestataires remettant en cause l'ordre social. Dans une démarche pragmatique, les chercheurs voient dans l'intervention du secteur privé transnational le moyen de sortir les services de l'eau d'une appropriation bureaucratique politisée et de les orienter vers une gestion professionnelle et marchande efficace. La participation nécessaire des usagers permettrait de stabiliser le nouveau système d'acteurs moyennant des arrangements et des apprentissages mutuels dans le cadre d'une

⁴⁵ Gouvello (de) B, Lentini E et Schneier-Madanes G, 2010, Que reste-t-il de la gestion privée en Argentine ? Retour sur l'échec des délégations à des consortiums internationaux, dans Schneier-Madanes, 2010, *op. cit.* p. 194

⁴⁶ Fournier, 2010, *op. cit.*, p.432

nouvelle gouvernance urbaine. La dénonciation, seule, du clientélisme et de la corruption de la puissance publique, responsables, à juste titre d'ailleurs, de l'inefficacité du service public, participe de la légitimation de la privatisation des services, si l'on ne l'intègre pas à une théorisation critique de l'État et du capitalisme. L'analyse de la recomposition du système d'acteurs urbains par le recours à la notion de gouvernance tend à occulter ou à minorer les logiques économique-politiques à l'œuvre telles que l'appropriation de segments profitables des services urbains de l'eau par des FTN et le contrôle des populations par l'intermédiaire de dispositifs participatifs pilotés par l'État décentralisé visant l'intégration différenciée des usagers solvables. La mise en avant d'une dépolitisation de la question et d'une démocratisation des enjeux liés à l'eau (distinction entre les deux termes qu'il serait à mon sens nécessaire de préciser) me semble manquer le véritable enjeu et la revendication centrale des usagers (notamment des manifestants de la « guerre de l'eau » à Cochabamba) d'un approfondissement de la politisation de la question de l'eau par la démocratisation radicale, non pas des enjeux, mais des conditions de production et de distribution de l'eau et plus globalement des conditions de la vie individuelle et collective. Affirmant qu'il est impératif de sortir des présupposés politiques et idéologiques et des débats dogmatiques et binaires, la tendance dominante au sein du GDR défend ainsi une position de neutralité scientifique, alors que des orientations ou des recommandations affleurent souvent dans leur production scientifique, non dénuées (justement) de positionnements idéologiques. Présentée comme une notion centrale de l'analyse des rapports contemporains ville / eau et ayant fait l'objet d'une théorisation par certains chercheurs du réseau⁴⁷, la gouvernance peut à mon sens difficilement s'extraire du contexte économique-politique dans lequel elle a émergé. Récupéré des institutions économiques et politiques dominantes, l'ayant elles-mêmes emprunté aux « think tanks » d'inspiration néolibérale⁴⁸, le terme a donc pénétré le champ de la géographie française (de l'eau). Le positionnement peu critique et l'absence d'engagement des chercheurs (qui en est un en définitive) auprès de mouvements sociaux permettent certes d'accéder aux acteurs dominants (économiques et politiques) de la privatisation des services pour mener des recherches sur ce volet peu étudié de l'« eau urbaine » contemporaine. Il n'est cependant pas interdit de se poser la question de l'intérêt pour les chercheurs de l'utilisation de cette notion de gouvernance dans laquelle le géographe aurait toute sa place, si ce n'est comme « auxiliaire de la gouvernance » au moins comme expert scientifique ou médiateur social.

⁴⁷ Baron C, 2003, La gouvernance : débats autour d'un concept polysémique, *Droit et société*, n°54, pp. 329-349

⁴⁸ Dufour DR, 2009, La gouvernance comme nouvelle forme de contrôle social, *Connexions*, n° 91, p. 41-54., Benner N, 2000, « Good governance » : the ideology of sustainable neoliberalism ?, comment prepared for the MieterEcho, may

III. Une géographie anglophone critique et engagée auprès des mouvements sociaux

La recherche sur l'eau dans le monde anglo-américain apparaît davantage ancrée dans un positionnement théorique critique, portée sur les processus contestataires et engagée dans une démarche de transformation sociale.

1. Une structuration scientifique perméable aux acteurs des mouvements sociaux

La structuration du champ des sciences humaines et sociales montre l'existence de réseaux, d'instituts ou d'axes de recherche sur l'eau et la politique dans les universités anglophones⁴⁹. Le réseau, international et interdisciplinaire pour l'enseignement, la recherche et l'action sur le contrôle et la gestion de l'eau en Amérique latine (WATERLAT) intègre, en sus des universitaires et étudiants latino-américains à l'origine de l'initiative, des chercheurs d'Amérique du Nord et d'Europe. Le réseau rejette l'approche dominante techno-scientifique sur l'eau et s'inscrit dans le courant de l'écologie politique afin de produire des connaissances pour lutter contre les inégalités et les injustices de l'eau⁵⁰. Le *municipal services project* englobe des réseaux d'activistes (*Africa Water Network*, *Red Vida*, *Focus on the Global South* ou encore *Transnational Institute*) et des centres de recherche universitaires (anglophone notamment *Queen's University*, *University of Ottawa* et *University of Greenwich*). L'objectif central du projet est de développer des recherches critiques sur les alternatives à la privatisation des services (électricité, santé, eau et assainissement) en Amérique latine, en Asie et en Afrique⁵¹. Cela étant dit, la géographie radicale et critique sur l'eau semble plutôt le fruit d'initiatives individuelles. Ainsi, il est nécessaire de citer les contributions scientifiques de géographes comme Erik Swyngedouw, professeur à l'université d'Oxford jusqu'en 2006, avant d'intégrer l'université de Manchester, et Karen Bakker, professeure au département de géographie de l'université de *British Columbia* au Canada, où elle dirige le programme de recherche sur la gouvernance de

⁴⁹ A titre d'exemple, il est possible de relever le *Oxford Water Network* lié à l'école de géographie et de l'environnement de l'université d'Oxford ; l'axe « eau et assainissement » du *Public Services International Research Unit* à l'université de Greenwich, l'axe « démocratisation de la gouvernance et de la gestion de l'eau » à l'école de géographie, sciences politiques et sociologie de l'Université de Newcastle, le *London Water Research Group* du King's College de Londres et de l'université de East Anglia.

⁵⁰ www.waterlat.org

⁵¹ www.municipalservicesproject.org

l'eau. Les travaux de ces chercheurs s'insèrent voire servent de point de départ à une réflexion théorique plus vaste portant sur les rapports entre société et nature⁵².

En plus de la publication ponctuelle d'articles dans des revues comme *Antipode* ou *Political Geography* ou de numéro thématique de revue comme les « Géographies de l'eau » dans les *Annals of the Association of American Geographers*, une revue scientifique, pluridisciplinaire et internationale, spécialisée sur la question de l'eau, la politique et le développement a récemment vu le jour : *Water Alternatives. A Flow of creative thinking*. Créée en 2008, la revue s'est donné pour objectif d'offrir « un espace de réflexion libre et créatrice, en encourageant la discussion, en mettant à jour des alternatives innovantes, en promouvant des analyses originales et des critiques constructrices »⁵³. Le manifeste de la revue souligne que la dimension politique du développement et de la gestion des ressources en eau à toutes les échelles a été minimisée et que les débats ont été cantonnés à de l'ingénierie sociale. Les coordonnateurs de la revue insistent sur le concept d'échelle affirmant que les solutions en matière de gestion de l'eau sont irrémédiablement liées aux échelles, depuis l'échelle des usagers ou des communautés jusqu'aux échelles des réseaux de distribution et des bassins versants. Attestant de l'engagement des sciences humaines et sociales aux côtés des mouvements sociaux, deux ouvrages ont récemment été publiés, associant chercheurs et activistes, l'un portant sur le droit à l'eau dans différents pays sur tous les continents⁵⁴ et l'autre sur les alternatives à la privatisation dans les Sud⁵⁵.

2. La politique de l'eau réinsérée dans les rapports sociaux de pouvoir des sociétés capitalistes

Dans la lignée des travaux précurseurs de Karl Wittfogel⁵⁶ et de Donald Worster⁵⁷, les recherches contemporaines s'intéressent au lien entre la politique hydraulique nationale et les rapports sociaux de pouvoir. Dans un numéro spécial de la revue *Water Alternatives*⁵⁸, les contributeurs se sont penchés sur le processus historique

⁵² Bakker K, 2003, A political ecology of water privatisation, *Studies in Political Economy*, vol. 10, pp. 35-58, Swyngedouw E, Kaïka M and Castro E, 2002, Urban Water: A Political-Ecology Perspective, *Built Environment*, vol. 28, n°2, pp. 124-137, Ekers M and Loftus A, The power of water: developing dialogues between Foucault and Gramsci, *Environment and Planning D: Society and space*, vol 26, pp 698-718

⁵³ www.water-alternatives.org

⁵⁴ Sultana F and Loftus A, 2011, *The right to water. Politics, governance and social struggle*, Earthscan, Water Text, New York, 288 p.

⁵⁵ McDonald D and Ruiters G, 2012, *Alternatives to Privatization: Public options for essential services in the Global South*, Routledge, New York, 532 p.

⁵⁶ Wittfogel K, 1964, *Le despotisme oriental : étude comparative du pouvoir total*, Editions de Minuit, 671 p.

⁵⁷ Worster D, 1985, *Rivers of empire: Water, aridity, and the growth of the American West*, Oxford University Press, 402 p.

⁵⁸ Molle, F, Mollinga PP et Wester P, 2009, Hydraulic bureaucracies and the hydraulic mission: Flows of water, flows of power, *Water Alternatives*, vol. 2, n°3, pp. 328 - 349

de construction d'une bureaucratie hydraulique ou « hydrocratie » sur tous les continents, dont la mission consiste à développer les infrastructures de production et de transport de l'eau pour les activités économiques (énergie, agriculture et industrie). En concurrence (financière notamment) avec les autres branches de l'appareil d'État, l'action de la bureaucratie hydraulique est prise dans des relations de pouvoir avec les dirigeants politiques locaux, régionaux et nationaux, les propriétaires terriens, les compagnies de construction et les banques de développement⁵⁹, ces puissants acteurs intervenant dans l'exécution (conflictuelle et contradictoire) de la politique hydraulique de l'État. À partir de l'exemple espagnol, Erik Swyngedouw montre que la politique de l'eau est centrale dans la modernisation du pays et qu'elle est liée aux rapports sociaux de classe⁶⁰. Confrontées au déclin de leur position dans la compétition interimpérialiste et à l'intensification des contradictions internes de classes à la fin du XIX^{ème} siècle, les élites politiques et économiques ont développé un projet de transformation de la société et de son environnement (*regeneracionismo*). Dans ce projet de modernisation, l'appropriation, la production et le transport de la ressource hydrique par l'État via la construction de grandes infrastructures hydrauliques sont déterminants. Cette production matérielle est accompagnée d'une production discursive s'appuyant sur une idéologie dominante, qui légitime l'action de l'État et favorise la cohésion nationale. La politique hydraulique de l'État espagnol est en effet censée agir sur la « malchance hydrique » du pays pour le bénéfice de tous, alors qu'elle sert prioritairement les intérêts de la bourgeoisie libérale et permet la reproduction de l'ordre social (de classe).

La dimension idéologique de la politique de l'eau est un axe de recherche majeur des géographes anglophones. L'analyse du discours politique sur l'eau permet de mettre en évidence la réalité matérielle des intérêts particuliers (de classe), défendus et promus par l'État central⁶¹. Cette tendance à prendre en compte la dimension idéale des politiques de l'eau amène les chercheurs Mark Zeitoun et Jeroen Warner à parler d'« hydro-hégémonie »⁶² pour analyser les relations transfrontalières de domination⁶³

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ Swyngedouw E, 2004, Modernity and Hybridity: Nature, Regeneracionismo, and the Production of the Spanish Waterscape, 1890-1930, in Barnes T, Peck J, Sheppard E, and Tickell A (Eds.), *Reading Economic Geography*, Basil Blackwell, Oxford, pp. 189-204 et Swyngedouw E, 2007, Technonatural revolutions: the scalar politics of Franco's hydro-social dream for Spain, 1939-1975, *Transactions of the Institute of British Geographers*, vol. 32, n°1, pp. 9-28

⁶¹ Alatout S, 2003, *Imagining hydrological boundaries, constructing the Nation State: a 'fluid' history of Israel, 1936-1959*. Ph.D. Dissertation, Cornell University, Bakker K, 1999, The politics of hydropower: developing the Mekong, *Political Geography*, n°18, pp. 209-232 ou encore Molle et al., 2009, *op. cit.*

⁶² Zeitoun M and Warner J, 2006, Hydro-hegemony – a framework for analysis of trans-boundary water conflicts, *Water Policy*, n°8, pp. 435–460 et Zeitoun M and Allan A, 2008, Applying hegemony and power theory to transboundary water analysis, *Water Policy*, vol. 10, n°S2, pp. 3 - 12

⁶³ Jägerskog A (dir), 2008, Politics and power : hydro-hegemony, *Water Policy*, vol. 10, n°S2, 138 p.

et de contestation⁶⁴ liées à la ressource hydrique. Il faut souligner que ces dernières recherches font l'objet d'une publication dans la revue officielle du Conseil Mondial de l'Eau, institution qui joue un rôle crucial dans le processus de privatisation et de marchandisation des services urbains de l'eau. Par ailleurs, l'utilisation de cette notion semble être avant tout un outil de gestion des conflits dans les négociations internationales pour l'eau.

Étant donné la place de la politique hydraulique dans la construction du territoire national et de l'État lui-même, l'organisation et le fonctionnement internes de l'« hydrocratie » constituent un objet de recherches émergent qui devrait intéresser davantage les chercheurs⁶⁵. Toujours dans le cas espagnol, Erik Swyngedouw souligne que la nouvelle mission hydraulique de l'État, assignée à une élite technocratique composée d'ingénieurs civils au pouvoir politique grandissant, ne s'est pas déroulée sans entraîner des conflits au sein de l'appareil d'État⁶⁶. Dans l'introduction du numéro spécial de la revue *Water Alternatives*, les chercheurs avancent que l'« hydrocratie » est confrontée depuis 40 ans à des défis majeurs (rivalités entre « hydrocraties » et autres bureaucraties d'État, réduction des financements publics, contestation par les mouvements environnementaux, décentralisation politico-administrative et émergence d'un niveau supranational de gouvernance), qui l'obligent à développer des stratégies visant à sécuriser ses propres intérêts et à s'adapter aux changements.

Si les rapports sociaux de pouvoir inhérents à la politique hydraulique pour les activités économiques à l'échelle nationale ont fait l'objet d'une grande attention de la part des chercheurs, le lien entre pouvoir, politique et eau pour la consommation humaine à l'échelle urbaine constitue également un axe majeur de recherche des géographes anglophones, que ce soit dans les villes du Nord⁶⁷ comme du Sud⁶⁸. Erik Swyngedouw avance que l'eau est essentielle à la reproduction du métabolisme non seulement du corps humain mais aussi de la fabrique urbaine. En raison de cette importance vitale, la circulation urbaine de l'eau est inséparable des flux de pouvoir et de monnaie. L'appropriation, publique ou privée, des mécanismes de production et de distribution de l'eau offre des opportunités de profit et de contrôle social sur des populations captives, mais ouvre aussi la voie à des conflits sociaux. Le géographe avance que les rapports sociaux de pouvoir de genre, de classe et de « race », qui

⁶⁴ Warner J, 2008, Contested hydrohegemony: hydraulic control and security in Turkey, *Water Alternatives*, vol.1, n°2, October, pp. 271 – 288 et Cascão A L, 2008, Ethiopian-challenges to Egyptian hegemony in the Nile Basin, *Water Policy*, vol. 10, n°S2, pp. 13 - 28

⁶⁵ Molle et al., 2009, *op. cit.*

⁶⁶ Swyngedouw, 2004, *op. cit.*

⁶⁷ Gandy M, 1999, The Paris sewers and the rationalization of urban space, *Transactions, Institute of British Geographers*, New Series, vol. 24, n°1, pp. 23-44, Gandy M, 2004, Rethinking urban metabolism: water, space and the modern city, *City*, n° 8, pp. 363-379 et Gandy M, 2004, Water, modernity and emancipatory urbanism, in Lees L (ed), 2004, *The Emancipatory City? Paradoxes and Possibilities*, Sage, London, pp. 178-191

⁶⁸ Swyngedouw, 2004, *Social power and the urbanization of water. Flows of power*, Oxford University Press, 209 p.

opèrent à différentes échelles, depuis l'échelle du corps jusqu'à l'échelle globale du développement inégal en passant par l'échelle urbaine, sont déterminants dans la production et la reproduction de la géographie urbaine de l'eau. Dans l'exemple de Guayaquil, il retrace tout d'abord la production et l'expansion du paysage de l'eau (*waterscape*), dont les successives phases de conquêtes urbaines de l'eau s'inscrivent dans la dynamique des rapports sociaux de classe du capitalisme périphérique équatorien. Le géographe s'intéresse ensuite aux « mandarins de l'eau », c'est-à-dire aux agences de financement internationales, au gouvernement national et au prestataire des services de l'eau, qui organisent et contrôlent les réseaux d'eau dans la ville. Les « barons de l'eau », c'est-à-dire les entrepreneurs privés informels de revente de l'eau par camion-citerne, font enfin l'objet d'une attention particulière en raison du pouvoir qu'ils exercent sur les habitants privés d'accès aux réseaux. Cette position de domination dans l'organisation scalaire du pouvoir leur permet de spéculer sur la rareté de ce bien vital et d'en tirer de substantiels profits.

Inscrite dans les rapports sociaux de pouvoir à différentes échelles, la prestation des services urbains de l'eau a connu des évolutions en matière de propriété et de gestion liées aux contextes économique-politiques. Erik Swyngedouw soutient ainsi que le processus de privatisation des services correspond à la phase contemporaine d'accumulation par expropriation du capital et à la reconfiguration des rapports de pouvoir à travers les échelles (« glocalisation »)⁶⁹. Cette transformation a été rendue légitime et inévitable par la construction d'un cadre discursif et idéologique. À l'opposé des refrains maintes fois entendus décrivant le retrait impuissant de l'État face aux offensives du capital, le géographe défend l'idée que l'État est central dans le processus de privatisation par son rôle de dé-régulation et de re-régulation du secteur. Il s'agit selon lui d'une sorte de « stalinisme de marché ». Après avoir distingué et discuté les notions de privatisation et de commercialisation, Karen Bakker avance aussi que la privatisation des services s'insère dans un processus plus large de transformation institutionnelle, socio-économique et technique qui correspond à une réponse aux besoins du capital et à un mécanisme de redistribution du pouvoir entre les élites locales⁷⁰. Cette transformation se manifeste par des processus interconnectés de territorialisation du pouvoir de l'entreprise (*corporate power*), d'enclosure des « hydro-communs » (c'est-à-dire des modes de gestion communautaires de l'eau) et de pénétration des intérêts des élites urbaines dans l'archipel des villes du Sud. À l'inverse du contexte des villes du Nord, la privatisation des services urbains dans les villes du

⁶⁹ Swyngedouw E, 2004, Privatising H2O. Turning Local Waters into Global Money, *Journal fur Entwicklungspolitik*, vol. 9, n°4, pp. 10-33 et Swyngedouw E, 2005, Dispossessing H2O: The contested terrain of water privatisation, *Capitalism, Nature, Socialism*, vol. 16, n°1, pp. 81-98

⁷⁰ Bakker K, 2003, Archipelagos and networks: urbanization and water privatization in the South, *The geographical journal*, vol. 169, n°4, pp. 328-341 et Bakker K, 2010, *Privatizing water. Governance failure and world's urban water crisis*, Cornell University Press, Ithaca, 296 p.

Sud est multidimensionnelle et affecte les activités artisanales de distribution de l'eau dans les marges urbaines. Au-delà de l'analyse du processus global économique-politique et de la réorganisation des rapports de pouvoir, des études de cas se sont penchées sur les impacts de la privatisation des services dans une posture critique, comme à Buenos Aires⁷¹ ou en Afrique du Sud⁷². Dans une démarche comparative, l'analyse a pu montrer l'échec du processus de privatisation quant aux objectifs d'extension des services dans les quartiers pauvres⁷³.

3. Des recherches sur les résistances et les alternatives dans la perspective d'une démocratisation des services de l'eau

Dans le prolongement de ces analyses critiques, les recherches anglophones se sont intéressées aux processus contestataires pour l'eau, plus particulièrement aux résistances et aux alternatives à la privatisation des services urbains. Dans le cas équatorien, Erik Swyngedouw s'attarde sur la contestation urbaine de l'eau liée à l'exclusion ou à la déficience des réseaux. Il dresse une typologie des stratégies communautaires de résistance (acceptation passive, résistance individuelle, autogestion et mobilisation sociale)⁷⁴. S'appuyant sur l'exemple de la *Federacion de Barrios Suburbanos* (Fédération des Quartiers Populaires Suburbains) de Guayaquil, l'auteur pointe la difficulté pour les communautés organisées de s'extraire des relations politiques clientélistes, qui entraînent leur contrôle par et leur incorporation aux rapports sociaux de domination et empêchent l'émergence d'une lutte des classes pour l'eau. Ces stratégies de canalisation de la contestation ne sont pas l'apanage des élus politiques, puisque les « mandarins de l'eau » ou les « barons de l'eau » tentent également de manipuler les communautés afin de maintenir leur position de pouvoir. Les processus contestataires contre la privatisation des services en Bolivie⁷⁵ ou en Afrique du Sud⁷⁶ ont été étudiés par des géographes, mais ce sont surtout les sociologues et les politistes qui se sont emparés de ces terrains et de ces axes de recherche. Une mention spéciale doit d'ailleurs être faite au cas de la « guerre de l'eau » à Cochabamba en Bolivie, qui a fait l'objet de nombreuses publications de la part de la

⁷¹ Loftus A and Mc Donald D, 2001, Of liquid dreams: a political ecology of water privatization in Buenos Aires, *Environment and Urbanization*, vol. 3, n°2, pp. 179-199

⁷² Mc Donald D and Ruiters G, 2004, *The age of commodity: Water privatisation in southern Africa*, Earthscan, London, 320 p.

⁷³ Budds J and McGranahan G, 2003, Are the debates on water privatization missing the point? Experiences from Africa, Asia and Latin America, *Environment and Urbanization*, vol. 15, n°2, pp. 87-113

⁷⁴ Swyngedouw E, 2004, *op. cit.*

⁷⁵ Perreault T, 2006, From the *Guerra del agua* to the *Guerra del gas*: Resource governance, popular protest and social justice in Bolivia, *Antipode*, vol. 38, n° 1, pp. 150-172

⁷⁶ Mc Donald D and Ruiters G, 2004, *op. cit.*

politiste Susan Spronk⁷⁷. S'inspirant des travaux de David Harvey, elle réinsère ce mouvement social dans le contexte économique-politique du capitalisme néolibéral, de la recomposition des classes sociales et des mutations de l'action collective en Bolivie. La Coordination de Défense de l'Eau et de la Vie, qui a dirigé le mouvement social, correspond, selon elle, à l'émergence d'un nouveau sujet politique, basé sur une organisation et des revendications démocratiques. Susan Spronk et Philip Terhorst se sont particulièrement intéressés à l'analyse discursive et organisationnelle des mouvements sociaux contemporains pour l'eau, que ceux-ci se déploient aux échelles locales, régionales, nationales ou transnationales (*global water justice movement*)⁷⁸. Inscrites à l'origine dans une stratégie défensive, les coalitions d'Organisations du Mouvement Social (OMS) ont progressivement défendu des alternatives démocratiques, publiques et/ou communautaires à la privatisation des services. Les chercheurs reconnaissent la diversité (idéologique et politique) des OMS, mais soulignent qu'elles ont en commun de défendre l'universalisation de l'accès à l'eau et à l'assainissement par un processus de démocratisation des services, c'est-à-dire d'intervention des OMS à toutes les échelles, du local au global, dans la politique de l'eau. Selon les auteurs, les mouvements sociaux pour l'eau ont un potentiel contre-hégémonique. Certaines OMS militent d'ailleurs explicitement en faveur d'une perspective (socialiste) de transformation de la société⁷⁹.

Karren Bakker est l'une des géographes à s'être le plus intéressée aux revendications et aux alternatives à la privatisation des services, inscrivant ses recherches dans le débat sur le post-néolibéralisme⁸⁰. Elle questionne la pertinence et l'efficacité de la revendication centrale du mouvement anti-privatisation, le « droit humain à l'eau », en pointant notamment la confusion opérée autour du lien entre droits humains et droits de propriété⁸¹. Pour la géographe, « les droits humains sont individualistes, anthropocentriques, étatico-centrés et compatibles avec la prestation du service d'eau par le secteur privé ». Ils constitueraient donc un choix stratégique limité pour s'opposer à la privatisation de l'eau. Elle souligne que le droit humain à l'eau a été appliqué dans certains pays avec le recours à des formes de privatisation. Dans le

⁷⁷ Spronk S and Webber J, 2007, Struggles against Accumulation by Dispossession in Bolivia: The Political Economy of Natural Resource Contention, *Latin American Perspectives*, vol. 34, n°2, pp. 31-47, Spronk S, 2007, Roots of Resistance to Urban Water Privatization in Bolivia: Public Services, the 'New Working Class' and the Crisis of Neoliberalism, *International Labor and Working Class History*, n°71, pp. 8-28, Spronk S and Crespo Flores C, 2008, Water, National Sovereignty and Social Resistance: Bilateral Investment Treaties and the Struggles against Multinational Water Companies in Cochabamba and El Alto, Bolivia, *Law, Social Justice and Global Development*, n°1, 13 p.

⁷⁸ Terhorst P, 2009, *The role of social movements in developing public alternatives in water urban water services*, PhD of philosophy, Loughborough University, 367 p. et Spronk S and Terhorst P, 2012, Social movement struggles for public services, in McDonald and Ruiters, 2012, *op. cit.*

⁷⁹ *Ibid.*

⁸⁰ Bakker, 2013, *op. cit.*

⁸¹ Bakker K, 2007, The "commons" versus the "commodity": alterglobalization, anti-privatization and the human right to water in the global South, *Antipode*, vol. 39, n°3, june, pp. 430-455

même temps où les firmes transnationales reprennent à leur compte la revendication du droit humain à l'eau, elles reconnaissent les barrières à l'expansion du marché des services dans le Sud et opèrent un repli stratégique vers les pays plus sécurisés. Retrait qui serait lié à la marge, selon la géographe, aux campagnes du mouvement anti-privatisation de l'eau. La revendication du « commun »⁸² portée par le mouvement altermondialiste et la mise en avant de l'alternative communautaire⁸³ par le mouvement anti-privatisation ouvrirait davantage de possibilités pour lutter contre la privatisation et la marchandisation de l'eau. Cependant, cette revendication et cette alternative ne sont pas, elles non plus, exemptes d'ambiguïtés. Karen Bakker avance là aussi la possible convergence entre pro et anti néo-libéralisation des services de l'eau, sur la critique de l'État prestataire et le recours à une implication communautaire plus grande dans la prestation des services. La géographe souligne que les hypothèses des défenseurs du modèle communautaire comme alternative à la privatisation des services posent des problèmes : *a priori* d'une meilleure responsabilité vis-à-vis du public et du privé ; lien mécanique entre organisation communautaire et changement dans les comportements ; essentialisation ou romantisation de la communauté⁸⁴ ; gestion communautaire comme unique solution aux problèmes de gestion des services. Face à ces critiques, Karen Bakker avance néanmoins que la notion de « commun » pose correctement le problème de la propriété en opposant collectif et privé⁸⁵ et que celle de communauté permet de sortir du dualisme entre public et privé dans le débat sur le mode de prestation des services⁸⁶.

L'ouvrage *Alternatives to privatisation in the Global South*, dirigé par Donald Mc Donald et Greg Ruiters, a pour objectifs de donner consistance et cohérence aux recherches isolées et lacunaires sur les expériences existant d'alternatives à la privatisation (et à l'étatisation) des services (de l'eau) et de participer à la construction et à l'affirmation d'une contre-hégémonie néolibérale⁸⁷. Les auteurs définissent les alternatives à la privatisation des services suivant deux groupes : entités publiques et organisations « non étatiques » (à but non lucratif, égalitaires et démocratiques)⁸⁸. Les deux coordonnateurs de l'ouvrage précisent que ces deux catégories peuvent s'exclure ou se combiner, mais qu'il n'existe pas réellement de frontière hermétique entre privatisation

⁸² *Ibid.*

⁸³ Bakker K, 2008, The ambiguity of community: debating alternatives to private-sector provision of water supply, *Water Alternatives*, vol. 1, n°2, pp. 236-252

⁸⁴ Les communautés sont interprétées comme « des structures sociales relativement équitables, cohérentes, en dépit du fait que des relations de pouvoir et l'allocation de ressources inéquitables existent à l'intérieur des communautés » (Bakker, 2007, *op. cit.*).

⁸⁵ Bakker, 2007, *op. cit.*

⁸⁶ Bakker, 2008, *op. cit.*

⁸⁷ Mc Donald A and Ruiters G, 2012, Introduction: in search of alternatives to privatisation, in McDonald and Ruiters, 2012, *op. cit.*

⁸⁸ *Ibid.*

et alternative⁸⁹. L'avantage de cette définition est de permettre l'analyse d'un vaste éventail d'expériences. Dans le chapitre portant sur l'Amérique latine et les Caraïbes, Susan Spronk, Carlos Crespo et Marcela Olivera se sont intéressés à 26 cas d'alternatives à la privatisation de différentes tailles, échelles, espaces, modes de propriété et de gestion⁹⁰. Au sein de ce panorama, la Bolivie semble être une terre privilégiée d'alternatives (9 cas recensés sur 26 dont 3 dans la ville de Cochabamba). Essayant de tirer des enseignements généraux de l'étude de ces alternatives en matière d'universalisation des services, ils soulignent qu'il n'existe pas de modèle ou d'exemple parfait, mais que la propriété sociale et la gestion démocratique sont des caractéristiques importantes des expériences réussies, en opposition à l'ancienne conception du secteur public, c'est-à-dire la centralisation et la bureaucratisation étatique. Les auteurs insistent sur le risque d'instrumentalisation et de perte d'autonomie des OMS face aux gouvernements se revendiquant de la nouvelle gauche socialiste latino-américaine (Bolivie, Équateur et Venezuela). On retrouve cette méfiance vis-à-vis de l'État bolivien dans l'ouvrage *The Right to water*⁹¹. Le rapport à l'État dans une perspective de transformation des services (et de la société) est une question récurrente dans les recherches anglophones⁹².

À la suite de l'analyse de la privatisation, des résistances et des alternatives, les chercheurs (notamment les géographes) développent des pistes stratégiques pour les mouvements sociaux dans une perspective de transformation sociale. David McDonald et Greg Ruiters défendent ainsi les principes de démocratie et d'égalité afin de libérer l'État du contrôle des élites et des FTN et de repousser les frontières du marché⁹³. Ancrée dans un projet politique de démocratisation écologique, Karen Bakker plaide quant à elle pour le recours à une stratégie progressiste basée sur une double tactique : réformer plus qu'abolir la gouvernance étatique ainsi que favoriser et partager des modèles alternatifs locaux de gestion de l'eau⁹⁴. Erik Swyngedouw propose des axes stratégiques de résistance pour une politique urbaine de l'eau émancipatrice dans une perspective ascendante, depuis l'échelle locale jusqu'à l'échelle internationale⁹⁵. Il met tout d'abord l'accent sur la nécessaire organisation et mobilisation des communautés locales. Elles doivent être impliquées dans la planification, le développement et la

⁸⁹ A titre d'exemples, les auteurs avancent qu'une entité publique peut être régie par des principes de marchandisation des services ou que la prestation des services par une ONG ou une communauté peut être considérée comme relevant du secteur privé.

⁹⁰ Spronk S, Crespo C and Olivera M, 2012, Struggles for water justice in Latin America. Public and "social-public" alternatives, in McDonald and Ruiters, 2012, *op. cit.*

⁹¹ Bustamente R, Crespo C et Walnycki AM, 2011, Seeing through the concept of water as a human right in Bolivie, in Sultana and Loftus, 2011, *op. cit.*

⁹² Spronk S y Crespo Flores C, 2007, *Después de las guerras del agua*, CESU-UMSS / Plural Editores, La Paz, Bolivia, 245 p., Spronk and Terhorst, 2012, *op. cit.* et Spronk, Crespo and Olivera, 2012, *op. cit.*

⁹³ McDonald and Ruiters, 2012, *op. cit.*

⁹⁴ Bakker, 2007, *op. cit.*

⁹⁵ Swyngedouw, 2004, *op. cit.*

gestion des services et être en mesure de planifier et d'exécuter elles-mêmes des projets communautaires de production et de distribution de l'eau. L'État local est ensuite considéré comme un acteur central du projet politique, étant donné la position d'interlocuteur privilégié qu'il occupe entre les communautés et le prestataire des services. La municipalité peut en effet faire pression sur le prestataire pour l'amélioration de l'accès à l'eau et favoriser la participation des usagers au service. Par ailleurs, l'État local peut participer à la réduction des inégalités de consommation, par la transformation de la structure tarifaire, et à la réappropriation de la manne financière du marché de revente d'eau, par la régulation ou la suppression des « barons de l'eau ». Une politique urbaine de l'eau émancipatrice doit enfin dépasser l'échelle de la production et de la distribution de l'eau et intégrer des stratégies scalaires de lutte portant sur les échelles nationale et internationale, parce que ces échelles sont centrales dans la répartition du financement et l'organisation institutionnelle du secteur. Le projet politique émancipateur développé par Erik Swyngedouw inscrit la revendication du droit à l'eau dans le droit à la ville formulé par Henri Lefebvre. Dans le manifeste pour une écologie politique urbaine, les auteurs défendent la démocratisation de la production socio-environnementale, c'est-à-dire le déploiement de stratégies qui permettent une distribution du pouvoir social plus équitable et une production de l'environnement plus inclusive⁹⁶.

Synthèse a-critique

Des géographes anglophones ont participé au développement d'une approche critique des rapports sociaux de pouvoir liés à l'eau, en mettant notamment l'accent sur leur dimension scalaire. La politique nationale de l'eau vise ainsi à mettre en valeur la ressource hydrique pour l'économie capitaliste. À ce titre, la bureaucratie hydraulique (« hydrocratie »), branche spécialisée de l'appareil d'État chargée d'élaborer et d'exécuter la politique de l'eau, est soumise aux rapports sociaux de classe. La construction de grandes infrastructures hydrauliques (dimension matérielle) s'accompagne d'un discours (dimension idéale) qui légitime l'action de l'État et l'ordre social (de classe). Bien que les chercheurs ayant développé la notion d'« hydro-hégémonie » soient plus ou moins liés aux institutions internationales et aient élaboré un cadre théorique et méthodologique pragmatique pour la gestion des conflits internationaux, il me semble que cette notion est intéressante à mobiliser pour l'analyse des rapports sociaux de domination, à partir du moment où elle est réinsérée dans un cadre théorique critique (marxiste).

⁹⁶ Heynen N, Swyngedouw E and Kaika M, 2006, *In the Nature of Cities: Urban Political Ecology and the Politics of Urban Metabolism*, Questioning Cities, Routledge, 288 p.

Les rapports sociaux de pouvoir opèrent également à l'échelle urbaine de la production et de la distribution de l'eau pour la consommation humaine. En raison de l'importance vitale de l'eau, l'appropriation et la marchandisation de la ressource et des infrastructures permettent le contrôle des usagers et la réalisation de profits. Dans un contexte d'urbanisation capitaliste, la production des réseaux par la puissance publique dans les villes des pays du Sud a entraîné des inégalités d'accès et de consommation, renforçant la ségrégation urbaine. Insérés dans le processus contemporain de réorganisation des échelles du pouvoir (« glocalisation »), les services publics de l'eau ont été appropriés par des Firmes Transnationales, sous le regard bienveillant des gouvernements nationaux.

Face aux implications sociales de la privatisation des services urbains de l'eau, des résistances et des alternatives ont émergé à différentes échelles, qui ont été prises pour objet de recherches. Que ce soit dans l'analyse des revendications ou des expérimentations, les chercheurs mettent en avant l'aspiration à une démocratisation des conditions de production et de distribution de l'eau par les Organisations du Mouvement Social ou les coalitions d'OMS. Ils défendent également le potentiel révolutionnaire de ces processus contestataires, en raison précisément du caractère vital de l'eau. Cela étant dit, les recherches pointent les risques d'instrumentalisation politique des résistances et des alternatives par l'État. Ces investigations sont placées sous le signe de l'engagement, de la prise de parti des chercheurs aux côtés des mouvements sociaux et des communautés locales pour la transformation démocratique des rapports sociaux de pouvoir.

Conclusion. Éléments de la praxis contemporaine en géographie

La comparaison des recherches contemporaines en géographie sur l'eau entre la France et le monde anglophone met en évidence des différences théoriques, méthodologiques et thématiques majeures. Dans une démarche théorique peu critique, dont la gouvernance constitue la clef de voûte conceptuelle, la tendance dominante de la géographie française s'intéresse au réagencement du système d'acteurs urbain, consécutif à la privatisation des services, sans réellement questionner ni encore moins remettre en cause les fondements économique-politiques de ce processus. Dans ce cadre, la contestation pour l'eau n'est entendue que comme la naissance d'un nouvel acteur, l'usager, qui devrait trouver sa place dans la gouvernance urbaine. À l'inverse, les chercheurs anglophones, en géographie et plus largement en sciences humaines et sociales, ont développé un positionnement théorique critique sur les politiques nationales et urbaines de l'eau ainsi que sur la contestation et la recherche d'alternatives à la privatisation des services. Ces chercheurs tendent à s'engager auprès des acteurs du mouvement social afin d'agir en faveur de la transformation

démocratique et écologique de la société. Les différences entre les géographies française et anglophone peuvent s'expliquer par la structuration historique du champ disciplinaire.

Une géographie française réticente aux théories critiques et aux objets politiques

Fabrice Ripoll avance l'hypothèse que la réticence de la géographie française à s'emparer des processus politiques réside dans le positionnement de la discipline au sein des sciences humaines et sociales, qui peine à prendre pleinement la société pour objet⁹⁷. Les géographes se raccrocheraient à l'espace comme un moyen d'affirmer leur identité et leur indépendance vis-à-vis des disciplines concurrentes (sciences politiques et sociologies). Ces dernières ne se privent pas d'ailleurs d'intégrer l'espace dans leurs analyses, que l'on pense aux travaux de Manuel Castells⁹⁸ ou d'Henri Lefebvre⁹⁹ par exemple. Par ailleurs, Fabrice Ripoll soutient que la recherche française (et pas seulement la géographie) a historiquement rejeté ou négligé les processus politiques contestataires et *a fortiori* révolutionnaires, car ces objets politiques étaient considérés comme illégitimes, événementiels et irrationnels. Mais c'est aussi et peut-être surtout le soupçon de partialité ou d'absence d'objectivité des chercheurs qui s'intéresseraient à ce type d'objet, qui a pu freiner l'émergence d'une géographie étudiant les résistances et les alternatives à l'ordre social dominant. Cette injonction à la neutralité (confondue, parfois à dessein, avec le souci d'objectivation) pourrait également expliquer la difficulté à construire et à maintenir un projet scientifique critique au sein de l'institution universitaire française. Au-delà de la résurgence ponctuelle et, à quelques rares exceptions, individuelle et isolée de chercheurs défendant une géographie critique et engagée, l'implication des géographes français dans la transformation sociale est restée marginale. Il me semble néanmoins important de citer les apports de certains géographes : la géographie d'inspiration anarchiste d'Élisée Reclus dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle et début du XX^{ème} siècle ; l'approche de la géographie sociale, de Pierre Georges aux rédacteurs du « manuel de 1984 » ; la géographie politique de Yves Lacoste.

La géographie contemporaine française sur l'eau s'insérerait alors dans le prolongement d'une trajectoire historique dominante visant l'analyse « objective » des phénomènes sociaux dans l'espace. On peut faire l'hypothèse que l'orientation actuelle

⁹⁷ Ripoll F, 2005, *La dimension spatiale des mouvements sociaux. Essais sur la géographie et l'action collective dans la France contemporaine à partir des mouvements de « chômeurs » et « altermondialistes »*, thèse de doctorat en géographie, Université de Caen, 741p.

⁹⁸ Castells M, 1981, *La question urbaine*, Maspero, Fondations, Paris, 526 p.

⁹⁹ Lefebvre H, 2000, *La production de l'espace*, Economica, Ethnosociologie, 512 p.

de l'enseignement supérieur et de la recherche en France devrait renforcer cette tendance lourde. Les réformes néolibérales successives, de droite comme de gauche, entraînent une contractualisation de la recherche sur projet et une « autonomie » autoritaire des établissements scientifiques. Ces politiques structurelles favorisent le pilotage économique et politique de la recherche, dont l'objectif est d'insérer la France dans une Europe aspirant à devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique au monde. Cette mainmise de l'État (central et régional) et du monde de l'entreprise sur la recherche devrait avoir pour conséquence de marginaliser voire d'empêcher des recherches qui seraient fondées sur des théories critiques et qui étudieraient des phénomènes sociaux contestataires ou révolutionnaires. Sans parler du recrutement des chercheurs dans l'institution... Cependant, de récentes initiatives collectives laissent entrevoir que le champ disciplinaire n'est pas complètement fermé. Les chercheurs isolés ayant un positionnement critique et/ou s'intéressant aux processus de transformation de la société tentent de s'organiser. Je songe par exemple à la création de la revue *Justice spatiale* en 2009, à la publication en 2012 du numéro thématique de la revue *Carnets de géographes* intitulé « Géographies critiques » ou encore à l'organisation du colloque *Espace et rapports sociaux de domination. Chantiers de recherche* à l'université de Paris-Est Marne-la-vallée en septembre 2012.

De la géographie radicale aux géographies critiques anglophones

Dans la géographie anglophone, un courant défini comme radical a émergé dans les années 1960. Des chercheurs se réclamant de la *radical geography* rejetaient la praxis dominante de la discipline qui se présentait comme objective, mais entretenait des liens étroits avec l'État et les intérêts économiques capitalistes¹⁰⁰. Opposés au colonialisme, à l'impérialisme et au capitalisme, ces géographes étaient néanmoins issus de cultures politiques différentes (anarchiste, marxiste, anticolonialiste, etc.), ce qui explique l'utilisation du terme radical¹⁰¹. Ces géographes ont initié des développements théoriques à partir de la lecture de l'œuvre de Marx et poursuivi des axes de recherche portant sur la pauvreté, la justice sociale et le sous-développement¹⁰². Bien que résolument tournée vers le débat théorique, la géographie radicale défend un engagement de terrain et politique des chercheurs, assumant et revendiquant l'absence

¹⁰⁰ Peet R, 1977, The development of radical geography in the United States, *Progress in Human Geography*, vol. 1, n°2, pp. 240-263

¹⁰¹ Gintrac C, 2012, Géographie critique, géographie radicale : comment nommer la géographie engagée ?, *Carnets de géographe*, n°4 [en ligne] http://www.carnetsdegeographes.org/carnets_recherches/rech_04_04_Gintrac.php

¹⁰² Peet R, 2000, Commentary. Celebrating thirty years of radical geography, *Environment and planning A*, vol. 32, pp. 951-953

d'objectivité dans la recherche¹⁰³. Sur le plan institutionnel, ce courant a créé la revue *Antipode* et s'est diffusé dans le monde académique américain, disposant d'une incontestable reconnaissance intellectuelle. À partir des années 1980, la géographie radicale commence à être critiquée pour son excès de structuralisme et d'économisme. Les géographies critiques rejettent l'analyse économique-politique, centrée sur les rapports de classes, et élargissent les approches et les objets de recherche (féminisme, postcolonialisme, environnementalisme, etc.). La remise en cause de la géographie radicale est par ailleurs accentuée par l'importation des philosophies qualifiées de poststructuralistes ou postmodernes¹⁰⁴. Comme le souligne Cécile Gintrac, la géographie radicale est aujourd'hui rattachée à un courant de pensée plus large et éclectique qui s'est développé sur sa remise en cause¹⁰⁵.

Récemment, Neil Smith affirmait que la naissance et le maintien d'une géographie radicale et/ou critique aux États-Unis étaient paradoxalement liés au libéralisme étasunien¹⁰⁶. L'indépendance qui caractérise le système universitaire américain permet l'existence de refuges pour radicaux, ce qui ne serait plus le cas au Royaume-Uni et plus largement en Europe. Le géographe d'origine écossaise soulignait ainsi que les réformes néolibérales de Margaret Thatcher et de Tony Blair avaient entraîné la centralisation étatique et la bureaucratisation de l'enseignement supérieur et de la recherche. Dans ce contexte, la géographie radicale et/ou critique aurait perdu de sa superbe au profit d'une géographie humaine culturaliste. Bien que la géographie radicale et critique soit principalement américaine et que le système universitaire britannique contemporain soit davantage verrouillé et étatisé qu'auparavant, l'émergence de recherches critiques mises à jour sur la question de l'eau au Royaume-Uni peut s'expliquer par la trajectoire de chercheurs comme David Harvey (enseignant à l'université d'Oxford entre 1987 et 1993) ou Doreen Massey (professeure de géographie à la *Open University* jusqu'en 2009). La présence de ces géographes au Royaume-Uni et l'unité linguistique (relative) du monde anglophone permettent sans doute la permanence et la circulation des idées critiques et radicales. Le parcours du géographe Erik Swyngedouw, auquel j'ai fait amplement référence, pourrait confirmer cette hypothèse. Enseignant à l'université d'Oxford de 1988 à 2006, il a soutenu sa thèse de doctorat sous la direction de David Harvey à la *Johns Hopkins University* de Baltimore aux États-Unis en 1991.

¹⁰³ Peet, 1977, *op. cit.*

¹⁰⁴ Peet, 2000, *op. cit.*

¹⁰⁵ Gintrac, 2012, *op. cit.*

¹⁰⁶ Smith N, 2012, The futur is radically open, communication au colloque *Espace et rapports sociaux de domination*, organisé par le laboratoire Analyse Comparées des Pouvoirs, Université Paris-Est, Marne-la-Vallée, 20 – 21 septembre

La recherche présentée dans ce texte s'inscrit dans une géographie sociale, radicale et critique s'intéressant à la dimension spatiale des rapports sociaux de domination et d'émancipation. Comme le martèle Erik Swyngedouw, la géographie urbaine de l'eau dépend des rapports sociaux de pouvoir inscrits à différentes échelles. La prestation des services urbains de l'eau par l'« hydrocratie » s'insère plus largement dans la construction de l'appareil d'État et dans la configuration des rapports sociaux de classes. À ce titre, l'appropriation privée des services par des firmes transnationales à la périphérie du système monde capitaliste correspond à la reconfiguration scalaire des rapports de pouvoir économique-politiques contemporains. À partir des analyses portant sur les résistances et les alternatives à la privatisation des services, les chercheurs en sciences humaines et sociales mettent l'accent sur la nécessaire démocratisation des conditions de la production et de la distribution de l'eau, de l'échelle locale à l'échelle mondiale. C'est précisément sur ce dernier point que je souhaite prolonger l'analyse, c'est-à-dire sur la dimension scalaire des processus contestataires et révolutionnaires en faveur d'une reconfiguration démocratique des échelles du pouvoir.

Chapitre 2. Les échelles de la domination et de l'émancipation

La géographie sociale considère l'espace comme une construction des sociétés, c'est-à-dire qu'il n'existe pas d'espace en soi, absolu et extérieur aux processus sociaux. Au-delà de ce consensus, s'est fait jour un débat, initié en France notamment, sur le statut de l'espace. La géographie sociale d'inspiration marxiste appréhende l'espace dans une relation dialectique avec la société. La méthode dialectique pour définir l'espace s'est à la fois développée en France avec la géographie sociale de l'ouest¹⁰⁷ et dans le monde anglophone avec le matérialisme historico-géographique¹⁰⁸. Critiquant cette démarche qu'ils considèrent comme disjonctive, c'est-à-dire fondée sur une symétrie abusive entre espace et société, Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre proposent une approche dimensionnelle de l'espace¹⁰⁹. Si la thèse n'a pas pour objectif de prendre part à ce débat ni encore moins de trancher entre l'un ou l'autre de ces positionnements, la distinction entre les dimensions spatiales du social intériorisé, social institutionnalisé et social matérialisé me paraît intéressante à retenir pour l'analyse géographique des rapports sociaux contemporains.

L'analyse de la dimension spatiale des sociétés capitalistes contemporaines nécessite une théorie de l'organisation et du fonctionnement du monde social. Le marxisme offre une grille d'analyse toujours aussi pertinente pour penser la critique et le dépassement du capitalisme. L'intérêt du marxisme réside en effet dans la combinaison d'outils conceptuels pour analyser les rapports sociaux capitalistes d'exploitation et de domination et pour agir en faveur d'une transformation radicale, égalitaire et démocratique de la société. La définition du marxisme comme philosophie de la praxis par Antonio Gramsci prend ainsi tout son sens¹¹⁰. C'est d'ailleurs à cet engagement politique que le matérialisme historico-géographique de David Harvey nous invite, à construire une géographie populaire, acceptant l'impératif d'intégrité scientifique et de non-neutralité idéologique, qui participe à la définition d'un projet politique de

¹⁰⁷ Frémont A, Chevalier J, Hérin R et Renard J, 1984, *Géographie sociale*, Masson, Paris, 387 p.

¹⁰⁸ Harvey D, 1996, *Justice, nature and the geography of difference*, Blackwell Publishers, Oxford, 468 p. et Swyngedouw E, 2000, The Marxian alternative: historical-geographical materialism and the political economy of capitalism, in Sheppard E and Barnes TJ (eds), *A companion to economic geography*, Blackwell Publishers, Oxford, 518 p.

¹⁰⁹ Voir Ripoll, 2005, *op. cit.* et Veschambre V, 2008, Pour une approche dimensionnelle de l'espace... et une géographie sociale de plain-pied avec les autres sciences sociales, communication au colloque *Espaces et sociétés aujourd'hui*, organisé par le laboratoire ESO, Rennes, 16 p.

¹¹⁰ Gramsci A, 2011, *Guerre de mouvement et guerre de position*, textes choisis et présentés par Razmig Keucheyan, Editions La Fabrique, Paris, 318 p.

transition du capitalisme vers le socialisme en termes historico-géographiques¹¹¹. Cela étant dit, ce « paradigme complet » a été remis en cause dans les années 1970, aussi bien dans les organisations du mouvement social que dans les sciences humaines et sociales. Les pensées et pratiques critiques ont mis l'accent sur la multiplication des sujets de l'émancipation et l'abandon d'une vision « stato-centriste » du pouvoir¹¹². Ces deux axes renvoient à la focalisation de la pensée marxiste sur le prolétariat, comme sujet de l'émancipation, et sur l'État, comme moyen de la révolution.

L'acceptation du pouvoir chez Michel Foucault a participé à ce tournant des pensées critiques en se diffusant dans le champ scientifique. Dans la géographie anglophone, les réflexions du philosophe français ont été appropriées tardivement¹¹³. La géographie critique s'est focalisée sur la dimension spatiale des relations de pouvoir. La géographie radicale marxiste a également mobilisé le concept de pouvoir, y compris sans en faire une définition minimale. L'intégration du concept foucauldien de pouvoir dans la théorie marxiste de la société permet à mon sens de se prémunir des dérives économistes et fonctionnalistes du marxisme et d'ouvrir la voie à une définition dynamique des multiples formes de la domination, préalable nécessaire à la recherche de l'émancipation. L'articulation théorico-conceptuelle des systèmes de pensée marxien et foucauldien permet d'envisager la question l'État dans les processus révolutionnaires sous un autre jour. Il me paraît en effet difficile d'envisager la transformation sociale sans prendre au sérieux l'institution politique. L'État est par ailleurs considéré par les acteurs des processus contestataires et révolutionnaires que j'étudie par la suite, comme un agent à la fois de la domination (capitaliste), mais aussi de l'émancipation (socialiste). Au terme de ce détour théorique, j'essaie de dégager des pistes permettant de penser la dimension scalaire des processus de transformation démocratique de la société.

Avant de m'engager dans cette discussion théorique, je vais aborder le concept d'échelle dans la géographie anglophone, concept qui est entendu, pour reprendre les mots de Fabrice Ripoll, comme l'une des dimensions spatiales du social institutionnalisé.

¹¹¹ Harvey D, 1984, On the history and present condition of geography : an historical materialist manifesto, *The professional geographer*, vol. 36, n°1, pp. 1-11

¹¹² Keucheyan R, 2010, *Hémisphère gauche. Une cartographie des nouvelles pensées critiques*, La Découverte, Zones, Paris, 317 p.

¹¹³ A titre d'exemple, je citerais quatre ouvrages me semble-t-il majeurs dans la littérature anglo-américaine contemporaine : Sharp J and al., 2000, *Entanglements of power. Geographies of domination / resistance*, Routledge, Critical geography, New York, 320 p., Herod A et Wright M, 2002, *Geographies of power: placing scale*, Blackwell Publishing, 328 p., Allen J, 2003, *Lost geographies of power*, Blackwell Publishers, Oxford, 232 p., et Crampton J and Stuart E, 2007, *Space, knowledge and power: Foucault and geography*, Ashgate Publishing, 377p.

I. La dimension scalaire des rapports de pouvoir dans les sociétés capitalistes contemporaines

Le concept d'échelle dans la géographie radicale et critique anglophone est omniprésent mais contesté. Après avoir présenté la place qu'il occupe dans la discipline et apporté des éléments de définition des échelles en lien avec le concept de pouvoir, je m'attacherai à inscrire ces développements dans le contexte des sociétés capitalistes contemporaines à l'aide des travaux des géographes radicaux d'orientation marxiste. Ce cadrage du concept et du contexte me permettra d'aborder la politique scalaire actuelle des organisations du mouvement social, dont la stratégie tend à mettre l'accent sur l'échelle mondiale des processus économique-politiques.

1. Le concept d'échelle dans la géographie anglophone

1.1. *L'échelle, un concept polémique dans la géographie radicale et critique anglophone*

À partir des années 1980, la géographie radicale anglophone a multiplié les travaux sur les échelles (*scalar turn*) dans le prolongement du matérialisme historico-géographique de David Harvey¹¹⁴. À titre d'exemple, il est possible de distinguer dans les précurseurs : Peter Taylor¹¹⁵, Neil Smith¹¹⁶ ou encore David Delaney et Helga Leitner¹¹⁷. Les racines économique-politiques de ses recherches, développées par la géographie radicale, peuvent expliquer que les analyses aient privilégié des objets tels que le capitalisme et l'État, en se focalisant sur le contenu d'une échelle particulière, l'échelle nationale, au détriment des relations entre échelles et des processus de construction, déconstruction, reconstruction et contestation des échelles. Entre les précurseurs et les recherches contemporaines, les géographes critiques ont cherché à complexifier la théorisation de la dimension scalaire des sociétés et à porter leur regard sur d'autres objets de recherche comme le genre, la « race », l'environnement ou encore les mouvements sociaux. Face à la domination conceptuelle des échelles dans la géographie radicale et critique anglophone, les chercheurs se sont attaché à

¹¹⁴ Keil R and Mahon R, 2009, *Leviathan undone? Towards a political economy of scale*, University of British Columbia Press, Canada, 380 p.

¹¹⁵ Taylor P 1982 A materialist framework for political geography, *Transactions of the Institute of British Geographers*, NS 7, pp. 15–34

¹¹⁶ Smith N, 1992, Contours of a spatialized politics: homeless vehicles and the production of geographical space, *Social Text*, n°33, pp. 54–81 et Smith N, 1993, « Homeless/global: scaling places », in Bird J, Curtis B, Putnam T, Robertson G and Tickner L (eds), *Mapping the futures: local cultures, global change*, Routledge, London, pp. 87–119

¹¹⁷ Delaney D and Leitner H, 1997, The political construction of scale, *Political Geography*, NS 6, pp. 93–7. Ce texte est une introduction au numéro special de la revue intitulée *Political geography of scale*.

complexifier l'analyse de la dimension spatiale des sociétés, ce qui a entraîné d'intenses débats dans la discipline. Si des géographes ont œuvré à une hybridation du concept d'échelle avec celui de réseau (Swyngedouw et Brenner), d'autres ont tenté de minorer le recours aux échelles en mettant l'accent sur les réseaux (Cox et Massey) tandis que certains géographes ont milité pour un abandon pur et simple du concept d'échelle (Allen et Marston).

Dans l'ouvrage *Lost geographies of power*, John Allen tient à réaffirmer l'importance de la dimension spatiale dans l'exercice du pouvoir. Le pouvoir est un effet relationnel des interactions sociales à la différence des ressources prises dans une tension entre fixation et mobilité. Selon le géographe, l'exercice du pouvoir « comble la distance entre ici et là-bas », entre le lieu de mobilisation des ressources et le lieu de production de ses effets, et cela « à travers la succession de relations intermédiaires ou à travers l'établissement d'une présence simultanée »¹¹⁸. Défendant une « vision topologique des relations sociales », John Allen rejette le concept d'échelle au profit de celui de réseau. Dans la même veine, Sallie Marston, Jean-Paul Jones III et Keith Woodward critiquent la supposée hiérarchie intrinsèque aux échelles. Ils militent pour une ontologie plate, à l'appui des travaux de Bruno Latour ou de Gilles Deleuze et Félix Guattari, et privilégient une approche horizontale de la société où les sites sont mis en relation par les réseaux¹¹⁹. En réponse à cette offensive contre les échelles, Helga Leitner et Byron Miller reconnaissent la trop grande importance accordée aux échelles dans la littérature géographique et la conception hiérarchisée descendante des échelles. Cependant, ils réfutent l'appel des auteurs à supprimer les échelles et à recourir à une ontologie plate¹²⁰. Pour eux, Marston et al. partent de présupposés erronés sur les échelles et mobilisent un cadre théorique idéalisé de l'acteur – réseau. Ainsi, ils confondent hiérarchie et verticalité dans la définition des échelles et ignorent les hiérarchies de pouvoirs et la reproduction des inégalités dans les réseaux. Helga Leitner et Byron Miller défendent à l'inverse que

« la reconnaissance des arrangements scalaires et de l'existence des asymétries de pouvoir est cruciale pour une politique progressiste, à la fois en termes de développement d'espaces d'alternative politique et le déploiement de stratégies socio-spatiales de résistance »¹²¹.

Ce débat sur le concept d'échelle dans la géographie anglophone a permis de clarifier la position des géographes et de complexifier l'analyse de la dimension scalaire des sociétés capitalistes.

¹¹⁸ Allen, 2003, *op. cit.* p. 2

¹¹⁹ Marston S A, Jones III J P and Woodward K 2005, Human geography without scale, *Transactions of the Institute of British geographers*, NS 30, pp. 416–32

¹²⁰ Leitner H and Miller B, 2007, Scale and the limitations of ontological debate : a commentary on Marston, Jones and Woodward, *Transactions of the Institute of British Geographers*, vol. 32, n°1, pp. 116-125

¹²¹ Leitner and Miller, 2007, *op. cit.* p. 121

1.2. Échelle et pouvoir : éléments de définition

Les géographes radicaux s'opposent à une définition des échelles comme des espaces délimités, hiérarchisés, emboîtés et immuables. Ils appréhendent le concept comme une construction sociale, processuelle et relationnelle, lié aux rapports sociaux de pouvoir et donc à la politique¹²². Les échelles ont ainsi une existence sociale, matérielle et idéale¹²³ ou, pour reprendre la définition de Fabrice Ripoll, sont « à la fois produit objectif des pratiques et relations sociales et représentation hiérarchisée de la réalité sociale »¹²⁴. Le géographe Erik Swyngedouw et le sociologue Neil Brenner ont apporté des contributions majeures ces dernières années à l'analyse de la dimension scalaire des sociétés. Ils définissent tous les deux les échelles en lien avec l'évolution des rapports sociaux de pouvoir. Pour le premier, les luttes de pouvoir

« changent l'importance et le rôle de certaines échelles géographiques, réaffirment l'importance d'autres échelles, créent parfois de nouvelles échelles significatives, mais – le plus important – cette redéfinition des échelles altère et exprime des changements dans la géométrie du pouvoir social en renforçant le pouvoir et le contrôle de certains et en réduisant le pouvoir d'autres »¹²⁵.

Parlant de processus de structuration scalaire, Neil Brenner avance également que l'organisation de hiérarchies scalaires entraîne l'exclusion et l'inclusion, la domination et la subordination de certains acteurs, alliances et organisations au détriment d'autres, suivant des critères de classe, de genre, de « race » et de nationalité¹²⁶. Il souligne aussi que les hiérarchies scalaires sont non seulement des arènes où se déroulent les luttes de pouvoir, mais font aussi l'objet même des luttes de pouvoir.

Le résultat du processus de structuration scalaire donne lieu à ce que Neil Brenner nomme des *scalar fixes* (fixations, arrangements ou agencements scalaires), qui constituent des hiérarchies géographiques relativement stabilisées dans lesquelles les activités politiques, économiques et culturelles organisées à certaines échelles tendent à prédominer sur d'autres échelles¹²⁷. On pourrait alors parler d'échelle(s) de référence ou dominante(s) au sein d'un arrangement scalaire. Les hiérarchies scalaires issues des processus de structuration doivent être entendues non pas comme une pyramide d'échelles emboîtées et verrouillées, mais comme une mosaïque de géométries scalaires inégalement superposées et densément interstratifiées. Cherchant à articuler les

¹²² Brenner N, 2001, The limits to scale? Methodological reflections on scalar structuration, *Progress in Human Geography*, pp. 591–614

¹²³ Swyngedouw E, 1997, Excluding the other: the production of scale and scaled politics, in Lee R and Wills J (editors), *Geographies of economies*, Arnold, London, pp. 167–176

¹²⁴ Ripoll, 2005, *op. cit.*

¹²⁵ Swyngedouw Erik, 2004, Globalisation or glocalisation? Networks, territories and re-scaling, *Cambridge Review of International Affairs*, vol. 17, n°1, p. 19

¹²⁶ Brenner, 2001, *op. cit.*

¹²⁷ *Ibid.*

concepts d'échelle et de réseau, Neil Brenner affirme que les échelles évoluent relationnellement dans des hiérarchies enchevêtrées et des réseaux interscalaires dispersés.

On doit à Neil Smith l'expression *politics of scale* au début des années 1990 à propos d'une expérience politico-artistique auprès des sans-abri de la ville de New York. Le géographe affirme ainsi que les groupes sociaux ont

« la possibilité de « sauter des échelles » - d'organiser la production et la reproduction de la vie quotidienne et de résister à l'oppression et à l'exploitation à une échelle supérieure – vers un champ géographique plus vaste »¹²⁸.

La politique scalaire a longtemps été associée aux mouvements sociaux et à une vision de l'action collective ascendante (« saut scalaire »)¹²⁹. Dans une volonté d'élargir et de complexifier cette définition, Neil Brenner, introduit une distinction entre *politics of scale* au pluriel et au singulier. Au singulier (la politique d'échelle), il s'agit de « la production, la reconfiguration ou la contestation d'un certain aspect de l'organisation socio-spatiale à l'intérieur d'une arène géographique relativement bornée » tandis qu'au pluriel (la politique des échelles), il s'agit de « la production, la reconfiguration ou la contestation des différenciations, ordonnancements et hiérarchies particuliers parmi les échelles géographiques »¹³⁰. Pour le sociologue, cette dernière acception permet non seulement d'inclure la production, la reconfiguration et la contestation d'une échelle particulière mais aussi les relations des échelles entre elles. Davantage qu'une ou des *politics of scale*, Neil Brenner propose de parler de *politics of scalar structuration* ou plus simplement de *politics of scaling*. Cette dernière expression difficilement traduisible en français pourrait être remplacée par l'expression « politique multiscalaire », comme le suggère la sociologue Dominique Masson¹³¹.

Bien que la structuration scalaire ne puisse être réduite aux processus économico-politiques, il me semble néanmoins pertinent de prendre en compte les logiques du capital et de l'État, associée aux rapports sociaux de classe qu'elles induisent, afin de saisir l'évolution de l'organisation des échelles dans les sociétés capitalistes.

¹²⁸ Smith, 1992, *op cit.* p. 60

¹²⁹ Cette conception centrée sur l'action ascendante du mouvement social se rapproche à mon sens de la définition du changement d'échelle développée par le politiste Sidney Tarrow et les sociologues Doug Mc Adam et Charles Tilly. Voir Tarrow S and McAdam D, 2005, *Scale shift in transnational contention*, in Della Porta D and Tarrow S (dir.), *Transnational protest and global activism. People, passions and power*, Rowman and Littlefield Publishers, Lanham, 304 p. et Tilly C et Tarrow S, 2008, *Politique(s) du conflit : de la grève à la révolution*, Les Presses de Sciences Po, Sociétés en mouvement, Paris, 396 p.

¹³⁰ Brenner, 2001, *op. cit.* p. 599-600

¹³¹ Masson D, 2009, *Politique(s) des échelles et transnationalisation : perspectives géographiques*, *Politique et Sociétés*, vol. 28, n°1, pp. 113-133

2. La dimension scalaire de l'impérialisme capitaliste

2.1. *L'impérialisme capitaliste ou la combinaison des logiques moléculaires du capital et territoriales de l'État*

En contexte capitaliste, le rapport social de production est fondé sur la propriété privée des moyens de production et l'exploitation de la force de travail à partir de laquelle les détenteurs de capitaux tirent une plus-value, source du profit. Cette recherche de profit est le moteur du capitalisme, ce que les économistes ont appelé le processus d'accumulation du capital. Il s'agit de réinvestir une partie de la plus-value retirée de l'exploitation de la force de travail afin d'élargir sans cesse les capacités de production en vue de retirer toujours plus de profit. La dimension spatiale du processus d'accumulation du capital est prise dans une contradiction fondamentale, entre fixation et mouvement, contradiction que David Harvey nomme logique moléculaire d'accumulation du capital¹³². En effet, résume Neil Brenner, l'accumulation du capital s'efforce d' « annihiler l'espace par le temps » (Marx) c'est-à-dire d'abattre les barrières géographiques freinant la circulation du capital et donc la réalisation de profits. Mais pour poursuivre cette dynamique continue de déterritorialisation et de compression spatio-temporelle (Harvey), « le capital a besoin d'infrastructures territoriales relativement fixes et immobiles (...) inscrites à des échelles géographiques multiples et entrelacées »¹³³. La territorialisation du capital s'opère ainsi par la production d'arrangements scalaires, qui délimitent et hiérarchisent les relations sociales capitalistes. Étant donné que le processus d'accumulation du capital ne peut être saisi indépendamment des rapports sociaux de classe, ces arrangements scalaires font l'objet de contestations, de projet alternatifs et de conflits, bref sont soumis à la lutte des classes¹³⁴. Les classes et fractions de classes développent un politique scalaire qui produit, défend ou conteste la structuration scalaire existante des rapports de pouvoir en fonction de leurs intérêts.

Le processus d'accumulation du capital étant contradictoire et conflictuel, des crises surviennent régulièrement, ce qui nécessite des mécanismes et des institutions pour les surmonter et stabiliser la machine à profit. Dans cette perspective, l'État intervient pour garantir et faciliter la dynamique globale du capitalisme, réguler les conflits sociaux et arbitrer les conflits d'intérêts entre les différentes fractions du capital¹³⁵. David Harvey

¹³² Harvey D, 2005, *The new imperialism*, Oxford University Press, 275 p.

¹³³ Brenner N, 1998, Between fixity and motion: accumulation, territorial organization and historical geography of spatial scales, *Environment and Planning D: Society and Space*, n°16, p. 461

¹³⁴ Gough J, 2004, Changing scale as changing class relations : variety and contradiction in the politics of scale, *Political Geography*, vol. 23, n°2, pp. 185-211

¹³⁵ Sur le rôle de l'État vis-à-vis du processus d'accumulation du capital, voir Harvey D, 1985, *The urbanization of capital*, John Hopkins University Press, 259 p. et Harvey, 2005, *op. cit.*

avance que la logique étatique est différente de la logique moléculaire d'accumulation du capital, car elle évolue dans un espace segmenté en territoire et, dans les démocraties, dans un temps dicté par les cycles électoraux¹³⁶. Neil Brenner souligne que l'État joue un rôle central dans la production d'arrangements scalaires pour le processus d'accumulation du capital, en facilitant la territorialisation des relations sociales capitalistes. Cela ne signifie pas cependant que l'État intervient systématiquement en faveur du capital au détriment du travail. Les contradictions entre classes et fractions de classes se répercutent au sein de l'État, comme nous le verrons dans la seconde partie de ce chapitre. Par ailleurs, le sociologue avance que la structure scalaire de l'État lui-même peut être modifiée en fonction des crises du capitalisme¹³⁷.

Les logiques capitaliste et étatique se combinent de manière complexe et contradictoire pour engendrer ce que David Harvey appelle l'impérialisme capitaliste :

« la fusion contradictoire de la politique étatico-impériale (l'impérialisme comme projet politique spécifique d'agents, dont le pouvoir est fondé sur le contrôle d'un territoire et la capacité à mobiliser ses ressources humaines et naturelles pour des finalités politiques, économiques et militaires) avec les processus moléculaires d'accumulation du capital dans l'espace et dans le temps (l'impérialisme comme processus politico-économique diffus, dans lequel le point primordial est le contrôle et l'usage du capital). »¹³⁸

La combinaison de ces logiques participe de la structuration scalaire du système monde capitaliste. Selon David Harvey, l'évolution de la géographie de l'impérialisme capitaliste, et donc de sa dimension scalaire, dérive des solutions spatio-temporelles trouvées par les détenteurs de capitaux face aux crises récurrentes et systémiques du capitalisme.

2.2. Les crises du capitalisme et les solutions spatio-temporelles : vers de nouveaux arrangements scalaires

Dans son approche géographique de l'impérialisme capitaliste, David Harvey est amené à réévaluer et à « spatialiser » la théorie générale de l'accumulation du capital de Marx. Cette dernière reléguait « l'accumulation fondée sur la prédation, l'escroquerie et la violence à une « étape originelle » considérée comme dépassée ou, selon Rosa Luxemburg, comme d'une certaine façon « extérieure » au système capitaliste »¹³⁹. Il soutient à l'inverse que les pratiques prédatrices de l'accumulation « primitive » ou « originelle » persistent tout au long de « la longue géographie historique de l'accumulation du capital ». Par ailleurs, en réintroduisant l'espace dans

¹³⁶ Harvey D, 2005, *op cit.*

¹³⁷ Brenner, 1998, *op. cit.*

¹³⁸ Harvey D, 2005, *op cit.* p. 26

¹³⁹ *Idid.*

le matérialisme historique du philosophe allemand, le géographe radical anglophone montre que l'espace (au même titre que le temps) est crucial dans le dépassement des crises du capitalisme et la relance du processus d'accumulation du capital.

Ces crises périodiques et récurrentes de l'accumulation du capital se manifestent par l'excès de capitaux (marchandises, argent ou capacité de production) et de force de travail. Pour enrayer la baisse tendancielle du taux de profit et éviter la dévaluation des actifs, il faut trouver des formes rentables permettant d'absorber ces excès de capitaux. David Harvey avance que ces crises de suraccumulation peuvent être dépassées par ce qu'il appelle des solutions spatio-temporelles :

« l'expansion géographique et la réorganisation spatiale offrent cette possibilité [d'absorption des excédents], mais elles ne peuvent être séparées de retardements temporels par lesquels l'excès de capital est investi dans des projets à long terme »¹⁴⁰.

Entre autres solutions spatio-temporelles, il peut s'agir d'investissements dans la construction d'infrastructures ou dans des dépenses sociales (éducation ou recherche), d'une nouvelle organisation de la division du travail, de l'accès à des ressources inédites et moins chères, de la promotion de nouvelles régions comme espaces dynamiques d'accumulation du capital, de la pénétration de formations sociales préexistantes aux relations sociales et aux dispositifs institutionnels capitalistes. Ces stratégies entraînent des expansions, réorganisations et restructurations géographiques qui peuvent prendre la forme de mécanismes violents et destructeurs. Les réajustements scalaires constituent l'une des manifestations de ces solutions spatio-temporelles aux crises du capitalisme.

David Harvey souligne que la recherche de solutions spatio-temporelles est un processus contradictoire, car les nouveaux espaces dynamiques d'accumulation du capital génèrent, eux aussi, des excédents et cherchent alors des solutions propres pour les absorber à travers leurs propres expansions géographiques. Cette contradiction aboutit au développement de crises itinérantes ou à l'exacerbation de la compétition internationale.

3. La géographie historique de l'impérialisme capitaliste : arrangements scalaires et échelle de référence

La géographie historique de l'impérialisme capitaliste de David Harvey met en évidence trois étapes : l'ascension des impérialismes bourgeois européens (1880 – 1945), le « super-impérialisme » étasunien (1945 – 1970), le néolibéralisme ou nouvel

¹⁴⁰ *Ibid.* p. 65

impérialisme (à partir des années 1970)¹⁴¹. Neil Brenner distingue trois périodes, qui correspondent à la périodisation de David Harvey, durant lesquelles l'État est intervenu de façon déterminante dans la production d'arrangements scalaires pour le processus d'accumulation du capital à la suite de crises majeures : l'enfermement à l'intérieur de l'échelle nationale de l'organisation territoriale capitaliste (1890 - 1930) ; le renforcement de l'échelle nationale dans le cycle keynésien-fordien de croissance capitaliste (1950 - 1970) ; la dénationalisation de l'organisation territoriale capitaliste et la recherche d'arrangements scalaires « locaux » alternatifs (à partir des années 1970)¹⁴². En schématisant, je ne retiendrais dans les prochains paragraphes que les deux phases principales consistant en la construction et déconstruction de l'échelle nationale comme échelle dominante au sein de l'arrangement scalaire des rapports de pouvoir économique-politiques contemporains.

3.1. De la nationalisation...

La construction d'un arrangement scalaire, dans lequel l'échelle nationale est dominante, remonte à la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, époque que David Harvey qualifie d'« ascension des impérialismes bourgeois ». Durant cette période, placée sous l'hégémonie internationale de la Grande Bretagne, le capital et l'État des pays du centre s'associent pour accroître et étendre l'exploitation des périphéries du système monde capitaliste¹⁴³. Neil Brenner avance que l'on assiste alors à un enfermement des relations sociales dans le territoire national de l'État et à une convergence structurelle croissante entre les échelles de l'organisation industrielle capitaliste et les échelles des institutions étatiques¹⁴⁴. L'appareil d'État approfondit son contrôle sur le territoire national en essayant d'intégrer les échelles infranationales et en intervenant de manière croissante dans les conflits sociaux entre capital et travail. Cette première phase prit fin avec la crise économique des années 1930 et l'intensification des rivalités géopolitiques interimpérialistes, qui débouchèrent sur deux guerres mondiales.

Après la Seconde Guerre mondiale, les grandes puissances capitalistes, sous la direction des États-unis, ont cherché à établir

« un contrat (...) pour éviter toute guerre intestine et trouver un moyen rationnel d'aborder collectivement la question de la suraccumulation, qui avait été à l'origine du désastre des années 1930 »¹⁴⁵.

¹⁴¹ *Ibid.*

¹⁴² Brenner, 1998, *op. cit.*

¹⁴³ Harvey, 2005, *op. cit.*

¹⁴⁴ Brenner, 1998, *op. cit.*

¹⁴⁵ Harvey, 2005, *op. cit.*

Il s'agissait alors de se répartir les avantages du développement d'un capitalisme intégré dans les centres et d'entreprendre une nouvelle forme d'expansion géographique dans les périphéries. Les excédents de capitaux étasuniens sont investis dans la reconstruction européenne et les perspectives de profit liées au processus de décolonisation poussent les États-unis à soutenir l'indépendance des pays vis-à-vis de la vieille Europe. Dans cette seconde phase de l'impérialisme capitaliste, les États-unis occupent une position de superpuissance, davantage politique et militaire qu'économique, grâce notamment à la rivalité mondiale avec la Russie durant la « guerre froide ». David Harvey avance que

« l'accumulation par expropriation se fit relativement discrète pendant cette période, ce qui prédominait était l'issue des luttes (de classes) dans les années 60 et 70 au sujet de la reproduction élargie du capital »¹⁴⁶.

Le développement d'un capitalisme intégré dans les régions du centre s'institutionnalise dans ce que l'on a coutume d'appeler le compromis keynéso-fordien. Les dépenses publiques et l'intervention directe de l'État dans l'économie répondent aux besoins du régime d'accumulation et se plient partiellement aux revendications sociales. Durant cette période de consolidation de l'échelle nationale, l'État est devenu essentiel

« dans la promotion, la régulation et le financement du développement industriel capitaliste – par-dessus tout à travers [son] rôle dans la construction d'infrastructures territoriales à grande échelle pour la production industrielle, la consommation collective, le transport et la communication »¹⁴⁷.

Et face au développement inégal du territoire, l'État a tenté de réduire les inégalités entre villes et régions à travers l'établissement de politiques redistributives¹⁴⁸. L'échelle nationale est devenue l'échelle de référence du développement économique et de la contestation sociopolitique. La politique scalaire du mouvement ouvrier a ainsi consisté à dépasser l'échelle locale de l'atelier ou de l'usine et à accroître l'influence économique-politique des organisations syndicales à l'échelle nationale, opérant ainsi un saut scalaire¹⁴⁹. Les intérêts de classe sont régulés par des négociations entre représentants du capital et du travail à l'échelle nationale par l'intermédiaire de l'État¹⁵⁰. Plus précisément encore,

¹⁴⁶ *Ibid.*

¹⁴⁷ Brenner N, 1999, Beyond state-centrism? Space, territoriality, and geographical scale in globalization studies, *Theory and Society*, vol. 28, n° 1, p. 44-45

¹⁴⁸ Brenner, 1998, *op. cit.*

¹⁴⁹ Swyngedouw, 2004, *op. cit.*

¹⁵⁰ Uitermark J, 2002, Re-scaling, 'scale fragmentation' and the regulation of antagonistic relationships, *Progress in Human Geography*, vol. 26, n°6, pp. 743 - 765

« les luttes politiques entre différentes fractions de classe – à toutes les échelles mais avant tout à l'échelle de l'État-nation – sont (partiellement et temporairement) pacifiées à travers l'incorporation de fractions du travail à l'intérieur des institutions de l'État »¹⁵¹.

Le mouvement ouvrier se trouve contrôlé et instrumentalisé par l'État à l'échelle nationale en faveur de la reproduction des rapports sociaux capitalistes.

3.2. ... à la « glocalisation »

Avec la crise économique des années 1970, on assiste à un processus de dénationalisation de l'échelle dominante de l'arrangement scalaire du compromis keynésien-fordien et au développement d'un processus de « glocalisation » comme l'a défini Erik Swyngedouw. Il s'agit d'un double processus qui se caractérise par, d'un côté, le déploiement de stratégies de localisation globale des différentes fractions du capital et, d'un autre côté, par la restructuration de l'État de l'échelle nationale vers le haut (échelles supranationales) et vers le bas (échelles infranationales)¹⁵².

Les classes dominantes capitalistes des pays du centre s'engagent dans une offensive idéologique et politique afin d'enrayer la chute du taux de profit et de relancer le processus d'accumulation du capital. L'accumulation par expropriation qui voit alors le jour ne se contente pas seulement du recours aux mécanismes traditionnels tels que la privatisation et la marchandisation des terres dans les pays de la périphérie ou l'appropriation du « salaire social » hérité des « trente glorieuses » dans les pays du centre. Elle part à la conquête de tous les secteurs ou biens exclus jusqu'à présent de la valorisation marchande capitaliste, tels que la génétique, la culture ou les biens écologiques planétaires ; la marchandisation et la privatisation des biens et services publics ; le biopiratage ; l'extension des droits de propriété intellectuelle ; la marchandisation et la privatisation de la culture, des histoires et de la créativité intellectuelle¹⁵³. L'expansion des firmes transnationales et du capital financier associée au rôle des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) dans les transactions économiques accélèrent la circulation du capital dans l'économie mondiale¹⁵⁴. Cela dit, conformément à la logique moléculaire de l'accumulation du capital, ces investissements nécessitent un ancrage territorial. L'échelle nationale des négociations entre capital et travail et de l'intervention de l'État est toujours plus contournée par les détenteurs de capitaux au bénéfice des échelles urbaine et régionale. Sous l'impulsion des États-Unis et de la Grande Bretagne, les mesures néolibérales, prônant la déréglementation, la libéralisation et la privatisation des économies nationales, se mondialisent. Cette mondialisation est d'ailleurs facilitée par la fin de la

¹⁵¹ Neocleous, 1996 cité dans Uitermark J, 2002, *op. cit.* p. 752

¹⁵² Swyngedouw, 1997, *op. cit.* et Swyngedouw, 2004 d, *op. cit.*

¹⁵³ Harvey, 2005, *op. cit.*

¹⁵⁴ Brenner, 1998, *op. cit.*

« guerre froide » et la chute du bloc soviétique et va s'imposer dans les pays de la périphérie. Les Institutions Financières Internationales (IFI) et l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) voient leur fonction régulatrice d'origine se réorienter vers une mission visant l'ouverture des marchés et la circulation sans entraves des marchandises et des capitaux. L'encouragement à l'endettement et par la suite le rehaussement des taux d'intérêt, orchestrés par les IFI et bénéficiant exclusivement aux États et banques du centre, deviennent la pierre angulaire de l'accumulation par expropriation à la périphérie. L'orthodoxie néolibérale est appliquée via l'adoption des Programmes d'Ajustement Structurel, dans le but proclamé de réduire la taille de l'État, discrédité par la corruption et l'inefficacité de la bureaucratie, et d'assainir les finances publiques pour l'obtention de nouveaux prêts, conditions supposées nécessaires au rétablissement de la croissance économique.

En réaction à ces nouvelles stratégies économiques « globales », l'État redéfinit son rôle et son organisation. La nouvelle politique et la nouvelle structuration scalaires de l'État ne sont pas seulement une réponse défensive vis-à-vis de l'intensification de la compétition économique globale, mais elle sont aussi une stratégie concertée visant à faciliter et à coordonner le processus de globalisation du capital à toutes les échelles. Neil Brenner et Erik Swyngedouw précisent que l'État a promu la globalisation économique aux échelles supra et infranationales en même temps qu'il a transféré de substantiels aspects de ses compétences politiques à ces mêmes échelles¹⁵⁵. La constitution de blocs économiques et politiques à l'échelle internationale, tels que l'ALENA ou l'UE, et la décentralisation politico-administrative aux échelles régionales, urbaines et locales, illustrent la politique scalaire de l'État en faveur du processus d'accumulation du capital et la restructuration scalaire de l'appareil d'État. À l'opposé de la politique redistributive keynéso-fordienne, l'État a commencé à encourager un haut niveau de développement géographique inégal, afin que les villes et les régions participant à une compétition intensifiée pour les investissements du capital et les subventions publiques¹⁵⁶.

Face à cette restructuration « globale » économique-politique, les Organisations du Mouvement Social (OMS), au premier rang desquelles figurent les organisations syndicales, sont déstabilisées. Les stratégies de localisation globale du capital visent aussi à briser le pouvoir des syndicats acquis à l'échelle nationale et à relocaliser les négociations salariales aux échelles infranationales. Les pratiques syndicales issues du compromis keynéso-fordien, centré sur l'échelle nationale et la médiation étatique dans les conflits du travail, ne sont donc plus adaptées à ce nouveau contexte. Les OMS doivent repenser leur mode d'organisation, leur cadre d'interprétation et leurs

¹⁵⁵ Brenner, 1998, *op. cit.* et Swyngedouw, 2004, *op. cit.*

¹⁵⁶ *Ibid.*

revendications ainsi que leur répertoire d'action collective, c'est-à-dire la définition et l'exécution de leur politique scalaire.

4. La dimension scalaire des mouvements sociaux contemporains

Le développement du processus d'accumulation par expropriation, qui étend les frontières de la valorisation marchande capitaliste, l'avènement du processus de « glocalisation » économico-politique, qui réorganise les rapports de domination du local au mondial, et l'évolution des technologies de la communication, qui accroît considérablement le nombre et la vitesse de circulation des informations, des biens et des personnes, obligent les Organisations du Mouvement Social (OMS) à s'adapter autant qu'à se saisir de ce nouvel arrangement scalaire. Comme le souligne Fabrice Ripoll :

« Cette multiplication des échelles représentées et objectivées n'est pas sans entraîner à la fois une prise de conscience de l'importance des échelles d'action, et donc une intégration explicite de cette question dans les analyses politiques, économiques, stratégiques, etc., mais aussi de multiples débats voire de véritables divergences dans les mouvements sociaux eux-mêmes quant à savoir à quelles échelles se mobiliser, quelle(s) échelle(s) privilégier, de quelles manières y travailler, etc. »¹⁵⁷.

Et l'on pourrait ajouter de nombreuses questions : Quelle organisation scalaire des rapports de pouvoir internes aux OMS ? Faut-il maintenir la centralisation de la prise de décision à l'échelle nationale ? Donner plus d'importance à l'échelle locale ? Essayer de s'implanter dans d'autres pays ? Dans le cas de la constitution de coalitions ou de réseaux d'OMS, à quelles échelles se rencontrer et prendre les décisions ? À quelles échelles se situent les adversaires et les mécanismes à combattre ? Faut-il essayer de se mobiliser à toutes les échelles ou privilégier certaines échelles au détriment d'autres ? Faut-il, se mobiliser dans un lieu, symbole de l'adversaire combattu ou de la cause défendue (action centralisée) ? Ou se mobiliser dans plusieurs lieux et symboliser l'échelle de l'adversaire combattu ou de la cause défendue (actions décentralisées) ? L'échelle nationale est-elle toujours pertinente lorsque l'appareil d'État est soumis aux processus de décentralisation et de supranationalisation ? Faut-il délaisser l'échelle nationale au profit de l'échelle mondiale où évoluent les Institutions financières et commerciales internationales, les Firmes Transnationales et les Fonds d'Investissements ? Ou à l'inverse faut-il, se centrer exclusivement sur l'échelle locale afin de privilégier des alternatives concrètes et éviter la dispersion militante ou l'instrumentalisation politique ? Que faut-il revendiquer et dans quelle mesure ? Des aménagements en faveur des opprimés et exploités (réformes) ou un changement

¹⁵⁷ Ripoll, 2005, *op. cit.* p. 639

radical de la structure de domination (révolution) ? Quel arrangement scalaire des rapports sociaux de pouvoir revendiquer ?

Les travaux des géographes anglophones sur la politique scalaire des Organisations du Mouvement Social (OMS) se sont considérablement développés ces vingt dernières années avec une prédilection pour l'analyse des processus de transnationalisation de la contestation. Cependant, le risque est grand de voir se confondre (ou se restreindre) la politique scalaire des OMS avec cette dimension scalaire contemporaine supranationale. En effet, que l'on songe à la structuration verticale et hiérarchique du mouvement ouvrier par les militants syndicaux et politiques communistes aux échelles nationale (organisation nationale du parti communiste pour la conquête de l'État) et internationale (organisation d'une association internationale des travailleurs pour la diffusion de la révolution communiste) à partir de la fin de XIX^{ème} siècle, pour qu'il ne fasse aucun doute qu'il existait bel et bien une politique multiscalaire des OMS avant le processus actuel de transnationalisation des luttes. Cette politique scalaire communiste, et le projet d'arrangement scalaire qu'elle défendait était par ailleurs contestée par les courants politiques anarchistes et socio-démocrates. Il ne s'agit pas de minorer le caractère novateur des politiques scalaires déployées par les OMS contemporaines, mais de reconnaître que les processus contestataires de chaque époque comportent nécessairement une dimension scalaire et que celle-ci s'inscrit dans le temps long des processus de structuration, destruction et restructuration des rapports de pouvoir à différentes échelles. Par ailleurs, aussi pertinente que puisse être la politique scalaire transnationale des OMS face aux stratégies de localisation globale du capital ou à la constitution d'entités politiques internationales, elle court le risque d'éluder les autres échelles du pouvoir caractéristiques de la structure « globale » de domination économique-politique contemporaine.

L'analyse par les géographes anglophones des processus contestataires contemporains montre des différences en matière de choix des concepts mobilisés et des OMS étudiées, qui semblent correspondre aux positionnements politiques et idéologiques des chercheurs. Ainsi, Noël Castree, David Featherstone et Andrew Herod avancent à propos de la transnationalisation de la contestation qu'il existe une distinction entre l'analyse scalaire du nouvel internationalisme syndical par les géographes marxistes et l'analyse réticulaire des mouvements sociaux transnationaux par des géographes qui ne se retrouveraient pas dans une approche centrée sur les rapports de classe et dans un projet politique organisationnel hiérarchique¹⁵⁸. Malgré ces divergences, tous les géographes se retrouvent sur le même constat que la stratégie politique des OMS doit dépasser l'échelle locale ou le lieu et s'engager dans des alliances qui respectent les

¹⁵⁸ Castree N, Featherstone D et Herod A, 2008, « Contrapuntal Geographies: The Politics of Organizing Across Sociospatial Difference », in Cox K, Low M and Robinson J (eds), *The SAGE Handbook of Political Geography*, Los Angeles, 640 p.

différences et produisent du commun¹⁵⁹. Ce mouvement peut s'opérer en privilégiant, pour les uns, une politique des réseaux et, pour les autres, une politique scalaire, renvoyant ainsi au débat théorique évoqué au début du chapitre sur la conception de la société et de l'espace qui pourrait schématiquement être résumé par l'opposition entre Doreen Massey et David Harvey.

4.1. Le syndicalisme face aux stratégies de localisation globale du capital

Face à la fragmentation du marché du travail et à la relocalisation des négociations salariales, les organisations syndicales ont pu être tentées par un repli défensif aux échelles nationales et infranationales. Cependant, le processus de « glocalisation » constitue également un défi et une opportunité pour les travailleurs et leurs syndicats d'établir de nouvelles connexions transnationales dans le but de répondre à la globalisation du capital¹⁶⁰.

Au début des années 1990, Andrew Herod s'est intéressé à la mobilisation des travailleurs d'une usine d'aluminium de la ville de Ravenswood aux États-Unis¹⁶¹. L'usine a été rachetée par un consortium international, dont l'un des propriétaires s'est révélé être un multimillionnaire basé en Suisse. La direction du groupe a imposé de nouvelles techniques de management, réduit le nombre de salariés et fermé des programmes sociaux afin d'augmenter la productivité et de réduire les coûts du travail. Cette politique interne a eu pour conséquence une augmentation des accidents du travail (dont cinq morts en huit mois). Lorsque l'organisation syndicale a décidé de lutter pour l'amélioration des conditions de travail durant la période de renégociation des contrats, l'entreprise n'a pas renouvelé celui des syndicalistes et les a remplacés par des salariés non affiliés. Face à cette répression antisyndicale, les salariés de l'usine se sont tournés vers leurs unions professionnelles et interprofessionnelles, nationales et internationales, pour construire des liens transnationaux et faire pression sur les propriétaires de l'usine. Ils ont ainsi organisé une campagne internationale d'information et de boycott des produits du groupe en Suisse et dans une vingtaine d'autres pays dans lesquels était implanté le propriétaire. Ils ont également noué des contacts avec les syndicats dont l'entreprise était en cours de rachat par leur employeur. Ils ont enfin créé un bureau permanent en Europe pour coordonner la campagne internationale. Après plusieurs mois de mobilisation et la chute des ventes du groupe, les travailleurs ont obtenu leur réintégration au sein de l'entreprise. Des

¹⁵⁹ Harvey, 1996, *op. cit.*, Harvey D, 2000, *Spaces of hope*, Edinburgh University Press, 303 p. et Harvey D, 2009, *Cosmopolitanism and the geographies of freedom*, Columbia University Press, New York, 352 p.

¹⁶⁰ Castree N, 2000, Geographic scale and grass-roots internationalism: the Liverpool dock dispute, 1995-1998, *Economic Geography*, vol. 76, n°3, pp. 272-292

¹⁶¹ Herod A, 1995, The practice of international labor solidarity and the geography of the global economy, *Economic Geography*, vol. 71, n°4, pp. 341-363

augmentations de salaire et de retraite ont par ailleurs été obtenues. Cet exemple illustre une transnationalisation victorieuse d'un conflit salarial, dont le « saut scalaire » a été construit par les structures syndicales traditionnelles.

Le mouvement social des dockers de Liverpool au Royaume-Uni à la fin des années 1990 a fait l'objet de plusieurs analyses de la part des géographes anglophones. Je ne reprendrai cependant que les résultats de la recherche menée par le géographe Noël Castree¹⁶². Dans ce secteur, comme dans beaucoup d'autres, la politique néolibérale de Margaret Thatcher visait à accroître la flexibilité du travail et à briser, par la même occasion, le pouvoir des organisations syndicales. Après l'abrogation d'un accord national sur la sécurisation de l'emploi, le nombre de dockers dans le port de Liverpool a diminué de moitié et le travail temporaire s'est fortement développé. En réponse à l'intensification du travail et à la discipline accrue sur les dockers imposées par l'entreprise gestionnaire du port, un comité de grève s'est constitué pour réaliser une campagne de sensibilisation de l'opinion publique et de lobbying auprès des élus politiques locaux. Seulement, l'absence de soutien de leur union syndicale (*Transport and General Worker's Union*) a contraint les dockers à développer une politique scalaire en marge de la structuration syndicale traditionnelle britannique. Ils ont alors commencé à construire un réseau national et transnational de solidarité (financière), par l'intermédiaire de contacts avec des structures syndicales d'autres pays et du déplacement de délégations de dockers de Liverpool à l'étranger. La constitution de ce réseau a permis d'organiser des conférences internationales et de coordonner des actions collectives internationales. Cette stratégie a eu des effets sur les clients de leur employeur, même si l'issue du conflit s'est soldée par un échec. Face à l'impératif de l'internationalisation du conflit décelé dans la littérature géographique sur le syndicalisme, Noël Castree souligne que la construction du réseau aux échelles locales et nationales a été vitale pour l'extension et la durée du mouvement social, davantage même, sous certains aspects, que la dimension transnationale¹⁶³. Pour le géographe, la stratégie scalaire internationale menée à la base par les travailleurs (*grass roots internationalisme*) constitue non pas une alternative, mais un complément du syndicalisme traditionnel, capable de le transformer.

La politique scalaire transnationale des organisations syndicales face à la nouvelle dimension scalaire de l'accumulation du capital est importante, mais elle ne doit pas minorer les échelles locales et nationales. Certes, l'organisation de l'action collective à l'échelle mondiale permet de répondre à la dénationalisation du capital, mais la transnationalisation du conflit ne peut se réaliser sans une politique multiscalaire à partir du lieu dans lequel les salariés travaillent et vivent. La question de la démocratie ou de l'organisation des rapports de pouvoir au sein des structures syndicales

¹⁶² Castree, 2000, *op. cit.*

¹⁶³ *Ibid.*

traditionnelles semble surgir dans les pratiques militantes contemporaines. Les travailleurs tendent en effet à s'opposer à la dépossession de leurs luttes. Cette tendance à remettre en cause les bureaucraties syndicales à partir de l'échelle locale est couplée au développement de liens avec des organisations du mouvement social, situées hors du lieu de travail (*social movement unionism* ou *community unionism*)¹⁶⁴.

4.2. Les réseaux transnationaux des organisations du mouvement social

Dans un autre versant de la géographie radicale ou critique anglophone, l'accent est mis sur l'analyse des mouvements sociaux radicaux (zapatistes au Mexique, *piqueteros* en Argentine, etc.), qui s'engagent dans la transnationalisation de la lutte par l'intermédiaire de la construction de réseaux prétendument a-hiérarchiques et donc démocratiques. Les géographes Paul Chatterton et Jenny Pickerill se sont penchés sur le *Movimiento de Trabajadores Desocupados* (Mouvement des Travailleurs au Chômage) en Argentine¹⁶⁵ et les centres sociaux autonomes en Europe¹⁶⁶. Ils avancent que ces expériences constituent des « géographies autonomes », c'est-à-dire des

« espaces où les personnes veulent constituer des formes non capitalistes, égalitaires et solidaires d'organisation politique, sociale et économique à travers une combinaison de résistance et de création »¹⁶⁷.

S'inspirant notamment de la définition de l'autonomie de Cornelius Castoriadis, ils soutiennent que ces espaces, où s'élaborent des pratiques sociales alternatives, constituent une politique progressiste et préfigurative. Cette dernière assertion renvoie selon eux à la pratique anarchiste, qui milite pour que « le futur existe dans le présent ». Les auteurs précisent que ces stratégies politiques localisées ne sont pas une défense du lieu ou du local, une sorte d'apartheid géographique pour reprendre les mots de Noël Castree¹⁶⁸. Les individus engagés dans ces géographies autonomes agissent pour eux-mêmes dans leurs lieux, mais ils sont aussi insérés dans des réseaux extra-locaux en faveur de changements multiscalaires. L'« hori-zone » qui s'est constituée lors du contre-sommet du G8 en Ecosse en 2005, afin d'expérimenter des

¹⁶⁴ Jordhus-Lier D, 2013, The geographies of community-oriented unionism: scales, targets, sites and domains of union renewal in South Africa and beyond, *Transactions of the Institute of British Geographers*, n°38, pp. 36-49

¹⁶⁵ Chatterton P, 2004, Making autonomous geographies: argentina's popular uprising and the « Movimiento de Trabajadores Desocupados » (Unemployed Workers Movement), *Geoforum*, vol. 36, n°5, pp. 545-561

¹⁶⁶ Pickerill J and Chatterton P, 2006, Notes towards autonomous geographies: creation, resistance and self management as survival tactics, *Progress in Human Geography*, vol. 30, n°6, pp. 730-746

¹⁶⁷ *Ibid.* p. 1

¹⁶⁸ Castree N, 2004, Differential geographies: place, indigenous rights and « local » resources, *Political Geography*, vol. 23, n°2, pp. 133-167

pratiques autonomes basées sur la démocratie directe, constitue, selon les auteurs, ce que le géographe Paul Routledge nomme des espaces de convergence.

Cet outil conceptuel est mobilisé pour analyser de façon critique les réseaux transnationaux de mouvements sociaux (*grassroots globalisation networks*)¹⁶⁹. À partir de l'exemple du réseau transnational *People's Global Action* (PGA ; Action Globale des Peuples), Paul Routledge avance que cet espace de convergence permet la création d'une coalition contestée et diverse de mouvements sociaux provenant de lieux différents et facilite l'élaboration d'une politique associationnelle ou de solidarité, articulant particularisme et universalisme. En plus de la définition d'une vision commune, ces espaces de convergence facilitent l'action politique multiscale des mouvements sociaux, qu'il s'agisse d'actions locales globalisées (« initiatives politiques qui se déroulent dans différents lieux à travers le monde pour soutenir des luttes particulières localisées ou contre des cibles particulières ») ou d'actions globales localisées (« initiatives politiques par lesquelles différents mouvements sociaux et groupes de résistance se coordonnent autour d'une question ou d'un événement particulier dans un lieu particulier »). Cependant, ces espaces de convergence ne sont pas exempts d'inégalités sociales et de différences culturelles, qui entraînent des conflits voire des rapports asymétriques de pouvoir entre organisations du mouvement social. Dans l'exemple du réseau Action Globale des Peuples, l'accès et la maîtrise des technologies de l'information et de la communication ainsi que la capacité à voyager entraînent l'émergence d'une élite militante, principalement européenne et nord-américaine, qui influe fortement sur l'organisation du réseau et la définition de l'action collective. Ces inégalités sont redoublées par des différences culturelles entre activistes du Nord et du Sud lors de l'établissement des procédures de discussion et de décision et de la définition du discours et de l'action collectifs. Lors de l'organisation d'une conférence à Cochabamba, les membres latino-américains du réseau, d'origine *Quechua*, ont critiqué le mode d'organisation des débats et le contrôle de la discussion par les militants européens. Ces rapports de pouvoir se retrouvent et influent sur la définition des alternatives au capitalisme néolibéral et du répertoire d'action collective. Le recours à des méthodes violentes ou non violentes dans la lutte a ainsi fait l'objet d'âpres débats. Le réseau a décidé de plaider pour une diversité de tactiques intégrées à un discours général afin que les différentes OMS interprètent le terme d'action directe suivant leur contexte spécifique.

Les travaux de ces géographes critiques tendent à privilégier une grille d'analyse et des mouvements sociaux d'orientation anarchiste ou libertaire. Même s'ils mettent en avant

¹⁶⁹ Routledge P, 2000, "Our resistance will be as transnational as capital" : convergence space and strategy in globalising resistance, *Geojournal*, n°52, pp. 25-33, Routledge P, 2003, Convergence space : process geographies of grassroots globalization networks, *Transactions of The Institute of British Geographers*, vol. 28, n°3, pp. 333-349 et Cumbers A, Routledge P and Nativel C, 2003, The entangled geographies of global justice networks, *Progress in Human Geography*, vol. 32, n°2, pp. 183-201

le concept de réseau, ils ne rejettent pas les échelles, conscients que celles-ci constituent l'une des dimensions spatiales de la réalité sociale et que les organisations du mouvement social y accordent un grand intérêt dans leur stratégie politique. Par ailleurs, les recherches de Paul Routledge permettent de briser le mythe des réseaux transnationaux nécessairement démocratiques parce qu'horizontaux. Elles pointent l'établissement de rapports de domination au sein même des coalitions transnationales, qui s'appuient sur des inégalités de ressources et des différences culturelles entre organisations du mouvement social et entraînent des divergences et des conflits dans la définition et l'exécution de la politique scalaire du réseau. Cette question de la démocratie ou de l'organisation des rapports de pouvoir entre OMS rejoint les préoccupations mises en avant dans les paragraphes précédents à propos des organisations syndicales.

Synthèse

Que ce soit dans l'analyse ou dans la pratique militante, les géographes radicaux ou critiques invitent à ne pas privilégier une échelle au détriment des autres ou à fétichiser les échelles locales et mondiales. Cependant, cette question du choix d'une échelle de référence au sein de l'arrangement scalaire contemporain n'est pas si infondée qu'elle n'y paraît. L'accent mis sur l'échelle locale pourrait chercher à éviter l'instrumentalisation des organisations du mouvement social par des acteurs extra-locaux (comme l'État), à faciliter la production d'une communauté d'idées et de pratiques et à conquérir ou maintenir des privilèges (au détriment d'autres acteurs). Cette politique scalaire focalisée sur l'échelle locale a néanmoins comme inconvénient d'entraîner un isolement et la constitution d'« enclaves qui fournissent un abri dans la tempête »¹⁷⁰. À l'inverse, l'impératif de la transnationalisation de la lutte renvoie à l'échelle où évoluent les acteurs économiques et politiques dominants et où la construction d'un mouvement social pourrait sembler le plus pertinent. Cela étant dit, privilégier la contestation à l'échelle mondiale peut faire oublier la multiplication des échelles du pouvoir contemporain. Par ailleurs, la dimension transnationale des luttes court le risque de favoriser l'établissement de rapports de domination entre une élite militante transnationale et une masse locale des dominées. La définition et l'exécution d'une politique multiscalair par les organisations du mouvement social sont donc traversées d'un dilemme géographique, pour reprendre les mots de Paul Routledge¹⁷¹, qu'il est parfois difficile de trancher.

¹⁷⁰ Pieterse J, 1997, Globalisation and emancipation: from local empowerment to global reform, *New Political Economy*, vol. 2, n°1, pp 79–92

¹⁷¹ Routledge, 2003, *op. cit.*

Si les organisations du mouvement social et les géographes qui les étudient s'attachent à penser la politique scalaire la plus appropriée pour la construction d'un mouvement social face à la reconfiguration « globale » des rapports de pouvoir économique-politiques, rares sont les processus contestataires et les travaux scientifiques à penser et à prendre pour objet la transformation (révolutionnaire) de la société par et de l'État et à proposer un projet politique de nouvel arrangement scalaire démocratique des rapports de pouvoir. L'État reste en effet un acteur majeur du processus contemporain de « glocalisation » économique-politique et de reproduction de l'ordre social (de classe), qui opère dans et depuis l'échelle nationale. Cet impensé ou réticence vis-à-vis de l'État n'est pas non plus infondé, étant donné l'instrumentalisation des syndicats par la puissance publique dans les sociétés capitalistes ou du « socialisme ayant réellement existé ». La mise à l'écart de l'État (et de l'échelle nationale à laquelle il est associé) pourrait expliquer ce tropisme transnational des géographes anglophones radicaux ou critiques. Cela étant dit, on assiste, ces dernières années, à un retour de la problématique de l'État dans la perspective d'une transformation socialiste de la société, que ce soit dans les pensées critiques ou les revendications des organisations des mouvements sociaux. Une référence au socialisme dans une acception marxiste s'entend, c'est-à-dire non dévoyée par les partis de gouvernement socio-démocrates devenus socio-libéraux. Cette réapparition du socialisme s'est exprimée sur le continent latino-américain durant la dernière décennie, dont deux pays constituent les terrains de cette thèse.

II. De la domination à l'émancipation : dialogue entre Marx et Foucault

Tenter d'articuler les systèmes de pensée marxien et foucauldien n'est pas chose aisée car cette démarche nécessite de faire dialoguer des postures théoriques différentes, voire considérées comme opposées. Les travaux du philosophe français ont souvent été catalogués avec dédain de postmodernes et d'antimarxistes par les « héritiers » de Marx, s'estimant détenteurs contemporains de la « vérité » marxiste. Il est vrai que Michel Foucault a entretenu une relation ambivalente avec le marxisme, tantôt fustigeant ouvertement l'approche économiste de la société et la théorisation de l'État, principalement dans ses premiers écrits, tantôt revenant directement aux textes du philosophe allemand et citant des passages du *Capital* pour étayer sa généalogie des techniques de pouvoir¹⁷². Étienne Balibar avance que dans ce combat avec Marx, Michel

¹⁷² Lors d'une interview, n'a-t-il pas répondu: « Je cite Marx sans le dire, sans mettre de guillemets, et comme ils ne sont pas capables de reconnaître les textes de Marx, je passe pour être celui qui ne cite pas Marx. Est-ce qu'un physicien, quand il fait de la physique, éprouve le besoin de citer Newton ou Einstein ? » dans Foucault M, 1994, Entretien sur la prison : le livre et sa méthode, dans *Dits et Ecrits*, Tome II, Gallimard/Seuil, Paris, pp. 740-753.

Foucault « passe d'une rupture à une alliance tactique, la première entraînant une critique globale du marxisme comme « théorie », et la seconde un usage partiel d'énoncés marxistes ou compatibles avec le marxisme »¹⁷³. Même si on introduit le contexte et l'évolution de la pensée de Foucault (ce qui vaut également pour Marx et encore plus pour ses « disciples »), il n'en reste pas moins que de profondes divergences existent et qu'il est nécessaire de les connaître afin d'engager un dialogue scientifique constructif.

En dépit des critiques¹⁷⁴, des chercheurs francophones et anglophones ont récemment tenté de jeter des ponts entre les deux systèmes de pensée¹⁷⁵. Tout en étant conscients des divergences théoriques, ils ont néanmoins fait le pari d'une mise en tension et en résonance, pour reprendre les mots de Michael Ekers et Axel Loftus, afin de comprendre les rapports de domination dans les sociétés capitalistes. La conceptualisation de l'État constitue notamment un point de convergence étonnant compte tenu des postures prétendument opposées sur le sujet. Comme le souligne Bob Jessop, Foucault rejetait les arguments grossiers d'une « logique du capital » à propos du développement socio-économique et de la conception marxiste de l'État. Cela dit, son « histoire critique et effective » s'est portée dans le milieu des années 1970 sur les questions d'économie politique et de la constitution historique de l'État depuis le XVI^{ème} jusqu'au XX^{ème} siècle »¹⁷⁶. Le sociologue conclut l'article en prolongeant la réflexion de Richard Marsden :

« Il semble que, alors que Marx cherche à expliquer le « pourquoi » de l'accumulation du capital et du pouvoir d'État, les analyses de Foucault sur la disciplinaire et la gouvernementalité essaient d'expliquer le « comment » de l'exploitation économique et de la domination politique »¹⁷⁷.

Tout en poursuivant ce rapprochement sur la domination et l'État, je souhaiterais prolonger la démarche sur l'émancipation en tentant de relier les notions de révolution et de socialisme dans le marxisme à celles de résistance et de subversion chez Foucault. Une fois les concepts clefs des deux systèmes de pensée présentés, je m'attacherai à dégager des pistes d'articulation, avant de revenir à la dimension scalaire du pouvoir.

¹⁷³ Balibar E, 1989, Foucault et Marx : La question du nominalisme, in *Michel Foucault philosophe*, rencontre internationale, Seuil, Paris, 9, 10, 11 janvier 1988, pp. 54-76.

¹⁷⁴ Barnett C, 2004, The consolidations of « neoliberalism », *Geoforum*, n°36, pp 7-12

¹⁷⁵ Marsden R, 1999, The Nature of Capital: Marx After Foucault, Routledge, 232 p.; Montag W et al., 2004, Marx et Foucault, *Actuel Marx*, vol. 2, n°36, PUF, Paris, 224 p. ; Ekers M et Loftus A, 2008, The power of water: developing dialogues between Foucault and Gramsci, *Environment and Planning D: Society and Space*, vol.26, pages 698-718

¹⁷⁶ Jessop B, 2007, From micro-powers to governmentality: Foucault's work on statehood, state formation, statecraft and state power, *Political Geography*, vol.26, pp 34-40

¹⁷⁷ *Ibid.* p. 40

1. Marxismes : domination, État, révolution, socialisme

Dans la tradition marxiste, la conceptualisation de l'État dans les rapports sociaux de classe est centrale pour penser à la fois la critique du capitalisme et envisager un projet révolutionnaire de transformation de la société. Elle détermine en effet la stratégie des organisations des dominés vis-à-vis des partis politiques et du système électoral ainsi que vis-à-vis de la place de l'État dans le processus révolutionnaire. Stratégie insurrectionnelle, électorale ou autonomiste ? Dans les deux premières configurations, une fois la conquête du pouvoir d'État assurée, faut-il utiliser tout ou partie des appareils étatiques ? Comment articuler dictature du prolétariat et dépérissement de l'État ?

L'objectif ici n'est pas de prétendre à une connaissance exhaustive des marxismes, si tant est que cette précision soit nécessaire et que cette ambition soit réalisable, mais d'introduire la problématique du rapport à l'État dans les processus contestataires et révolutionnaires. Les positions des penseurs marxistes sur ces questions ont évolué depuis le XIX^{ème} siècle, en fonction des contextes et des épisodes révolutionnaires ou conflictuels (Commune de Paris, révolution russe, mai 1968, etc.). J'essaierais de mobiliser des auteurs qui me semblent majeurs comme Marx lui-même, Lénine, Gramsci, Althusser, Poulantzas, mais aussi Castoriadis et Gorz. À la lecture de cette liste, on peut constater qu'elle comprend des penseurs orthodoxes ou hétérodoxes vis-à-vis du marxisme classique. De plus, cette énumération n'est pas chronologique. Je distingue en effet les deux derniers penseurs en raison de leur rapport plus distancié à l'État et davantage tourné vers l'autonomie des dominés dans un processus révolutionnaire socialiste. En plus des lectures personnelles, je tiens à souligner l'aide précieuse qu'a pu constituer le dictionnaire critique du marxisme de Labica et Bensussan¹⁷⁸.

1.1. Rapports de classe, pouvoir et appareils d'État

Dans la théorie marxiste, le pouvoir et la domination renvoient à l'intervention de l'État dans la production et la reproduction des rapports de classe. Le *Dictionnaire critique du marxisme* souligne que la pensée de Marx sur l'État évolue après l'épisode révolutionnaire de la Commune de Paris¹⁷⁹. Tout d'abord, le philosophe envisage l'État comme la forme que prend une classe pour se faire dominante. Dans cette première acception, l'État se confond avec la classe dominante elle-même. Le droit est ainsi la volonté de la classe bourgeoise érigée en loi. Après la Commune, l'État est entendu comme un instrument de classe, séparée d'elle, comme l'auxiliaire politique de la

¹⁷⁸ Labica G et Bensussan G, 1985, *Dictionnaire critique du Marxisme*, PUF, 1240 p.

¹⁷⁹ Labica et Bensussan, 1984, *op. cit.*

domination économique. Dans une société divisée en classes antagoniques, l'État ne naît pas d'une classe particulière, mais de la nécessité de réguler les conflits, de les maintenir dans les limites de l'ordre social. La machine d'État est composée d'instances représentatives (parlement) et répressives (armée, police, administration, magistrature, école, église), dont le pouvoir exécutif ou le gouvernement est une fonction qui en assure la centralisation. Dans ses écrits, Lénine s'emploie à défendre les analyses de Marx face aux réformistes qui déformeraient la pensée du philosophe allemand. À ce titre, il n'apporte pas d'éléments majeurs concernant la définition de l'État, ce qui n'est pas le cas à propos de la stratégie et de la pratique révolutionnaire.

Antonio Gramsci apporte une contribution majeure à la conceptualisation de l'État dans les sociétés capitalistes. Pour le philosophe italien, la domination de classe par l'État s'effectue par la coercition physique (société politique) et l'inculcation idéologique (société civile) des dominés, ce qu'il nomme une « hégémonie cuirassée de coercition » pour désigner l'« unité contradictoire de l'intégration idéologique et de la répression violente »¹⁸⁰. L'hégémonie d'une classe sociale s'appuie sur un bloc historique composé d'autres classes ou fractions de classe, dont la subordination s'obtient par la production idéologique d'un sens commun et l'élaboration d'un « équilibre instable de compromis ». La satisfaction partielle des intérêts des classes ou des fractions de classe dominées permet d'acquiescer leur « consentement actif et volontaire ». Les revendications et luttes collectives, remettant en cause les rapports de domination et d'exploitation, peuvent aboutir à des concessions institutionnalisées par l'État sans bouleverser fondamentalement l'ordre social. L'État capitaliste se présentant alors comme l'incarnation de l'intérêt général de toute la société. Le philosophe italien distingue deux moments de l'articulation du champ étatique. Au sens étroit, l'État (unilatéral) s'identifie au gouvernement, avec ses fonctions coercitives et économiques (armée, police, administration, bureaucratie). Au sens large, l'État intégral correspond à l'ensemble des institutions tissant des relations complexes avec la société civile, c'est-à-dire toutes les institutions traditionnellement considérées comme relevant de l'initiative privée (telles que l'église, les syndicats, l'école, etc.).

Prolongeant la pensée de Gramsci, Louis Althusser distingue les appareils répressifs (le gouvernement, l'administration, l'armée, la police, les tribunaux, les prisons, etc.) et idéologiques (les institutions religieuses, scolaire, familiale, juridique, politique, syndicale, d'information, culturelle) d'État. En dépit de cette distinction fondamentale portant sur la fonction sociale exercée par le pouvoir politique étatique, il souligne que

« les Appareils d'État fonctionnent à la fois à la répression et à l'idéologie, avec cette différence que l'Appareil (répressif) d'État fonctionne de façon massivement prévalente à la

¹⁸⁰ Buci-Glucksmann C, 1975, *Gramsci et l'État. Pour une théorie matérialiste de la philosophie*, Fayard, Paris, 454 p. et Gramsci, 2011, *op. cit.*

répression, alors que les Appareils Idéologiques d'État fonctionnent de façon massivement prévalente à l'idéologie »¹⁸¹.

Il apporte une autre distinction entre les appareils répressifs et idéologiques d'État : l'organisation des premiers est centralisée et unifiée sous le commandement des représentants politiques des classes dominantes tandis que les seconds sont « multiples, distincts, « relativement autonomes » et susceptibles d'offrir un champ objectif à des contradictions exprimant, (...), les effets des chocs »¹⁸² de la lutte des classes.

Bien que Nikos Poulantzas reconnaisse l'intérêt descriptif et indicatif de la définition althussérienne de l'État, il avance que le couple répression physique et inculcation idéologique est beaucoup trop restrictif. L'État n'existe pas seulement pour poser et faire respecter les règles, mais intervient également dans l'économie : « l'État agit aussi de façon positive, il *crée*, il *transforme*, il *fait du réel* »¹⁸³. De plus, cette restriction conceptuelle empêche de saisir la relation matérielle entre l'État et les classes dominées dans laquelle l'État assume « une série de mesures matérielles positives à l'égard des masses populaires, même si ces mesures constituent autant de concessions imposées par la lutte des classes dominées ». Ces mesures institutionnalisées par l'État dans le cadre d'un « équilibre instable de compromis » entre classes dominantes et dominées ne sont pas réductibles à de la simple propagande même si elles participent de l'acquisition du consentement des dominés. Le philosophe grec avance que l'État ne doit pas être considéré comme une entité intrinsèque (une chose ou un sujet) mais, à l'instar des classes sociales, « comme un rapport, plus exactement comme la condensation matérielle d'un rapport de forces entre classes et fractions de classe, tel qu'il s'exprime, de façon spécifique toujours, au sein de l'État »¹⁸⁴. La politique de l'État en faveur du bloc au pouvoir est liée aux contradictions de classe qui sont inscrites dans la structure même de l'État et qui prennent la forme de contradictions internes entre et au sein des branches et des appareils de l'État. Certaines classes ou fractions de classe du bloc au pouvoir sont représentées par certaines branches ou certains appareils de l'État. Plus que comme une formulation rationnelle d'un projet global et cohérent, la politique d'État résulte d'une coordination conflictuelle de micropolitiques et tactiques explicites et divergentes. Cependant, l'État n'est pas un simple assemblage de pièces détachables. Il présente une unité d'appareils (centralisme) qui renvoie à l'unité du pouvoir d'État et qui se traduit par une politique globale et massive en faveur des intérêts à long terme de l'ensemble de la bourgeoisie sous l'hégémonie de l'une de ses fractions.

¹⁸¹ Althusser L, 1976, *Idéologie et appareil idéologique d'État* (note pour une recherche), dans Althusser L, *Positions (1964-1975)*, Les Éditions sociales, Paris, p. 26

¹⁸² *Ibid.* p. 27

¹⁸³ Poulantzas N, 1981, *L'État, le pouvoir, le socialisme*, PUF, Quadrige, Paris, p. 34

¹⁸⁴ *Ibid.* p. 141

1.2. Les tensions entre démocratie directe et conquête de l'État : l'impossible dépérissement de l'État ?

Dans la lutte des classes, la tâche révolutionnaire du prolétariat est de s'emparer du pouvoir d'État pour détruire l'appareil d'État bourgeois existant et le remplacer dans une première phase par un appareil d'État prolétarien qui exerce la dictature du prolétariat et qui applique le programme socialiste. Dans des phases ultérieures, il s'agit de détruire tout pouvoir d'État et tout appareil d'État (dépérissement) afin de faire advenir une société sans classes (communisme). Cette présentation schématique, mécaniciste et étatiste du processus révolutionnaire tend à masquer la tension au sein du marxisme entre l'organisation démocratique des dominés et le recours à l'État par l'intermédiaire du parti communiste. Le marxisme traditionnel affirmait en effet que l'émancipation des travailleurs devait être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes, tout en défendant l'organisation du prolétariat par les experts et les intellectuels du parti. L'épisode révolutionnaire de la Commune de Paris est déterminant dans la pensée de Marx. Le philosophe définit l'insurrection parisienne comme

« Un gouvernement de la classe ouvrière, le résultat de la lutte de la classe des producteurs contre la classe des appropriateurs, la forme politique enfin trouvée qui permettait de réaliser l'émancipation économique du travail »¹⁸⁵.

Marx avance que la classe ouvrière ne peut pas se contenter de prendre telle quelle la machine étatique. Les Parisiens insurgés ont brisé le pouvoir d'État moderne, en amputant les organes répressifs de l'ancien pouvoir gouvernemental (armée, police, bureaucratie, clergé et magistrature) et en rendant les fonctions légitimes de l'État à la société (comme le suffrage universel pour le peuple). Cependant, la Commune de Paris n'est pas un organisme parlementaire, mais un « corps agissant, exécutif et législatif à la fois », c'est-à-dire une organisation politique régie par les principes de la démocratie directe. Les conseillers municipaux et les fonctionnaires sont élus au suffrage universel. Ils sont responsables et révocables à tout moment. La fonction publique est par ailleurs débarrassée des « hauts dignitaires de l'État » et de leurs privilèges et est assurée par des agents ayant un salaire d'ouvrier. Les services publics et l'administration municipale sont transférés à la Commune. Bien que circonscrite dans le temps et dans l'espace de la capitale française, la Commune de Paris esquisse une organisation politique nationale, dont la forme doit se généraliser aux autres centres industriels secondaires jusqu'aux plus petits hameaux. Le schéma qui se dessine est de type fédéral avec l'élection de délégués en assemblée à différentes échelles jusqu'à l'échelle nationale, dont la Constitution communale garantit l'unité de la nation. Marx soutient

¹⁸⁵ Marx K, 1871, La guerre civile en France, UQAC [en ligne] http://classiques.uqac.ca/classiques/Marx_karl/guerre_civile_france/guerre_civile_france.html, p. 51

la stratégie politique des communards et l'organisation politique de la Commune régie par les principes de démocratie directe. Après la Commune, il défend l'action législative et la nécessaire organisation de la lutte politique sous la forme d'un parti. Cette position entraîne une rupture avec les anarchistes qui sont exclus de l'Association Internationale des Travailleurs (AIT) et consacre la forme partisane comme organisation supérieure de la classe ouvrière.

Pour Lénine, les soviets qui se développent en Russie au début du XX^{ème} siècle sont un pouvoir du même type que celui de la Commune de Paris. Dans le contexte de la révolution russe de février 1917 qui renverse le régime tsariste se met en place ce que Lénine nomme une dualité des pouvoirs. Le gouvernement bourgeois qui possède tous les organes du pouvoir s'oppose à un autre gouvernement, embryonnaire mais révolutionnaire (soviets),

« c'est-à-dire un pouvoir qui s'appuie directement sur un coup de force révolutionnaire, sur l'initiative directe, venant d'en bas, des masses populaires, et non sur une loi édictée par un pouvoir d'État centralisé »¹⁸⁶.

Cette dualité du pouvoir ne peut cependant perdurer. Lénine affirme que le gouvernement bourgeois doit être renversé afin de transférer « tout le pouvoir aux soviets » et de constituer « un pouvoir unique des Soviets de députés des ouvriers, des salariés agricoles, des paysans et des soldats »¹⁸⁷. Cependant, cette nouvelle étape de la révolution ne pourra se réaliser qu'après une massification consciente des prolétaires et des paysans pauvres, dont la tâche de conscientisation revient au parti communiste prolétarien. Cette conception de la révolution qui met l'accent sur la démocratie directe des conseils évolue à la suite de la révolution d'octobre et de la prise du pouvoir de l'État par les bolcheviks. Pour Lénine, qui est à la tête du conseil des commissaires au peuple, l'exercice de la dictature du prolétariat commande « un ensemble de transmissions complexes », dans lequel les syndicats assurent « la courroie de transmission » du moteur vers les machines, du parti vers les masses. En effet, le mouvement ouvrier ne peut pas spontanément se hisser à la critique générale du système capitaliste. Afin de dépasser le corporatisme qui caractérise la lutte économique et d'éviter la dérive trade-unioniste, Lénine défend le rôle du parti et des intellectuels révolutionnaires qui permettent d'apporter la conscience de classe au prolétariat. Le passage de la classe en soi en classe pour soi se réalise par une intervention extérieure, celle du parti auquel le syndicat se subordonne. Dans le contexte de la guerre civile et face à l'opposition de gauche au gouvernement bolchevique, se mettent en place le communisme de guerre et la terreur rouge. Le monopole du Parti bolchévique dans l'animation des soviets est contesté par les marins

¹⁸⁶ Lénine, 1917, Sur la dualité du pouvoir, Marxists internet archives [en ligne] <http://www.marxists.org/francais/lenin/works/1917/04/vil19170409.htm>, p. 29

¹⁸⁷ *Ibid.* p. 31

de Kronstadt en 1921 qui revendiquent la primauté du pouvoir des soviets sur l'État et de nouvelles élections des conseils, libérés de la main mise du parti communiste. Considérée comme une insurrection bourgeoise manipulée par des puissances étrangères, la révolte de Kronstadt est écrasée par l'armée rouge.

Comme le souligne Razmig Keucheyan, le marxisme d'Antonio Gramsci est un marxisme politique au sein duquel la problématique de la stratégie est centrale¹⁸⁸. Même si le philosophe italien s'inscrit dans le schéma léniniste de la révolution, la critique de l'économisme et la mise en avant de la dimension culturelle des rapports sociaux de domination et d'émancipation l'amènent à opérer une distinction entre guerre de positions et guerre de mouvement. La guerre de positions vise à construire une hégémonie culturelle dans l'affrontement idéologique entre la bourgeoisie et le prolétariat, comme préalable à la guerre de mouvement, l'insurrection armée du prolétariat conscientisé et organisé par le parti, à l'assaut de la forteresse étatique. La conquête du pouvoir politique implique de dépasser les simples intérêts « économiques » pour prendre la direction morale et intellectuelle (hégémonie), en faisant des alliances et des compromis avec un certain nombre de forces sociales (bloc social historique).

1.3. La révolution socialiste chez Cornelius Castoriadis et André Gorz : l'émancipation par l'autonomie des communautés de vie locales

À l'opposé de l'expérience révolutionnaire russe ayant débouché sur le régime stalinien, Cornelius Castoriadis a vertement critiqué le socialisme étatique et la bureaucratisation des syndicats et des partis communistes. L'intellectuel militant de *Socialisme ou Barbarie* a tout au long de ses écrits défendu l'autonomie de la classe ouvrière dans le processus révolutionnaire. Le projet révolutionnaire d'autonomie est « une révolution des masses travailleuses éliminant la domination de toute couche particulière sur la société et instaurant le pouvoir des conseils des travailleurs sur tous les aspects de la vie sociale »¹⁸⁹. Face au parti d'avant-garde, le philosophe défend l'autonomie du prolétariat dans la révolution et dans la société socialiste future :

« si l'objet de la révolution socialiste est l'institution de la gestion de la production, de l'économie et de la vie sociale par les travailleurs, moyennant le pouvoir des Conseils ouvriers, alors le sujet actif et conscient de cette révolution et de toute la transformation ultérieure de la société ne peut être personne d'autre que le prolétariat lui-même. La révolution socialiste ne peut avoir lieu que par l'action autonome du prolétariat ».

Il critique ainsi la direction du mouvement révolutionnaire par des experts et des professionnels d'organisations syndicales et partisans bureaucratisés, dont les

¹⁸⁸ Gramsci, 2011, *op. cit.*

¹⁸⁹ Castoriadis C, 2012, *La question du mouvement ouvrier*, Tome 2, Éditions du Sandre, Paris, 578 p.

intellectuels apporteraient au prolétariat la conscience de classe de l'extérieur. À l'inverse, il plaide pour la constitution d'une nouvelle organisation révolutionnaire ayant une autonomie locale et pratiquant la démocratie directe, dans laquelle les intellectuels et les travailleurs seraient associés organiquement. Dans le développement du socialisme, l'expansion des conseils est corrélée à l'atrophie progressive des partis politiques. Bien que l'accent soit mis sur le rôle des travailleurs, Castoriadis défend les principes de la démocratie directe dans la société socialiste, qui débordent la sphère économique pour s'étendre à tous les aspects de la vie sociale :

« La démocratie directe n'implique pas simplement la présence physique des citoyens dans le même lieu lorsque des décisions doivent être prises ; elle implique aussi que ses citoyens forment organiquement une communauté, qu'ils vivent dans le même milieu, qu'ils ont la connaissance quotidienne et familière des sujets à traiter, des problèmes à résoudre ».

Le projet d'autonomie doit aboutir à l'organisation d'une société socialiste ou auto-gérée qui inverse la relation actuelle de pouvoir dans laquelle la base exécute et dispose d'informations partielles et le sommet concentre le monopole de la décision et des informations globales :

« Une société autogérée est une société où toutes les décisions sont prises par la collectivité qui est, chaque fois, concernée par l'objet de ses décisions. C'est-à-dire un système où ceux qui accomplissent une activité décident collectivement ce qu'ils ont à faire et comment le faire, dans les seules limites que leur trace leur coexistence avec d'autres unités collectives ».

À partir des communautés organisées dans des conseils, s'établit une fédération de conseils locaux avec une assemblée centrale et un gouvernement des conseils. Pour Castoriadis, la centralisation dans le socialisme est nécessaire, mais elle correspond à une expression du pouvoir des masses et non plus à une délégation de leur pouvoir.

Dans la même orientation, le socialisme chez André Gorz se définit comme l'horizon de sens qui fait surgir l'exigence d'émancipation et d'autonomie. Il s'agit

« de réduire l'empire du système et de le soumettre au contrôle et au service des formes d'activité sociale et individuelle autodéterminée. Il s'agit de transformer la société en un ensemble d'espaces où des formes multiples d'association et de coopération puissent s'épanouir, et d'illustrer la possibilité concrète de réappropriation et d'auto-organisation de la vie en société par des formes renouvelées de pratique politique, syndicale et culturelle »¹⁹⁰.

Le projet socialiste d'André Gorz vise ainsi à la fois à limiter le pouvoir de la « mégamachine », dont fait partie l'État, et à développer des activités sociales autonomes. Si les rapports d'exploitation, l'opposition de classe entre travail et capital persistent, les salariés aujourd'hui remettent en cause le capitalisme à partir d'expériences vécues hors du lieu de travail en tant que locataires, habitants d'une

¹⁹⁰ Gorz A, 1991, *Capitalisme, socialisme et écologie. Désorientations – Orientations*, Editions Galilée, Collection Débats, p. 105-106

commune, usagers, parents, éducateurs, élèves, chômeurs, c'est-à-dire à partir de leur appartenance à une collectivité ou à une communauté plus large que l'entreprise. Le philosophe affirme ainsi que le terrain du conflit se déplace des lieux de travail vers des « fronts » plus larges et plus mouvants de la vie collective :

« Le désir d'être maître de sa vie, de pouvoir s'épanouir dans des activités choisies librement, ne peut aboutir sans luttes collectives pour transformer le travail mais exige aussi des actions sur des terrains différents, d'importance au moins égale »¹⁹¹.

Dans ce décentrage de la contestation, se pose alors la question du sujet capable de réaliser la transformation socialiste de la société. André Gorz avance qu'il devra s'agir d'un mouvement social multidimensionnel pour la réappropriation des conditions de vie et l'établissement de droits collectifs et individuels à l'autonomie. La reconquête de la société a comme point de départ la communauté de base qui est « l'espace microsocial intermédiaire entre la sphère privée et la sphère macrosociale, publique »¹⁹². Protégeant l'individu de l'isolement, elle « peut ouvrir la sphère privée sur un espace de *souveraineté commune* (...) où les individus autodéterminent ensemble leurs besoins communs et les actions les plus appropriées pour les satisfaire »¹⁹³. La communauté de base est l'espace à partir duquel les individus peuvent redevenir maîtres de leur vie, expérimenter des activités rompant avec les rapports sociaux capitalistes et tisser des liens sociaux de solidarité et de coopération vécus, c'est-à-dire vivre « la réciprocité des droits et des devoirs qu'est l'appartenance à une communauté ».

1.4. La voie démocratique au socialisme ou socialisme démocratique de Nikos Poulantzas

Nikos Poulantzas renvoie dos à dos la social-démocratie et le stalinisme qui, malgré tout ce qui les oppose, présentent un point commun : l'étatisme ou statolâtrie et la méfiance vis-à-vis des initiatives populaires, des exigences démocratiques. Dans la pensée marxiste, le philosophe affirme qu'il faut en revenir à Lénine pour comprendre le régime stalinien. Au-delà de la pratique étatiste, le philosophe pointe la conception qu'à Lénine de la démocratie représentative et des libertés politiques comme émanation de la dictature de la bourgeoisie. Pour le dirigeant bolchevique, la démocratie représentative doit être supprimée au profit exclusif de la démocratie directe prolétarienne (les soviets), qui seraient déjà un État en déperissement. C'est cette substitution radicale critiquée à l'époque par Rosa Luxemburg, qui serait à l'origine du Lénine centralisateur et étatiste et qui contiendrait les germes du

¹⁹¹ *Ibid.* p. 139

¹⁹² Gorz A, 2004, *Métamorphoses du travail. Critique de la raison économique*, Gallimard, Folio Essais, p. 256

¹⁹³ *Ibid.* p. 256

stalinisme. À l'inverse du socialisme étatiste, Nikos Poulantzas défend un socialisme démocratique ou voie démocratique au socialisme qui serait un long processus adapté à la réalité de chaque pays. Conformément à sa conception de l'État comme cristallisation matérielle des rapports de classe et dans laquelle les luttes des masses populaires le traversent en permanence, Nikos Poulantzas avance que prendre le pouvoir d'État ne signifie pas une lutte frontale du type assaut de la forteresse étatique dans une situation de double pouvoir (État vs anti-État), mais plutôt que la lutte des masses populaires modifie le rapport de forces interne aux appareils d'État. La transformation radicale de l'État, dans le sens du dépérissement de l'État, signifie une intervention accrue des masses populaires par le biais certes de leurs représentations syndicales et politiques, mais aussi par le déploiement de leurs initiatives propres au sein même de l'État. Le projet du socialisme démocratique doit penser en même temps la stratégie de conquête de l'État et de transformation de l'État lui-même. Pour le philosophe, le problème essentiel de cette orientation est la

« transformation radicale de l'État en articulant l'élargissement et l'approfondissement des institutions de la démocratie représentative et des libertés (...) avec le déploiement des formes de démocratie directe à la base et l'essaimage des foyers autogestionnaires »¹⁹⁴.

L'approfondissement du socialisme démocratique et la lutte contre la réaction de l'adversaire ou le risque étatiste dépendent de l'existence d'un mouvement de masse effectif et actif, fondé sur de larges alliances populaires qui associent à la classe ouvrière, la petite bourgeoisie (ou classe moyenne) et les revendications (nommées à tort) des « fronts secondaires ».

Conclusion

Au fur et à mesure du développement des sociétés capitalistes et de l'écllosion des épisodes conflictuels, la conceptualisation de l'État par les théoriciens marxistes se complexifie. On passe d'une définition de l'État comme équivalent de la classe dominante à un État comme condensation matérielle des rapports de pouvoir entre classes et fractions de classe. Même si le pouvoir de l'État capitaliste s'exerce en faveur des intérêts globaux et à long terme de la bourgeoisie, il n'y a pas une Politique d'État mais une coordination conflictuelle de micropolitiques et de tactiques, qui est liée aux rapports de classe. Le pouvoir de l'État capitaliste s'exerce sur la société civile inscrite dans un territoire national, à travers des appareils qui ne s'organisent ni ne fonctionnent d'une manière univoque. Les appareils d'État peuvent ainsi être centralisés ou décentralisés, privilégier la coercition physique ou l'inculcation idéologique, mais aussi intervenir dans la société pour « créer, transformer, faire du

¹⁹⁴ Poulantzas, 1981, *op. cit.* p. 283

réel » et satisfaire de façon partielle et temporaire les intérêts des classes et des fractions de classe dominées. Ces avancées populaires institutionnalisées par l'État (équilibre instable de compromis) constituent à la fois un moyen de reproduire l'ordre social par l'acquisition du consentement ou l'instrumentalisation des représentants des organisations des dominés, mais elles constituent aussi des effets positifs de la lutte des dominés pour l'amélioration de leurs conditions (matérielles et idéelles) d'existence. Cette évolution de la définition marxiste de l'État dans les sociétés capitalistes a des implications sur la stratégie politique dans une perspective révolutionnaire. Si les théoriciens marxistes s'accordent sur le nécessaire dépérissement de l'État, les divergences apparaissent à propos de la conquête de l'État et de l'utilisation de ses appareils. Le schéma qui a prévalu dans le marxisme classique consistait en l'organisation politique de la classe ouvrière par le parti politique révolutionnaire vers l'assaut de la forteresse - État dans une situation de double pouvoir. L'État prolétarien naissant des conseils ouvriers devait détruire l'État bourgeois et exercer la dictature du prolétariat. Face à cette vision étatiste et militariste, des penseurs marxistes ont mis l'accent sur l'autonomie de la classe ouvrière au sein de communautés de vie plus larges, qui privilégient l'auto-organisation dans la lutte et l'autogestion des activités sur la base des principes de la démocratie directe. Cette stratégie politique autonomiste peut se déployer dans un rejet du système électoral, renvoyant alors à la tradition anarchiste, ou dans un engagement partisan. Dans ce dernier cas, développé notamment par Nikos Poulantzas, la voie démocratique au socialisme se saisit des exigences démocratiques à toutes les étapes du processus révolutionnaire, dont la stratégie vise à la fois à approfondir les institutions de la démocratie libérale et à étendre les formes autonomes d'organisation et de production des dominés.

2. Foucault : dialectique du pouvoir et de la résistance, de la domination et de la subversion

La problématique du pouvoir et de la résistance devient centrale dans la pensée foucauldienne à partir du milieu des années 1970. La conception du pouvoir développée par Michel Foucault est relationnelle et multidimensionnelle, en cela elle diffère radicalement de la tradition marxiste qui identifie le pouvoir à l'État. Bien que le philosophe français n'aborde pas ou peu la question de la révolution, ses écrits sur la résistance permettent à mon sens de penser autrement et de façon complémentaire au marxisme, la critique et la transformation des sociétés contemporaines. Les textes mobilisés dans les prochains paragraphes sont issus principalement de *Surveiller et punir* et des tomes 3 et 4 des *Dits et Ecrits*, ouvrages recueillant des textes et des entretiens du philosophe de la fin des années 1970 et des années 1980.

2.1. Le pouvoir chez Foucault : relationnel et multidimensionnel

Opérant une distinction préalable entre pouvoir sur les choses et pouvoir sur les êtres, Foucault rejette l'acception figée d'un Pouvoir réductible à l'État. Pour lui, la société est un archipel de pouvoirs différents, qu'il nomme microphysique du pouvoir. S'il ne se détient pas, le pouvoir en revanche s'exerce : c'est « la manière pour les uns de structurer le champ d'action possible des autres »¹⁹⁵. Le pouvoir n'existe qu'en acte, c'est une « conduite des conduites ». Si le philosophe met l'accent sur l'action, il n'oublie pas l'importance du discours dans l'exercice du pouvoir, discours dont il défend une définition matérielle : « le discours n'est pas simplement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pour quoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer »¹⁹⁶. Le discours apparaît alors comme un moyen mais aussi un objectif de l'exercice du pouvoir.

Conformément à l'acception relationnelle du pouvoir, Michel Foucault avance que cette relation s'articule sur deux éléments :

« que « l'autre » (celui sur lequel il s'exerce) soit bien reconnu et maintenu jusqu'au bout comme sujet d'action ; et que s'ouvre, devant la relation de pouvoir, tout un champ de réponses, réactions, effets, inventions possibles »¹⁹⁷.

Ce qui implique que le pouvoir s'exerce toujours sur des « sujets libres » individuels ou collectifs « qui ont devant eux un champ de possibilités où plusieurs conduites, plusieurs réactions et divers modes de comportements peuvent prendre place »¹⁹⁸. Cette acception du pouvoir implique, comme nous le verrons plus loin, de façon immanente le concept de résistance. La relation de pouvoir entre sujets libres s'accompagne de la constitution d'un champ de savoir, sans lequel l'exercice du pouvoir ne pourrait exister :

« Il faut admettre (...) que pouvoir et savoir s'impliquent directement l'un l'autre ; qu'il n'y a pas de relation de pouvoir sans constitution corrélatrice d'un champ de savoir, ni de savoir qui ne suppose et ne constitue en même temps des relations de pouvoir. (...) Il faut considérer que le sujet qui connaît, les objets à connaître et les modalités de connaissance sont autant d'effets de ses implications fondamentales du pouvoir-savoir et de leurs transformations historiques »¹⁹⁹.

¹⁹⁵ Foucault M, 1994 b, Le sujet et le pouvoir, dans *Dits et écrits*, Tome IV, Gallimard, Paris, p. 237

¹⁹⁶ Foucault M, 1971, *L'ordre du discours*, Flammarion, 84 p.

¹⁹⁷ Foucault, 1994 b, *op. cit.* p. 236

¹⁹⁸ *Ibid.* p. 237

¹⁹⁹ Foucault M, 1975, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Gallimard, Paris, 318 p.

Le sujet qui cherche à structurer le champ d'action (et le discours) de l'autre nécessite de disposer de savoirs sur le sujet de la relation afin de déterminer les moyens et les objectifs de l'exercice du pouvoir.

Le philosophe met en avant cinq points dans l'analyse des relations de pouvoir²⁰⁰. Le premier concerne la mise en œuvre de différenciations (différences juridiques ou traditionnelles de statut ou de privilèges ; différences économiques dans l'appropriation des richesses et des biens ; différences de place dans le processus de production ; différences linguistiques ou culturelles ; différences dans le savoir-faire et les compétences, etc.), qui sont à la fois conditions et effets de la relation de pouvoir. Le second renvoie au type d'objectifs (tels que le maintien de privilèges, l'accumulation de profits, la mise en œuvre d'autorité statutaire ou l'exercice d'une fonction ou d'un métier). Le troisième point porte sur les modalités instrumentales de l'exercice du pouvoir (menace des armes, effets de la parole, systèmes de surveillance, mécanismes de contrôle, etc.). Le quatrième aborde les formes d'institutionnalisation du pouvoir qui peuvent mêler des dispositions traditionnelles, des structures juridiques, des phénomènes d'habitude ou de mode ou prendre la forme d'institutions fermées sur elles-mêmes ou encore celle de systèmes très complexes dotés d'appareils multiples comme l'État. Enfin, le dernier point correspond aux degrés de rationalisation dans l'exercice du pouvoir en fonction de l'efficacité des instruments et de la certitude des résultats ou en fonction du coût éventuel (« coût » économique ou coût « réactionnel »).

2.2. Domination, techniques de pouvoir et État

Les jeux stratégiques entre sujets libres peuvent se trouver bloqués et figés dans des institutions ou des états de domination :

« Lorsqu'un individu ou un groupe social arrivent à bloquer un champ de relations de pouvoir, à les rendre immobiles et fixes et à empêcher toute réversibilité du mouvement – par des instruments qui peuvent être aussi bien économiques que politique ou militaires –, on est devant ce qu'on peut appeler un état de domination »²⁰¹.

Dans ce cas, les pratiques de liberté n'existent pas ou n'existent que de manière extrêmement limitée. La domination est alors entendue comme « une structure globale de pouvoir (...) une situation stratégique plus ou moins acquise et solidifiée dans un affrontement à longue portée historique entre des adversaires »²⁰². Foucault insiste sur le fait que ce sont « les techniques de pouvoir » ou « technologies gouvernementales » qui permettent de produire et reproduire ces états de domination. Ces techniques

²⁰⁰ Foucault, 1994 b, *op. cit.* p. 239-240

²⁰¹ Foucault M, 1994 c, L'éthique du souci de soi comme pratique de liberté, dans *Dits et écrits*, Tome IV, Gallimard, Paris, p. 711

²⁰² Foucault, 1994 b, *op. cit.* p. 243

recouvrant l'ensemble des pratiques par lesquelles les institutions peuvent « constituer, définir, organiser, instrumentaliser les stratégies que les individus, dans leur liberté, peuvent avoir les uns par rapport aux autres »²⁰³.

Le développement des techniques de pouvoir, qui cherchent à contrôler, optimiser et adapter les capacités individuelles et collectives d'une société donnée à une finalité sociale, s'opère dans un contexte économique spécifique, celui de l'essor du capitalisme. Foucault l'affirme dans *Surveiller et Punir* :

« La croissance d'une économie capitaliste a appelé la modalité spécifique du pouvoir disciplinaire, dont les formules générales, les procédés de soumission des forces et des corps, l'« anatomie politique », peuvent être mis en œuvre à travers des régimes politiques, des appareils ou des institutions très divers »²⁰⁴.

Les techniques disciplinaires (même si elles existaient déjà dans les couvents, casernes et ateliers) sont devenues des formules générales de la domination au cours des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Elles visent à dresser des corps dociles par une coercition constante (anatomo-politique). Il s'agit de savoir

« comment surveiller quelqu'un, comment contrôler sa conduite, son comportement, ses aptitudes, comment intensifier sa performance, multiplier ses capacités, comment le mettre à la place où il sera plus utile »²⁰⁵.

Dans l'atelier puis dans l'usine, la discipline s'exerce notamment à travers la surveillance hiérarchique, qui permet aux contremaitres de contrôler l'adéquation des ouvriers aux besoins de la production. Il s'agit de répartir les travailleurs dans un espace productif fermé et quadrillé afin de « constater la présence, l'application de l'ouvrier, la qualité de son travail ; comparer les ouvriers entre eux, les classer selon leur habileté et leur rapidité ; suivre les stades successifs de la fabrication »²⁰⁶. Selon Foucault, la division du travail n'aurait jamais vu le jour sans la discipline :

« Sans cette discipline d'atelier, c'est-à-dire sans la hiérarchie, sans la surveillance, sans l'apparition des contremaitres, sans le contrôle chronométrique des gestes, il n'aurait pas été possible d'obtenir la division du travail »²⁰⁷.

Foucault constate un changement d'échelle et d'objectif des techniques de pouvoir avec ce qu'il nomme la biopolitique. Émergeant dans la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle, cette technique spécifique vise quant à elle la population dans son ensemble :

« le pouvoir doit s'exercer sur les individus en tant qu'ils constituent une espèce d'entité biologique qui doit être prise en considération, si nous voulons précisément utiliser cette population comme machine pour produire, pour produire des richesses, des biens,

²⁰³ Foucault, 1994 c, *op. cit.* p. 728

²⁰⁴ Foucault, 1975, *op. cit.*

²⁰⁵ Foucault M, 1994 a, Les mailles du pouvoir, dans *Dits et écrits*, Tome IV, Gallimard, Paris, p. 191

²⁰⁶ Foucault, 1975, *op. cit.*

²⁰⁷ Foucault, 1994 a, *op. cit.* p. 188-189

produire d'autres individus. La découverte de la population est, en même temps que la découverte de l'individu et du corps dressable, l'autre grand noyau technologique autour duquel les procédés politiques de l'Occident se sont transformés »²⁰⁸.

Foucault avance que c'est à cette période que commencent à apparaître « des problèmes comme ceux de l'habitat, des conditions de vie dans une ville, de l'hygiène publique, de la modification du rapport entre natalité et mortalité »²⁰⁹. Cette découverte de la population nécessite l'élaboration de « toute une série de techniques d'observation, parmi lesquelles la statistique » mais aussi et surtout le concours de « tous les grands organismes administratifs, économiques et politiques [qui], sont chargés de cette régulation de la population ». L'observation de l'émergence de la biopolitique permet à Foucault de conclure que la vie et le corps sont devenus des objets du pouvoir :

« Jadis, il n'y avait que des sujets, des sujets juridiques (...). Maintenant, il y a des corps et des populations. Le pouvoir est devenu matérialiste. (...) La vie entre dans le domaine du pouvoir »²¹⁰.

Cantonnées à des institutions aux objectifs spécifiques, telles que l'armée, la prison, l'école ou encore l'usine, les techniques de pouvoir tendent à investir les relations sociales dans leur ensemble par un changement d'échelle et une mise en cohérence. Et dans ce processus, l'État moderne a une responsabilité centrale. C'est ce que défend Michel Foucault en s'appuyant sur Marx, dans deux textes auxquels j'ai déjà amplement fait référence. Selon lui, Marx a montré « comment, à partir de l'existence initiale et primitive de ces régions de pouvoir – comme la propriété, l'esclavage, l'atelier et aussi l'armée -, ont pu se former, petit à petit, des grands appareils d'État »²¹¹. Les relations de pouvoir ne découlent pas de l'État, mais il s'agit plutôt d'un processus d'étatisation : « on pourrait dire que les relations de pouvoir ont été progressivement gouvernementalisées, c'est-à-dire élaborées, rationalisées et centralisées dans la forme ou sous la caution des institutions étatiques »²¹². Et Foucault d'affirmer que :

« le pouvoir de l'État – et c'est là l'une des raisons de sa force - est une forme de pouvoir à la fois globalisante et totalisatrice. Jamais, je crois, dans l'histoire des sociétés humaines – et même dans la vieille société chinoise – on n'a trouvé, à l'intérieur des mêmes structures politiques, une combinaison si complexe de techniques d'individualisation et de procédures totalisatrices »²¹³.

²⁰⁸ Foucault, 1994 a, *op. cit.* p. 193

²⁰⁹ *Ibid.* p. 193

²¹⁰ *Ibid.* p. 194

²¹¹ *Ibid.* p. 187

²¹² Foucault, 1994 b, *op. cit.* p. 241

²¹³ *Ibid.* p. 229

L'État s'approprié les techniques de pouvoir (disciplinaire et biopolitique) élaborées dans des institutions spécifiques et les utilise via ces appareils pour participer à la production d'individus conçus comme des « corps dociles et utiles » et d'une population conçue comme une « machine à produire ». L'État forge l'idée de l'existence d'une communauté nationale de citoyens dont il serait le garant de l'intérêt général. Mais en réalité, la mise en place d'un cadre juridique, où les citoyens sont formellement considérés égaux en droit, et d'un régime de type parlementaire et représentatif masquent « la soumission des forces et des corps » à la domination politique de la bourgeoisie. Alors que le cadre juridico-politique permet que la volonté de tous forme l'instance fondamentale de la souveraineté, les techniques disciplinaires garantissent la stabilisation des relations asymétriques de pouvoir et constitue donc le sous-sol des libertés formelles et juridiques²¹⁴.

2.3 Résistances, luttes et subversion

La structure de domination, qui découle de l'institutionnalisation et de l'articulation des rapports de pouvoir, n'est cependant pas figée définitivement. Foucault rappelle qu'« il n'y a pas de relation de pouvoir sans résistance, sans échappatoire ou fuite, sans retournement éventuel ; toute relation de pouvoir implique donc, au moins de façon virtuelle, une stratégie de lutte »²¹⁵. Le potentiel subversif des résistances oblige les institutions à la vigilance et à l'adaptation constantes. C'est ce qu'affirme Foucault lorsqu'il écrit que « la résistance vient donc en premier, et elle reste supérieure à toutes les forces du processus ; elle oblige, sous son effet, les rapports de pouvoir à changer. »²¹⁶. La résistance est donc toujours présente dans la structure du pouvoir et potentiellement en lutte contre les états de domination.

À partir d'un certain nombre d'oppositions qui se sont développées dans les années 1970 – 1980 (opposition au pouvoir des hommes sur les femmes, des parents sur leurs enfants, de la psychiatrie sur les malades mentaux, de la médecine sur la population, de l'administration sur la manière dont vivent les gens), Foucault essaie de définir ce qu'elles ont en commun. Pour lui, ces luttes sont transversales (dans le sens où elles existent partout, dans tous les pays), prennent pour objet les effets de pouvoir, sont immédiates (car elles critiquent les effets de pouvoir qui s'exercent au quotidien et ne se projettent pas dans un avenir lointain pour envisager un quelconque changement), s'attaquent aux privilèges du savoir (la manière dont le savoir circule et fonctionne, ses rapports au pouvoir), mettent en question le statut de l'individu (droit à la différence et

²¹⁴ Foucault, 1975, *op cit.*

²¹⁵ Foucault, 1994 b, *op. cit.* p. 242

²¹⁶ *Ibid.* p. 242

rejet de l'isolement) et pose la question du sujet (qui sommes nous ?)²¹⁷. Pour résumer, il avance que ces luttes n'ont pas tant pour principal objectif « de s'attaquer à telle ou telle institution de pouvoir, ou groupe, ou classe, ou élite, que [de s'attaquer] à une technique particulière, une forme de pouvoir ». Et cette forme de pouvoir « s'exerce sur la vie quotidienne immédiate, qui classe les individus en catégories » et « transforme les individus en sujets », soumis à l'autre par le contrôle et la dépendance. Pour illustrer son propos, il avance que dans l'histoire les luttes ont été de trois types : résistances aux formes de domination (ethniques, sociales et religieuses), aux formes d'exploitation (séparant l'individu de ce qu'il produit) et à tout ce qui lie l'individu à lui-même et assure ainsi sa soumission aux autres. Au moment de la publication du texte, le philosophe estime que ce sont les luttes du dernier type (contre la soumission de la subjectivité) qui prévaudraient, même si les deux premières n'ont pas disparu et auraient été les formes dominantes des luttes dans des époques antérieures. Même s'il reconnaît que les mécanismes de domination et d'exploitation liés aux processus économiques et sociaux (forces de production, conflits de classes et de structures idéologiques) ont leur importance dans les formes d'assujettissement des individus, il considère que les mécanismes de subjectivation ne sont pas l'appendice de mécanismes plus fondamentaux, mais qu'ils entretiennent « des relations complexes et circulaires » entre eux.

La finalité des stratégies de lutte serait de parvenir à une conversion du pouvoir (on pourrait parler de subversion, du latin *subvertir* : renverser), une manière de le limiter et de le contrôler, car « les relations de pouvoir ne sont pas quelque chose de mauvais en soi, dont il faudrait s'affranchir »²¹⁸. Foucault soutient ainsi « qu'il ne peut y avoir de société sans relations de pouvoir ». Cette conversion du pouvoir pourrait s'obtenir par le développement de ce qu'il appelle une éthique du souci de soi comme pratique de liberté. Pour pratiquer la liberté, il faut que « l'on s'occupe de soi, que l'on se soucie de soi, à la fois pour se connaître (...) et pour se former, se surpasser soi-même, pour maîtriser en soi les appétits qui risqueraient de vous emporter »²¹⁹. Ce processus de subjectivation, c'est-à-dire de constitution active et positive du sujet²²⁰, « implique des rapports complexes avec les autres, dans la mesure où cet éthos de la liberté est aussi une manière de se soucier des autres ». Les techniques de soi permettent aux individus, seuls ou avec d'autres, d'agir « sur leur corps et leur âme, leurs pensées, leurs conduites, leur mode d'être ; de se transformer afin d'atteindre un certain état de

²¹⁷ *Ibid.* p. 226-227

²¹⁸ Foucault, 1994 c, *op. cit.* p. 727

²¹⁹ *Ibid.* p. 712

²²⁰ Foucault souligne qu'« Il y a deux sens au mot « sujet »: sujet soumis à l'autre par le contrôle et la dépendance, et sujet attaché à sa propre identité par la conscience ou la connaissance de soi. Dans les deux cas le mot suggère une forme de pouvoir qui subjugué et assujétit ». Foucault, 1994 b, *op. cit.* p. 227

bonheur, de pureté, de sagesse, de perfection ou d'immortalité »²²¹. L'enjeu est donc « de se donner les règles de droit, les techniques de gestion et aussi la morale, l'éthos, la pratique de soi, qui permettront, dans les jeux de pouvoir, de jouer avec le minimum possible de domination »²²². Le philosophe Maurizio Lazzarato offre une reformulation synthétique de la finalité des pratiques de liberté : il s'agit de « jouer les relations stratégiques de pouvoir avec le minimum possible de domination et d'augmenter la liberté, la mobilité et la réversibilité des jeux de pouvoir, car elles sont les conditions de la résistance et de la création »²²³.

Conclusion

Michel Foucault opère un décentrement du pouvoir dont il défend une définition relationnelle et multidimensionnelle. Les sujets exercent le pouvoir afin de structurer le champ d'action possible d'autres sujets. Cette « conduite des conduites » s'appuie notamment sur l'activation de différenciations et le recours à des modalités instrumentales pour des objectifs précis.

La relation de pouvoir entre individus ou groupes sociaux peut être bloquée ou figée par des techniques de pouvoir, donnant lieu à un état de domination. L'imbrication des multiples relations asymétriques de pouvoir se solidifie dans une structure globale de pouvoir ou structure de domination. Le philosophe observe l'émergence des techniques de pouvoir, disciplinaire et biopolitique, dans les sociétés occidentales. Prenant pour cible le corps des individus et la population comme entité biologique, ces techniques de pouvoir se sont développées dans le contexte de l'essor du capitalisme et ont progressivement été gouvernementalistes par l'État.

Les résistances qui sont inhérentes aux relations de pouvoir peuvent soit permettre la reproduction de la structure de domination par le réagencement des relations asymétriques de pouvoir, soit permettre la subversion de la structure de domination et ouvrir la voie à des pratiques de liberté et de création. Cette dernière perspective oblige à la conversion ou à la gestion des rapports de pouvoir afin de limiter la domination, étant donné qu'aucune société ne peut exister sans pouvoir.

3. Pistes pour une articulation théorico-conceptuelle des Marx et de Foucault

Au terme de cette présentation succincte (et, je l'espère, pas trop réductrice) des deux systèmes de pensée, il me semble possible d'avancer sur la voie d'une articulation

²²¹ Foucault M, 1994 d, Les techniques de soi, dans *Dits et écrits*, Tome IV, Gallimard, Paris, p. 785

²²² Foucault, 1994 c, *op. cit.* p. 727

²²³ Lazzarato M, 2000, Du biopouvoir à la biopolitique, *Multitudes*, n°1

théorico-conceptuelle des Marxiens et de Foucault, que ce soit sur le mode de la convergence ou de la complémentarité. J'essaierai d'esquisser des pistes de rapprochement sur la domination politique, plus précisément sur le pouvoir et les appareils d'État, et l'émancipation, plus particulièrement sur la finalité, le sujet et les moyens de la révolution.

3.1. L'État de la domination

Dans la tradition marxiste, la domination est essentiellement entendue comme l'intervention de l'État dans la production et la reproduction des rapports sociaux de classe. Dans l'analyse foucauldienne, elle renvoie à toutes les formes de stabilisation des rapports asymétriques de pouvoir. Dans une perspective ascendante de la constitution des états de domination, le philosophe défend le fait que ces techniques de pouvoir ont été progressivement gouvernementalisées ou étatisées, donnant naissance aux appareils d'État. Il est alors possible de sortir de l'opposition trompeuse, fruit le plus souvent d'une lecture tronquée ou hâtive de Marx et de Foucault, entre une situation première de domination massive, où l'État constitue le lieu central de l'exercice du pouvoir de classe, et l'existence d'une multitude de micro-pouvoirs dispersés (microphysique du pouvoir), sans instance centrale susceptible de les unifier²²⁴. Traversé de rapports de pouvoir, l'État développe des stratégies globales à partir de l'appropriation des techniques de pouvoir afin de fixer de manière temporaire, parce que conflictuels, les rapports sociaux de domination sur un territoire fermé et quadrillé, dont l'une des finalités est la production et la reproduction des rapports de classe. Selon le sociologue Bob Jessop, ce processus est à la fois intentionnel (tout exercice de pouvoir implique la définition de buts et d'objectifs) et sans sujet (les effets de l'entrecroisement des micropolitiques étatiques ne peut être la résultante d'un seul individu, groupe ou classe)²²⁵. Cette acception relationnelle de l'État permet alors de comprendre la reproduction de la domination face aux résistances et aux mouvements sociaux. En effet, étant donné que la contestation est immanente aux états de domination, elle oblige les institutions à la vigilance et à l'adaptation constante. L'État peut organiser l'institutionnalisation de concessions vis-à-vis des revendications des dominés et de dispositifs visant à l'intégration de leurs représentants. Dans le cadre d'un équilibre instable de compromis entre classes sociales, ces mesures sont à la fois un moyen de limiter et d'absorber la contestation et par conséquent de maintenir l'ordre social, mais constituent aussi des avancées pour les dominés en faveur de l'amélioration de leurs conditions (matérielles et idéelles) d'existence. Bien que

²²⁴ Jessop B, 2004, Pouvoir et stratégies chez Poulantzas et Foucault, *Actuel Marx*, vol. 2, n°36, pp. 89-107. Voir aussi Jessop B, 2008, *State power. A strategic-relational approach*, Polity Press, Cambridge, 301 p.

²²⁵ Jessop, 2004, *op. cit.*

l'exercice du pouvoir de l'État cherche à maintenir les rapports sociaux de domination, notamment les intérêts à long terme de la bourgeoisie, le fait de le considérer comme une condensation de rapports de pouvoir (de classe) ouvre des marges de manœuvre dans une perspective de transformation sociale. C'est en tout cas sur cette possibilité que mise le socialisme démocratique de Nikos Poulantzas.

L'articulation entre les systèmes de pensée marxien et foucauldien permet de saisir la manière dont l'État intervient concrètement dans la société. Les techniques de pouvoir étatisées, s'intéressant aux corps individuels et au corps social (ou population), précisent et complètent l'acceptation (restrictive) de la coercition physique et de l'inculcation idéologique par les appareils répressifs et idéologiques d'État. Dans le contexte du capitalisme industriel, les techniques de pouvoir contrôlent, produisent et développent les dispositions corporelles des travailleurs et les dispositions biologiques de la population, nécessaires à l'exploitation capitaliste. Il ne s'agit donc pas seulement de reconstituer la force de travail, mais aussi de contrôler, d'orienter, de maximiser la puissance de la vie (biopouvoir). La biopolitique étatique vise ainsi à mettre en place des biens ou des services en faveur des travailleurs et de leur famille (logement, alimentation, santé, éducation, etc.). Dans le prochain chapitre, je reviendrai sur cette discussion autour de la conception marxienne des moyens de consommation collective et foucauldienne des équipements du pouvoir. Foucault s'attarde donc sur la dimension biologique ou « matérielle » de la domination politique, mais il est peu disert quant aux effets des techniques de pouvoir sur l'« esprit » des individus, alors que cette dimension « idéelle » est essentielle dans la production et la reproduction des états de domination. Cette dimension pose la question (controversée) de l'idéologie, concept cher aux marxistes mais rejeté par Foucault qui critiquait l'idée de vérité et l'existence de métadiscours. L'objectif ici n'est pas d'entrer dans une discussion sur l'idéologie, mais de relever que Foucault et le marxisme ne sont peut-être pas si éloignés qu'on pourrait le croire. Dans une veine spinoziste, Warren Montag avance par exemple qu'en dépit de leurs divergences, Althusser (*Idéologie et appareils idéologiques d'État*) et Foucault (*Surveiller et punir*) se rejoignent sur une conception matérielle des idées : les idées et les connaissances sont immanentes à la matérialité des pratiques et des appareils²²⁶. Il n'y aurait alors pas de séparation entre coercition physique et inculcation idéologique dans l'exercice du pouvoir politique par les appareils d'État. Ils exerceraient simultanément le pouvoir sur les idées et le corps des individus ainsi que sur les idéologies des groupes sociaux et sur la population comme espèce biologique, même si certains appareils tendent à privilégier l'une ou l'autre des dimensions idéelles et matérielles de la domination.

²²⁶ Montag W, 1995, "The soul is the prison of the body" : Althusser and Foucault, 1970 – 1975, in *Depositions: Althusser, Balibar, Machery, and the labor of reading*, *Yale French Studies*, n°88, pp 53-77

3.2. Subversion dans la révolution

Bien qu'opposés sur la finalité des luttes, le marxisme et les travaux de Michel Foucault permettent à mon sens de penser la complémentarité des logiques et des temps dans un processus de transformation sociale. Dans la pensée marxiste, le communisme, c'est-à-dire l'avènement d'une société sans classes ni État dans laquelle les individus s'associent librement pour satisfaire leurs besoins, constitue l'horizon utopique de l'émancipation de l'Humanité. À l'inverse, la perspective foucauldienne avance que les luttes prennent pour cible les effets immédiats des techniques de pouvoir sur la vie quotidienne des individus et ne se projettent pas dans un avenir lointain pour envisager le changement. L'objectif des luttes serait de produire des effets immédiats et d'empêcher la réactivation des mécanismes de la domination à la suite d'un hypothétique processus révolutionnaire²²⁷. Le projet utopique à long terme d'une société émancipée de la domination économique et politique devrait alors être articulé à des victoires à court terme contre les multiples formes de la domination. Cette redéfinition d'un projet politique de transformation sociale a des implications à la fois sur la définition du sujet politique et les moyens de la révolution.

Dans la tradition marxiste, le sujet politique de la transformation sociale est le prolétariat engagé dans la lutte des classes contre l'exploitation capitaliste et la bourgeoisie. Cela étant dit, la pensée marxiste a évolué en lien avec l'actualité du capitalisme et des processus contestataires. Un décentrement du sujet politique s'est opéré dans lequel la centralité de l'exploitation économique s'est déplacée vers d'autres « fronts », auparavant considérés comme secondaires. André Gorz avance même que la réappropriation des conditions de vie constitue l'axe central des luttes actuelles et se déploie à partir des communautés locales, dans lesquelles la figure du travailleur est associée à d'autres identités. Si Michel Foucault n'opère pas de hiérarchie entre les différents types d'identité ou de lutte, il soutient en revanche que les résistances contemporaines s'opposent à l'assignation identitaire des individus. Par ailleurs, dans ses analyses des techniques de pouvoir, il met l'accent sur la dimension « matérielle » ou « corporelle » de la domination. La subversion des techniques disciplinaires et biopolitiques n'entraînerait-elle pas l'émergence d'un mouvement biopolitique pour la défense de la vie ? Le sujet politique de l'émancipation partirait alors des individus appartenant à une communauté de travail et de vie qui s'engageraient dans un mouvement social, à la fois biopolitique et hégémonique.

Le schéma marxiste classique de la révolution passe, dans un premier temps, par la lutte économique du prolétariat organisé dans des syndicats ou des conseils ouvriers avant de céder la place, dans un second temps, à un niveau supérieur, à la lutte

²²⁷ Chomsky N et Foucault M, 2006, *Sur la nature humaine. Comprendre le pouvoir*. Edition Aden, Bruxelles, 196 p.

politique par le parti révolutionnaire pour la conquête du pouvoir d'État. Une fois l'appareil d'État bourgeois brisé et remplacé par un autre État de type prolétarien, la dictature du prolétariat peut appliquer le socialisme et débiter le processus de dépérissement de tout État. La tendance autonomiste du marxiste a rejeté cette version autoritaire de la révolution pour défendre une vision radicalement démocratique du socialisme, en mettant l'accent sur l'auto-organisation et l'autogestion des dominés. L'approche foucauldienne de la résistance et de la lutte ne s'aventure pas sur le terrain des moyens politiques d'un processus révolutionnaire. Elle permet en revanche de pointer les rapports de domination existant au sein des organisations des dominés qui préfigurent l'édification de futurs rapports sociaux. Il s'agit alors de ne pas séparer les moyens et les fins dans la lutte pour la transformation de la société et de penser la nécessaire gestion des rapports de pouvoir. Il me semble alors possible d'envisager une articulation entre le marxisme autonomiste, qui met l'accent sur la démocratie directe et l'autogestion, et la pensée foucauldienne, qui insiste sur la conversion du pouvoir et l'établissement de règles ou de techniques de gestion. Cet impératif démocratique ou nécessaire gestion des rapports de pouvoir est d'autant plus importante quand les dominés choisissent la voie étatique dans une perspective de changement social.

Conclusion. Penser les échelles des mouvements contestataires et révolutionnaires

L'essai d'articulation théorico-conceptuelle des deux systèmes de pensée visait à préciser et à prolonger les travaux de la géographie radicale anglophone portant sur la dimension scalaire des sociétés capitalistes et des mouvements contestataires contemporains. Préciser, dans le sens où l'utilisation du concept de pouvoir pour définir les échelles n'est pas ou peu explicitée par les géographes recourant à la grille d'analyse marxiste des sociétés. Prolonger, dans le sens où la dimension scalaire de la transformation sociale (ou révolution) n'a pas ou peu fait l'objet d'analyses empiriques ou de développements théoriques.

L'exercice du pouvoir comble la distance entre le lieu de la prise de décision et de la mobilisation des ressources et le lieu de production des effets sociaux recherchés, dont la définition dépend des intérêts et de l'idéologie des acteurs sociaux. Cette distance est parcourue à travers la succession de relations intermédiaires ou à travers l'établissement d'une présence simultanée. La confrontation de l'exercice du pouvoir des acteurs sociaux peut donner lieu à des relations asymétriques de pouvoir, c'est-à-dire à une structure de domination. Les échelles constituent la dimension spatiale de l'organisation des rapports sociaux de pouvoir (arrangement ou fixation scalaire). La dimension scalaire de la structure de domination produit des échelles hiérarchisées, dont l'une ou plusieurs d'entre elles dominent les autres échelles (échelle de référence

ou dominante), par l'exercice d'un pouvoir instrumental grâce à la concentration des ressources et au monopole de la prise de décision. Dans les sociétés capitalistes, les logiques économiques et politiques se combinent pour produire une structure de domination, un arrangement scalaire (de classe). Comme nous l'avons vu au début de ce chapitre, l'échelle nationale s'est constituée comme l'échelle de référence pendant plus d'un siècle, avant que ne se produise un processus de « globalisation » à partir des années 1970 sous la double impulsion du capital et de l'État. Dans chacune de ces périodes, les organisations des dominés ont développé une politique scalaire pour contester l'arrangement scalaire et l'échelle dominante au risque d'une instrumentalisation de leurs discours et de leurs actions.

Les organisations des dominés exercent un pouvoir collectif sur la structure de domination, pour en contester les acteurs et les mécanismes, et sur les potentiels alliés, pour élargir le mouvement social, dans la perspective de changer la réalité sociale et environnementale. La définition et l'exécution de la politique scalaire des organisations des dominés nécessitent l'organisation des rapports de pouvoir internes (entre membres d'une même organisation) et externes (entre représentants d'organisations au sein d'une coalition). Il s'agit de mettre en place les modalités et les procédures de la prise de décision à une échelle particulière de l'arrangement scalaire des dominés. Cette organisation des rapports de pouvoir détermine le discours et l'action collective des dominés : définition du cadre d'interprétation de la réalité sociale et environnementale, des adversaires et des mécanismes de la domination, du sujet politique et des potentiels alliés, des revendications et du projet global, du répertoire de l'action collective. Dans la perspective d'une transformation de la société, il peut exister plusieurs politiques scalaires et plusieurs projets d'arrangement scalaire. Il peut s'agir d'exercer un pouvoir collectif sur un adversaire inscrit à une échelle particulière afin de modifier à la marge l'arrangement scalaire de la structure de domination, ou, plus fondamentalement, il peut s'agir d'exercer une politique multiscalaire contre la structure de domination dans une perspective de transformation radicale de l'arrangement scalaire existant. Dans cette perspective d'une politique scalaire défendant un projet de structure sociale orientée vers l'émancipation de la société, c'est-à-dire l'organisation des rapports de pouvoir cherchant à limiter la domination et à faciliter les pratiques de liberté, les organisations des dominés peuvent chercher à produire un arrangement scalaire du pouvoir ascendant, à partir de l'exercice du pouvoir collectif des organisations du mouvement social ou des communautés locales (égalité de la répartition des ressources et prise de décision démocratique). Ce projet d'arrangement scalaire égalitaire et démocratique pourrait être qualifié d'anarchie scalaire, dans un sens opposé à celui de hiérarchie.

Le socialisme démocratique vise à approfondir les institutions de la démocratie libérale et à développer les formes autonomes d'organisation, de production et de

gestion des dominés. Il s'agit de se saisir et de se servir de l'État pour le transformer dans le cadre d'un processus progressif de dépérissement de l'État et d'autonomisation des dominés. Bien qu'il ne faille pas envisager le processus révolutionnaire comme une succession linéaire ou mécanique d'étapes, en raison de la contingence des phénomènes sociaux liés aux rapports sociaux de pouvoir, la voie démocratique au socialisme me semble pouvoir être divisée en trois moments : la construction et l'affirmation d'une nouvelle hégémonie politique ; l'exercice du pouvoir étatique (ce que les marxistes ont longtemps appelé la dictature du prolétariat) ; la transformation de l'État ou nouvelle architecture politico-institutionnelle (dépérissement de l'État).

La constitution d'une nouvelle hégémonie pour la conquête électorale des institutions démocratiques s'appuie sur un bloc social historique ou alliance de forces sociales, unifié par une formation idéologique devenue dominante dans la société à la suite d'une « guerre de positions ». Pour les organisations des dominés, cette construction hégémonique implique d'exercer un pouvoir collectif pour étendre et créer ces alliances et de gérer les rapports de pouvoir inhérents à la constitution de coalitions d'OMS, aux ressources inégales et aux intérêts et idéologies différentes. Dans la perspective d'une traduction électorale de cette nouvelle hégémonie politique, des rapports de pouvoir doivent être établis avec un ou des partis politiques, qui constituent eux-mêmes une organisation des rapports de pouvoir (entre partisans). Dans les démocraties libérales, les partis politiques se présentent devant les électeurs avec un programme politique, composé de mesures, qui sert de support opérationnel à un projet politique. Historiquement, les relations entre organisations des dominés et formations partisans ont eu tendance à se solder par l'instrumentalisation des premières au profit des seconds. Que ce soit dans l'organisation ou dans l'exercice du pouvoir collectif des dominés, ce moment de construction hégémonique nécessite un saut scalaire à l'échelle nationale.

Une fois la nouvelle hégémonie politique constituée et la conquête électorale de l'État central remportée se pose alors la question de la dialectique du pouvoir, c'est-à-dire de la confrontation du pouvoir instrumental de l'État et du pouvoir collectif des dominés. Comment organiser la prise de décision politique entre les institutions de la démocratie libérale (présidence, gouvernement, parlement) et les organisations des dominées, et plus largement le peuple ? Faut-il, s'en tenir à l'application du programme électoral et à l'élaboration des lois au parlement ? Avoir recours à des procédures juridiques exceptionnelles afin d'éviter le débat parlementaire et d'accélérer l'application du programme ? Établir de nouvelles instances décisionnelles et, suivant cette option, à quelles échelles doivent-elles être créées ?

Si l'objectif est de transformer progressivement l'État, la mobilisation du droit et l'adoption de textes juridiques permettent la création d'une nouvelle architecture politico-institutionnelle, qui redéfinit la répartition des compétences et des ressources

aux échelles infranationales. Quel arrangement scalaire adopter et quelle échelle de référence privilégier ? Comment organiser le transfert de l'exercice du pouvoir politique de l'échelle nationale à l'échelle locale ? Face à la réaction de l'opposition, à la politique scalaire des classes dominantes, quelle stratégie scalaire adopter pour le gouvernement et les organisations des dominés ?

A chaque moment du processus révolutionnaire, les organisations des dominés sont confrontées à l'exercice du pouvoir instrumental des autres OMS, du ou des partis politiques, de l'État et des organisations des dominants. Le projet politique du socialisme démocratique qui cherche une radicalisation démocratique de l'exercice du pouvoir à l'échelle locale des communautés de vie peut-il advenir par la voie électorale, c'est-à-dire être intégré au programme d'un parti politique et être appliqué par un gouvernement via l'appareil d'État ?

C'est cette stratégie qu'ont choisie les gouvernements bolivien et vénézuélien que je tente d'analyser dans les parties 3 et 4 à travers l'exemple des services (urbains) de l'eau. C'est pourquoi, avant d'entrer dans l'analyse des mouvements contestataires et révolutionnaires, je souhaite revenir à la question de l'eau sur ces mêmes contextes pour à la fois présenter les terrains de la recherche et expérimenter les développements théoriques précédents.

Chapitre 3. L'appareil hydraulique d'État dans les pays du Sud : l'exercice de la « biopolitique hydrique » à l'échelle urbaine

L'articulation des deux systèmes de pensée marxien et foucauldien cherchait à saisir plus finement les rapports sociaux de domination dans les sociétés capitalistes et à penser les processus révolutionnaires, dans leur dimension scalaire. Ce cadre théorico-conceptuel permet, me semble-t-il, de comprendre dans quelle mesure la question de l'eau est au cœur de la dialectique du pouvoir. L'eau est en effet constitutive de l'apparition de la vie sur terre et un élément indispensable à la reproduction de toutes les espèces de la biosphère. L'être humain en est doublement dépendant. L'ingestion quotidienne d'eau (d'une quantité et d'une qualité déterminées) et la consommation d'aliments (également produits grâce et composés d'eau), font partie des nécessités vitales qui doivent être satisfaites sous peine de subir des altérations physiologiques graves et de conduire à la mort de l'individu. En raison de l'importance vitale de l'eau et de son omniprésence dans le corps des individus et le corps social, l'appropriation de la ressource hydrique et des mécanismes de production et de distribution de l'eau constitue un enjeu de pouvoir pour le contrôle des conditions de la vie individuelle et collective.

Au moment où la vie entre dans le domaine du pouvoir et où se développe la technique de pouvoir biopolitique, les services de l'eau sont progressivement appropriés par l'appareil hydraulique d'État (« hydrocratie »). Cette intervention étatique dans la production et la distribution de l'eau a fait l'objet d'interprétations différentes dans les systèmes de pensée marxien et foucauldien, dont les chercheurs ont investi la question à peu près à la même époque. Cela dit, les jalons posés dans le chapitre précédent facilitent à mon sens leur articulation et la détermination de la position des services de l'eau dans les rapports sociaux de domination des sociétés capitalistes. Dans les années 1970 – 1980, des théoriciens marxistes tels que Jean Lojkine ou Manuel Castells avancent que les moyens de consommation collective (santé, éducation, logement, services en réseau, etc.) sont des conditions nécessaires à la reproduction de la force de travail et à l'élévation continue de la productivité²²⁸. Le développement des moyens de consommation collective constitue également un compromis entre classes, institutionnalisé par l'État, issu des revendications et des luttes du prolétariat pour l'amélioration de ses conditions d'existence. L'extension des réseaux à toutes les couches de la société participe de l'hégémonie capitaliste et de la

²²⁸ Lojkine J, 1977, *Le marxisme, l'État et la question urbaine*, PUF, Paris, 362 p. et Castells, 1981, *op. cit.*

légitimation de l'intervention de l'État, qui se présente comme le garant de l'intérêt général. Les réseaux techniques ont une fonction idéologique, qui masque les rapports de classes, car ils symbolisent le progrès social et la modernité, c'est-à-dire l'avènement d'une société nouvelle égalitaire et émancipée des déterminismes naturels grâce à la science et à la technique²²⁹. À la même époque, François Fourquet et Lion Murard, chercheurs au Centre d'Étude, de Recherche et de Formation Institutionnelles (CERFI)²³⁰, avancent que les équipements collectifs « se sont constitués historiquement comme instruments de domination et de fixation territoriale des « flux » libérés par la destruction de l'exploitation familiale, artisanale et agricole »²³¹. Cette obsession étatique de la fixation des flux de main-d'oeuvre et du quadrillage territorial

« s'accélère avec l'essor, au XIX^{ème} siècle, du capitalisme industriel. (...) le pompage des forces de travail agricoles et leur mise au travail dans l'industrie aboutit à l'entassement dans les villes d'une masse fluide de forces potentielles de travail qui sont, en même temps, des forces potentielles de subversion »²³².

L'accès à l'eau est donc à la fois la satisfaction d'une revendication des dominés pour l'amélioration de leurs conditions d'existence et une condition de la productivité de la force de travail pour les dominants. Institutionnalisation d'un compromis permettant la stabilisation des rapports sociaux de classe (que l'on pourrait qualifier d'« hydro-hégémonie »), la production et la distribution de l'eau sont prises en charge par l'« hydrocratie », qui exerce une sorte de « biopolitique hydrique », dont la matérialisation dans des réseaux opère la fixation territoriale des rapports sociaux de domination.

La dimension scalaire de l'appareil hydraulique d'État

L'analyse de la dimension spatiale des services de l'eau implique d'opérer une distinction entre la dimension matérielle des réseaux (social matérialisé) et la dimension institutionnelle des services (social institutionnalisé). La production et la distribution de l'eau dans les villes se réalisent en effet matériellement par des infrastructures hydrauliques en réseau, qui transportent le liquide de l'échelle (régionale) du bassin versant à l'échelle (locale) des foyers, et institutionnellement par une ou des entités techno-bureaucratique(s), qui administre(nt) tout ou partie de ces infrastructures à ces différentes échelles.

²²⁹ Musso P, 2004, *Critique des réseaux*, PUF, La politique éclatée, Paris, 374 p.

²³⁰ Le CERFI, créé notamment par Felix Guattari en 1966, est un collectif de recherche autogéré. Michel Foucault a assuré la direction scientifique de l'un des axes intitulé « Généalogie des équipements collectifs », dont est issu l'ouvrage de François Fourquet et Lion Murard.

²³¹ Fourquet F et Murard L, 1976, *Les équipements du pouvoir*, Recherche n°13, 10 / 18, UGE, p. 157

²³² *Ibid.* p. 142-143

L'appareil hydraulique d'État qui exerce la « biopolitique hydrique » à l'échelle urbaine est organisé suivant une division du travail hiérarchisée, qui comprend la décision politique, l'encadrement administratif, l'élaboration et l'exécution techniques des projets et des travaux relatifs aux réseaux. Cette administration des services de l'eau est soumise aux rapports de classe à l'échelle urbano-régionale, et plus précisément à la capacité des dominants et des dominés à influencer sur les processus de décision, d'élaboration et d'exécution des projets et des travaux du prestataire. Mais cette dimension institutionnelle, qui détermine pour partie la géographie des réseaux techniques, n'est pas circonscrite à l'échelle de la prestation des services. L'« hydrocratie » est en effet régie par un cadre juridique national qui définit la propriété de la ressource hydrique et des infrastructures hydrauliques, la distribution des ressources (investissements et savoirs) et la répartition des compétences (politique générale des services, construction des infrastructures, prestation des services, contrôle des prestataires, participation des usagers, etc.) de l'échelle nationale à l'échelle locale. Cette architecture politico-institutionnelle constitue une organisation (scalaire) de l'exercice du pouvoir au sein de l'appareil hydraulique d'État. Elle est adoptée par l'État central, que ce soit par l'intermédiaire du pouvoir exécutif ou du pouvoir législatif, et dépend de l'hégémonie politique de classe à l'échelle nationale.

Erik Swyngedouw retrace l'évolution de la dimension scalaire du mode dominant de prestation des services de l'eau en fonction des rapports sociaux de classe, depuis la naissance des réseaux techniques urbains jusqu'à nos jours²³³. À partir de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, les services sont gérés par des entreprises privées locales, avant de connaître un processus de municipalisation au début du XX^{ème} siècle, qui correspond à la diffusion du socialisme municipal. La prestation des services est ensuite nationalisée durant le compromis keynésien-fordien après la Première Guerre mondiale. À partir des années 1990, la production et la distribution urbaines de l'eau sont intégrées à la structure « glocale » de domination de la période néolibérale, par la privatisation des prestataires publics décentralisés, la régulation de leur activité par une agence nationale indépendante et la participation des usagers aux services. Si la périodisation développée par Erik Swyngedouw semble bien correspondre à l'évolution du mode dominant d'organisation scalaire de la prestation des services urbains de l'eau, elle tend à évacuer, mais c'est le lot de toute ambition de généralisation, les variations ou les exceptions au modèle. Le cas français de concession des services, qui a été pris pour modèle par les institutions internationales dans les années 1990, ne rentre pas dans le schéma du géographe. Si le caractère municipal et public de la prestation des services a longtemps prévalu en France, la gestion des réseaux par des compagnies privées sous l'autorité de l'État central a progressé de façon continue, depuis la création de la Compagnie Générale des Eaux (CGE) et de la

²³³ Swyngedouw E, 2004, *op. cit.*

Lyonnaise-des-eaux à la fin du XIX^{ème} siècle, pour devenir le mode dominant de prestation des services aujourd'hui²³⁴. Le secteur des services de l'eau a ainsi traversé la période keynéso-fordienne sans connaître le processus de nationalisation que d'autres secteurs ont connu en France (énergie, banque et assurances, transport, etc.)²³⁵. On pourrait alors soutenir que ce partenariat public – privé a constitué une forme de « glocalisation » des rapports de pouvoir avant l'heure, pouvant expliquer la facilité des firmes françaises à s'insérer dans le contexte néolibéral contemporain.

Éléments d'introduction à la comparaison des deux terrains

Les Firmes Transnationales (FTN) spécialisées dans la prestation des services urbains de l'eau, au premier rang desquelles figurent les « trois sœurs » françaises²³⁶, partent à la conquête du marché mondial des villes de la périphérie du système monde capitaliste. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, l'Amérique latine est particulièrement visée par cette expansion de la privatisation en raison des taux d'urbanisation et d'extension des réseaux techniques urbains plus élevés que dans les autres pays du Sud. Dans ce chapitre, je vais aborder la dimension scalaire des rapports de pouvoir inhérents à la production et à la distribution de l'eau dans les villes de Cochabamba (Bolivie) et de Maracaibo (Venezuela). Outre le fait que ces deux cas constituent les terrains de la recherche visant à l'analyse de la dimension scalaire des processus révolutionnaires, ils permettent d'illustrer les conditions différentes de la pénétration des opérateurs privés transnationaux dans la gestion urbaine des services de l'eau et de mettre l'articulation théorico-conceptuelle des systèmes de pensée marxien et foucauldien à l'épreuve de la réalité des villes de la périphérie du système monde capitaliste. Dans les deux cas, je procéderai en trois temps. Tout d'abord, je retracerai l'évolution de la configuration des rapports de classe et de la constitution de l'État à l'échelle nationale. J'aborderai ensuite la position des deux villes sélectionnées dans la structure nationale de domination ainsi que le processus d'urbanisation que les rapports de pouvoir inscrits à différentes échelles ont participé à produire. J'essaierai enfin de croiser les deux premiers moments de l'analyse pour saisir la constitution de l'appareil hydraulique d'État et la géographie contemporaine de l'eau dans les deux villes. Dans les deux cas, je m'appuierai sur des sources secondaires pour les

²³⁴ Guérin-Schneider L et Lorrain D, 2003, Note de recherche sur une question sensible. Les relations puissances publiques – firmes dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, *Flux*, n°52/53, pp. 35-54

²³⁵ Stefanovitch, 2005, *op. cit.* et Petitet S, 2002, Problèmes et limites de la diffusion internationale d'un modèle de gestion des services publics urbains « à la française » : le cas de l'eau potable, *Entreprises et histoire*, vol. 31, pp. 25-37

²³⁶ La Compagnie Générale des Eaux devenue Véolia Environnement, La Lyonnaise-des-eaux intégrée au groupe Suez Environnement et La Société d'Aménagement Urbain et Rural (SAUR).

développements historiques et sur des observations de terrain pour la description de l'accès à l'eau dans les villes.

Avant de commencer l'analyse comparative, une précision me semble nécessaire quant à l'organisation scalaire des rapports de pouvoir dans ces deux sociétés de la périphérie du système monde capitaliste. En tant que périphéries, les deux pays sont soumis à la domination et à l'exploitation des centres, notamment de l'impérialisme capitaliste étasunien²³⁷. Longtemps considérée comme l'arrière-cour des États-Unis, l'Amérique latine a connu ces dernières années une diversification de la provenance géographique des capitaux privés transnationaux et une réorientation des relations diplomatiques internationales, sous l'effet des changements dans la géographie économique-politique mondiale (déclin relatif des États-Unis et affirmation de l'impérialisme capitaliste chinois) et continentale (élection de gouvernements de gauche hostiles à l'impérialisme étasunien). Cette position de dépendance vis-à-vis des centres a fortement déterminé les sociétés bolivienne et vénézuélienne au cours de leur histoire. De l'indépendance politique vis-à-vis de la couronne espagnole à la période néolibérale actuelle, en passant par les époques républicaine et nationaliste, les rapports de classe et la construction de l'État ont systématiquement été influencés par les ingérences économique-politiques étrangères. Même si la périodisation scalaire évoquée dans la première partie (nationalisation et « glocalisation ») s'applique aussi à ces deux contextes, l'échelle mondiale de l'impérialisme capitaliste a constitué une donnée difficilement dépassable pour les gouvernements nationaux bolivien et vénézuélien.

I. La municipalisation de l'appareil hydraulique d'État en Bolivie : l'exercice de la « biopolitique hydrique » à Cochabamba

La Bolivie est aujourd'hui un pays exportateur d'hydrocarbures et de minerais, qui compte un peu plus de dix millions d'habitants, dont 66% vivent dans des villes²³⁸. Située au centre du pays, Cochabamba est la troisième ville de Bolivie (après Santa Cruz et La Paz). Elle est la capitale de la province du Cercado et du département de Cochabamba.

²³⁷ Sur ces questions de dépendance à l'échelle mondiale, voir les travaux de Samir Amin, Arghiri Emmanuel et Immanuel Wallerstein. Plus spécifiquement sur l'Amérique latine, voir notamment Cueva A, 1977, *El desarrollo del capitalismo en America latina*, Siglo XXI, Mexico, 238 p. ; Gunder Franck A, 1968, *Capitalisme et sous développement en Amérique latine*, Maspero, Paris, 302 p. ; Quijano A, 1977, *Dependencia, urbanizacion y cambio social en America latina*, Mosca Azul, Lima, 242 p.

²³⁸ INE, 2012, *Bolivia, características de población y vivienda. Censo nacional de Poblacion y vivienda 2012*, La Paz, 32 p.

1. La faiblesse de l'Etat bolivien dans la structure nationale de domination

La Bolivie occupe une position de pourvoyeuse de matières premières pour les pays du centre du système monde capitaliste. Au début du XX^{ème} siècle, la production d'étain supplante l'argent comme principale source de devises étrangères. Cette transition économique rompt le pacte néocolonial entre propriétaires des mines et des propriétaires terriens et opère un changement politique majeur. Une « période libérale » s'ouvre pendant deux décennies, basée sur le fédéralisme politique et le libre-échange économique. Au service des « barons de l'étain », l'État est dirigé par la « *rosca minera* » :

« une strate d'avocats et de professionnels de la grande industrie minière qui fonctionnent comme gouvernants, rendent viables les affaires des « barons de l'étain » (...), développent l'expansion des latifundios et, en période d'effervescence sociale, protègent leurs intérêts par la répression des rébellions indiennes et ouvrières (Almaráz, 1988) »²³⁹.

Les premiers noyaux d'ouvriers, localisés près des mines, peinent à s'organiser syndicalement et politiquement. La population bolivienne est dans une écrasante majorité tournée vers la production agricole pour l'autosubsistance des communautés rurales, à forte identité indigène. Face à la domination de la couronne espagnole puis de la République, les luttes indigènes ont farouchement défendu la propriété collective des terres, le droit à l'éducation et la limitation de l'autorité étatique sur les communautés²⁴⁰.

1.1. De la révolution nationaliste et populaire de 1952 au cycle de dictatures des années 1960 - 1970

Profitant de l'instabilité politique issue des difficultés économiques et des séquelles de la « *guerra del Chaco* », les ouvriers des mines se soulèvent, en 1952, avec l'appui de la paysannerie contre la junte militaire. Le mouvement social met en échec l'armée et entraîne l'effondrement de l'État oligarchique, en s'attaquant aux intérêts des classes économiques dominantes. Une nouvelle alliance de classes gouverne alors le pays : la classe ouvrière avec la *Central Obrera Boliviana* (COB ; Centrale Ouvrière Bolivienne) et la classe moyenne et la petite bourgeoisie avec le *Movimiento Nacional Revolucionario* (MNR ; Mouvement National Révolutionnaire). Ayant commencé à s'unifier et à se structurer à partir des années 1940, le mouvement ouvrier se dote

²³⁹ Orellana Aillon L, 2006, *Oligarquía capitalista, régimen de acumulación y crisis política en Bolivia*, *Nomada*, n°25, p. 265

²⁴⁰ Garcia Linera A (coord.), 2004, *Sociología de los movimientos sociales. Estructura de movilización, repertorios culturales y acción política*, Diakonia / Oxfam, 688 p.

quelques jours après le triomphe de la révolution d'une organisation syndicale à l'échelle nationale²⁴¹. Les paysans sont considérés comme un groupe social d'appui et subordonnés aux intérêts du prolétariat industriel. En dépit de la puissance du mouvement ouvrier, c'est le MNR qui détermine les décisions fondamentales affectant les rapports sociaux de pouvoir et la politique économique du pays²⁴².

Le projet du MNR est d'orientation nationaliste et populaire. Il vise à développer un capitalisme national sous l'impulsion de l'État central, en s'attachant à la subordination et à l'intégration des masses populaires²⁴³. En plus du développement des droits politiques en faveur des dominés, le gouvernement lance une série de mesures structurelles : contrôle de l'État sur les ressources productives, le commerce et la finance ; industrialisation basée sur les minerais (création de la *Corporacion Minera de Bolivia* (COMIBOL ; Compagnie Minière de Bolivie) ; réforme agraire (redistribution de la propriété de la terre) et réforme urbaine (création de l'*Instituto Nacional de Vivienda* (INV ; Institut Nationale du Logement). La modernisation et l'extension de l'appareil d'État sur l'ensemble du territoire national prend la forme d'un co-gouvernement entre la COB et le gouvernement national. La COMIBOL est ainsi cogérée par le gouvernement et la *Fédération Sindical de los Trabajadores Mineros de Bolivia* (FSTMB). Le processus révolutionnaire parvient à imposer une relative autonomie de l'État vis-à-vis des bourgeoisies nationales et internationales. Le modèle de développement capitaliste organisé par l'État soutient la création d'une bourgeoisie nationale, commerciale et financière, agro-industrielle à Santa Cruz et minière à La Paz. Le MNR s'appuie sur la neutralité de la classe moyenne et de la petite bourgeoisie et coopte les paysans à travers des mécanismes politiques clientélistes. Par ailleurs, les forces armées sont reconstituées dans le but de neutraliser l'organisation militaire des ouvriers et des paysans. Marginalisée au sein du processus révolutionnaire (la COB est expulsée du gouvernement), la classe ouvrière est sur la défensive et tente de résister à cette nouvelle organisation des rapports de pouvoir. L'armée devient l'arbitre des conflits entre les syndicats et l'État. Elle acquiert une position centrale dans le maintien du régime et se substitue à la bureaucratie du MNR dans la définition des politiques nationales.

Les tensions politiques nationales et le poids croissant de l'armée se soldent par un coup d'État, mené par René Barrientos, en 1964, qui ouvre un cycle de dictatures de près de 20 ans. Les juntas militaires qui se succèdent sont l'expression d'une alliance

²⁴¹ La COB adopte une structure hiérarchisée du local au national et revendique la nationalisation des mines et la transformation radicale de la structure agraire. Révélateur de l'importance du prolétariat minier dans le mouvement syndical, les statuts de la COB exigent que le président de la centrale syndicale provienne du secteur minier.

²⁴² Mayorga R and Gorman S, 1978, National-Popular State, State Capitalism and Military Dictatorship in Bolivia: 1952-1975, *Latin American Perspectives*, vol. 5, n° 2, pp. 89-119

²⁴³ Garcia Linera A, 1999, *Reproletarizacion. Nueva clase obrera y desarrollo del capital industrial en Bolivia (1952-1998)*. *El caso de La Paz y El Alto*, Coleccion Comuna, Muela del diablo Editores, La Paz, 211 p.

(instable) de classes, composée des entreprises nord-américaines et des nouvelles fractions de la bourgeoisie nationale. Les organisations paysannes appuient les successives dictatures en signant le Pacte militaro-paysan. L'armée se charge de l'administration du compromis contre la classe ouvrière. La politique menée pendant cette période poursuit le modèle « développementaliste », soutenu par un fort endettement public. La mort de Barrientos en 1969 facilite l'ouverture d'une parenthèse nationaliste progressiste qui se referme rapidement avec le coup d'État d'Hugo Banzer en août 1971. Dirigé en faveur des intérêts capitalistes nationaux et impérialistes internationaux, le *banzerato* cherche par ailleurs à s'offrir les faveurs des classes moyennes urbaines à travers des réseaux clientélistes personnalisés. C'est pendant la dictature de Banzer que s'est fortement développée l'exploitation de la *coca* pour la production et l'exportation de la cocaïne. Durement réprimée durant cette période, la COB continue de disposer néanmoins d'une position centrale dans le modèle économique « développementaliste ». L'appui de la paysannerie au régime dictatorial commence à s'éroder dans les années 1970 avec la montée en puissance du *katarisme*²⁴⁴. À partir du début des années 1980, la crise économique liée à la dette publique et à la chute des cours mondiaux de l'étain accentue les tensions entre l'État et les fractions de classes dominantes au sujet de l'appropriation des surplus. Face à la personnalisation du régime dictatorial, le secteur privé se convertit aux arguments de la démocratie²⁴⁵, qui progressent également dans l'opinion publique. L'intensification des résistances ouvrières et paysannes participe à la période d'instabilité politique. L'armée, divisée et contestée, perd le rôle politique qu'elle avait acquis au bénéfice des partis politiques qui opèrent le virage néolibéral et transforment radicalement le pays²⁴⁶.

1.2. Les successives vagues néolibérales à partir des années 1980

La *Union Democrática y Popular* (UDP ; Union Démocratique et Populaire) gagne l'élection présidentielle de 1982. Ce regroupement de partis de gauche est cependant incapable de résoudre la crise économique du pays. L'élection de Víctor Paz Estenssoro en 1985 pour le MNR ouvre une nouvelle séquence politique marquée par une orientation néolibérale. Cette nouvelle hégémonie est partagée par les trois partis majeurs (MNR, ADN et MIR) qui s'appuieront réciproquement pour appliquer et approfondir ces mesures de 1985 à 2005. L'hégémonie néolibérale s'est d'autant plus facilement imposée dans la société que l'État est perçu comme autoritaire, inefficace et

²⁴⁴ Do Alto H, 2007, De la révolution nationale à la révolution d'Evo Morales. Retour sur un demi-siècle de luttes en Bolivie populaire (1952 – 2007), *Actuel Marx*, n°42, pp. 84 - 96

²⁴⁵ Conagha C, 1992, The private sector and the public transcript: the political mobilization of business in Bolivia, paper presented at the conference on *Business elites and democracy in Latin America*, Kellogg Institute, University of Notre Dame, june

²⁴⁶ Garcia Linera, 2004, *op. cit.*

corrompu et que l'opposition de gauche est incapable de proposer un projet alternatif. Benjamin Kohl distingue trois phases dans cette nouvelle séquence politique : l'invasion de 1985 à 1993 ; la consolidation de 1993 à 1997 ; le rejet de 1997 à 2005²⁴⁷.

La Nouvelle Politique Économique (NEP) s'ouvre avec le décret suprême n°21 060 publié en 1985. Ce Plan d'Ajustement Structurel recherche la stabilisation économique : monnaie flottante face au dollar ; libéralisation du commerce et de la finance ; réforme fiscale ; « relocalisation » minière et privatisation d'entreprises d'État ; suppression de postes et gel des salaires. Si la NEP atteint ses objectifs macroéconomiques, elle a en revanche des conséquences sociales dramatiques en dépit de la mise en place du filet de sécurité promu par la Banque Mondiale. Elle entraîne la suppression de dizaines de milliers de postes de travail dans les mines, l'industrie et l'appareil d'État²⁴⁸. Une partie de cette masse de travailleurs privée d'emploi se reconvertit dans l'économie urbaine informelle et l'économie de la *coca*. La flexibilisation (fin du contrat à durée déterminée) et la polarisation (travail formel et informel) du marché du travail entraînent une explosion des inégalités sociales et de la pauvreté.

La phase de consolidation de l'hégémonie néolibérale débute avec l'élection de Gonzalo Sanchez de Losada à la présidence de la République en 1993. Cet entrepreneur des mines applique le *Plan de Todos* qui cherche à instaurer une nouvelle relation entre l'État et la société civile²⁴⁹. L'approfondissement de la logique néolibérale et la corrélative restructuration des échelles de pouvoir passent par deux types de réforme : économique, avec les lois de Capitalisation et du Système de Régulation Sectoriel, et politique, avec les lois de Participation Populaire et de Décentralisation Administrative. La loi n°1544 de capitalisation du 21 mars 1994 opère la privatisation d'entreprises publiques stratégiques²⁵⁰, dont 50% du capital est ouvert aux investissements transnationaux. Cette nouvelle vague de privatisation est complétée par la création du Système de Régulation Sectorielle (SIRESE) avec la loi n°1600 du 28 octobre 1994. Le SIRESE comprend la Superintendance Général et des Superintendance Sectorielles chargées de réguler, contrôler et superviser l'activité des secteurs de la télécommunication, de l'électricité, des hydrocarbures, du transport, de l'eau et d'autres secteurs définis par la loi. Le volet politique du *Plan de Todos* se compose principalement de la loi n°1551 de la Participation Populaire du 20 avril 1994 et la loi n°1654 de décentralisation administrative du 28 juillet 1995. Cette dernière opère un transfert de compétences et de ressources financières aux départements. La première

²⁴⁷ Kohl B, 2002, Stabilizing neoliberalism in Bolivia: popular participation and privatization, *Political Geography*, vol. 21, n° 4, pp. 449–472

²⁴⁸ Kohl, 2006, *op. cit.* ; Spronk, 2006, *op. cit.* ; Garcia Linera, 1999, *op. cit.*

²⁴⁹ Kohl, 2006, *op. cit.*

²⁵⁰ *Yacimientos Petrolíferos Fiscales Bolivianos (YPFB), Empresa Nacional de Electricidad (ENDE), Empresa Nacional de Telecomunicaciones (ENTEL), Empresa Nacional de Ferrocarriles (ENFE) y Empresa Metalúrgica Vinto.*

organise la décentralisation au niveau des municipalités qui disposent de 20% du budget de l'État. Un comité de vigilance budgétaire est créé dans lequel siègent les *Organizaciones Territoriales de Base* (OTB ; Organisations Territoriales de Base) désormais reconnues par la loi.

Pour Benjamin Kohl, la privatisation, la décentralisation et la participation se combinent pour

« garantir aux firmes transnationales l'accès aux ressources naturelles et au travail boliviens à bas coût, tout en créant la stabilité sociale dont ces firmes ont besoin pour opérer. Alors que la capitalisation ouvre les frontières du pays au capital global, la LPP recentre l'attention des mouvements populaires de l'arène nationale à l'arène locale »²⁵¹.

La stabilisation du néolibéralisme s'effectue par la fragmentation et la localisation des conflits pour des ressources financières réduites à travers des technologies gouvernementales qui servent « à créer une citoyenneté qu'il est plus facile de contrôler ». Benjamin Kohl poursuit en soulignant que la participation citoyenne pour des ressources publiques limitées s'effectue dans le langage et avec les outils des dominants, entraînant l'exclusion et le contrôle des voix dissidentes à l'échelle locale.

À partir de 1997 débute une nouvelle phase pendant laquelle l'hégémonie néolibérale est toujours plus contestée. Les mandats d'Hugo Banzer (1997 - 2001) et de Gonzalo Sanchez de Losada (2001 - 2003) essaient de poursuivre le modèle initié quinze ans plus tôt, en dépit de l'intensification du cycle de mobilisation. Dans ce contexte économique-politique néolibéral, la COB ne parvient pas à s'adapter à la dispersion des ouvriers dans des petites unités productives en réseau et à leur mise en concurrence²⁵². Ce processus de « reproletarianisation » entraîne de nouveaux rapports de domination et d'exploitation sur le lieu de travail avec une augmentation numérique du prolétariat et ce malgré les suppressions de postes. Alvaro García Linera souligne d'ailleurs ce paradoxe d'une perte de l'hégémonie du mouvement ouvrier dans un contexte de croissance réelle des travailleurs de l'industrie manufacturière et des mines²⁵³. En même temps qu'elles imposent la restructuration des rapports de pouvoir économique-politiques, les mesures néolibérales s'attaquent aux conditions de reproduction de la force de travail (services publics, terre, eau, etc.). Autrefois pris en charge par l'appareil d'État, certains éléments sont investis d'une forte charge symbolique par les communautés indigènes. Historiquement marginalisée par l'État mais aussi par le mouvement ouvrier, l'identité indigène s'affirme encore davantage dans les années 1990. On assiste alors, en parallèle à l'affaiblissement de la COB, à l'émergence de nouvelles OMS ou à l'affirmation d'OMS jusque là subordonnées au mouvement

²⁵¹ Kohl, 2002, *op. cit.* p. 465

²⁵² Garcia Linera, 2004, *op. cit.*

²⁵³ Garcia Linera, 1999, *op. cit.*

ouvrier²⁵⁴. La communauté indigène – paysanne devient la colonne vertébrale du mouvement social autour de laquelle s'articulent les autres organisations et groupes sociaux. Alvaro García Linera avance que

« la majorité de ces organisations revendiquent des pratiques et une mémoire indigènes et, à partir d'une politisation de la culture, du territoire et des nécessités de base (...), commencent à tisser des réseaux d'association territoriale avec une capacité croissante d'unification et de pression face à l'État »²⁵⁵.

La communauté indigène – paysanne défend ainsi des pratiques démocratiques (modes d'organisation et de décision politiques) complémentaires ou alternatives à l'État libéral²⁵⁶.

Le projet d'exporter le gaz bolivien vers les États-unis, par l'intermédiaire de la construction d'un pipeline passant par le Chili, débouche sur un mouvement social durement réprimé (la « guerre du gaz »), mais qui parvient néanmoins à destituer le président Gonzalo Sanchez de Losada. Les présidents qui se succèdent sont incapables d'enrayer l'instabilité politique, qui perdure jusqu'à l'élection d'Evo Morales pour le *Movimiento Al Socialismo* (MAS ; Mouvement Vers le Socialisme) en 2005.

2. La progressive marginalisation de Cochabamba dans la structure nationale de domination

Dans le cadre d'une économie nationale essentiellement exportatrice de minerais pour le marché mondial, les grands propriétaires terriens de la région de Cochabamba occupent une position privilégiée, en tant que producteurs de biens alimentaires pour les activités du sud du pays, grâce à l'exploitation (féodale) d'une main-d'oeuvre indigène. La région sert par ailleurs de carrefour commercial dans le système urbain national, en raison de la localisation centrale de la ville entre le sud autour de Potosi, l'est avec Santa Cruz et l'ouest avec La Paz.

²⁵⁴ On peut citer les organisations de paysans : la *Confederacion Unica de Trabajadores Campesinos de Bolivia* (CUSTCB), le *Movimiento de los Sin Tierras* (MST), la *Federacion de Coccaleros del Tropico de Cochabamba*, la *Federacion de Mujeres Campesinas de Bolivia – Bartolina Sisa* ; les organisations indigènes : la *Confederacion Nacional de Ayllus y Markas del Qullasuyo* (CONAMAQ) et la *Confederacion de Pueblos Indigenas de Bolivia* (CIDOB) ; et les organisations de voisinage : la *Federacion de Juntas Vecinales* (FEJUVE).

²⁵⁵ Garcia Linera, 2004, *op cit.*

²⁵⁶ *Ibid.*

2.1. La classe dominante régionale fragilisée par les mutations économiques nationales et mondiales

À partir de la transition de l'argent à l'étain et surtout de la construction du chemin de fer entre la côte pacifique et l'*altiplano*, les producteurs de la région commencent à être concurrencés et constatent la chute des prix des biens agricoles²⁵⁷. Cette reconfiguration du marché interne entraîne une baisse de leurs bénéfices et une remise en cause de leur position sociale :

« Les élites régionales, qui historiquement ont basé leur pouvoir sur l'agriculture et le contrôle des marchés internes, ont dû redéfinir leur rôle futur comme classe, ainsi que le rôle que jouera la région qu'ils commandaient au sein de la logique du nouveau modèle de développement »²⁵⁸.

Malgré les stratégies déployées pour maintenir et développer l'agriculture régionale, les propriétaires terriens ne parviennent pas à s'adapter aux transformations rapides de l'économie et à se reconvertir dans les activités commerciales et industrielles, cédant progressivement leur position dans la structure de domination nationale²⁵⁹. Cela étant dit, la structure sociale de Cochabamba est beaucoup plus complexe que la simple image polarisée entre propriétaires terriens et travailleurs indigènes dépossédés. Comme le soulignent José Gordillo, Alberto Rivera et Ana Guzmán :

« Le fractionnement et le commerce des terres depuis la constitution de la République ont généré un ample et complexe système de propriété dans lequel coexistaient des indigènes propriétaires de grandes extensions, des *piqueros* et *mestizos* avec beaucoup de terres, des colons et indigènes sans terres et des *hacendados* qui avaient une position prédominante au sein de la société rurale et urbaine²⁶⁰ ».

Au sein de la région, Cochabamba est le lieu de résidence des classes dominantes. Elle abrite une économie urbaine tournée vers le commerce et l'artisanat (le marché principal s'appelle la *Cancha*) dont, la main-d'oeuvre s'installe en périphérie. La ville compte près de 28 000 habitants en 1900. L'expansion urbaine s'effectue vers le sud en raison de la frontière que constitue la rivière *Rocha* au nord et à l'ouest. Les élites urbaines, imaginant une vision de l'avenir sur le modèle européen, construisent le mythe de la « cité-jardin » (une ville avec de grandes avenues et parcs verdoyants)²⁶¹. Cependant, cette aspiration se heurte à la présence des migrants, des commerçants et

²⁵⁷ Gordillo JM, 2007, Cochabamba's elites in ethnographic code, *T'inkazos*, vol. 3, Selected Edition

²⁵⁸ Gordillo JM, Rivera A, Sulcata Guzmán AE, 2007, *¿Pitay kaypi kamachiq?: las estructuras de poder en Cochabamba, 1940-2006*, CESU - PIEB, Cochabamba, p. 12

²⁵⁹ Gordillo JM y Rivera A, 2009, « Elites de poder, redes institucionales y proyecto regional en Cochabamba », en Wanderlev F (Coordinadora), *Estudios urbanos en la encrucijada de la interdisciplinariedad*, CIDES-UMSA, Plural editores, La Paz, pp. 179-204

²⁶⁰ Gordillo y al., 2007, *op. cit.* p. 15

²⁶¹ Goldstein D, 2004, *The spectacular city: violence and performance in urban Bolivia*, Series Latin America, Otherwise Duke University Press, 296 p.

des indigènes qui sont rendus responsables de l'insalubrité et des épidémies. Ce ne sont pas les conditions de vie mais les populations elles-mêmes qui sont incriminées et comparées à des bactéries contaminant un corps social urbain sain²⁶². Une fois les populations indésirables repoussées en périphérie (notamment les vendeurs de *chicha*²⁶³), le centre-ville devient le lieu exclusif des activités économiques « modernes » (finance et commerce) et de résidence des classes dominantes. Avec le début de l'industrialisation de la région dans les années 1940, la ville atteint un peu plus de 70 000 habitants en 1950. Cette croissance urbaine s'effectue principalement par le biais d'un processus d'invasion chaotique des terres agricoles à la périphérie²⁶⁴.

2.2. Le démantèlement de la classe dominante régionale à la suite de la révolution nationale de 1952

Bien que la révolution de 1952 n'ait pas élaboré de projet spécifique pour la région (contrairement à la « marche vers l'orient » pour Santa Cruz), la réforme agraire a néanmoins de profondes implications sur la structure sociale de Cochabamba. Les *haciendas* sont démantelées et l'investissement privé dans l'agriculture interdit. Le gouvernement du MNR favorise et contrôle le développement des organisations syndicales paysannes. Ayant acquis une position privilégiée dans la nouvelle hégémonie politique, elles envahissent et se distribuent les terres des *haciendas*²⁶⁵. Cette appropriation chaotique des terres entraîne une désorganisation de la production agricole. Les paysans se replient sur l'agriculture de subsistance ou la contrebande. La structure de domination régionale se fragmente et des relations clientélistes s'établissent entre l'appareil d'État et la population. L'économie informelle essentiellement familiale²⁶⁶, composée d'activités artisanales, du commerce de rue et de services indépendants, permet la survie des foyers urbains. La politique urbaine à destination des quartiers populaires mise en place par le gouvernement du MNR, par l'intermédiaire de l'Institut National du Logement, n'a eu que très peu d'impact sur la périphérie pauvre de Cochabamba en raison de la faiblesse et de l'inertie de l'appareil d'État et du détournement des dispositifs par les syndicats affiliés à la révolution²⁶⁷. Cette situation favorise le développement de quartiers précaires avec la prolifération de maisons et de cabanes de mauvaise qualité²⁶⁸.

²⁶² *Ibid.*

²⁶³ La *chicha* est une boisson traditionnelle et populaire des Andes à base de maïs.

²⁶⁴ Ledo Garcia C, 2002, *Urbanisation and Poverty in the Cities of the National Economic Corridor in Bolivia: Case Study: Cochabamba, Transformations*, n°5, Delft University Press, Netherland, 263 p.

²⁶⁵ Gordillo y Rivera, 2009, *op. cit.*

²⁶⁶ Gordillo y al., 2007, *op. cit.*

²⁶⁷ Ledo Garcia, 2002, *op. cit.*

²⁶⁸ *Ibid.*

Durant le cycle de dictatures, l'économie régionale est marquée par l'expansion de la production de la *coca* dans la province du *Chapare*, au nord de Cochabamba. Le dynamisme de cette activité, surtout à la fin des années 1970 et début 1980, est liée à l'explosion du marché international de la cocaïne dont l'exportation est facilitée par la corruption politique. Les revenus générés par cette activité bénéficient à l'économie urbaine de Cochabamba. La ségrégation urbaine se renforce dans la capitale départementale entre, d'un côté, le centre et le nord de la ville où résident la « classe moyenne » et la bourgeoisie et, de l'autre, la périphérie où s'accroissent les invasions de terre et la construction de quartiers précaires.

2.3. L'urbanisation marginalisante à Cochabamba liée aux politiques néolibérales nationales et insérée dans les réseaux clientélistes municipaux

Avec le virage néolibéral, qui licencie plusieurs dizaines de milliers d'ouvriers et de fonctionnaires à l'échelle nationale, Cochabamba reçoit un flux de migrants important cherchant de nouvelles opportunités de travail, notamment dans l'économie de la *coca*. Même si ce secteur d'activité permet de limiter l'impact de l'ajustement structurel dans la région, les mesures économiques entraînent une flexibilisation et une « informalisation » du travail²⁶⁹ responsables d'une explosion des inégalités sociales et de la pauvreté²⁷⁰. L'urbanisation est alors très soutenue pendant cette période. Selon Carmen Ledo Garcia, Cochabamba, accueille plus de 10 000 personnes par an entre 1987 et 1992, élevant le nombre d'habitants à plus de 400 000 au début des années 1990²⁷¹.

Avec l'élection du maire de la ville à partir de 1985 et l'introduction de la participation citoyenne à travers les Organisations Territoriales de Base (OTB) à partir de 1994, les relations clientélistes se renforcent. Les dispositifs participatifs sont en effet dépendants de la municipalité car « les ressources financières ne sont pas décentralisées et l'autonomie n'est pas donnée dans l'établissement du budget qui est toujours dans les mains du maire »²⁷².

3. La « biopolitique hydrique » à Cochabamba

Le faible État qui s'est développé à partir de la révolution de 1952 a pris rapidement un caractère essentiellement répressif en fonction des intérêts de la

²⁶⁹ Kruse T, 2000, Procesos productivos e identidades sociales : cambios en dos escenarios en Cochabamba (Bolivia), ponencia al III Congreso Latinoamericano de Sociología del Trabajo, Mesa *Impactos de la globalización, la reestructuración económica y el cambio tecnológico sobre las condiciones de trabajo*, Buenos Aires, 17 – 20 de mayo

²⁷⁰ Ledo Garcia, 2002, *op. cit.*

²⁷¹ *Ibid.*

²⁷² *Ibid.*

bourgeoisie (notamment celle localisée à Santa Cruz), même si des relations clientélistes ont pu s'établir avec certaines organisations des dominés. Durant la longue période néolibérale, l'appareil d'État a été méthodiquement démantelé pour laisser la place à l'investissement privé transnational. Au cours du XX^{ème} siècle, le département et la ville de Cochabamba ont progressivement été marginalisés dans les projets politiques des différents gouvernements nationaux. L'urbanisation inégalitaire de la ville s'est accentuée avec les vagues successives de migrants issus de la privatisation de l'appareil d'État et attirés par l'économie de la *coca*.

Ces caractéristiques nationales, régionales et urbaines ont entraîné la municipalisation de l'appareil hydraulique d'État et l'exercice d'une « biopolitique hydrique » tronquée qui ne raccorde pas la moitié de la population de Cochabamba aux réseaux d'eau.

3.1. La municipalisation de l'appareil hydraulique d'État en Bolivie

Jusqu'au début du XX^{ème} siècle, l'eau est distribuée dans les quartiers aisés de Cochabamba via des canaux à ciel ouvert, depuis les versants montagneux de la vallée, avant la construction des premiers réservoirs et des réseaux modernes à la fin des années 1920²⁷³. Les habitants des quartiers populaires s'approvisionnent en eau dans la rivière *Rocha*.

Les services de l'eau en Bolivie n'ont pas été pris en charge par l'État central, qui transfère cette compétence aux municipalités en 1942²⁷⁴. La branche de l'appareil hydraulique d'État chargé des services de l'eau a donc un caractère municipal et le conservera tout au long du XX^{ème} siècle. Chaque municipalité doit alors organiser la production et la distribution de l'eau selon des modalités propres. À Cochabamba, la prestation des services se réalise sous la forme d'une régie publique. La marginalisation des classes dominantes régionales dans l'hégémonie nationale à partir de 1952, associée à la faiblesse de l'appareil d'État bolivien, ne laisse que peu de ressources aux dirigeants politiques municipaux pour l'extension des réseaux. Dans ce contexte financier déprimé et face au processus d'urbanisation informelle, la régie publique privilégie les catégories sociales élevées au détriment des habitants à bas revenu, situés au nord-ouest et au sud-est de la ville²⁷⁵. En plus de l'instrumentalisation économique du prestataire, la « biopolitique hydrique » municipale est orientée par les relations clientélistes des organisations syndicales affiliées au MNR dans la période postrévolutionnaire.

Au cours du cycle de dictatures, des modifications institutionnelles interviennent dans l'instance décisionnelle du prestataire. En 1967, la junte militaire,

²⁷³ www.semapa.gob.bo

²⁷⁴ Loi Organique des municipalités de 1942

²⁷⁵ Ledo Garcia C, 1997, Ciudad de Cochabamba: El agua potable como componente de la desigualdad social y de su estructura urbana interna, *Búsqueda*, n°7, pp. 1-66

dirigée par René Barrientos, crée le *Servicio Municipal de Agua Potable, Alcantarillado y Desagües Pluviales* (SEMAPA ; Service Municipal d'Eau Potable et du Tout à l'égout) qui a la responsabilité de la prestation du service dans la province du Cercado²⁷⁶. La régie publique se transforme en société d'économie mixte avec une autonomie de gestion, sous la supervision de l'exécutif national. Le conseil d'administration de l'entreprise est composé du maire, en qualité de président, de trois représentants de la mairie, de trois représentants des usagers désignés par la Chambre de commerce et d'industrie, de la Fédération des Associations de voisinage et des actionnaires du secteur privé. En 1972, le général Banzer transforme SEMAPA en une entité de service public ayant une autonomie administrative, financière et de gestion et la propriété de son patrimoine²⁷⁷. La composition du CA connaît une recentralisation partielle. En plus de la présence du maire comme président du prestataire, d'un représentant de la Chambre de commerce et d'industrie et de la Fédération des Associations de voisinage ainsi que celle du directeur général de SEMAPA comme secrétaire, le décret introduit deux représentants du gouvernement dans le CA. Cette intervention directe de l'État central dans l'instance décisionnelle de SEMAPA n'enraye en rien le sous-financement des services et surtout l'instrumentalisation du prestataire par les dirigeants politiques municipaux. La planification clientéliste des services²⁷⁸ se renforcera d'ailleurs avec le processus de décentralisation politico-administrative et de participation populaire des années 1980 et 1990. L'élection du maire, qui est le président du Conseil d'Administration de SEMAPA, et l'institution des OTB, qui peuvent intervenir dans les politiques urbaines municipales, favoriseront la structuration de fortes relations clientélistes. À la fin des années 1970, il est estimé que seulement 23% de la population de Cochabamba dispose d'un accès à l'eau et à l'assainissement²⁷⁹.

Le virage néolibéral débuté en 1985 frappe le secteur des services de l'eau une décennie plus tard. Le processus de privatisation se déroule en trois étapes²⁸⁰. La première étape commence avec le lancement du *Plan Nacional de Saneamiento Basico* intitulé « L'eau pour tous », dans la première moitié des années 1990. Encadré par les Institutions Financières Internationales (IFI) par le biais des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS), le plan définit la stratégie sectorielle pour la décennie à venir et avance, entre autres mesures, l'obligation pour les entreprises publiques de l'eau d'adopter des critères de rentabilité avec la tarification du service au coût complet (*full cost recovery*). La seconde phase (1994 - 1997) permet d'élaborer la nouvelle architecture

²⁷⁶ Décret Suprême n°08048 de 1967

²⁷⁷ Décret Suprême n°10597 de 1972

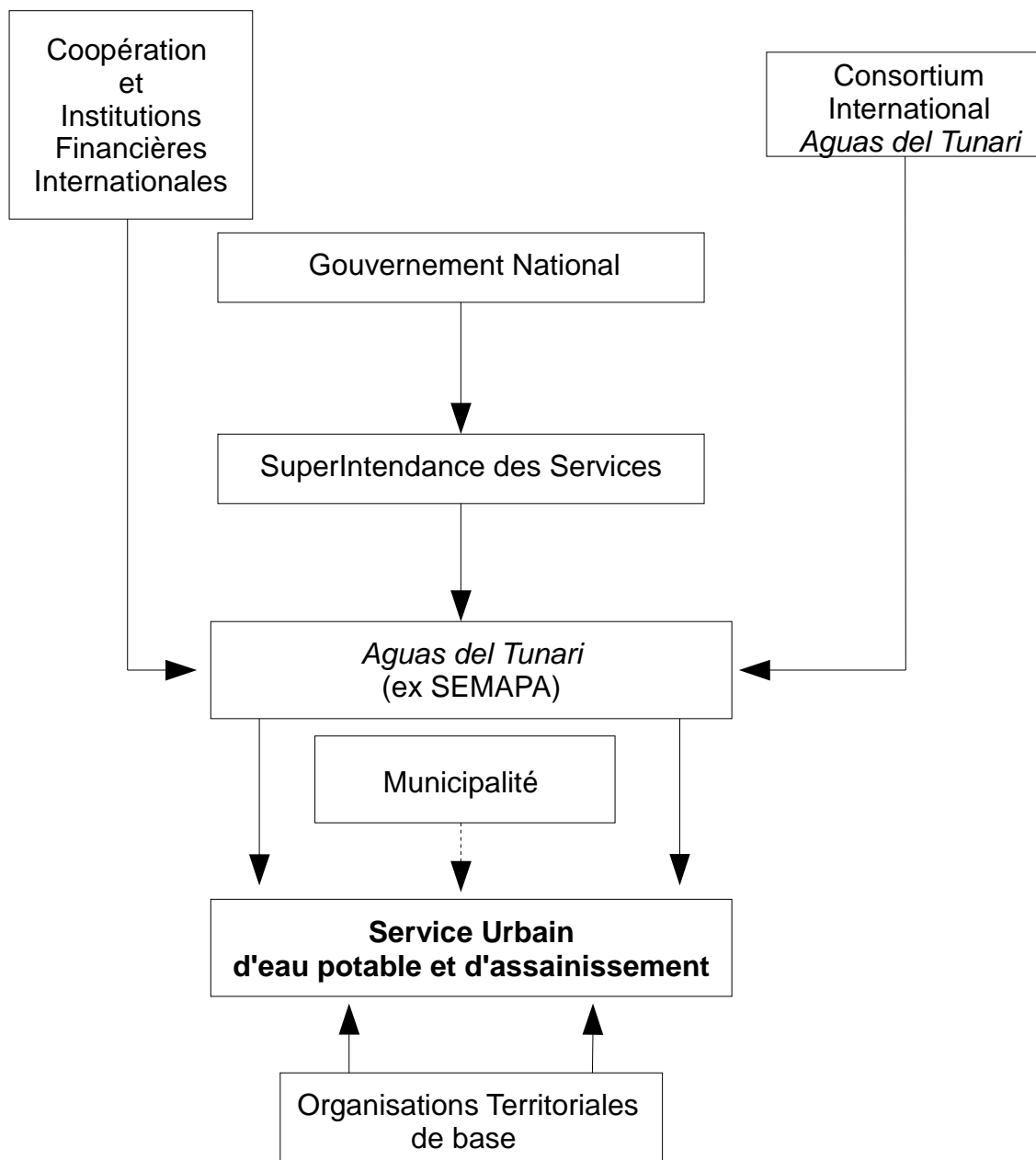
²⁷⁸ Driessen T, 2008, *Mas alla de las guerras del agua : lecciones de la gobernanza colectiva en Cochabamba*, Transnational Institute, mayo, 8p. et Driessen T, 2008, *Collective management strategies and elite resistance in Cochabamba, Bolivie*, *Development*, n°51, pp. 89-95

²⁷⁹ Ledo Garcia, 2002, *op. cit.*

²⁸⁰ Crespo C, 2002 a, *Water privatisation policies and conflicts in Bolivia: the water war in Cochabamba 1999-2000*, PhD Thesis of Planification, Oxford University, 270 p.

institutionnelle du secteur de l'eau potable et de l'assainissement avec la création d'un régulateur, responsable de délivrer les concessions de service public aux prestataires auparavant propriété des municipalités. La troisième phase (1997 - 2000) correspond à la phase d'application du processus de privatisation avec l'adoption de la Loi 2029 et le lancement des appels d'offres. Après la concession du *Servicio Autonomo Municipal de Agua Potable y Alcantarillado* (SAMAPA) de La Paz/El Alto à la Suez-Lyonnaise des Eaux en 1997, SEMAPA est privatisée et devient *Aguas del Tunari* en novembre 1999. À la fin des années 1990, les réseaux d'eau ne raccordent qu'à peine plus de 50% des habitants de Cochabamba²⁸¹. La figure n°3 représente l'organisation politico-institutionnelle des services de l'eau à Cochabamba au moment de la privatisation du prestataire.

²⁸¹ *Ibid.*



Réalisation : Mathieu Uhel, ESO Caen

Figure n° 3
 Organisation politico-institutionnelle
 des services de l'eau à Cochabamba

3.2. La géographie urbaine de l'eau à Cochabamba : inégalités d'accès aux réseaux, revente d'eau par camion-citerne et systèmes communautaires

La figure n°4 représente l'extension des réseaux d'eau, absents des parties sud-ouest et nord-est de la ville où se sont multipliés les puits privés. Le gradient centre / périphérie est flagrant.

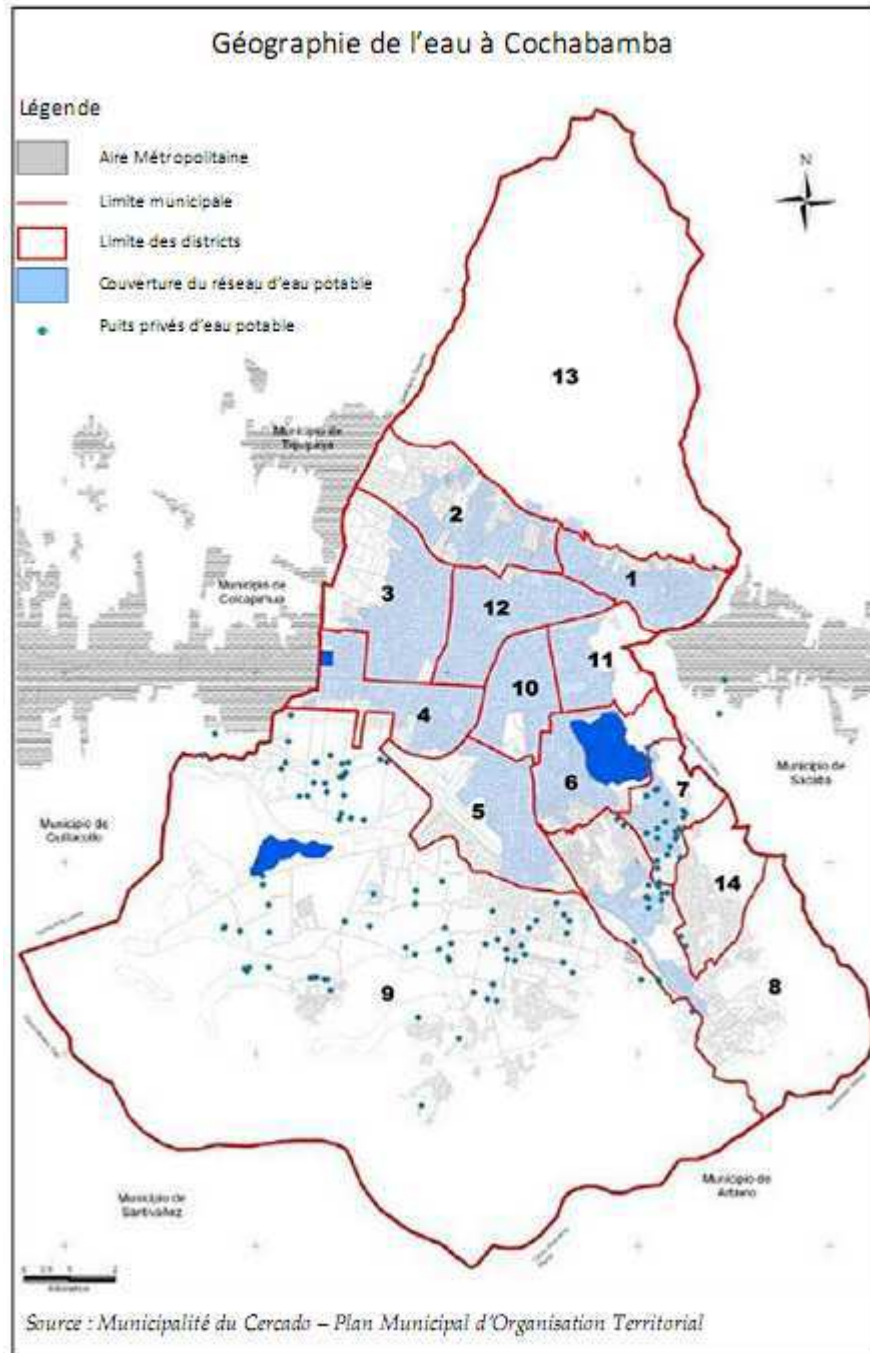


Figure n°4
Géographie de l'eau à Cochabamba

Les habitants des quartiers privés d'un accès aux services de l'eau ont recours à des dispositifs alternatifs. À Cochabamba, Carlos Crespo en distingue essentiellement deux types : le critère de distinction entre les systèmes sociaux et privés renvoie à la recherche ou non de profit²⁸². Dans le premier cas, les systèmes communautaires alimentent entre 15 – 20% de la population, principalement dans le nord-ouest et le sud de la ville. Ces dispositifs prennent en charge la production et la distribution de l'eau dans les quartiers. Souvent appuyées par des ONG ou des agences de coopération multilatérale, ces alternatives aux réseaux peuvent prendre la forme de coopératives, d'associations ou de comités, mais s'organisent généralement sur des principes de démocratie directe.



Mathieu Uhel, 2006, Cochabamba

Photographies n°1 – 2 – 3
Puits et réseau d'un système communautaire
à la périphérie de Cochabamba

Dans le second cas, il s'agit de puits individuels privés peu profonds ou du marché des camions-citernes (*aguateros*) qui fournissent aussi 15 – 20% de la population. Ce dernier dispositif est utilisé par les habitants des quartiers pauvres de la périphérie, en complément des systèmes communautaires, mais les habitants des quartiers riches

²⁸² Crespo, 2002, *op. cit.*

peuvent également y recourir pour augmenter leur consommation ou suppléer les déficiences du service public.

Conclusion

La révolution nationaliste et populaire de 1952 s'était fixé comme projet politique de rompre avec l'oligarchie minière et de développer une bourgeoisie et un État modernes à l'échelle nationale. Les contradictions sociales internes au pays et l'intervention de l'impérialisme étasunien ont rapidement mis fin aux prétentions de l'alliance de classe constituée de la petite bourgeoisie, organisée par le Mouvement National Révolutionnaire (MNR), et de la classe ouvrière, organisée par la Centrale Ouvrière Bolivienne (COB). Le cycle de dictatures militaires qui s'est ouvert dans les années 1960 a maintenu le schéma général « développementaliste » en pactisant avec les syndicats paysans, contre le prolétariat organisé. Le développement massif de l'endettement a conduit à une période d'instabilité sociopolitique qui a pris fin avec l'application des recettes néolibérales. L'appareil d'État faible et corrompu est démantelé au profit de l'investissement privé transnational. Les organisations des dominés ont alors comme alternative, soit d'intégrer les dispositifs participatifs (et clientélistes), soit de construire un mouvement social capable de rompre avec l'hégémonie néolibérale. Cette dernière option menée par les organisations indigènes et paysannes a participé à l'élection d'Evo Morales à la présidence de la République en 2005.

À Cochabamba, les changements économique-politiques aux échelles nationales et mondiales ont entraîné le démantèlement de la classe dominante agricole à l'échelle régionale. Le processus d'urbanisation de la ville s'est accéléré avec la privatisation de l'économie nationale durant la période néolibérale, accentuant encore davantage l'invasion des terres à la périphérie de la ville. Les habitants des quartiers précaires ont été intégrés à la structure de domination par l'intermédiaire de relations clientélistes avec la municipalité via les Organisations Territoriales de Base (OTB).

La prestation des services de l'eau à Cochabamba a pris un caractère public et municipal tout au long du XX^{ème} siècle en lien avec la configuration des rapports de classe et de l'État. En dépit des changements dans la composition du conseil d'administration de SEMAPA durant le cycle de dictatures, la municipalisation du prestataire a permis au maire de la ville d'établir des relations clientélistes avec les organisations (communautaires) des dominés pour l'extension des réseaux d'eau à la périphérie de la ville. Cette instrumentalisation politique des services complète le raccordement privilégié des quartiers riches aux réseaux. Face à l'exercice d'une « biopolitique hydrique » tronquée, les habitants des quartiers précaires du sud de la

ville ont construit leurs propres systèmes de production et de distribution de l'eau. Cette autogestion communautaire se caractérise par des principes organisationnels démocratiques et une propriété collective des infrastructures.

II. De la nationalisation à la régionalisation de l'appareil hydraulique d'État au Venezuela : l'exercice de la « biopolitique hydrique » à Maracaibo

Le Venezuela est l'un des principaux producteurs de pétrole du continent. À ce titre, il est membre de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP). Le pays compte aujourd'hui un peu moins de trente millions d'habitants, dont près de 90% résident dans des villes²⁸³. Situé à l'ouest du pays, Maracaibo est la seconde ville du Venezuela avec 1,5 million d'habitants²⁸⁴. Cela étant dit, l'aire urbaine de Maracaibo englobe d'autres *municipios* (municipalités), ce qui accroît considérablement le poids démographique de la capitale de l'État du Zulia. L'exploitation des ressources pétrolières, découvertes dans le lac de Maracaibo au début du XX^{ème} siècle, a profondément transformé la société vénézuélienne.

1. La structure nationale de domination centrée sur l'État pétrolier

À la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle, le Venezuela est un pays producteur et exportateur de biens agricoles (essentiellement le café), occupant une position marginale dans le système monde capitaliste. La classe dominante est composée de propriétaires terriens et de commerçants. La fraction localisée dans la zone centrale côtière s'approprie la majeure partie des excédents générés par l'agro-exportation²⁸⁵. L'opposition politique entre les *caudillos* régionaux et la bourgeoisie de Caracas pour l'hégémonie politique nationale donne naissance à un État fédéral, caractérisé néanmoins par un fonctionnement fortement centralisé.

1.1. De la dictature à la démocratie : la « pétrolisation » de la société vénézuélienne

À partir de la découverte de ressources pétrolières dans le lac de Maracaibo, dans les années 1910, l'économie nationale se positionne comme exportatrice de pétrole

²⁸³ INE, 2013, *Dinamica demografica y pobreza. Censo 2011*, Caracas, enero, 24 p.

²⁸⁴ INE, 2013, *XIV Censo nacional de población y vivienda. Resultados por entidad federal y municipio del Estado Zulia*, Caracas, septiembre, 56 p.

²⁸⁵ Suarez MM, Torrealba R et Vessuri H, 1983, *Cambio social y urbanización en Venezuela*, Monte Ávila Editores, Caracas, p. 318

sur le marché mondial de l'énergie en l'espace d'une dizaine d'années. Propriétaire de la ressource naturelle et récepteur de la rente internationale, l'État acquiert un rôle central dans l'organisation et la transformation de la société. Comme le souligne Fernando Coronil,

« c'est seulement lorsqu'il s'est transformé en médiateur entre la nation et les compagnies pétrolières étrangères, au début du XX^{ème} siècle, que l'État a acquis la capacité politique et les ressources financières qui lui ont permis d'apparaître comme un agent indépendant capable d'imposer sa domination sur la société »²⁸⁶.

Pendant la dictature de Juan Vicente Gomez (1908 – 1935), le président crée les conditions favorables au développement de l'activité pétrolière pour le capital étranger, appliquant une répression féroce contre toutes formes d'opposition. L'appareil d'État se développe sur le territoire national et investit dans la construction d'infrastructures publiques²⁸⁷. Si la bourgeoisie étrangère pétrolière est la fraction dominante au sein du bloc au pouvoir, d'autres secteurs dominants jouissent de la nouvelle donne économique, comme les propriétaires terriens, la bourgeoisie commerciale importatrice et la bureaucratie politique²⁸⁸. Progressivement, la bourgeoisie nationale se diversifie (immobilier et banques) sous l'effet de l'urbanisation rapide du pays qui entraîne des besoins importants en termes de logement et de services publics.

À l'opposé de la structure sociale, un premier noyau ouvrier se développe autour de l'industrie pétrolière. La rapide croissance de l'économie urbaine entraîne également l'émergence de secteurs intermédiaires. Représentées dans un premier temps par une minorité d'intellectuels, les classes dominées se dotent progressivement et difficilement d'organisations syndicales et politiques de masse : création du Parti Communiste du Venezuela en 1931 et du parti politique de centre gauche Action Démocratique en 1941. Les initiatives pour la création d'une centrale syndicale nationale s'accroissent après la mort du dictateur. La *Confederacion de Trabajadores de Venezuela* (CTV ; Confédération des Travailleurs du Venezuela) voit enfin le jour en 1947. Des organisations communautaires se développent par ailleurs en ce début du XX^{ème} siècle, les *juntas pro-mejoras*. Dès leur apparition, elles constituent un champ de bataille politique pour l'organisation et le contrôle de la société²⁸⁹.

À la mort de Juan Vicente Gomez, des militaires se succèdent à la tête de l'État, mais les libertés politiques sont rétablies et une nouvelle loi des hydrocarbures est promulguée en 1943. Cette mesure redéfinit les rapports de pouvoir entre l'État et les

²⁸⁶ Coronil F, 1997, *The magical state: Nature, Money and Modernity*, University of Chicago Press, p. 4

²⁸⁷ Lacabana M, 2006, *Petróleo y hegemonía en Venezuela. La construcción de un proyecto nacional democrático-popular en el siglo XXI*, en BASUALDO E y ARCEO E (coord), *Neoliberalismo y sectores dominantes. Tendencias globales y experiencias nacionales*, CLASCO, Argentina, Buenos Aires, pp. 317-360

²⁸⁸ *Ibid.*

²⁸⁹ Salamanca, 1998, *Obreros, movimiento social y democracia en Venezuela*, Universidad Central de Venezuela, Caracas, 424 p.

compagnies étrangères avec l'application du 50/50. Après l'expérience démocratique et « développementaliste » (« *Trienio adeco* »), un coup d'État en novembre 1948 place le général Perez Jimenez à la présidence de la République. Il dirige le pays pendant 10 ans en développant les infrastructures publiques et en réprimant l'opposition politique. La diminution de l'appui des États-Unis et de la bourgeoisie nationale à des forces armées divisées, les contradictions internes à la bourgeoisie et surtout les luttes des secteurs intermédiaires et populaires, signent la fin du cycle de coups d'État et le début de la période démocratique.

La constitution d'un compromis économique-politique national en 1958, scellé par l'« *Avenimiento Obrero-Laboral* »²⁹⁰ et le « *Pacto de Punto Fijo* »²⁹¹, permet d'entreprendre un projet nationaliste et « développementaliste »²⁹². Avec ce consensus,

« la bourgeoisie réorganise le système de domination à travers la médiation des partis politiques avec une vaste base populaire et sous la direction de la démocratie représentative, en assurant simultanément le contrôle de la population et les conditions pour étendre l'accumulation [capitaliste] »²⁹³.

À partir des années 1960, l'organisation de l'appareil d'État suit une orientation bureaucratique-populiste, dans laquelle prévalent des relations clientélistes dans l'administration des agents et dans la prestation des politiques et des services publics²⁹⁴. Réprimant les projets révolutionnaires et leurs promoteurs, les dirigeants politiques nationaux promeuvent l'incorporation des classes dominées dans l'appareil d'État à travers le « syndicalisme de conciliation »²⁹⁵ et l'instrumentalisation des dispositifs participatifs²⁹⁶, comme mesures de légitimation de l'hégémonie nationale populaire. Bien que ce programme ait été un échec comme politique sociale, il a en revanche été un succès comme « mesure de prophylaxie politico-idéologique et comme mécanisme d'attraction clientéliste de la population (...) devenant une véritable ceinture de sécurité politique par les partis dominants »²⁹⁷. Dans la même période, sont

²⁹⁰ Accord économique entre le Comité syndical unifié et la Fédération des Chambres et Associations de Commerce et de Production du Venezuela (FEDECAMARAS).

²⁹¹ Accord politique entre les principaux partis réformistes : Action Démocratique (AD), le Comité d'Organisation Politique Électorale Indépendant (COPEI) et l'Union Républicaine Démocratique (URD).

²⁹² Salamanca L, 1998, *op. cit.*

²⁹³ Lacabana M, 2006, *op. cit.* p. 323

²⁹⁴ Ochoa Hernandez H, 1997, La reforma de la administración pública en Venezuela: proyectos y realidad, *Revista Gestión y Política Pública*, vol.6, n°1, pp. 125-149

²⁹⁵ Luis Salamanca souligne que le monopole de représentation de la Confédération des Travailleurs du Vénézuéla (CTV) et l'incorporation de la direction ceteviste à l'appareil d'État sont autant de formes de contrôle de l'État sur le syndicalisme dans le pays. Les luttes pour l'hégémonie politique au sein de la CTV débouchent dans les années 1960 sur l'expulsion des militants révolutionnaires, qui créent la *Central Unitaria de Trabajadores de Venezuela* (CTUV).

²⁹⁶ Le gouvernement de Rómulo Betancourt crée à cette fin la *Fundación para el Desarrollo de la Comunidad y Fomento Municipal* (FUNDACOMUN ; Fondation pour le Développement la Communauté et la Promotion Municipale) en 1962.

²⁹⁷ Salamanca, 1998, *op. cit.* p. 372

nées les *Asociaciones de Vecinos* (AV ; Association de Voisinage) comme mécanisme de défense des habitants des quartiers de classes moyennes face à la croissance urbaine désordonnée liée au processus d'invasion de la ville par les migrants ruraux²⁹⁸. De l'apolitisme cantonné à l'échelle locale, les associations de voisinage sont devenues plus critiques du système politique et se sont fédérées à l'échelle nationale. Elles rejettent l'instrumentation des intérêts collectifs et critiquent l'incapacité des gouvernements locaux à améliorer les conditions de vie des habitants et revendiquent une plus grande participation des citoyens dans les affaires publiques ainsi que l'autonomie face aux partis politiques et à l'État²⁹⁹.

1.2. Le « caracazo » : une révolte spontanée et populaire contre le tournant néolibéral

Dans les années 1970, l'augmentation des prix internationaux du brut et la nationalisation de *Petroleo de Venezuela Sociedad Anonima* (PDVSA ; Pétrole de Venezuela Société Anonyme)³⁰⁰ ont fait exploser la rente pétrolière. L'État a accru sa domination sur la société par la distribution de l'argent public. À cette époque, une fraction émergente de la bourgeoisie et une nouvelle technocratie, liées au capital financier, perçoivent l'épuisement du modèle « développementaliste » et les changements du système monde capitaliste³⁰¹. Avec leur influence dans les sphères gouvernementales et l'élection de Carlos Andres Perez à la présidence de la République, ces nouveaux secteurs dominants parviennent à réorienter la dynamique d'accumulation vers le marché mondial et à entreprendre une profonde transformation de l'appareil d'État. La réforme de l'administration publique débute avec le *Plan Tinoco* en 1974. Elle marque une transition partielle vers un modèle technocratique : prise de décision par les technocrates à la place des agents publics affiliés aux partis politiques ; création d'instituts autonomes pour accroître l'exercice du pouvoir des directions et faciliter les rapports avec les entreprises privées ; arrêt du clientélisme dans le recrutement du personnel en net recul et sous-traitance à des entreprises privées. Cette réorientation se développe principalement dans le secteur de l'énergie, tandis que le modèle bureaucratique-populiste est maintenu dans le reste de l'appareil d'État³⁰².

Le processus de décentralisation politico-administrative se renforce durant les années 1980 dans un contexte de crise économique liée à la chute des prix du pétrole et à l'endettement massif de l'État. Commencée par la Loi Organique du Régime Municipal

²⁹⁸ *Ibid.*

²⁹⁹ Salamanca L, 2003, La sociedad civil venezolana en dos tiempos: 1972-2002, *Politeia*, vol. 30, n°30, pp. 119-156

³⁰⁰ PDVSA a été créée en 1976 avec la nationalisation de l'industrie pour l'exploitation, la production, l'amélioration, la commercialisation et le transport du pétrole du Vénézuéla.

³⁰¹ Lacabana, 2006, *op. cit.*

³⁰² Ochoa Henriquez, 1997, *op. cit.*

(LORM) en 1978, la décentralisation s'accélère avec la création de la Commission Présidentielle pour la Réforme de l'État (COPRE) en 1984, qui débouche sur l'adoption de plusieurs dispositions législatives³⁰³. Outre le transfert de compétences et de ressources financières aux échelles municipale et régionale, ainsi que l'élection directe des autorités correspondantes, le processus cherche à développer la participation des citoyens à l'échelle locale. Les associations de voisinage sont reconnues et intégrées aux *juntas parroquiales*, une nouvelle instance municipale consultative³⁰⁴. Selon la législation³⁰⁵, les AV ont pour objet de faire des propositions et de collaborer avec les organismes compétents pour l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers. Les AV se développent fortement dans toutes les couches sociales. Cette diffusion s'accompagne d'une pénétration des partis politiques³⁰⁶. En effet, leurs compétences et leurs ressources limitées les obligent à faire pression sur les niveaux décentralisés de l'appareil d'État qui disposent des ressources financières publiques³⁰⁷. Les AV s'institutionnalisent alors comme des groupes de pression territoriale renforçant les pratiques clientélistes.

Face à la crise économique et à la détérioration de la situation sociale, une offensive idéologique et politique néolibérale, menée principalement par la technocratie formée aux États-unis, se déploie pour délégitimer le rôle de l'État et plébisciter les mécanismes du marché. L'application du programme « Le grand virage » durant le second mandat de Carlos Andrés Pérez ouvre une période d'instabilité sociopolitique. Les mesures d'ajustement structurel (ouverture de l'économie au marché mondial, poursuite de la réforme de l'administration publique vers la privatisation des entreprises publiques comme PDVSA, libéralisation des prix et des tarifs, notamment) ont fortement affecté les classes populaires et « moyennes » et engendré un processus de rébellion populaire³⁰⁸. Le « Caracazo »³⁰⁹ rompt définitivement le lien entre le peuple et les dirigeants, étant donné l'absence d'organisation sociale capable de canaliser et de transformer le mécontentement social

³⁰³ Lois sur l'élection des gouverneurs des États, sur la décentralisation et sur la réforme de la LORM.

³⁰⁴ Les communes sont divisées en *parroquias*. La Loi Organique du Régime Municipal de 1989 crée les *juntas parroquiales* dans le but de décentraliser l'administration municipale, promouvoir la participation des citoyens et la meilleure prestation des services publics locaux. Depuis les élections de 1992, les citoyens élisent directement les représentants des *juntas parroquiales*. À partir de 2005, les élections pour les *juntas parroquiales* ont été séparées des élections municipales et régionales.

³⁰⁵ Les LORM de 1978 et 1989 ainsi que le règlement partiel n°1 de la LORM sur la participation de la communauté de 1990.

³⁰⁶ Salamanca, 1998, *op. cit.*

³⁰⁷ Ochoa Henriquez H, Fuenmayor J y Henriquez D, 2007, De la descentralización territorial a la descentralización participativa en Venezuela, *Utopía y Praxis Latinoamericana*, v.12, n.36, Maracaibo, marzo

³⁰⁸ Lacabana, 2006, *op. cit.*

³⁰⁹ Le « Caracazo » fait référence à la révolte populaire des 27 et 28 février 1989 à Caracas. Les manifestations et les pillages en réponse aux politiques néo-libérales (notamment la brusque augmentation du prix des transports en commun) ont été durement réprimés faisant des centaines morts et blessés.

en revendication et en mobilisation populaire³¹⁰. En effet, toutes les organisations sociales ayant une importance électorale ont été cooptées par le système politique. Malgré l'explosion populaire de 1989, le gouvernement et la technocratie néolibérale tentent d'accélérer l'ajustement structurel, avec la privatisation d'entreprises publiques dans les secteurs de la télécommunication, du transport, de l'industrie, de l'agriculture, de l'hôtellerie et de la finance. Ces mesures entraînent la flexibilisation et la diminution du travail formel, l'explosion du chômage et du travail informel, la baisse des salaires et de la protection sociale. Elles aboutissent à davantage d'inégalités sociales, une pauvreté plus hétérogène et une exclusion sociale croissante³¹¹. Cette situation sociale amplifie la crise politique qui se manifeste par une augmentation des protestations populaires³¹², deux coups d'État en 1992 et la démission du président Carlos Andres Perez pour corruption en 1993. Le rejet des partis politiques traditionnels ouvre un cycle d'opportunités pour de nouvelles formations sur la scène politique nationale : Rafael Caldera est élu président, en 1994, à la tête d'une coalition de petits partis et Hugo Chávez, en 1998, avec le *Movimiento Quinta Republica* (MVR ; Mouvement pour la Cinquième République).

2. Maracaibo : une « métropole de barrios » à la périphérie de la structure nationale de domination

Dans le modèle agro-exporteur qui caractérise l'économie vénézuélienne de l'époque pré-pétrolière, Maracaibo sert d'articulation commerciale entre les centres étrangers de consommation et la périphérie productive. Ce sont principalement les biens agricoles produits dans la région du Zulia qui sortent du port de Maracaibo. Bien qu'étendant son influence aux Andes et à la Colombie, la ville occupe une position subalterne dans la structure du pays. Durant cette période de relatif isolement, Andres Echeverria avance que se développe à Maracaibo

« une « accumulation originale », qui trouve ses racines dans la phase pré-capitaliste commerciale, dans laquelle se forme une bourgeoisie locale qui parvient à contrôler toutes les instances de la distribution de la production agricole »³¹³.

Lieu privilégié de résidence des classes dominantes régionales (propriétaires terriens et commerçants), Maracaibo tolère quelques rares installations populaires à l'écart du

³¹⁰ Lacabana, 2006, *op. cit.*

³¹¹ *Ibid.*

³¹² Lopez Maya M y Lander L, 2008, Venezuela: protesta popular y lucha hegemónica reciente, en Lopez Maya M, Iñigo Carrera N y Calveiro P, *Luchas contrahegemónicas y cambios políticos recientes de América Latina*, CLASCO, pp. 151-172

³¹³ Echeverria Villalobos A, 1995, *Los asentamientos irregulares en el proceso de urbanización de la ciudad de Maracaibo- la formación de la ciudad precaria*, Universidad del Zulia, Facultad de Arquitectura, Maracaibo, p. 46

centre historique. Le poids démographique de la ville évolue peu jusqu'au début du XX^{ème} siècle. De 30 600 habitants dans les années 1880, la ville compte 46 706 habitants en 1920.

2.1. Le bouleversement de la structure sociale à partir de l'exploitation du pétrole par les firmes transnationales

Avec la découverte de la ressource pétrolière dans le lac de Maracaibo, la donne change rapidement aux échelles urbaine et régionale. La bourgeoisie commerciale a plus de facilité à se convertir à ce nouveau modèle de développement que les grands propriétaires terriens, même si une fraction de ces derniers investit dans les activités agro-industrielles³¹⁴. L'exploitation pétrolière, pourtant située au cœur de la capitale de l'État du Zulia, ne servira pas d'instrument direct au processus d'accumulation du capital à l'échelle régionale. En effet, cette « mise à l'écart » est due

« au caractère monopolistique d'une production [pétrolière] absolument contrôlée, au début par les compagnies étrangères, et ensuite, à partir de sa nationalisation en 1976, par l'État vénézuélien »³¹⁵.

La dissolution des formes précapitalistes agricoles entraîne le développement d'un contingent important de main-d'oeuvre créant les conditions de l'émergence d'un prolétariat. Compte tenu des relations capitalistes dans l'activité pétrolière et du faible investissement industriel, les besoins en matière de force de travail sont cependant extrêmement limités. En parallèle au prolétariat industriel se développe alors un sous-prolétariat employé dans l'économie informelle³¹⁶ et une petite bourgeoisie locale composée d'artisans, de fonctionnaires et de petits commerçants.

Les compagnies pétrolières créent des installations résidentielles (*colonias*) au nord de la ville pour héberger les employés et les dirigeants de l'industrie, imprimant ainsi un saut hors de la trame coloniale (la « *otra ciudad* »). Entre le centre historique et l'« autre ville » ainsi qu'à la périphérie, les populations migrantes s'installent et participent à la production d'une « ville précaire ». Des pans entiers du prolétariat urbain se trouvent exclus de l'économie « moderne » et relégués aux marges urbaines, sur des terres de faible valeur immobilière et sans infrastructures publiques. Les résidents de ces quartiers, considérés comme illégaux, sont exclus de la planification urbaine et réprimés par l'appareil d'État (la « *guerra al rancho* » durant la dictature de Marcos

³¹⁴ *Ibid.*

³¹⁵ *Ibid.* p. 46

³¹⁶ L'économie informelle se réfère à « un système d'activités et des relations mercantiles précaires qui se superposent et s'entrelacent à la structure de relations formelles, se comportant comme mécanismes de compensation et de complémentarité » dans Chourio Gonzales G y Echeverria Villalobos A, 2001, Hacia una interpretación de la dinámica barrial en Maracaibo, *Revista Mexicana de sociología*, vol. 63, n°1, p. 192. Le travail dans l'économie informelle regroupe des activités de production et de commercialisation de biens et de prestation de services sans réglementation publique.

Pérez Jimenez). Ils parviennent néanmoins à participer à la production de la ville, à travers un long et chaotique processus d'appropriation de l'espace urbain : les migrants envahissent des terrains inoccupés et consolident progressivement leur logement donnant lieu à la constitution de quartiers précaires (*barrios*)³¹⁷. Durant cette période (1940 – 1958), « le besoin de logement est le motif principal de la fondation des installations urbaines »³¹⁸. La population de la Maracaibo passe de plus de 120 000 habitants en 1940 à plus de 230 000 en 1950.

2.2. Le clientélisme politique structurant l'urbanisation de Maracaibo

Historiquement réprimés, les habitants des quartiers précaires connaissent une nouvelle position dans la structure de domination avec l'établissement de la démocratie à la fin des années 1950. Les élites politiques régionales et nationales voient les bénéfices électoraux à retirer de la prise en compte des secteurs sociaux marginalisés. Les représentants des institutions participatives locales, les Associations de Voisinage, font campagne en faveur d'un parti, dans l'espoir, une fois les élections remportées, de disposer d'une intégration accélérée à la ville (régularisation des terres accès aux services publics), d'autant plus que l'État dispose de revenus colossaux, avec la flambée des prix de la ressource sur le marché mondial et la nationalisation de l'industrie pétrolière dans les années 1970, et peut plus aisément acheter la paix sociale. De 1959 à 1978,

« la spéculation politique (prosélytisme) (...) est le principal facteur promoteur et organisateur des mouvements d'invasion (...) sous la protection de députés, conseillers municipaux et fonctionnaires publics »³¹⁹.

Durant cette période, les *barrios* continuent de croître et connaissent un processus de consolidation accéléré³²⁰, sous le double effet de la progression des revenus par foyer et de l'intervention sélective de l'appareil d'État, même si la puissance publique continue de privilégier les secteurs intermédiaires de la structure sociale pour la construction de logements sociaux et l'extension des services publics. À la même époque, les fractions financières, commerciales et agro-industrielles de la bourgeoisie régionale élaborent « une solide alliance de capitaux fondée sur le ferme intérêt d'orienter l'investissement vers un secteur productif émergent, rentable et hautement spéculatif : la

³¹⁷ Au Venezuela, le terme de *barrio* est utilisé pour désigner les installations urbaines non contrôlées, qui se constituent de façon irrégulière (Echeverria y Chourio, 2001, *op. cit.*). Selon Andres Echeverria, passe par quatre étapes : « formatif », « en développement ou mixte », « consolidé » et « terminé » (Echeverria, 1995, *op. cit.*).

³¹⁸ Echeverria y Chourio, 2001, *op. cit.* p. 194

³¹⁹ *Ibid.* p. 195

³²⁰ Echeverria, 1995, *op. cit.*

construction »³²¹. Le flux immense de capitaux à partir de 1973 se matérialise dans l'explosion du secteur immobilier formel privé pour la classe moyenne et les catégories sociales à hauts revenus. La tendance dominante est à la construction d'*urbanizaciones*, c'est-à-dire d'ensembles de logements similaires, planifiés et construits par un promoteur, dont la figure extrême ressemble aux *gated communities* étasuniennes. La ville compte plus de 650 000 habitants au début des années 1970.

2.3. L'explosion des quartiers précaires à Maracaibo liée aux politiques néolibérales nationales

Dans le contexte de crise économique et d'application des mesures néolibérales des années 1980 et 1990, le rôle de l'État se réduit au profit des mécanismes du marché et de l'économie informelle, même si les pratiques clientélistes tendent à se maintenir. Les inégalités sociales et la pauvreté augmentent à Maracaibo comme dans le reste du pays. Le marché immobilier formel, tant privé que public, connaît une chute drastique de l'investissement, favorisant le développement du secteur informel. Plus de la moitié de la population de Maracaibo vit alors dans des quartiers précaires³²². Des stratégies uniquement spéculatives, y compris dans les *barrios*, réduisent l'offre de terres aménageables et maintiennent les secteurs sociaux marginaux à la périphérie. Les sociologues Gustavo Chourio et Andres Echeverria définissent Maracaibo comme une « *metrópoli-barrial* », c'est-à-dire une ville qui a toutes les caractéristiques d'une métropole, mais qui possède une proportion très élevée d'installations non contrôlées et qui est profondément marquée par les processus économiques, sociaux et culturels informels³²³. À la fin des années 1990, la structure de Maracaibo s'apparente alors à un archipel urbain. Des « îlots formels » (*urbanizaciones*) connectés aux centres économiques et politiques par des réseaux de communication partagent l'espace urbain avec un « océan » d'installations informelles (*barrios*), ayant des niveaux de consolidation et d'intégration inégaux.

3. La « biopolitique » hydrique à Maracaibo

Les immenses ressources pétrolières ont permis le développement d'un État puissant, qui a cherché l'intégration des organisations des dominés à la structure de domination par l'établissement de relations clientélistes. À partir des 1980, les mesures néolibérales ont réduit le rôle de l'État dans la société et imprimé une orientation technocratique à son fonctionnement. Bien que disposant d'une localisation privilégiée

³²¹ *Ibid.*

³²² *Ibid.*

³²³ Echeverria y Chourio, 2001, *op. cit.*

dans l'économie nationale, Maracaibo a néanmoins été relativement marginalisée dans les politiques redistributives nationales. L'afflux continu et massif des migrants au cours du XX^{ème} siècle a entraîné la production d'une ville précaire couvrant plus de 60% de la superficie de la ville.

L'organisation des rapports de pouvoir économique-politiques a permis l'émergence dans les années 1940 d'un appareil hydraulique d'État dirigé à l'échelle nationale, avant que celui-ci ne connaisse un processus de décentralisation à l'échelle régionale à partir des 1980 – 1990. La « biopolitique hydrique » qui s'exerce à Maracaibo est tronquée par les intérêts des classes dominantes puis par les relations clientélistes avec la stabilisation de la démocratie à la fin des années 1950. Cela étant dit, l'investissement étatique massif dans les services de l'eau facilite l'extension des réseaux dans la ville.

3.1. De la nationalisation à la régionalisation de l'appareil hydraulique d'État

Jusqu'au début du XX^{ème} siècle, l'eau est puisée dans le lac de Maracaibo ou dans des puits peu profonds. Elle est distribuée par des porteurs d'eau (*aguadores*), moyennant la rétribution du service³²⁴. Les moins fortunés s'approvisionnent directement dans les points d'eau libres (rivières et lac). L'administration des premiers réseaux, construits par le Ministère des Travaux Publics à la fin des années 1930, revient à la municipalité de Maracaibo³²⁵. Cette municipalisation du service ne durera cependant pas longtemps.

Dans le contexte de « pétrolisation » du pays, l'État central cherche à rationaliser et à moderniser les processus de production, de distribution et d'évacuation des eaux urbaines. L'ingénierie sanitaire devient alors « la pierre angulaire du développement social dans les premières années de la modernisation capitaliste du Venezuela »³²⁶. La transition à la modernité se matérialise par le passage d'un pays rural avec malaria à un pays urbain avec pétrole. Face à ce défi national, un organisme public, *l'Instituto Nacional de las Obras Sanitarias* (INOS ; Institut National des Travaux Sanitaires), est créé en 1943 et rattaché au Ministère des Travaux Publics³²⁷. Il est chargé de construire et d'administrer les infrastructures d'eau potable et d'assainissement dans tout le pays. L'INOS devient ainsi la branche de l'appareil hydraulique d'État devant exercer la « biopolitique hydrique » à l'échelle nationale. À Maracaibo, l'enjeu sanitaire est crucial en raison de la localisation de l'industrie pétrolière dans la région. L'INOS, qui supprime la municipalité dans la prestation des services, développe les infrastructures

³²⁴ Hidrolago, 2012, *Reseña histórica de Hidrolago*, Gerencia de Asuntos Públicos, Maracaibo, 28 p.

³²⁵ *Ibid.*

³²⁶ Licha I, 1987, « El impacto modernizador de la ingeniería sanitaria en Venezuela: el caso del INOS y de otras instituciones sanitarias », en Vessuri H, *Las instituciones científicas en la historia de la ciencia en Venezuela*, Fondo Editorial Acta Científica Venezolana, Caracas, p. 319

³²⁷ Décret n°71 du 15 avril 1943

hydrauliques pour approvisionner la bourgeoisie régionale et internationale ainsi que la main-d'oeuvre liées à l'activité pétrolière. Les quartiers précaires sont en revanche exclus de l'extension des réseaux.

Avec la stabilisation démocratique et l'application d'un projet national et populaire, les réseaux s'étendent aux quartiers précaires à travers des pratiques clientélistes. Entre les années 1950 et 1970, l'appareil hydraulique d'État réalise un effort important d'investissement dans l'extension des services de l'eau. À l'échelle nationale, le raccordement au réseau passe de 54% en 1960 à 72% en 1972³²⁸. Maracaibo est également touchée par cette augmentation de la couverture des services, même si le prestataire peine à suivre la croissance urbaine non planifiée.

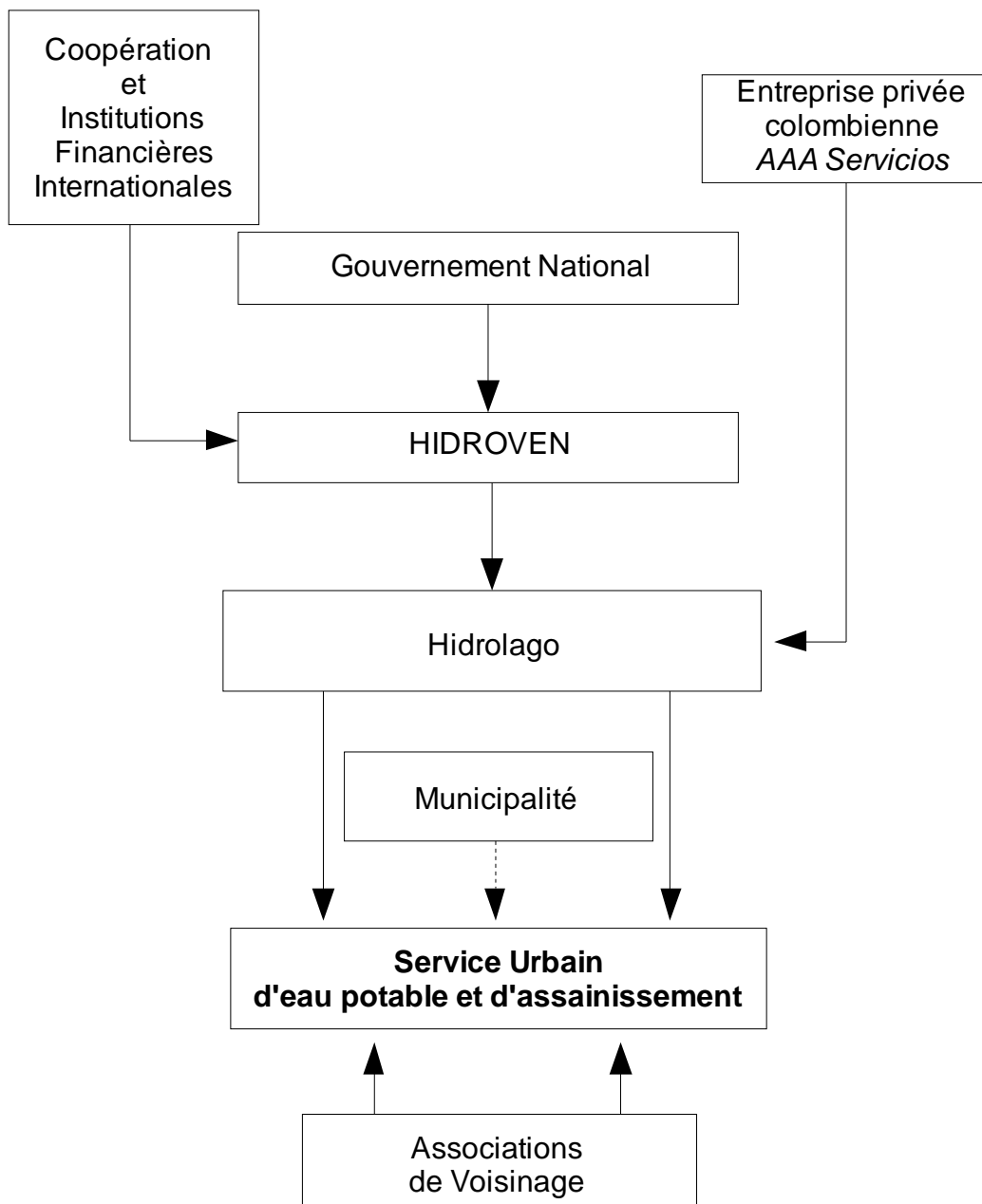
Avec les prémices de la période néolibérale, l'appareil hydraulique d'État connaît un processus de restructuration. La réforme de l'administration publique (*Plan Tinoco*) crée des bureaux de l'INOS dans les huit régions administratives. Le gouvernement introduit également des objectifs d'autofinancement et d'efficacité dans le fonctionnement de l'Institut. Lors de l'affirmation du tournant néolibéral au début des années 1990, le processus de décentralisation de l'appareil hydraulique d'État est approfondi. L'INOS est supprimé³²⁹. La prestation des services devient la responsabilité d'une entreprise publique, *Hidroven (Hidrologica de Venezuela)*, et de ses filiales. Cette nouvelle organisation politico-institutionnelle est appuyée par les Institutions Financières Internationales (IFI)³³⁰. Dix entreprises régionales sont en effet créées, dont *Hidrolago* pour l'État du Zulia et la ville de Maracaibo. Cette étape est conçue comme transitoire, la prestation des services devant être transférée à terme aux municipalités. Durant les années 1990, certaines entreprises publiques régionales subissent diverses formes de privatisation comme à Caracas ou à Monagas. En 2001, *Hidrolago* signe un contrat d'assistance technique avec une entreprise privée colombienne, *Triple A Servicios*, sous les auspices du gouvernement national, de l'État régional et de la municipalité. D'une durée de 30 ans, la coopération avait plusieurs objectifs : la réduction des pertes d'eau dans le réseau (localisation des fuites et des prises illégales), l'installation de compteurs et l'augmentation du nombre de souscripteurs pour élever le niveau d'autofinancement du service. En raison du contexte politique national et des difficultés financières liées au contrat, *Triple A* décide de se retirer de la région en août 2002, ce qui met fin à l'unique tentative de privatisation du service dans la région du Zulia³³¹.

³²⁸ Marcano E, 1992, *La crisis del agua en Caracas, elementos para el analisis de la politica urbana*, Consejo de Desarrollo Científico y Humanístico, Universidad Central de Venezuela, Caracas, 252 p.

³²⁹ Décret n°9379 du 2 décembre 1994

³³⁰ BID, 1998, *Programa de apoyo a la descentralizacion del sector agua potable y saneamiento. Resumen ejecutivo*, 39 p.

³³¹ François M et Uhel M, 2002, *L'inégal accès à l'eau potable dans l'espace urbain de Maracaibo. Le contexte d'un pays en développement : le Venezuela*, Mémoire de maîtrise, CRESO, Université de Caen, 198 p.



Réalisation : Mathieu Uhel, ESO Caen

Figure n°5
 Organisation politico-institutionnelle
 des services de l'eau à Maracaibo

3.2. La géographie urbaine de l'eau à Maracaibo : inégalités d'accès aux réseaux, revente d'eau par camion-citerne et réseaux précaires

La figure n°6 montre la logique d'extension et d'organisation du réseau d'eau dans la ville. Les quartiers précaires (en noir), longtemps exclus, sont progressivement connectés, mais l'agencement du réseau (dispersé et oscillant) ne prend pas la même forme (dense et quadrillée) que dans les quartiers planifiés (en gris). Le gradient centre/périphérie n'est pas flagrant, mais on peut tout de même retrouver la configuration spécifique de la « *otra ciudad* » au nord.

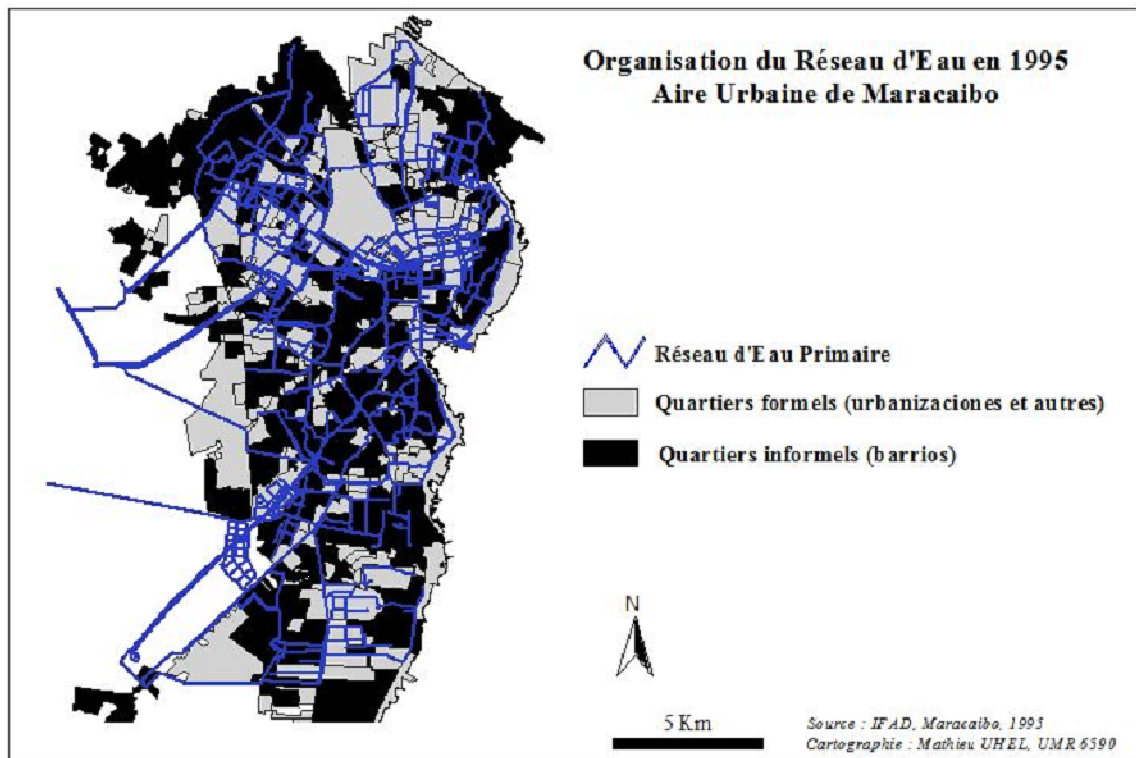


Figure n°6
Géographie du réseau d'eau à Maracaibo

En réponse à l'absence de raccordement aux réseaux, les habitants des quartiers précaires doivent développer des stratégies individuelles et collectives afin d'accéder au précieux liquide. À Maracaibo, le marché local de la revente d'eau par camion-citerne constitue la solution la plus adoptée (photographie n°4). Des entreprises privées, s'approvisionnant auprès d'*Hidrologo*, se répartissent la ville et distribuent l'eau dans les quartiers précaires. Les habitants des quartiers aisés ont également recours à cette solution afin d'augmenter les quantités d'eau disponibles (en raison des irrégularités de pression au robinet ou de la surconsommation des ménages).



Photographie n°4
Revente d'eau par camion-citerne
à la périphérie de Maracaibo (*barrio Brisas del Norte*)



Mathieu Uhel, 2002, Maracaibo



Photographie n°5 – 6
Prise illégale sur l'infrastructure du prestataire et réseau précaire dans le quartier
à la périphérie de Maracaibo (*barrio Brisas del Norte*)

D'autres alternatives voient également le jour, comme les prises illégales sur les infrastructures du prestataire et la construction de réseaux précaires au sein du quartier (photographie n°5 - 6). Leur localisation intègre souvent la stratégie d'invasion et d'appropriation des terres inoccupées ou soumises à spéculation immobilière, montrant ainsi une planification collective préalable³³². Cette solution est extrêmement précaire en raison de la mauvaise qualité du réseau construit et des coupures opérées par le prestataire public (appuyé par la garde nationale).

Conclusion

L'exploitation du pétrole structure depuis un siècle la société vénézuélienne. L'État central n'a cessé de négocier à la hausse les revenus tirés de la rente pétrolière avec les firmes transnationales, jusqu'à la nationalisation de l'industrie en 1976. Les organisations des dominés, que ce soit sur le lieu de travail ou le lieu de vie, ont toutes fini par être intégrées à la structure de domination nationale grâce aux revenus colossaux distribués par l'État. À partir de la fin des années 1980, les gouvernements néolibéraux ont cherché à rompre cette organisation de la société. La privatisation de secteurs entiers de l'économie, touchant également de façon rampante l'entreprise PDVSA, a eu pour conséquence une augmentation des inégalités sociales et de la pauvreté. L'instabilité sociopolitique qui s'ensuivit ne se termina qu'avec l'élection d'Hugo Chavez à la présidence de la République en 1998.

Bien que disposant d'une partie non négligeable des ressources du pays, Maracaibo, et plus largement la région du Zulia, n'a pas réellement bénéficié de l'industrialisation du pétrole, que ce soit en matière de création d'activités ou de redistribution de la manne pétrolière. La ville a reçu un flux continu de migrants qui se sont insérés dans l'économie informelle et dans les relations politiques clientélistes, produisant ainsi une « *metropoli-barrial* » pour reprendre la définition des professeurs Andres Echeverria et Gustavo Chourio.

La prestation des services de l'eau à Maracaibo a suivi la configuration des rapports de classe et de l'État. Après une première phase de nationalisation avec la création de l'INOS durant la période « développementaliste », l'appareil hydraulique d'État a été décentralisé à l'échelle régionale avec la création d'*Hidroven* et de ses filiales dans les années 1980 - 1990. L'instrumentalisation économique-politique des services a obligé les habitants des quartiers à développer des stratégies individuelles et collectives alternatives, telles que la revente d'eau par camion-citerne ou la construction de réseaux précaires.

³³² *Ibid.*

Conclusion. Éléments de comparaison

L'exercice d'une « biopolitique hydrique » tronquée par les rapports de pouvoir économique-politiques

Au début du XX^{ème} siècle, la distribution de l'eau dans les deux villes est désorganisée, localisée, privée et inégale. Les réseaux techniques urbains ne concernent qu'une infime partie de la population dont le service est géré par des opérateurs privés. À cette époque, la bourgeoisie régionale est à l'état embryonnaire. L'État moderne commence tout juste à émerger. La prestation des services devient publique dans les années 1940. Elle prend un caractère municipal en Bolivie et national au Venezuela. L'exploitation du pétrole dans le lac de Maracaibo offre des revenus colossaux à l'État pour se développer. Le gouvernement crée un appareil hydraulique d'État piloté à l'échelle nationale.

À partir de la première moitié du XX^{ème} siècle à Maracaibo et surtout dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle à Cochabamba, le prestataire public des services de l'eau est confronté à une urbanisation massive, inégalitaire et pour partie non planifiée. Un processus d'invasion des terres et de progressive consolidation du logement et du quartier entraîne l'établissement d'installations précaires à la périphérie de la ville. Outre les capacités techniques et financières limitées (surtout dans le cas de SEMAPA), le prestataire n'intègre pas les flux de migrants aux réseaux, en raison de l'instrumentalisation économique-politique de son action par les classes dominantes. Dans les deux cas, les catégories sociales à hauts revenus sont raccordées prioritairement et de larges franges du sous-prolétariat urbain sont exclues des services. À Maracaibo, les employés et les ouvriers de l'industrie pétrolière ont cependant droit d'accéder aux réseaux, étant donné l'importance de cette main d'œuvre pour la modernisation du pays. La « biopolitique hydrique » dans les deux villes apparaît donc tronquée en raison de l'influence des classes dominantes (régionales et nationales) sur le prestataire.

Tout d'abord réprimé, le sous-prolétariat urbain est ensuite progressivement intégré aux réseaux dans le cadre du processus de consolidation de l'habitat via les dispositifs participatifs (association de voisinage au Venezuela et organisation territoriale de base en Bolivie), suivant une logique clientéliste à partir de la démocratisation politique du pays (à la fin des années 1950 au Venezuela et au milieu des années 1980 en Bolivie). Ces pratiques clientélistes redéfinissent la fonction biopolitique tronquée des services. Il est cependant nécessaire de relativiser la portée du clientélisme politique appliqué aux services de l'eau. Outre les aspects techniques de la construction et de la maintenance des réseaux, le statut et l'organisation institutionnels du prestataire

doivent également être pris en compte. Le caractère d'entreprise publique municipale de SEMAPA, dont le Conseil d'Administration est présidé par le maire de la ville, soumet davantage l'action du prestataire à la structure de domination urbaine. À Maracaibo, le statut du prestataire, l'INOS (administration d'État déconcentrée) puis *Hidrolago* (entreprise publique décentralisée), limite en revanche les pratiques clientélistes dans l'extension des réseaux, même si l'affiliation politique aux partis dominants intervient dans le recrutement et la promotion du personnel, comme dans tout l'appareil d'État vénézuélien.

Face aux défaillances des services publics en réseau, les gouvernements nationaux appliquent les recettes néolibérales imposées par les Institutions Financières Internationales à la fin du XX^{ème} siècle. Au Venezuela, la décentralisation est associée à de timides tentatives de privatisation du prestataire. À Maracaibo, le contrat de concession des services entre la puissance publique et une entreprise privée colombienne durera moins d'un an. En Bolivie, la prestation des services a toujours été à la charge des municipalités. Les gouvernements nationaux lancent des appels d'offre internationaux pour la privatisation des services de Cochabamba et de La Paz. Le contrat de concession à Cochabamba est résilié quelques mois plus tard, après un mouvement social.

Dans les deux cas, l'« hydrocratie » s'est trouvée dans l'incapacité de raccorder l'ensemble de la population aux réseaux, donnant lieu à une « biopolitique hydrique tronquée » suivant des logiques économiques et politiques. On constate dans les deux villes, une géographie des réseaux qui résulte et renforce le processus d'urbanisation capitaliste inégalitaire. Compte tenu des données disponibles sur le continent latino-américain, il existe peu de villes où les réseaux d'eau desservent l'ensemble de la population. Cas exceptionnels, et pourrait-on ajouter opposés, Santiago du Chili et La Havane à Cuba font partie de ces villes qui sont parvenues à tendre vers l'universalisation de l'accès à l'eau par le service public en réseau. Pour des motivations idéologiques et politiques opposées, il semblerait que ce soit l'intervention massive de l'État dans le service mais aussi et surtout dans le processus d'urbanisation qui ait permis de raccorder les habitants aux réseaux³³³.

³³³ Uhel M, 2004, *Marchandisation de l'eau: impacts, résistances et alternatives. La privatisation des services urbains de l'eau potable et de l'assainissement en Amérique latine et dans les Caraïbes : les cas de La Havane et Santiago du Chili*, DEA « Environnement et sociétés », CRESO, Université de Caen, 186 p.

Les dispositifs alternatifs aux réseaux : entre subordination et subversion de la structure de domination

Face à l'exercice d'une « biopolitique hydrique » tronquée qui exclut les quartiers précaires des réseaux, les habitants ont dû développer des stratégies individuelles et collectives pour accéder à l'eau potable et à l'assainissement. Ces dispositifs alternatifs aux réseaux peuvent être intégrés à la structure de domination ou la subvertir.

Le marché de la revente d'eau par camion-citerne constitue le dispositif le plus développé dans les deux villes. Les marchands d'eau exercent leur pouvoir sur des usagers captifs, notamment en matière d'horaire de passage, de volumes distribués et de fixation des prix. En période de pénurie, certains n'hésitent pas à augmenter fortement le prix de revente, ce qui n'est d'ailleurs pas sans entraîner le mécontentement voire la révolte des clients. La dimension économique de la relation asymétrique de pouvoir est redoublée par la dimension de genre des rapports sociaux. Ce mode d'approvisionnement nécessite en effet une vigilance et une disponibilité quotidiennes incombant généralement aux femmes et aux enfants, suivant le schéma traditionnel de la division patriarcale du travail au sein du foyer. Les employés des entreprises privées de prestation du service par camions-citernes étant des hommes. Tolérés par l'État, ces intermédiaires servent de tampon entre les usagers et les gouvernants, absorbant périodiquement les flux de protestation. La tolérance du prestataire et de la tutelle publique face à ses vendeurs peu scrupuleux peut, selon moi, être interprétée comme un élément constitutif du dispositif de contrôle social complétant la fonction biopolitique tronquée des réseaux techniques urbains. Les revendications populaires sont ainsi freinées ou bloquées au niveau local (y compris au niveau interpersonnel), ce qui empêche une montée en généralité politique et un saut scalaire pouvant pointer les responsabilités structurelles.

D'autres dispositifs alternatifs aux réseaux voient également le jour dans les quartiers précaires, mais dont la logique ne relève pas de l'appropriation d'un bien vital pour une recherche de profit. La construction de réseaux précaires à partir de prises illégales à Maracaibo et de systèmes communautaires autogérés à Cochabamba fait partie de cette catégorie. Face à ces stratégies collectives, l'attitude de la puissance publique oscille entre répression et ignorance. Dans le premier cas, le prestataire public coupe fréquemment les prises illégales avec l'appui de la police. L'impossibilité de connaître et de faire payer la quantité d'eau détournée afin d'intégrer cette solution palliative dans le dispositif de contrôle social est intolérable pour *Hidrolago*. Dans le second cas, les systèmes communautaires autogérés sont tout simplement ignorés, car les quartiers périphériques ne sont ni reconnus légalement par la municipalité, ni intégrés dans l'aire d'opération du prestataire. Du point de vue des résidents des quartiers précaires,

ces stratégies peuvent apparaître comme un moyen de subvertir l'instrumentalisation biopolitique et la marchandisation privée de la ressource, par une appropriation collective et démocratique d'un bien vital.

Conclusion

La géographie urbaine de l'eau résulte des rapports sociaux de pouvoir inscrits à différentes échelles, de l'échelle du corps des individus et des familles à l'échelle mondiale de l'impérialisme capitaliste. Les réseaux techniques urbains dépendent de l'organisation et de l'intervention de l'appareil hydraulique d'État, soumis aux rapports sociaux de classe à l'échelle nationale, de la définition de l'architecture politico-institutionnelle, et à l'échelle urbaine, de la planification et de l'administration des réseaux. L'exercice par le prestataire des services de l'eau d'une « biopolitique hydrique » tronquée par les rapports de pouvoir économique-politiques, dans un contexte de forte croissance urbaine marginalisante, oblige les habitants à développer des stratégies individuelles et collectives pour satisfaire cette nécessité vitale. Les dispositifs alternatifs aux réseaux ayant un statut ambivalent suivant qu'ils intègrent ou subvertissent la structure de domination.

Le processus de décentralisation et de privatisation des services de l'eau, initié dans les années 1990, renvoie à la réorganisation « globale » des rapports de pouvoir. Cette politique mondiale de l'eau a été contestée à différentes échelles et des revendications alternatives ont été avancées. Des luttes localisées ont pu être reliées entre elles et participer à la tentative d'élaboration d'un mouvement mondial contre la marchandisation et la privatisation de l'eau. De l'échelle locale à l'échelle nationale, des propositions d'alternatives à la privatisation des services ont été formulées par des Organisations du Mouvement Social (OMS) et des coalitions d'OMS ainsi que par des gouvernements engagés dans des processus révolutionnaires. En Bolivie et au Venezuela, la question de l'eau a été intégrée au projet politique de changement social. Les représentants de ces gouvernements sont intervenus dans les institutions internationales pour militer en faveur du droit humain à l'eau et défendre l'intervention de la puissance publique dans la prestation des services.

Problématique générale de la thèse

La thèse cherchera à répondre à la question suivante : la politique scalaire des mouvements contestataires aux échelles locale et mondiale et des gouvernements révolutionnaires d'orientation socialiste à l'échelle nationale est-elle parvenue à transformer la structure « globale » de domination et à imposer un nouvel arrangement scalaire démocratique pour la prestation des services publics de l'eau à l'échelle urbaine ?

Cette question de recherche générale se divise en trois séries d'interrogations qui organisent la progression des trois prochaines parties :

- Contester les échelles de la domination

Le mouvement social local de Cochabamba, surnommé la « guerre de l'eau », s'est opposé à la privatisation du prestataire en faveur d'un consortium transnational. Comment s'organisent les rapports de pouvoir entre organisations du mouvement social au sein de la Coordination de Défense de l'Eau et de la Vie ? Contre quels adversaires et pour quelles revendications les habitants de Cochabamba se sont mobilisés ? Comment les habitants d'une ville bolivienne agissent-ils contre un consortium de firmes transnationales dont le siège se situe à l'étranger ? Est-ce que ce mouvement social local constitue une défense exclusive du territoire, une sorte d'abris dans la tempête, un enfermement à l'échelle locale sans lien avec les autres échelles ?

Le mouvement altermondialiste pour l'eau cherche à s'opposer à la politique mondiale dominante de l'eau. Les déplacements transnationaux inhérents à cette stratégie organisationnelle entraînent des coûts financiers qui ne sont pas supportés de la même manière par des OMS aux ressources inégales et aux idéologies et intérêts différents. Comment s'organisent les rapports de pouvoir entre OMS dans la construction d'un mouvement mondial ? Assiste-t-on à l'émergence d'une formation discursive contre-hégémonique, qui parvient à intégrer et à articuler les différences idéologiques entre OMS ou qui opère une exclusion des éléments du discours des OMS dominés ? Comment une coalition mondiale d'OMS agit-elle contre les multiples lieux des acteurs de la structure de domination ?

- Construire les échelles de la révolution

À travers la comparaison des processus révolutionnaires bolivien et vénézuélien à l'échelle nationale, est-il possible de mettre en évidence un politique scalaire des services de l'eau post-néolibérale et néo-socialiste qui transforme la structure « globale » de domination et produise des rapports scalaires de pouvoir émancipateurs ?

Produit et producteur de nouveaux rapports de pouvoir, le discours de l'État central légitime la politique nationale du gouvernement et impose à la société une vision du monde et de sa transformation. Quels sont les adversaires et les mécanismes tenus pour responsables de la situation prérévolutionnaire ? Quelle nouvelle vision des rapports sociaux à l'eau et quelle nouvelle relation entre l'État et la société sont promues par l'État central ? Plus globalement, comment s'insère le secteur des services de l'eau dans le projet politique révolutionnaire de transformation de l'État ?

En lien avec le discours de l'État central, la production juridique dans le processus révolutionnaire entraîne la mise en place d'une nouvelle architecture politico-institutionnelle, censée faciliter l'universalisation et la démocratisation des services de l'eau. Quelle nouvelle architecture politico-institutionnelle des services de l'eau est adoptée par le gouvernement et l'Assemblée Nationale ? À quelles échelles sont distribuées les ressources (investissements et savoirs) et les compétences (orientation générale, construction des infrastructures, prestation des services, contrôle des prestataires, participation des usagers) ? À partir de l'analyse de la production juridique portant sur les services de l'eau, est-il possible de mettre en évidence un processus de transformation global de l'appareil d'État ?

- Pratiquer les échelles de l'émancipation

À travers la comparaison de la réorganisation des rapports de pouvoir dans la prestation des services de l'eau à Cochabamba (Bolivie) et à Maracaibo (Venezuela), assiste-t-on à l'autonomisation ou à l'instrumentalisation politique des organisations des dominés et corrélativement au dépérissement ou au renforcement de l'appareil hydraulique d'État ? Était donné que les gouvernements nationaux mettent l'accent sur le transfert du pouvoir politique à l'échelle locale, comment s'organisent et se positionnent les organisations des dominés dans le processus révolutionnaire ?

Même s'il est prématuré d'envisager une réelle évaluation des révolutions de l'eau (surtout dans le cas bolivien), le ré-articulation des échelles de pouvoir à Cochabamba et à Maracaibo a-t-elle permis d'altérer le processus de production d'une géographie urbaine de l'eau inégale et excluante et donc de faciliter l'accès à l'eau dans les quartiers populaires ?

Partie II.

**Les échelles des mouvements
contestataires : de l'échelle locale à
l'échelle mondiale...
vers l'échelle nationale**

La structure « globale » de domination appliquée aux services de l'eau, dont la privatisation transnationale des prestataires publics constitue la pierre angulaire, a été contestée à différentes échelles. À l'échelle locale, des Organisations du Mouvement social (OMS), notamment à la périphérie du système monde capitaliste, se sont opposées aux implications du transfert de la gestion de l'eau par les autorités publiques à des firmes transnationales. Ces résistances locales ont été reliées à l'échelle mondiale dans un réseau transnational contre la marchandisation et la privatisation de l'eau à l'initiative d'OMS de pays du centre. Dans cette partie, je souhaite analyser ces deux formes du mouvement contestataire pour l'eau, inscrites à des échelles temporelles et spatiales différentes : la « guerre de l'eau » qui s'est déroulée de décembre 1999 à avril 2000 et qui a eu essentiellement pour théâtre la ville de Cochabamba ainsi que le mouvement altermondialiste pour l'eau qui s'est développé dans les années 2000 et qui a essayé de construire un mouvement à l'échelle mondiale. En raison de ses caractéristiques différentes, ces deux mouvements contestataires ne peuvent être mis sur le même plan et donc faire l'objet d'une comparaison. Cela étant dit, le fait que tous deux s'opposent à une même politique mondiale de l'eau, s'organisent suivant la forme d'une coalition d'OMS et défendent une politique alternative à la privatisation des services justifie à mon sens une mise en parallèle analytique et ce, d'autant plus que la « guerre de l'eau » constitue une référence du mouvement altermondialiste pour l'eau et que les acteurs du mouvement social de Cochabamba ont été intégrés au réseau transnational contre la privatisation et la marchandisation de l'eau. À travers l'analyse de ces deux mouvements contestataires, l'objectif de cette partie est de saisir l'articulation des échelles de la contestation dans la perspective de construire une politique alternative ou contre-hégémonique mondiale de l'eau. Étant donné le caractère vital, individuel et collectif, de l'accès à l'eau et l'appropriation privée transnationale de la prestation des services, faisant suite à l'exercice par l'appareil hydraulique d'État d'une « biopolitique hydrique » tronquée par les rapports de domination économique-politiques, les mouvements contestataires pour la réappropriation des conditions de production et de distribution de l'eau ont un potentiel émancipateur qui va au-delà du secteur des services de l'eau et peut servir de levier, de point de départ, d'un processus radical de transformation démocratique et égalitaire de la société. À travers l'analyse de ces deux mouvements contestataires, assiste-on à l'émergence d'une politique scalaire contre-hégémonique cherchant à produire un nouvel arrangement scalaire démocratique des rapports de pouvoir ?

La constitution d'une coalition nécessite de gérer les rapports de pouvoir entre des membres ayant des intérêts et des idéologies différents ainsi que des ressources inégales. Et cette gestion des rapports de pouvoir est d'autant plus importante dans le processus de mondialisation de la contestation que de coûteux déplacements transnationaux sont nécessaires. Les OMS sont en effet présentes dans des lieux à partir

desquels elles définissent et exécutent la politique scalaire. La politique scalaire oblige à faire avec les distances entre le lieu de mobilisation des ressources et de définition de la politique scalaire et le lieu de production de ses effets. L'action collective contestataire prolonge, accompagne le discours élaboré par les OMS. La mise en mouvement du sujet politique se matérialise dans l'espace (public) contre des adversaires et pour des revendications. Ces adversaires sont inscrits dans des lieux qui peuvent être éloignés du foyer de la contestation.

Pour chacun des chapitres, l'analyse portera tout d'abord sur une contextualisation de l'organisation des rapports de pouvoir, organisation qui détermine le discours et l'action collectifs des OMS (I). Il s'agira ensuite de s'intéresser au discours contestataire produit par la coalition d'OMS qui cherche à mettre en mouvement un sujet politique contre des adversaires et des mécanismes et pour des revendications (II). L'analyse portera enfin sur la stratégie politique, plus précisément sur l'action collective des mouvements contestataires, dont l'objectif est d'imposer les changements mis en avant dans les revendications (III). En conclusion de chacun des chapitres, j'essaierai de mettre en évidence certains aspects des effets de l'exercice du pouvoir collectif des OMS sur la structure « globale » de domination.

Chapitre 4. La « guerre de l'eau » à Cochabamba (Bolivie) : un mouvement social pour la réappropriation locale et démocratique de l'eau et de la vie

En Bolivie, les services de l'eau sont intégrés au processus de « glocalisation » de la structure de domination à la faveur de la mise en place des politiques néolibérales des années 1990 (chapitre 3). Ce processus s'est exprimé dans la privatisation de deux prestataires des services publics, entraînant l'appropriation de la ressource hydrique et des infrastructures par une Firme Transnationale (FTN). L'activité du prestataire est contrôlée par une agence de régulation étatique nationale, la SuperIntendance de l'Assainissement de Base (SISAB). À l'échelle locale, les usagers sont incités à participer aux services de l'eau à travers les Organisations Territoriales de Base (OTB). En 1997, le *Servicio Autonomo Municipal de Agua y Alcantarillado* (SEMAPA ; Service Autonome Municipal d'Eau Potable et d'Assainissement) à El Alto/La Paz devient *Aguas del Illimani*, détenue par le groupe franco-belge Suez – Lyonnaise des Eaux. En 1999, *Aguas del Tunari* remplace le *Servicio Municipal de Agua Potable y Alcantarillado* (SEMAPA ; Service Municipal de l'Eau Potable et de l'Assainissement) à Cochabamba. Cette nouvelle entité est un consortium privé détenu majoritairement par les entreprises transnationales, d'origine américaine (Bechtel) et italienne (Edison).

À Cochabamba, un mouvement social, surnommé la « guerre de l'eau » et dirigé par une coordination d'Organisations du Mouvement Social (OMS), la *Coordinadora de Defensa del Agua y de la Vida* (CDAV ; Coordination de Défense de l'Eau et de la Vie), a mis en échec la concession des services au consortium transnational et a imposé une réforme de la loi sur l'eau potable et l'assainissement. L'objectif de ce chapitre est de saisir la politique scalaire élaborée et exécutée par les OMS de Cochabamba contre les acteurs nationaux et internationaux de la structure « glocale » de domination. Comment s'organisent les rapports de pouvoir entre OMS au sein de la Coordination de Défense de l'Eau et de la Vie ? Contre quels adversaires et pour quelles revendications les habitants de Cochabamba se sont mobilisés ? Comment les habitants d'une ville bolivienne agissent-ils contre un consortium de firmes transnationales, dont le siège se situe à l'étranger ? Ce mouvement social local constitue-t-il une défense exclusive du territoire, une sorte d'abri dans la tempête, un enfermement à l'échelle locale, sans lien avec les autres échelles ?

I. Les rapports de pouvoir nationaux et locaux pour l'eau à Cochabamba

La mise en place de la structure « globale » de domination et la corrélative privatisation des services de l'eau à Cochabamba se greffent sur une problématique hydrique régionale spécifique. La situation de pénurie et les conflits autour de l'utilisation de la ressource sont devenus un enjeu politique national avec la campagne à l'élection présidentielle de 1997. Une fois signée la concession de SEMAPA à *Aguas del Tunari* et une fois adoptée la nouvelle loi sur la prestation des services de l'eau, une coordination d'OMS s'est constituée pour diriger un mouvement social qui durera près de quatre mois, de janvier à avril 2000. L'organisation de la CDAV constitue une gestion des rapports de pouvoir entre les différentes OMS, qui détermine la production discursive et le répertoire de l'action collective du mouvement social.

1. La privatisation du service public de l'eau

Comme nous l'avons souligné dans la partie précédente, les réseaux techniques urbains gérés par le prestataire public, SEMAPA, ne raccordent pas l'ensemble des habitants de Cochabamba. L'aire d'opération de l'entreprise municipale ne couvre d'ailleurs pas la surface totale de l'agglomération. Les quartiers périphériques exclus du service, considérés comme illégaux, ont alors recours à des stratégies collectives pour accéder au précieux liquide, telles que le marché de distribution par camions-citernes ou les systèmes communautaires de production et de distribution. La problématique hydrique à Cochabamba ne se limite pas à la difficulté de fournir les services aux quartiers périphériques de la ville. La province du Cercado connaît une situation de pénurie relative de la ressource hydrique, aggravée par l'expansion urbaine et l'agriculture. Depuis les années 1970, des conflits ont vu le jour entre le prestataire public, cherchant de nouvelles sources pour une population urbaine croissante, et les agriculteurs (*regantes*), cherchant à satisfaire la demande alimentaire par une agriculture basée sur des principes ancestraux. Une « guerre des puits » a ainsi opposé les usagers de la ville et de la campagne de la province du Cercado pendant plusieurs années³³⁴.

Face à ces conflits d'usage et à la pénurie relative de la ressource, les dirigeants politiques nationaux se sont affrontés sur deux projets de production et de transferts

³³⁴ Crespo Flores C, 1996, "La guerra de los pozos". *El conflicto por la perforación de los pozos profundos en Vinto Sipe – Sipe (1994 – 1995)*, maestría medio ambiente y desarrollo sostenible, UMSS – CESU, Cochabamba

massifs d'eau vers la ville : les projets *Corani* et *Misicuni*³³⁵. Le premier, au coût financier et à la quantité d'eau moindre, avait la préférence du président sortant, Gonzalo Sanchez de Lozada du Mouvement National Révolutionnaire (MNR). Le second, impliquant une plus grande quantité d'eau pour des usages multiples (électricité, agriculture et consommation humaine) et donc un investissement financier beaucoup plus important, était défendu par le candidat Hugo Banzer du parti Action Démocratique Nationaliste (ADN). Au terme de la campagne pour l'élection présidentielle de 1997, durant laquelle s'affrontent ces deux positions vis-à-vis de la question de l'eau à Cochabamba, c'est la coalition politique constituée autour de la candidature d'Hugo Banzer qui l'emporte. Le projet *Misicuni* est finalement retenu. Il est censé régler les problèmes de pénurie et de conflits d'usage à long terme. Il bénéficiera d'un appui des acteurs politiques locaux, le maire de Cochabamba et le président du comité civique de la ville. Nécessitant un investissement colossal, la construction et la gestion des infrastructures seront concédées à un opérateur privé qui devra prendre en charge également les services de l'eau de Cochabamba. La privatisation du prestataire public est une condition pour l'obtention d'un prêt de la Banque Mondiale.

Un appel d'offre pour la concession de SEMAPA et la réalisation du projet *Misicuni* est lancé, en 1998, par le président Hugo Banzer. Une seule réponse est enregistrée, en avril 1999. Il s'agit du consortium *Aguas del Tunari*, détenu à hauteur de 55% par la holding *Internationale Water* (propriété de Bechtel et d'Edison), 25% par *Abengoa Servicios Urbanos* et 20% par des actionnaires boliviens. En position de force, le consortium négocie avec le gouvernement pour redéfinir les conditions de la concession. Le contrat est d'une durée de 40 ans. Il prévoit un taux de profit d'environ 16% par an, ce qui implique l'application du *full cost recovery* et des augmentations du prix de l'eau (indexé sur le dollar). Le contrat prévoit également l'exclusivité de la distribution de l'eau à l'opérateur privé sur l'aire de concession et la possibilité d'exproprier un propriétaire d'une source d'eau et de ses infrastructures. Afin de rendre possible cette appropriation de la ressource hydrique, il est nécessaire de réviser la loi sur l'eau datant de 1901. En effet, l'ancienne loi sur l'eau reconnaissait au propriétaire d'un terrain, la propriété du sous-sol et donc de la ressource hydrique (cours d'eau et nappe phréatique), à partir du moment où cette utilisation n'était pas préjudiciable à un tiers utilisateur. Cette condition est remplie avec l'adoption de la loi 2029 en octobre 1999. Des droits de propriété et d'expropriation sont introduits, la ressource hydrique et les infrastructures situées dans l'aire de concession devenant la propriété du prestataire du service (qu'il soit public, privé ou coopératif). En revanche,

³³⁵ Crespo Flores C, 2002 a, *op. cit.* et Melançon S, 2005, *La guerre de l'eau de Cochabamba, Bolivie : un problème géopolitique et de territorialité*, Maître en sciences géographiques, Université de Laval, 169 p.

hors de l'aire de concession, la ressource hydrique est assujettie à l'obtention d'une licence renouvelable tous les 5 ans délivrée par la SISAB.

L'appropriation de la ressource hydrique et des infrastructures par un consortium transnational, négociée et protégée par l'appareil d'État, est alors contestée par un mouvement social dont la chronologie des événements est présentée dans les paragraphes suivants, à partir de la thèse de doctorat de Carlos Crespo³³⁶ et de l'ouvrage militant de la chercheuse mexicaine Ana Esther Ceceña³³⁷.

2. Chronologie de la « guerre de l'eau »

À la marge du positionnement de la représentation municipale politique et citoyenne en faveur de la privatisation, des voix se font entendre pour critiquer le processus. Un *Comité de Defensa del Agua y la Economía Familiar* (CODAEF) est créé en juin 1999. Il essaie d'attirer l'attention de la population sur les implications de la privatisation et de la nouvelle loi. Avant la promulgation de la loi 2029 en discussion à l'échelle nationale, les irrigants de la *Federacion Departamental Cochabambina de Organizaciones de Regantes* (FEDECOR) commencent à s'emparer de la question et organisent des séminaires afin d'apporter des propositions reconnaissant leurs us et coutumes. Lorsque la loi est votée, le syndicat organise des blocages dans la vallée de Cochabamba dès le mois de novembre. En lien avec ce processus législatif, le conseil d'administration d'*Aguas del Tunari*, appuyé par la SISAB, décide d'une augmentation des tarifs des services en décembre qui s'élève en moyenne à 35% mais dépasse dans de nombreux cas 100%. Ce *tarifazo*, censé réduire le déficit budgétaire du prestataire et participer au financement de l'extension des réseaux et à la réalisation du projet *Misicuni*, entraîne la colère et la mobilisation des usagers de Cochabamba. Face à la croissance de la contestation, la FEDECOR contacte les syndicats de travailleurs et d'enseignants ainsi que la *Central Obrera Departamental* (COD ; Centrale Ouvrière Départementale) afin de créer des alliances pour étendre son influence dans l'espace urbain³³⁸. A la suite de la réunion, les participants créent une coordination d'organisations sociales, appelée la *Coordinadora de Defensa del Agua y de la Vida* (CDAV ; Coordination de Défense de l'Eau et de la Vie), en décembre 1999.

Le 11 janvier, la CDAV, suivie du comité civique et de la Fédération des Transports, appelle à un blocage de la ville (« *bloqueo por la dignidad* »). Une manifestation est organisée le 13 et rassemble 20 000 personnes. Une commission du gouvernement est

³³⁶ Crespo, 2002, *op. cit.*

³³⁷ Ceceña AE, 2004, *La guerra por el agua y la vida. Cochabamba : una experiencia de construccion comunitaria frente al neoliberalismo y al Banco Mundial*, Coordinadora de defensa del agua y de la vida, Cochabamba, 195p.

³³⁸ Crespo, 2002, *op. cit.*

arrivée depuis La Paz à la préfecture départementale pour négocier avec les OMS. Celles-ci décident de participer à la rencontre à la suite d'un *cabildo* et de maintenir une présence sur la place centrale de la ville. Au terme de la réunion, un compromis est finalement trouvé : le gouvernement accepte de revoir la structure tarifaire, d'étudier la révision du contrat et de modifier la loi 2029. Les systèmes d'eau communautaires sont exclus de l'aire de concession d'*Aguas del Tunari*. Malgré ces avancées, la résistance continue : des factures d'eau sont brûlées symboliquement en face de la préfecture. Le gouvernement décide de poursuivre les négociations à La Paz, cette recentralisation est rejetée par la CDAV, le comité civique et la Fédération des Transports.

La CDAV appelle à une nouvelle action de masse, la « *Toma symbolisa de Cochabamba* ». Après plusieurs tentatives du gouvernement pour empêcher ou affaiblir la mobilisation, l'occupation de Cochabamba se déroule le 4 février. Les concentrations des manifestants aux quatre points cardinaux doivent converger vers la place centrale. Les affrontements avec la police durent jusqu'au lendemain et se soldent par de nombreux blessés et de nombreuses arrestations. Grâce à l'intervention de l'Église et du médiateur de la République, des négociations ont lieu et un accord est trouvé avec le gouvernement (« *Convenio por Cochabamba* ») : la structure tarifaire sera négociée et l'augmentation des tarifs suspendue ; la loi 2029 sera modifiée avec la participation des parlementaires, du gouvernement et de la CDAV ; le contrat de concession d'*Aguas del Tunari* sera modifié. Des négociations se poursuivent au sein de deux commissions, l'une portant sur la loi 2029 et l'autre sur le contrat de concession. De profondes modifications sont apportées à la loi. Elles portent principalement sur l'exclusivité de l'aire de concession du prestataire et la reconnaissance des us et coutumes des agriculteurs. Les discussions sur le contrat de concession sont en revanche bloquées. En attendant que le gouvernement réponde à son document du travail, la CDAV se retire de la commission. Le comité civique continue en revanche les discussions avec le gouvernement qui se félicite de la décision de ce partenaire.

La CDAV appelle à manifester durant le carnaval le 3 mars et convoque un référendum populaire le 25 mars. Les trois questions portent sur l'augmentation tarifaire, l'annulation du contrat de concession et la marchandisation de l'eau dans la loi 2029. Appuyé par l'Église catholique mais critiqué par le gouvernement et les élus locaux, le référendum est un succès et rassemble près de 50 000 personnes dont les résultats légitiment les décisions et les actions de la CDAV. Renforcée par cette participation élevée au scrutin, la CDAV appelle à la « *batalla final* » le 4 avril. Le département est paralysé et la ville est occupée. À la suite d'un *cabildo*, le siège d'*Aguas del Tunari* et celui du comité civique de Cochabamba sont occupés par les manifestants. Après l'arrivée d'une commission gouvernementale, une nouvelle assemblée décide d'occuper la place principale et d'encercler la préfecture. Lorsque les discussions débutent, la police charge les manifestants et retient les membres de la CDAV. Le

lendemain, des affrontements se déroulent autour de la place centrale qui se couvre de barricades. Le préfet annonce le départ d'*Aguas del Tunari*, information démentie par le gouvernement. Les porte-parole de la CDAV sont arrêtés dans la nuit. L'armée prend le contrôle de la ville. Le commandant de police assume le rôle de préfet, le 8 avril. Les blocages et les affrontements continuent. Ils font un mort et des dizaines de blessés. Les militaires et les policiers se retirent, la ville est alors contrôlée par les manifestants. Après un moment d'incertitude, un accord est trouvé et officialisé par la SISAB qui prévoit la rupture du contrat d'*Aguas del Tunari* et le retour de SEMAPA comme prestataire des services de l'eau ainsi que la modification de la loi 2029 sur la base des propositions de la CDAV.

Blocage de routes par la FEDECOR	4-5 novembre
Création de la Coordination de Défense de l'Eau et de la Vie	12 novembre
Augmentation des tarifs de l'eau	Décembre-janvier
<i>Bloqueo por la dignidad</i>	10-14 janvier
Le gouvernement s'engage à revoir la structure tarifaire, à étudier la révision du contrat et à modifier la loi 2029.	13 janvier
- <i>Toma Simbolica de Cochabamba</i> - Répression policière	4 février
- Les blocages et affrontements continuent. - Signature du « <i>Convenio por Cochabamba</i> »	5 février
Consultation publique	26 mars
<i>Batalla final</i>	4-14 avril
- Arrestation des porte-parole de la CDAV et déclaration de l'« état de siège » par le gouvernement. - Mobilisation de la population et libération des prisonniers - Déclaration du préfet informant du départ de <i>Aguas del Tunari</i>	6 avril
- Le départ de l'entreprise est infirmé par le gouvernement qui déclare un nouvel « état de siège ». - Démission du préfet - Arrestation de dirigeants de la CDAV	7 avril
- Les blocages et les affrontements continuent faisant un mort et de nombreux blessés. - Les militaires et les policiers se retirent, la ville est aux mains des manifestants.	8 avril
- Enterrement du manifestant abattu - Le superintendant des services de l'eau annonce le départ de <i>Aguas del Tunari</i>	9 avril
- La CDAV demande un document signé par le gouvernement qui s'y refuse. - Nouvelle manifestation et reprise des négociations - Le superintendant envoie un document confirmant la rupture du contrat de privatisation	10 avril
Le Parlement approuve les modifications à la loi 2029	11 avril
Fin des blocages	12 avril
Libération des prisonniers et indemnisation des familles des victimes	14 avril

Tableau réalisé à partir de Ceceña, 2004

Tableau n°1
Chronologie de la « guerre de l'eau »

3. La Coordination de Défense de l'Eau et de la Vie : une gestion locale et démocratique des rapports de pouvoir entre organisations du mouvement social

La Coordination de Défense de l'Eau et de la Vie est une organisation sociopolitique à forte inscription territoriale. Elle est composée d'une alliance de différentes organisations localisées à la fois dans l'espace rural et dans l'espace urbain, appartenant à différentes classes sociales. La CDAV introduit un nouveau sujet politique dans le paysage bolivien et latino-américain³³⁹. Alvaro García Linera souligne également que la force de la CDAV réside dans les accords et les alliances réalisés par les organisations du mouvement social qui la composent et qui s'expriment dans une plate-forme revendicative commune³⁴⁰. Il voit dans cette coordination l'expression de la multitude (au sens de Toni Negri et Michael Hart), c'est-à-dire un réseau flexible et horizontal d'organisations et d'individus, considérés comme égaux, capable de produire un discours unificateur et de convoquer des mobilisations pour un objectif commun. La CDAV est notamment composée de la *Federacion de Regantes de Cochabamba* (FEDECOR), de la *Federacion de Trabajadores Fabriles de Cochabamba* (FTFC), de la *Central Obrera Departamental* (COD), du *Comité de Defensa del Agua y la Economia Familiar* (CODAEF) ainsi que d'habitants et de comités urbains d'eau potable de la périphérie de la ville. Si l'objectif des prochaines lignes n'est pas de présenter tous les membres de la CDAV, je vais cependant m'attarder sur deux OMS qui illustrent le contexte sociopolitique contemporain de la Bolivie et qui ont fortement influencé le mouvement social pour l'eau de Cochabamba, particulièrement dans le choix de la stratégie organisationnelle entraînant la constitution de la coordination.

Comme nous l'avons vu dans la première partie, le contexte sociopolitique du pays est marqué par un affaiblissement de la Centrale Ouvrière Bolivienne et par l'émergence de nouvelles OMS ou l'affirmation d'OMS jusqu'alors subordonnées au mouvement ouvrier. Les deux organisations présentées ci-après appartiennent à ce processus de renouveau du mouvement social, mais sont issues de trajectoires différentes. La FEDECOR correspond à la nouvelle centralité du sujet politique qui se constitue en Bolivie, tandis que la FTFC renvoie à un renouvellement organisationnel au sein même du mouvement ouvrier.

La FEDECOR est l'organisation rassemblant les associations d'agriculteurs – irrigants (*regantes*) du département de Cochabamba, qui défendent une relation spécifique à l'eau. L'eau est considérée comme un don de Dieu, comme le sang de la terre-mère

³³⁹ Spronk S, 2006, *Roots of Resistance to Urban Water Privatization in Bolivia: The "New Working Class," the Crisis of neoliberalism, and Public Services*, presentation for the workshop *The Dynamics of Non-Traditional Protest Politics* at the annual meeting of the Canadian Political Science Association, June, 30 p.

³⁴⁰ Garcia Linera, 2004, *op. cit.*

(*Pachamama*) qui donne vie aux êtres humains. Les modes d'appropriation et d'utilisation de la ressource hydrique sont hérités de la période précolombienne et transmis par les anciens (*originarios*) ayant résisté à l'expropriation et à l'exploitation de la couronne espagnole et de la République bolivienne. En raison de cette dimension symbolique, les communautés indigènes et paysannes ne reconnaissent pas l'eau comme une ressource appartenant au domaine public – étatique et encore moins au marché capitaliste³⁴¹. Pouvant différer d'une vallée à l'autre du département de Cochabamba suivant les caractéristiques historiques et géographiques des communautés, les us et coutumes des agriculteurs ont néanmoins en commun de défendre la propriété collective et la gestion démocratique de l'eau et des infrastructures³⁴². À partir de ces rapports sociaux spécifiques à l'eau et compte tenu des conflits d'usage et des projets de loi autour de la ressource hydrique, les *regantes* de Cochabamba se sont organisés en associations. L'une des plus importantes, la *Asociacion de Sistemas de Riego Tiquipaya – Colcapirhua* (ASIRITIC ; Association des Systèmes d'Irrigation de *Tiquipaya – Colcapirhua*), est à l'origine de la FEDECOR. Différentes des organisations syndicales paysannes traditionnelles, les associations de *regantes* sont « autonomes, décentralisées et flexibles » et s'organisent à partir de « la forme la plus équitable de représentation [...] basée sur l'espace de l'eau, c'est-à-dire du bassin versant – vallée »³⁴³.

La FTFC est une fédération de syndicats de travailleurs affiliée à la COB qui essaie de développer des pratiques syndicales alternatives à la culture historique de la centrale ouvrière bolivienne. Ces nouvelles pratiques devraient permettre de subvertir la logique d'atomisation de la force de travail de la phase contemporaine d'accumulation du capital. En effet, la segmentation du marché du travail et la dispersion géographique des travailleurs ont participé à l'affaiblissement de la COB qui avait adopté une structuration pyramidale à partir des bastions ouvriers des mines. Selon Oscar Olivera, dirigeant du syndicat pendant la « guerre de l'eau », sur les 40 000 ou 50 000 ouvriers travaillant à Cochabamba, seulement 11 000 ont une existence juridique et 6 000 sont syndiqués. La FTFC s'est donné pour objectif de connaître et de reconnaître ce monde du travail invisible et sans droits, en allant à la rencontre des travailleurs³⁴⁴. Ayant interviewé Oscar Olivera, Suzan Spronk souligne que la FTFC cherche à développer « des voies alternatives afin de surmonter les barrières à la mobilisation que rencontrent les travailleurs, en adoptant des stratégies organisationnelles associées

³⁴¹ La dimension symbolique et matérielle de l'eau ne se cantonne pas aux communautés paysannes de l'espace urbain, elle existe également dans la périphérie de la ville avec les systèmes communautaires de gestion de l'eau.

³⁴² Peredo C, Crespo C et Fernandez O, 2004, *Los regantes de Cochabamba en la guerra del agua*, CESU, Cochabamba, 220 p.

³⁴³ *Ibid.* p. 65

³⁴⁴ Ceceña, 2004, *op. cit.*

au « *social movement unionism* » [syndicalisme de transformation sociale] »³⁴⁵. Ce renouveau du mouvement ouvrier vise la démocratisation des syndicats, et plus particulièrement la participation active des travailleurs à la prise de décision et la création d'alliances communauté / travailleurs qui intègrent les revendications sur les salaires et les conditions de travail à une plate-forme plus large pour la justice économique et sociale. Ce renouveau syndical pratiqué par la FTFC ne s'effectue pas sans certaines réticences de la part des autres dirigeants ouvriers de la COB³⁴⁶.

Les deux syndicats présentés ci-dessus tendent à privilégier les principes de la démocratie directe dans l'organisation des communautés de travail et de vie à l'échelle locale. Ces pratiques influenceront sur la stratégie organisationnelle du mouvement social de Cochabamba.

Une coordination permet d'unir de façon temporaire et flexible des OMS différentes qui conservent leur autonomie et se rencontrent sur un pied d'égalité. Les porte-parole de la CDAV sont les dirigeants des organisations qui la composent. Ils sont donc soumis aux mécanismes internes de leur organisation qui prévalent sur ceux de la coordination. La prise de décision au sein de la CDAV dépend du mandat dont les porte-parole sont investis par leurs adhérents. Les décisions de la CDAV constituent donc un compromis entre les différents dirigeants, ce qui implique que le mandat des porte-parole n'est pas fermé, mais ouvert à la négociation. Afin de limiter la relation asymétrique de pouvoir entre mandataires et mandants, les porte-parole des OMS rendent des comptes régulièrement à leurs adhérents. Une autre caractéristique de la CDAV est l'indépendance recherchée et affichée vis-à-vis des partis politiques. Comme nous le verrons un peu plus loin, cette volonté de mettre à l'écart les acteurs partisans correspond à une critique du système politique bolivien et à une certaine conception de la démocratie.

La CDAV n'est pas seulement un regroupement d'organisations. Des liens étroits se sont tissés avec la population de Cochabamba au fur et à mesure du conflit suivant principalement deux modes organisationnels horizontaux : l'assemblée et le *cabildo*. Les assemblées sont composées des délégués de chacune des organisations sociales, qui ont en général un mandat issu d'une assemblée préalable. Le *cabildo* est une grande assemblée de la population de Cochabamba convoquée dans les moments de conflit intense et dans laquelle se prennent les décisions sur les orientations majeures de la mobilisation. Institution datant de l'époque coloniale, le *cabildo* se réalisait traditionnellement sur la place centrale des villes coloniales et permettait à la

³⁴⁵ Spronk, 2006, *op. cit.* p. 11

³⁴⁶ Kruse, 2000, *op. cit.*

population de la ville de se prononcer sur de graves conflits³⁴⁷. Le mouvement social pour l'eau s'est réapproprié la signification populaire et participative du *cabildo*. Même si les membres de la CDAV ont cherché à privilégier la démocratie directe, par le recours régulier à des assemblées et à la représentation tournante (rotation et révocation des mandats) entre dirigeants des organisations, de fortes personnalités se sont progressivement imposées au fur et à mesure du conflit : Oscar Olivera de la FTFC, Omar Fernandez de la FEDECOR ou encore Gonzalo Maldonado du CODAEF. La FEDECOR constitue de l'avis de tous, la colonne vertébrale de la CDAV. De plus, une division du travail militant s'est imposée au cours du conflit entre dirigeants et bloqueurs ou manifestants, ces derniers souvent issus des secteurs sociaux marginalisés s'occupant des tâches « ingrates », telles que la surveillance nocturne des points de blocage ou l'affrontement avec les forces de police³⁴⁸. Enfin, étant donné que la CDAV rassemble des OMS aux intérêts divergents, voire opposés, des tensions sont apparues et des compromis ont été nécessaires afin de maintenir l'unité du mouvement. À titre d'exemple, les entreprises de perforation de puits, travaillant à la périphérie de la ville pour les comités d'eau potable, ont soutenu les revendications du mouvement social, bien que la position dominante au sein de la Coordination, défendue par la FEDECOR, soit de réguler l'exploitation des aquifères afin de réduire les impacts sur les terres et la ressource hydrique.

II. La production discursive de la Coordination de Défense de l'Eau et de la Vie

Face au discours néolibéral de légitimation de l'ordre social, la CDAV produit un discours contre-hégémonique basé sur un autre rapport de la société à l'environnement et sur une autre (di)vision de la société qui doit amener la population de Cochabamba à agir pour la transformation de la structure « globale » de domination. Les communiqués de la CDAV constituent un compromis discursif entre OMS et sont publiés à l'adresse de la population et des adversaires. Le discours de la CDAV varie en fonction du développement du conflit, c'est-à-dire en fonction de l'évolution des rapports de pouvoir. Il peut ainsi s'agir d'informer la population sur les raisons de la mobilisation et les revendications de la CDAV, de rendre compte des discussions avec le gouvernement, de répondre aux discours et aux actions des adversaires, d'appeler la population à des Assemblées Générales ou à des actions, etc. L'analyse discursive s'appuie sur un corpus documentaire composé de seize communiqués de la CDAV sélectionnés sur la période de janvier à avril 2000. Ces documents sont issus d'un

³⁴⁷ Montano E et Marina J, 2003, *La toma simbólica de la plaza 14 de septiembre durante la guerra del agua en 2000*, tesis de licenciatura de sociología, Universidad Mayor San Simón, Cochabamba

³⁴⁸ Entretien avec Carlos Crespo et Ida Peñaranda en avril 2006 à Cochabamba.

ouvrage collectif de la CDAV restituant des témoignages des porte-parole et recueillant des communiqués majeurs de la CDAV. Le corpus documentaire a été complété par une recherche dans les archives de la Fondation Avril à Cochabamba en 2006.

1. « L'eau, c'est la vie » : le droit contre la marchandise

Le premier communiqué de janvier de la CDAV illustre l'inscription du mouvement social contre la privatisation de l'eau dans un contexte global :

«La souffrance sociale est devenue intolérable, instabilité dans le travail, salaires misérables, services inaccessibles, augmentation continue des coûts de l'essence, de l'eau, de l'électricité.
(...)

Après le gigantesque vol qu'a été l'adjudication (capitalisation) de tout le patrimoine public du pays, les généraux et députés, les ministres, entrepreneurs et superintendants de tous les partis néolibéraux ne savent plus comment financer la dépense publique et ont opté pour le plus vil des pillages : augmenter les impôts, élever les tarifs et asphyxier les travailleurs dans la plus scandaleuse exploitation

(...)

Assez des vols !

Le vol de notre patrimoine, nous ne sommes plus propriétaires de rien, ils nous ont volé nos chemins de fer, nos avions et nos aéroports, nos mines et nos usines, notre pétrole et notre gaz, **et maintenant ils veulent nous voler notre eau.**

Ils volent l'enfance de nos enfants, la dignité des femmes, la vieillesse des anciens, la terre des paysans.

Il est l'heure de dire assez !

Tout cela, nous ne pouvons plus le permettre

Il est l'heure d'unir nos voix pour dire... assez !

Assez de l'exploitation dans les usines

Assez des contrats précaires

Assez de la maltraitance des patrons

Assez de l'augmentation des tarifs

Assez des mises au régime

Assez des mensonges et escroqueries

Assez d'accepter ce que nous avons accepté »³⁴⁹.

Si ce communiqué est sans ambiguïté sur le contexte économique, politique et social dans lequel s'insèrent les revendications sur l'eau, un seul autre communiqué de la CDAV dans le corpus documentaire mêle revendications sectorielles et revendications générales. La convocation à la grande marche du 3 mars a ainsi pour motivation : la lutte « contre les licenciements dans les usines, les municipalités et les écoles ; contre

³⁴⁹ CDAV, 2000, Communiqué de janvier

l'injustice salariale dans le pays et pour une réelle augmentation salariale ; contre la politique économique génocidaire du gouvernement »³⁵⁰. L'appropriation du service public de l'eau et de la ressource hydrique par un consortium transnational imposé par le gouvernement national est présentée comme la dernière étape d'un long processus d'expropriation qui n'est plus supportable.

Même si le discours s'insère dans un récit mettant en cause quinze années de politique néolibérale, les revendications avancées par la CDAV portent essentiellement sur la question de l'eau : « non au contrat de concession avec *Aguas del Tunari* ; non à la loi de l'eau et assainissement ; discussion publique de la loi des ressources d'eau ; destitution du superintendant des eaux ». Parallèlement à ces quatre revendications récurrentes dans les communiqués, la CDAV défend également la suppression de l'augmentation tarifaire des services, le respect des us et coutumes des *regantes*, la reconnaissance juridique des systèmes communautaires de production et de distribution de l'eau à la périphérie de la ville et l'exécution du projet multiple *Misicuni*. Ces revendications n'ont pas le même statut dans le corpus documentaire, étant donné le fait qu'elles ont été toutes ou partiellement satisfaites par le gouvernement.

Les communiqués de la CDAV informent en effet les habitants de l'avancée des négociations avec le gouvernement. Il s'agit de maintenir le lien entre les porte-parole et la base du mouvement social. La CDAV précise dans un communiqué du 15 janvier 2000 que :

« tous les puits, infrastructures d'irrigation et sources d'eau (...) demeurent exclus de l'intervention d'*Aguas del Tunari* et ce sont nous autres [les agriculteurs et les comités d'eau] qui continuerons à utiliser et à décider de l'eau selon nos us et coutumes ; (...) le gouvernement a promis de réviser, modifier et compléter la loi sur l'eau potable et de parvenir à un consensus sur la future loi des ressources en eau en accord avec nos us et coutumes ; (...) le problème du contrat trompeur avec *Aguas del Tunari* est en suspens et l'augmentation tarifaire a seulement été retardée et doit être discutée dans une commission »³⁵¹.

Ces avancées sont reprises dans un communiqué du 6 février à la suite de la « Toma de Cochabamba » :

« Dans cette bataille, nous avons obtenu ce qui suit : le gel des tarifs (...). En relation à la loi de l'eau potable et de l'assainissement, nous avons obtenu la sécurité juridique des us et coutumes des systèmes d'eau potable et d'irrigation des coopératives, comités et associations de l'espace urbain et rural. Cela signifie qu'il n'y aura plus de monopole dans la concession des eaux et que se reconnaissent l'existence et l'autorité des initiatives que la population a prises, pour son propre compte, pour se doter et gérer l'eau »³⁵².

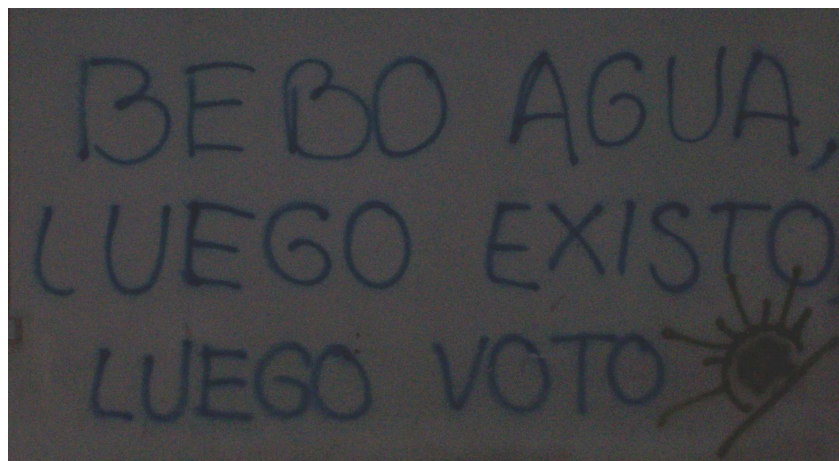
³⁵⁰ CDAV, 2000, Communiqué du 3 mars

³⁵¹ CDAV, 2000, Communiqué du 15 janvier

³⁵² CDAV, 2000, Communiqué du 6 février

Bien que les revendications des agriculteurs et des comités d'eau potable soient à plusieurs reprises reconnues par le gouvernement, ces secteurs maintiennent leur présence dans le mouvement social pour la rupture du contrat de concession avec *Aguas del Tunari*.

La lutte pour l'eau est justifiée par la défense de la vie, comme l'exprime l'un des slogans du mouvement social : « l'eau est la vie ». Le nom de la coordination est d'ailleurs assez explicite à ce sujet. Comme le souligne Carlos Crespo, ce slogan fait référence à la « guerre des puits » dans la décennie précédente. En octobre 1994, une mobilisation contre la perforation de puits par SEMAPA avait rassemblé des milliers de personnes dans une marche partant de Vinto jusqu'à Cochabamba pour « la vie et l'eau »³⁵³. Cette conception de l'eau comme une nécessité vitale est illustrée par un graffiti observé sur un mur du centre-ville. Cette inscription illustre la priorité donnée à la vie sur les considérations électorales. Pris lors de la première mission de recherche en 2006, soit six ans après le mouvement social, ce cliché constitue une trace³⁵⁴ du mouvement social dans la ville.



Mathieu Uhel, 2006, Cochabamba

Photographie n°7

Inscription sur un mur de la ville 1 :

« Je bois de l'eau, ensuite j'existe, ensuite je vote »

Indispensable à la vie, la ressource hydrique appartient au peuple de Cochabamba. L'un des slogans du mouvement social illustre d'ailleurs cette volonté de réappropriation collective de l'eau : « l'eau est à nous, putain ! ». Cette affirmation se retrouve inscrite sur les murs de la ville.

³⁵³ Crespo, 2002 a, *op. cit.*

³⁵⁴ Ripoll, 2005, *op. cit.*



Tom Kruse, 2000, Cochabamba

Photographie n°8

Inscription sur un mur de la ville 2 :

« L'eau est au peuple, putain ! », « Mort au *tarifazo* ! » et « Banzer, porc »

Dans la logique argumentative de la CDAV, la réappropriation collective de ce bien vital commun est associée à sa sécurisation juridique : « l'eau est à nous comme un droit, comme une nécessité d'un bien et d'une utilisation communs et pas comme une marchandise, comme un commerce »³⁵⁵ ; « l'eau reste un droit, une nécessité et pas une marchandise ou un commerce pour quelques-uns »³⁵⁶ ; « nous voulons l'eau comme un droit et une nécessité naturelle reconnue universellement »³⁵⁷. L'affirmation de l'eau comme un droit est opposée à une conception de la ressource hydrique comme un commerce ou une marchandise. La majorité des revendications de la CDAV porte ainsi sur la modification du cadre juridique national.

Le cadre d'interprétation développé par la CDAV insère la privatisation de l'eau et des services dans un contexte néolibéral qui dépossède le peuple bolivien des biens et services publics et aggrave les conditions de vie des travailleurs et des paysans. La CDAV exige l'arrêt de cette politique nationale en se focalisant néanmoins sur les revendications sectorielles liées à l'eau. L'eau, bien commun vital, doit être définie comme un droit et non comme une marchandise. Si l'opposition à la privatisation et la référence à la puissance publique comme garante d'un droit sont très claires, aucune

³⁵⁵ CDAV, 2000, Communiqué du 24 février

³⁵⁶ CDAV, 2000, Communiqué du 3 mars

³⁵⁷ CDAV, 2000, Communiqué du 15 mars

mention n'est faite en revanche sur la forme que pourrait prendre le service de l'eau réapproprié par la puissance publique.

2. La dénonciation de l'alliance des entrepreneurs et des politiques contre le peuple

Dans les communiqués, la CDAV désigne ses adversaires comme suit : « riches », « puissants », « propriétaires des décisions », « politiques et entrepreneurs », « politiciens et entrepreneurs », « élites politiques et économiques », « mauvais gouvernement d'entrepreneurs et de politiciens », « caste politico-administrative » « consortiums transnationaux et entreprises privées », « groupe de pouvoir ». Les patrons et les élus sont quasi systématiquement associés dans la désignation des adversaires, sans qu'il y ait explicitement de hiérarchie entre les deux. Ces adversaires économiques et politiques, qu'ils agissent à l'échelle transnationale, nationale ou locale, sont responsables de la politique néolibérale développée dans le pays au détriment du peuple bolivien. Le discours de la CDAV critique l'absence d'un réel dialogue démocratique avec le gouvernement pendant le conflit, comme illustration d'un mode de relation classique entre le peuple et les décideurs économiques et politiques :

« Derrière le faux « dialogisme » gouvernemental, il nous est imposé maintes et maintes fois le même film : le puissant parle, dit, promet, impose et jouit... les travailleurs et le peuple, nous écoutons, nous obéissons, nous souffrons... nous sommes fatigués du simulacre de démocratie qui ne fait que nous convertir en obéissants impuissants, en électeurs obligés, en payeurs du plaisir des riches »³⁵⁸.

Cette opposition entre gouvernants et gouvernés, entre exploités et exploités, est encore plus claire dans le communiqué du 4 février :

« Prise de la parole de l'homme et de la femme simples du peuple, qui avec son travail contribue à ce que d'autres vivent mieux et que ce sont eux les riches et puissants de ce pays, ceux qui prennent les décisions pour nous, qui sommes les producteurs de la richesse »³⁵⁹.

Le peuple humble et travailleur est opposé aux riches et aux puissants qui se sont approprié les richesses et la démocratie. La CDAV produit un discours sur un mode antagonique qui peut s'apparenter à un discours de classe, sans le nommer³⁶⁰.

Bien qu'il n'y ait pas de hiérarchie explicite entre les acteurs économiques et politiques, l'adversaire principal durant le conflit reste bien évidemment le gouvernement

³⁵⁸ CDAV, 2000, Communiqué de janvier

³⁵⁹ CDAV, 2000, Communiqué 4 février

³⁶⁰ Dans le corpus documentaire, je n'ai rencontré qu'une seule fois la référence aux classes sociales : « pueblo en sus distintas clases sociales ».

national, dont l'attitude est qualifiée dans les termes suivants, à la suite de négociations : « entêtement », « surdité », « abus », « tout-puissant », « chantage », « irresponsable », « myope » ou à la suite d'affrontements violents : « médiocres », « corrompus », « couards », « cynique », « brutalité ». À la suite de la « Toma de Cochabamba », la CDAV déclare que

« le mauvais gouvernement a lancé des criminels vêtus en policiers afin d'écraser la voix de la population de Cochabamba avec pour instruction de réprimer une marche pacifique » (...) « nous avons fait arrêter le massacre que Guiteras le boucher [ministre du gouvernement d'Hugo Banzer] était en train de préparer. Nous avons percé la défense cynique gouvernementale des affaires de quelques entrepreneurs ! (...) nous ne sommes pas disposés à nous soumettre à ce que disent les ministres, les entrepreneurs et les institutions internationales »³⁶¹.

Le gouvernement national, qui défend des intérêts privés nationaux et transnationaux, refuse d'écouter les revendications de la CDAV et réprime brutalement le mouvement social.



Tom Kruse, 2000, Cochabamba

Photographie n°9

Inscription sur un mur de la ville 3

« Banzer, assassin de Cochabamba »

La photographie n°9 fait référence au meurtre d'un jeune manifestant par les forces de l'ordre, dont le président de la République, Hugo Banzer, est rendu responsable. Ce décès d'un habitant de Cochabamba touche l'ensemble de la population.

³⁶¹ CDAV, 2000, Communiqué du 6 février

Si le discours se focalise sur le gouvernement national, le représentant de l'État dans le département n'est pas épargné par la critique. La CDAV fustige ainsi : « le double discours de monsieur le préfet du département qui essaie d'un côté de favoriser le dialogue et d'un autre côté de mobiliser les forces coercitives pour démobiliser le mouvement »³⁶².

Durant le conflit, la CDAV n'est pas le seul interlocuteur du gouvernement à l'échelle locale, le comité civique de Cochabamba cherche aussi à s'imposer comme l'un des acteurs des négociations. Il n'est pas inutile de rappeler que cette institution locale s'était positionnée en faveur de la concession du service public et du projet Misicuni à un opérateur privé à la fin des années 1990. Face à cette concurrence pour la légitimité de la direction du mouvement social, la CDAV fera évoluer sa position suivant l'attitude du comité civique pendant le conflit, passant de l'unité méfiante à la dénonciation pour trahison.

Suite à l'augmentation du prix de l'eau (*tarifazo*), la CDAV décide d'appeler au *Gran bloqueo por la dignidad* du département de Cochabamba, le 11 janvier. Les porte-parole du comité civique et de la brigade parlementaire de Cochabamba ont déclaré suspendre leur participation à cette mobilisation dans l'attente d'une discussion avec le ministère du commerce extérieur. Dans un communiqué datant du 7 janvier, la CDAV affirme que « le grand blocage pour la dignité civile n'est subordonné à aucune « explication » que peut nous donner le ministre » et « que ne se trompent ni le gouvernement ni l'entreprise privée : les travailleurs cochabambins et le peuple en général, nous sommes organisés dans la Coordination de Défense de l'eau et personne d'autre nous représente »³⁶³. La *Coordinadora* cherche à s'imposer comme l'unique interlocuteur légitime dans le conflit face à la stratégie de division du mouvement social par le gouvernement. La veille du blocage, la CDAV déclarait :

« Le gouvernement agit avec ambiguïté parce qu'il mandate un ministre qui est incapable de donner des réponses, à l'inverse il offense le peuple de Cochabamba en essayant de nous faire croire que le contrat est la meilleure chose pour nous. De même, sur un critère de désinformation, il convoque la brigade parlementaire et le comité civique à des réunions, interdites à la presse (Que cherche à dissimuler monsieur le ministre ? Pourquoi la brigade parlementaire ne s'explique pas ?). De toutes ces réunions, les véritables acteurs, comme la Coordination, nous avons été marginalisés »³⁶⁴.

Le *Gran bloqueo por la dignidad* oblige le gouvernement à négocier avec la CDAV. Un accord pour la levée des blocages est signé. Il apporte des avancées importantes vis-à-vis des revendications de la FEDECOR, mais ne modifie en rien la privatisation de SEMAPA et laisse à une commission le soin de discuter de la question tarifaire. Cette

³⁶² CDAV, 2000, Communiqué du 10 janvier

³⁶³ CDAV, 2000, Communiqué du 7 janvier

³⁶⁴ CDAV, 2000, Communiqué du 10 janvier

commission est convoquée par le gouvernement au ministère du commerce extérieur en présence de dirigeants du consortium *Aguas del Tunari*. Dans un communiqué de janvier 2000, la CDAV informe la population de Cochabamba que

« la Coordination, le comité civique et la Fédération du Transport, nous avons indiqué que nous n'assisterons pas à cette réunion en vertu du fait que ceci est un manque de respect à la population cochabambine et que la commission du gouvernement doit se déplacer jusqu'ici pour que face au peuple, elle résolve les problèmes et pas dans la ville de La Paz »³⁶⁵.

Dans un premier temps, la CDAV critique indirectement l'attitude du comité civique qui participe en secret aux discussions avec le gouvernement. Dans un second temps, le comité civique et la CDAV se déclarent opposés aux conditions posées par le gouvernement pour la négociation à la suite du blocage du département appelé par les membres de la *Coordinadora*, le succès de la mobilisation a changé le rapport de forces. Cette tension entre les deux acteurs politiques locaux ne va pas durer. La CDAV s'est en effet imposée comme le sujet politique capable de mobiliser les populations urbaines et rurales du département pour amener le gouvernement à la table des négociations. Le comité civique n'a pas cette capacité de mobilisation et doit se positionner en réaction aux décisions de la CDAV. Il ne participe aux discussions avec le gouvernement qu'en raison de sa fonction d'institution représentative locale.

Les négociations de janvier avec le gouvernement n'aboutissant pas à la satisfaction des revendications de la CDAV, une nouvelle bataille est engagée avec la convocation de la *Toma de Cochabamba*, le 4 février. À la suite des affrontements avec les forces de l'ordre pendant deux jours pour le contrôle de la place du 14 septembre, le gouvernement demande une trêve et l'ouverture de nouvelles discussions. La CDAV obtient le gel des tarifs d'octobre et la sécurisation juridique des us et coutumes de la gestion communautaire de l'eau dans la loi³⁶⁶. Deux commissions sont créées, l'une portant sur le contrat de concession et l'autre sur la révision de la loi sur l'eau. La CDAV exhorte la population à

« demander des comptes aux dirigeants qui ont montré des postures ambiguës. Nous n'avons pas besoin en ce moment de dirigeants tièdes ni irresponsables. Nous avons besoin de dirigeants respectueux de la base qui écoutent et conduisent, qui ne se vendent pas et qui n'ont pas peur »³⁶⁷.

Insatisfaits des discussions, les porte-parole de la *Coordinadora* décident de quitter la table des négociations, espérant que le comité civique prendra la même décision, et appellent à une assemblée générale le 29 février au siège de la Fédération des *Fabriles* et à une grande marche le 3 mars³⁶⁸. Les réunions en commission entre le gouvernement

³⁶⁵ CDAV, 2000, Communiqué de janvier

³⁶⁶ CDAV, 2000, Communiqué du 6 février

³⁶⁷ *Ibid.*

³⁶⁸ CDAV, 2000, Communiqué du 24 février

et le comité civique continuent et un préaccord est signé. Dans un communiqué, la CDAV rejette ce « pré-accord signé par le pseudo représentation civique » et condamne « l'attitude servile et de trahison de ceux qui sont en train de négocier au nom des cochabambins »³⁶⁹. Le communiqué poursuit :

« Nous croyons que l'heure est arrivée pour l'institution civique qu'elle cesse d'être manipulée par le gouvernement, les entrepreneurs et les opportunistes, qui, réunis dans la dénommée « Assemblée de la cochabambinité », ne sont autres que la représentation partisane des partis néolibéraux, aussi bien du gouvernement que de l'opposition et en ce sens, nous exigeons la convocation d'une authentique assemblée et qu'à partir de là, la population se dote d'une véritable représentation qui défende ses intérêts ».

La rupture est donc consommée avec le comité civique, dont les membres sont qualifiés de traîtres et de néolibéraux. La Coordination décide alors d'organiser un referendum populaire (*consulta popular*) dans le but d'affirmer la légitimité de la CDAV face au gouvernement et au comité civique³⁷⁰.

Le discours de la CDAV rend responsable l'alliance des décideurs économiques et politiques de la confiscation de la richesse et de la démocratie, confiscation qui s'est opérée au détriment du peuple bolivien. Le gouvernement national est néanmoins le principal adversaire de la CDAV vers lequel se tournent les principales revendications. La sécurisation juridique de la ressource hydrique et des infrastructures hydrauliques ne peut en effet s'opérer qu'au niveau de l'État central, que ce soit par l'intermédiaire de l'Assemblée Nationale ou du gouvernement.

Après une courte période d'alliance teintée de méfiance, la CDAV dénonce la compromission du comité civique avec l'État central et s'impose comme la seule entité capable de mobiliser la population de Cochabamba et donc de négocier avec le gouvernement.

3. La construction unitaire et démocratique du sujet politique à l'échelle locale

La *Coordinadora de Defensa del Agua y de la Vida* a tout au long du conflit cherché à élargir la mobilisation au-delà des organisations qui la composent pour rassembler l'ensemble de la population par la production d'un discours visant l'unité : « nous, un seul », « nous sommes une seule voix, un seul corps », « le peuple de Cochabamba plus uni que jamais », « Cochabamba unie, Cochabamba victorieuse ». Dès le premier bulletin de la CDAV de janvier, l'objectif est clair :

³⁶⁹ CDAV, 2000, Communiqué du 15 mars

³⁷⁰ *Ibid.*

« il est urgent de commencer à déployer des actions communes. Chaque secteur n'a pas assez de force pour résister séparément... Il n'y a pas de salut individuel, ou nous obtenons un meilleur bien être pour tous ou il n'est obtenu pour personne »³⁷¹.

Dans les communiqués, des termes généraux sont utilisés pour désigner le sujet politique : « nous », « peuple », « population », « gens », « *cochabambinos / as* », « camarades », « *ciudadanos / as* » (dans le sens de citoyens et citoyennes), « hommes et femmes ». À ces termes généraux sont souvent associés les adjectifs suivants : « courageux », « simple », « travailleur », « humble », « indigné », « brave ». Cette recherche d'unité passe aussi par une liste tendant à l'exhaustivité des acteurs désignés suivant leur position sociale (et professionnelle) : « travailleurs, irrigants, paysans, voisins, chauffeurs, professionnels », « camarade citoyen, ouvrier, enseignant, commerçant, voisin, chauffeur, irrigant, femme au foyer » ou suivant leur organisation : « association d'irrigants, comités urbains d'eau potable, associations de voisinage », et plus largement les « organisations de base ». Au plus fort du conflit et pour renforcer l'inscription territoriale du mouvement social, la CDAV en appelle aux « camarades des vallées hautes, centrales et basses, de la vallée de Sacaba, de la zone nord et sud »³⁷², c'est-à-dire sur la base de la localisation géographique de la population. Cette dimension spatiale de la mobilisation est extrêmement présente dans le discours de la CDAV. Il s'agit de parvenir à l'unité entre l'espace rural et l'espace urbain au sein du département de Cochabamba, dont on a vu précédemment qu'elle avait fait défaut dans les décennies passées lors de la « guerre des puits ». La CDAV appelle ainsi à l'unité « de la campagne et de la ville », « aire urbaine comme rurale », « quartiers et communautés », « *pobladores y ciudadanos* » (dans le sens de colonisateurs³⁷³ et de citoyens). Conformément au cadre d'interprétation décrit plus haut, le discours de la CDAV désigne un sujet politique qui dépasse la simple référence à des usagers des services de l'eau pour mettre l'accent sur l'identité économique (travailleur) et politique (citoyen) du peuple.

Les communiqués abordent les rapports de pouvoir et la division du travail entre les OMS de la CDAV. Le texte du 15 janvier fait un constat assez fidèle de cette organisation interne à la CDAV :

« Tout au long du mouvement, on a pu observer l'énorme force et unité de la Fédération des Irrigants (FEDECOR) et des comités d'eau potable des provinces organisés dans toute la zone rurale. Cette organisation a été et sera la colonne vertébrale des mobilisations suivantes. Dans le Cercado, si les blocages dans de vastes zones populaires ont été aussi importants, ils ont eu la faiblesse d'être dispersés. La participation des camarades de la Fédération des Transports, particulièrement de TRANSPECO, a été décisive, ils ont travaillé

³⁷¹ CDAV, 2000, Communiqué de janvier

³⁷² CDAV, 2000, Communiqué du 4 février

³⁷³ Le terme de colonisateur en Bolivie fait référence aux populations ayant migré pour s'installer dans les espaces ruraux et cultiver la terre.

à tout moment pour l'unité du peuple de Cochabamba et ont participé résolument au renfort du blocage. Dans les zones urbaines, les forces mobilisées ont été principalement les hommes et les femmes organisées autour de plusieurs associations de voisinage et de comités urbains d'eau potable créés dans les quartiers pour obtenir l'accès à l'eau et préparés à défendre ce qui est entièrement à eux »³⁷⁴.

La FEDECOR constitue la « colonne vertébrale » du mouvement social pour sa capacité d'organisation et de mobilisation. En revanche, la participation des habitants des quartiers précaires de la périphérie de la ville est dispersée et nécessite un travail d'organisation : « la Coordination essaie de contribuer à l'organisation des voisins et de la population urbaine travailleuse pour que nous ayons une capacité de réponse plus efficace »³⁷⁵. La *Fédération de Trabajadores Fabriles de Cochabamba* occupe également une place importante au sein de la CDAV et du mouvement social. Tout d'abord, le siège du syndicat sert de « quartier général » :

« au siège de la Fédération des *Fabriles*, un centre de communication de la CDAV fonctionnera, où aussi bien les citoyens que la presse pourront venir pour donner ou recevoir de l'information. De là, des communiqués seront émis périodiquement qui informeront sur le déroulement de la mobilisation. »³⁷⁶.

Ensuite, et en lien avec la fonction précédente, la Fédération des *Fabriles* va mobiliser ses ressources matérielles propres pour le mouvement social, ce qui n'est pas sans poser des problèmes compte tenu de la durée du conflit :

« La majeure partie des ressources pour faire vivre la mobilisation est sortie des caisses de la Fédération des *Fabriles* qui ont généreusement apporté leurs installations, téléphones, matériels et expérience. Cette capacité d'appui est en train d'arriver à ses limites. C'est pourquoi, et pour avancer les prochains pas, il est nécessaire que toute la population contribue avec ce qu'elle peut afin de soutenir la lutte commune. Des brigades de la Coordination se sont constituées qui, entre autres tâches, devront récupérer dans des caisses spéciales les contributions de tous les hommes et les femmes indignés par les abus du mauvais gouvernement »³⁷⁷.

La CDAV se dote ainsi d'organes spécifiques au cours du conflit. À cette brigade chargée de récupérer des fonds pour la mobilisation, s'ajoute la création de commissions pour les négociations avec le gouvernement, d'un comité de blocage et de mobilisation et d'un comité de presse et de diffusion³⁷⁸. Cette description de l'organisation interne à la CDAV illustre la volonté démocratique des rédacteurs des communiqués qui cherchent à tenir la population informée de la manière dont se décide et s'exécute la stratégie politique du mouvement social.

³⁷⁴ CDAV, 2000, Communiqué du 15 janvier

³⁷⁵ CDAV, 2000, Communiqué du 27 janvier

³⁷⁶ CDAV, 2000, Communiqué du 10 janvier

³⁷⁷ CDAV, 2000, Communiqué du 27 janvier

³⁷⁸ CDAV, 2000, Communiqué du 30 mars

Cette mise en avant de l'organisation démocratique de la mobilisation est récurrente dans les communiqués de la CDAV. Dans un communiqué du 15 janvier, il est dit que :

« le mouvement n'a pas été dirigé par des politiciens, ni par des partis, ni par des irresponsables ; la population humble et travailleuse, nous avons tous discuté, décidé et exécuté. Cette expérience d'assemblées permanentes, de réunions permanentes et de confiance collective est notre principale ressource pour défendre ce qui est à nous »³⁷⁹.

Deux semaines plus tard, le communiqué avance que

« La Coordination se consolide comme organisme de l'unité de la population de Cochabamba, collectivement dirigé et régi par des assemblées. Nous nous sommes rendu compte que chacun de son côté est impuissant et que nous avons besoin de lutter ensemble »³⁸⁰.

Et encore dix jours plus tard :

« la grande réussite de cette mobilisation est que nous avons perdu la peur. Nous sommes sortis de nos maisons et de nos communautés pour parler entre nous, pour nous connaître, pour apprendre à avoir confiance à nouveau entre nous. Nous avons occupé les rues et les routes parce que nous sommes les véritables propriétaires. (...) Pour nous, population travailleuse de la ville et de la campagne, ceci est l'authentique signification de la démocratie : nous décidons et faisons, discutons et exécutons. Nous risquons notre vie pour accomplir ce que nous nous sommes proposé de faire, ce que nous considérons juste. La démocratie, c'est la souveraineté du peuple et c'est ce que nous avons fait »³⁸¹.

L'insistance des communiqués sur le lien organique entre la décision et l'exécution collectives des actions, à la suite d'assemblées souveraines locales, renvoie aux principes de la démocratie directe. La revendication d'une véritable démocratisation de la vie politique bolivienne, confisquée par les partis néolibéraux ayant tissé des relations clientélistes avec la population, est mise en pratique par le peuple de Cochabamba dans le mouvement social.

Le discours unitaire de la CDAV interpelle un sujet politique devant rassembler le peuple de Cochabamba localisé dans l'espace rural et urbain. Les communiqués servent à tenir informée la population de l'organisation interne de la CDAV soulignant ainsi le caractère véritablement démocratique du mouvement social.

³⁷⁹ CDAV, 2000, Communiqué du 15 janvier

³⁸⁰ CDAV, 2000, Communiqué du 27 janvier

³⁸¹ CDAV, 2000, Communiqué du 6 février

III. L'action collective de la Coordination de Défense de l'Eau et de la Vie

L'action collective de la population se confronte à la structure « globale » de domination, dont la reproduction passe par un discours de (re)légitimation produit par les appareils idéologiques d'État (gouvernement et médias dominants) mais aussi par une coercition physique exercée par les appareils répressifs d'État (police, armée et justice). Par ailleurs, des procédures de négociation établies par l'État, dans lesquelles sont invitées les porte-parole de la CDAV, permettent la limitation et la canalisation de la contestation et par conséquent la stabilisation de la structure de domination. Dans la terminologie foucauldienne, ces dispositifs peuvent être interprétés comme des techniques de pouvoir. Enfin, au-delà de la sécurisation nationale des investissements étrangers, il existe une instance internationale d'arbitrage des conflits, le Centre International de Règlement des Différends en matière d'Investissements (CIRDI) rattaché à la Banque Mondiale, vers laquelle les FTN peuvent se tourner pour porter plainte contre la rupture d'un contrat avec un État, comme cela a pu être le cas pour le Bolivie.

L'analyse de la dimension spatiale de l'action collective exécutée par la CDAV s'appuie sur des sources d'information indirectes, étant donné que les événements se sont déroulés avant le lancement de la recherche. Les communiqués de la CDAV offrent des informations majeures à ce propos, puisque certains d'entre eux avaient uniquement pour objectif de diffuser les consignes de la mobilisation (horaires, lieux de rassemblement, répartition entre les différentes catégories de la population ou d'OMS). Des sites internet et des ouvrages militants, produits par les acteurs eux-mêmes ou par des sympathisants étrangers pour populariser la lutte, constituent également des sources d'information objectives (témoignages, photographies, chronologie des événements) au-delà de la réinterprétation idéologique du conflit. Par contre, j'ai fait le choix de ne pas utiliser (ou alors de façon très ponctuelle) les réponses portant sur le mouvement social recueillies lors des entretiens avec certains protagonistes de la « guerre de l'eau », étant donné le décalage temporel trop important entre l'épisode conflictuel (2000) et la première mission de recherche en Bolivie (2006).

1. La réappropriation de l'espace politique local

Le répertoire de l'action collective développé par la CDAV s'appuie sur une mobilisation de la culture syndicale minière et paysanne (grèves, manifestations, blocage de routes, etc.), mais elle a également donné lieu à des innovations : prise symbolique de la ville, encerclement de la préfecture, appel à refuser de payer les

factures d'eau et à les brûler, tags politiques, carnaval, pièces de théâtre, recours juridiques (tribunal constitutionnel), référendum populaire, etc³⁸². Aussi diversifiées et novatrices qu'aient pu être les formes de l'action collective, l'appropriation de l'espace a constitué un moyen de symboliser la réappropriation de l'eau et de la démocratie par le peuple de Cochabamba face à l'État central. Le discours de la CDAV a en effet constamment cherché à inciter la population à participer au blocage de la ville et du département ou à l'occupation des lieux symbolisant les acteurs de la structure de domination. Dans le premier communiqué, la CDAV se demande « que faire ? » et répond qu'il faut :

« Nous réapproprier ce qui est à nous ;
Nous réapproprier nos droits ;
Nous réapproprier le patrimoine du pays ;
Nous réapproprier la capacité de dire et de faire, de décider et d'exécuter les projets et les plans qui conviennent au peuple et au pays »³⁸³.

La satisfaction des revendications doit être obtenue par la lutte, comme en atteste la phrase de conclusion du communiqué du 27 janvier : « Les droits ne se mendient pas, les droits se conquièrent en luttant ! »³⁸⁴. Lors de l'appel du 4 février à occuper la ville, la CDAV justifie cette action en soulignant que « La Prise de Cochabamba » est un acte pacifique qui a une profonde signification sociale ». Il s'agit de prendre le territoire, de prendre la parole et de prendre la bannière de la démocratie³⁸⁵.

1.1. Le blocage de la ville et du département de Cochabamba

Il est possible de distinguer quatre moments dans le conflit durant lesquels l'objectif de la mobilisation était de paralyser la ville et/ou le département : le blocage pour la dignité de Cochabamba (15 janvier), l'occupation de Cochabamba (4 février), la grande marche (3 mars) et la bataille finale (4 avril). Les instructions données par la CDAV prévoyaient les lieux de rassemblement et de convergence des manifestants. On peut distinguer deux configurations de l'action collective. La première correspond au Blocage pour la Dignité Civile où les manifestants devaient se rassembler sur les ponts principaux de la rivière *Rocha*, coupant ainsi la ville en deux. La seconde configuration correspond aux trois mobilisations d'ampleur qui ont suivi et au cours desquelles les manifestants étaient appelés à se rassembler aux quatre points cardinaux de la ville pour ensuite converger vers la place du 14 septembre.

³⁸² Voir le dossier de l'OSAL de septembre 2000.

³⁸³ CDAV, 2000, Communiqué du 1^{er} janvier

³⁸⁴ CDAV, 2000, Communiqué du 27 février

³⁸⁵ CDAV, 2000, Communiqué du 4 février

La figure n°7 représente les deux modes d'appropriation de l'espace. À la différence de la première configuration, la seconde matérialise l'encerclement et la réappropriation symboliques de la ville par les manifestants. Les deux photographies illustrent le blocage de la ville par les organisations sociales, à gauche les transporteurs routiers sur les grandes artères et à droite les familles des agriculteurs dans leurs quartiers.



Photographie n°10
Blocage d'une avenue par la
Fédération des Transports



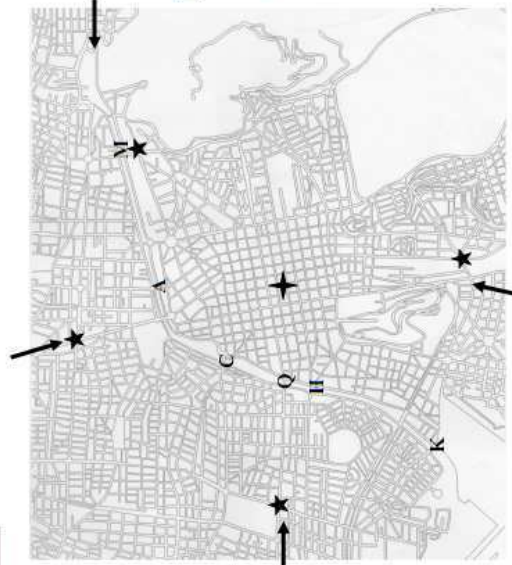
Photographie n°11
Blocage de rue par la FEDECOR

Stratégie de blocage des ponts de la ville

- M Première lettre du nom du pont

Stratégie d'encerclement et d'occupation de la ville

- Entrée dans la ville
- ★ Point de rassemblement
- ✦ Point de convergence (place principale)



Les stratégies de réappropriation de Cochabamba élaborées par

la Coordination de Défense de l'Eau et de la Vie

Source des photographies :
Tom Kruse, 2000, Cochabamba

Grand blocage pour la dignité civile (11/01/00)

Concentration en 6 points centraux de blocage par secteurs :

- Puente Quillacollo : CNS ; Magisterio Urbano y Rural
- Puente Huayna Kapac : Rentistas y trabajadores de Obras Públicas
- Puente Killimani: Trabajadores en parques y jardines; S.A.B.S.A - A.A.S.A.N.A
- Puente Cotija: Trabajadores administrativos municipales - ECOBOL
- Puente Anezania : trabajadores de salud
- Puente Magurina : estudiantes ; administrativos y docentes de la LIMSS »

Source : CDAV, 2000, Communiqué du 10 janvier

Grande marche (03/03/00), Occupation de CBBA (04/02/00) et Bataille finale (04/04/00)

Los compañeros del valle alto y pobladores de esa zona deberán ingresar en marcha desde la zona del arco (km 0) (...)

Los compañeros del valle central y bajo deberán concentrarse en el hipódromo (km 3)

Los compañeros del valle de Sacaba a la altura del servicio de camiones

Los compañeros de la zona Norte en la avenida Libertador y América

Los compañeros de la zona Sur partirán de la avenida Panamericana »

Source : CDAV, 2000, Communiqué du 4 février

En lien avec le blocage de la ville, l'occupation et le contrôle du lieu de convergence des manifestants, la place principale, ont été un enjeu majeur du rapport de pouvoir entre la CDAV et l'État.

1.2. L'occupation des lieux dans la ville

Cette place a constitué un enjeu majeur dans le conflit en raison notamment de la charge symbolique accumulée par ce lieu depuis la fondation de la ville³⁸⁶. Si la place du 14 septembre est un lieu de sociabilité populaire (promenade, jeux pour les enfants, commerces informels, discussion et débat politiques), elle n'en reste pas moins aussi et surtout un lieu de représentation des institutions politico-militaires (préfecture départementale et conseil municipal ; police et armée), économiques (chambre de commerce, banques et assurances) et idéologiques (cathédrale et église), comme le montre la figure n°8.

La place principale abrite également le siège de la *Fédération de los Trabajadores Fabriles de Cochabamba*, dont on a vu précédemment qu'il sert de lieu de rassemblement et de prise de décision en AG, de lieu de réunion des porte-parole de la CDAV et de lieu de centralisation et de diffusion des informations de la CDAV. Les photographies n°14 - 15 montrent que le balcon donnant sur la place offre une tribune lors des *cabildos*.

Le contrôle de cette place est un enjeu majeur dans l'affrontement entre la CDAV et l'État central. Les photographies n°12 - 13 montrent un face à face entre la police et les manifestants, ces derniers ayant érigé des barricades. Les photographies n°16 - 17 présentent deux points de blocage autour de la place, dont l'un est tenu de nuit par un manifestant. L'appropriation matérielle et symbolique de la place principale de Cochabamba est centrale dans la restructuration du rapport de pouvoir politique. Pour le mouvement social, cela signifie « tenir tête » à l'État mais aussi réaffirmer le contrôle sur son territoire. L'affrontement entre l'exercice du pouvoir collectif local et l'exercice du pouvoir instrumental de l'État pour maintenir la structure « globale » de domination se résume alors à un seul lieu.

³⁸⁶ Montano y Marina, 2003, *op. cit.*



Photographie n°12

Affrontement entre la police et les manifestants 1



Photographie n°14

Siège de la Federación de las Fábricas 1



Photographie n°16

Point de blocage de jour. Au centre l'un des « guerriers de l'eau », surnommé « El bandera »

Conseil municipal de Cochabamba

**L'appropriation
de la place principale de Cochabamba:
un enjeu de pouvoir
pour le gouvernement
et les manifestants**

Préfecture du département de Cochabamba

Eglise

Banque



Place
Principale

Sièges de la Federación de las Fábricas
et de la Coordinadora en Defensa del Agua y la Vida

Cathédrale

Source des photographies :
Tom Kruse, 2000, Cochabamba



Photographie n°13

Affrontement entre la police et les manifestants 2



Photographie n°15

Siège de la Federación de las Fábricas 2
Au micro, Oscar Olivera, porte-parole de la CDAV



Photographie n°17

Point de blocage de nuit

D'autres lieux ont été pris pour cible par la CDAV. La place Colón a été investie par les manifestants afin d'occuper le siège du comité civique de Cochabamba accusé de faire double jeu et de trahir la population de Cochabamba. Le siège d'*Aguas del Tunari* a également été occupé par la population et l'emblème de l'entreprise détruit (photographies n°18 - 19 - 20) à la suite d'un *cabildo* sur la place principale.



Tom Kruse, 2000, Cochabamba

Photographies n°18 – 19 – 20
Rassemblement devant le siège d'*Aguas del Tunari*
et destruction de l'emblème de l'entreprise

2. Les « sauts scalaires » transnationaux du mouvement social pour l'eau de Cochabamba

Pendant le mouvement social, l'action collective élaborée et exécutée par la CDAV s'est cantonnée à l'échelle locale, urbaine et départementale, appelant néanmoins à des soutiens à l'échelle nationale³⁸⁷. Bien que des mobilisations se soient

³⁸⁷ CDAV, 2000, Communiqué du 6 février

déroulées dans d'autres départements de Bolivie³⁸⁸, ces appels ont été peu suivis d'effets. L'initiative d'une association étasunienne implantée à Cochabamba a néanmoins essayé de diffuser des informations sur le conflit du point de vue des manifestants. La transnationalisation de la contestation s'est cependant opérée une fois les revendications satisfaites à l'échelle nationale.

2.1. Une transnationalisation du conflit limitée pendant la « guerre de l'eau »

Le conflit a été relayé à l'échelle internationale suite à l'initiative du directeur exécutif du *Democracy Center*, Jim Shultz. Fondée à San Francisco en 1992 et implantée à Cochabamba depuis 1998, cette association cherche par ses activités (diffusion d'analyses et réalisation de campagnes internationales) à promouvoir la démocratie locale et la justice sociale. Comme il le précise lui-même :

« Je vivais ici pendant la guerre de l'eau. J'étais le seul capable d'écrire pour la presse étrangère. Il s'agissait d'expliquer au monde ce qui était en train de se passer ici (...). Parce que la guerre de l'eau n'a pas été une guerre d'intérêts boliviens, cela a été l'arrivée de puissances extérieures. (...) L'autre presse qui faisait la couverture de la guerre de l'eau disait des mensonges, qu'il s'agissait de narcotrafiquants »³⁸⁹.

Le directeur du *Democracy Center* a décidé de réagir face à la partialité des journalistes boliviens traitant le conflit et à l'absence de relais médiatiques internationaux. Dans un texte publié sur le site internet de l'ONG, il se souvient de la portée de ses dépêches :

« La seule couverture internationale provenant directement de la scène était la mienne. J'étais à Cochabamba parce que c'est chez moi. [J']envoyais des dépêches aux 2 000 contacts de presse et organisations d'activistes sur la liste e-mail du *Democracy Center*. La rapidité et la distance parcourue grâce à la diffusion par Internet étaient étonnantes. Mes reportages ont été publiés par *Pacific News Service* et repris par des publications à travers les États-Unis et le Canada. Ces histoires ont inspiré plus tard d'autres auteurs, du *New Yorker*, du *San Francisco Chronicle* (...) »³⁹⁰.

Son travail ne s'est cependant pas limité à la diffusion d'informations mais a également consisté à approfondir la connaissance du processus de privatisation pour le mouvement social :

« Notre rôle a été d'expliquer aux gens un certain nombre de choses, par exemple, il n'était pas connu que l'entreprise était Bechtel. Personne ne savait cela. Cela a été notre investigation pour connaître qui était le propriétaire et aussi connaître quel a été exactement

³⁸⁸ Crespo, 2002 a, *op. cit.*

³⁸⁹ Entretien avec Jim Shultz, réalisé à Cochabamba, en avril 2006

³⁹⁰ Shultz J, non daté, *Bolivia's war over water*, Democracy Center, Cochabamba, p. 10

l'augmentation des tarifs, parce que Bechtel disait que l'augmentation serait de 10% pour les plus pauvres, c'était un mensonge »³⁹¹.

Les textes publiés par Jim Shultz ont été reçus par des militants dispersés sur la planète, qui s'interrogeaient sur la manière d'aider la mobilisation. Le journaliste souligne que des internautes ont harcelé Bechtel avec des messages du type : « get out ! ». Il rapporte également une anecdote concernant une action en Nouvelle-Zélande :

« La révolte faisant rage en Bolivie, des activistes à Auckland ont mis la main sur un camion de pompiers, l'ont recouvert de signes anti-Bechtel et anti-Banzer, l'ont conduit au consulat bolivien local et devant les yeux stupéfaits des médias locaux l'ont arrosé au jet à haute pression. Ils nous ont envoyé des images de l'événement à Cochabamba que nous avons transmises à la presse locale. Un quotidien de Cochabamba, *Gente*, a consacré ses trois premières pages à l'histoire, stupéfiant les habitants de Cochabamba du fait que leur rébellion locale attirait l'attention du monde »³⁹².

La dimension transnationale du mouvement social a été très limitée, en dépit du travail effectué par le directeur de *Democracy Center*. Il apparaît difficile de parler ici d'effet « boomerang »³⁹³, c'est-à-dire d'une stratégie scalaire des OMS qui viserait à contourner l'échelle nationale « bloquée », par le recours à la pression internationale.

Cela dit, Jim Shultz et son collègue Tom Kruse ont organisé le voyage d'Oscar Olivera à Washington pour participer à une manifestation contre la réunion conjointe du FMI et de la Banque Mondiale, rassemblement altermondialiste se déroulant cinq mois après la « bataille de Seattle ». Selon Jim Shultz, l'objectif était double. Il s'agissait, d'un côté, d'acheter une sorte de protection politique à l'un des porte-parole de la CDAV en le faisant inviter par des organisations étasuniennes, ce qui rendait son arrestation par le gouvernement bolivien beaucoup plus risqué médiatiquement et, d'un autre côté, de permettre au mouvement social d'entrer dans l'arène médiatique internationale par la participation de l'un de ses principaux acteurs à un rassemblement contre la mondialisation libérale aux États-Unis³⁹⁴. Malgré les difficultés rencontrées par le dirigeant syndical pour sortir du pays, l'initiative fut un succès. Oscar Olivera prit la parole pendant un meeting pour relater la lutte en cours à Cochabamba, durant lequel il fut ovationné par les manifestants. Il participa également à un rassemblement devant la maison du président de la Banque Mondiale, James Wolfensohn, pour délivrer un message sur les méfaits des politiques de l'institution dans les pays pauvres et enfin prit la tête de la manifestation altermondialiste dans les rues de Washington.

³⁹¹ Entretien avec Jim Shultz, réalisé à Cochabamba, en avril 2006

³⁹² Shultz J, non daté, *op. cit.* p. 10

³⁹³ Keck M and Sikkink K, 1998, *Activists beyond borders : advocacy networks in international politics*, Cornell University Press, Ithaca, 240 p.

³⁹⁴ Shultz J, non daté, *op. cit.*

2.2. La transnationalisation de la contestation post « guerre de l'eau »

La dimension scalaire de l'action collective pour la réappropriation des services de l'eau se déplace à l'échelle mondiale avec le procès intenté par *Aguas del Tunari* au gouvernement bolivien pour la rupture du contrat de concession et le préjudice porté à ses investissements. Ce « saut scalaire » a été synthétisé dans plusieurs textes³⁹⁵. *Aguas del Tunari* (Îles Caïmans) est détenue à 55% par *International Water Holding* (Pays Bas), propriété de Bechtel (États-Unis) et Edison (Italie) à parts égales, et à 25% par l'entreprise espagnole, *Abengoa Servicios Urbanos*. En 2002, le Centre International de Règlement des Différends en matière d'Investissements (CIRDI) de la Banque Mondiale reçoit une plainte de l'entreprise *Aguas del Tunari* contre le gouvernement bolivien. Se référant à un traité bilatéral d'investissement entre la Bolivie et les Pays-Bas, l'entreprise, via la holding *International Water*, réclame vingt-cinq millions de dollars d'indemnisation pour le préjudice financier faisant suite à la rupture du contrat de concession de SEMAPA.

Une nouvelle bataille de la « guerre de l'eau » commence alors, mais elle se déploie cette fois-ci à l'échelle mondiale. En Bolivie, la Coordination maintient la pression sur le gouvernement et prépare la défense sur le plan juridique. Un comité, composé d'avocats, est formé au siège du CIRDI à Washington pour mettre en place une stratégie de défense. À Amsterdam, des actions (en mars et en septembre) sont organisées au siège de la *International Water Holding*. À San Francisco, siège de Bechtel, un comité de soutien au peuple bolivien est créé sous l'impulsion de l'organisation *Public Citizen*. L'association *Democracy Center* est aussi implantée à San Francisco, ce qui facilite la liaison entre la CDAV et le comité local. En juillet 2002, la pression exercée par le comité sur le conseil municipal de la ville aboutit à l'adoption d'une résolution condamnant la plainte déposée par la compagnie et demandant son retrait. En octobre de la même année, des activistes s'enchaînent à l'intérieur du siège de Bechtel pour protester contre le procès³⁹⁶. En août 2002, *Democracy Center* envoie une lettre signée par 300 représentants de la société civile au directeur de la Banque Mondiale pour demander notamment la participation des porte-parole de la CDAV et l'ouverture au public du procès. En décembre 2004, l'association organise une cyber-campagne internationale : des centaines de courriels sont envoyés à la direction de l'entreprise *Abengoa* pour exiger l'arrêt du procès contre l'État bolivien. L'entreprise répond alors qu'elle n'est pas responsable des décisions d'*Aguas del Tunari*³⁹⁷. En mars 2005, une

³⁹⁵ Kruse T, 2002, *Bechtel contra Bolivia : La proxima batalla de la guerra del agua*, Indymedia Bolivia ; Petrella, 2003, *op. cit.* ; Crespo C, 2007, « Agua, soberanía nacional y resistencia social. Los convenios bilaterales sobre promoción y protección a las inversiones : los casos de Holanda y Francia », en Crespo C y Spornk S (coord.), *Después de la guerras del agua*, CESU, Ediciones Plural, La Paz, pp. 109-146

³⁹⁶ Crespo, 2007, *op.cit.*

³⁹⁷ *Ibid.*

lettre signée par 210 organisations de 23 pays et plus de 400 individus de 30 pays est à nouveau envoyée à la direction de l'entreprise espagnole.

Ces manifestations coordonnées à l'échelle internationale permettent de frapper symboliquement l'image de l'entreprise et de faire pression sur les membres du tribunal. Elles ne sont peut-être pas étrangères à l'abandon de la plainte par Bechtel et Abengoa en janvier 2006 en échange du paiement symbolique de deux *bolivianos* par l'État bolivien.

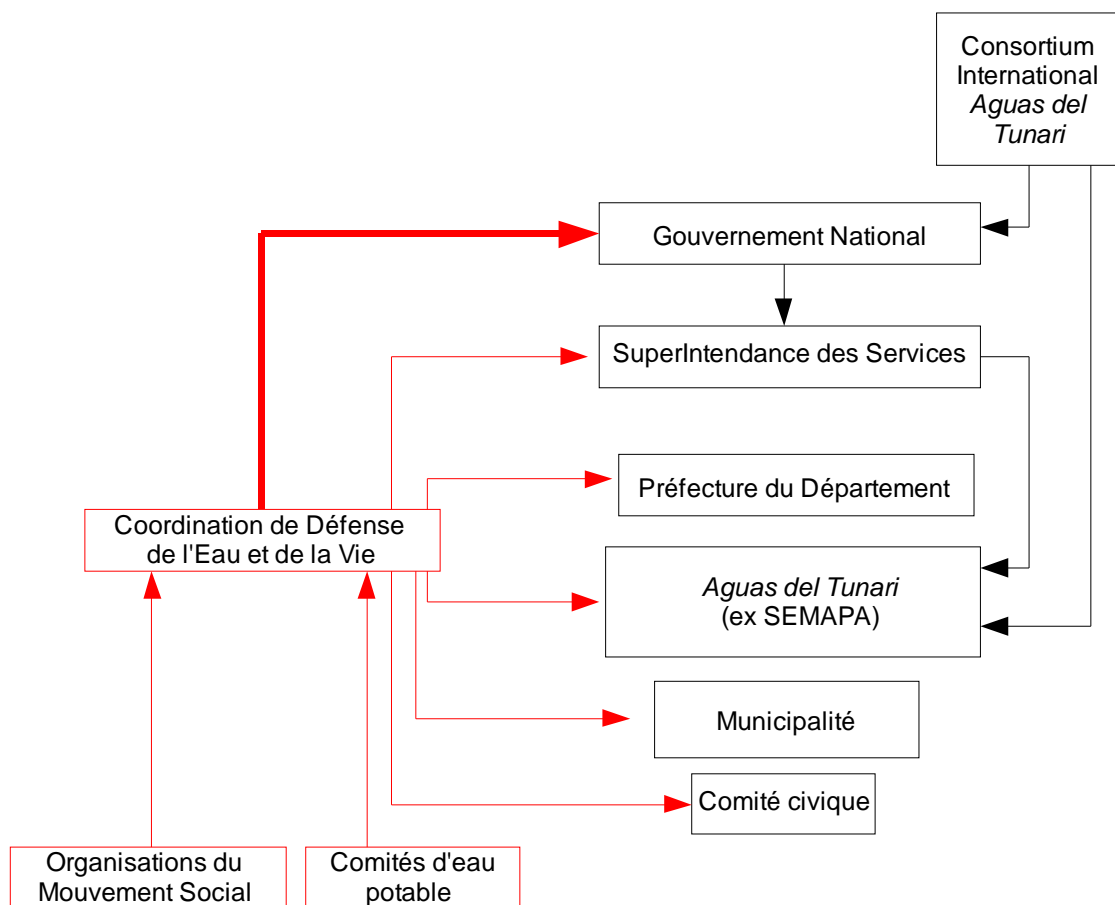
Conclusion

Le discours produit par les Organisations du Mouvement Social (OMS) composant la Coordination de Défense de l'Eau et de la Vie vise à créer, mobiliser et amplifier un mouvement social à l'échelle de la ville et du département de Cochabamba contre une politique néolibérale appliquée depuis plusieurs décennies dans le pays et qui s'exprime dans l'appropriation privée de la ressource hydrique et des infrastructures hydrauliques. Au-delà de la rupture du contrat de concession avec *Aguas del Tunari*, les revendications de la CDAV portent sur la reconnaissance et la sécurisation juridique d'un bien commun vital. Cette finalité du mouvement social implique un changement législatif et réglementaire et justifie que l'interlocuteur principal de la CDAV soit le gouvernement national. Cela étant dit, la construction discursive des adversaires ne se cantonne pas à l'État central. Elle met en cause la responsabilité de l'alliance des acteurs économiques et politiques inscrits à différentes échelles (firmes transnationales, entrepreneurs et gouvernement nationaux, représentation politique locale) dans la confiscation des richesses et de la démocratie liée à l'application du modèle néolibéral. Le discours de la CDAV cherche de façon continue à unifier toutes les catégories sociales et toutes les organisations du mouvement social, situées dans l'espace rural et dans l'espace urbain. La construction discursive du sujet politique dépasse la simple référence aux usagers de l'eau pour se porter sur la figure du travailleur et du citoyen, inscrite dans une relation antagonique avec les adversaires qui prend des accents de lutte de classe. Dans un souci démocratique devant rompre avec les pratiques clientélistes antérieures, les communiqués de la CDAV mettent l'accent sur le fonctionnement interne de la coordination et insistent sur les pratiques démocratiques du mouvement social à l'échelle locale, faite d'assemblées souveraines et de relations horizontales, censée mettre en pratique la revendication d'une réappropriation de la démocratie.

Le discours de la CDAV incite la population de Cochabamba à participer aux actions collectives décidées par les porte-parole des OMS. La stratégie politique de la CDAV entraîne un affrontement entre le mouvement social et l'appareil répressif d'État pour l'appropriation matérielle de l'espace politique local qui symbolise la réappropriation

de l'eau, de la démocratie et de la vie. Le blocage de la ville et du département et l'occupation des lieux se cristallisent même au plus fort du conflit dans la lutte pour le contrôle d'un lieu, la place centrale de la ville. La dimension scalaire de l'action collective du mouvement social s'est cependant cantonnée aux échelles locale, urbaine et départementale. Une fois la rupture du contrat de concession confirmée, les acteurs du mouvement social ont été contraints de changer de stratégie en opérant un saut scalaire par la transnationalisation de la contestation. Les détenteurs de capitaux du consortium *Aguas del Tunari* se sont en effet sentis lésés par la rupture du contrat et ont porté plainte devant le CIRDI contre l'État bolivien.

La dimension scalaire de la stratégie politique élaborée et exécutée par la CDAV est résumée dans la figure n°9.



Réalisation : Mathieu Uhel, ESO Caen

Figure n°9
Politique scalaire
de la Coordination de Défense de l'Eau et de la Vie

Les effets de l'exercice du pouvoir collectif du mouvement social sur la structure « globale » de domination

En avril 2000, le gouvernement cède aux revendications de la CDAV. À l'échelle locale, la structure tarifaire est supprimée et le contrat de concession rompu. Des discussions entre la CDAV et le gouvernement s'ouvrent sur l'avenir de SEMAPA, redevenue entreprise publique municipale. La *Coordinadora* propose de dissoudre l'entreprise et de former un nouveau type de prestataire démocratique de l'eau dont la propriété reviendrait aux usagers. Le gouvernement refuse le changement statutaire et accorde juste l'introduction d'une dose de participation par l'élection de directeurs citoyens dans le conseil d'administration de l'entreprise (chapitre 8).

À l'échelle nationale, une nouvelle loi sur la prestation et l'utilisation des services d'eau potable et d'assainissement est adoptée le 11 avril 2000. En plus des différentes figures juridiques contenues dans la loi 2029, le cadre juridique modifié par le mouvement social reconnaît les comités d'eau, les petits systèmes urbains indépendants et les associations de voisinage comme des *Entidad Prestadora de Servicios de Agua Potable y Alcantarillado Sanitario* (Entités Prestataires des Services d'Eau Potable et d'Assainissement ; EPSE). La nouvelle loi met fin par ailleurs au principe d'exclusivité dans l'aire de concession qui permettait à *Aguas del Tunari* de s'approprier toutes les infrastructures communautaires :

« les comités d'eau potable, petites coopératives, associations de voisinage et en général les urbanisations indépendantes ayant la personnalité juridique reconnue par la loi, qui fournissent les services d'eau potable et d'assainissement et qui n'ont pas été précisées dans l'aire de concession du titulaire pourront : a,) maintenir leur indépendance en devant solliciter la respective concession ou licence à la superintendance de l'assainissement de base (...) ; b,) se mettre d'accord avec le titulaire de la concession sur son incorporation au réseau qu'opère celui-ci, Dans ce cas, ils devront convenir de la reconnaissance de la valeur des actifs sanitaires par rapport à la définition des tarifs dans les aires intégrées en conformité avec la loi.

À partir de l'entrée en vigueur de la présente loi, à l'intérieur de l'aire de concession d'un titulaire, il n'est pas permis la construction de nouveaux ouvrages pour la prestation des services d'eau potable et d'assainissement effectués par un tiers » (article 34)³⁹⁸.

En dépit de ces avancées notables, la loi 2026 maintient la possibilité de la participation du secteur privé à la prestation des services et l'existence de la superintendance des services.

³⁹⁸ Republica de Bolivia, 2000, Ley de de Servicios de Agua Potable y Alcantarillado Sanitario, abril

La diffusion de la « guerre de l'eau » et l'ouverture d'un cycle de mobilisations national

Bien que « la guerre de l'eau » soit restée un événement localisé dans le département de Cochabamba, c'est-à-dire sans déclencher une vague de soutien à la lutte dans le reste du pays, la victoire du mouvement social pour l'eau a inspiré la lutte contre la privatisation du service public de l'eau à La Paz et a constitué le point de départ d'un cycle de mobilisations qui portera Evo Morales, dirigeant syndical des *cocaleros* de Cochabamba et dirigeant du parti *Movimiento Al Socialismo*, à la présidence de la République bolivienne, en 2006.

Le *Servicio Autonomo Municipal de Agua Potable y Alcantarillado* (SEMAPA) de La Paz est la première des deux entreprises publiques de l'eau privatisées en Bolivie à la fin des années 1990. Majoritairement détenue par la Suez Lyonnaise des Eaux, la nouvelle entité, *Aguas del Illimani*, est censée prendre en charge la gestion du service d'eau potable et d'assainissement de La Paz et d'El Alto, pour une durée de 30 ans, avec pour obligation d'étendre les réseaux dans les quartiers exclus. La contestation s'est fait surtout sentir dans la ville d'El Alto par rapport à l'augmentation des tarifs du service. Carlos Crespo signale que la « guerre de l'eau » a eu des répercussions sur le contexte local. Les dirigeants de l'entreprise et les responsables politiques auraient en effet craint la contagion, crainte qui a par ailleurs été relayée par les médias. La motivation des acteurs de la contestation, au premier rang desquels figure la puissante *Federacion de Juntas Vecinales* (FEJUVE) d'El Alto³⁹⁹, a été redoublée par cette victoire. Des contacts ont d'ailleurs été noués entre la CDAV et la *Central Obrera Regional* (COR ; Centrale Ouvrière Régionale) d'El Alto à la suite des événements d'avril 2000 dans le but de créer une organisation similaire. La filiation avec le mouvement social pour l'eau de Cochabamba se retrouve inscrite sur les murs qui bordent la voie de communication reliant la Paz à El Alto (photographie n°21). L'inscription sur la deuxième photographie fait référence au mouvement altermondialiste. Il s'agit d'illustrer le lien entre les mouvements sociaux boliviens et un mouvement mondial pour un autre monde.

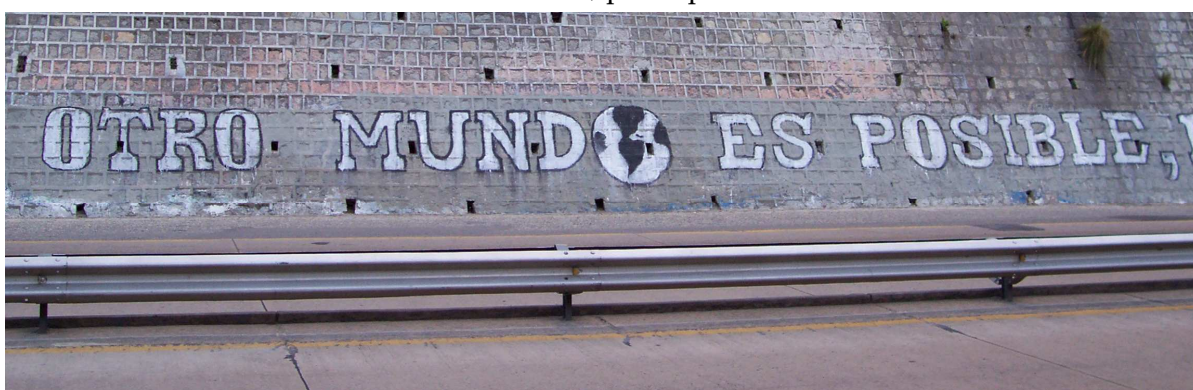
³⁹⁹ Crespo C, 2004, *Aguas del Illimani resistencia social*, CESU, Cochabamba, www.aguabolivia.org



Mathieu Uhel, 2006, La Paz

Photographie n°21

« L'eau c'est la vie, pas le profit »



Mathieu Uhel, 2006, La Paz

Photographie n°22

« Un autre monde est possible »

Au terme de plusieurs années d'actions et de négociations, le contrat est rompu en 2005. Arrivé à la présidence de la République, Evo Morales est parvenu à un compromis financier pour faciliter le départ de l'entreprise franco-belge en 2007.

La « guerre de l'eau » de Cochabamba est considérée par nombre de commentateurs et de chercheurs comme l'événement ouvrant un cycle contestataire qui se refermera avec l'élection présidentielle d'Evo Morales. Il est indéniable que la victoire du mouvement social contre un consortium de FTN, appuyé par le gouvernement national, marque une rupture avec le contexte économique-politique néolibéral instauré au milieu des années 1980. Le candidat Morales à la présidentielle bénéficie du symbole de la « guerre de l'eau », les *Federaciones del Tropic de Cochabamba*, fédérations de syndicats de *cocaleros* (paysans producteurs de coca), dont il était le dirigeant à l'époque, ayant participé aux blocages et aux manifestations durant le mouvement social.

Chapitre 5. L'altermondialisme pour l'eau : la construction d'un mouvement mondial pour la reconnaissance du droit humain à l'eau à l'échelle nationale

Des résistances voire des mouvements sociaux à la périphérie du système monde capitaliste ont contesté la structure « globale » de domination, responsable de la privatisation des services de l'eau, à l'instar de la « guerre de l'eau » dont on a essayé de saisir la dimension scalaire dans la partie précédente. Localisées et dispersées sur l'ensemble de la planète, ces luttes ont été reliées à l'initiative d'Organisations du Mouvement Social (OMS) de pays du centre, comme l'Association pour le Contrat Mondial de l'Eau ou le Projet Planète Bleue du Conseil des Canadiens, opérant ainsi un saut scalaire aux échelles (macro) régionale et mondiale. Naissant du mouvement altermondialiste⁴⁰⁰ puis s'autonomisant rapidement des Forums Sociaux Mondiaux, ce processus de mise en réseau transnational des résistances locales a donné lieu à la création d'une coalition contre la privatisation et la marchandisation de l'eau et à l'organisation de sommets mondiaux alternatifs. Outre la volonté de rompre l'isolement des résistances locales, ces initiatives organisationnelles cherchaient à produire un discours alternatif ou contre-hégémonique et à définir des campagnes d'actions, afin ainsi d'exercer un pouvoir collectif à l'échelle mondiale contre la structure « globale » de domination.

L'analyse de la construction d'un mouvement mondial pour l'eau permet de saisir l'articulation scalaire de la contestation entre les échelles locales et l'échelle mondiale, articulation qui contraint les OMS, aux ressources inégales et aux intérêts et idéologies différents, à faire avec les distances. Les déplacements transnationaux entraînent des coûts financiers qui ne sont pas supportés de la même manière par les OMS. La présence ou non d'OMS d'origine géographique diversifiée dans la construction d'un mouvement mondial est la condition d'une réelle mondialisation de la contestation et de la variété des positions idéologiques pour la définition de la politique scalaire du réseau transnational, c'est-à-dire de la production discursive et du choix du répertoire d'action. Comment s'organisent les rapports de pouvoir entre OMS dans la construction d'un mouvement mondial ? Les OMS ont-elles conscience des inégalités de ressources et des différences idéologiques et d'intérêts et agissent-elles en conséquence, afin de limiter les asymétries de pouvoir et de développer les pratiques de liberté ? À l'inverse, l'absence de prise en compte de la nécessaire gestion des

⁴⁰⁰ En raison de cette naissance dans le Forum Social Mondial de Porto Alegre, l'expression « altermondialisme pour l'eau » me semble convenir pour désigner cette construction d'un mouvement mondial pour une politique alternative de l'eau.

rapports de pouvoir entraîne-t-elle l'exclusion par la distance des OMS issues de pays de la périphérie du système monde capitaliste et donc aussi issues d'aires culturelles différentes ? Assiste-t-on à l'émergence d'une formation discursive contre-hégémonique qui parvient à intégrer et à articuler les différences idéologiques entre OMS ou qui opère une exclusion des éléments du discours des OMS dominés ? Comment une coalition mondiale d'OMS agit-elle contre les multiples lieux des acteurs de la structure de domination ? Étant donné la multiplicité des lieux des dominants et les contraintes financières, est-ce que les membres du réseau transnational ont tendance à choisir des actions collectives nécessitant peu de déplacements ?

L'analyse de l'altermondialisme pour l'eau se basera sur les sommets mondiaux alternatifs qui se sont tenus durant les années 2000. Ce choix s'explique par le fait que ces sommets constituent des moments et des lieux où s'expriment les rapports de pouvoir internes et où se définissent le discours et le répertoire de l'action collective du réseau altermondialiste pour l'eau.

I. L'altermondialisme pour l'eau : une ou des mondialisations de la contestation ?

Le point de départ de l'altermondialisme pour l'eau peut être situé lors du premier Forum Social Mondial de Porto Alegre au Brésil. Riccardo Petrella, à l'origine de l'Association pour le Contrat Mondial de l'Eau (ACME), intervient le 27 janvier 2001 dans la table ronde intitulée « Comment garantir le caractère public des biens communs de l'humanité, leur dé-marchandisation, ainsi que le contrôle social sur l'environnement ? ». Il propose de prendre l'exemple de l'eau, fondement de la vie, comme illustration du premier bien commun global⁴⁰¹. Cette initiative est suivie de la publication de deux déclarations signées par des OMS issues de tous les continents. L'ACME est à l'origine de la déclaration de Porto Alegre de 2002, tandis que la déclaration de la société civile pour l'eau de 2003 est lancée par le Conseil des Canadiens. Ces textes fondateurs de l'altermondialisme pour l'eau offrent les premiers éléments d'analyse du discours et de la stratégie d'organisation et d'action du mouvement. Le Conseil des Canadiens et l'ACME seront étudiés plus en détail à partir des informations contenues sur leur site Internet. Ces OMS dominantes tendent à polariser les rapports de pouvoir dans le réseau transnational, ce qui entraîne l'adoption de stratégies différentes quant à l'objectif des sommets mondiaux alternatifs qui se sont déroulés au cours de la décennie. Ces orientations stratégiques peuvent être mises en évidence par l'analyse des convocations aux sommets. L'analyse de la géographie du réseau transnational permet de mettre en évidence la réalité de la

⁴⁰¹ Petrella R, 2001, *Contribution*, 27 de janeiro, 3 p.

mondialisation de la contestation et par conséquent de la configuration des rapports de pouvoir, étant donné l'importance des inégalités économiques entre OMS dans la constitution d'un mouvement mondial. Une première approche de la géographie du réseau peut être obtenue par l'intermédiaire de l'analyse de la provenance géographique des signataires des deux déclarations sus nommées. Cependant, cette première cartographie est biaisée compte tenu des modalités d'adhésion à la démarche. La première est en effet signée par des OMS présentes au FSM dont l'objet ne portait pas explicitement sur la question de l'eau. La seconde a été constituée par l'intermédiaire d'une signature électronique qui ne nécessite pas de déplacement et n'implique donc pas de mobiliser d'importantes ressources économiques.

L'analyse des rapports de pouvoir au sein du réseau transnational et de la dimension mondiale de la contestation semble plus pertinente lorsque l'on observe la participation des OMS aux six sommets mondiaux alternatifs. Cette participation est envisagée de deux manières : l'implication dans le Comité d'Organisation International (COI) et l'intervention dans les ateliers du sommet mondial alternatif⁴⁰². Cela dit, la fonction de ces deux « moments » n'est pas la même. Le COI a la responsabilité de préparer le sommet, c'est-à-dire d'opérer le choix des axes thématiques et des intervenants ainsi que l'organisation matérielle du rassemblement (choix et financement des salles de réunion et de l'hébergement des participants voire financement du déplacement des intervenants, etc.). Cette étape préparatoire est donc centrale dans l'orientation stratégique du sommet, même si les sommets sont censés être souverains et peuvent changer le cadre défini. L'analyse comparative des COI des six sommets permettra de connaître l'état des rapports de pouvoir au sein du réseau transnational. L'intervention d'organisations géographiquement dispersées permet d'imprimer le caractère mondial du rassemblement et de constituer la base des discussions qui serviront à la rédaction des textes terminaux des sommets. Rendre effectif un forum alternatif mondial amène à aborder la question du financement de la distance à parcourir pour les organisations éloignées du lieu de rassemblement. Il est à noter qu'une délégation d'un même pays peut être composée de plusieurs mandatés. J'ai choisi de retenir le nombre d'interventions par pays⁴⁰³ plutôt que le nombre d'organisations seulement. Le

⁴⁰² Une enquête sur la provenance géographique de l'assistance aux sommets n'a pas été retenue en raison de l'antériorité de ceux-ci au lancement de la recherche, du coût financier élevé inhérent aux déplacements et de la complexité d'une telle démarche. Cela étant dit, il est possible d'avancer que les contraintes liées à la distance pour les intervenants relevées dans cette partie s'appliquent également à l'assistance des forums.

⁴⁰³ Le décompte des intervenants suivant leur provenance géographique est basé sur les programmes officiels fournis lors des sommets. Comme pour tout événement de cette ampleur, il se peut que la programmation ait été modifiée à la dernière minute. Je me suis focalisé sur les quatre sessions thématiques principales et n'ai donc pas pris en compte les ateliers portant sur des sujets spécifiques ou les assemblées de clôture. De plus, j'ai choisi d'intégrer la variable économique à la provenance géographique des intervenants, privilégiant l'ensemble « Amérique latine et Caraïbes » à celui d'« Amérique du Sud » et incluant la Russie dans l'ensemble « Europe ».

mandatement de plus d'un délégué augmente le coût du déplacement à financer et tend donc à montrer les moyens financiers dont dispose l'organisation. Afin de saisir le pouvoir exercé par les deux « poids lourds » de l'altermondialiste hydrique (ACME et Conseil des Canadiens) dans les sommets alternatifs, une attention particulière sera portée sur leur présence dans les COI et les interventions de leurs membres dans les ateliers ainsi que lors de la séance d'ouverture des sommets. Compte tenu de la charge symbolique conférée au discours inaugural, cette fonction est souvent attribuée à des personnalités reconnues dans le domaine de l'eau.

1. L'émergence du mouvement altermondialiste pour l'eau

1.1. De la création d'une coalition mondiale contre la marchandisation et la privatisation de l'eau à l'organisation de sommets mondiaux alternatifs

Lors du second Forum Social Mondial à Porto Alegre, du 1^{er} au 5 février 2002, diverses organisations venant d'Afrique, d'Asie, d'Europe, d'Amérique latine et d'Amérique du Nord ont élaboré la *Déclaration de Porto Alegre. Pour une coalition mondiale contre la privatisation et marchandisation de l'eau*⁴⁰⁴. S'inscrivant « dans l'esprit de Cochabamba (Bolivie), Narmady (Inde), le Ghana et d'autres combats », les signataires de la déclaration ont défini les principes et les valeurs communs qui les rassemblent. L'eau appartient à tous et est nécessaire à la vie, elle ne peut donc être traitée comme une marchandise, source de profit. L'accès à l'eau potable est considérée comme un droit humain et la ressource comme essentielle à la sécurité des communautés et des sociétés, c'est pourquoi sa propriété, son contrôle, sa distribution et sa gestion doivent rester dans le domaine public. Cependant, cette réappropriation publique de la ressource et des services hydriques doit passer par une participation des citoyens aux prises de décisions. Ayant défini les fondements d'une politique alternative de l'eau, les signataires ne considèrent pas, contrairement à la Banque Mondiale, au Conseil Mondial de l'Eau et au Partenariat Mondial de l'Eau, que le modèle français de concession des services se fasse dans l'intérêt public.

Le principal axe de la coalition est de « renforcer la coopération entre les membres fondateurs par tous les moyens appropriés, en particulier sur le terrain de : l'information, la communication et la recherche ; la coordination des activités (...) ; des actions communes ». Une initiative est d'ailleurs planifiée à l'occasion de la journée mondiale de l'eau, le 22 mars 2002, qui propose des actions locales développées par les membres de la coalition derrière le slogan : « l'arrêt des privatisations de l'eau ». La déclaration souligne que des actions communes seront menées pendant le Sommet

⁴⁰⁴ FSM, 2002, *Déclaration de Porto Alegre. Pour une coalition mondiale contre la privatisation et marchandisation de l'eau*, 2 p.

Mondial sur le Développement Durable à Johannesburg, du 26 août au 4 septembre 2002, et le 3^{ème} Forum Mondial de l'Eau à Kyôto, du 16 au 23 mars 2003.

Une nouvelle étape de la stratégie du réseau transnational pour l'eau est franchie avec la publication d'un texte initié par le Projet Planète Bleue (PPB) du Conseil des Canadiens⁴⁰⁵. Il est intitulé *L'eau, c'est la vie. La vision pour l'action de la société civile*, et signé par près de 300 organisations. Les signataires rejettent les principes fondamentaux de la politique mondiale de l'eau, promus par le Conseil Mondial de l'Eau et qui seront développés lors du Forum Mondial de l'Eau de Kyôto : la privatisation des ressources en eau, la priorité à l'agriculture industrielle et l'usage des semences génétiquement modifiées. Le CME est par ailleurs critiqué pour son caractère « non représentatif et non démocratique » qui reflète les intérêts des Institutions Financières Internationales, des multinationales de l'eau et des ONG et qui promeut un consensus sur l'avenir de l'eau sans les organisations populaires qui représentent les peuples du monde. Fustigeant les conséquences sur l'environnement et l'humanité de l'application de ce modèle, le texte soutient que l'eau appartient à la terre et aux espèces qui y vivent et doit être considérée comme un droit inaliénable et un bien public qui doit être protégé. Par conséquent, les signataires de la déclaration avancent que l'eau n'est pas une marchandise et ne peut faire l'objet de profit. Ils soutiennent que les gouvernements du monde doivent augmenter leurs dépenses pour fournir de l'eau à tous, ce qui implique de réduire les dépenses militaires, d'annuler la dette des pays pauvres et de mettre fin à la privatisation comme condition des prêts internationaux. Les organisations signataires revendiquent la protection et la restauration des écosystèmes. Elles rejettent l'agriculture industrielle et le contrôle des aliments et des semences par une poignée de sociétés et défendent l'agriculture autosuffisante. Elles critiquent également les projets de développement à grande échelle et plaident pour le respect et la protection des droits et du savoir traditionnel des autochtones, des paysans et des peuples pêcheurs. La gestion de l'eau doit être contrôlée par les peuples et les collectivités, et donc relevée du domaine public, et doit faire une large place à la participation des collectivités et des travailleurs aux processus décisionnels, à toutes les échelles étatiques, régionale et internationale.

Reprenant la demande faite aux législateurs et aux parlementaires dans la déclaration de Porto Alegre en 2002 de prendre les mesures nécessaires pour réaliser cette vision de la société civile, le texte se termine par un appel des signataires à organiser des sommets alternatifs pour l'eau :

« par voie d'opposition au 3^{ème} Forum mondial de l'eau à Kyôto, les militants dans le domaine de l'eau se rassemblent en forums sociaux pour l'eau à Florence (Italie), São Paulo

⁴⁰⁵ Blue Planet Project, 2003, *La vision pour l'action de la société civile*, 2 p.

(Brésil), Accra (Ghana), New York (É.-U.) et New Delhi (Inde), et formeront une coalition mondiale alternative sur l'avenir de l'eau »⁴⁰⁶.

Ces deux déclarations peuvent être considérées comme les textes fondateurs du mouvement altermondialiste pour l'eau. À l'initiative de deux organisations du mouvement social issues de deux continents différents, l'ACME pour la première et le Conseil des Canadiens pour la seconde, elles n'en développent pas moins les bases communes d'une politique alternative mondiale de l'eau : rejet de l'eau marchandise ; droit à l'eau ; eau, bien public ; participation des citoyens ou des communautés aux décisions. Cependant, des divergences apparaissent dans la construction de la problématique de l'eau qui s'expriment dans les critiques et les revendications. La première déclaration met l'accent sur l'accès à l'eau tandis que la seconde s'étend aux usages agricoles, aux grands projets d'infrastructure et à la protection des systèmes. Les deux déclarations abordent la stratégie politique visant à concrétiser cette politique alternative mondiale de l'eau en gestation. La déclaration de Porto Alegre invite les membres de la coalition à renforcer leur coopération et à agir lors des journées ou sommets officiels. La déclaration de la société civile reprend l'idée d'une coalition mondiale alternative sur l'avenir de l'eau, mais appelle les militants à organiser des sommets alternatifs sur quatre continents en opposition au FME de Kyôto. Il ne s'agit donc plus seulement d'être présent et de protester à l'occasion du sommet officiel mais de se réunir sur tous les continents afin de symboliser la seule mondialisation légitime de la question de l'eau. Bien que le texte évoque la tenue de sommets alternatifs au forum officiel, il n'invite pas explicitement à boycotter le FME de Kyôto. Des organisations signataires du document seront d'ailleurs présentes au Japon pour protester de l'intérieur, comme le Conseil des Canadiens⁴⁰⁷. Ce positionnement vis-à-vis des forums officiels constitue une question stratégique centrale et récurrente du réseau transnational pour l'eau : faut-il protester à l'intérieur du FME, organiser des contre-sommets en parallèle aux FME ou des sommets autonomes vis-à-vis de l'agenda officiel ? La résolution de cette question structurera la logique d'organisation des sommets alternatifs mondiaux pour l'eau au cours de la décennie, recoupant notamment le positionnement stratégique de l'ACME et du Conseil des Canadiens.

1.2. Deux organisations dominantes du mouvement social dans le réseau transnational pour l'eau

Compte tenu de ces premiers éléments concernant la « galaxie » altermondialiste de l'eau et des suites du mouvement que nous analyserons dans les

⁴⁰⁶ *Ibid.*

⁴⁰⁷ Barlow M, 2003, *Kyôto showdown civil society at the 3rd World Water Forum*, Council of Canadians, april, 5p.

prochaines pages, il apparaît important de s'attarder sur deux organisations : le Projet Planète Bleue (PPB) et l'Association pour la Contrat Mondial de l'Eau (ACME). Toutes deux sont de création récente, à l'initiative de personnalités reconnues dans la critique de la politique mondiale de l'eau et s'inscrivant dans une perspective stratégique mondiale.

Le Projet Planète Bleue est créé au Canada, en 2000, à l'initiative du Conseil des Canadiens⁴⁰⁸ et plus particulièrement de Maude Barlow qui est à la fois présidente du Conseil des Canadiens et cofondatrices du PPB. Elle a publié plusieurs ouvrages sur la question de l'eau, seule ou avec Tony Clarke, dont *L'or bleu : L'eau, nouvel enjeu stratégique et commercial* en 2005, *L'or bleu : L'eau, le grand enjeu du XXIe siècle* en 2007 et *Vers un pacte de l'eau* en 2010. Le Projet Planète Bleue se définit comme « un mouvement international de la société civile (...) pour protéger l'eau douce du monde contre les menaces croissantes du commerce et de la privatisation ». Plus précisément :

« Nous travaillons avec des organisations et des activistes à la fois dans le Sud et le Nord et nous sommes affiliés à des réseaux internationaux comprenant *Friends of the Earth International*, *Red Vida* (le réseau des Amériques pour le droit à l'eau) et *People's Health Movement*. Nous travaillons actuellement avec des partenaires mondiaux afin d'employer un cadre de droits de l'homme pour protéger l'eau pour le peuple et la nature pour les générations à venir. Ceci inclut de travailler avec des organisations et des activistes locaux sur des luttes populaires pour protéger le contrôle démocratique et communautaire de l'eau et construire un mouvement pour obtenir un traité international sur le droit à l'eau ».

Face à l'exclusion et à la mortalité liée à l'eau, le PPB œuvre pour la constitution d'un mouvement international pour l'eau en s'efforçant « de soutenir l'énergie des mouvements sociaux et des organisations de la société civile partout dans le monde ». À cette fin, il est à l'initiative du projet *Friends of the Right to Water* qui vise la reconnaissance universelle du droit à l'eau. Les Amis du Droit à l'Eau développent une stratégie à deux niveaux :

« Nous encourageons nos partenaires internationaux à travailler avec l'ONU afin d'adopter une convention ou un traité sur le droit à l'eau. Nous encourageons également les groupes locaux à pousser leur gouvernement et leur cours [de justice] afin de reconnaître le droit humain à l'eau. Cette stratégie « intérieure – extérieure » sera la voie la plus efficace pour atteindre nos objectifs ».

Et de citer l'exemple uruguayen où la mobilisation de la société civile a permis d'inscrire le droit à l'eau dans la constitution du pays.

⁴⁰⁸ Le conseil des Canadiens est une association qui s'est créée dans le milieu des années 1980 face à l'orientation politique du gouvernement : « Le démantèlement de l'Agence d'examen de l'investissement étranger, l'érosion de la souveraineté culturelle, et l'éventualité du libre-échange avec les États-Unis sont autant de facteurs qui ont conduit ces citoyens à créer une organisation représentative de tous les secteurs de la société, afin de protéger et de promouvoir la souveraineté et la démocratie au Canada » (site internet : <http://www.canadians.org>).

L'Association pour le Contrat Mondial de l'Eau (ACME) est une initiative de Riccardo Petrella, économiste et politiste italien. Fondateur du groupe de Lisbonne, en 1991, ayant réalisé des analyses critiques du processus contemporain de mondialisation, il a publié *Le manifeste de l'eau. Pour un contrat mondial* en 1998 soutenu par le groupe de Lisbonne et la Fondation Mario Soares (du nom du dirigeant socialiste portugais, plusieurs fois premier ministre et président, et parlementaire européen) et *L'Eau. Res Publica ou marchandise ?* en 2003. Créé en 1997, le comité promoteur pour le contrat mondial de l'eau vise à développer à l'échelle mondiale les idées contenues dans le manifeste, ce qui s'est traduit par la création d'associations dans de nombreux pays : au Québec (1999), en Italie (2000), en France (2001), en Belgique, en Suisse (2005), au Mali et au Maroc (2007). Une association à l'échelle européenne a même été créée, EurACME, en 2008, dont le siège est à Bruxelles. En France, cette stratégie s'est concrétisée en 2001. Le bureau de l'association est constitué de Danielle Mitterrand (présidente), Riccardo Petrella et Larbi Bougherra (vice-présidents), Kendal Nezan (secrétaire général) et Jean-Luc Touly (trésorier). Lors d'une assemblée générale, en 2002, Jean-Luc Touly est nommé président de l'ACME, remplaçant ainsi Danielle Mitterrand qui devient Présidente d'honneur. Il est à noter que Danielle Mitterrand était également présidente de la Fondation France Libertés⁴⁰⁹ jusqu'à son décès. La Fondation milite pour l'accès à l'eau pour tous et est signataire de la déclaration de Porto Alegre. Les deux principaux objectifs d'ACME France sont, d'ici à 2020, de faire reconnaître l'eau, comme bien commun patrimonial de l'humanité, et l'accès à l'eau, en quantité et en qualité suffisante pour assurer les besoins vitaux pour tous, comme un droit inaliénable, individuel et collectif. L'ACME défend les principes suivants : la propriété et la gestion des services d'eau et d'assainissement doivent impérativement s'inscrire dans le domaine public⁴¹⁰.

Militant pour un socle revendicatif commun, notamment la reconnaissance de l'accès à l'eau comme un droit à l'échelle des États nations et de l'ONU, les deux organisations portent néanmoins des stratégies politiques différentes quant à la construction d'un mouvement mondial pour l'eau. L'ACME privilégie la création d'associations dans tous les pays (essaimage) tandis que le PPB favorise le travail avec les organisations existantes partageant ses revendications (mise en réseau).

⁴⁰⁹ La Fondation France Libertés agit depuis 1986 en soutenant « des projets d'associations ou des groupes de citoyens qui favorisent des pratiques démocratiques répondant aux vœux de la population, aux critères de parité, de justice et de respect des droits Humains ». Depuis plusieurs années, elle concentre ses actions « sur la ressource eau nécessaire et vitale pour toute population » (site Internet : www.france-libertes.org).

⁴¹⁰ Site Internet : www.acme-eau.org.

2. L'organisation des sommets mondiaux alternatifs : des stratégies divergentes dans le réseau transnational pour l'eau

2.1. Chronologie des sommets mondiaux alternatifs

Suite à ces premiers pas du mouvement altermondialiste pour l'eau, les membres du réseau transnational ont organisé des sommets mondiaux alternatifs aux Forums Mondiaux de l'Eau du Conseil Mondial de l'Eau (tableau n°2). Nés lors du FSM de Porto Alegre en 2002, ces forums s'autonomisent vis-à-vis des sommets altermondialistes. En dépit de cette séparation, tous les Forums Sociaux Mondiaux qui se sont succédé depuis 2001 ont intégré dans leur programme, que ce soit sous forme de séminaires, de tables rondes ou d'ateliers, la question de la ressource hydrique (en tant que bien ou service).

À la lecture des intitulés, on peut s'apercevoir que tous les forums revendiquent une dimension supranationale, majoritairement mondiale, et qu'ils se posent en alternative aux forums officiels. Un intitulé semble « capter » le label « officiel » des sommets de l'altermondialisme hydrique : Le Forum Alternatif Mondial de l'Eau. Une exception dans ses sommets apparaît avec l'Assemblée Mondiale des Élus et Citoyens pour l'Eau (AMECE) qui ne constitue pas un forum mais une assemblée dont la portée politique est de nature différente, comme nous le verrons plus loin. Ces initiatives peuvent être classées suivant deux types : les contre-sommets, en parallèle au Forum Mondial de l'Eau (FME), et les sommets autonomes vis-à-vis des sommets officiels. Le FAME de Marseille pourrait constituer en quelque sorte une réunification du réseau transnational pour l'eau.

La distinction entre contre-sommets et sommets autonomes correspond à une orientation stratégique divergente au sein du réseau transnational pour l'eau quant aux objectifs des sommets mondiaux alternatifs. Cette divergence est mise en évidence par l'analyse des convocations aux sommets.

	Date	Lieu	Événements
1^{er} Forum Alternatif Mondial de l'Eau (FAME 1)	2003	Florence (Italie)	Autonomie (relative) 3 ^{ème} Forum Mondial de l'Eau au Japon (sommet officiel)
People's World Water Forum (PWWF)	2004	New Delhi (Inde)	Forum Social Mondial en Inde
2nd Forum Alternatif Mondial de l'Eau (FAME 2)	2005	Genève (Suisse)	Autonomie
Foro Internacional en Defensa del Agua (FIDA)	2006	Mexico (Mexique)	4 ^{ème} Forum Mondial de l'Eau au Mexique (sommet officiel)
Assemblée Mondiale des Élus et Citoyens pour l'Eau (AMECE)	2007	Bruxelles (Belgique)	Autonomie
Alternative Water Forum (AWF)	2009	Istanbul (Turquie)	5 ^{ème} Forum Mondial de l'Eau en Turquie (sommet officiel)
Forum Alternatif Mondial de l'Eau (FAME)	2012	Marseille (France)	Forum Mondial de l'Eau en France (sommet officiel)

Tableau n°2

Sommets mondiaux alternatifs pour l'eau

2.2. Les contre-sommets : s'opposer aux sommets officiels et élargir le réseau

Conçu à Kyôto (en parallèle au 3^{ème} FME) et formalisé à Cancún (en parallèle à la 5^{ème} réunion des ministres de l'OMC), le *People's World Water Forum* (PWWF ; Forum Mondial des Peuples pour l'Eau), organisé à New Delhi juste avant le 4^{ème} Forum Social Mondial de Mumbai en Inde, s'est donné pour objectif

« de construire une vision commune pour l'action et de développer une stratégie portant sur la manière de s'opposer effectivement aux forces globales de destruction et de

privatisation et favoriser des solutions de rechange pour la gestion saine de nos systèmes d'eau »⁴¹¹.

Pour ce faire, les organisateurs du PWWF sont tombés d'accord sur la nécessité « d'organiser et de consolider les luttes dans le monde entier pour la protection des droits à l'eau et la libération de l'eau du contrôle des entreprises » et cherchent donc à établir un « vaste réseau de guerriers de l'eau et un mouvement anti-privatisation pour les droits à l'eau dans le monde entier ». Cette stratégie se poursuit, en 2006 par l'organisation du *Foro Internacional en Defensa del Agua* (FIDA ; Forum International pour la Défense de l'Eau) en opposition au 4^{ème} FME qui se tenait à Mexico en 2006. Ce contre-sommet s'inscrit dans le cadre des journées pour la défense de l'eau du 21 janvier au 22 mars qui ont pour but de « réaliser une série d'activités citoyennes (...) pour diffuser dans l'opinion publique et mettre dans le débat sur la politique de l'eau, la perspective sociale, culturelle, spirituelle »⁴¹². Plus spécifiquement, il s'agit de :

« générer des espaces d'expression citoyenne ; débattre de thèmes et de points de vue au niveau national et international ; attirer l'attention du public en général ; donner une diffusion et une couverture à des initiatives, des dénonciations et des mobilisations nationales, régionales et internationales ; appuyer des expressions artistiques et culturelles ; renforcer les processus organisationnels en termes de défense du droit à l'eau et contre la privatisation ; exprimer la solidarité envers les luttes pour la défense de l'eau »⁴¹³.

Le FIDA se déroulera en parallèle au sommet officiel et aura pour objectif d'« offrir un espace de discussion, de dénonciation et de production de propositions alternatives sur différents aspects du thème de l'eau ». Le *Alternative Water Forum* (AWF ; Forum Alternatif de l'Eau) d'Istanbul (Turquie) se déroule en parallèle au 5^{ème} FME. Dans l'appel « Une autre gestion de l'eau est possible », les organisateurs avancent que l'objectif est de débattre de la politique hydrique et de manifester contre le FME.

Les trois forums s'inscrivent dans une logique de contre-sommet (même si le PWWF ne se tient pas en parallèle au FME) avec pour objectif de construire une vision commune et de soutenir les luttes locales mais surtout de développer le réseau transnational pour l'eau et de définir un plan d'action global. Les sommets autonomes, en revanche, s'ils ne rejettent pas les objectifs des contre-sommets, s'inscrivent dans une perspective différente.

⁴¹¹ Blue Planet Project, 2004, *Compte rendu de réunion du comité d'organisation du PWWF*, 4 p.

⁴¹² COMDA, 2006, *Convocacion au FIDA*, 4 p.

⁴¹³ *Idid*

2.3. Les sommets autonomes : des moments et des lieux propres

Selon les organisateurs du 1^{er} Forum Alternatif Mondial de l'Eau (FAME 1), le 3^{ème} FME n'offrira « aucun espoir concret aux populations pauvres et opprimées de la planète » :

« C'est pour ces raisons que nous avons pris la décision de ne pas participer au 3^{ème} Forum Mondial de l'Eau du Conseil Mondial de l'Eau. Certaines des associations, qui partagent la conviction que l'eau est un bien commun et soutiennent les principes d'une politique de l'eau orientée vers la reconnaissance du droit d'accès à la ressource, seront présentes à Kyôto, dans le but de combattre, de façon critique, les postulats et les thèmes encore une fois proposés par le Conseil Mondial de l'Eau et par le Global Water Partnership. Nous respectons leur choix. Notre initiative d'organiser un Forum Mondial Alternatif vise à réaliser un moment de rencontre autonome et différent »⁴¹⁴.

Revendiquant l'appartenance à un « processus crédible de mise en perspective et de réalisation de solutions différentes à celles proposées – de façon catastrophique – par les instances décisionnelles » dans la lignée du Forum Social Européen de Florence, les rédacteurs de l'appel à participer au FAME 1 veulent :

« centrer le débat politique, civil, culturel et socio-économique sur les contenus, les choix politiques et les innovations à réaliser. Ce Forum Alternatif se proclame également « Mondial », au sens qu'il veut représenter un processus nouveau, entamé dans un lieu précis, Florence, pour promouvoir un chemin ouvert à tous ceux qui, avec des points de vue et des approches différentes, partagent les objectifs de ce Forum ».⁴¹⁵

Dans un entretien pour l'association Oxfam, Riccardo Petrella, fondateur de l'AMCE et organisateur du FAME 1, explicite cette stratégie d'autonomisation⁴¹⁶. En cela, il tranche l'un des débats centraux du mouvement altermondialiste au sujet des Forums Sociaux (échange d'informations et de pratiques de résistances ou étape vers la construction d'une alternative politique) tout en laissant entendre dans la fin du paragraphe que cette question ne fait plus l'objet de discussions au sein des FSM.

Ce « processus nouveau » se prolonge avec l'organisation du 2nd Forum Alternatif Mondial de l'Eau de Genève, du 17 au 20 mars 2005. Les principes et objectifs animant le FAME 2 précisent :

⁴¹⁴ ACME, 2003, *Appel pour le 1^{er} Forum Alternatif Mondial de l'Eau*, 3 p. Passage souligné par moi.

⁴¹⁵ *Ibid.* Passage souligné par moi.

⁴¹⁶ « Je ne vais donc pas à Kyôto. Il me paraît beaucoup plus pertinent de réunir des forces dans un objectif d'action. De faire des propositions concrètes d'alternatives au modèle dominant plutôt que de dépenser toute mon énergie à jeter le trouble chez les dominants. Mais d'autres gens s'en chargent. Dans l'histoire des mouvements de transformation de société, il y a toujours eu un large éventail de personnalités allant du réformiste modéré au révolutionnaire extrémiste. C'est l'ensemble de ces forces qui fait changer le monde. Protester et porter le trouble est important, programmer politiquement la réalisation de nos objectifs l'est tout autant. Dans le domaine de l'eau, il est grand temps d'adopter la même démarche qu'à Porto Alegre. Il nous faut un agenda, des objectifs et des lieux propres » (Oxfam en 2003). Passage souligné par moi.

« Bien que ces groupes n'ont pas tous les mêmes stratégies d'action et interviennent dans différents domaines d'activité de façon autonome et diversifiée, ils partagent tous cette conviction fondamentale qu'il existe des solutions aux problèmes de l'eau et s'engagent à chercher, proposer et mettre en œuvre des institutions et politiques alternatives »⁴¹⁷.

En conclusion de l'appel, les organisateurs avancent que « le second FAME a comme priorité et ambition d'approfondir les voies stratégiques et tactiques de la mise en œuvre de ces principes et de formuler les plans d'action qui permettront de les traduire dans les réalités concrètes et quotidiennes »⁴¹⁸.

L'Assemblée Mondiale des Élus et Citoyens pour l'Eau (AMECE) qui se tient à Bruxelles, du 18 au 20 mars 2007, s'inscrit à la fois dans les principes du Manifeste de l'eau et des deux FAME, mais aussi dans les déclarations sur l'eau des Forums Sociaux de Bamako, de Caracas et du FIDA de Mexico. La convocation avance que :

« le mouvement mondial de l'eau doit construire ses stratégies d'action pour le futur pour rejoindre des objectifs qui aillent au-delà de la répétition des dénonciations des problèmes et la simple énonciation des propositions alternatives »⁴¹⁹.

Cette stratégie doit prendre en compte le fait que l'eau est devenue une préoccupation politique, ce qui rend nécessaire « une nouvelle dialectique entre les mouvements, la politique et les institutions publiques » qui entraînent un « changement de la part des institutions avec l'aide des gouvernements qui ont choisi le droit à l'eau »⁴²⁰. L'objectif principal de l'AMECE consiste à « identifier, en commun, quelques engagements précis qui seront pris par toutes les catégories de participants (...) pour faire avancer concrètement la reconnaissance du droit à l'eau pour tous les habitants de la planète et la reconnaissance de l'eau comme le bien essentiel et irremplaçable pour chaque espèce vivante, comme bien commun public et patrimoine inaliénable de l'humanité »⁴²¹.

La stratégie d'organisation des sommets mondiaux alternatifs apparaît donc bien divisée en fonction du positionnement vis-à-vis des forums officiels et de la perspective que les organisateurs leur assignent. Les contre-sommets cherchent à rendre visible la contestation en utilisant le « moment » médiatique du sommet officiel et à soutenir et étendre le réseau transnational pour l'eau. Les deux FAME ont pour ambition de constituer des rencontres mondiales autonomes vis-à-vis du FME afin de définir une politique alternative mondiale de l'eau et la stratégie pour concrétiser ces revendications. Les organisateurs s'inscrivent dans un mouvement global pour l'eau et respectent les initiatives des autres organisations. Avec l'AMECE, il ne s'agit plus seulement de définir une politique alternative mondiale de l'eau, mais de surmonter la

⁴¹⁷ FAME, 2005, *Principes et objectifs de FAME 2005*, Genève, 6 p.

⁴¹⁸ *Ibid.*

⁴¹⁹ Laimé m, 2006, Compte rendu de réunion du comité d'organisation de l'AMECE, novembre, <http://www.eauxglacees.com/>

⁴²⁰ *Ibid.*

⁴²¹ *Ibid.*

crise de la démocratie et de réinventer le lien entre les institutions et les citoyens. Dans les prochaines lignes, je me propose de vérifier si ces stratégies divergentes correspondent aux rapports de pouvoir internes au réseau transnational entre OMS, notamment entre les orientations stratégiques différentes de l'ACME et du PPB. Cette analyse donne également l'opportunité de questionner la réalité de la mondialisation des sommets alternatifs.

3. La « galaxie » altermondialiste pour l'eau

3.1. Une première approche de la géographie du réseau transnational

L'analyse de la provenance géographique des signataires de la Déclaration de Porto Alegre (DPA) et de la Déclaration de la Société Civile (DSC) permet d'établir une première cartographie de la « galaxie » altermondialiste pour l'eau. Avant d'appréhender la dimension spatiale du réseau, il est possible de constater une diversité des OMS suivant leur champ d'activité ou de revendication : citoyenne, écologiste, « développementaliste » ou tiers-mondiste, directement liées au secteur des services publics de l'eau (comme des entreprises publiques, des syndicats de salariés ou des organisations d'usagers), spécialisées dans la défense de l'eau et des universitaires.

Les signataires de la déclaration de Porto Alegre sont tous présents physiquement lors de la rédaction du texte fondateur de la coalition : 11 des signataires proviennent d'Europe ; 5 d'Amérique du Nord ; 16 d'Amérique latine ; 2 d'Afrique ; 2 d'Asie. On constate que le nombre d'organisations issues d'Amérique du Sud est lié à la localisation du FSM au Brésil, dont 8 sur 16 sont originaires du pays organisateur. Si l'effet de la distance joue positivement pour les organisations brésiliennes, ce n'est pas le cas pour les organisations issues des continents africains et asiatiques, largement sous-représentées. En revanche, les organisations nord-américaines et surtout européennes sont surreprésentées. Cette première approche de la réalité de la coalition mondiale soulève la question de la distance à combler pour les OMS n'étant pas originaires du pays d'accueil du sommet. Cette problématique est centrale et récurrente dans le mouvement altermondialiste. Faire avec les distances nécessite non seulement d'être en mesure de financer les déplacements transnationaux, mais aussi d'appartenir à un pays garantissant la liberté d'expression, d'association et de circulation et permettant l'accès à l'information et, dans ce cas, aux technologies de l'information et de la communication.

La déclaration de la Société Civile opère un élargissement de la « galaxie » altermondialiste pour l'eau, mais celui-ci s'effectue suivant une logique géographique

liée à l'OMS initiatrice de l'appel, le Projet Planète Bleue du Conseil des Canadiens. Ainsi, sur les 292 signataires, 169 organisations sont originaires d'Amérique du Nord (dont 96 aux États-Unis et à 33 au Canada), 60 d'Amérique latine et des Caraïbes, 42 d'Asie, 24 d'Europe, 20 d'Afrique et 8 d'Océanie. Seulement, huit signataires sur 39 de la déclaration de Porto Alegre ont signé ce nouveau texte⁴²², dont le Conseil des Canadiens et l'ACME France. Dans les premiers signataires de la déclaration *La vision pour l'action de la société civile* figurent des personnalités reconnues dans le réseau transnational altermondialiste pour l'eau : Maude Barlow (Conseil des Canadiens, Canada), Vandana Shiva (*Research Fondation for Science Technology and Ecology*, Inde), Oscar Olivera (*Coordinadora de Defensa del Agua y de la Vida*, Bolivie), Ricardo Petrella (Association pour le Contrat Mondial de l'Eau, Bruxelles). Cette explosion du nombre d'OMS est facilitée par la signature électronique du document qui ne nécessite pas la présence physique des signataires comme pour la déclaration de *Porto Alegre*.

⁴²² Public Citizen (États-Unis), Institut for agriculture and trade policy (États-Unis), Council of Canadians (Canada), Fundacion Solon (Bolivie), Corsan (Brésil), Instituto de Ecologia y Desarrollo de las Comunidades Andinas (Equateur), Ghana against water privatization et ACME France.

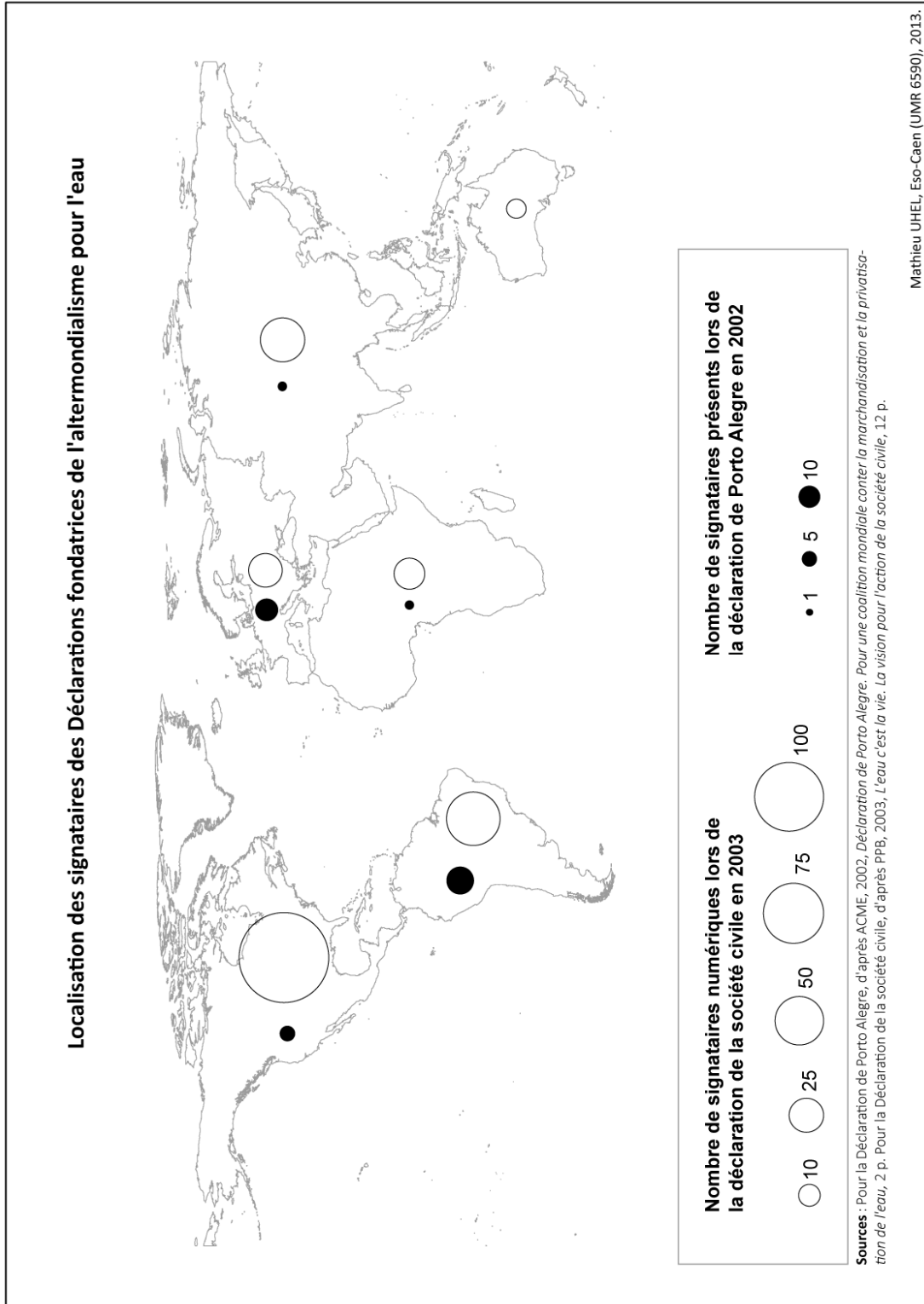


Figure n°10
Localisation des signataires
des déclarations fondatrices de l'altermondialisme pour l'eau

3.2. Les contre-sommets itinérants

Dans les trois comités d'organisation des contre-sommets, on peut constater une surreprésentation des organisations originaires du pays dans lequel il se déroule : quatre sur treize provenant d'Inde dans le cas du PWWF⁴²³, une Coalition des Organisations Mexicaines pour le Droit à l'Eau (18 organisations) dans le cas du FIDA⁴²⁴ et un comité d'organisation exclusivement turc composé d'OMS (31) et soutenues par des partis politiques (4) dans le cas de l'AWF. Associées à ces OMS nationales dans l'organisation des deux premiers contre-sommets, on notera la présence régulière et nombreuse d'organisations nord-américaines (cinq sur seize pour le PWWF et quatre sur huit pour le FIDA) et dans une moindre mesure d'organisations européennes (une sur seize pour le PWWF et trois sur huit pour le FIDA) et latino-américaines (deux pour le PWWF et une seule pour le FIDA). Seules les organisations *Bread for The world* et le Conseil des Canadiens sont présentes dans le COI des deux forums, cette dernière étant associée au Projet Planète Bleue dans le cas du FIDA. Le Conseil des Canadiens est également le seul signataire des deux déclarations fondatrices du réseau transnational (DPA et DSC) avec Public Citizens (uniquement présente dans le COI du PWWF). On observe également la présence d'une organisation bolivienne dans chacun des comités : la *Fundacion Solon* (signataire de la DPA et DSC) et le *Democracy Center*. Les mouvements sociaux pour l'eau de Cochabamba et d'El Alto/La Paz constituant une référence majeure du mouvement altermondialiste pour l'eau (voir plus loin).

Présents dans le COI des deux premiers contre-sommets, le Conseil des Canadiens participe également à leur déroulement. Maude Barlow intervient lors de la séance d'ouverture du PWWF, en compagnie de Vandana Shiva et de Riccardo Petrella. Durant le FIDA, Maude Barlow et Anil Naidoo du Conseil des Canadiens prennent la parole en introduction du sommet, aux côtés de Vandana Shiva et de Danielle Mitterrand. Deux membres de l'association (dont la présidente) interviennent aussi dans des ateliers. Maude Barlow est programmée dans la séance d'ouverture de l'AWF ainsi que dans des ateliers, dans lesquels deux autres membres du Conseil des Canadiens sont conviés (Anil Naidoo et Steven Shrybman). Mise à par l'intervention de Riccardo Petrella durant le PWWF, l'ACME est absente des deux autres contre-sommets.

⁴²³ Polaris Institute (Canada), Councils of Canadians (Canada), Public citizens (États-Unis), Sweet Water Alliances (États-Unis), Water Stewards Network (États-Unis), Bread for the world (Allemagne), Cry of water (Brésil), Funsolon (Bolivie), Research Foundation for Science Technology and Ecology (Inde), Navdanya (Inde), Water workers alliances (Inde), DWD (Inde), Ibon foundation (Philippines).

⁴²⁴ Council of Candians (Canada), Blue Planet Project – International (Canada), Food and Water Watch (États-Unis), Corporate Accountability International (États-Unis), Bread for the World (Allemagne), Boell Foundation (Allemagne), Corporate Europe Observatory (Pays Bas), Democracy Center (Bolivie).

L'analyse de la provenance géographique des intervenants des principaux ateliers tend à montrer une surreprésentation d'organisations nationales. En dépit de mes recherches, je n'ai pu obtenir de données sur la provenance géographique des intervenants du PWWF. Pour le FIDA, vingt participants sont issus de l'Amérique latine (dont la moitié d'origine mexicaine), trois d'Amérique du Nord, trois d'Asie et trois d'Afrique. Aucun intervenant européen n'est en revanche planifié dans le programme. Pour l'AWF d'Istanbul, on assiste à une surreprésentation des intervenants d'origine asiatique (49) dont une quarantaine provenant de Turquie, 19 intervenants européens, 7 nord-américains, 6 africains et 4 latino-américains.

3.3. Les sommets autonomes européens

Étant donné que les trois sommets autonomes se sont déroulés dans des villes européennes, Florence (Italie), Genève (Suisse) et Bruxelles (Belgique), on constate une surreprésentation des organisations provenant de ce continent. Lors du 1^{er} FAME, 9 organisations sur 22 sont issues de l'Europe dans le COI, en plus du comité italien d'organisation (15 organisations), 4 africaines, 4 latino-américaines, 3 asiatiques et 2 nord-américaines. Pour le 2nd FAME, 16 organisations sur 29 sont européennes (dont 9 italiennes), 4 africaines, 4 latino-américaines, 2 asiatiques et 2 nord-américaines. L'AMECE compte 11 organisations européennes sur 24 (dont 5 provenant d'Italie), 6 latino-américaines, 4 nord-américaines, 2 africaines et 1 asiatique. Ensuite, seules 5 organisations sont présentes dans le COI des trois sommets. Elles sont également signataires de la déclaration de Porto Alegre : Public Citizen (États-Unis), ACME France et la Fondation France Libertés (France), ACME Italie et ATTAC (Italie). Ce sont exclusivement des organisations issues de pays du Nord et principalement d'Europe. Cinq autres organisations sont présentes dans le COI et signataires de l'une ou l'autre des déclarations : Conseil des Canadiens (DPA et DSC) ; *Usuarios y consumidores* (Argentine) (DPA) ; *Coordinadora de Defensa del Agua y de la Vida* (Bolivie) (DSC) ; *Pipal Tree* (Inde) (DPA) ; ATTAC France (DPA). Enfin, il est possible d'observer une présence croissante des ACME dans le comité organisateur international : 2 associations lors du FAME 1 ; 4 lors du FAME 2 (dont deux en Italie avec l'association italienne des élus pour le contrat mondial de l'eau) ; 8 lors de l'AMECE (dont deux en Italie avec l'association italienne des élus pour le contrat mondial de l'eau). Le Comité d'Organisation International de ces trois rencontres mondiales apparaît donc dominé par des organisations européennes et par les ACME.

Durant la séance d'ouverture du FAME 1, Mario Soares, Riccardo Petrella et Vandana Shiva sont programmés. Absent du premier sommet, le Conseil des Canadiens sera en revanche intégré aux suivants. Lors du FAME 2, l'introduction du sommet est de la responsabilité de Riccardo Petrella, Danielle Mitterrand, Mario Soares et Maude

Barlow. La présidente du Conseil des Canadiens intervient également dans l'un des ateliers. La séance d'ouverture de l'AMECE est dominée par des responsables politiques, mais des intervenants de la société civile sont également programmés avec Vandana Shiva, Maude Barlow, Danielle Mitterrand. Anil Naidoo du PPB est coordonnateur d'une session thématique pendant l'assemblée.

L'analyse de la provenance géographique des intervenants des quatre principales tables rondes lors des sommets offre le même paysage d'une surreprésentation européenne. Sur les 45 membres des quatre sessions thématiques programmées lors du 1^{er} FAME en Italie, on comptait 26 intervenants d'origine européenne (dont 15 italiennes et 5 françaises), 8 d'Asie, 5 d'Afrique, 3 d'Amérique du Nord et 3 d'Amérique latine. Dans les quatre principaux ateliers du 2nd FAME en Suisse, 15 des 26 membres étaient issus d'organisations originaires de l'Europe (dont 4 Suisses, 4 italiennes et 3 françaises), 4 d'Amérique du Nord, 3 d'Amérique latine, 3 d'Afrique et 1 d'Asie. Sur les 70 intervenants programmés lors de l'AMECE à Bruxelles, 39 étaient européens (dont 13 d'origine italienne, 9 françaises et 8 belges), 12 d'Amérique latine, 9 d'Afrique, 7 d'Asie et 3 d'Amérique du Nord.

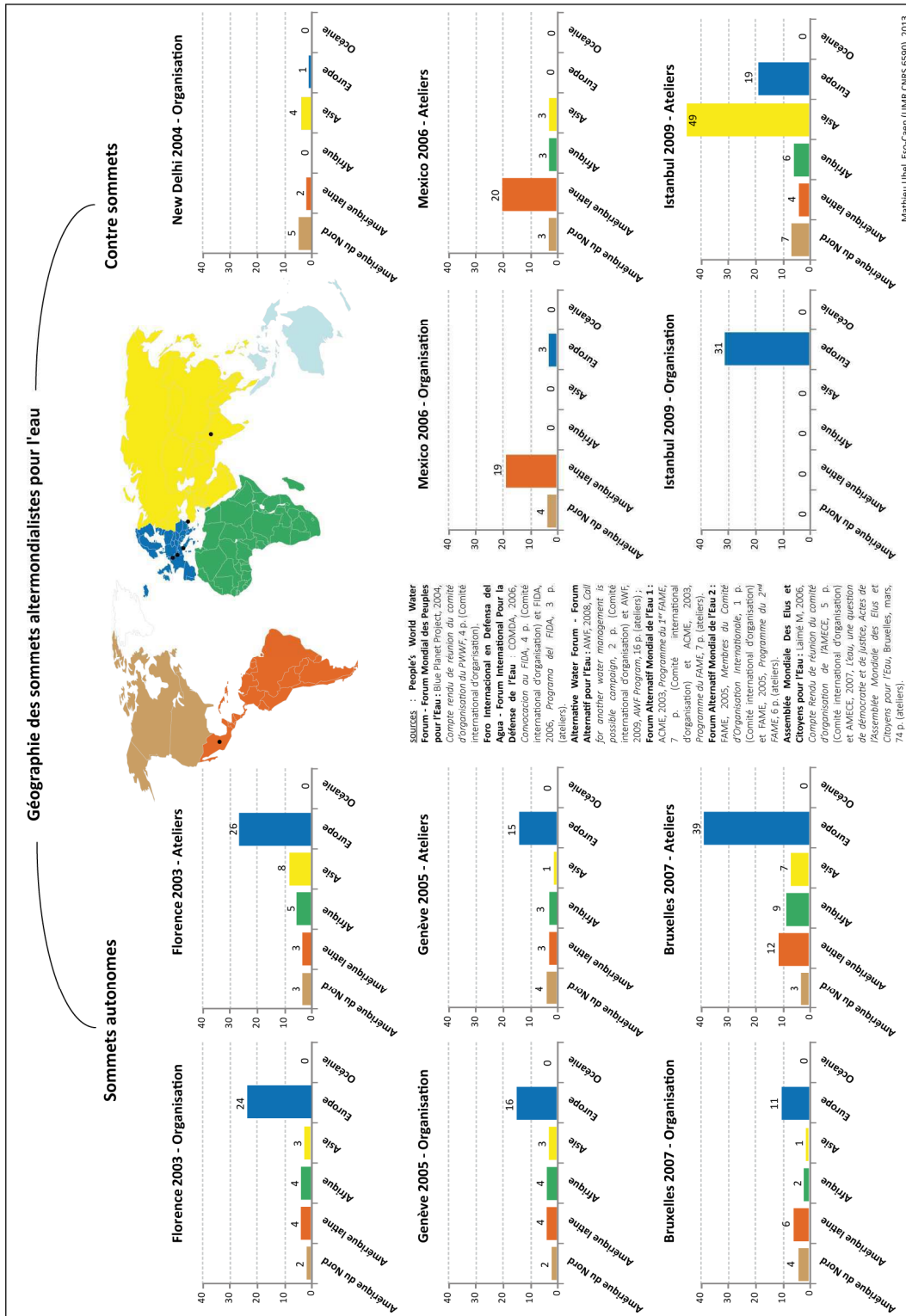


Figure n°11
Géographie mondiale de l'altermondialisme pour l'eau

L'analyse de la provenance géographique des OMS qui participent à l'organisation et au déroulement des sommets mondiaux alternatifs tend à montrer une surreprésentation des organisations issues à la fois des pays organisateurs et des pays du Nord. Au sein du réseau transnational pour l'eau, l'ACME structure le processus d'autonomisation des sommets et le Projet Planète Bleue, émanation du Conseil des Canadiens, participe de la dynamique des contre-sommets en lien avec les organisations locales. Cependant, chacune de ces organisations est régulièrement présente dans chacun des sommets, que ce soit dans la séance d'ouverture ou dans les ateliers. On pourrait parler de spécialisation stratégique complémentaire.

Faire avec les distances dans l'organisation et le déroulement des sommets mondiaux alternatifs

La localisation des rencontres facilite la présence des organisations originaires de la même zone géographique, que ce soit dans le COI ou lors de la participation aux ateliers du sommet. En raison de la tenue des trois rencontres dans trois villes européennes pour les sommets autonomes, il est logique d'assister à une surreprésentation des organisations provenant de ce continent au détriment d'origines géographiques plus éloignées, telles que l'Afrique ou l'Asie. Ces organisations sont issues de pays au niveau de vie beaucoup plus faible et donc aux capacités financières limitées pour le paiement du déplacement. À cette contrainte économique s'ajoutent les conditions politiques et culturelles soulignées plus haut. La question des moyens (économiques) de « faire avec les distances »⁴²⁵ pèse lourdement sur la participation des individus dans l'organisation mondiale d'un événement mondial, produisant une situation paradoxale : défendre les pauvres tout en les excluant de ce fait par la distance. En ce qui concerne les contre-sommets, la présence d'organisations originaires de continents d'ordinaire sous-représentés et aux capacités financières limitées est facilitée par la réduction de la distance à parcourir puisque les trois sommets alternatifs se sont déroulés en Inde, au Mexique et en Turquie, c'est-à-dire dans des pays de la périphérie. Cette stratégie itinérante est cependant dépendante du choix des organisateurs du forum officiel.

Les tâches organisationnelles incombant au COI peuvent pour partie être effectuées par des échanges électroniques. Et il est logique que les organisations présentes sur le site du rassemblement s'acquittent de l'organisation matérielle (prospection et réservation des salles et des hébergements par exemple). Cependant des rencontres en face à face semblent nécessaires lorsqu'il s'agit d'échanger sur le contenu, la composition et le temps des ateliers. En revanche, pour ce qui est du déroulement des

⁴²⁵ Ripoll, 2005, *op. cit.*

sommets, la présence physique des intervenants est nécessaire et dans ce cas, il faut trouver les moyens de se déplacer. La contrainte de la distance peut être (partiellement) surmontée par des financements extérieurs des petites structures voire l'établissement de mécanismes de péréquation financière entre les organisations du COI. À titre d'exemple, des porte-parole de la *Coordinadora de Defensa del Agua y de la Vida* de Cochabamba, organisation n'ayant aucune existence légale et aucune source de financement (contribution des adhérents ou des subventions de l'État), ont pu participer au COI et intervenir lors des sommets grâce aux frais de déplacement pris en charge par le pays organisateur et/ou grâce au financement lié à l'attribution du prix Goldman (125 000 dollars) à Oscar Olivera en 2001.

Outre la question de la participation aux frais de déplacement des intervenants, l'organisation matérielle de sommets mondiaux alternatifs nécessite de couvrir des dépenses importantes telles que la location des salles de réunion et des logements pour l'hébergement des participants (intervenants ou non), la restauration, la reproduction des documents d'introduction aux débats, etc. Plusieurs modalités de financement existent afin de parvenir à l'équilibre budgétaire : l'autofinancement (contribution des organisations et frais d'inscription) et/ou le recours à des subventions institutionnelles. Le coût peut être réduit dans le cas où des locaux seraient mis à disposition du sommet.

Concernant l'organisation des trois sommets autonomes, le financement a connu une évolution notable. Le FAME de 2003 a été financé par les organisations participant au forum, comme le souligne l'Appel pour le 1^{er} Forum Alternatif Mondial de l'Eau :

« Les associations, groupes et mouvements qui partagent ce document, et sont intéressés à soutenir la réalisation du Forum Alternatif Mondial de l'Eau, ou à contribuer à la réalisation des séminaires thématiques, sont invités à adhérer au Comité promoteur à travers le site de la campagne www.contrattoacqua.it. Compte tenu de l'autofinancement du Forum, il est demandé une contribution (adhésion) de € 100 (cent euros) pour les associations et de € 250 (deux cent cinquante euros) pour les municipalités, régions et communes »⁴²⁶.

En plus d'une souscription des organisations pour le financement du forum, chaque personne assistant aux discussions doit avancer une contribution de 10 euros lors de l'inscription. Le sommet s'est déroulé dans des salles de congrès international à Florence (*Fortezza da Basso* et *Palazzo de Li Affari*). En lien avec l'inflexion stratégique du 2nd FAME, qui opère un rapprochement avec les élus locaux, régionaux et nationaux voire internationaux, le rassemblement a cette fois été largement financé par les collectivités territoriales suisses :

⁴²⁶ ACME, 2003, *op. cit.*

« C'est grâce aux financements des collectivités publiques, Confédération, Cantons et Communes que l'entrée libre est offerte à l'ensemble des participants et que FAME 2005 peut compter sur la présence de nombreux représentants du Sud »⁴²⁷.

L'hébergement des participants au forum s'est effectué dans les abris antiatomiques de la ville de Genève, tandis que les débats se déroulaient dans les locaux de l'université et de la maison des associations. Chargé de l'organisation matérielle de l'AMECE, le comité belge demande le versement d'une cotisation valant pour adhésion au « minimum de 10 euros pour une personne et de 50 à 1 000 euros pour les organisations, suivant leur taille et leurs moyens ». L'assemblée s'est déroulée dans le Parlement européen et l'hébergement des participants dans une caserne militaire à la périphérie de Bruxelles.

II. La production discursive du mouvement altermondialiste pour l'eau

Les sommets mondiaux alternatifs pour l'eau ont pour objectif de constituer un lieu et un moment de rencontre entre OMS afin de débattre d'une politique alternative mondiale de l'eau. Dans l'établissement du rapport de pouvoir à l'échelle mondiale, il s'agit de produire un discours qui vise à contester, concurrencer et supplanter l'hégémonie discursive développée par les classes dominantes et à convaincre le plus largement possible de la nécessité d'une politique alternative mondiale de l'eau. Ce discours contre-hégémonique développe un autre rapport de la société à l'environnement et une autre (di)vision de la société et du monde. La construction de ce discours est le fruit d'un compromis entre OMS, aux ressources économiques inégales et aux positions idéologiques différentes, compromis qui évolue en fonction des rapports de pouvoir internes et externes. Les paragraphes suivants se focaliseront sur la production discursive des sommets autonomes en raison de l'ampleur du travail de proposition effectué par les participants de ce segment du réseau transnational et de l'absence de travaux portant sur ce processus. Dans une thèse de doctorat en philosophie, Philipp Terhorst s'est intéressé au discours du mouvement global pour la justice de l'eau, mais il s'est surtout penché sur les déclarations émanant des contre-sommets⁴²⁸. Cela étant dit, des éléments du discours des contre-sommets seront mobilisés ponctuellement afin de compléter l'analyse de la formation discursive de l'altermondialisme hydrique.

Une première approche du discours altermondialiste sur l'eau peut être réalisée par l'analyse des thématiques abordées lors des sommets. Si les trois contre-sommets abordent la question de l'accès aux services de l'eau sous l'angle du droit humain et du

⁴²⁷ FAME, 2005, *Programme du 2nd FAME*, 6 p.

⁴²⁸ Terhorst, 2009, *op. cit.*

régime de prestation, ils font également une large place à d'autres dimensions de la relation entre société et ressource hydrique (notamment écologique et géopolitique). Au fil des sommets autonomes, les thématiques se resserrent sur l'accès aux services de l'eau et plus précisément sur quatre thématiques (qui structurent exclusivement l'AMECE) : droit humain, bien commun, financement public et démocratie. Pour approfondir l'analyse de la production discursive des sommets, il est nécessaire de s'intéresser au document final établi à l'issue des discussions. Les documents terminaux des sommets constituent des moments discursifs majeurs de l'exercice du pouvoir collectif. Encore une fois, il est nécessaire d'opérer une distinction entre contre-sommets et sommets autonomes en raison de la nature et de la taille de la production discursive : pour les premiers, il s'agit d'une déclaration de quelques pages, constituant en quelque sorte une synthèse des discussions ; pour les seconds, les documents terminaux sont beaucoup plus volumineux et d'une autre nature qu'une simple synthèse du forum. La déclaration de conclusion du FAME 1 constitue un manifeste. Le FAME 2 produit une déclaration finale classique et courte, mais les travaux préparatoires ont offert quatre livrets pour chacun des principaux axes. L'AMECE a donné lieu à la production des actes de l'assemblée. Les quatre thèmes récurrents signalés plus haut structurent le déroulement, les revendications et la stratégie d'action des trois sommets autonomes. On peut cependant déceler des différences de contenu. Le document final du FAME 1 tend à affirmer le socle commun (les adversaires et les principes) mais produit un catalogue de revendications peu structuré. Par contre, la réflexion est plus poussée lors du FAME 2, avec l'organisation d'ateliers ayant débouché sur quatre livrets qui définissent les notions clefs et détaillent les propositions et la stratégie du mouvement. Dans la continuité de ces travaux, l'AMECE a surtout mis l'accent sur l'engagement des participants, particulièrement des élus, pour la concrétisation des revendications.

La construction du discours altermondialiste pour l'eau s'appuie sur des références spatiales (des villes, des pays voire des continents), qui permettent de faire connaître la situation vécue par la population ou d'illustrer les propositions d'une politique alternative mondiale par des exemples concrets. Existe-t-il une distinction dans la construction des référents spatiaux entre les contre-sommets itinérants et les sommets autonomes européens ? Est-ce que le contexte d'organisation des sommets influe sur ces choix ? L'analyse de l'inscription spatiale de la production discursive des sommets autonomes s'appuiera sur des catégories construites au fur et à mesure de la lecture des documents : impacts de la privatisation, luttes contre la privatisation, encadrement juridique, efficacité du service public et démocratie participative. La construction des référents spatiaux évolue suivant les processus sociopolitiques et les choix des rédacteurs. Au début de l'organisation du réseau transnational dans un contexte mondial où l'hégémonie néolibérale est peu contestée, le discours tend à faire référence

aux impacts et luttes contre la privatisation. Avec la progressive maturation du mouvement et le changement de contexte mondial s'exprimant dans la contestation croissante de l'hégémonie néolibérale (reflux des FTN, intégration des revendications dans les programmes politiques, application des revendications dans la législation de certains États, etc.), les référents spatiaux renvoient davantage à des exemples illustrant la satisfaction des revendications du mouvement.

1. De la contestation aux propositions d'une politique alternative mondiale de l'eau

La production discursive des sommets mondiaux alternatifs tend à mettre très rapidement l'accent sur les propositions d'une politique mondiale alternative de l'eau par rapport à la critique des adversaires et des mécanismes dominants. Comme nous l'avons vu dans la partie précédente, les sommets autonomes revendiquent même de construire dans ces rassemblements les stratégies d'action permettant d'atteindre les objectifs fixés, au-delà de la répétition des dénonciations des problèmes et de la simple énonciation des propositions alternatives⁴²⁹. Si l'analyse discursive se focalise sur la construction d'une politique alternative mondiale de l'eau, il est nécessaire de présenter au préalable, même brièvement, les acteurs qui s'opposent dans ce rapport de pouvoir pour l'hégémonie discursive à l'échelle mondiale, à partir de leur construction par les membres du réseau transnational pour l'eau. Une fois l'identité et la position des protagonistes définies, les rédacteurs des déclarations établissent des principes qui servent de socle à une politique alternative mondiale de l'eau. Quels sont les points communs et les différences entre les deux types de sommets ? Est-ce que les éléments mis en évidence dans la première approche d'une analyse des textes fondateurs se retrouvent dans la production discursive des sommets alternatifs mondiaux ?

1.1. Une « oligarchie mondiale » responsable de la privatisation et de la marchandisation de l'eau

Tous les sommets mondiaux alternatifs mettent en cause une politique mondiale de l'eau dominante construite par et pour des acteurs évoluant à l'échelle mondiale. Au cours des trois sommets autonomes, la critique est invariablement la même, remettant en cause la privatisation et la marchandisation de l'eau voulues par l'« oligarchie mondiale de l'eau » selon l'expression popularisée par Riccardo

⁴²⁹ Laimé, 2006, *op. cit.*

Petrella⁴³⁰. Des trois rassemblements altermondialistes, c'est le FAME 1 qui s'attarde le plus sur les adversaires et les mécanismes à combattre, étant donné que les autres sommets autonomes cherchent à mettre l'accent sur les propositions. Dans la déclaration finale, la première partie définit la politique contestée par les participants au sommet dont les principaux acteurs sont :

« la Banque Mondiale, les entreprises privées de l'eau (Vivendi Environnement, Suez, RWE, Thames Water, Southern Water, Saur Bouygues, Bechtel, ACEA, Aguas de Barcelona..., mais aussi Nestlé, Danone, Coca-Cola) et les institutions créées par elles, en 1996 : le Conseil Mondial de l'Eau (organisateur du Forum Mondial de l'Eau), le Global Water Partnership, avec le soutien des organisations spécialisées des Nations Unies »⁴³¹.

Les gouvernements nationaux semblent exemptés de responsabilité dans la construction de ce nouvel ordre mondial de l'eau. Cette précaution vis-à-vis des institutions politiques renvoie, comme nous le verrons, à la stratégie politique des OMS. Les actes de l'AMECE critiquent cependant l'action politique contemporaine qui s'occuperait de l'économie, des riches et de la guerre au détriment des droits des personnes et du bien commun, laissant aux scories du « petit gouvernement » la gestion de la vie quotidienne⁴³². Cette orientation politique dominante serait responsable de la perte de représentativité des institutions démocratiques et de leur séparation des citoyens, réduits à des consommateurs et des épargnants. Les acteurs de l'« oligarchie mondiale de l'eau », « partisans de la mondialisation de l'économie capitaliste de marché », promeuvent une politique mondiale de l'eau basée sur trois principes fondamentaux :

« l'eau doit être considérée principalement comme un bien économique (« économique » dans le sens des principes de l'économie capitaliste de marché) (...); l'accès à l'eau est un besoin vital, pas un droit humain. (...). La satisfaction du besoin est du ressort de chaque individu. Les êtres humains sont des consommateurs/clients d'un bien/service qui doit être accessible à travers les mécanismes du marché. (...); l'eau doit être traitée comme une ressource précieuse (« l'or bleu »). (...) »⁴³³.

À partir de ces principes, la politique mondiale de l'eau doit agir sur l'offre (augmentation des volumes produits) et la demande (réduction de la consommation) d'eau par le biais d'une gestion intégrée des ressources. Le modèle (*Integrated Water Resources Management*, IWRM) est fondé sur « les mécanismes du marché et sur la fixation du « juste » prix de l'eau basé sur le principe du *full cost recovery* ». Dans cette optique,

⁴³⁰ Petrella, 1998, *op. cit.*

⁴³¹ FAME, 2003, *Déclaration de Conclusion : Pour une autre politique de l'eau. Propositions et engagements*, Manifeste du Forum Alternatif Mondial de l'Eau, Florence, mars, 14 p.

⁴³² AMECE, 2007, *L'eau, une question de démocratie et de justice*, Actes de l'Assemblée Mondiale des Élus et Citoyens pour l'Eau, Bruxelles, mars, 74 p.

⁴³³ FAME, 2003, *op. cit.*

« la politique dominante de l'eau promeut et « impose » la libéralisation des services hydriques dans le cadre des négociations OMC/AGCS, dont l'Union européenne figure parmi les plus fervents adeptes (et ce n'est pas un hasard, car les entreprises d'eau françaises, anglaises et allemandes sont les premières au monde) (...) ; la libéralisation, la déréglementation et la privatisation des services d'eau selon les principes de la conditionnalité imposée par la Banque Mondiale et la FMI (...) ; la priorité donnée à l'investissement privé (...) ; la privatisation de l'ensemble des services d'eau selon le « modèle » PPP, Partenariat Public Privé »⁴³⁴.

Selon les rédacteurs de la déclaration de conclusion du FAME 1, cette politique a montré ses dérives et faillites (exclusion, inégalité d'accès et de consommation, pollution) et n'a été bénéfique qu'aux grandes entreprises privées et à leurs propriétaires. En effet, le processus de privatisation a fortement progressé depuis les années 1980 mais « la privatisation des services d'eau (...) ne s'est pas traduite nécessairement ni partout par une amélioration des services ou par une diminution des prix »⁴³⁵. Dans les pays du Sud, elle s'est plutôt caractérisée par une augmentation des prix, de la corruption, de l'endettement et une amélioration des services pour les groupes sociaux les plus riches. La déclaration insiste sur le fait que ce processus est en réalité une privatisation du politique et une marchandisation de la vie qui a démontré son incapacité à : « permettre à tous d'avoir accès à l'eau potable en quantité et qualité essentielles à la vie ; promouvoir une utilisation et une valorisation « soutenables » des ressources en eau de la planète ; empêcher la multiplication et l'aggravation des « guerres de l'eau »⁴³⁶. De plus, cette politique entraîne une « pétrolisation » de l'eau qui pourrait déboucher sur des guerres pour l'appropriation étatique de la ressource hydrique, ce qui légitime, pour les rédacteurs, l'utilisation de l'expression d'une « bombe de l'eau ».

1.2. La construction d'un sujet politique citoyen par les organisations du mouvement mondial

Dans les textes de chacun des sommets altermondialistes, il est possible d'opérer une distinction entre l'auto-désignation des organisateurs et le sujet politique interpellé. Les participants aux contre-sommets se désignent comme faisant partie d'un mouvement ou d'un réseau global pour l'eau. Le PWWF utilise plusieurs fois l'expression de *water warriors* (guerriers de l'eau). En plus de cette dénomination générale, les rédacteurs des textes tendent à dresser une liste exhaustive des OMS organisant ou intervenant dans les sommets. Le FIDA fait par exemple référence « aux organisations paysannes, indigènes, syndicales, étudiantes, urbaines, de femmes et

⁴³⁴ *Ibid.*

⁴³⁵ *Ibid.*

⁴³⁶ *Ibid.*

civiles, aux activistes, universitaires et étudiants, Mexicains et étrangers, à la citoyenneté en général ». Le sujet politique interpellé est désigné majoritairement par les termes de peuple ou de population et de communauté. Ce dernier terme renvoie le plus souvent à l'identité culturelle des populations indigènes ou plus largement à l'espace politique local de la vie quotidienne des individus en collectivité.

Les sommets autonomes privilégient quant à eux les termes de citoyens et de société civile et dans une moindre mesure de population ou de peuple lorsqu'ils adressent leur discours au sujet politique. Pour faire référence aux organisateurs des sommets, les rédacteurs utilisent principalement l'expression « mouvements sociaux » (ou encore mouvement seul ou accolé à un adjectif comme associatifs ou citoyens) ou des ensembles mêlant les termes suivants : ONG, association, groupes. Compte tenu de l'orientation stratégique de l'AMECE, la référence aux élus politiques est beaucoup plus prononcée, en atteste l'autodéfinition des participants contenue dans les actes de l'assemblée :

« Nous sommes les 630 participant(e)s à l'Assemblée Mondiale des Élus et Citoyens pour l'Eau réunissant des parlementaires, des maires et des élus et représentants de collectivités « locales », des responsables d'entreprises publiques de l'eau, des dirigeants de syndicats de la fonction publique, des membres d'organisation et d'associations de la « société civile » (que nous préférons appeler « société civique »).

Nous sommes venus d'Afrique, d'Amérique du Sud, d'Amérique du Nord, d'Asie et d'Europe, à l'initiative d'une quarantaine d'associations et d'organisations belges, italiennes, françaises, africaines, latino-américaines »⁴³⁷.

Qu'il s'agisse des sommets autonomes où des contre-sommets, les organisateurs se désignent comme des organisations appartenant à un mouvement mondial pour l'eau. Les deux types de sommets ont en commun de s'adresser à la population, au peuple, aux citoyens et à la communauté. En ce sens, les OMS dépassent la simple référence aux usagers ou aux consommateurs pour désigner un sujet politique. Même si elle n'est pas exclue du corpus des contre-sommets, l'expression société civile (ou civique) est davantage employée dans les textes des sommets autonomes. Si la production discursive des deux segments du réseau altermondialiste a recours au terme de communauté, les contre-sommets tendent à l'utiliser en référence à l'inscription des individus dans une communauté de vie locale, tandis que les sommets autonomes le mobilisent en référence à l'appartenance des citoyens à une communauté politique nationale. Cette distinction renvoie aux différences idéologiques entre OMS nord-américaines et européennes.

⁴³⁷ AMECE, 2007, *op. cit.*

1.3. Les principes fondateurs d'une autre politique mondiale de l'eau

La déclaration finale du Forum Mondial des Peuples pour l'Eau de New Delhi insiste longuement sur la sacralité de l'eau qui connecte et régule la planète terre et nourrit la terre et tous les organismes vivants, y compris les êtres humains. Les rédacteurs considèrent même que « l'eau est la forme physique de l'esprit » et que les communautés doivent déclarer les sources d'eau comme des sites sacrés⁴³⁸. La politique et la législation doivent protéger l'eau comme source de vie pour les générations futures et toutes les plantes et les animaux. Les peuples indigènes et leurs traditions doivent être respectés et participés à orienter le développement d'une vision holiste de l'eau. Après cette définition de la relation des sociétés à l'eau, la déclaration affirme le droit humain à l'eau et rejette la privatisation du service, qui doit être assuré par le public. Reprenant l'acception d'une vision holiste de l'eau, sans néanmoins insister sur la dimension spirituelle, la déclaration du Forum International pour la Défense de l'Eau de Mexico précise et développe les principes d'une politique alternative de l'eau :

- « 1. L'eau dans toutes ses formes est un bien commun et l'accès à l'eau est un droit humain fondamental et inaliénable. L'eau est le patrimoine des communautés, des peuples et de l'humanité, l'élément de base de toute vie sur notre planète (...);
2. La gestion et le contrôle de l'eau doivent être publics, sociaux, coopératifs, participatifs, équitables et à but non lucratif. C'est une obligation des institutions publiques aux échelles locale, nationale et internationale de garantir ces conditions depuis les étapes de la planification jusqu'à la prestation des services de l'eau ;
3. La solidarité entre les générations présentes et futures doit être garantie et pour cette raison, nous rejetons le modèle de développement néolibéral, consumériste qui promeut la surexploitation de la Mère Nature ;
4. La gestion durable des écosystèmes et la préservation du cycle de l'eau sont nécessaires pour l'administration appropriée des territoires et la conservation des environnements naturels. Les bassins versants sont des unités de base intégrales de gestion publique, facteur d'identité et d'union communautaire, où la participation citoyenne et des peuples est effective. La défense de l'eau implique de récupérer la santé des écosystèmes depuis les sources de captation jusqu'au traitement des eaux résiduelles »⁴³⁹.

Ces principes sont repris et synthétisés dans la déclaration finale du Forum Alternatif de l'Eau d'Istanbul⁴⁴⁰.

Le FAME 1 définissait le projet d'une « autre politique mondiale et locale de l'eau » en affirmant « la valeur « sacrée » de l'eau au niveau symbolique et de l'imaginaire. Elle est l'expression de la vie, de la dignité humaine et de la nature, de la

⁴³⁸ PWWE, 2004, *Declaration of the Peoples World Water Movement*, New Delhi, January, 3 p.

⁴³⁹ FIDA, 2006, *Declaración del movimiento en defensa del agua*, Mexico, marzo, 3 p.

⁴⁴⁰ AWF, 2009, *Istanbul Declaration*, Istanbul, march, 2 p.

culture des peuples et de l'histoire humaine »⁴⁴¹. Cette politique alternative est basée sur quatre principes fondateurs :

- a) **L'accès à l'eau en quantité (40 litres par jour pour usages domestiques) et de qualité suffisante à la vie doit être reconnu comme un droit constitutionnel humain et social, universel, indivisible et imprescriptible (...)** ;
- b) **L'eau doit être traitée comme un bien commun appartenant à tous les êtres humains et à toutes les espèces vivantes de la planète (...) la propriété, le gouvernement et le contrôle politique de l'eau (en particulier la gestion des services hydriques) doivent être/rester publics**, sous la responsabilité directe des pouvoirs publics. C'est la tâche inessable des pouvoirs publics d'assurer et de promouvoir l'usage de l'eau dans le respect des droits humains, y compris ceux des générations futures, de la sauvegarde et de la valorisation intégrée des écosystèmes ;
- c) **Les collectivités publiques (de la commune à l'État, des unions continentales à la communauté mondiale) doivent assurer le financement des investissements nécessaires pour concrétiser le droit à l'eau potable pour tous et un usage « soutenable » du bien eau**. L'instrument le plus approprié est la mise en œuvre d'un système fiscal progressif à finalité redistributive à tous les niveaux, du local au mondial (...)
- d) **Les citoyens doivent participer, sur des bases représentatives et directes, à la définition et à la réalisation de la politique de l'eau, du niveau local au niveau mondial. (...)** La démocratie nécessite la promotion d'un « **public** » **nouveau, démocratique, participatif et solidaire** et la mise en place de lieux de participation directe, de proximité, qui incluent les citoyens et les communautés locales, les travailleurs et les travailleuses, les organismes locaux, et la valorisation de toutes les formes, différentes, qui, dans les divers continents et pays, représentent la richesse de l'expérience démocratique »⁴⁴².

En comparant les principes développés dans les deux types de sommets, on peut s'apercevoir de l'existence d'un socle commun : sacralité de l'eau pour la vie des êtres vivants ; l'accès à l'eau est un droit humain et l'eau est un bien commun ; le secteur public doit être responsable de la gestion de l'eau et des services hydriques ; la politique de l'eau doit prendre en compte les générations futures et protéger les écosystèmes. Cependant des différences sont notables. Les contre-sommets soutiennent que « La gestion et le contrôle de l'eau doivent être publics, sociaux, coopératifs, participatifs, équitables et à but non lucratif », alors que les sommets autonomes mettent exclusivement l'accent sur la participation citoyenne. Le FAME 1 insiste sur le financement public (fiscalité) des investissements, cet aspect n'étant pas abordé dans les contre-sommets. Par contre, ces derniers mettent davantage l'accent sur les dimensions écologiques, politiques et culturelles de la gestion de l'eau à l'échelle des bassins versants. La comparaison des principes fondateurs d'une politique alternative

⁴⁴¹ FAME, 2003, *op. cit.*

⁴⁴² *Ibid.*

mondiale de l'eau entre les deux types de sommets renvoie logiquement aux conclusions de l'analyse des déclarations de Porto Alegre et de la société civile.

2. D'une plate-forme de revendications à l'élaboration d'un projet politique

Une fois définis les principes fondamentaux d'une politique alternative mondiale de l'eau, les participants des sommets altermondialistes produisent une plate-forme de revendications. Il ne s'agira pas dans les prochaines lignes d'être exhaustif quant aux revendications de tous les sommets, mais d'essayer de dégager les grands axes qui structurent les exigences du réseau transnational pour l'eau, dont la cohérence, dans le cas des sommets autonomes, tend à dépasser la simple revendication sectorielle pour laisser la place à un véritable projet politique mondial.

2.1. Mettre fin à la détérioration, la privatisation et la marchandisation de l'eau

Tous les textes, et principalement ceux qui émanent des contre-sommets, revendiquent de mettre fin aux projets ou aux activités ayant des implications sur la qualité et la quantité de la ressource hydrique. La construction de barrages, l'exploitation minière ou encore l'agriculture industrielle sont pointées de manière récurrente dans les déclarations finales des contre-sommets en raison des impacts qu'elles entraînent sur l'eau mais aussi plus largement sur l'environnement.

Au-delà de cette dimension écologique des revendications, les textes se focalisent sur l'accès à l'eau potable. Logiquement, la première des revendications partagées par l'ensemble du réseau est la fin de la privatisation et de la marchandisation de l'eau. Si les deux segments du réseau transnational militent pour l'exclusion des services de l'eau de tous les traités internationaux de libre-échange (bilatéraux comme multilatéraux au premier rang desquels figure l'AGCS de l'OMC) et l'arrêt des lois nationales ou régionales en faveur de la privatisation des services, le Forum International pour la Défense de l'Eau de Mexico demande l'abolition du Centre International de Règlement des Différents en matière d'Investissements et rejette les exigences de profit et d'indemnisation des firmes transnationales ou le financement des IFIs soumis à conditions. Centrés sur les services de l'eau, les textes des sommets incluent néanmoins une autre dimension de la marchandisation de l'eau, l'industrie de l'eau en bouteille pour demander, sinon son interdiction, au moins sa taxation ou sa réappropriation publique.

En lien avec ce rejet de la privatisation des services, les sommets altermondialistes pour l'eau revendiquent l'encadrement juridique de l'eau et une réappropriation publique et démocratique des services. Si le FAME 2 a développé une réflexion approfondie et cohérente sur le projet politique (à court et à long terme), ce qui explique pourquoi je m'attarderai principalement sur ces quatre livrets dans les prochaines lignes, les autres sommets ont pu amener des variations ou des précisions au socle des revendications, qu'il me paraît intéressant de mobiliser.

2.2. L'encadrement juridique de l'accès à l'eau et de la ressource hydrique

La revendication centrale du réseau altermondialiste porte sur l'inscription de l'accès à l'eau comme droit humain dans les cadres juridiques national (loi voire constitution des États) et international (clause démocratique des accords bilatéraux entre États ; élaboration d'une convention internationale sur le droit à l'eau ; reconnaissance du droit humain par l'ONU et inscription dans la Déclaration Humaine des Droits de l'Homme). Comme le préconise le livret 1 du FAME 2, l'objectif est de rendre effectif, « justiciable », le droit à l'eau, c'est-à-dire de

« renforcer la reconnaissance universelle du droit humain à l'eau potable et à l'assainissement et promouvoir sa mise en œuvre effective pour que chacun puisse exercer ce droit sans discrimination »⁴⁴³.

La mise en pratique de la justiciabilité du droit à l'eau implique que

« des individus pourront revendiquer l'application de ce droit devant des tribunaux de leur pays ou devant des juridictions internationales qui auront le pouvoir de rendre des décisions obligatoires »⁴⁴⁴.

Dans le même sens, la déclaration finale du FIDA précise que chaque être humain a droit à une eau de bonne qualité et en quantité suffisante pour l'hygiène et l'alimentation, que l'accès à cette quantité d'eau doit être gratuit et sans discrimination et qu'aucune entreprise, gouvernement ou institution internationale ne peut interrompre le service pour non-paiement des factures⁴⁴⁵.

Dans le même ordre d'idées, les sommets militent pour la reconnaissance juridique de l'eau comme un bien commun, aux échelles nationale et internationale. Face à l'acceptation contemporaine dominante de l'eau douce comme ressource naturelle et bien économique échangeable sur le marché au nom de la rareté, les contributeurs du livret 2 du FAME 2 ont réfléchi « à un statut qui, à la fois, interdit l'appropriation, protège

⁴⁴³ FAME, 2005, *Pour la mise en œuvre du droit à l'eau en tant que droit humain. Une plate-forme pour organiser la mobilisation*, Document adopté dans l'atelier 1, Genève, mars, 16 p.

⁴⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁴⁵ FIDA, 2006, *op. cit.*

contre la dégradation et la dilapidation et permet la redistribution »⁴⁴⁶. Pesant les avantages et les inconvénients de notions telles que « bien commun », « bien public », « patrimoine commun » ou encore « Res Publica » et reconnaissant les divergences d'interprétation et les possibles détournements de ces termes, le document avance que « l'idée centrale reste celle de doter cette ressource vitale d'un statut juridique qui la sacralise au sens où il l'exclut et la protège de la liberté contractuelle ». Élément irremplaçable et essentiel à la vie, l'eau doit être considérée comme un bien public et seuls les pouvoirs publics peuvent assumer la responsabilité de sa prise en charge en intégrant les régimes de propriété, de gestion et de contrôle pour que l'autorité et la souveraineté du peuple puisse être exercées effectivement.

Les sommets autonomes revendiquent logiquement la réappropriation publique des services et le renforcement des entreprises publiques de l'eau. Ils militent également pour la constitution de services publics supra-locaux et l'établissement de partenariats public/public Nord/Nord, Nord/Sud et Sud/Sud. Si les sommets autonomes privilégient les entreprises publiques, les contre-sommets défendent un modèle de gestion « public, social, communautaire et participatif », comme nous l'avons vu dans le point précédent, sans définir clairement quelle forme pourrait prendre le prestataire.

2.3. Le financement public de l'eau

Les sommets autonomes insistent sur la revendication d'un financement public de l'accès à l'eau, dimension moins abordée par les contre-sommets. Le troisième livret du FAME 2, « L'eau bien public, financement public », part du principe que l'eau potable (boire, cuisiner, s'alimenter, se laver) et l'eau pour la sécurité de l'existence collective (production agricole, industrielle et les activités tertiaires indispensables à la vie d'une communauté humaine) « font partie intégrante du droit humain fondamental à l'eau, individuel et collectif »⁴⁴⁷. Il est donc de la responsabilité de la collectivité de prendre en charge le financement de la concrétisation de ce droit, ce qui ne signifie pas la gratuité du service mais l'application d'une justice sociale redistributive. Conditions préalables voire indispensables à un financement public de la politique de l'eau, l'annulation de la dette des pays pauvres et « en voie de développement » et la réduction des dépenses dues aux gaspillages et aux pertes ainsi qu'à la pollution et à la contamination de l'eau. Les participants des contre-sommets, et principalement le FIDA, partagent le recours à un système redistributif de taxes, l'annulation de la dette des pays et insistent sur la réorientation des dépenses militaires.

⁴⁴⁶ FAME, 2005, *Pour la mise en œuvre du droit à l'eau en tant que droit humain. Une plate-forme pour organiser la mobilisation*, Document adopté dans l'atelier 2, Genève, mars, 20 p.

⁴⁴⁷ FAME, 2005, *Pour la mise en œuvre du droit à l'eau en tant que droit humain. Une plate-forme pour organiser la mobilisation*, Document adopté dans l'atelier 3, Genève, mars, 28 p.

Les contributeurs avancent, dans un premier temps, les coûts à couvrir pour le financement, en opérant une distinction entre pays riches et pays pauvres et entre pays soumis ou non à un déficit hydrique. Le financement de l'eau domestique, dont l'accès à l'eau potable, pourrait être divisé en trois catégories suivant le niveau de consommation : une quantité liée au droit (50 litres/jours/personne) financée par la collectivité, la fiscalité ou autre ; une quantité liée à un usage « soutenable » pour un bien-être de vie raisonnable (entre 50 et 120 litres), une quantité liée à un usage « non soutenable » pour un mode de vie cependant acceptable (entre 120 et 200 litres), une quantité liée à un usage « non soutenable » inadmissible à laquelle est appliquée une tarification linéaire et progressive (la dernière tranche relève du champ de l'interdit avec de hauts niveaux d'amendes et de pénalités).

Ils proposent, dans un second temps, des dispositifs de financement public⁴⁴⁸. Pour soutenir ce principe « eau bien public, financement public », les trois sommets avancent la nécessité de repenser ou de réinventer les institutions financières publiques à toutes les échelles. Pour le FAME 1, cela passe par la création de caisses d'épargne et de fonds mutuels régionaux et interrégionaux à finalité publique et sociale et la création de nouvelles institutions financières internationales et mondiales de type coopératif et mutualiste. L'atelier du FAME 2 reprend également l'idée de créer des caisses coopératives d'épargne et de crédit local à l'échelle (macro-) régionale ou continentale (caisses européennes, panafricaines, latino-américaines, asiatiques). À terme, il s'agirait de créer une caisse mondiale des dépôts et consignations qui remplacerait la Banque Mondiale et un Fonds Coopératif Mondial qui se substituerait au Fonds Monétaire International. Cependant, le livret 4 introduit un objectif tactique vis-à-vis des Institutions Financières Internationales (IFI). Il s'agirait de réformer leur mode de fonctionnement (introduire plus de transparence et d'égalité) pour disposer des ressources financières importantes qu'elles manient. Concernant les modes de financement, l'AMECE avance la nécessaire constitution d'une nouvelle génération de caisses d'épargne locales, régionales ou nationales et la création d'une caisse de dépôt et de consignation publique, à tous les niveaux (local, régional, national...). Dans le même ordre d'idées, l'assemblée propose que les États et/ou les régions contribuent à la création de fonds de solidarité. Dans une démarche progressive, « les fonds seraient d'abord gérés par les régions, puis les pays, et ainsi de suite jusqu'à la création d'un fonds mondial de solidarité »⁴⁴⁹.

⁴⁴⁸ La fiscalité mondiale, la fiscalité (nationale) générale, la fiscalité spécifique, la tarification publique des services hydriques, les programmes publics ad hoc, pluriannuels, plurirégionaux, les instruments financiers de type coopératif, l'intermédiation des institutions financières multilatérales internationales publiques et le Partenariat Public/Public.

⁴⁴⁹ AMECE, 2007, *op. cit.*

2.4. La démocratie de l'eau

Une dernière revendication centrale du réseau transnational est la gestion démocratique de l'eau à tous les niveaux, du local au global. La démocratisation de la gestion de l'eau passe par la participation citoyenne. Les rédacteurs du quatrième livret du FAME 2 soulignent les multiples formes que peut prendre la démocratie participative : « allant de la simple vigilance des habitants sur les décisions que prennent leurs élus à l'institutionnalisation de mécanismes formels de participation de la population à la prise de décision ou à la gestion », jusqu'à la manifestation ou le conflit ouvert avec les autorités⁴⁵⁰. Le texte pointe cependant les ambivalences de la participation : elle peut difficilement être le lieu de garantie des droits humains, conduire à la consolidation de potentats locaux, être utilisée par les autorités afin « d'escamoter les conflits et d'atténuer la portée des revendications populaires » et placer les citoyens au même niveau que d'autres acteurs (comme les entreprises, institutions ou grands propriétaires terriens...). Des gains liés à la démocratie participative peuvent néanmoins être atteints lorsque « la dimension conflictuelle [est] clairement affirmée, que les revendications sont portées par un mouvement social mobilisé et que les enjeux sont médiatisés ». Elle a également davantage de chances de fonctionner qu'elle porte sur des enjeux vitaux et qu'elle a des impacts sur la prise de décision politique. L'AMECE revendique la définition de cadres légaux de la participation qui doivent commencer au niveau des collectivités locales et des municipalités, inclure tous les usagers et les citoyens, dont les femmes, les travailleurs et les jeunes, et assurer une rotation des représentants.

La revendication d'une politique démocratique de l'eau ne s'applique pas seulement aux échelles locale et nationale. Un axe revendicatif partagé par tous les sommets est l'organisation du Forum Mondial de l'Eau sous la responsabilité de l'ONU, et non plus du Conseil Mondial de l'Eau. Au-delà de la démocratisation de la politique mondiale de l'eau, le réseau transnational et principalement le segment rassemblé autour des sommets autonomes semblent plaider pour la constitution d'une nouvelle architecture du gouvernement mondial de l'eau. Le FAME 1 propose ainsi la création d'une :

« Autorité Mondiale de l'Eau sur des bases démocratiques représentatives, avec une triple fonction :

- législative : il s'agirait d'un organe représentatif (un Parlement Mondial de l'Eau), chargé d'élaborer et d'approuver les règles mondiales de base pour une valorisation et une utilisation solidaires et durables du bien eau ;
- juridictionnelle : nous proposons, en fait, la création d'un Tribunal Mondial de l'Eau (organe de résolution des conflits en matière d'utilisation de l'eau) ;

⁴⁵⁰ FAME, 2005, *Pour la mise en œuvre du droit à l'eau en tant que droit humain. Une plate-forme pour organiser la mobilisation*, Document adopté dans l'atelier 4, Genève, mars, 20 p.

- et de contrôle : nous pensons à un organe d'évaluation et de suivi des financements publics pour des projets d'actions communes, internationales et mondiales (une Agence d'Évaluation) »⁴⁵¹.

Les deux sommets suivants sont en revanche beaucoup moins explicites sur la perspective d'une nouvelle architecture politique mondiale. Le FAME 2 se contente de proposer la création d'un observatoire mondial et indépendant du droit à l'eau à partir de la structuration du processus altermondialiste pour l'eau (atelier 1) et la création d'un tribunal de l'eau (atelier 4). Ces deux revendications sont également portées par le FIDA. L'AMECE avance quant à elle la création d'une institution internationale dédiée à la gestion des ressources hydriques et dotée de moyens d'action et de financement. La gestion démocratique des fonds de l'agence serait confiée à une ou des banque(s) éthique(s) qui fonctionneraient sur la base d'une charte axée sur la participation et la transparence. L'institution disposerait de deux principaux moyens d'action :

« Le pouvoir de mettre en œuvre les résolutions ou accords qui seraient conclu en son sein ainsi qu'un pouvoir coercitif de sanctions contre toute action contraire aux principes de la charte constitutive de l'agence »⁴⁵².

L'AMECE préconise également la création d'un laboratoire international de l'eau.

Davantage qu'une plate-forme revendicative pour l'eau, c'est un projet politique mondial qui se dessine lors des trois sommets autonomes. Partant d'une critique de la politique mondiale de l'eau dominante, ce projet pense l'utilisation à court terme et la transformation à long terme de la structure politique existante, dont on peut se demander si la finalité ne réside pas dans la constitution d'un État à l'échelle mondiale ayant la capacité à prendre des décisions et de les faire respecter. Dans le chapitre 1 des actes de l'AMECE sur les finalités et les attentes de l'assemblée, il est d'ailleurs soutenu que :

« La permanence de la pauvreté et l'aggravation de la santé de la vie de la Planète font de la mise en place d'un pouvoir politique mondial, à partir des communautés locales, et d'une politique mondiale de la vie la condition nécessaire et indispensable pour le devenir des sociétés humaines. »⁴⁵³.

Même si la question d'un État à l'échelle mondiale n'est pas abordée et le projet défend une construction institutionnelle à partir des communautés locales, il n'en reste pas moins que les organisateurs de l'AMECE plaident, au-delà de la question de l'eau, pour un pouvoir politique à l'échelle mondiale.

⁴⁵¹ FAME, 2003, *op. cit.*

⁴⁵² AMECE, 2007, *op. cit.*

⁴⁵³ AMECE, 2007, *op. cit.* Souligner par moi.

3. L'inscription spatiale de la politique alternative mondiale de l'eau

La production discursive émanant des sommets alternatifs développe une politique alternative mondiale de l'eau qui s'appuie sur des expériences concrètes à travers le monde.

La référence aux lieux dans les contre-sommets tend à renvoyer au contexte national dans lequel se déroule le contre-sommet. Le Forum Mondial des Peuples pour l'Eau de New Delhi rejette « la privatisation des services de l'eau qui ont montré leur inefficacité dans les centres urbains à Buenos Aires, Manille, Johannesburg et Atlanta »⁴⁵⁴. La déclaration finale fait référence aux luttes contre la privatisation des services en Inde, aux projets indiens et chiliens d'exploitation minière de l'eau, aux projets indiens, chinois, Canadiens, espagnols et africains de détournement de l'eau et de barrages. Dans le second paragraphe du texte issu du Forum International pour la Défense de l'Eau de Mexico, il est fait mention des luttes mexicaines de *La Parota* (barrage), *La Laguna* (pollution), *Xoxocotla* (accès au service) et *Acuitapilco* (pollution)⁴⁵⁵. La déclaration d'Istanbul insiste sur le caractère national de la problématique hydrique :

« Étant donné que nous sommes en Turquie, nous ne pouvons pas ignorer que ce pays donne un exemple puissant des impacts dévastateurs des politiques destructrices de gestion de l'eau »⁴⁵⁶.

Les rédacteurs soulignent la responsabilité du gouvernement turc dans la privatisation des services et surtout le développement de projets de barrages.

Cette inscription spatiale d'une politique alternative mondiale de l'eau se retrouve également dans les sommets autonomes. Le livret 4 du FAME 2 reconnaît d'ailleurs l'importance de l'ancrage local du discours altermondialiste :

« Il importe de faire connaître et partager les stratégies et les tactiques qui ont animé ces luttes et ces gains. Les exemples concrets peuvent alimenter les luttes locales en cours et à venir et permettent de délégitimer le discours voulant que le recours au marché ait un caractère inéluctable ».

À la lecture des documents terminaux, il est possible de découper ces références spatiales en plusieurs catégories (tableau n°3). Le croisement des catégories permet de constater une évolution de la référence aux lieux, qui est à la fois la traduction des processus sociopolitiques contemporains mais aussi des choix des rédacteurs. Si le FAME 1 semble mettre l'accent sur les impacts et les luttes contre la privatisation, l'AMECE tente de faire référence à un maximum d'expériences disséminées sur la planète, le FAME 2 constituant une sorte de transition, de déplacement de la

⁴⁵⁴ PWWE, 2004, *op. cit.*

⁴⁵⁵ FIDA, 2006, *op. cit.*

⁴⁵⁶ AWF, 2009, *op. cit.*

contestation vers la mise en avant d'alternatives. À cette évolution au fil des sommets, il est possible d'ajouter le constat d'une surreprésentation des expériences localisées dans les pays du Sud par rapport à celles du Nord.

	FAME 1	FAME 2	AMECE
Impacts privatisation	Cochabamba, Manille, Santa Fé		Asie, Pakistan, Mali, Italie
Luttes contre la privatisation	Italie, Nigeria, Ghana, Afrique du Sud, Brésil, Inde, Espagne	Cochabamba Inde, USA, Tanzanie, Afrique du Sud, El Salvador, Ghana, Zambie, Brésil, Mozambique, Argentine, Équateur, Nicaragua, Bangladesh, Philippines, Canada, Uruguay, Mexique, Nouvelle-Zélande Italie Uruguay	Italie Varage (France) Russie, Pays-bas, Norvège, etc. Bolivie, Uruguay, Venezuela, Argentine, Afrique du Sud, Ghana, Inde
Encadrement juridique de l'eau (droit d'accès et propriété)		Uruguay	Afrique du Sud, Italie, RDC, Équateur, Éthiopie,, Kenya, Uruguay, Colombie, Gambie, Ouganda, Philippines, Zambie, Venezuela
Efficacité service public			Italie Santa Fé Malaisie Suède
Démocratie participative		Porto Alegre, Uruguay	Bosnie – Herzégovine Cochabamba RDC Italie États-Unis, Venezuela, Uruguay, Colombie

Tableau n°3

Les références géographiques dans les sommets mondiaux alternatifs

Dans les trois sommets autonomes, la catégorie « luttes contre la privatisation » est toujours bien fournie, car c'est la raison d'être de ce type de rassemblement altermondialiste : se faire l'écho de la contestation mondiale. En attestent les citations suivantes tirées des trois sommets autonomes :

« Le Forum Alternatif Mondial de l'Eau exprime sa solidarité aux populations qui, en Italie (Val de Lemme, Abruzzes Molise, Sicile, Vénétie...) et dans d'autres pays tels le Nigeria, le Ghana, l'Afrique du Sud, le Brésil, l'Inde, l'Espagne, se battent pour empêcher la destruction locale du bien eau et son utilisation dans le seul intérêt des entreprises privées » (Annexe 1, FAME 1).

« Si la lutte de Cochabamba en Bolivie autour de la privatisation de l'eau a reçu une large attention des médias, d'autres luttes un peu partout dans le monde, pour préserver le caractère commun et le contrôle collectif des ressources et des services en eau – Inde, USA, Tanzanie, Afrique du Sud, El Salvador, Ghana, Zambie, Brésil, Mozambique, Argentine, Équateur, Nicaragua, Bangladesh, Philippines, Canada, Uruguay, Mexique, Nouvelle-Zélande, parmi d'autres – illustrent le caractère véritablement mondial des enjeux et l'enracinement à la base de cette préoccupation portée dans les débats internationaux » (Livret 4, FAME 2).

« Notre soutien et notre admiration vont également aux peuples qui ont gagné leur bataille contre la privatisation et la marchandisation de l'eau, notamment en Bolivie, en Uruguay, au Venezuela, en Argentine, en Afrique du Sud, au Ghana, dans certains États de l'Inde... » (AMECE).

En parallèle à ces références spatiales relatives aux luttes contre la privatisation des services de l'eau tendant à l'exhaustivité, les trois sommets mettent l'accent sur un certain nombre de cas illustrant la production discursive du mouvement. Même si, compte tenu des cas d'étude de la thèse, il convient de se focaliser sur la Bolivie et le Venezuela, il n'est pas inintéressant de s'attarder sur deux autres exemples abondamment commentés dans les sommets que sont l'Italie et l'Uruguay.

L'Italie est l'une des références les plus citées. Elle apparaît dans les cinq catégories de l'AMECE. Le dernier sommet insiste sur l'initiative des « porteurs d'eau » ayant donné

« naissance à un fort mouvement de témoignage et de sensibilisation autour de l'eau comme bien commun public [qui a contribué au] développement, ces trois dernières années, à travers l'Italie, d'un mouvement citoyen de luttes contre la privatisation des services hydriques et la marchandisation de l'eau »⁴⁵⁷.

Cette campagne a été relayée par des municipalités et des entreprises publiques dans la région des Pouilles. L'AMECE relève aussi l'avancée positive que constitue la taxation des bouteilles d'eau en plastique dans certaines parties du pays. Cette référence italienne renvoie à l'importance du mouvement national pour l'eau dont les OMS ont

⁴⁵⁷ AMECE, 2007, *op. cit.*

très largement participé à l'organisation et aux interventions dans les sommets autonomes, comme nous avons pu le constater plus haut.

Lors des deux derniers sommets, l'Uruguay constitue un référent spatial incontournable servant à montrer la réversibilité du processus de privatisation. En effet, un référendum, en 2004, a permis le retour à une gestion publique de l'eau dans un nouveau cadre constitutionnel : l'accès à l'eau et à l'assainissement est devenu un droit humain fondamental. Le quatrième livret du FAME 2 insiste sur le fait que dans ce cas :

« toutes les formes de la démocratie ont été utilisées : participative, puisque ce sont les mouvements sociaux qui ont initié le processus ; directe, puisque l'ensemble de la population a pu se prononcer par référendum ; et représentative, puisque non seulement les élus sont liés par le résultat mais la population a pris soin d'élire un gouvernement qui partageait ses objectifs »⁴⁵⁸.

Dans le document final de l'AMECE, le directeur de l'entreprise nationale de l'eau de l'État d'Uruguay souligne que le plus difficile a été la mise en pratique du référendum (obstacle des défenseurs du modèle privé) et l'application de la décision (rachat des actions des entreprises privées). Il conclut :

« Cette expérience démontre qu'il est possible de transférer l'eau, ainsi que tous les autres biens communs, du secteur privé au secteur public, et ce avec des tarifs sociaux et des subventions croisées qui permettent de distribuer de l'eau potable même aux plus petites collectivités locales »⁴⁵⁹.

La référence au Venezuela se trouve exclusivement dans le dernier sommet. L'AMECE se félicite tout d'abord de l'inscription du droit à l'eau dans la constitution et de la garantie par une loi organique de l'universalité de l'utilisation de l'eau et de l'accès des citoyens à cette ressource. Les actes de l'Assemblée saluent ensuite l'existence d'un projet éducatif « eau dans nos vies » par lequel les élèves forment des « patrouilles de l'eau » qui évaluent l'utilisation de la ressource et luttent contre les gaspillages. Il est enfin fait mention de la démocratie participative en matière de services de l'eau. Dorothea Haerlin, militante d'ATTAC Allemagne, relate l'existence d'un cadre participatif avec les « tables de l'eau » qui incluent des citoyens, des chefs d'entreprises, des consommateurs, des directeurs d'hôtels, des petits agriculteurs sans accès à l'eau ou encore le personnel technique des entreprises de l'eau. Elle souligne le rôle majeur des femmes (pour leur créativité et leur lutte quotidienne pour obtenir de l'eau gratuite) et des travailleurs (l'apport de leurs connaissances techniques). Elle conclut en affirmant que les « tables de l'eau » constituent des lieux de débats publics et font partie intégrante de l'exercice de la démocratie directe.

⁴⁵⁸ FAME, 2005, *op. cit.*

⁴⁵⁹ AMECE, 2007, *op. cit.*

La Bolivie, plus précisément Cochabamba, illustre l'évolution de la construction symbolique des lieux au sein de l'altermondialisme pour l'eau. En effet, ce référent spatial connaît un déplacement de catégorisation au fur et à mesure des sommets : référence à l'impact de la privatisation sur l'augmentation des prix des services (déclaration finale du FAME 1), à la lutte largement médiatisée contre la privatisation de l'eau (quatrième livret du FAME 2) et au rôle des femmes, « principal moteur des actions sur le terrain » (chapitre sur *La participation des citoyens au gouvernement de l'eau* de l'AMCECE). La place de la Bolivie dans le mouvement altermondialiste pour l'eau est d'ailleurs renforcée par la présence lors de l'AMECE du ministre de l'eau bolivienne. La Bolivie est cependant absente de la catégorie « encadrement juridique de l'eau », en raison de la promulgation, postérieure à l'AMECE, de la nouvelle Constitution Politique de l'État en 2010. Cette dernière reconnaît en effet l'accès à l'eau et à l'assainissement comme un droit humain et interdit la privatisation et la concession des services. Construit comme un symbole positif, l'exemple de Cochabamba n'est cependant jamais abordé dans les documents terminaux des sommets sous l'angle de la (re) municipalisation des services à la suite de la « guerre de l'eau ». L'échec de la réappropriation publique du prestataire impliquerait d'approfondir la réflexion au-delà d'un simple appel à soutenir les entreprises publiques.

III. L'action collective du mouvement altermondialiste pour l'eau

Les sommets altermondialistes pour l'eau produisent un discours collectif contre-hégémonique évolutif et différencié suivant les rapports de pouvoir au sein du réseau transnational. Comment faire connaître et imposer une politique alternative mondiale de l'eau ? Avec quelles actions ? À destination de qui ? Contre quels adversaires ? Faut-il définir des axes revendicatifs prioritaires ? Les sommets alternatifs offrent la possibilité de répondre collectivement à ces questions en définissant et en programmant une stratégie d'action collective, dont la déclaration finale peut contenir les grands axes voire l'agenda. Classiquement, il s'agit de définir ou de relayer des campagnes mondiales d'information et de mobilisation afin de sensibiliser les citoyens et de faire pression sur les décideurs politiques. Cela étant dit, la stratégie de l'action collective peut dépasser la dimension contestataire en cherchant à intégrer les élus au sein du mouvement, comme nous le verrons avec l'orientation adoptée par les sommets autonomes. Prolongeant cette option stratégique, ces derniers cherchent à donner des suites organisationnelles aux forums en amorçant un processus de structuration du réseau transnational à partir du comité d'organisation international.

1. L'action collective à l'échelle mondiale de l'altermondialisme pour l'eau

Les sommets mondiaux alternatifs, que ce soient les contre-sommets ou les sommets autonomes constituent en eux-mêmes une forme d'action collective, car ils se posent ouvertement comme une institution concurrente des forums officiels, matérialisant ainsi une autre mondialisation de la question de l'eau. De plus, compte tenu de la présence de nombreux participants, les sommets peuvent être l'occasion de l'organisation de manifestations entre les ateliers, comme l'illustrent les photographies suivantes. Les deux premières montrent une manifestation dans les rues de Mexico lors du Forum International pour la Défense de l'Eau. À noter dans le cortège, la présence de la banderole utilisée par la Coordination de Défense de l'Eau et de la Vie pendant le mouvement social de Cochabamba. Les deux photographies suivantes illustrent la manifestation des participants à l'AMECE dans les rues de Bruxelles qui se termine devant le siège de la Direction Générale du Commerce de la Commission Européenne. Il s'agissait de protester contre la politique européenne favorable à la libéralisation des services publics de l'eau dans le cadre des négociations de l'Accord Général sur le Commerce et les Services (AGCS) de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

**Manifestation lors du Forum International
pour la Défense de l'Eau à Mexico**



Photographie n°23

Manifestation dans les rues de Mexico
Banderole et slogan officiel du contre-sommet



Photographie n°24

Manifestation dans les rues de Mexico
Banderole et slogan de la « Guerre de l'eau » de Cochabamba

**Manifestation lors de l'Assemblée Mondiale
des Élus et Citoyens pour l'Eau à Bruxelles**



Photographie n°25

Manifestation dans les rues de Bruxelles



Photographie n°26

Rassemblement devant le siège
de la Direction Générale du Commerce de la Commission Européenne

Les forums donnent également la possibilité de lancer ou de relayer des campagnes mondiales d'information et de mobilisation. Je ne donnerai ici que deux exemples qui illustrent la stratégie d'actions mondiales du réseau altermondialiste pour l'eau. Lors du FAME 2, la déclaration de l'assemblée des associations soutient les campagnes de mobilisations contre l'OMC ou l'entreprise Suez. Dans ce dernier cas, les organisateurs, après une conférence de presse devant l'Assemblée Nationale, appellent à se rassembler et à manifester le 13 mai 2005 devant le siège de la Suez-Lyonnaise des eaux à Paris, à l'occasion de l'assemblée générale des actionnaires de l'entreprise⁴⁶⁰. L'appel précise que « des représentants des mouvements sociaux du monde entier » seront présents afin de participer à la mobilisation. Bien que centrée sur le siège parisien de la firme transnationale, l'action devait néanmoins être suivie dans de nombreuses villes à l'échelle mondiale par des rassemblements devant les bureaux locaux de l'entreprise.

Dans le cadre de sa stratégie visant à impulser un plan d'action mondial, le Forum International pour la Défense de l'Eau de Mexico a été à l'initiative de la campagne « Octobre bleu » :

« Octobre bleu est un mois international d'action qui vise à contester le contrôle de l'eau par des entreprises privées et à protéger l'eau en tant que ressource naturelle partagée et accessible à tous »⁴⁶¹.

Le choix de cette date correspond à la volonté de « célébrer une mesure historique » intervenue en Uruguay, le 31 octobre 2004, qui reconnaît le droit humain à l'eau et interdit la privatisation dans la constitution. Débutée en 2006, cette campagne s'est déroulée tous les ans et a donné lieu à diverses actions (projection de documentaires, conférences, manifestations, activités artistiques et culturelles, etc.) dans de nombreux pays sur tous les continents. En regardant dans le détail l'agenda des initiatives, il est possible d'observer que la campagne a été très suivie en Amérique du Nord et en Amérique latine.

Ces deux exemples illustrent la stratégie du réseau transnational pour l'eau dans l'organisation de l'action collective à l'échelle mondiale. Dans le premier cas, il s'agit de rassembler des individus dans un même lieu qui symbolise la politique combattue, en l'occurrence le siège social d'une firme transnationale. Dans le second cas, l'objectif est de mener des actions collectives locales, multiples, dispersées et coordonnées qui confèrent à l'initiative une portée mondiale.

⁴⁶⁰ Site internet : http://www.acme-eau.org/Le-13-MAI-2005-STOP-SUEZ-MANIFESTONS-ensemble-BYE-BYE-SUEZ_a175.html

⁴⁶¹ Site internet de la campagne : www.blueoctobercampaign.org

2. La stratégie d'action spécifique des sommets autonomes : de la pression sur les décideurs politiques à l'incorporation des élus au mouvement pour le droit à l'eau

La stratégie élaborée lors des sommets altermondialistes vise à sensibiliser, organiser et mobiliser les citoyens dans le but de faire pression sur les décideurs politiques. Cela dit, si les sommets autonomes n'excluent pas les actions de protestation vis-à-vis des élus, la stratégie tend à mettre progressivement l'accent sur leur intégration dans le mouvement. Cette stratégie (scalaire) d'action spécifique est développée dans les livrets 1 (droit à l'eau) et 4 (démocratie) du FAME 2.

2.1. La combinaison des stratégies « d'encercllement » et « des dominos »

Le livret 1 affirme que : « Mobiliser efficacement la société civile pour renforcer la reconnaissance universelle du droit humain à l'eau potable et à l'assainissement nécessite la mise en place d'une stratégie élaborée à plusieurs niveaux : international, national, régional et local » et souligne que « Les actions menées par la société civile jusqu'à ce jour ont donc suivi deux approches différentes mais complémentaires, globale et locale »⁴⁶². La stratégie globale renvoie à un positionnement vis-à-vis d'accords internationaux sous l'égide de l'ONU que les organisations devraient soutenir. En cela, il ne s'agit pas réellement d'un plan d'action. Parallèlement à ce mouvement « top down », le texte rappelle que :

« on trouve de nombreuses actions et propositions relevant d'une logique qui vise à agir sur le plan local et régional pour atteindre le niveau international. **Le Contrat mondial de l'eau** ou déclaration de Rome sur « l'eau, droit humain universel » font, par exemple, partie de ses actions. Le but est de sensibiliser et d'encourager les autorités locales et les élus (villes, communes, régions) à s'engager publiquement en faveur du droit à l'eau par un acte politique qui permette de donner un signal clair à l'attention de la population et surtout des décideurs économiques et politiques sur le plan national et international »⁴⁶³.

Malgré les critiques qui soulignent le manque de visibilité ou le caractère trop politique de cette initiative, les rédacteurs avancent que cette stratégie a l'avantage d'ancrer le débat au niveau local, d'être à la portée de tous les groupes, ONG ou associations, et de s'adapter à différents contextes politiques. Ils en concluent que « C'est un important outil de mobilisation populaire qui a le potentiel de briser l'inertie des États et des institutions internationales ». Poursuivant cette stratégie « bottom-up » [du local au mondial], le texte avance la nécessité de « promouvoir l'ancrage du droit à l'eau dans

⁴⁶² FAME, 2005, *op. cit.*

⁴⁶³ *Ibid.*

les législations et les plans nationaux ». Si la finalité est de renforcer le droit public international, alors il faut miser sur un engagement des États en ce sens.

La stratégie d'action développée dans le livret 1 milite pour une complémentarité des démarches scalaires, du mondial au local et du local au mondial. Cette stratégie de « prise en étau » met l'accent sur la pression à exercer à l'échelle locale sur les élus municipaux et régionaux pour leur implication dans la défense du droit humain à l'eau.

Compte tenu de l'urgence de la situation, de la réalité des lieux des décisions politiques et de l'état actuel et prévisible du système international, le livret 4 propose « une stratégie d'encerclement par le bas, c'est-à-dire d'encerclement d'un système international hégémonique, par ses acteurs démocratiques »⁴⁶⁴. Cette option stratégique s'appuie sur le dépassement d'une contradiction :

« Nous voulons que l'ensemble de la population sur la planète ait accès à l'eau et à l'assainissement dans les plus brefs délais. Par ailleurs, la construction de la démocratie prend du temps. Devant cette contradiction, nous n'avons d'autres choix, pour répondre à l'urgence, que de miser, au moins à court terme, sur les mécanismes existants qui pourraient permettre de canaliser des ressources vers notre objectif »⁴⁶⁵.

Et si l'objectif est la mise en œuvre du droit universel à l'eau, alors la coopération internationale représente le mécanisme le plus probable. Plus loin, les rédacteurs définissent de façon plus précise cette stratégie d'« encerclement par le bas » affirmant ainsi que la démocratisation de la gestion de l'eau :

« ne peut que passer par une mobilisation citoyenne, d'abord au niveau local. La démocratie se construit par le bas. Stratégiquement, c'est à ce niveau que les groupes devraient viser à conquérir un plus grand pouvoir démocratique, autant au Nord qu'au Sud.

Il s'agira ensuite de relier, progressivement, ses pouvoirs locaux démocratiques et ses participations citoyennes à l'échelle nationale, puis internationale. Ce sont les citoyenNEs organisésEs et mobilisésEs qui, sur cette base, pourront ensuite faire pression sur leurs éluEs et les gouvernements pour obtenir à la fois des politiques nationales de l'eau qui respectent nos principes et des engagements internationaux allant dans le même sens »⁴⁶⁶.

Au sein de cette stratégie, l'échelle nationale est la cible d'intervention privilégiée compte tenu de la situation contemporaine d'un monde composé d'États encore souverains :

« Parce que en démocratie les gouvernements sont élus, ils peuvent être sanctionnés s'ils ne respectent pas la volonté des populations qu'ils représentent. (...) c'est sur cette *possibilité* que repose, largement, la revendication de la démocratie. Et c'est pourquoi aussi, quand les citoyenNEs se mobilisent en grand nombre derrière un objectif ou une revendication, la

⁴⁶⁴ FAME, 2005, *op. cit.*

⁴⁶⁵ *Ibid.*

⁴⁶⁶ *Ibid.*

probabilité que les politicienNES le prennent en compte est plus élevée, même si elle n'est pas garantie. (...)

Dès que l'on pose la question : comment faire en sorte que les obligations internationales s'appliquent dans la réalité, on en revient inévitablement aux États qui, seuls, sont capables de mettre en œuvre des *politiques*. Pour faire en sorte que l'eau devienne un bien public, une *Res Publica* qui ne puisse être appropriée et soumise aux règles du marché, pour que le droit humain à l'eau soit mis en œuvre et pas seulement énoncé, il faut bien que ces principes se traduisent dans la pratique des États. (...)

Si la mondialisation doit être régulée, contrôlée et « civilisée », ce sont les peuples qui doivent exercer ce contrôle et les représentantes des peuples, pour l'heure, se trouvent dans les parlements, ou ce qui en tient lieu selon les pays »⁴⁶⁷.

À partir de l'échelle locale, la stratégie de la société civile serait donc de porter les revendications à l'échelle des États nations. Cependant, les contributeurs tiennent à relativiser cette priorité scalaire :

« Cette considération importante du niveau national doit s'accompagner d'une véritable stratégie de relais, de manière à ce que les avancées dans un pays puissent servir de levier ailleurs et que leur multiplication ait un effet d'entraînement et un impact significatif sur l'attitude des États quand ils interviennent au niveau international. Nous ne souhaitons pas, par l'accent mis ici sur l'importance du niveau national, donner l'impression que nous pouvons tout y régler en vase clos, bien au contraire »⁴⁶⁸.

Il s'agirait en quelque sorte de miser sur la stratégie des « dominos », la satisfaction des revendications dans un pays, relayée par le réseau, servirait à appuyer les revendications de la société civile dans un autre pays, en même temps que les nouveaux États acquis à la cause pourraient faire pression sur leurs homologues.

2.2. La progressive intégration des élus politiques au mouvement pour le droit à l'eau

La stratégie qui se construit au fur et à mesure des sommets autonomes entraîne un déplacement de la pression citoyenne sur les décideurs politiques vers l'incorporation des élus à la démarche.

Outre le contrat mondial de l'eau, évoqué plus haut à l'occasion du FAME 2, les sommets autonomes ont développé d'autres initiatives en vue d'intégrer les élus au mouvement. Le FAME 1 de Florence propose d'organiser des rencontres entre pouvoirs publics et citoyens, de constituer un réseau européen et mondial de parlementaires. Le premier engagement serait de s'opposer à l'inclusion des services hydriques dans les négociations à l'OMC et de faire signer par les collectivités locales et régionales une « charte des services de l'eau », partie intégrante d'une « charte locale des biens

⁴⁶⁷ *Ibid.*

⁴⁶⁸ *Ibid.*

communs et des services publics ». L'Assemblée Mondiale des Élus et Citoyens pour l'Eau constitue à la fois l'aboutissement de la stratégie de tension avec les pouvoirs publics et « le point de départ d'un chemin devant mener à l'établissement d'un nouveau rapport entre les citoyens et les institutions, renouvelant en particulier les institutions parlementaires et les collectivités locales »⁴⁶⁹. L'objectif des promoteurs de l'AMECE dépasse l'adoption d'une nouvelle politique mondiale de l'eau et servirait de vecteur à la refondation du politique :

« Notre intention a été celle de rassembler autour de l'eau - bien commun - les institutions publiques (parlements et collectivités locales) et les citoyens (associations, entreprises publiques et syndicats) convaincus que *la crise actuelle de la démocratie et de l'État peut être surmontée par la réinvention du lieu entre les institutions et les citoyens à partir du droit à la vie pour tous*. En organisant et participant à l'AMECE, nous avons parié sur l'idée que ce lien peut contribuer ainsi à la renaissance du « vivre-ensemble »⁴⁷⁰.

Dans la préface aux actes de l'AMECE, les rédacteurs, Pierre Galand, président du comité organisateur belge de l'AMECE, et Riccardo Petrella, président du comité organisateur international de l'AMECE, avancent que le sommet a eu

« l'allure d'une rencontre de travail entre citoyens de quartier engagés dans la tâche de programmer l'exécution d'un plan de restructuration générale de leur habitat. Seule différence d'échelle : notre « assemblée » s'est voulue – et elle l'a été – mondiale et l'habitat dont l'assemblée a cherché à mettre en place un plan de restructuration a été la planète »⁴⁷¹.

Davantage que du lobbying, il s'agit de faire en sorte que les élus politiques présents s'engagent publiquement et solennellement dans le cadre de leur mandat à agir en faveur de la défense des revendications élaborées lors des sommets. Dans cette optique, la déclaration finale de l'AMECE souligne que les élus, notamment la vice-ministre des affaires étrangères de l'Italie et le ministre de l'eau de la Bolivie, se sont engagés à promouvoir une initiative politique internationale pour la reconnaissance du droit humain à l'eau par le conseil des Droits de l'Homme de l'ONU (à l'occasion du sixième anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme). À l'issue de l'AMECE, une « Lettre de l'eau » est rédigée et adressée aux chefs d'État et de gouvernement par les 650 participants. Cette volonté d'inviter les élus à participer au mouvement pour le droit à l'eau se retrouve, bien que tardivement, dans les contre-sommets, comme l'atteste la déclaration finale du Forum Alternatif pour l'Eau d'Istanbul qui appelle à « impliquer à la fois les autorités locales et les parlementaires

⁴⁶⁹ AMECE, 2007, *op. cit.*

⁴⁷⁰ *Ibid.*

⁴⁷¹ Galand P et Petrella R, 2007, Préface, dans AMECE, *L'eau, une question de démocratie et de justice*, Actes de l'Assemblée Mondiale des Élus et Citoyens pour l'Eau, Bruxelles, 74 p.

qui sont déterminés à défendre l'eau comme un bien commun et à réaffirmer le droit à l'eau pour tous les êtres humains et la nature »⁴⁷².

Cette évolution de la stratégie s'observe par la présence croissante des élus politiques dans les sommets autonomes. Le FAME 1 comptait sur la participation de Mario Soares (député européen), Claudio Martini (président de la région Toscane) et Luigi Dominici (maire de Florence) ; le FAME 2 sur la présence des autorités de l'État de Genève et des municipalités de Florence et de Genève, comme soutiens à l'organisation du forum. La participation des élus politiques constitue l'un des traits marquants de l'AMECE. **Lors de l'ouverture** de l'AMECE étaient présents : pour la Belgique, le ministre de la coopération du développement, le commissaire européen pour la coopération et le développement, le ministre de l'environnement – région Flandre, le ministre de l'environnement – région de Bruxelles, le ministre de l'environnement – région Wallonie, un sénateur belge, un député européen, la vice-ministre des affaires étrangères de l'Italie en charge de la coopération internationale, le ministre de l'eau de la Bolivie et le député maire de Nairobi (Kenya) ; **lors de la clôture** : le ministre de l'environnement du Brésil, un député européen, le ministre de l'environnement d'Italie et le vice-président du Parlement européen ; **pendant les sessions thématiques** : des parlementaires européens du Parti Socialiste Européen (PSE), de la Gauche Unitaire Européenne (GUE/NGL), et des écologistes (Verts-ALE). Cette présence d'élus politiques et surtout de membres de gouvernements nationaux ou de la commission européenne est recherchée et affichée par les organisateurs.

⁴⁷² AWF, 2009, *op. cit.*



Mathieu Uhel, 2007, Bruxelles

Photographie n°27

Discours du ministre de l'eau de Bolivie, Abel Mamani,
lors de l'ouverture de l'AMECE

Associée à la stratégie classique de sensibilisation de l'opinion publique et de pression sur les autorités publiques, la stratégie adoptée par les sommets autonomes cherche à intégrer les élus au mouvement. Il est somme toute logique pour les promoteurs des sommets autonomes de choisir cette orientation compte tenu de la revendication centrale d'encadrement juridique de la ressource et des services, mesure qui ne peut être prise que par les parlementaires régionaux ou nationaux. Une fois l'adoption des revendications réalisée à l'échelle nationale, les États via leurs gouvernements devront intervenir au sein du système politique international et principalement à l'ONU. La stratégie d'« encerclement par le bas » développée lors du FAME 2 consiste donc, à partir de l'échelle locale, à opérer un double saut scalaire. Combinée à la stratégie « des dominos », les acteurs du réseau opèrent un déplacement scalaire latéral.

3. Quelles suites (organisationnelles) donner aux forums ?

À l'instar du débat récurrent lors des Forums Sociaux Mondiaux, la question de la structuration post-forum se pose aux organisateurs et participants des sommets

altermondialistes pour l'eau. Sans vouloir épuiser la diversité du débat, deux positions semblent se dégager et polariser la réflexion : faut-il conserver la forme flexible et temporaire du forum ou s'engager dans la construction d'une structure pérenne et permanente ? Davantage que dans les contre-sommets, cette dernière perspective stratégique est omniprésente dans les sommets autonomes.

3.1. Poursuivre la mise en réseau

Affirmé dans la déclaration finale de tous les contre-sommets, les participants se donnent pour objectif stratégique de développer le réseau à l'échelle mondiale. Le texte du Forum Mondial des Peuples pour l'Eau de New Delhi affirme ainsi :

« nous voulons que ce mouvement global renforce les communautés partout dans le monde (...). Nous commencerons par construire un réseau de communication qui devra joindre au bout du compte le niveau communautaire partout dans le monde et servira pour l'échange d'informations afin de permettre le développement des pratiques saines de gestion de l'eau décentralisées, à bas coût et écologiques »⁴⁷³.

Au-delà de l'objectif d'échange d'informations sur des pratiques alternatives, le Forum International pour la Défense de l'Eau de Mexico insiste sur la dialectique local / mondial qui permet d'étendre le réseau et de renforcer le mouvement mondial :

« nous nous engageons : à impulser un plan d'action mondial qui poursuive ce processus de construction de réseaux et de mobilisation autour de l'eau ; à impulser, à partir des luttes locales, une plate-forme au niveau mondial qui, sur la base de la solidarité, nous unisse et nous renforce »⁴⁷⁴.

La déclaration finale du Forum Alternatif pour l'Eau d'Istanbul engage les participants à poursuivre « la construction de réseaux et de nouvelles alliances », que ce soit au niveau du mouvement pour l'eau ou entre celui-ci et les mouvements pour la terre, la nourriture et le climat⁴⁷⁵. L'objectif affiché des contre-sommets est donc d'étendre et de diversifier le réseau transnational pour l'eau. Les documents terminaux des forums ne font état à aucun moment d'une volonté de structurer le mouvement de façon pérenne et permanente. Cette option stratégique est par contre choisie par les organisateurs des sommets autonomes.

Deux des quatre livrets du FAME 2 abordent explicitement la stratégie organisationnelle des sommets autonomes, le premier portant sur le droit à l'eau et le quatrième sur la gestion démocratique de l'eau.

Le livret 1 fait le constat qu'il existe une diversité d'organisations qui militent un peu partout dans le monde pour le droit à l'eau, indépendamment des travaux du FAME.

⁴⁷³ PWWE, 2004, *op. cit.*

⁴⁷⁴ FIDA, 2006, *op. cit.*

⁴⁷⁵ AWF, 2009, *op. cit.*

L'objectif serait non pas « de centraliser toutes les activités mais de les mettre en réseau et d'augmenter leur efficacité par la coordination et l'échange d'informations »⁴⁷⁶. Dans la dernière partie du livret I intitulé « Pour un suivi méthodique du plan, vers un observatoire mondial », le texte avance :

« qu'il s'agit de soutenir et de mettre en réseau [ces initiatives] autour de notre plate-forme. Chacune de ces associations peut contribuer, en partie au moins, aux objectifs fixés par ce plan d'action sans nécessairement bouleverser ses propres plans de travail »⁴⁷⁷.

Dans cette optique, il conviendrait d'abord de développer le réseau en identifiant et en invitant les organisations et les personnes travaillant sur le droit à l'eau à adhérer à la plate-forme du FAME. Une priorité doit être faite aux acteurs de la société civile dans les pays du Sud, qui sont « les plus proches des communautés vulnérables ». Ensuite, il s'agirait de centraliser l'information, par la création d'un site Internet qui permettrait de faire état de l'avancement des objectifs et des éventuels succès ainsi que de relayer les appels à la mobilisation pour faire pression sur les décideurs économiques et politiques. Cet objectif de mise en réseau est également partagé par les rédacteurs du quatrième livret. Compte tenu de la quantité d'informations disponibles sur internet :

« Nous devons nous doter d'une meilleure coordination de la gestion, de la diffusion et de la circulation de l'information permettant de mieux connaître et comprendre les différentes luttes locales »⁴⁷⁸.

Et, à partir de ce partage d'informations,

« nous devons nous engager à répondre systématiquement aux demandes d'appui provenant des différents groupes locaux à travers le monde et à les faire circuler largement afin de briser l'isolement »⁴⁷⁹.

La stratégie de mise en réseau ne servirait alors pas seulement à renforcer l'engagement en faveur de la plate-forme de revendications du FAME mais aussi à connaître, comprendre, diffuser et soutenir les luttes locales. Enfin, en conclusion de la dernière partie du livret 1, les contributeurs avancent que pour organiser le réseau, faire circuler l'information et évaluer les progrès réalisés suivant les objectifs :

« il nous faut une structure de coordination aussi légère que possible, mais néanmoins capable d'effectuer ce travail de manière régulière.

Il nous paraît indispensable qu'un comité directeur soit nommé par FAME 2005 et mandaté pour mettre en place et surveiller la structure de coordination (...). Dans un premier temps, la structure de coordination pourrait être composée soit de bénévoles compétents et disponibles, soit de professionnels d'organisations qui pourraient allouer une partie de leur

⁴⁷⁶ FAME, 2005, *op. cit.*

⁴⁷⁷ *Ibid.*

⁴⁷⁸ FAME, 2005, *op. cit.*

⁴⁷⁹ *Ibid.*

temps de travail à cette activité. Cette structure pourrait alors jeter les bases d'un observatoire mondial et indépendant du droit de l'eau »⁴⁸⁰.

La stratégie de mise en réseau prônée par les contributeurs du FAME 2 aurait pour finalité d'engager un processus de structuration du FAME vers la création d'un observatoire mondial permettant d'effectuer un suivi efficace et une mise en pratique effective des décisions prises lors des sommets.

3.2. La structuration des sommets autonomes

Lors de l'assemblée des associations se déroulant à la fin du FAME 2 les discussions ont porté sur la structuration des sommets autonomes. Deux textes ont d'ailleurs été joints en annexe des documents distribués aux congressistes. Emanant du Comité d'Organisation International, le premier texte s'interroge sur l'articulation des échelles du mouvement. En complément de la proposition de décentralisation des forums afin de respecter les différences régionales, le COI propose de structurer le FAME. Les associations se rencontreraient au moins une fois à l'année. Un petit secrétariat doté d'un minimum de budget serait créé. Il aurait pour principale fonction

« de favoriser et faciliter les échanges (points de vue, expériences, documents), de stimuler la mise en œuvre locale ou régionale des objectifs et décisions prises dans les forums ou autres événements, et de faire connaître les réalisations locales au niveau international »⁴⁸¹.

Le second texte produit par l'association suisse FAME 2005 va encore plus loin dans le projet de structuration⁴⁸². À l'échelle internationale l'association propose de créer un comité international du FAME comprenant, outre Ricardo Petrella et les présidents des FAMES de Florence et Genève, un ou deux représentants par région (Afrique du Nord et Proche / Moyen-Orient, Afrique subsaharienne, Asie, Amérique du Nord, Amérique du Sud, Europe Occidentale, Europe Orientale, Océanie) choisis par les associations membres. Le comité aurait notamment pour fonction : le suivi des Forums, la politique générale du FAME, la planification des événements. Il désignerait un bureau de cinq personnes chargé de mettre en œuvre les propositions et les décisions du comité. À l'échelle régionale, le texte propose la mise en place de petits comités régionaux thématiques (2 ou 3 personnes) chargés du suivi du FAME 2005 pour chacun des plans d'action. Enfin, il conviendrait de créer un secrétariat permanent dont la compétence serait la centralisation et la circulation des informations concernant la mise en œuvre des programmes d'actions du FAME 2005 en collaboration avec le comité international, son bureau et les comités thématiques régionaux. Il aurait également pour fonction de

⁴⁸⁰ FAME, 2005, *op. cit.*

⁴⁸¹ Weissbrodt Bernard, 2005, *Note de documentation, Assemblée des associations, FAME, Annexe 1*

⁴⁸² FAME, 2005, *Proposition de l'association suisse FAME 2005 pour le suivi permanent des Forums alternatifs mondiaux de l'eau, annexe 2*

suivre le calendrier des événements relatifs aux quatre thématiques « eau » du Forum, la gestion du site internet, etc.

Bien que seulement annexés aux documents introductifs, ces textes n'en sont pas moins importants pour l'avenir du mouvement : ils ont été distribués à l'ensemble des participants du FAME 2005 et convergent vers la nécessité de construire une structure permanente à partir du forum. La proposition de structuration de l'association suisse FAME 2005 est approuvée par l'assemblée des associations à la fin du FAME 2. La déclaration ne fait cependant pas mention de la création des comités régionaux⁴⁸³.

Quelques mois après la tenue de l'AMECE à Bruxelles, un Institut Européen de Recherche sur la Politique de l'Eau (IERPE) est créé en septembre 2007 dont le siège se situe dans la capitale belge⁴⁸⁴. Le conseil d'administration de l'IERPE est composé de huit membres, dont Riccardo Petrella. Reprenant les éléments-clefs du discours élaboré lors des trois sommets autonomes, les membres de l'institut explicitent les raisons de l'échelle européenne de constitution. Au-delà de la nationalité des promoteurs et du siège belge de l'IERPE, ce choix est motivé par la provenance géographique des modèles et des acteurs de la politique actuelle de l'eau. De plus, l'UE aura un rôle politique déterminant dans les prochaines décennies en matière de services publics et d'environnement. L'IERPE s'est donc donné pour objectifs : la réalisation d'étude et de recherche sur la problématique hydrique ; la promotion d'actions d'information et de sensibilisation des citoyens européens ; l'expérimentation de nouvelles formes de coopération à l'échelle européenne et mondiale entre les parlements, les gouvernements locaux, les entreprises publiques et les organisations de citoyens ; et la promotion et l'organisation de programmes européens d'éducation à la problématique de l'eau sur internet.

Conclusion

La constitution du mouvement altermondialiste pour l'eau s'est structurée autour de deux Organisations du Mouvement Social (OMS) dominantes, le Projet Planète Bleu du Conseil des Canadiens et l'Association pour le Contrat Mondial de l'Eau. Bien qu'elles partagent l'objectif de créer un mouvement à l'échelle mondiale, ces deux organisations divergent sur la stratégie politique dans l'organisation des sommets alternatifs mondiaux suivant l'attitude à adopter vis-à-vis des FME et la perspective assignée au forum. Les contre-sommets sont conçus comme une opposition systématique aux sommets officiels suivant une stratégie de harcèlement des acteurs dominants. Ils se déroulent dans les pays où s'organisent les sommets officiels, ce qui facilite la présence d'OMS aux origines géographiques variées et aux ressources

⁴⁸³ FAME, 2005, *Conclusions finales de l'assemblée des associations*, Genève, 20 mars

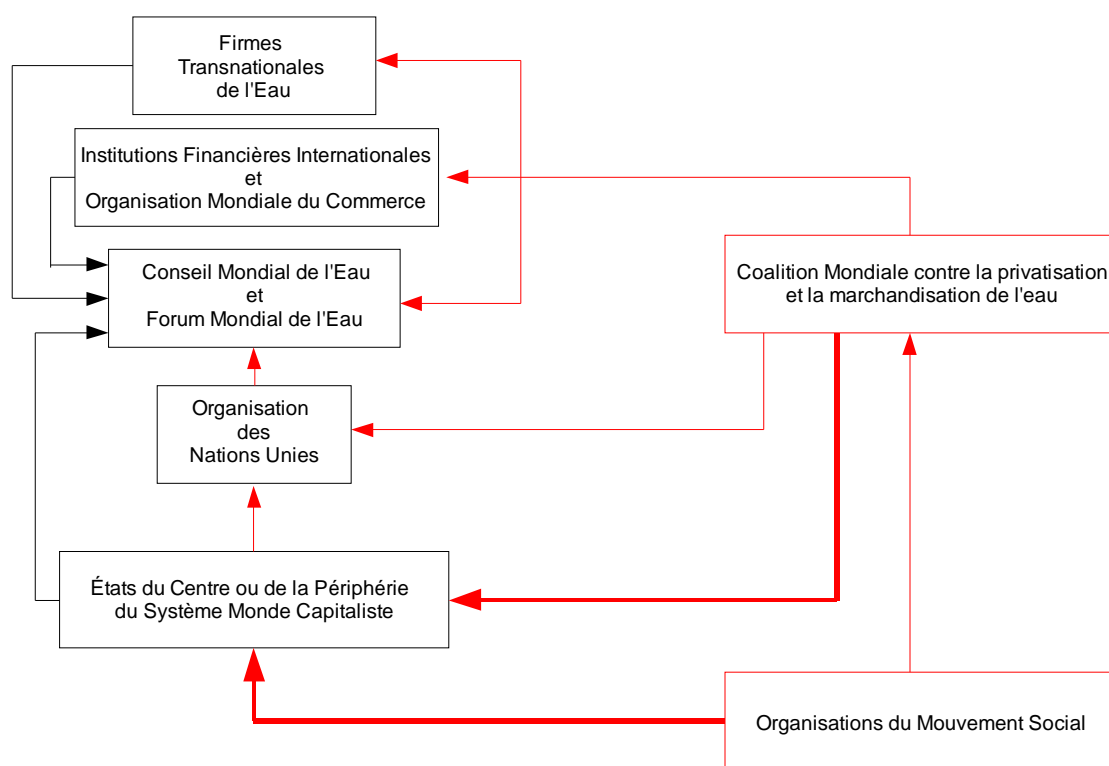
⁴⁸⁴ Site Internet : ierpe.eu

économiques limitées lorsque ces derniers sont organisés dans des pays de la périphérie du système monde capitaliste. Cette dimension itinérante des sommets alternatifs mondiaux permet l'appropriation de la critique globale par des acteurs issus de lieux éloignés et l'intégration de la problématique hydrique locale, régionale et nationale dans le mouvement mondial. Les contre-sommets sont en revanche dépendants de l'agenda officiel. Compte tenu du changement de contexte régulier, le risque est d'être contraint de recommencer à zéro le travail d'élaboration d'une politique alternative mondiale de l'eau. L'accumulation des connaissances est en effet limitée d'un contre-sommet à l'autre. Cela dit, l'objectif est peut-être davantage pédagogique que programmatique. Les sommets autonomes européens accueillent principalement des OMS issues de ce même continent. Compte tenu des OMS à l'initiative de la stratégie et des conditions de déplacement au sein de l'UE, la dimension cumulative et la cohérence du projet politique sont facilitées. Cependant, la concentration des sommets dans des villes européennes ne facilite pas la participation des OMS pauvres et non occidentales et entraîne donc leur marginalisation par la distance. Bien que le réseau transnational ait des stratégies différentes quant à l'organisation des sommets mondiaux alternatifs, la présence régulière de représentants des OMS des deux segments de l'altermondialisme dans chacun des types de sommets permet de maintenir une cohérence globale.

Les positionnements idéologiques sont suffisamment proches pour que les deux segments du réseau partagent une critique des adversaires et des mécanismes (Firmes Transnationales, Conseil Mondial de l'Eau, Banque mondiale, etc. et marchandisation et privatisation) ainsi qu'une conception de l'eau (eau, élément indispensable à la vie individuelle et collective) et une plate-forme de revendications qui serve de base à une politique alternative mondiale de l'eau (droit humain ; bien public ; démocratie). Des différences existent cependant qui tiennent pour partie à l'idéologie des OMS dominantes et au contexte dans lequel se déroulent les sommets alternatifs mondiaux. Les contre-sommets tendent ainsi à développer une problématique hydrique plus générale que les sommets autonomes qui se focalisent sur les conditions d'accès aux services de l'eau. L'idéologie républicaine qui sous-tend la production discursive des sommets autonomes vise à participer à l'édification d'un pouvoir et d'une politique à l'échelle mondiale.

Le réseau transnational pour l'eau organise des actions qui peuvent revêtir une portée mondiale, soit par la multiplication des initiatives localisées, soit par la localisation de la mobilisation dans un lieu symbolisant les acteurs de la politique mondiale dominante de l'eau. La revendication centrale de l'encadrement juridique de l'accès à l'eau et de la ressource hydrique implique que les interlocuteurs principaux du réseau soient les États et l'Organisation des Nations Unies. Au-delà de la stratégie de pression sur les dirigeants politiques, les sommets autonomes essaient progressivement

d'intégrer les élus à la démarche. La stratégie « d'encerclement par le bas » fait une large place à l'échelle étatique pour l'inscription des revendications dans la législation ou la Constitution nationale d'États. Une fois cette étape achevée, l'objectif est de relayer cette avancée nationale à l'échelle de la communauté internationale, notamment au niveau de l'ONU, par des « États amis ». Les membres de ce segment du réseau transnational misent donc sur un double saut scalaire. Outre cette politique scalaire ascendante, les sommets autonomes cherchent à relayer ces mêmes avancées nationales à d'autres pays par l'intermédiaire du réseau. Cette stratégie des dominos peut être considérée comme un déplacement scalaire latéral. La dimension scalaire de la stratégie politique élaborée et exécutée par le réseau transnational de l'eau est résumée dans la figure n°12.



Réalisation : Mathieu Uhel, ESO Caen

Figure n°12

Politique scalaire de l'altermondialisme pour l'eau

La politique scalaire du réseau transnational a-t-elle eu des effets sur la structure « globale » de domination ? S'il est difficile de répondre à cette question, je souhaiterai, dans les prochaines lignes, mettre en évidence l'incorporation d'éléments du discours altermondialiste dans la formation discursive dominante, à travers l'analyse de l'évolution des déclarations ministérielles qui concluent les Forum Mondiaux de l'Eau (FME).

Les effets (discursifs) de la politique scalaire de l'altermondialisme pour l'eau sur la structure « globale » de domination

Le Forum Mondial de l'Eau a été conçu par le Conseil Mondial de l'Eau comme un moment et un lieu rassemblant l'ensemble des parties prenantes (*stakeholders*) de la communauté mondiale de l'eau afin de trouver des solutions à la crise de la ressource hydrique⁴⁸⁵. Organisé en sessions thématiques, le FME se termine par l'adoption d'une déclaration ministérielle, préconisant les orientations d'une politique mondiale de l'eau, à laquelle peut s'ajouter l'expression des autres *stakeholders* : les autorités publiques élus (élus locaux et parlementaires) et les *major groups* de la société civile (femmes, jeunes et enfants, indigènes, syndicats et ONG, entrepreneurs et scientifiques). Si la déclaration finale, émanant de l'assemblée des ministres et des chefs de gouvernement, s'appuie sur les travaux des sessions thématiques, elle constitue avant tout un compromis discursif entre les représentants des États nationaux, revêtant ainsi une certaine autonomie vis-à-vis des discussions développées pendant le forum. En dépit d'une stratégie différente mais complémentaire vis-à-vis des forums officiels, le réseau transnational altermondialiste pour l'eau a pour objectifs communs de lutter contre la marchandisation et la privatisation de l'eau et de parvenir à la reconnaissance juridique de l'eau comme patrimoine commun et de l'accès à l'eau comme un droit humain, aux échelles nationales et internationales. Compte tenu de la stratégie globale adoptée par le mouvement altermondialiste pour l'eau, les déclarations ministérielles des FME ont-elles intégré des éléments de la formation discursive portés par les sommets mondiaux alternatifs ?

La déclaration ministérielle des FME apporte des prescriptions relatives aux services de l'eau pour résoudre la crise et atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) fixés par l'ONU. À l'analyse de ces textes, il est possible de constater une évolution des recommandations ministérielles en ce qui concerne le recours aux mécanismes du marché et à l'intervention du secteur privé ainsi que concernant la reconnaissance du droit humain à l'eau. Si le premier forum de Marrakech reste très vague quant aux prescriptions politiques, les FME de 2000 et de 2003 mettent l'accent sur les principes néolibéraux, tandis que les FME de 2006 et de 2009 apparaissent beaucoup plus nuancés.

Le texte du FME de La Haye légitime le recours aux mécanismes du marché et l'intervention du secteur privé⁴⁸⁶. L'eau est en effet considérée comme un bien économique dont la valorisation permet l'allocation d'une ressource hydrique rare entre usages concurrents et encourage l'utilisation raisonnée. Selon les rédacteurs, la tarification effective de l'eau permet de stimuler l'investissement du secteur privé dont

⁴⁸⁵ Site internet du Conseil Mondial de l'Eau : dev2.worldwatercouncil.org

⁴⁸⁶ WWF, 2000, *Ministerial declaration of The Hague on water security in the 21st Century*, march, 3 p.

le rôle est crucial pour combler le fossé entre l'offre et la demande en eau. Dans les pays en développement, les entreprises privées de l'eau peuvent mettre à contribution leur expérience et leur capacité à mobiliser des ressources financières.

La déclaration ministérielle de Kyôto défend une bonne gouvernance de la gestion de l'eau en promouvant la participation de tous les partenaires, de façon transparente et responsable, et en portant une attention particulière aux perspectives pro-pauvres et de genre dans les politiques de l'eau. La déclaration insiste sur la nécessité de créer un environnement favorable à l'investissement :

« Des fonds devraient être levés en adoptant des approches de recouvrement des coûts, qui conviennent aux conditions locales climatiques, environnementales et sociales, et du principe « pollueur-payeur », incluant la considération due aux pauvres. Toutes les sources de financement, à la fois publique et privée, nationale et internationale, doivent être mobilisées et utilisées dans la plus efficace et effective voie »⁴⁸⁷.

La déclaration prend note du rapport sur le financement des infrastructures de l'eau élaboré par le groupe de travail de Michel Camdessus.

La déclaration ministérielle du FME de Mexico, intitulé *Local actions for a global change*, ne fait aucune référence aux mécanismes du marché et à l'intervention du secteur privé⁴⁸⁸. En revanche, elle affirme le rôle des pouvoirs publics dans la gestion de l'eau : au niveau des gouvernements qui ont le premier rôle dans l'accès à l'eau et à l'assainissement à travers l'amélioration de la gouvernance à tous les niveaux et l'adoption d'un environnement et de cadres institutionnels appropriés, s'appuyant sur une approche pro-pauvre et une implication de tous les participants ; au niveau des parlements et des autorités locales qui jouent un rôle important pour augmenter l'accès durable aux services ainsi que pour appuyer une gestion intégrée des ressources. Des sessions thématiques du FME ont abordé spécifiquement le droit humain à l'eau dont l'une d'elles était organisée par le Projet Planète Bleue avec Maude Barlow. Le président mexicain, Vicente Fox, et le président du Conseil Mondial de l'Eau, Loïc Fauchon, se sont prononcés en faveur de la reconnaissance du droit humain à l'eau.

Une déclaration ministérielle complémentaire est proposée et signée par les délégations bolivienne, cubaine, uruguayenne et vénézuélienne. Le texte reconnaît que :

« L'accès à l'eau en qualité, quantité et équité, constitue un droit humain fondamental. Les États, avec la participation des communautés, feront tous les efforts nécessaires à tous les niveaux pour garantir ce droit à leurs citoyens »⁴⁸⁹.

Les signataires s'engagent à poursuivre leurs efforts à l'échelle internationale pour faire reconnaître et rendre effectif ce droit. Ils font aussi état de leur profonde inquiétude

⁴⁸⁷ WWF, 2003, *Ministerial declaration*, Kyôto, march, 6 p.

⁴⁸⁸ WWF, 2006, *Ministerial declaration*, Mexico, march, 2 p.

⁴⁸⁹ WWF, 2006, *Complementary ministerial declaration*, Mexico, march, 1 p.

vis-à-vis de l'impact des accords internationaux d'investissement et de commerce sur la ressource en eau et réaffirme le droit souverain de tous les pays à réguler l'eau et tous ses usages et services. Ils exhortent la communauté internationale et les entités multilatérales à respecter leurs engagements d'aider tous les pays à garantir l'accès à l'eau à l'assainissement et demandent à tous les États d'intégrer le Forum Mondial de l'Eau dans le cadre du système multilatéral international basé sur des principes de participation et d'inclusion.

Lors du FAME d'Istanbul de 2009, intitulé *Bridging divides for water*, la déclaration ministérielle insiste sur la nécessité d'améliorer la gouvernance nationale dans le secteur de l'eau⁴⁹⁰. Dans les priorités politiques et financières, les ministres et les chefs de délégation s'efforceront de « créer un environnement favorable à l'investissement » et de « mobiliser les ressources venant de toutes les sources, y compris publiques et privées ». Ils reconnaissent « le besoin de stratégies de recouvrement des coûts justes, équitables et durables » et s'engagent « à promouvoir et à développer des stratégies de financement réalistes et durables pour le secteur de l'eau ». Cela dit, le texte précise aussitôt que « des approches et des outils exclusivement économiques dans le recouvrement des coûts ne peuvent pas embrasser tous les aspects sociaux et environnementaux ». Une bonne stratégie devrait combiner l'utilisation de tarifs, de taxes et de transferts. Les ministres et chefs de délégation « prennent acte des discussions au sein du système des Nations Unies concernant les droits humains et l'accès sécurisé à l'eau potable et l'assainissement ». Ils reconnaissent que « l'accès sécurisé à l'eau potable et l'assainissement sont un besoin humain de base ». Ajouté à la déclaration ministérielle, le Pacte d'Istanbul pour l'Eau des autorités locales et régionales reconnaît que l'accès à l'eau et à l'assainissement est un droit fondamental pour tous les êtres humains et que l'eau est un bien public, qui doit rester sous contrôle public que sa gestion soit déléguée ou non au secteur privé. Cette compatibilité de l'encadrement juridique de l'eau et de la concession de la prestation des services publics à un opérateur privé se retrouve dans le positionnement des FTN de l'eau.

Présentes dans le FME d'Istanbul via le *Business action for water*⁴⁹¹, les entreprises privées de l'eau sont intervenues dans les débats. Soulignant l'importance du secteur privé de l'eau pour le développement de l'accès aux services dans le monde (« No water, no business »), le porte-parole du *major groupe business action for water* a salué le contenu de la déclaration ministérielle, notamment la mise en avant de mécanismes financiers comme le recouvrement durable des coûts par l'intermédiaire

⁴⁹⁰ WWF, 2009, *Istanbul ministerial statement*, Istanbul, 4 p.

⁴⁹¹ Le *business action for water* est une plate-forme regroupant les associations internationales et turques des entreprises de l'eau accréditées pour le sommet, dont fait partie la puissante *AquaFed*, la fédération internationale des opérateurs privés de l'eau

des tarifs, taxes et transferts (les 3T)⁴⁹². Dans deux communiqués de presse, *Aquafed* a critiqué l'attitude de certains représentants de *major groupe* qui défendent la prestation exclusive du service par le secteur public en utilisant notamment les discussions sur le droit humain à l'eau. Ces défenseurs du service public s'opposeraient ainsi aux autorités locales qui réclament la liberté de choisir entre différentes options de gestion. Selon les opérateurs privés, l'opposition entre public et privé est artificielle et se fait au détriment des pauvres, étant donné que la frontière entre les deux régimes de propriété est de plus en plus floue⁴⁹³. Le défi dans le secteur de l'eau « n'a rien à voir avec la propriété des opérateurs, mais plutôt avec l'efficacité de la gestion des services »⁴⁹⁴. Selon *Aqua Fed*, il existe un large consensus sur la nécessité de faire travailler ensemble les opérateurs publics et privés. À l'instar de nombreux pays depuis le FME de Mexico en 2006, la fédération internationale des opérateurs privés de l'eau soutient le droit à l'eau, revendication qui, précise-t-elle, n'a pas été intégrée à la déclaration ministérielle d'Istanbul. Le communiqué de presse conclut d'ailleurs en citant les propos du président de l'*Aqua Fed*, Gérard Payen⁴⁹⁵ : « Il n'y a pas de contradiction entre la participation du secteur privé dans la prestation d'un service public efficace et le développement du droit humain à l'eau et à l'assainissement »⁴⁹⁶.

Bien que les prescriptions ministérielles en matière de prestation des services d'eau continuent de promouvoir une gouvernance incluant tous les partenaires, et notamment les FTN et les IFI, le rôle des pouvoirs publics est progressivement réaffirmé afin de mettre en place un cadre institutionnel efficace et effectif favorisant l'exercice d'une bonne gouvernance de l'eau. La question de la reconnaissance du droit humain à l'eau s'est imposée dans les discussions des FME. Cette revendication du mouvement altermondialiste est soutenue par quelques États latino-américains, par des représentants des municipalités et des parlements ainsi que par l'association des entreprises privées de l'eau. Le droit humain à l'eau n'est cependant pas intégré aux déclarations ministérielles qui ponctuent la fin des FME. L'introduction du droit humain à l'eau dans l'enceinte du FME s'inscrit dans un processus global et mondial. Cette revendication du mouvement altermondialiste avait en effet été adoptée par le Conseil économique et social des Nations Unies en 2002 et par le Parlement européen

⁴⁹² Moss J, 2009, *Speech delivered to the closing session of the ministerial conference at the Fifth World Water Forum*, Istanbul, march, 2 p.

⁴⁹³ AquaFed, 2009 a, *Bridging the real water divide between haves and have-nots. More ambition, more projects, no limitations that slow process*, Istanbul, march, 2 p.

⁴⁹⁴ AquaFed, 2009 b, *"Real Water Divides have been bridged". 5th World Water Forum concludes with significant progress on waste water, economics and role of operators*, Istanbul, march, 2 p.

⁴⁹⁵ Ancien dirigeant de l'entreprise Suez, Gérard Payen est actuellement le président de *Aquafed* et membre du conseil pour l'eau et l'assainissement du secrétaire générale des Nations Unies et membre du Partenariat Français pour l'Eau et du Partenariat Européen pour l'Eau, déclinaisons nationale et régionale du Partenariat Mondial de l'Eau.

⁴⁹⁶ AquaFed, 2009 b, *op. cit.*

dans une résolution portant sur le 4^{ème} FME de Mexico en 2006, avant d'être reconnu par l'ONU en juillet de 2010.

La revendication du droit humain à l'eau s'est donc imposée dans le discours de certains acteurs de la structure de domination, notamment les firmes transnationales de l'eau, montrant ainsi la capacité d'adaptation de la structure de domination à intégrer la contestation pour la stabilisation des rapports asymétriques de pouvoir et la reproduction de l'ordre social.

Conclusion

L'objectif de cette partie était d'analyser l'articulation des échelles de la contestation dans la construction d'un mouvement mondial pour l'eau. Il s'agissait également de saisir la portée émancipatrice de ces mouvements contestataires, c'est-à-dire leur inscription dans un projet global de transformation sociale. La définition d'une politique scalaire par une coalition d'organisations du mouvement social (OMS) nécessite une organisation des rapports de pouvoir entre des membres ayant des ressources inégales ainsi que des intérêts et des idéologies différents. Cette prise en compte de la problématique du pouvoir est cruciale dans la constitution d'un mouvement contestataire à l'échelle mondiale. Faire avec les distances pour l'organisation et la participation à des sommets mondiaux alternatifs implique en effet de mobiliser des ressources économiques pour les déplacements transnationaux. Dans l'organisation et le déroulement des sommets mondiaux alternatifs, il a été possible de mettre en évidence une distinction entre les deux segments majeurs du réseau transnational, les contre-sommets facilitant la présence d'OMS du Sud et les sommets autonomes limitant leur participation en raison d'une localisation européenne. La gestion (ou non) des rapports de pouvoir au sein des coalitions d'OMS a des implications sur l'élaboration et l'exécution de la politique scalaire.

L'analyse du discours des deux processus contestataires a permis de mettre en évidence la production d'une formation discursive mondiale contre-hégémonique. La privatisation des services est inscrite dans le cadre plus général de la politique néolibérale qui est appliquée par les gouvernements nationaux et qui bénéficie aux Firmes Transnationales (FTN). Au-delà de la hausse des tarifs ou de l'expropriation des infrastructures communautaires et/ou publiques, la privatisation des services de l'eau est conçue comme une privatisation de la démocratie. À partir de la figure de l'utilisateur du service public, les OMS à l'initiative du mouvement social de Cochabamba et du mouvement altermondialiste pour l'eau tentent de mobiliser un sujet politique sur la base de la citoyenneté. L'eau est conçue comme une nécessité vitale qui doit être encadrée juridiquement (eau, bien commun et accès à l'eau, droit humain). L'État et l'ONU sont alors mobilisés pour traduire juridiquement les revendications des OMS. Les services de l'eau doivent appartenir au domaine public et être démocratisés à partir de l'échelle locale des usagers – citoyens. Si le caractère public et démocratique de la prestation des services est partagé par les deux processus contestataires, il n'existe pas en revanche de consensus sur la forme que devrait prendre le ou les prestataires. Mises à part la réappropriation publique de SEMAPA et la reconnaissance juridique des systèmes communautaires de gestion de l'eau, les revendications de la CDAV n'ont pas

ou peu développé la question de l'organisation de la prestation des services post-mouvement social. Les contre-sommets revendiquent un large éventail de principes pour la prestation des services tandis que les sommets autonomes défendent la prise en charge des services par des entreprises publiques. Dans le processus des sommets autonomes (particulièrement avec l'AMECE), les revendications portant sur les services de l'eau doivent permettre de refonder le lien entre citoyens et élus politiques et dessinent un projet politique dont la finalité viserait la constitution d'un pouvoir et d'une politique mondiale à partir de l'échelle locale.

L'analyse des deux mouvements contestataires a permis de mettre en évidence des divergences quant au choix du répertoire de l'action collective à l'échelle mondiale, résultant des rapports asymétriques de pouvoir qui s'établissent au sein du réseau transnational. Les sommets mondiaux alternatifs pour l'eau ont en commun d'organiser des campagnes d'information et des manifestations afin de sensibiliser les citoyens à travers le monde et de faire pression sur les décideurs politiques. Ces mobilisations mondiales se sont matérialisées de deux façons : par des rassemblements dans un lieu symbolisant la politique mondiale de l'eau ou par des rassemblements dans de multiples lieux symbolisant la mondialisation de la contestation. Compte tenu de la contrainte de la distance et des inégalités de ressources financières, les actions collectives mondiales tendent à limiter le recours à des déplacements coûteux. La particularité des sommets autonomes est de passer progressivement d'une stratégie de pression à une stratégie d'incorporation des élus au mouvement, même si les contre-sommets ont pu également adhérer à la démarche. Cette proximité avec la représentation politique est catégoriquement rejetée par les acteurs de la « guerre de l'eau ». Les OMS de la CDAV ont critiqué et agi contre le gouvernement national ainsi que la représentation politique départementale et locale. Les communiqués de la CDAV mettaient d'ailleurs l'accent sur les principes de la démocratie directe. Par ailleurs, le mouvement social pour l'eau de Cochabamba ne s'est pas contenté d'organiser des rassemblements et des manifestations. La CDAV a en effet développé une stratégie d'action collective associant blocage de la ville et du département et occupation de lieux. Cette volonté de réappropriation de l'espace politique local matérialise le rapport de pouvoir avec le gouvernement et symbolise la réappropriation de la démocratie et des conditions de production de la vie.

La contestation multiscalaire de la privatisation des services a mis l'accent sur la définition de l'eau comme bien commun et l'accès à l'eau potable et à l'assainissement comme un droit humain, impliquant une réappropriation publique et une démocratisation de la prestation des services. Ces revendications appellent une traduction juridique par l'État central. Comme nous venons de le voir, la reconnaissance juridique du droit humain à l'eau a été relayée à l'échelle internationale

(Forum Mondial de l'Eau et Organisation des Nations Unies) par des représentants de gouvernements latino-américains, comme le Venezuela et la Bolivie. Les expérimentations en cours dans ces deux pays ont fait l'objet d'une attention particulière dans les débats des sommets mondiaux alternatifs. Face à cet affichage international des gouvernements bolivien et vénézuélien, l'objectif de la prochaine partie est d'analyser la réalité de la nouvelle architecture politico-institutionnelle issue de ces deux processus révolutionnaires, notamment la question de la démocratisation des services, du transfert de l'exercice du pouvoir politique à l'échelle locale.

Partie III.

**Les échelles des mouvements
révolutionnaires : le transfert de
l'exercice du pouvoir à l'échelle
locale à partir de l'échelle nationale**

Du virage à gauche des gouvernements latino-américains porté par un cycle de mobilisation contre les politiques néolibérales en vogue dans les années 1980 et 1990⁴⁹⁷, rares ont été les processus sociopolitiques tentant d'imposer un changement radical de société qui intégrerait la question des services publics de l'eau potable et de l'assainissement. Seuls la Bolivie et le Venezuela ont affiché cette prétention et explicitement parlé de révolution avant de faire référence au socialisme. Le *Movimiento Al Socialismo* (MAS ; Mouvement Vers le Socialisme) du président Evo Morales a formulé la voie d'une « révolution démocratique et culturelle » vers la construction d'un « socialisme communautaire ». Les formations politiques d'Hugo Chavez, le *Movimiento Quinta Republica* (MVR ; Mouvement pour la Cinquième République) puis le *Partido Socialista Unido de Venezuela* (PSUV ; Parti Socialiste Uni du Venezuela) ont développé l'idée d'une « révolution bolivarienne » vers la construction d'un « socialisme du XXI^{ème} siècle ».

En tant qu'élément naturel indispensable à la vie individuelle et collective, l'eau constitue un enjeu majeur dans l'exercice du pouvoir étatique, d'autant plus lorsque la nouvelle hégémonie politique est issue des mouvements sociaux pour l'eau, comme c'est le cas en Bolivie. L'objectif de cette partie est de saisir, dans une démarche comparative, la dimension scalaire de la politique des services publics de l'eau en Bolivie et au Venezuela. Cette analyse sectorielle permet d'ouvrir une fenêtre de compréhension sur un processus plus global de réorganisation scalaire des rapports de pouvoir politiques dans le cadre d'un projet révolutionnaire socialiste. À travers la comparaison des processus révolutionnaires bolivien et vénézuélien, assiste-t-on à l'émergence d'une politique scalaire socialiste en matière de services publics de l'eau qui définisse un nouvel arrangement scalaire démocratique, en rompant avec la structure « globale » de domination de la période néolibérale (post-néolibéralisme) et en se démarquant de la politique étatiste du « socialisme ayant réellement existé » (post-socialisme) ?

Bien que l'objectif de cette partie soit de comparer les deux processus révolutionnaires à l'échelle nationale, une séparation analytique en deux chapitres des deux cas étudiés sera privilégiée, autant en raison de la spécificité des processus sociopolitiques que d'une recherche de clarté dans l'exposé. Pour chacun des chapitres, l'analyse portera tout d'abord sur le discours révolutionnaire produit par l'État central afin de légitimer la nouvelle politique en matière de services publics de l'eau (II). Il s'agira ensuite de s'intéresser à la traduction juridique du projet révolutionnaire, à travers l'analyse du nouveau cadre constitutionnel et législatif élaboré par la nouvelle majorité politique, dont les dispositions portent directement ou indirectement sur la prestation des services publics de l'eau (III). Étant donné que l'exercice du pouvoir politique par le

⁴⁹⁷ Vommaro G (dir.), 2008, *La carte rouge de l'Amérique latine*, Éditions du Croquant, Collection « Savoir/Agir », Bellecombe-en-Bauges, 192p.

gouvernement révolutionnaire cherche à déplacer les positions et les relations sociales antérieures (notamment les rapports de classe), l'application du projet peut être empêchée, freinée voire modifiée par les réactions de l'opposition des classes dominantes économique-politiques ou par les fractions du bloc historique ayant créé la nouvelle hégémonie politique (I).

Comme nous l'avons vu dans la partie I, l'analyse de la politique nationale relative aux services de l'eau ne peut faire abstraction du contexte économique-politique. L'« hydrocratie » est en effet une branche d'un appareil d'État qui est la cristallisation des rapports sociaux de pouvoir et notamment des rapports de classe. La configuration des rapports de pouvoir économique-politiques de ces deux pays de la périphérie du système monde capitaliste a ainsi entraîné la constitution d'une « hydrocratie » qui a exercé une « biopolitique hydrique » tronquée par les intérêts de classe, excluant de larges franges des classes dominées de l'accès aux réseaux techniques urbains. Dans un premier temps réprimés, les habitants des quartiers précaires ont progressivement été intégrés aux réseaux par l'intermédiaire de l'instrumentalisation politique (clientélisme) des services.

Saisir la politique nationale des services de l'eau dans les processus révolutionnaires, initiés par les gouvernements bolivien et vénézuélien, nécessite de prendre en compte les conditions spécifiques de production de la nouvelle hégémonie politique ainsi que l'exercice du pouvoir gouvernemental qui implique la réaction des adversaires et des partisans de la révolution. Un projet révolutionnaire, qui plus est se revendiquant, même tardivement, du socialisme, interroge la division en classes de la société et leur position dans le processus d'accumulation du capital. À l'inverse de la période néolibérale qui prônait toujours moins d'État, l'intervention étatique dans le champ économique doit permettre de disposer de revenus pour l'application d'une politique redistributive, notamment en matière de services publics de l'eau. Mais cet interventionnisme étatique doit constituer une étape dans le processus révolutionnaire socialiste vers la transformation (ou le dépérissement) de l'appareil d'État, ce qui pose la question des mécanismes adoptés visant à transformer les rapports sociaux de pouvoir politique. Suivant quelles modalités de prise de décision est censé s'appliquer le programme du gouvernement ? Quelles sont les mesures adoptées pour réactiver la présence de l'État dans l'économie nationale ? Quelles sont les réactions des opposants et des partisans du processus révolutionnaire ? Comment l'État répond à ces réactions ?

Le discours de l'État central est le produit des rapports sociaux de pouvoir en même temps qu'il participe à leur production. D'un côté, le discours étatique est issu du processus social conflictuel qui a permis à la formation politique de s'imposer dans les instances législatives et exécutives nationales par l'intermédiaire d'un programme de gouvernement. Mais ce discours étatique peut être amené à évoluer en fonction de

la reconfiguration des rapports sociaux de pouvoir liée précisément à l'exercice du pouvoir de l'État. D'un autre côté, le discours officiel participe de la production et de la reproduction des rapports sociaux de pouvoir et donc de l'hégémonie politique nationale. Le discours étatique, en même temps qu'il légitime la politique nationale du gouvernement, impose à la société une vision du monde social et de sa transformation. L'idéologie révolutionnaire opère ainsi une division du monde social entre adversaires et partisans, auxquels elle assigne une identité et une position ainsi que des fonctions et des relations. Conformément à l'idéologie défendue par le gouvernement, le discours révolutionnaire interpelle un sujet politique pour la mise en œuvre de la politique de transformation de la société.

Le discours sur les services de l'eau permet de légitimer la reconfiguration des rapports sociaux de pouvoir à travers les échelles, devant participer à l'universalisation de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Dans cette perspective, les matériaux supports de l'analyse seront constitués des paroles publiques et des textes officiels des autorités publiques portant, dans un premier temps, explicitement sur la question des services de l'eau puis, dans un second temps, sur le projet politique global de transformation de l'appareil d'État. Comme il l'a été précisé dans la première partie, il ne s'agira pas d'une analyse discursive systématique et détaillée portant sur un corpus documentaire exhaustif, mais d'une grille de lecture appliquée à des documents majeurs sélectionnés en fonction du locuteur et du contexte d'énonciation, qui s'attachera à répondre aux questions suivantes : Quels sont les adversaires et les mécanismes tenus pour responsables de la situation prérévolutionnaire ? Quelle nouvelle vision des rapports sociaux à l'eau et quelle nouvelle relation entre l'État et la société sont promues par le l'État central ? Plus globalement, comment s'insère le secteur des services de l'eau dans le projet politique révolutionnaire de transformation de l'État ?

La voie démocratique au socialisme empruntée par les gouvernements bolivien et vénézuélien estime que l'exercice du pouvoir étatique peut permettre des avancées en faveur des dominés. Le droit est alors mobilisé afin de réorganiser les échelles du pouvoir dans la perspective d'une démocratisation et d'une universalisation des services de l'eau. Cela étant dit, la constitution d'une nouvelle architecture politico-institutionnelle est censée amorcer un processus de transformation (ou dépérissement) de l'appareil d'État. Le programme de gouvernement (pré-électoral) et le Plan National de Développement (post-électoral) contiennent des propositions de lois, visant à être adoptées par le parlement sur l'initiative du gouvernement. Le contenu de ces lois, proposées et débattues à l'Assemblée Nationale, constitue des compromis liés aux rapports sociaux de pouvoir. L'adoption du texte et sa transcription dans le droit national dépendent plus spécifiquement des rapports de pouvoir au sein du parlement. Par ailleurs, la présidence de la République et le gouvernement disposent de

procédures juridiques permettant d'éviter le débat parlementaire et d'accélérer l'application du programme.

L'analyse de la production juridique du processus révolutionnaire s'appuiera sur les textes portant directement ou indirectement sur les services publics de l'eau qui établissent une nouvelle architecture politico-institutionnelle. Il s'agira principalement de la nouvelle Constitution Politique de l'État, au sommet de la hiérarchie des normes, des lois adoptées par l'Assemblée Nationale et des décrets pris par l'exécutif national. L'analyse de la production juridique s'attachera à répondre aux questions suivantes : Quelle nouvelle architecture politico-institutionnelle des services de l'eau est adoptée par le gouvernement et l'Assemblée Nationale ? À quelles échelles sont distribuées les ressources (investissements et savoirs) et les compétences (orientation générale, construction des infrastructures, prestation des services, contrôle des prestataires, participation des usagers) ? À partir de l'analyse de la production juridique portant sur les services de l'eau, est-il possible de mettre en évidence un processus de transformation global de l'appareil d'État ?

Chapitre 6. Les échelles des services de l'eau dans le « socialisme communautaire » en Bolivie

Le processus révolutionnaire en Bolivie débute avec la victoire du mouvement social contre la privatisation du service public de l'eau à Cochabamba, comme nous l'avons vu dans la partie précédente. Cet événement ouvre un cycle de mobilisations qui prend pour cible les effets de la politique néolibérale en vigueur depuis les années 1980, mais qui intègre aussi une dimension pluriséculaire de lutte contre l'exclusion des paysans et des indigènes dans la société. La lutte de 2003 contre l'exportation du gaz bolivien vers les États Unis via le Chili (« guerre du gaz ») rompt définitivement l'hégémonie néolibérale et entraîne la destitution du président, Gonzalo Sanchez de Losada, et l'élaboration d'une plate-forme revendicative par les organisations du mouvement social (« agenda d'octobre »).

Les mobilisations des années 1990 – 2000 se déroulent sous l'impulsion d'un sujet politique dirigé par les organisations paysannes et indigènes, déplaçant ainsi la centralité historique ouvrière dans le mouvement social. Ce processus sociopolitique se traduit dans le champ électoral par la création et la croissante représentativité de deux partis politiques : le *Movimiento Al Socialismo – Instrumento Politico por la Soberania de los Pueblos* (MAS - IPSP ; Mouvement Vers le Socialisme – Instrument Politique pour la Souveraineté des Peuples) en 1995 dirigé par Evo Morales et le *Movimiento Indigena Pachakuti* (MIP ; Mouvement Indigène *Pachakuti*) en 2000 dirigé par Felipe Quispe. Le MAS - IPSP est un parti politique atypique. Hervé Do Alto explique qu'il n'existe pas de « distinction entre les structures de la formation partisane en création et celles des organisations sociales qui en sont à l'origine »⁴⁹⁸. Les piliers de ce nouveau parti sont les confédérations syndicales qui structurent le monde rural, au premier rang desquelles figure la *Confereracion Sindical Unica de Trabajadores Campesinos de Bolivia* (CSUTCB ; Confédération Syndicale Unique des Travailleurs Paysans de Bolivie). Présentant une identité paysanne et indigène (plus modérée par rapport à la ligne défendue par le MIP), le MAS - IPS effectue une « offensive » en direction des « classes moyennes urbaines » de la gauche marxiste et nationaliste, en intégrant des intellectuels et des militants d'ONG à l'instrument politique⁴⁹⁹, pour s'assurer la victoire à l'élection présidentielle de 2005.

La stratégie porte ses fruits puisque Evo Morales est élu président de la Bolivie avec près de 54% des suffrages exprimés (score rarement atteint dans le pays). Le MAS

⁴⁹⁸ Do Alto, 2007, *op. cit.* p. 89

⁴⁹⁹ Do Alto H et Stefanoni P, 2008, *Nous serons des millions. Evo Morales et la gauche au pouvoir en Bolivie*, Raisons d'agir, Paris, 124 p.

obtient 72 députés sur 130 et 12 sénateurs sur 36, tandis que le principal parti d'opposition, *Poder Democrático Social* (PODEMOS ; Pouvoir Démocratique Social), obtient 43 députés et 13 sénateurs. Cette répartition des sièges est importante puisqu'elle ne permet pas au parti présidentiel de disposer de la majorité à l'Assemblée Nationale. L'opposition a en effet un nombre de sièges suffisant au sénat pour entraver les projets de loi du gouvernement.

I. L'évolution des rapports de pouvoir dans la « révolution démocratique et culturelle »

Le processus révolutionnaire a connu deux séquences politiques depuis l'élection d'Evo Morales à la présidence de la République en 2006. La première séquence correspond à l'application par le gouvernement des mesures contenues dans le programme du MAS (2006-2008), qui entraîne la mobilisation de l'opposition économique-politique autour de la conception de l'autonomie (2008-2010). À la suite de cette confrontation pour l'hégémonie politique nationale, une nouvelle séquence s'ouvre à partir de 2010, dans laquelle la « révolution démocratique et culturelle » doit permettre l'avènement du socialisme communautaire. Cette seconde séquence se caractérise par une contestation croissante de la politique gouvernementale provenant de certaines organisations du mouvement social.

1. Le gouvernement du MAS face à l'opposition de la *media luna*

1.1. Les premières mesures pour la réappropriation des hydrocarbures et de la démocratie

Dès le début de son mandat, le président Evo Morales lance une série de mesures visant à redonner à l'État une place centrale dans le développement du pays. Ce volontarisme étatique entraîne une réorientation de la politique internationale bolivienne, marquée par un durcissement des relations avec les États-Unis (notamment vis-à-vis de la question de la production de la *coca*) et un rapprochement avec les gouvernements de gauche latino-américains, au premier rang desquels figure le Venezuela. Le gouvernement lance un processus de nationalisation des hydrocarbures le 1^{er} mai 2006. Acte hautement symbolique, l'annonce de la promulgation du décret s'effectue dans un champ pétrolifère appartenant à *Petrobras* (entreprise brésilienne), en présence de l'armée, le jour de la fête des travailleurs. Les ressources énergétiques redeviennent la propriété de l'État dans le sous-sol comme en surface, une nouvelle répartition des bénéfices en faveur de l'État est imposée aux partenaires privés et une

renégociation des contrats est initiée avec les firmes transnationales dans un délai de six mois⁵⁰⁰. 44 nouveaux contrats sont signés en octobre 2006. Selon les termes de ces nouveaux contrats, 50% des revenus liés à ses activités reviendront à l'État (par le biais de l'impôt), l'autre moitié étant répartie entre les compagnies privées étrangères (18%) et *Yacimientos Petroliferos Fiscales Bolivianos*, l'entreprise d'État (32%)⁵⁰¹. La « nationalisation » des hydrocarbures est donc davantage une renégociation à la hausse des intérêts de l'État bolivien avec les firmes transnationales qu'une réelle appropriation publique de la production et de la commercialisation des ressources énergétiques. Dans un autre secteur clef de l'économie nationale, l'exploitation minière, le gouvernement adopte la même stratégie de négociation avec le capital transnational⁵⁰².

L'une des promesses du MAS était de s'attaquer à l'inégalité historique de répartition de la propriété des terres agricoles. Une loi de Reconduction Communautaire de la Réforme Agraire est adoptée en novembre 2006. Elle a pour objectif de lutter contre la concentration de la propriété des terres et d'éradiquer les *latifundios*, par leur redistribution aux paysans sans terres. Les modifications apportées à la loi INRA de 1996 se focalisent sur la propriété étatique et l'expropriation des terrains privés improductifs, c'est-à-dire ne remplissant pas leur fonction économique et sociale. Cette dernière définition exclut les zones d'intérêt écologique ou encore celles comprises dans un futur projet d'exploitation, ce qui limite le processus de réappropriation des terres. La loi prévoit d'indemniser les propriétaires expropriés et de distribuer ces terres d'abord aux paysans voisins et ensuite aux paysans de l'*Altiplano*. La réactivation de propriété collective est cependant confrontée à l'érosion de cette modalité d'appropriation juridique des terres au profit d'une consolidation de la propriété familiale⁵⁰³. Les grands propriétaires terriens de l'Est du pays se sont opposés au projet de loi adopté dans la Commission Agraire Nationale en juillet.

Les mesures économiques du gouvernement, et principalement la nationalisation des hydrocarbures, sont censées donner à l'État les moyens de financer le développement social du pays. Le gouvernement met en place des politiques sociales telles que le *Bono Juancito Pinto*, en 2006 (allocation pour chaque enfant scolarisé) ou encore le *Bono Juana Azurduy*, en 2009 (allocation pour les femmes enceintes et enfants de moins de deux

⁵⁰⁰ Do Alto et Stefanoni, 2008, *op. cit.*

⁵⁰¹ En réalité, l'État ne touchera pas directement les 82% annoncés. De la somme prélevée sur les bénéficiaires des Firmes Transnationales (FTN), une partie sera aussitôt transférée aux départements producteurs (dominés par l'opposition), en raison des mécanismes de décentralisation et de redistribution de la rente. La seconde répartition sera temporairement modifiée en faveur des FTNs, les premières années suivant la signature des contrats, afin de permettre la récupération des coûts d'exploration et de production engagés.

⁵⁰² Webber J, 2011, *From rebellion to reform in Bolivia. Classe struggle, indigenous liberation and the politics of Evo Morales*, Haymarket Books, Chicago, 281 p.

⁵⁰³ Stefanoni P, 2007, *Siete preguntas y siete respuestas sobre la Bolivia de Evo Morales*, *Nueva Sociedad*, n°209, pp.46-65

ans qui assistent régulièrement aux examens médicaux). Le gouvernement va également réduire le salaire du président et des hauts fonctionnaires, augmenter le salaire minimum bolivien et créer une allocation vieillesse (*Renta dignidad*). Ces mesures d'urgence sociale « de nature universaliste (...) qui, bien que leur fonction intégratrice soit plus symbolique qu'effective, n'en représentent pas moins une rupture significative par rapport aux anciennes politiques excluantes »⁵⁰⁴.

L'adoption d'une nouvelle Constitution Politique de l'État (CPE), mesure phare du programme du MAS, doit établir une nouvelle architecture politico-institutionnelle. Le gouvernement lance l'élection des délégués de l'Assemblée Constituante (AC) en juillet 2006. La loi de convocation de l'AC ne donne pas la possibilité aux organisations sociales d'être représentées directement, ce qui rend difficile la formation de groupes d'électeurs en dehors des partis existants. Elle stipule également que l'adoption du nouveau texte constitutionnel nécessite l'accord des 2/3 des délégués, ce qui constitue un résultat élevé pour les partisans du processus de changement. En plus de l'élection des constituants, un référendum est prévu le même jour sur la question de l'autonomie départementale. Les résultats de l'élection donnent 137 délégués au MAS sur 255 et 60 pour PODEMOS, le principal parti d'opposition. N'obtenant pas la majorité des 2/3, le parti présidentiel devra donc composer avec d'autres partis politiques pour l'adoption de la nouvelle CPE. L'autonomie départementale est rejetée à l'échelle nationale (à plus de 57% des voix), mais le « oui » l'emporte dans les départements de la « *media luna* » (Beni, Pando, Santa Cruz et Tarija). Les dirigeants politiques de ces départements sortent renforcés de ce scrutin. Une fois l'Assemblée Constituante installée, les travaux pour la rédaction d'un nouveau texte sont perturbés par des polémiques procédurales et de multiples suspensions de séance. Le nouveau texte constitutionnel est finalement adopté en décembre 2007. Malgré l'absence de PODEMOS, le quorum est atteint grâce au retour du parti d'opposition de centre droit, *Unidad Nacional* (UN ; Unité Nationale). La conception de l'autonomie dans la nouvelle CPE qui prévoit une articulation des compétences à plusieurs échelles (département, région, municipalité et communautés indigènes et paysannes) ne satisfait pas l'opposition, car elle dilue la revendication d'autonomie départementale. Face au blocage de la situation, le président multiplie les appels au dialogue et décide de suspendre la tenue du référendum sur la CPE (prévu en mai 2008), suspension qui durera plus d'un an.

⁵⁰⁴ Svampa M, 2009, Evo ou l'articulation du « communautaire-indigène » au « national-populaire », dans Polet F (coord.), La Bolivie D'Evo. Démocratique, indianiste et socialiste ?, Syllepse – CETRI, Alternatives Sud, vol. 15, n°3, p. 57

1.2. La confrontation hégémonique autour de la question de l'autonomie

Durant les deux premières années, le gouvernement est confronté à une contestation croissante de la classe dominante, localisée dans les départements de la *media luna*. Cette expression qui signifie « demi-lune » désigne la configuration en arc de cercle des départements de l'est du pays (*Pando, Beni, Santa Cruz* et *Tajira*) où réside l'opposition économique (agro-industrie, industrie des hydrocarbures et des mines et finance) et politique (partis, comités civiques et préfectures) au gouvernement. Cette opposition est emmenée par les élites politico-institutionnelles de Santa Cruz avec le Comité Pro Santa Cruz (CPSC) et son bras armé, l'Union des Jeunesses de Santa Cruz (UJC). Disposant de la localisation de nombreuses ressources naturelles (gaz, pétrole et fer) ainsi que d'un appareil productif performant (notamment agro-industriel) et financièrement articulé au marché mondial, le département de Santa Cruz peut également compter sur une forte cohésion interne qui facilite les velléités indépendantistes et rend difficile l'action du gouvernement. Cette identité crucienne est construite sur la base d'une opposition culturelle et territoriale : les *cambas*, habitants des basses terres amazoniennes, s'opposent aux *collas*, habitants des Andes descendants des peuples précolombiens, ce qui donne lieu à un racisme envers les paysans et indigènes. L'opposition des départements de la *media luna*, et principalement de Santa Cruz, se cristallise autour de la question de l'autonomie. En 2008, des référendums sont organisés dans les départements de *Santa Cruz* (mai), et de *Beni* et *Pando* (juin) afin de rédiger les statuts autonomes des départements. En dépit des critiques caricaturales du gouvernement qui voit dans ces textes une volonté sécessionniste, seuls les statuts de Santa Cruz sont les plus poussés en matière de compétences attribuées aux pouvoirs politiques départementaux. Leur rédaction révèle le poids de l'agro-industrie et de l'élevage ainsi que la présence de ressources énergétiques exploitées par des firmes transnationales dans le département⁵⁰⁵.

Majoritaire au sénat, PODEMOS valide un projet de loi proposé par le président de la République visant à créer une procédure de référendum révocatoire. Convoqué en août 2008, il concerne le président, le vice-président et les huit préfets de département. La révocation du mandat doit intervenir lorsque le résultat du « non » est supérieur au pourcentage obtenu lors de la précédente élection. Selon Hervé Do Alto, l'objectif est double : ralentir encore l'adoption de la nouvelle CPE et relancer le dirigeant du parti, Jorge Quiroga. Cette décision du parti d'opposition suscite la colère du mouvement autonomiste et des préfets qui risquent de perdre leur assise institutionnelle. À l'issue du scrutin, seulement deux préfets ne sont pas reconduits dans leur fonction : José Luis Paredes de La Paz et Manfred Reyes Villa de Cochabamba. Le président et le vice-président sont quant à eux confortés dans leur mandat. Incapable de renverser le

⁵⁰⁵ Do Alto, 2008, *op. cit.*

gouvernement par des voies institutionnelles et d'imposer sa vision de l'autonomie départementale, l'opposition entre dans une spirale de la violence : manifestations, blocages de routes et de grèves de la faim, sabotages d'infrastructures de transport et d'énergie, occupations et sacages d'édifices publics et de sièges d'organisation du mouvement social, agressions physiques explicitement racistes perpétrées par l'UJC sur les paysans et indigènes. Les OMS se mobilisent à travers la Coordination Nationale pour le Changement (CONALCAM) pour défendre le processus révolutionnaire. Le gouvernement fait intervenir l'armée pour rétablir l'ordre dans les départements insurrectionnalistes. La mobilisation de l'opposition culmine avec le massacre de paysans (15 tués et 37 blessés) dans la localité d'*El Porvenir* (Pando), le 11 septembre 2008. Des paysans se rendant à une assemblée communautaire sont attaqués par un groupe de mercenaires dirigé par le préfet départemental Leopoldo Fernández qui sera arrêté sur décision du gouvernement.

Cet épisode constitue un tournant dans les relations entre le gouvernement et l'opposition. Un accord est trouvé avec PODEMOS en octobre pour la convocation de deux référendums en janvier 2009, portant sur la nouvelle Constitution Politique de l'État et sur la superficie maximale des terres pouvant être détenue par un propriétaire. La nouvelle CPE est approuvée à plus de 61%. La superficie maximale des terres est fixée à 5000 hectares, mais cette limitation ne concernera que les propriétés se constituant après l'adoption de la nouvelle Constitution, ce qui restreint la portée de la loi de reconduction communautaire de la réforme agraire de 2006.

À la suite du référendum, l'opposition est affaiblie :

« Confinés dans leurs espaces locaux de pouvoir, où leurs réseaux clientélistes assurent une solide base sociale au rejet de la politique gouvernementale, les leaders régionaux, incapables de construire un projet unificateur à l'échelle nationale comme de trouver un chef de file électoral, en sont réduits à des déclarations radicales, moins pour tenter de mettre la pression sur les vainqueurs du vote que pour remonter leurs troupes »⁵⁰⁶.

Des élections présidentielle et législative se déroulent en décembre 2009. Evo Morales pour le MAS obtient 64,22% des voix, face au deuxième candidat, Manfred Reyes Villa de PODEMOS avec 26,46%, et est donc réélu président de la République. Le MAS compte 88 députés sur 130 et 26 sénateurs sur 36. Ces élections renforcent l'hégémonie politique nationale du MAS et ouvrent une nouvelle phase dans le processus de changement.

⁵⁰⁶ Do Alto H et Poupeau F, 2009, Ressorts de l'opposition régionale bolivienne, dans Polet F (coord.), La Bolivie D'Evo. Démocratique, indianiste et socialiste ?, Syllepse – CETRI, Alternatives Sud, vol. 15, n°3, p. 93

2. Le « gouvernement des mouvements sociaux » à l'épreuve des mouvements sociaux

2.1. La contestation populaire de la politique gouvernementale

Comme prévu dans le programme du président, ce nouveau mandat devra appliquer la nouvelle Constitution Politique de l'État (CPE) avec l'adoption d'un ensemble de lois au premier rang desquelles figure la loi cadre sur les autonomies et la décentralisation, *Andrés Ibañez*, promulguée en juillet 2010. Le gouvernement poursuit également une politique de défense de l'environnement avec la promulgation de la loi sur les droits de la Terre-mère en décembre 2010 ou l'organisation de la « Conférence Mondiale des Peuples sur le Changement Climatique et les droits de la Terre-Mère » (CMPCC) en avril 2010 à Tiquipaya (commune à proximité de Cochabamba). Plus récemment, il effectue de nouvelles nationalisations ponctuelles d'entreprises privées. Durant cette nouvelle séquence du processus révolutionnaire, des dissensions apparaissent entre le gouvernement et les Organisations du Mouvement Social (OMS). Celles-ci se mobilisent contre des mesures jugées injustes ou trop limitées. À la fin de l'année 2010, le gouvernement décide de mettre fin à la subvention du diesel dans le but officiel de réguler le marché noir, mais surtout d'offrir un contexte favorable à l'investissement des FTN⁵⁰⁷. Cette mesure entraîne une forte augmentation des prix de l'essence. Le président retire très rapidement ce décret face à la contestation de la population qui juge ce « *gazolinazo* » digne de la période néolibérale. Des mobilisations se déroulent dans le monde du travail à l'initiative de la COB contre la réforme du code du travail (avril 2010) et pour des hausses de salaire (avril 2010 et surtout avril 2011), ces dernières proposées par le gouvernement sont considérées dérisoires par la centrale syndicale. La grève générale lancée en 2011 est appuyée par d'autres organisations, comme le CIDOB et le CONAMAQ. La COB n'est plus isolée mais se trouve confrontée aux organisations fidèles au gouvernement intégrant la CONALCAM. À la suite des négociations, une augmentation salariale de 11% est concédée par le gouvernement⁵⁰⁸. Le projet de construction d'une route traversant le Territoire Indigène et Parc National *Isiboro Sécuré* (TIPNIS) cristallise les contradictions du processus révolutionnaire. Des communautés indigènes du TIPNIS rejettent le tracé de la route au nom des impacts que la construction entraînera sur leur territoire et de leurs droits reconnus dans la

⁵⁰⁷ Do Alto H, 2011, *Où va la Bolivie de Morales ? Une révolution en débat*, CETRI [en ligne] <http://www.cetri.be/spip.php?article2261>

⁵⁰⁸ *Ibid.*

CPE⁵⁰⁹. Ils soutiennent que des voies alternatives existent. Une marche depuis les terres amazoniennes vers La Paz débute le 15 août 2011. Elle reçoit un large soutien populaire. Face à cette mobilisation, le gouvernement affirme que cette infrastructure est nécessaire pour le développement du pays et que les manifestants sont manipulés par des ONG internationales financées par les États-Unis via la *United State Agency for International Development* (USAID ; Agence des États-Unis pour le Développement International). Les paysans *cocaleros* qui devraient bénéficier de la route pour la commercialisation de leur production soutiennent le projet et s'interposent sur le chemin des manifestants. La tension monte entre pro et anti-projet, la police essayant de maintenir la distance entre les deux camps. Le 25 septembre, les manifestants sont dispersés, matraqués et arrêtés par la police. Face à ces violences, les réactions sont unanimes pour condamner la répression policière. Des manifestations ont lieu dans de nombreuses villes à l'appel de la COB. Le ministre de la défense démissionne et le ministre de l'intérieur est contraint de quitter le gouvernement (même s'il nie toutes responsabilités). Le président condamne les événements, diligente une enquête et suspend le projet de construction de la route qui devra être soumis à un référendum.

2.2. La recomposition de la base sociale du gouvernement : les OMS entre fidélité et défection

Le gouvernement est censé exercer le pouvoir d'État en lien étroit avec les organisations du mouvement social, comme l'a affirmé Evo Morales lors de son discours d'investiture. Ainsi, des hauts fonctionnaires sont nommés par les OMS et le gouvernement crée un vice-ministère à la coordination des mouvements sociaux et de la société civile qui est rattaché à la présidence de la République. Pour accentuer cette cogestion dans l'exercice du pouvoir politique, une *Coordinadora Nacional por el Cambio* (CONALCAM ; Coordination Nationale pour le Changement) est instituée en janvier 2007 durant le processus constituant. La CONALCAM est composée du président et du vice-président, du MAS-IPSP (dirigeants du parti et du groupe parlementaire) et de représentants des OMS (dont CSUTCB, CNMCIOB-BS, CSCIB, CIDOB, CONAMAQ, CGTFB). Elle a pour objectif d'appuyer le gouvernement dans l'application du programme de changement, comme cela a été le cas durant le conflit pour l'hégémonie politique nationale. Durant la seconde séquence, les organisations indigènes (CONAMAQ et CIDOB) quittent la CONALCAM au sujet du projet de route traversant le TIPNIS.

⁵⁰⁹ La « sanctuarisation » du parc *Isiboro Sécuré* où vivent ces communautés indigènes résulte de la Marche pour le Territoire et la Dignité initiée au début des années 1990 pour la reconnaissance et le respect de leur mode de vie.

La COB qui n'avait pas intégré cette coordination connaît des luttes internes entre paysans et mineurs pour l'hégémonie politique. Les premiers cherchant notamment à modifier les statuts de la centrale syndicale qui impose l'élection d'un secrétaire national venant des rangs ouvriers. Si les partisans du gouvernement ne parviennent pas à s'imposer à la direction de la centrale syndicale, la puissante Fédération Syndicale des Travailleurs des Mines de Bolivie au sein de la COB décide de créer en 2013 un nouveau parti politique, le Parti des Travailleurs, censé défendre les intérêts du prolétariat et porter un véritable projet socialiste. La formation politique du président de la République n'est pas non plus épargnée par la critique, des députés « dissidents » ou « libres-penseurs » quittent le MAS pour fonder le Mouvement Pour la Souveraineté.

Un manifeste de la coordination plurinationale pour la reconduction, dont l'objectif est « la récupération du processus de changement pour le peuple et avec le peuple », est rendu public en juin 2011. Il est signé par des militants, intellectuels et/ou anciens hauts fonctionnaires du gouvernement d'Evo Morales. Le texte met en cause les orientations économiques et politiques du processus de changement. La nationalisation des hydrocarbures ou les grands projets d'infrastructures sont durement critiqués tout comme les pratiques autoritaires du gouvernement. Le vice-président se charge de répondre à ces critiques par un long texte⁵¹⁰ argumenté et documenté qui défend le bilan du gouvernement et fustige les signataires du manifeste qui sont qualifiés de « *resentidos* » (aigris). Durant la seconde séquence politique du processus de changement, le vice-président ne ménage pas ses efforts pédagogiques pour expliquer le bien-fondé des mesures du gouvernement et essayer d'imposer une vision légitime du changement social vers le socialisme communautaire.

Pablo Stefanoni fait le constat d'un retour à la normale des revendications et des conflits corporatistes qui caractériserait l'histoire bolivienne. Il s'interroge : « Avons-nous vraiment affaire à un « gouvernement des mouvements sociaux » ou plutôt à un pacte corporatiste relativement instable au sein duquel chaque composante attend de l'État qu'il satisfasse ses demandes ? »⁵¹¹. Et de répondre à cette interrogation en concluant sur les tensions au sein du processus de changement entre le gouvernement et les OMS :

« Il est certes possible de percevoir une participation sociale en hausse dans la conception des politiques publiques et une nouvelle subjectivité des populations indigènes, mais, dans le même temps, on observe une utilisation assez instrumentale – et traditionnelle – des

⁵¹⁰ Garcia Linera A, 2011, *El « oenegismo », enfermedad infantil del derechismo (o como la « reconduccion » del Proceso de Cambio es la restauracion del neoliberalismo)*, vicepresidencia del Estado Plurinacional, La Paz, 166p.

⁵¹¹ Stefanoni P, 2009, « Indianisation » du nationalisme ou refondation permanente de la Bolivie, dans Polet F (coord.), *La Bolivie D'Evo. Démocratique, indianiste et socialiste ?*, Syllepse – CETRI, Alternatives Sud, vol. 15, n°3, p. 40

bases des organisations sociales comme « force de mobilisation » à des moments déterminés ; ainsi qu'une cooptation par l'État de leurs dirigeants qui se caractérisent alors par leur position ambiguë entre le champ politico-gouvernemental et le champ social. Evo Morales lui-même est à la fois président de la République et président de la Coordination des six fédérations *cocalera* du Tropique de Cochabamba. Prévaut donc à l'évidence une tension entre la perméabilité de l'État aux organisations sociales et son inverse, l'« étatisation » de ces organisations »⁵¹².

La mise en pratique du « gouvernement des mouvements sociaux » s'avère donc un exercice difficile. L'exécutif national adopte une stratégie vis-à-vis des OMS qui s'articule en deux volets : intégration, concertation et négociation limitées d'un côté et disqualification sélective et répression d'un autre.

Les rapports sociaux de pouvoir évoluent au cours du processus révolutionnaire en réaction à l'exercice du pouvoir gouvernemental. La première séquence se caractérise par l'application d'un programme modéré et une relation quasi organique entre le gouvernement et les organisations du mouvement social. La confrontation pour l'hégémonie politique se solde par un compromis entre le gouvernement et l'opposition sur la définition de l'autonomie politique dans la nouvelle CPE. L'armée est néanmoins mobilisée pour rétablir l'ordre dans les départements insurgés. La seconde séquence est marquée par une opposition croissante de la base sociale du gouvernement. Ces réagencements des rapports ont des implications sur la production discursive et juridique de l'État central.

II. La production discursive du gouvernement révolutionnaire bolivien

Le gouvernement du MAS a intégré très tôt et de façon continue la thématique de l'eau dans le projet révolutionnaire, en atteste la présence d'une courte sous-partie intitulée « eau, eau potable et irrigation » dans le programme électoral de 2005 et d'un chapitre dans le Plan National de Développement (PND) de 2006 intitulé « *agua para la jante* ». En 2009, le gouvernement publie un plan sectoriel du PND actualisé et augmenté. À ces documents programmatiques essentiels pour saisir le volet hydrique de la révolution s'ajoutent divers supports de diffusion de l'information sur la politique de l'eau du gouvernement, édités par le ministère de l'environnement et de l'eau à usage national et international. S'il n'a pas été matériellement possible d'analyser le discours du ministre de l'eau du gouvernement⁵¹³, certains discours du président de la

⁵¹² *Ibid.* p. 42

⁵¹³ Il n'existe pas à ma connaissance de sites centralisant les interventions publiques du ministre de l'eau et les seuls propos rencontrés renvoyaient à de courtes citations dans les journaux nationaux.

République évoquent explicitement la question de l'eau, comme le discours d'investissement, en 2006 ou l'inauguration de la Conférence Mondiale des Peuples sur le Changement Climatique et les Droits de la Terre – Mère en 2010.

Omniprésente dans le projet révolutionnaire, la thématique hydrique n'en a pas moins évolué au cours du processus de changement. Ainsi, le programme du MAS-IPSP pour l'élection présidentielle de 2006 mettait l'accent sur l'eau comme ressource naturelle liée au développement rural et sur la reconnaissance des droits communautaires des indigènes et des paysans des espaces ruraux. Plusieurs points portaient néanmoins sur les services publics de l'eau, affirmant le caractère public et social des services ainsi que la volonté de favoriser la concertation et la participation dans la définition et l'exécution de la politique nationale et dans la régulation du secteur. La primauté de la dimension économique et rurale du volet sur l'eau dans le programme politique était en retrait par rapport aux revendications des conflits urbains contre la privatisation des services de l'eau de Cochabamba et El Alto / La Paz. Ce qui est d'autant plus étonnant puisque le dirigeant du MAS est originaire du département de Cochabamba et a participé à la « guerre de l'eau » comme syndicaliste paysan. Mais c'est précisément en raison de la position hégémonique des organisations paysannes et indigènes au sein de l'instrument politique que l'accent est mis sur les us et coutumes des communautés rurales. Le rééquilibrage opéré dans les deux versions du PND illustre la stratégie d'ouverture et de concertation du gouvernement dans l'élaboration de la politique nationale de l'eau. La partie « *agua para la gente* » du PND de 2006 constitue la proposition de transformation du secteur des services de l'eau la plus aboutie du processus révolutionnaire, car elle articule la dimension programmatique sectorielle au projet politique global. La version sectorielle du PND actualisée en 2009 ainsi que la partie concernant les services de l'eau du programme du MAS de 2010 apportent peu d'éléments nouveaux quant à la politique du gouvernement. Il s'agit davantage d'un bilan chiffré des résultats de l'action de l'État central en guise d'autopromotion et d'une présentation des futurs investissements dans la perspective de l'extension de l'accès à l'eau potable et l'assainissement.

L'analyse du discours révolutionnaire sur les services de l'eau permet d'ouvrir une fenêtre de compréhension sur le projet politique de transformation de l'État, mais elle n'est pas suffisante et doit être prolongée par une analyse de la dimension proprement politique du projet révolutionnaire, afin de saisir les moyens et les objectifs de la réorganisation des rapports de pouvoir politiques. Ces textes n'ont pas tous la même fonction et, par conséquent, le même contenu politique étant donné qu'ils correspondent à des séquences différentes du processus révolutionnaire. Le programme politique du parti présidentiel (préélectoral) et le Plan National de Développement du gouvernement (post-électoral) présentent les mesures politiques à court et moyen termes (projets de loi, programmes de financement étatique

d'infrastructures, etc.). Cela étant dit, des éléments de la finalité du projet global et des montées en généralité peuvent être développés afin de justifier de la pertinence des mesures politiques envisagées, ceci est d'ailleurs particulièrement le cas en ce qui concerne le PND.

Le programme électoral du MAS de 2005 est découpé en trois parties (situation sociale du pays, dimension économique et dimension sociale). La dimension économique est la plus développée, tandis que la dimension strictement politique de transformation des institutions est relativement courte. Contenue dans la partie sociale, elle est composée du projet de convocation d'une Assemblée Constituante et du projet de loi des autonomies. Le Plan de Développement de la Nation de 2006 est découpé en huit parties dont l'une d'entre elles est dédiée à la dimension politico-institutionnelle du projet (« Bolivie démocratique »). Ce document est central dans le processus révolutionnaire dans la mesure où il développe la philosophie générale du projet politique de « révolution démocratique et culturelle » du gouvernement qui encadre les mesures politiques concrètes, de court et moyens termes, prévues pour la mandature quinquennale présidentielle.

Les interventions publiques et les textes du vice-président de la République, Alvaro García Linera, à partir de la seconde séquence du processus révolutionnaire, apportent des précisions sur les contours et les finalités du projet politique global du socialisme communautaire, tout en apportant des éléments de justification des décisions et des actions du gouvernement vis-à-vis des critiques. Le vice-président bolivien est un ancien membre de l'*Ejercito Guerrillero Túpac Katari* (EGTK ; Armée de Guérilla *Túpac Katari*), engagement pour lequel il fait cinq ans de prison (sans jugement) au début des années 1990. Durant son incarcération, il étudie la sociologie et publie ensuite des travaux de sociologie du travail et des mouvements sociaux sur le contexte bolivien. Il intègre le MAS au côté d'Evo Morales et devient l'intellectuel organique du parti et le principal théoricien de la révolution.

1. Rétablir une relation harmonieuse à l'eau par la participation citoyenne et l'autonomie communautaire

1.1. De la critique de la privatisation des services de l'eau à la remise en cause du capitalisme et de l'État « apparent » bolivien

Lors de son discours d'investiture, le président Evo Morales fait une référence appuyée à la privatisation des services publics de l'eau par les précédents gouvernements. Il dévoile, dans le même temps, l'orientation idéologique et politique du gouvernement :

« Il n'est pas possible que les services publics soient privatisés. Je ne peux pas comprendre pourquoi les précédents gouvernements ont privatisé les services de base et spécialement les services de l'eau. L'eau est une ressource naturelle, sans eau, nous ne pouvons pas vivre, c'est pourquoi l'eau ne peut pas être un commerce privé. À partir du moment où elle devient un commerce privé, les droits humains se trouvent violés. L'eau doit être un service public »⁵¹⁴.

Les épisodes conflictuels en réaction à la politique de « modernisation » du secteur sont systématiquement intégrés au discours du gouvernement :

« L'impact des mesures de privatisation sur le patrimoine social et politique du pays et sur les droits de gestion des communautés paysannes, indigènes et originaires, obligea la population à défendre ses droits sur les sources d'eau qu'elle utilisait traditionnellement. Cette défense se fit jour avec des mobilisations, grèves et autres affrontements avec le gouvernement de l'époque. Le principal conflit survint à Cochabamba avec la « guerre de l'eau ». Ultérieurement, à la fin de l'année 2004, une nouvelle crise se produisit dans les villes d'El alto et La Paz »⁵¹⁵.

Le peuple bolivien s'est en effet mobilisé contre les effets de la privatisation des services de l'eau :

« Les fortes mobilisations sociales mentionnées se sont organisées autour de la dénonciation d'actes illégaux et du manque de transparence des processus de concession des services, l'absence d'une régulation effective des prestataires privés, des irrégularités dans les investissements, le non-respect des objectifs de développement, d'expansion et d'amélioration des services exprimés dans les plans et l'élévation abusive et sans consultation des tarifs et des prix de connexion, de la part d'*Aguas del Tunari* et d'*Aguas del Illimani* »⁵¹⁶.

De plus, la politique nationale de l'eau s'est faite au détriment des modes de gestion traditionnels des communautés indigènes et paysannes :

« différentes lois et politiques impulsées par les gouvernements antérieurs ont ignoré et rendu invisible [la] forme de produire et reproduire la vie matérielle, culturelle et politique [de nos ancêtres] en offrant les ressources naturelles et leur gestion à des entités privées qui ont fait du profit, dans de nombreux cas, au détriment de l'équilibre environnemental et du peuple bolivien »⁵¹⁷.

En faisant référence à ces conflits, le discours de l'État central critique la privatisation des services et des modes de gestion communautaire de l'eau et, par conséquent,

⁵¹⁴ Morales E, 2006, *Palabras del presidente de la República, Evo Morales Ayma, en la transmisión de mando presidencial*, La Paz, 22 de enero

⁵¹⁵ Ministerio de Planificación del Desarrollo, 2006, *Plan Nacional de Desarrollo, 2006-2010*, p. 74

⁵¹⁶ Ministerio del Medio Ambiente y Agua, 2009, *Plan Nacional de Saneamiento Básico, 2008-2015*, agosto-noviembre, p. 9

⁵¹⁷ Ministerio del Agua, 2009, *Agua para la vida, Presentación del agua en el proceso de cambio*, enero, p. 11

cherche à inscrire le gouvernement dans le prolongement des mouvements sociaux qui s'y sont opposés.

Pointant la responsabilité des dirigeants politiques dans le processus de privatisation et de marchandisation de l'eau, le président met en garde contre des mesures qui ne mettraient pas en cause le système capitaliste, dans un discours à portée internationale lors de la Conférence Mondiale des Peuples sur le Changement Climatique et les Droits de la Terre-Mère(CMPCC) en 2010 :

« Le capitalisme marchandise tout, l'eau, la terre, les cultures ancestrales, la justice et l'éthique. Si nous ne changeons pas le système capitaliste, les mesures que nous adoptons auront un caractère limité et précaire »⁵¹⁸.

Le discours révolutionnaire sur les services de l'eau s'inscrit en effet dans une critique plus large des classes et des partis politiques dominants qui ont imposé le modèle néolibéral. Les mesures adoptées dans ce cadre ont entraîné la constitution d'un État faible ainsi que la flexibilisation, la précarisation et l'« informalisation » du travail, responsables de l'augmentation des inégalités et de la pauvreté⁵¹⁹. Plus fondamentalement et à partir de la seconde séquence révolutionnaire, le discours dépasse la seule critique du néolibéralisme pour remettre en cause le capitalisme dans ses multiples dimensions économiques, sociales, politiques et culturelles⁵²⁰. Le vice-président insiste dans ce texte sur le fait que le capitalisme sépare la classe politique, celle qui prend les décisions, du reste de la société : « il sépare ceux qui se chargent de la politique de ceux qui se chargent de la vie quotidienne »⁵²¹. Depuis la fondation du pays jusqu'à l'élection d'Evo Morales à la présidence de la République, l'État bolivien, qu'il ait été caudilliste, nationaliste ou néolibéral, n'est pas parvenu à rassembler la totalité de la société. Il n'a représenté seulement qu'une partie privilégiée, créant ce que le sociologue bolivien René Zavaleta Mercado appelle un « État apparent »⁵²². Reprenant cette expression à son compte, le vice-président avance que l'État bolivien se caractérise par des exclusions structurelles ou « failles tectoniques ». L'exclusion de la majorité indigène et de certaines régions du pays découle de l'absence de souveraineté nationale et de territorialisation du pouvoir de l'État.

⁵¹⁸ Morales E, 2010, *Intervención del Presidente del Estado Plurinacional de Bolivia Evo Morales en la Conferencia Mundial de los Pueblos sobre Cambio Climático*, Tiquipaya / Cochabamba, abril

⁵¹⁹ MAS – IPSP, 2005, *Programa de gobierno 2006 – 2010. Bolivia digna, soberana y productiva para vivir bien*, 187 p.

⁵²⁰ Garcia Linera A, 2010 a, El socialismo comunitario. Un aporte de Bolivia al mundo, Entrevista al vicepresidente realizada por canal 7 y Red Patria Nueva, *Revista de analisis – Reflexiones sobre la coyuntura*, año 3, n°5, Vicepresidencia del Estado Plurinacional de Bolivia, 18 p.

⁵²¹ *Ibid.*

⁵²² Garcia Linera A, 2010 b, Del Estado aparente al Estado integral. La construcción democrática del socialismo comunitario, Discurso en el acto de posesión presidencial, *Discursos y ponencias*, año 3, n°8, Vicepresidencia del Estado Plurinacional de Bolivia, p. 12

1.2. L'eau et le « *vivir bien* »

En rupture avec la privatisation et la marchandisation de l'eau et des services, le gouvernement met en avant une nouvelle vision du rapport à l'eau qui intègre une conception du développement basée sur le « *vivir bien* » des cultures originaires et indigènes de Bolivie, en opposition au « *vivir mejor* » ou au « *bienestar* » occidental :

« Le vivre bien exprime la rencontre entre les peuples et les communautés, en respectant la diversité et l'identité culturelles ; c'est-à-dire « vivre bien entre nous ». Il s'agit d'une vie en commun, communautaire, avec interculturalité et sans asymétrie de pouvoir, « il n'est pas possible de vivre bien si les autres vivent mal », il s'agit de vivre comme faisant partie de la communauté, sous sa protection. En même temps, vivre bien en harmonie avec la nature signifie « vivre en équilibre avec ce qui nous entoure »⁵²³.

Appliquée à l'eau, cette nouvelle approche postule la récupération « d'une relation respectueuse et aimable avec la nature et dans la société, où l'eau doit être un facteur de mise en relation, d'harmonie et d'intégration »⁵²⁴. Si l'eau est considérée comme une ressource naturelle limitée et dont l'utilisation doit remplir une fonction sociale, environnementale, culturelle et économique, le discours révolutionnaire met l'accent sur la relation entre l'eau et la vie, reprenant ainsi le slogan du mouvement social de Cochabamba :

« Le dicton « l'eau c'est la vie » est indéniable. L'eau est un élément indispensable pour la vie puisqu'il n'existe aucun être vivant qui puisse survivre sans cette ressource naturelle. Cette forte dépendance la convertit en une ressource fondamentale pour la vie »⁵²⁵.

Un document de présentation du plan stratégique de développement du pays avance même que « l'eau est un être vivant, pourvoyeur de vie, elle est la base de la réciprocité et permet l'articulation de la nature et des sociétés humaines » et c'est pourquoi « l'eau appartient à la terre et à tous les êtres vivants, y compris les êtres humains »⁵²⁶. Cette réappropriation d'une relation organique à l'eau nécessite « une gestion intégrale, soutenable, équitable, participative et coresponsable de l'eau et des services »⁵²⁷ mais aussi et surtout de reconnaître l'eau comme un droit humain et un bien public.

Lors de la Conférence Mondiale des Peuples sur le Changement Climatique et les Droits de la Terre Mère, le président a défini les principes inhérents à un système alternatif au capitalisme :

« Ce nouveau système doit se baser sur les principes de complémentarité, de solidarité, d'équité, de respect des droits humains et, particulièrement, de respect des droits de la

⁵²³ Ministerio de Planificación del Desarrollo, 2006, *op. cit.* p. 10

⁵²⁴ Ministerio del Medio Ambiente y Agua, 2009, *op. cit.* p. 10

⁵²⁵ Ministerio del Agua, 2009, *op. cit.* p. 5

⁵²⁶ Ministerio del Agua, 2008, *Plan estratégico. Bolivia, hacia una gestión integrada de sus recursos hídricos*, p. 21

⁵²⁷ Ministerio del Medio Ambiente y Agua, 2009, *op. cit.* p. 11

Terre-Mère ; protection du patrimoine commun de l'Humanité et de la Terre-Mère, comme l'atmosphère, l'eau et la biodiversité »⁵²⁸.

Poursuivant sur ce dernier point, Evo Morales avance que la reconnaissance de l'eau comme un droit humain constitue « un premier pas vers la reconnaissance du droit à l'eau pour toutes les plantes et les animaux et notre Terre-Mère ».

1.3. La participation citoyenne et la reconnaissance des pratiques communautaires

Une fois avancés les principes d'une nouvelle relation à l'eau, le discours révolutionnaire détaille les mesures politiques dont l'objectif est d'améliorer et d'accroître l'accès aux services de l'eau pour rendre effectif ce droit humain⁵²⁹. Dans le volet « *Agua para la gente* » du PND de 2006, le gouvernement reconnaît comme légitimes et reprend à son compte les revendications sectorielles des OMS :

« les principales revendications dans le secteur de l'eau potable en Bolivie font référence au cadre normatif et institutionnel, reconnaissant que, en plus d'un cadre légal solide et d'une autorité rectrice et de régulation, il est indispensable qu'il y ait aussi une participation ouverte et active des usagers dans la gestion de l'eau (participation sociale et décentralisation), où la problématique et les propositions des peuples et des communautés indigènes soient prioritaires »⁵³⁰.

Le gouvernement propose alors d'adopter une nouvelle loi des services d'eau potable et d'assainissement, *Agua para la vida*, qui sera élaborée et discutée avec les organisations sociales et communautaires⁵³¹. Cependant, le PND avance d'ores et déjà que l'État jouera un rôle central par l'intermédiaire d'un ministère de l'eau. Il définira et participera à l'exécution des plans nationaux d'extension des services. La création d'entités privées ou mixtes à but lucratif pour la prestation des services sera interdite. L'État appuiera les nouvelles *Entidades Prestadoras de los Servicios de Agua y Saneamiento* (EPSAS ; Entités Prestataires des Services d'Eau Potable et d'Assainissement) ainsi que les « systèmes communautaires, associatifs et coopératifs de gestion de l'eau » et pourra intervenir directement dans la prestation des services. La régulation sera à la charge d'une nouvelle institution, la *Entidad Nacional de Regulación de Saneamiento Basico* (l'ENARES ; Entité Nationale de Régulation de l'Assainissement de Base), qui sera composée d'une direction nationale et de trois unités déconcentrées, les *Unidades Interdepartamentales de Regulacion* (UNIR ; Unités Interdépartementales de Régulation).

⁵²⁸ Morales, 2010, *op. cit.*

⁵²⁹ Ministerio del Medio Ambiente y Agua, 2009, *op. cit.*

⁵³⁰ Ministerio de Planificación del Desarrollo, 2006, *op. cit.* p. 75

⁵³¹ Le projet de loi reprend l'ensemble des propositions contenues dans le chapitre *Agua para la gente* du Plan de Développement National.

En parallèle à ce rôle accru de l'État, le projet révolutionnaire cherchera à développer la participation des usagers dans les services :

« la participation sociale et particulièrement des usagers des services dans les processus de prise de décision sur des aspects relatifs au service, particulièrement dans l'élaboration des plans d'expansion, dans la définition des taux, tarifs, prix et quotas, ainsi que dans la surveillance et le contrôle en ce qui concerne la bonne utilisation des ressources et la construction d'infrastructures »⁵³².

Afin de favoriser la participation sociale dans l'élaboration de la politique nationale de l'eau, le gouvernement réactivera le *Consejo Interinstitucional del Agua* (CONIAG ; Conseil Interinstitutionnel de l'Eau), qui servira de liaison entre l'État, la société civile, les organisations sociales et les organisations patronales et créera le *Consejo Social Tecnico* (CST ; Conseil Social Technique), instance participative appuyant le ministère de l'eau dans le processus de planification des services de base. Toujours en matière de participation, le volet *Agua para la gente* du PND propose la création du *Consejo Nacional Social de Saneamiento Basico* (CONASSAB ; Conseil National Social d'Assainissement de Base), instance de coordination et de participation à la régulation du secteur en lien avec l'ENARES, et des *Consejos Departamentales Sociales de Saneamiento Basico* (CODESSAB ; Conseils Départementaux Sociaux d'Assainissement de Base), instances participatives devant être créées à l'initiative des usagers et des EPSAS.

Par ailleurs, le discours révolutionnaire insiste fortement sur les us et coutumes des peuples indigènes en matière de gestion de l'eau. Dans un document de présentation de la thématique hydrique dans le processus de changement, le ministère de l'eau met en avant ces savoirs et ces pratiques ancestraux :

« Nos ancêtres à travers leur technologie et leur forme de gestion de l'eau sont parvenus à une cohabitation harmonieuse avec la Terre-Mère et une gestion collective garantissant, de cette manière, la soutenabilité des écosystèmes depuis des temps immémoriaux. Cette forme de gestion de l'eau est toujours présente sur une grande partie du territoire bolivien. (...)

Par conséquent, il est important de reconnaître les peuples et les systèmes d'organisation et de gestion des ressources naturelles, de la terre et du territoire »⁵³³.

Le projet de loi sur l'eau, *Agua para la vida*, donne la définition suivante des us et coutumes relatifs à l'eau :

« les pratiques communautaires et sociales pour l'utilisation, l'appropriation et la gestion des ressources hydriques en vue de la prestation des services d'eau potable et de tout à l'égout, basées sur les autorités naturelles, procédures et normes socialement admises qui

⁵³² Ministerio de Planificación del Desarrollo, 2006, *op. cit.* p. 77

⁵³³ Ministerio del Agua, 2009, *op. cit.* p. 11

font partie des peuples indigènes et originaires, communautés paysannes et indigènes et organisations et syndicats paysans »⁵³⁴.

Associées à l'intervention de l'État central, la reconnaissance des pratiques communautaires et la participation citoyenne constituent les deux principaux mécanismes de réforme de la prestation des services défendus par l'État central. Ces deux axes stratégiques s'inscrivent dans un projet politique global de transformation de la société et de l'État dans la perspective du socialisme communautaire.

2. La participation citoyenne et l'autonomie communautaire pour construire l'Etat intégral

2.1. Une hégémonie indigène et paysanne défendant le projet d'un socialisme communautaire

Le projet révolutionnaire (socialiste) du MAS s'appuie sur une conceptualisation de l'État comme instrument de transformation de la société. Alvaro García Linera définit l'État comme « une machine de pouvoir politique » qui concentre certes le monopole de la coercition légitime, mais aussi et plus fondamentalement le monopole de la prise de certaines décisions et de la représentation de la volonté générale d'une société, de l'imagination et de l'illusion d'un *moi collectif*⁵³⁵. Dans une société divisée en classes sociales et en collectivités identitaires, la construction d'un *moi collectif* se réalise lorsqu'une partie des classes sociales ou des communautés culturelles parvient à incorporer dans sa vision du monde les intérêts et les besoins partiels ou totaux du reste de la société, c'est-à-dire la construction d'une hégémonie politique, intellectuelle et morale au sein d'un bloc historique de pouvoir. Face à l'hégémonie politique de la bourgeoisie dans la construction des États nations des sociétés capitalistes, le vice-président souligne que le socialisme a introduit dans le débat la capacité du prolétariat, de la classe ouvrière, des salariés à exécuter cette tâche de représenter la volonté générale de la société, comme ce fut le cas selon lui pendant la Commune de Paris ou la révolution russe. Mais comment faire dans des pays comme la Bolivie où il n'existe pas une forte bourgeoisie ou un fort prolétariat et où l'État apparent ne représente qu'une petite partie privilégiée de la société ? Il répond à cette question en analysant la situation sociale du pays. Le vice-président souligne ainsi que le capitalisme bolivien se caractérise par la permanence de structures communautaires

⁵³⁴ Ministerio del Agua, 2006, *Proyecto de ley de servicios de agua potable y alcantarillado sanitario. Agua para la vida*, julio

⁵³⁵ García Linera A, 2009, El Estado plurinacional, Discurso del vice-presidente en la Escuela de Fortalecimiento y Formación Política "Evo Morales Ayma", IV Seminario Taller "La Nueva Bolivia", *Discursos y ponencias*, año 3, n°7, Vicepresidencia del Estado Plurinacional de Bolivia, 18 p.

dans les campagnes, dans les terres basses et hautes, et dans la périphérie des villes. Cette spécificité de la réalité sociale du pays doit nourrir le projet politique socialiste bolivien :

« ces structures qui persistent et résistent sur la base du travail commun, de la propriété commune, du travail associé et du communautarisme démocratique dans la prise de décision, se convertissent en vertu, en pont, en graine pour un type de socialisme basé sur notre culture, sur nos valeurs et capacités »⁵³⁶.

Et cette composante communautaire du pays doit s'articuler au monde ouvrier, constituant ainsi les deux sources du socialisme bolivien :

« d'un côté, la classe ouvrière, science et technologie, et d'un autre côté, communautarisme, distribution communautaire ; la somme du monde ouvrier et du monde communautaire, de la science et de la technologie contemporaines et du travail et de la propriété communautaires, sont les sources du socialisme communautaire que nous pouvons dessiner, renforcer et irradier, parce que cette proposition se base sur notre propre expérience, réalité et potentialité »⁵³⁷.

Bien que le projet socialiste communautaire bolivien s'appuie sur la classe ouvrière et les structures communautaires rurales et périurbaines, la tâche de construire une nouvelle hégémonie dans le pays a été assumée par le mouvement indigène et paysan. Le vice-président avance que cette construction hégémonique doit constamment essayer d'élargir le bloc historique de pouvoir⁵³⁸, afin de renforcer l'unité du peuple et de lutter contre la menace des secteurs conservateurs et réactionnaires ainsi que de l'impérialisme nord-américain⁵³⁹. Le vice-président décrit le résultat de ce processus de constitution d'un nouveau bloc historique de pouvoir⁵⁴⁰. Le noyau national et populaire comme articulation de la volonté générale de la société est centré sur le mouvement indigène et le syndicalisme agraire, le mouvement social urbain de voisinage, les petits producteurs, les ouvriers et la petite classe moyenne. Cette hégémonie s'articule dans un premier cercle de façon partielle ou totale mais difficile avec les secteurs intermédiaires urbains académique, intellectuel, professionnel et les entrepreneurs populaires émergents, puis dans un second cercle avec les entrepreneurs boliviens. Alvaro García Linera insiste sur le fait que l'investissement étranger est exclu de la nouvelle hégémonie politique.

⁵³⁶ Garcia Linera, 2010 a, *op. cit.* p. 15

⁵³⁷ *Ibid.* p. 15

⁵³⁸ Garcia Linera, 2009, *op. cit.*

⁵³⁹ Garcia Linera, 2010 a, *op. cit.* et Garcia Linera, 2010 b, *op. cit.*

⁵⁴⁰ Garcia Linera, 2009, *op. cit.*

2.2. Un « gouvernement des mouvements sociaux » pour l'approfondissement de la démocratie

À la suite des conquêtes électorales du MAS à la présidence de la République et à l'Assemblée Nationale, l'État exprime

« le nouveau pouvoir qui surgit des secteurs populaires et des peuples indigènes, des communautés paysannes et des travailleurs de la campagne et de la ville. Cet État représente le nouveau bloc de pouvoir qui exprime les intérêts de ceux qui furent marginalisés et exclus pendant des siècles »⁵⁴¹.

Les secteurs sociaux historiquement marginalisés et exclus du pays sont désormais représentés au plus haut niveau de l'État par l'intermédiaire du MAS, ce qui justifie l'expression utilisée par Evo Morales de « gouvernement des mouvements sociaux ». Le président de la République a d'ailleurs conclu son premier discours d'investiture, en précisant la manière dont il exercera le pouvoir : « Je respecterai mon engagement, comme le dit le sous-commandant Marcos : « diriger en obéissant au peuple ». Je dirigerai la Bolivie en obéissant au peuple bolivien »⁵⁴². Le discours révolutionnaire met ainsi l'accent sur le lien quasi organique entre les organisations du mouvement social et le gouvernement ou entre le peuple et le président dans l'exercice du pouvoir politique. Il s'agit de montrer qu'il n'y a pas de séparation entre les mandants et les mandataires et que le gouvernement appliquera strictement le mandat qui lui a été confié par les électeurs. Et afin d'éviter la constitution d'une bourgeoisie bureaucratique, Alvaro García Linera met en avant le processus de démocratisation ou de socialisation de la prise de décisions. Il est impératif selon lui de « garantir que nous soyons un gouvernement et un État des mouvements sociaux », c'est-à-dire que les dirigeants soient contrôlés par « les mouvements sociaux dans l'ensemble, les bases, les niveaux intermédiaires, qui renouvèlent leurs représentants, débattent des prises de décisions et définissent l'horizon du pays »⁵⁴³.

Les mesures politiques du gouvernement visent à approfondir la démocratie vers l'avènement d'une démocratie sociale

« qui recueille le meilleur de la démocratie représentative et de la démocratie participative, constituant une démocratie participative avec une approche communautaire, comme le plus proche d'une démocratie délibérative »⁵⁴⁴.

Le Plan National de Développement insiste en effet sur l'importance de la révocation de mandat comme mécanisme de contrôle social de l'État, qui est une pratique traditionnelle des peuples indigènes et des organisations du mouvement social.

⁵⁴¹ Ministerio de Planificación del Desarrollo, 2006, *op. cit.* p. 14

⁵⁴² Morales, 2006, *op. cit.*

⁵⁴³ García Linera, 2010 a, *op. cit.* p. 16

⁵⁴⁴ Ministerio de Planificación del Desarrollo, 2006, *op. cit.* p. 82

Étrangère à la démocratie libérale, elle n'est donc pas reconnue par les lois nationales existantes. Le PND propose de reconnaître et d'institutionnaliser ces pratiques collectives dans les différents niveaux de la structure étatique. Il s'agit de

« respecter les obligations pour lesquelles [le dirigeant] a été élu (...) ce qui oblige de rendre des comptes à ses mandants à travers la diffusion opportune, ouverte et en libre accès de l'information sur l'accomplissement de sa mission »⁵⁴⁵.

Et en cas de non-respect de ses obligations, de transgression du bien commun, le dirigeant peut être révoqué de son mandat. Le contrôle social permet ainsi d'assumer la coresponsabilité partagée entre la citoyenneté et l'État dans la décision et la gestion publiques.

La démocratie sociale implique que les sujets politiques ne soient plus bénéficiaires des politiques publiques, mais qu'ils prennent les décisions et participent à la gestion locale, régionale et nationale de l'État. Le PND avance alors la nécessaire décentralisation territoriale du pouvoir, c'est-à-dire « la reconnaissance étatique des autorités locales, originaires ou traditionnelles » et « la décentralisation régionale des ressources et des compétences inhérentes au développement de la région ». Comme définie dans le programme du MAS, la décentralisation politique correspond à une reconfiguration de l'espace étatique et à un transfert du pouvoir et du capital bureaucratique-étatique dans les sous-espaces territoriaux. Mais étant donné la spécificité de la réalité du pays, la décentralisation territoriale de l'État doit se faire suivant le critère de l'identité culturelle du sujet politique⁵⁴⁶. Sur la base de la communauté linguistique et culturelle, il octroie une autonomie municipale et régionale à ces autorités, c'est-à-dire un transfert de la gestion publique à ces échelles. Le programme du MAS et le PND proposent alors de créer une nouvelle échelle de l'action publique, la région, parce que ce « territoire et ses composantes – nature, eau, être humain – [est] l'élément substantiel de la cosmovision de nos cultures »⁵⁴⁷.

Les mesures avancées par le « gouvernement des mouvements sociaux » pour une démocratisation de l'exercice du pouvoir politique, qui font écho à celles visant le secteur des services de l'eau, sont conçues comme des moyens intermédiaires dans la construction d'un nouveau pouvoir socio-communautaire ou État intégral.

⁵⁴⁵ *Ibid.* p. 84

⁵⁴⁶ MAS – IPSP, 2005, Programa de gobierno 2006 – 2010. *Bolivia digna, soberana y productiva para vivir bien*, 187 p.

⁵⁴⁷ Ministerio de Planificación del Desarrollo, 2006, *op. cit.* p. 21-22

2.3. La construction de l'État intégral comme transition au socialisme communautaire

Bien que conçu comme une puissance transformatrice, l'État (apparent) doit cependant passer par un processus de décolonisation ou de démontage, en raison de sa structuration historique. Le Plan National de Développement défend alors une « stratégie nationale socio-communautaire » qui vise à déconstruire le colonialisme et le néolibéralisme et à reconstruire une nouvelle relation entre la société et l'État, c'est-à-dire un nouveau pouvoir ou un nouvel État. Émergeant du pouvoir des exclus, ce pouvoir social communautaire

« assume le contrôle de l'État national et (...) par conséquent, est coresponsable de la gestion politique étatique ; ainsi la construction du pouvoir social depuis les organisations sociales et les peuples indigènes naît de la convergence du social et de l'étatique et s'exprime en un pouvoir distinct, complémentaire au pouvoir étatique structuré, et en même temps qui lui est opposé »⁵⁴⁸.

Le nouveau pouvoir socio-communautaire se construit ainsi dans la relation dialectique de l'exercice du pouvoir du sujet politique et de l'appareil d'État. Plus précisément encore, toujours dans le PND,

« l'incorporation concertée et participative dans la gestion étatique de la diversité des sujets et des mouvements sociaux, et des classes travailleuses de la campagne et de la ville, reconnaissant les formes communales associées aux pratiques solidaires et coopératives, fait partie de la décolonisation de l'État, ainsi que la reconnaissance et la valorisation des économies communales indigènes et paysannes, car elle rend possible la construction d'un État pour tous avec la participation de tous »⁵⁴⁹.

La constitution d'un nouveau pouvoir socio-communautaire se réalise à travers l'incorporation des organisations du mouvement social, et plus particulièrement des organisations des communautés indigènes et paysannes, dans l'application des politiques publiques. L'expression « pouvoir socio-communautaire » contenue dans le PND de 2006 tend à être substituée par celle d'« État intégral » dans le discours du vice-président à la fin des années 2000 pour désigner la transition au socialisme communautaire.

La transition démocratique du capitalisme actuel au socialisme futur en Bolivie constitue ce qu'Alvaro García Linera appelle l'« État intégral », concept emprunté à Antonio Gramsci. Il s'agit selon lui de la « construction d'un État articulateur de la diversité nationale, géographique, culturelle et classiste »⁵⁵⁰ qui se caractérise par la pluri-nationalité (complémentarité des identités indigènes et métisses), l'autonomie

⁵⁴⁸ *Ibid.* p. 82

⁵⁴⁹ *Ibid.* p. 14

⁵⁵⁰ García Linera, 2010 b, *op. cit.* p. 11

(déconcentration du pouvoir et présence territoriale de l'État) et la souveraineté économique (économie plurielle dans laquelle l'État dirige les secteurs stratégiques et redistribue les excédents). Ces trois piliers du processus révolutionnaire (économie, politique, culture) sont présents dans le programme de gouvernement du MAS en 2005 et dans le PND de 2006, mais sont reformulés durant la seconde séquence du processus révolutionnaire pour justifier la stratégie politique ancrée dans l'idéologie socialiste (plus conforme aux attentes de la gauche que l'horizon d'un « capitalisme andin et amazonien » initialement avancé par le vice-président). L'État intégral doit permettre d'utiliser et de transformer l'État apparent bolivien et de faire advenir le socialisme communautaire en Bolivie, dont Alvaro García Linera détaille les principes économiques, politiques, sociaux et moraux⁵⁵¹.

Le vice-président avance que l'État intégral est autonomie dans le sens où

« l'État déconcentre le pouvoir, mais a dans le même temps une présence dans tout le pays, parce que nous avons besoin d'un État dans chaque centimètre carré de notre Patrie pour qu'il n'y ait plus d'îlots ou de fiefs délinquants »⁵⁵².

Il s'agit donc d'un double mouvement par lequel « L'État doit parvenir partout et déconcentrer le pouvoir partout »⁵⁵³. Et cette transformation de l'État passera par le rôle actif et démocratique des OMS :

« Les mouvements sociaux peuvent seulement devenir pouvoir étatique, peuvent seulement assumer la tâche de construire un État intégral qui articule de façon optimale société civile et État politique, s'ils recherchent graduellement à diluer le monopole de l'État dans la propre société »⁵⁵⁴.

Dans le socialisme communautaire, la classe politique professionnelle aura disparu par la « fusion de la société civile et de la société politique » ou la « dilution de l'État dans la société ». Cependant, Alvaro García Linera avance qu'il existera toujours un État dans le socialisme communautaire mais

« ce sera un État dans lequel prévaudra l'administration, la gestion. Ce n'est pas un État qui se caractérise seulement par l'hégémonie et la coercition mais aussi par l'administration des ressources publiques, les gouvernements de travailleurs de la campagne et de la ville, la révocation des autorités, la déconcentration communautaire du pouvoir »⁵⁵⁵.

Même si l'État ne disparaît pas dans le socialisme communautaire, il prend une forme et un contenu radicalement différents par rapport à l'« État apparent » du capitalisme bolivien. L'État intégral est présent sur tout le territoire national, mais l'exercice du pouvoir politique est transféré à l'échelle locale.

⁵⁵¹ Garcia Linera, 2010 a, *op. cit.*

⁵⁵² Garcia Linera, 2010 b, *op. cit.* p. 12

⁵⁵³ *Ibid.* p. 12

⁵⁵⁴ Garcia Linera, 2010 b, *op. cit.* p. 13

⁵⁵⁵ Garcia Linera, 2010 a, *op. cit.* p. 14

Dans le discours de l'État central, la réforme des services de l'eau s'inscrit dans un projet global de transformation de la société et de l'État. Dans les prochains paragraphes, je m'attache à saisir la traduction juridique des revendications des mouvements sociaux boliviens pour l'eau, revendications que le gouvernement a intégrées au projet de loi *Agua para la vida*.

III. La production juridique du processus révolutionnaire bolivien

L'une des premières décisions du nouveau président de la République a été la création d'un ministère de l'eau en janvier 2006, composé de trois vices-ministères (services de base, bassin versant et ressources hydriques et enfin irrigation). La nomination du Premier ministre de l'eau revient à l'une des figures de la contestation contre la privatisation des services de l'eau à El Alto – La Paz, le dirigeant de la FEJUVE de El Alto, Abel Mamami, tandis que la charge de vice ministre des services de base est attribuée à René Orellana, universitaire de Cochabamba ayant participé à la « guerre de l'eau ». Cette décision est symbolique à plus d'un titre. La création d'un ministère exclusivement dédié à la question de l'eau exprime la volonté du gouvernement de traduire les aspirations populaires qui ont participé à l'élection d'Evo Morales. La nomination de deux figures des mouvements sociaux pour l'eau cherche à traduire le discours présidentiel d'un « gouvernement des mouvements sociaux ». Selon Carlos Crespo, ce processus a donné lieu à une lutte entre les organisations du mouvement social (principalement entre la FEJUVE d'El alto et l'ANARESCAPyS) pour l'hégémonie politique au sein du ministère⁵⁵⁶.

Suivant la volonté exprimée par le président lors de son discours d'investiture de faire participer la société civile aux décisions politiques, le gouvernement crée deux « conseils de coordination et de représentation nationales ». Le *Consejo Interinstitucional del agua* (CONIAG ; Conseil Interinstitutionnel de l'Eau), est la réactivation d'une institution créée en 2002 conçue comme « un espace de dialogue et de concertation qui réunit l'État à travers le pouvoir exécutif et les différents secteurs d'usagers, les organisations sociales, économiques, techniques et académiques représentatives avec pour objet de construire et adapter les politiques et normes nécessaires pour que s'ordonne et se régule la gestion des ressources hydriques »⁵⁵⁷. Le CONIAG est composé de représentants de neuf ministères, deux représentants des municipalités, six représentants d'organisations de la société civile⁵⁵⁸ et deux universitaires. La seconde

⁵⁵⁶ Crespo, 2011, Estatización del agua, blog *Libertario*, diciembre

⁵⁵⁷ Ley de ampliación del CONIAG, enero de 2006

⁵⁵⁸ Les organisations de la société civile sont les suivantes : *Federación de colonizadores de Bolivia* ; *Federación Sindical de Mujeres Campesinas de Bolivia Bartolina Sisa* ; *Confederación de Indígenas del oriente Boliviano*

institution apparaît dans le chapitre I du titre XI du décret LOPE à l'article 91. Le *Consejo Tecnico Social* (CTS ; Conseil Technique Social) est une « instance ouverte à la participation des organisations sociales, paysannes, coopératives, associatives, mouvements sociaux, etc. directement liés à la thématique de l'eau en charge par le ministère de l'eau »⁵⁵⁹. À la différence du CONIAG, le CTS est une instance « interne » au ministère de l'eau⁵⁶⁰. La composition de ces deux instances est très largement dominée par des organisations indigènes et paysannes. La lutte pour l'hégémonie politique au sein du CTS a d'ailleurs contribué à sa disparition après seulement quelques réunions⁵⁶¹.

Dans les priorités immédiates du ministre de l'eau et du gouvernement en matière de service d'eau potable et d'assainissement, il s'agissait de mettre un point final aux contrats de concession des services avec des FTN et d'initier un processus de discussion pour l'adoption d'une nouvelle législation sur la prestation des services. À la suite des mouvements sociaux pour l'eau de Cochabamba et d'El Alto – La Paz, les gouvernements de l'époque (respectivement Hugo Banzer et Carlos Mesa) ont décidé de résilier les contrats avec les FTN. Cela étant dit, rendre effective cette décision prend du temps. Il faut négocier le départ de l'entreprise privée et définir un nouveau modèle de prestation. Dans le cas d'*Aguas del Tunari*, l'entreprise étasunienne Bechtel avait porté plainte contre l'État devant le CIRDI pour la rupture de contrat et réclamait une indemnisation de 50 millions de dollars. La décision tombe quelques semaines après l'élection du nouveau président, le 16 janvier 2006 : Bechtel et son associé Abengoa acceptent de partir de Bolivie contre le paiement d'une somme symbolique de deux bolivianos. Dans le cas d'*Aguas del Illimani*, des négociations entre le gouvernement et Suez se déroulent pendant deux ans sur les conditions financières de la résiliation du contrat. Après les résultats d'un audit, le gouvernement annonce la prise en charge par l'État des dettes de l'entreprise et le versement d'une somme de plusieurs millions de dollars à *Aguas del Illimani* pour ses investissements. La fin de la privatisation signifie également le retour au public et donc l'adoption d'une nouvelle structure juridique du prestataire des services. Compte tenu de l'expérience locale de transformation du

(CIDOB) ; *Consejo Nacional de Ayllus y Marcas del Qollasuyo* (CONAMAQ) ; deux représentants de la *Asociación de Regantes de Bolivia* et deux représentants d'ONG dédiées à la thématique hydrique.

⁵⁵⁹ Decreto LOPE, enero 2006

⁵⁶⁰ Lors de l'adoption du règlement intérieur, le CTS comptait sur la présence des organisation suivante : la *Confederación Sindical Unica de Trabajadores Campesinos de Bolivia* (CSUTCB), *Confederación Sindical de Colonizadores de Bolivia* (CSCB), *Confederación de Indígenas del Oriente de Bolivia* (CIDOB), *Concejo Nacional de Ayllus y Marcas del Qullasuyu* (CONAMAQ), *Federación Nacional de Mujeres Campesinas Bartolina Sisa* (FNMC-BS), *Federación de Juntas Vecinales de El Alto* (FEJUVE), des représentants des *Ponchos Rojos* de la province Omasuyos, *Concejo de defensa de la Cuenca del Rio Pilcomayo Potosí-Chuquisaca-Tarija* (CODERIP), *Concejo de Coccaleros de los Yungas* (COFECAY). Un représentant de la *Coordinadora Nacional en Defensa del Agua* et de la *Asociación Nacional de Regantes de Bolivia* (ANARESCAPYS) ont également assisté à cette première réunion (Bolpress, 2007, *Organizaciones sociales aprueban el reglamento interno del Consejo Tecnico Social del agua*, novembre).

⁵⁶¹ Crespo, 2011, *op. cit.*

prestataire public à Cochabamba après la « guerre de l'eau » (voir chapitre 8), le gouvernement cherche à définir un nouveau modèle d'entreprise publique et sociale pour la prestation du service de El Alto / La Paz⁵⁶². Cette réflexion se déroule en parallèle du processus pour l'adoption d'une nouvelle législation qui doit intégrer les modalités de prestation des services.

Afin de tourner la page de la période néolibérale (déjà amendée par la loi 2026 adoptée en 2000) et d'imprimer une nouvelle vision des rapports à l'eau traduisant les aspirations populaires, le gouvernement lance un processus consultatif pour l'élaboration et l'adoption d'une nouvelle loi sur les services de l'eau, en s'appuyant sur les instances participatives signalées plus haut. Rendu public en juillet 2006, le projet de loi, intitulé *Agua para la vida*, reprend la répartition des compétences des autorités publiques nationales, départementales et municipales contenue dans la précédente loi d'avril 2000 et intègre les propositions avancées dans le Plan National de Développement. Elle prévoit ainsi la création d'une entité de régulation des services décentralisée et participative (ENARES) et la création d'une instance nationale (CONESSAB) et d'instances régionales (CODESSAB) pour la participation populaire et le contrôle social. Le projet de loi précisait en revanche le type de prestataire des services avec la création des *Entidades de Agua Potable y Alcantarillado Sanitario* (ENAPAS ; Entités d'Eau Potable et d'Assainissement). Les ENAPAS pouvaient prendre différentes formes juridiques : entreprise publique municipale, coopérative, association civile, organisation originaire et indigène, comité d'eau ou encore association de plusieurs ENAPAS (article 8). La privatisation ou concession des services était donc exclue de la nouvelle loi et les systèmes alternatifs de prestation des services reconnus et promus, soumis à une autorisation de l'ENARES. Le projet fait alors l'objet d'un vif débat. En atteste l'échange⁵⁶³ entre Carlos Crespo, professeur à l'*Universidad Mayor de San Simon* (UMSS) de Cochabamba, et René Orellana, professeur dans la même université et vice-ministre des services de base, à l'initiative de la proposition. Dans un document rendu public, Carlos Crespo pointe entre autres critiques une vision limitée de la participation des usagers et une approche technocratique de la politique des services (notamment de la nouvelle autorité de régulation) ainsi que le maintien de la dépendance financière vis-à-vis de la coopération internationale. Le vice-ministre répond aux critiques point par point en défendant le projet de loi. Il souligne les immenses progrès en matière de participation que ce soit au sein d'un prestataire, entre prestataires, dans la régulation des services ou au sein du régulateur, en arguant de l'objectif de respecter la diversité des acteurs et de ne pas imposer de standard national. Il affirme la nécessité de créer un régulateur fort qui ne soit pas sujet aux pressions directes des organisations sociales, même si la

⁵⁶² Voir Crespo, 2011, *op. cit.* et Poupeau, 2008, *op. cit.* et Poupeau, 2010, *op. cit.*

⁵⁶³ Site internet www.aguabolivia.org

représentation sociale existera à travers le CONIAG et le CTS. Dans le domaine financier, l'insuffisance des ressources provenant de la nationalisation des hydrocarbures et du gaz et l'urgence d'accroître l'accès aux services légitime, selon lui, l'utilisation de toutes les sources de financement possible, y compris les crédits et les donations de la coopération internationale. Après seulement un mois de débat, le projet de loi est suspendu. Dans le contexte conflictuel national autour de la question de l'autonomie, un certain nombre de projets, dont le projet de loi sur les services de l'eau, ne se trouve plus dans le haut de l'agenda politique du gouvernement. Selon Rocio Bustamente, professeure et membre du *Centro AGUA* de l'UMSS, il existe de nombreux facteurs expliquant la suspension du processus d'adoption de la nouvelle loi, mais elle insiste sur le fait que l'eau étant un élément fondamental qui concerne toute la population, il y a des intérêts opposés difficiles à concilier⁵⁶⁴.

Devant l'impossibilité de parvenir à un consensus sur une nouvelle législation des services de l'eau, le gouvernement procède par décret afin d'établir une nouvelle architecture politico-institutionnelle. La procédure rapide et décidée par l'État central entre en contradiction avec le discours présidentiel et l'orientation politique du gouvernement qui devait faire participer les organisations sociales à la définition et à l'exécution de la politique de l'eau. Le gouvernement crée un mécanisme de financement du secteur ainsi que trois entités nationales en l'espace de deux ans. En plus de cette méthode, la nouvelle vision des rapports à l'eau va être traitée dans la Constitution Politique de l'État Plurinational de Bolivie approuvée, en 2009 et dans la loi cadre des autonomies et de la décentralisation, « *Andres Ibañez* », adoptée le 17 juillet 2010. En l'absence de l'adoption du projet de loi *Agua para la vida* et sauf indications contraires dans la nouvelle législation bolivienne, la loi sur la prestation des services de l'eau d'avril 2000, promulguée à la suite du mouvement social pour l'eau de Cochabamba, s'applique toujours en matière de prestation des services de l'eau.

⁵⁶⁴ Bustamente R, 2011, *Debatén sobre la nueva Ley de Agua para Bolivia... otra vez*, Bolpress, 28 janvier

Textes juridiques intervenant dans les services de l'eau

- *Constitución Política del Estado (2008)*

- *Ley de Servicios de Agua Potable y Alcantarillado Sanitario (2000)*
- *Ley de Organización del Poder Ejecutivo (2006)*
- *Ley de ampliación del Consejo Nacional Interinstitucional del agua (2006)*
- *Ley de entidades mancomunarias sociales de Servicios de Agua Potable y Alcantarillado Sanitario (2007)*
- *Ley Marco de Autonomías y Descentralización (2010)*
- *Ley de participación y control social (2013)*

- *Decreto Supremo de la Política Financiera Sectorial (2004)*
- *Decreto Supremo de creación de la Fundación de Apoyo a la Sostenibilidad en Saneamiento Básico (2004)*
- *Decreto Supremo de creación del Servicio Nacional para la Sostenibilidad de Servicios en Saneamiento Básico (2008)*
- *Decreto Supremo de creación del Mecanismo de Inversión para Coberturas en el Sector de Agua Potable y Saneamiento (2008)*
- *Decreto Supremo de creación de la Autoridad de Fiscalización y Control Social en Agua Potable y Saneamiento (2009)*
- *Decreto Supremo de creación de la Entidad Ejecutora de Medio Ambiente y Agua (2009)*

Tableau n°4

1. Des services de l'eau intégrés au nouveau cadre constitutionnel

Dans le titre II sur les droits fondamentaux (1^{re} partie), l'article 20 stipule que « toute personne a le droit à l'accès universel et équitable aux services de base d'eau potable, d'assainissement (...) » et qu'il est de « la responsabilité de l'État, à tous ses niveaux de gouvernement, la prestation des services de base à travers des entités publiques, mixtes, coopératives ou communautaires ». Le point III de l'article 20 affirme que « l'accès à l'eau et à l'assainissement constituent des droits humains, [et ne peuvent donc être] objet ni de concession ni de privatisation ». Dans la quatrième partie, portant sur la structure et l'organisation économique de l'État, le point 2 de l'article 309 : L'État doit « administrer les services basiques d'eau potable et d'assainissement directement ou par l'intermédiaire d'entreprises publiques, communautaires, coopératives ou mixtes ».

Dans le chapitre V (ressources hydriques), titre II (environnement, ressources naturelles, terres et territoires) de la 4^{ème} partie, l'article 373. I précise que « l'eau constitue un droit fondamental pour la vie, dans le cadre de la souveraineté du peuple ». Au point suivant du même article, il est dit que les ressources hydriques « ne pourront faire l'objet d'une appropriation privée, aussi bien les ressources que leur service ne pourront être concédés et seront soumis à un régime de licences, de registres et d'autorisations en conformité avec la loi ». À l'article 374. I, « l'État protégera et garantira l'usage prioritaire de l'eau pour la vie. C'est un devoir de l'État de gérer, réguler, protéger et planifier l'usage adéquat et soutenable des ressources hydriques, en lien avec la participation sociale, garantissant l'accès à l'eau à tous ses habitants ». Le point suivant stipule que « l'État reconnaîtra, respectera et protégera les us et coutumes des communautés, de leurs autorités locales et de leurs organisations indigène, originaire et paysanne sur le droit, le maniement et la gestion durable de l'eau ».

La nouvelle CPE reprend les revendications centrales des mouvements sociaux pour l'eau et contient les principes fondamentaux de la nouvelle politique des services de l'eau qui n'ont pu être introduits dans une nouvelle loi : l'eau est un droit humain, l'État a la responsabilité de satisfaire cette nécessité vitale, la privatisation de l'eau et des services est interdite et les pratiques communautaires sont reconnues et protégées par l'État.

2. Un État central qui renforce sa présence dans la prestation des services de l'eau

En plus des principes fondamentaux du rapport à l'eau de la société bolivienne contenus dans la CPE, le gouvernement et l'assemblée nationale ont adopté des dispositions juridiques qui définissent une nouvelle répartition des compétences entre les échelles de l'appareil d'État en matière de politique des services publics de l'eau. Ces nouvelles dispositions renforcent tout d'abord le rôle de l'État central.

Le gouvernement promulgue le 8 mars 2006, le *Decreto supremo LOPE* devant réglementer la loi n° 3351, du 21 février 2006, portant sur l'Organisation du Pouvoir Exécutif, qui crée le ministère de l'eau et trois vice-ministères (services de base ; irrigation ; bassins versants et ressources hydriques)⁵⁶⁵. L'article 62 précise que le ministère de l'eau a sous sa dépendance organique et administrative certaines entités publiques, comme l'entreprise Misicuni ou SEMAPA, et que, dans le cadre de la

⁵⁶⁵ Après l'adoption de la nouvelle CPE en 2010, le décret n°29894 sur la nouvelle structure du Pouvoir Exécutif de l'État Plurinational crée un ministère de l'environnement et de l'eau avec trois vice-ministères (eau potable et assainissement ; ressources hydriques et irrigation ; environnement, biodiversité et changement climatique). Au-delà du changement de nom, les compétences de l'exécutif national sont identiques dans les deux décrets (article 63 pour le premier et article 96 pour le second).

réorganisation de l'appareil d'État, le ministère dispose dorénavant d'un représentant dans le conseil d'administration de ces entités publiques. À l'article suivant, les compétences du vice-ministère en charge des services d'eau potable et d'assainissement sont définies :

- « a) Contribuer à formuler et à exécuter une politique intégrale et durable des ressources hydriques pour garantir le droit d'accès à l'eau potable de toute la population et préserver l'environnement en respectant la diversité culturelle ;
- b) Élaborer et développer une Stratégie Nationale de l'eau et des ressources hydriques (...);
- c) Proposer et impulser des politiques et des plans pour le développement, la prestation et l'amélioration des services d'eau potable et d'assainissement (...);
- d) Promouvoir les normes techniques, les dispositions réglementaires et les instructions pour la bonne exploitation et régulation des services de base (...);
- e) Diffuser et surveiller l'application des politiques, plans et normes techniques (...) exerçant l'autorité sur la superintendance des services de base ;
- f) (...) mobiliser le financement nécessaire pour l'investissement destinés à étendre la couverture des services de base sur tout le territoire national, particulièrement dans les espaces ruraux et dans les secteurs de la population urbaine et périurbaine à faible revenu ;
- g) Coordonner et surveiller les projets et les programmes relatifs aux services de base exécutés par les municipalités et les préfectures (...).

Ces prérogatives de l'État central sont reprises dans la loi-cadre des autonomies et de la décentralisation, adoptée le 17 juillet 2010 (article 83 du chapitre III – Titre V). L'État central est doté des compétences exclusives suivantes : « formuler et approuver le régime et les politiques, les plans et les programmes des services de base du pays ; incluant dans ce régime le système de régulation et de planification du service, les politiques et les programmes relatifs à l'investissement et à l'assistance technique ».

Afin de mobiliser les financements nécessaires à l'extension de la couverture des services, le gouvernement adopte le décret n°29 751 en 2008 établissant le *Mecanismo de Inversión para Coberturas en el Sector de Agua Potable y Saneamiento* (MICSA ; Mécanisme d'Investissement pour les Couvertures en Eau Potable et Assainissement). Le MICSA a pour finalités de : optimiser l'assignation des ressources financières de l'État, focaliser l'investissement dans les secteurs les plus pauvres, appuyer les Entités Prestataires des Services d'Eau Potable et d'Assainissement (EPSA), promouvoir la participation active de la communauté, promouvoir la gestion intégrale de la ressource, poser les bases de l'harmonisation et de l'alignement de la coopération internationale sur les politiques et les stratégies du gouvernement (article 2). Le MICSA doit bénéficier aux EPSA et aux gouvernements municipaux qui fournissent directement le service et forment une EPSA (article 3) par « l'assignation des ressources externes provenant des crédits, donations, legs ou emprunts de la coopération internationale, déjà approuvés par le ministère de la planification du développement, et les ressources internes du gouvernement national et des gouvernements municipaux » (article 4). Bien que

l'investissement étatique soit augmenté, le gouvernement a recours au financement de la coopération internationale, tant critiquée pendant la période néolibérale en raison des conditions imposées en matière de privatisation des services.

L'État central se dote de trois nouvelles entités publiques créées par décret en 2008 et en 2009. Le *Servicio Nacional para la Sostenibilidad de Servicios en Saneamiento Básico* (SENASBA ; Service National pour la Durabilité des Services d'Assainissement de Base) a pour mission d'aider les prestataires des services d'eau potable et d'assainissement. La *Entidad Ejecutora de Medio Ambiente y Agua* (EMAGUA ; Entreprise Exécutrice de l'Environnement et de l'Eau) a la charge d'exécuter les programmes et les projets d'investissement dans le secteur. La *Autoridad de Fiscalización y Control Social de Agua Potable y Saneamiento Básico* (AAPS ; Autorité de Fiscalisation et Contrôle Social de l'Eau Potable et de l'Assainissement de Base) a pour mission de réguler les activités réalisées par les personnes naturelles et juridiques, privées, communautaires, publiques, mixtes et coopératives dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement. L'AAPS remplace la *Superintendencia de Saneamiento Básico*, supprimée par décret au même titre que les autres instances de régulation liée au *Sistema de Regulación Sectorial*, faute d'avoir pu créer l'ENARES à la suite de l'abandon du projet de loi « *Agua para la vida* ». Entre autres attributions, elle doit administrer les droits d'appropriation et d'utilisation des sources d'eau pour la consommation humaine et les droits de prestation des services d'eau ; assurer l'exécution du droit fondamental d'accès à l'eau ; réguler la gestion de l'eau et des services en respectant les us et coutumes communautaires ; résoudre les controverses ou conflits liés à l'utilisation des ressources hydriques pour la consommation humaine et aux services d'eau potable et d'assainissement de base.

3. Autonomie et services de l'eau

Dans la nouvelle architecture politico-institutionnelle du secteur, le rôle de l'État central se trouve renforcé par la création du ministère de l'eau et de trois entités publiques nationales. Cependant, le gouvernement et le législateur ont opéré une réorganisation de la structure territoriale de l'État et une redéfinition de la répartition des compétences entre chacune des échelles de l'action publique. L'appareil d'État est composé de l'État central, des départements, des régions (nouveaux espaces de planification et de gestion, composés d'entités infradépartementales), des municipalités et enfin des communautés indigènes originaires et paysannes. Cette nouvelle architecture politico-institutionnelle est contenue à la fois dans la nouvelle Constitution Politique de l'État et dans la loi cadre des autonomies et de la décentralisation « *Andrés Babiñez* ». Cette dernière a d'ailleurs abrogé les lois de participation populaire de 1994 et

de décentralisation administrative de 1995. L'objectif est de rendre effective la participation « des citoyennes et des citoyens dans la prise de décision, l'approfondissement de la démocratie et la satisfaction des nécessités collectives du développement socio-économique intégral du pays » (article 17). L'autonomie est définie à l'article 6 comme :

« la qualité gouvernementale qu'acquiert une entité territoriale [impliquant] l'égalité hiérarchique ou de rang constitutionnel entre les entités territoriales autonomes, l'élection directe de ses autorités par les citoyennes et citoyens, l'administration de ses ressources économiques et l'exercice des facultés législatives, réglementaires, fiscales et exécutives par ses organes de gouvernement autonome ».

La loi distingue les compétences privatives, exclusives, partagées et concurrentes entre les différentes échelles de l'action publique. Si l'État central conserve les missions régaliennes, certains secteurs stratégiques et la définition des régimes et des politiques généraux, les entités autonomes acquièrent des compétences diversifiées. Dans la mise en place de l'autonomie, il est à noter que l'État central se dote de deux entités nationales. La Coordination Nationale des Autonomies est une instance consultative chargée de la coordination politique entre l'État central et les entités autonomes. Le Service Étatique des Autonomies (dépendant du ministère des autonomies) est chargé de la coordination technique et surtout de l'assistance aux entités autonomes pour l'appropriation de leurs nouvelles compétences. Le financement de ses compétences se réalise par une nouvelle distribution de la rente énergétique entre l'État et les entités autonomes. Ces dernières peuvent dorénavant établir leurs propres impôts et taxes dans le cadre de la nouvelle constitution. Afin de pallier les inégalités territoriales entre départements producteurs et non producteurs de pétrole et de gaz, un Fonds de Développement Productif Solidaire est créé. Dans le secteur des services publics de l'eau, les nouvelles normes juridiques enjoignent le niveau central de l'État et les gouvernements départementaux autonomes à élaborer, financer et exécuter de façon subsidiaire les projets d'eau potable et d'assainissement de manière concurrente avec les autres niveaux autonomes.

La responsabilité de la prestation des services d'eau est transférée à l'échelle des gouvernements autonomes municipaux et indigènes, originaires et paysans. Ces deux entités doivent :

- « a) exécuter les programmes et les projets des services d'eau potable et d'assainissement (...);
- b,) élaborer, financer et exécuter les projets d'eau potable (...) ainsi qu'aider à l'assistance technique et la planification (...);
- c,) fournir les services d'eau potable et d'assainissement à travers des entités publiques, coopératives, communautaires ou mixtes à but non lucratif (...);

d) approuver les taux des services d'eau potable et d'assainissement, quand ceux-ci fournissent le service de manière directe ».

Les communautés indigènes, originaires et paysannes acquièrent ainsi le même niveau de responsabilité que les municipalités en matière de prestation des services d'eau. Dans la législation de la période néolibérale, les municipalités pouvaient déjà fournir les services de l'eau directement ou à travers une *Entidad Prestadora de Servicio de Agua* (EPSA ; Entité Prestataire de Service d'Eau). La loi offrait la possibilité aux autorités municipales de choisir le régime de l'EPSA : entreprise publique, société anonyme mixte, entreprise privée, coopérative. Conformément à la nouvelle CPE, la privatisation du prestataire est exclue. Les gouvernements autonomes peuvent fournir les services par l'intermédiaire d'entités publiques, coopératives, communautaires ou mixtes. Il n'apparaît pas clairement s'ils peuvent fournir directement les services sur le mode de la régie directe, alors que la CPE précise que l'État central est en mesure de les fournir directement (article 309). En l'absence de l'adoption du projet de loi *Agua para la vida* qui prévoyait la création des *Entidades de Agua Potable et Alcantarillado Sanitario* (ENAPAS ; Entités d'Eau Potable et d'Assainissement), la prestation du service peut s'opérer par l'intermédiaire d'une EPSA. Par ailleurs, une loi des entités associatives sociales d'eau potable et d'assainissement a été promulguée en 2007 afin de faciliter le regroupement des communes ou des EPSAS pour la prestation des services d'eau.

4. La participation et le contrôle social dans les services de l'eau

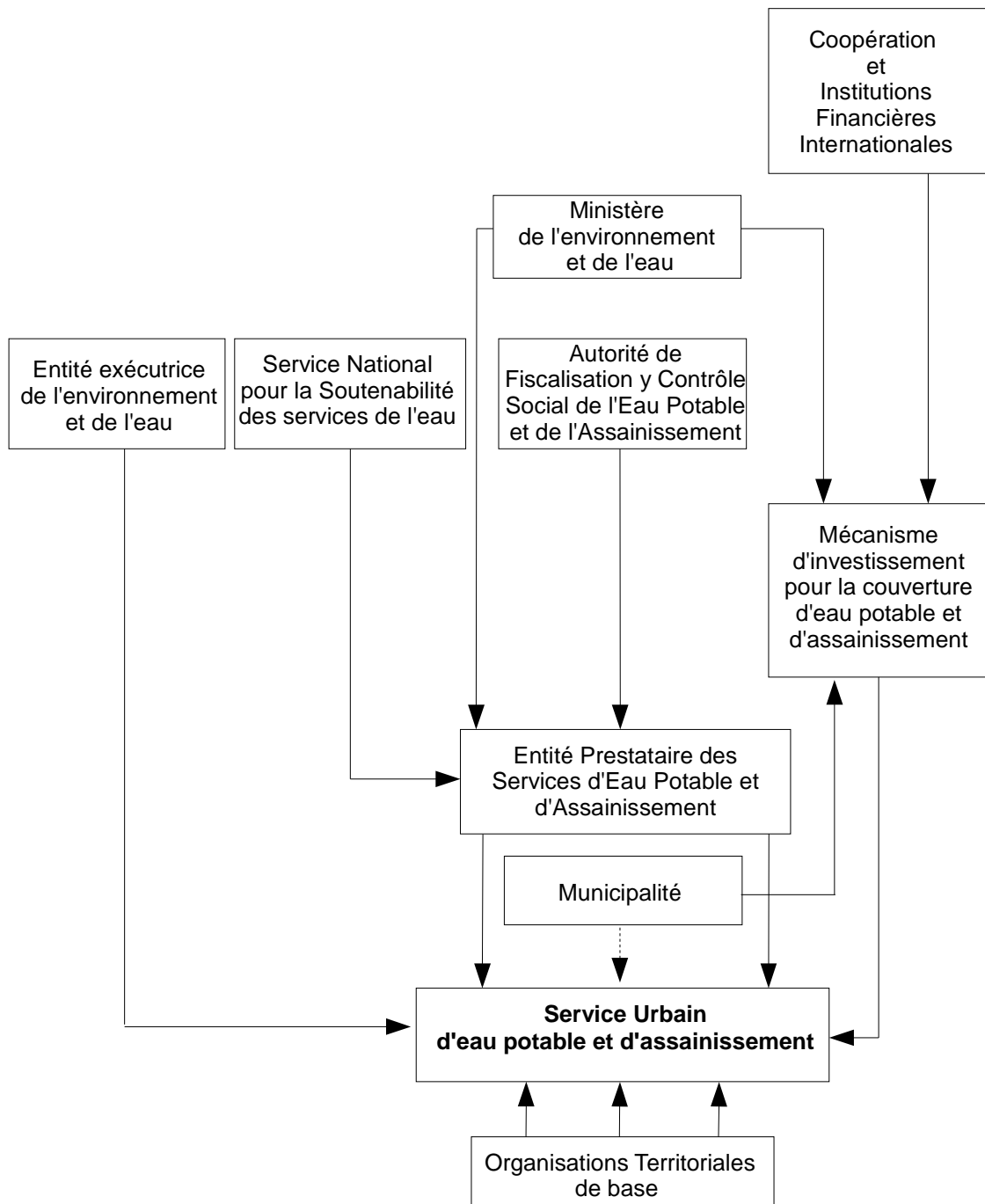
Dans le discours révolutionnaire, la participation et le contrôle social sont une priorité du gouvernement et sont reconnus à la fois dans la CPE (Partie II, Titre VI) et dans la loi des autonomies et de la décentralisation (Titre VIII). L'adoption de cette dernière a entraîné l'abrogation des lois de participation, de décentralisation et du dialogue national et, par conséquent, la suppression des Organisations Territoriales de Base (OTB) et des conseils de surveillance, rattachés aux municipalités. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 3, la participation et le contrôle social étaient déjà présents dans la législation bolivienne durant la période néolibérale. La participation dans les services de l'eau était régie par la loi sur la prestation et l'utilisation des services d'eau potable et d'assainissement d'avril 2000 qui s'appuyait sur les lois susnommées. La loi permettait ainsi aux ONG de participer à la prestation des services (article 20), octroyait le statut d'EPSA aux comités d'eau potable, petites coopératives, associations de voisinage et les urbanisations indépendantes (art. 34) et obligeait les communautés, à travers les OTB ou toute autre forme d'association reconnue par la loi, à participer à la gestion et à contribuer à la prestation des services (article 77). Par ailleurs, la loi sur le dialogue national de 2001 développait la concertation dans l'adoption des politiques

publiques nationales entre la société civile et l'État central. Elle introduisait également le contrôle social de la société civile dans les prises de décisions et l'exécution des politiques publiques aux échelles municipale, départementale et nationale.

La loi des autonomies et de la décentralisation offre un cadre succinct à l'exercice de la participation et du contrôle social, même s'il est signalé qu'une loi devra être adoptée afin de préciser leurs modalités d'application. La loi *Andrés Ibañez* oblige en effet les entités autonomes à intégrer les mécanismes et les formes de ces deux principes dans leurs statuts et leurs chartes organiques. Compte tenu de la liberté conférée aux entités autonomes dans la définition de leurs statuts, l'application de la participation et du contrôle peut entraîner le maintien des figures juridiques antérieures, telles que les OTB.

La récente loi de participation et de contrôle social du 21 février 2013 définit la participation comme le droit individuel et collectif d'intervenir dans la conception, la formation et l'élaboration des politiques publiques et dans la construction collective des lois. Le contrôle social est défini comme le droit des acteurs sociaux à superviser et à évaluer l'exécution de la gestion étatique (article 5). La loi définit les acteurs chargés de la participation et du contrôle social et les entités soumises à ces mesures. La nouvelle norme distingue les acteurs organiques (secteurs sociaux, associations de voisinage et/ou syndicats) et les acteurs communautaires (nations et peuples indigènes originaires et paysans ainsi que les communautés interculturelles et afro-boliviennes). Les entités visées par la loi sont l'État central, les entreprises et les institutions publiques, les entreprises mixtes ou privées qui gèrent des services publics ou administrent des ressources publiques ou des ressources naturelles, et enfin les entités territoriales autonomes. La loi oblige chacune de ces entités à créer des espaces permanents de participation et de contrôle social afin d'intégrer les acteurs sociaux et communautaires déclinés plus haut (article 17). Elle laisse cependant à la société civile la responsabilité d'organiser et de définir la structure et la composition de la participation et du contrôle social pour tous les différents niveaux de l'État (article 25). Il est précisé que les acteurs sociaux collectifs désigneront leurs représentants qui ne pourront être rémunérés d'aucune manière ni exercer cette fonction plus de deux ans consécutifs. Ces représentants ne devront pas avoir de liens avec les intérêts des entités contrôlées ou dans l'attribution des marchés publics. Les acteurs de la participation et du contrôle social tout comme les entités qui doivent s'y soumettre sont tenus de rendre des comptes périodiquement, les premiers à leurs mandants et les seconds aux acteurs sociaux et communautaires. Le chapitre III de la loi est exclusivement consacré à la qualité des services publics et des services de base. Les acteurs de la participation et du contrôle social pourront présenter leurs réclamations devant les prestataires des services et les autorités compétentes ainsi que devant le Défenseur du Peuple (*Ombudsman*). L'article 29 de ce chapitre précise que le non-respect du service par le

prestataire donnera la faculté aux acteurs et usagers d'exiger la restitution et la réparation intégrale de la violation d'un droit.



Réalisation : Mathieu Uhel, ESO Caen

Figure n°13
Nouvelle organisation politico-institutionnelle
des services de l'eau en Bolivie

Conclusion

L'État central bolivien produit un discours présentant le gouvernement comme le prolongement des mouvements sociaux contre les politiques néolibérales des décennies précédentes, qui avaient privatisé les services de l'eau et considéré la ressource hydrique comme une marchandise. L'expression « gouvernement des mouvements sociaux » signifie que les organisations du mouvement social sont présentes au gouvernement et que la politique du gouvernement correspondant à leurs revendications. À ce titre, les paroles publiques, les documents officiels ainsi que le projet de loi des services reprennent le slogan de la « guerre de l'eau » de Cochabamba. Source de vie, l'eau doit être considérée comme un bien public et l'accès à l'eau comme un droit humain. Il incombe à l'État de faire respecter ce droit humain par l'intermédiaire du service public, tout en promouvant la participation et le contrôle social des usagers ainsi qu'en reconnaissant les savoirs et les pratiques des communautés indigènes. Le discours de l'État central interpelle alors un sujet politique composé d'un côté des citoyens, usagers des services, et de l'autre des communautés indigènes et paysannes, ayant leur propre mode d'appropriation, de production et de distribution de l'eau. Dans le premier cas, il s'agit d'incorporer les usagers dans l'appareil hydraulique d'État pour établir une nouvelle relation entre société civile et puissance publique, tandis que dans le second, il s'agit de reconnaître et de renforcer l'autogestion communautaire de l'eau, c'est-à-dire l'autonomie, comme substitut à l'appareil hydraulique d'État. Ces deux mécanismes, participation citoyenne et contrôle social d'un côté, et autonomie communautaire de l'autre, constituent les deux principaux axes de la démocratisation et de l'universalisation des services de l'eau, mais aussi de la transformation de l'exercice du pouvoir politique en Bolivie. En effet, le discours du gouvernement sur les services de l'eau s'insère dans une perspective plus globale de transformation de l'État et de la société. La transition du capitalisme au socialisme communautaire passe par la constitution d'un État intégral, qui permettra la fusion de la société civile et de la société politique ou la dilution de l'État dans la société, suivant les textes du vice-président de la République. Cette réinsertion du processus révolutionnaire dans l'idéologie marxiste opérée par Alvaro García Linera intervient au moment où la politique du gouvernement est contestée par certaines organisations du mouvement social qui constituent la base sociale de la nouvelle hégémonie politique.

Le gouvernement bolivien a essayé de traduire juridiquement les propositions d'une démocratisation des services de l'eau. Le projet de loi *Agua para la vida* n'a pas pu faire l'objet d'un consensus entre les organisations du mouvement social et le gouvernement, dans un contexte marqué par une tension croissante avec l'opposition économique-politique de la *media luna*. Les mesures défendues par le gouvernement ont

néanmoins été adoptées par décrets, émises par l'exécutif national, ou insérées dans des textes de portée plus générale, s'ajoutant ainsi au cadre juridique existant.

Toujours en vigueur, la loi sur les services de l'eau d'avril 2000 prévoit que ce sont les Entités Prestataires des Services de l'Eau Potable et de l'Assainissement qui ont la charge des services. Les EPSAS peuvent prendre la forme d'une entreprise publique municipale, société anonyme mixte, entreprise privée, coopérative, association civile et communauté urbaine ou rurale. Cependant, la CPE contredit en partie la loi en interdisant la concession ou la privatisation des services. La nouvelle loi-cadre des autonomies et de la décentralisation transfère la responsabilité de la prestation des services de l'eau aux gouvernements municipaux autonomes et aux gouvernements autonomes indigènes, originaires, paysans à travers des entités publiques, coopératives, communautaires ou mixtes à but non lucratif. La privatisation n'est donc plus possible ainsi que la régie publique municipale. La participation des organisations communautaires et de la société civile devait intervenir dans la définition de la politique, par le Conseil Interinstitutionnel de l'Eau et le Conseil Technique Social, et dans la régulation du secteur, par la création du Conseil National Social d'Assainissement de Base et des Conseils Départementaux Sociaux d'Assainissement de Base. Les premiers comme les seconds n'ont pas résisté à l'exercice du pouvoir gouvernemental. La participation et le contrôle social sont cependant reconnus et promus dans la CPE et la loi sur les autonomies et la décentralisation. Une loi spécifique est adoptée tardivement en février 2013. La participation autorise les acteurs sociaux à intervenir dans la formulation des politiques publiques et des lois, et le contrôle social leur permet de superviser et d'évaluer la gestion des services.

Dans ce double processus de décentralisation et de participation, l'État central intervient directement dans la prestation des services. Le ministère de l'eau par le biais de la Loi Organique du Pouvoir Exécutif de 2006 dispose d'un représentant dans le conseil d'administration de certaines institutions ou entreprises publiques. De nouvelles institutions nationales sont également créées par décret pour appuyer et contrôler l'application du processus d'autonomie. L'intervention étatique se fait aussi par le biais du financement du secteur, via le Mécanisme d'Investissement pour la Couverture du Secteur de l'Eau Potable et de l'Assainissement (financement provenant y compris de la coopération internationale). Selon les sources officiels, l'engagement financier de l'État, qui a progressé de 17% entre 2006 et 2009 a permis à 820 000 personnes d'accéder à l'eau potable et à 480 000 personnes d'accéder à l'assainissement⁵⁶⁶.

⁵⁶⁶ MAS-IPSP, 2010, *Bolivia, país líder. Programa de gobierno 2010-2015*, 156 p.

Chapitre 7. Les échelles des services de l'eau dans le « socialisme du XXI^{ème} siècle » au Venezuela

Le mouvement civico-militaire d'Hugo Chávez débute dans l'armée dans les années 1970 et s'ouvre aux civils dans les années 1980 en prenant le nom de *Movimiento Bolivariano Revolucionario-200* (MBR-200 ; Mouvement Bolivarien Révolutionnaire-200). Cette nouvelle formation politique se renforce durant les événements de février 1989 par le développement de contacts avec différents groupes de gauche. Après l'échec du coup d'État de 1992 et l'incarcération des insurgés, Hugo Chávez (après sa sortie de prison) change de stratégie politique en transformant le MBR-200 en une organisation susceptible de conquérir la présidence de la République par la voie démocratique. Le *Movimiento Quinta Republica* (MVR ; Mouvement pour la Cinquième République) est créé en 1997. Il s'agit d'une organisation conçue pour « établir des alliances avec des groupes et des organisations d'orientation idéologique diverse qui désirent appuyer la candidature de Chavez »⁵⁶⁷. Avec une base populaire et jeune, sans antécédents politiques, « le MVR est une structure électorale verticale et centralisée, au service de la candidature de Chavez, sans espaces de débat, ni prétention de former idéologiquement ses membres »⁵⁶⁸. La composition hétérogène de mouvement bolivarien entraîne des tensions internes permanentes qui sont dépassées par le charisme d'Hugo Chávez.

Mobilisant un discours contre le néolibéralisme, discours qui critique la corruption et l'incompétence des élites et promet de radicaliser la démocratie et de redistribuer les revenus de la rente pétrolière⁵⁶⁹, le mouvement chaviste avec le Pole Patriotique (force électorale regroupant le MVR, le *Movimiento Al Socialismo y Patria Para Todos*) gagne l'élection présidentielle de 1998. Si Hugo Chávez a reçu l'appui de différents secteurs sociaux, depuis le prolétariat jusqu'à certaines fractions de la bourgeoisie nationale en passant par la « classe moyenne », c'est surtout sur les secteurs marginalisés que le nouveau président a pu compter. Comme le souligne Margarita Lopez Maya, « une des armes les plus précieuses qui plaça le mouvement sur le chemin de la victoire fut l'incorporation du « peuple » dans le discours politique comme sujet populaire et comme sujet politique interpellé »⁵⁷⁰. À partir de là, le peuple devient l'acteur fondamental du processus de changement, avec pour tâche de construire et de

⁵⁶⁷ López Maya M, 2008, Venezuela: Hugo Chávez y el bolivarianismo, *Revista de Economía y Ciencias Sociales*, vol. 14, n°3, septembre – décembre, p. 58

⁵⁶⁸ *Ibid.* p. 58

⁵⁶⁹ *Ibid.*

⁵⁷⁰ López Maya M, 2003 dans Lacabana M, 2006, *op. cit.* p. 340

consolider l'hégémonie du chavisme à partir d'un projet nationaliste d'inclusion sociale⁵⁷¹.

I. L'évolution des rapports de pouvoir dans la « révolution bolivarienne »

Il est maintenant communément admis que le processus révolutionnaire vénézuélien a connu deux grandes séquences⁵⁷². La première, de 1998 à 2002, est marquée par les premiers pas de la révolution bolivarienne avec l'affirmation progressive d'une politique anti-néolibérale. Cette première séquence prend fin avec la mobilisation de l'opposition économique-politique portant principalement sur l'avenir de l'industrie pétrolière (2002-2004). La victoire du mouvement chaviste dans cette confrontation pour l'hégémonie politique nationale débouche sur une radicalisation du processus révolutionnaire vers la construction du « socialisme du XXI^{ème} siècle » (2005-2010). Le décès du président Hugo Chavez en 2013 et l'élection difficile de son successeur, Nicolas Maduro, face au candidat unique de l'opposition, Henrique Capriles, laisse planer nombre d'incertitudes quant à la poursuite du processus révolutionnaire.

1. Le gouvernement du MVR face aux acteurs dominants de la Quatrième République

1.1. Les premières mesures pour la réappropriation de la démocratie et de l'industrie pétrolière

Appliquant l'une des promesses centrales de la campagne électorale visant à établir les fondements d'une nouvelle relation entre la société et l'État, le gouvernement d'Hugo Chavez lance un processus participatif pour l'adoption d'une nouvelle Constitution Politique de l'État. Les 131 délégués sont élus en leur nom propre à partir du moment où ils ont obtenu un nombre suffisant de signatures. Les représentants de la société dans l'Assemblée Constituante ne sont donc pas

⁵⁷¹ Lacabana M, 2006, *op. cit.*

⁵⁷² Lacabana, 2006, *op. cit.*; Ellner S, 2006, Las estrategias « desde arriba » y « desde abajo » del movimiento de Hugo Chavez, *Cuadernos del CENDES*, vol. 23, n°62, mayo – agosto, pp. 73-93, Ellner S, 2009, « Une révolution sans objectifs, Le processus révolutionnaire au Venezuela », dans Compagnon O, Rebotier J et Revet S, *Le Venezuela au-delà du mythe. Chavez, la démocratie, le changement social*, Les éditions de l'Atelier / Editions Ouvrières, Paris, pp. 29-44 et Ellner S, 2013, Social and political diversity and the democratic road to change in Venezuela, *Latin America Perspectives*, vol. 40, n°3, may, pp. 63-82 ; Lopez Maya, 2008, *op. cit.* et Lopez Maya M, 2010, Venezuela: once años de gestión de Hugo Chavez y sus fuerzas bolivarianas (1999-2010), *Temas y debates*, n°20, octubre, pp. 197-226

nécessairement issus des partis politiques, ce qui est somme toute logique, compte tenu du discours chaviste contre les élites politiques corrompues et inefficaces. Pendant six mois, l'Assemblée travaille sur un nouveau texte constitutionnel, qui est largement approuvé par référendum populaire en décembre 1999 malgré les critiques de l'opposition. Pour Margarita Lopez Maya, la Constitution de la République Bolivarienne du Venezuela (CRBV) constitue une « proposition étatiste modérée dans l'économique, distributive dans le social, indépendante dans l'international et à mi-chemin entre modération et radicalité dans ses institutions démocratiques »⁵⁷³. Une fois le texte adopté, les Vénézuéliens sont appelés à réélire le président dans ce nouveau cadre constitutionnel. Hugo Chavez gagne l'élection présidentielle de juin 2001 et augmente son score de 4 points (60%).

Renforcé par cette victoire électorale, le processus révolutionnaire entre dans une nouvelle phase. En novembre 2001, une loi d'habilitation (*Ley habilitante*), votée par le parlement, autorise le président à promulguer un ensemble de 49 décrets, qui ont force de loi. Le président utilisera à plusieurs reprises cette procédure juridique exceptionnelle. La loi la plus importante porte sur les hydrocarbures. Le gouvernement cherche en effet à revenir sur le processus de privatisation du secteur et à se réappropriier l'entreprise *Petroleo de Venezuela Sociedad Anonima* (PDVSA ; Pétrole du Venezuela Société Anonyme). La CBRV avait déjà réaffirmé la propriété étatique sur l'industrie pétrolière (article 303). L'État devient l'actionnaire majoritaire des entreprises mixtes d'extraction et d'exploration de pétrole et favorise l'essor d'entreprises privées nationales. Par ailleurs, le mode de taxation de l'industrie est révisé en faveur de l'État vénézuélien⁵⁷⁴. La réappropriation étatique de l'industrie pétrolière permet au gouvernement de disposer de revenus plus importants pour les politiques sociales à destination des secteurs sociaux marginalisés.

Le projet de rompre avec les pratiques politiques de la Quatrième République et de développer la participation des citoyens amène le gouvernement à mettre en place divers dispositifs participatifs innovants, comme les tables techniques de l'eau ou les comités de terres urbaines. La *Ley Organica para la Prestacion de los Servicios de Agua Potable y Saneamiento* adoptée en 2001 redéfinit le cadre institutionnel du secteur et crée les *Mesas Tecnicas de Agua* (MTA ; Tables Techniques de l'Eau) qui ont pour objectifs de donner un avis et de superviser les investissements publics en matière d'infrastructures liées à la prestation des services de l'eau. En février 2002, le décret 1666 institue les Comités de Terres Urbaines afin de permettre aux habitants des quartiers précaires de régulariser la propriété des terrains sur lesquels ils se sont installés au cours des processus d'invasion. La régularisation se réalise auprès des autorités publiques compétentes, dans le cadre de la politique définie par la *Oficina Técnica Nacional para la*

⁵⁷³ Lopez Maya, 2008, *op. cit.* p. 64

⁵⁷⁴ Lacabana, 2006, *op. cit.*

Regularización de la Tenencia de la Tierra, dépendant de la vice-présidence de la République. Dans les deux dispositifs, les habitants élisent des représentants en Assemblée qui auront la responsabilité de réaliser un recensement et un diagnostic du quartier avant de faire des démarches auprès des autorités compétentes pour la satisfaction de leurs revendications. Dans le but d'intégrer la participation des communautés locales à la planification municipale, le gouvernement institue le Conseil Local de Planification Publique en juin 2002. Cette nouvelle instance est composée du maire, des conseillers municipaux, des présidents des *juntas parroquiales* et des représentants des communautés locales élus en assemblée.

1.2. La confrontation hégémonique portant sur l'avenir de l'industrie pétrolière

Le projet de la révolution bolivarienne rencontre progressivement l'hostilité d'une opposition qui se mobilise dans la rue et dans les urnes. La confrontation pour l'hégémonie politique se cristallise sur l'avenir de l'industrie pétrolière. L'opposition qui se dote d'un organe politique, la Coordination Démocratique, regroupe essentiellement la bourgeoisie transnationale et nationale, rassemblés autour de l'organisation patronale, la *Federacion de Camaras y Asociaciones de Comercio y Produccion de Venezuela* (FEDECAMARAS ; la Fédération des Chambres et Associations de Commerce et de Production du Venezuela), les partis politiques traditionnels (AD et COPEI) et la *Confederacion de Trabajadores de Venezuela* (CTV ; Confédération des Travailleurs du Venezuela), la technobureaucratie pétrolière, l'Église catholique et les grands groupes de communications privés, ces derniers donnant une cohésion à cet assemblage hétéroclite⁵⁷⁵. L'opposition soutient le projet d'*Apertura petrolera* (Ouverture pétrolière) initié dans les années 1990 qui vise l'indépendance de la tutelle publique et la privatisation de l'industrie pétrolière. Liée à la période néolibérale, la technobureaucratie pétrolière a offert une résistance farouche au projet politique redistributif du président Chavez en raison de la perte de ses privilèges et de sa position dans la structure de domination⁵⁷⁶.

Le processus insurrectionnel débute en février 2002 avec une grève à PDVSA contre le changement de direction voulu par le président. La CTV entre dans la mobilisation et appelle à une grève générale et illimitée en avril. Une manifestation de l'opposition dans les rues de Caracas se dirige vers les installations pétrolières puis vers le palais présidentiel gardé par les partisans d'Hugo Chavez. Des tirs sur la foule font plusieurs morts, les médias de communication privés attribuant la responsabilité aux militants chavistes. Cette manipulation médiatique justifie le coup d'État du 11 avril 2002 qui place à la présidence de la République le dirigeant de FEDECAMARAS, Pedro

⁵⁷⁵ *Ibid.*

⁵⁷⁶ *Ibid.*

Carmona. Grâce à la mobilisation du peuple, par l'intermédiaire des cercles bolivariens, et à l'appui des militaires loyaux au président, Hugo Chavez reprend la direction du pays deux jours plus tard. L'opposition ne s'avoue pas vaincue et continue de vouloir « *sacar a Chavez* » par la force. Une nouvelle grève pétrolière éclate en décembre 2004 initiée par la technobureaucratie. Le *Paro petrolero* paralyse la filière et a des effets désastreux sur l'économie du pays. Soutenu par une forte mobilisation populaire dans la rue, le gouvernement reprend lentement le contrôle de l'entreprise grâce aux retraités et aux employés de PDVSA qui soutiennent le président. À l'issue du conflit, des travailleurs sont licenciés pour abandon de poste, ce qui entraîne la réappropriation définitive de l'industrie pétrolière par la révolution bolivarienne. La stratégie insurrectionnelle n'ayant pas porté ses fruits, l'opposition fait une nouvelle tentative, mais cette fois dans le cadre de la nouvelle Constitution Politique de l'État. Elle convoque un référendum révocatoire après avoir réuni le nombre de signatures nécessaire. Se déroulant en août 2004, le référendum est remporté par le président (le « Non » compte un peu plus de 58% des suffrages exprimés). La légitimité de la révolution bolivarienne est réaffirmée dans les urnes lors des élections régionale et municipale d'octobre de la même année.

Au terme de cette confrontation pour l'hégémonie politique nationale, remportée par le gouvernement bolivarien, le processus révolutionnaire entre dans une nouvelle séquence. À partir de 2004, on assiste à une radicalisation discursive et politique qui se cristallise dans le projet du « socialisme du XXI^{ème} siècle ».

2. Le « socialisme du XXI^{ème} siècle » : entre classe et communauté

2.1. Le lancement difficile du « socialisme du XXI^{ème} siècle »

Les résultats positifs en matière de réduction de la pauvreté et des inégalités participent aux succès électoraux de 2004 (élections régionale et municipale) et de 2005 (élection législative). La radicalisation du processus est facilitée par un parlement contrôlé exclusivement par les partisans de la révolution, suite au boycott des élections législatives par l'opposition. Durant la campagne présidentielle de 2006, Hugo Chavez propose de construire le « socialisme du XXI^{ème} siècle » au Venezuela et annonce la création du *Partido Socialista Unido de Venezuela* (PSUV; Parti Socialiste Uni du Venezuela)⁵⁷⁷. Ayant remporté l'élection présidentielle, Hugo Chavez dénombre, dans son discours d'investiture, cinq « moteurs constituants » pour construire le socialisme vénézuélien : 1) la *Ley Habilitante* (la loi des lois révolutionnaires) ; 2) la réforme de la

⁵⁷⁷ Le président a fait pour la première fois allusion au « socialisme du XXI^{ème} sièclez dans un discours lors Forum Social Mondial de Caracas en 2005.

Constitution ; 3) Morale et Lumières ; 4) la nouvelle géométrie du pouvoir ; 5) l'explosion du pouvoir communal⁵⁷⁸.

Devant l'Assemblée Nationale en août 2007, Hugo Chávez présente son projet de réforme de la CPE qui sera soumis à un référendum populaire en décembre de la même année⁵⁷⁹. Se voulant intégrale et systémique, la proposition aborde des domaines économiques, politiques, sociaux et culturels. Malgré la mobilisation des fidèles du mouvement chaviste, la proposition du président de réformer la constitution est rejetée en décembre 2007. Nombre d'électeurs chavistes ne sont pas allés voter. Les raisons sont multiples mais Margarita Lopez Maya souligne la volonté du peuple de sanctionner la mauvaise gestion des maires et des gouverneurs chavistes et la corruption dans le processus révolutionnaire. Il s'agirait aussi de refuser un texte jugé compliqué et sous certains aspects centralisateur, imposé par l'exécutif sans concertation⁵⁸⁰. Lors d'une allocution présidentielle pour la nouvelle année, Hugo Chávez reconnaît et assume l'erreur stratégique d'avoir proposé un référendum de la constitution⁵⁸¹. Il critique par ailleurs le comportement de certains élus chavistes et invite ses partisans à l'auto-critique. Il affirme que le gouvernement doit retrouver la confiance du peuple et annonce que l'année 2008 sera l'année des 3 R: Révision, Rectification et Ré-impulsion.

Les résultats des élections régionales et municipales de novembre 2008 sont favorables au PSUV et à ses alliés. Le mouvement chaviste contrôle 80% des mairies, même si l'opposition gagne des régions (Carabobo, Miranda, Tachira et Zulia) et la *alcaldia mayor* de Caracas. Considérant avoir retrouvé une légitimité électorale après l'échec du référendum sur la constitution, Hugo Chavez décide de proposer un nouveau référendum sur la réélection du président, mesure présente dans la version de 2007. Cette proposition sera étendue à tous les mandats issus des élections populaires, comme une concession faite à ses alliés⁵⁸². Convoqué le 15 février 2009, le référendum donne le « oui » à près de 55%. Lors d'un discours prononcé le 2 février pour la commémoration des 10 ans de la révolution, Hugo Chavez avance que s'ouvre une troisième période de la révolution bolivarienne vers la construction du socialisme, qui durera jusqu'en 2019⁵⁸³.

⁵⁷⁸ Chavez H, 2007 a, *Juramentacion del presidente de la Republica Bolivariana de Venezuela*, Caracas, enero

⁵⁷⁹ Chavez H, 2007 b, *Discurso del Presidente de la Republica en ocasión de entregar la propuesta de Reforma Constitucional en la Asamblea Nacional*, Caracas, agosto

⁵⁸⁰ López Maya M, 2008, *op. cit.*

⁵⁸¹ Chavez H, 2008, *Mensaje Anual del Presidente Hugo Chávez Frías ante la Asamblea Nacional*, Caracas, enero

⁵⁸² Lopez Maya, 2010, *op. cit.*

⁵⁸³ Chavez H, 2009, *Acto en conmemoracion de los 10 años en revolucion*, Caracas, febrero

2.2. *L'intervention de l'Etat central pour la socialisation de l'économie et la démocratisation de la politique*

Durant cette seconde séquence, le gouvernement intervient davantage dans l'économie nationale afin de modifier les rapports de production dans le pays. Il s'agit également de répondre à la stratégie des groupes économiques nationaux et internationaux, accusés d'organiser la pénurie et de spéculer sur les prix de vente des produits. Le gouvernement cherche alors à développer les coopératives de travailleurs et la cogestion dans les entreprises publiques. Des expropriations d'entreprises privées par l'État, à la suite ou non de l'occupation par les travailleurs, sont réalisées au cours de cette seconde séquence politique⁵⁸⁴. Ces expropriations ont lieu dans des secteurs stratégiques comme le pétrole, l'acier, l'électricité et les télécommunications. Par ailleurs, l'État entre en compétition avec les entreprises privées dans d'autres secteurs comme l'alimentation et la finance. Dans le secteur de l'agriculture, le président lance, en 2005, un processus d'occupation des *latifundios* et de redistribution des terres agricoles à des coopératives, des micro-entreprises et des formes associatives de propriété collective⁵⁸⁵. Le gouvernement assure le financement et la formation des travailleurs.

En parallèle à cette intervention accrue de l'État dans l'économie qui lui permet de disposer de revenus croissants, le gouvernement expérimente de nouvelles politiques sociales et imprime une nouvelle relation entre l'exécutif et les communautés locales. Créées en 2003, les *misiones* symbolisent ce nouveau virage du processus révolutionnaire. Les missions sociales s'attachent à développer des programmes dans des domaines prioritaires, comme l'éducation (*misiones Robinson, Ribas et Sucre*), la santé (*mision Barrio Adentro*), l'alimentation (*mision Mercal*), le logement (*mision Tierras y Hábitat*) et le travail (*misiones Vuelven Caras*). Les dispositifs participatifs communautaires, comme les tables techniques de l'eau, peuvent désormais exécuter des projets, financés par un fonds national rattaché à l'exécutif. Dans la perspective d'articuler les différents dispositifs participatifs, le gouvernement crée le *Consejo Comunal* (CC ; Conseil Communal) en 2006. Le CC peut lui aussi définir et exécuter des projets communautaires grâce à un financement national. Au cours de l'année 2010, un ensemble de lois est promulgué pour développer la propriété collective des moyens de production et avancer vers l'édification d'une État communal. L'une de ces nouvelles lois institue les communes socialistes.

⁵⁸⁴ Ellner, 2009, *op. cit.*

⁵⁸⁵ Lopez Maya, 2010, *op. cit.*

2.3. Les tensions au sein des organisations chavistes

Durant le processus révolutionnaire, l'exécutif national et le Parti présidentiel ont constamment cherché à organiser le peuple pour défendre la révolution, face à la compromission des organisations syndicales et communautaires avec les acteurs dominants de la Quatrième République.

Malgré les efforts de Chavez et d'autres dirigeants pour changer la logique verticale et centralisatrice du MVR, l'asymétrie de pouvoir entre le sommet et la base s'accroît après la confrontation hégémonique, ce qui place le président comme la seule figure capable d'unifier l'hétérogénéité du mouvement bolivarien⁵⁸⁶. En plus de ce rôle central du président dans la prise de décision du parti, la démocratisation du MVR est rendue d'autant plus difficile que des militaires occupent des postes à responsabilités au sein de la direction nationale⁵⁸⁷. Peu enthousiastes vis-à-vis de la radicalisation du processus révolutionnaire, la présence de militaires dans les rangs du MVR vise à renforcer les liens entre le gouvernement et les forces armées pour prévenir tout nouveau coup d'État. Le PSUV est confrontée à la même difficulté organisationnelle, malgré la prétention affichée de lutter contre la bureaucratization du parti. Lors de la création du nouveau parti de la révolution, certains alliés politiques du président refusent de se fondre dans la nouvelle formation politique, ce qui produit des tensions dans le mouvement chaviste⁵⁸⁸. Les différentes étapes de fondation du PSUV cherchant une assise communautaire ne semblent pas inverser la tendance à un fonctionnement vertical et descendant qui s'exprime notamment dans la nomination des candidats aux élections.

Au niveau communautaire, la révolution a pu s'appuyer sur les *Circulos Patrioticos* et les *Circulos Bolivarianos* ainsi que sur les nouveaux dispositifs participatifs à partir de la seconde séquence politique, avec les Conseils Communaux et les communes socialistes. Ces organisations communautaires ont cependant été rapidement confrontées aux réticences des agents publics de l'appareil d'État et à l'instrumentalisation partisane par le PSUV⁵⁸⁹. Au niveau syndical, le *Frente Constitucional de Trabajadores* (FCT ; Front Constitutionnel des Travailleurs) est créé pour soutenir la nouvelle CPE. Il se transforme ensuite en *Fuerza Bolivariana de Trabajadores* (FBT ; Force Bolivarienne des Travailleurs) avec pour objectif de changer l'hégémonie politique au sein du syndicalisme vénézuélien. Ne parvenant pas à transformer la CTV de l'intérieur lors des congrès nationaux, les militants syndicaux pro-Chavez décident de créer, en 2003, la *Union Nacional de Trabajadores de Venezuela* (UNT ; Union Nationale des Travailleurs du Venezuela). Cette centrale syndicale chaviste est néanmoins traversée de deux

⁵⁸⁶ Lopez Maya, 2008, *op. cit.*

⁵⁸⁷ Ellner, 2006, *op. cit.*

⁵⁸⁸ López Maya, 2008, *op. cit.*

⁵⁸⁹ Ellner, 2006, *op. cit.*

grandes tendances, l'une privilégiant l'autonomie vis-à-vis des partis politiques, du gouvernement et de l'État et l'autre davantage subordonnée au gouvernement bolivarien⁵⁹⁰. Ces deux tendances n'ont cependant pas le même poids numérique au sein du syndicat⁵⁹¹. Les tensions internes à l'UNT, accentuées par les propositions du gouvernement (loi du travail et création des conseils de travailleurs), amènent les militants « non autonomistes » à créer une nouvelle organisation syndicale en 2008, la *Central Socialista de Trabajadores* (CST ; Centrale Socialiste des Travailleurs).

Au cours de la seconde séquence du processus révolutionnaire, le mouvement chaviste dispose de relais politiques qu'il a participé à construire, que ce soit sur le lieu de travail ou le lieu de vie des dominés. Cependant, cette assise populaire n'est pas univoque et des tensions existent quant à la stratégie à suivre vis-à-vis du gouvernement (entre syndicalistes autonomistes et « non autonomistes » par exemple)⁵⁹². Par ailleurs, la place de ses différentes fractions de classe dans le discours et la politique du gouvernement et du président n'est pas la même suivant les étapes de la seconde séquence politique, ce qui a tendance à alimenter les tensions au sein du mouvement chaviste⁵⁹³.

Au cours d'un processus révolutionnaire initié en 1998, les rapports de pouvoir entre le gouvernement et les organisations des dominants et des dominés ont beaucoup évolué. La première séquence se caractérise par l'application d'un programme modéré et la volonté d'accroître les revenus de l'État pour une redistribution vers les secteurs sociaux marginalisés. La confrontation hégémonique sur l'avenir de l'industrie pétrolière dont l'issue est remportée par le président de la République et ses partisans entraîne une radicalisation du processus révolutionnaire. Cette seconde séquence est marquée par une volonté de l'État central d'approfondir les transformations structurelles économiques et politiques vers l'avènement du « socialisme du XXI^{ème} siècle ». Cette perspective ne se réalise pas sans tensions au sein du mouvement chavistes.

II. La Production discursive du gouvernement révolutionnaire vénézuélien

Dans la partie précédente, nous avons vu l'évolution des rapports sociaux de pouvoir, liée à l'exercice du pouvoir gouvernemental. La confrontation pour

⁵⁹⁰ Ellner, 2013, *op. cit.*

⁵⁹¹ Lopez Sanchez R, 2012, El movimiento de trabajadores en la Venezuela bolivariana. Configuración de tendencias: autonomistas contra leninistas, *Espacio Abierto*, vol. 21, n°1, pp. 145-181

⁵⁹² Ellner, 2013, *op. cit.*

⁵⁹³ *Ibid.*

l'hégémonie politique nationale a entraîné la radicalisation du processus révolutionnaire bolivarien et l'affirmation du projet de « socialisme XXI^{ème} siècle ».

Le thème des services de l'eau apparaît dans le discours étatique essentiellement à partir de la seconde séquence du processus révolutionnaire, alors que la promulgation de la loi sur la prestation des services a été adoptée en 2001. Il est quasiment absent du programme du MVR de 1998, du Plan National de Développement Économique et Social de la Nation de 2001 et du Projet National Simon Bolivar – Premier Plan Socialiste de 2007. Quand les services de l'eau sont mentionnés, il s'agit principalement de l'objectif d'extension de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans le cadre de l'amélioration des services publics et des conditions de vie de la population. En revanche, ce sont les interventions publiques du président de la République et des vice-ministres de l'eau et présidents d'*Hidroven* (Ernesto Paiva puis Francisco Ortiz) qui développent la politique sectorielle des services de l'eau et l'insère dans le projet politique global du socialisme bolivarien. Durant la même période, deux documents officiels, l'un d'*Hidroven* (2006) et l'autre du ministère de l'environnement (2010), développent les contours de la révolution de l'eau au Venezuela. Le premier insiste sur les tables techniques de l'eau et le second sur les valeurs bolivariennes dans la gestion des services de l'eau.

L'analyse du discours révolutionnaire sur les services de l'eau permet d'ouvrir une fenêtre de compréhension sur le projet politique de transformation de l'État, mais elle n'est pas suffisante et doit être prolongée par une analyse de la dimension proprement politique du projet révolutionnaire, afin de saisir les moyens et les objectifs de la réorganisation des rapports de pouvoir sociopolitiques. Ces textes n'ont pas tous la même fonction et, par conséquent, le même contenu politique étant donné qu'ils correspondent à des séquences différentes du processus révolutionnaire. La proposition de Chavez pour transformer le Venezuela de 1998 est composée de cinq parties, abordant les domaines politique, social, économique, territorial et mondial. La réforme des institutions est abordée dans la première partie et se concentre exclusivement sur le processus constituant visant à adopter une nouvelle Constitution Politique de l'État. Les Lignes générales du Plan National de Développement Économique et Social de la Nation 2001-2007 rendu public après la réélection du président reprend l'organisation de la révolution en cinq « équilibres ». La partie politique se donne pour objectif de rendre effectifs les principes énoncés dans la nouvelle Constitution afin de construire la démocratie bolivarienne. Le Projet National Simon Bolivar – Premier Plan Socialiste 2007-2013 est quant à lui découpé en sept parties (nouvelle éthique socialiste, suprême bonheur social, démocratie protagonique révolutionnaire, modèle productif socialiste, nouvelle géopolitique nationale, Venezuela, puissance énergétique mondiale, nouvelle géopolitique internationale). La troisième partie plaide pour l'approfondissement de la démocratie « participative et

protagonique ». Si ces textes apportent des éléments de compréhension du projet politique, ce sont encore une fois les discours du président de la République⁵⁹⁴ qui développent les aspects majeurs de la transformation de l'État dans le cadre de la révolution bolivarienne puis dans la perspective du « socialisme du XXI^{ème} siècle ». À noter tout de même l'édition d'un court ouvrage intitulé *Socialisme du XXI^{ème} siècle. La force des petits*, publié en 2007, par le ministère du pouvoir populaire pour l'information et la communication, qui définit les grandes lignes du socialisme bolivarien.

1. Participation et coresponsabilité au fondement de la révolution bolivarienne et socialiste de l'eau

1.1. Les services de l'eau avant l'élection d'Hugo Chavez, comme expression du néolibéralisme et de la Quatrième République

Le discours révolutionnaire critique la privatisation des services de l'eau durant la période néolibérale. Dans un entretien avec un journaliste de la presse présidentielle en 2006, le vice-ministre de l'eau, Ernesto Paiva, décrivait les mécanismes contraignant les gouvernements à céder au privé la prestation des services publics :

« Avant que le président Chavez arrive au gouvernement, la manière dont était gérée l'eau était incitée par les organisations internationales pour justifier le processus de privatisation qui était développé dans le pays. Une des stratégies qui était utilisée à l'échelle mondiale était d'endetter les pays au niveau des infrastructures des réseaux de collecte des eaux usées et des aqueducs et de promouvoir des mécanismes inefficaces de prestation du service pour justifier l'entrée de l'industrie privée. L'argument central de la privatisation indique que l'État n'a pas la capacité et l'efficacité pour offrir un bon service et parvenir à la majorité de la population. Les résultats indiquent le contraire, au moins dans notre pays »⁵⁹⁵.

Cette citation exprime la conception du gouvernement au sujet du néolibéralisme, expression contemporaine du capitalisme, qui a été imposé par l'impérialisme étasunien afin de réduire les programmes sociaux et convertir les services de base en marchandise⁵⁹⁶. Si le néolibéralisme est mis en cause dès le début de la révolution bolivarienne, notamment dans le discours d'investiture du premier mandat d'Hugo

⁵⁹⁴ Les discours d'investiture du président de 1999 et 2007 ; le discours sur la proposition de réforme de la Constitution d'août 2007 et le discours sur les 3R de 2008 ; l'émission *Alo Presidente Teorico n°1*, intitulée *Les communes et les cinq fronts pour la construction du socialisme*.

⁵⁹⁵ Ministerio del Poder Popular para la comunicación y la información, 2006, *Gestión del agua en Venezuela muestra resultados exitosos*, entrevista a Ernesto Paiva, vice-ministro del agua, Caracas

⁵⁹⁶ Ministerio del Poder Popular para la comunicación y la información, 2007, *Socialismo del Siglo XXI. La fuerza de los pequeños*, Colección Temas de hoy, 32 p.

Chávez⁵⁹⁷, il est réencasté dans une critique plus globale et radicale du capitalisme à partir de la seconde séquence du processus révolutionnaire.

Cette politique néolibérale a entraîné le renforcement de deux blocs clairement différenciés dans le pays : « l'un, majoritaire et très pauvre, formé par les classes travailleuses et dépossédées ; l'autre, minoritaire, composé de quelques dizaines de familles très riches qui détenaient le pouvoir économique et politique »⁵⁹⁸. Ce second bloc social comprend « les dirigeants des partis, les grands entrepreneurs et les banquiers, les élites militaires et ecclésiastiques, le pouvoir économique étranger et les propriétaires des moyens de communication privés »⁵⁹⁹. En dépit de ces inégalités, le néolibéralisme s'est maintenu et reproduit grâce aux lois et à la répression :

« la démocratie simplement représentative a été le système politique parfait pour la survie du capitalisme. Il s'agit d'une dictature masquée parce qu'elle réduit la participation populaire au simple suffrage, niant au peuple la possibilité d'agir directement sur les relations sociales aliénantes qui les appauvrissent »⁶⁰⁰.

Dans le capitalisme, l'État ou l'ensemble des institutions publiques « dispose de l'autorité pour résoudre en faveur des riches les conflits générés par l'inégalité, ainsi que pour promulguer et faire respecter les normes qui régulent ce système : celles qui garantissent la propriété privée, l'exploitation et la compétition ». La dimension répressive de l'appareil d'État vis-à-vis des pauvres peut être illustrée dans le secteur des services publics de l'eau par la citation suivante du président d'*Hidroven* et vice-ministre de l'eau, Cristóbal Francisco Ortiz, en 2007 :

« Le peuple sans ressources ni appui a résisté avec un esprit rebelle à de nombreuses années de féroce exclusion et répression qu'ont exercées les précédentes administrations identifiées à la farce démocratique »⁶⁰¹.

Face à l'exclusion de l'accès aux réseaux d'eau, les usagers résistaient et faisaient pression sur les entreprises publiques de l'eau :

« Dans le passé, les relations entre les entreprises hydrologiques et les communautés étaient marquées par les pneus brûlés, l'occupation des installations, la coupure des routes et toutes sortes de manifestations violentes qui maintenaient en conflit les ingénieurs et les techniciens et leurs clients à qui ils se devaient »⁶⁰².

Selon Cristóbal Francisco Ortiz, la rupture avec la période néolibérale s'opère avec la révolte populaire et spontanée de 1989 :

⁵⁹⁷ Chavez, 1999, *Discurso de toma de posesión*, Caracas, febrero

⁵⁹⁸ Ministerio del Poder Popular para la comunicación y la información, 2007, *op. cit.* p. 5

⁵⁹⁹ *Ibid.* p. 7

⁶⁰⁰ *Ibid.* p. 19

⁶⁰¹ Francisco Ortiz C, 2007, *El Sector APS como actor protagonista en la construcción del Poder Popular y la nueva cultura hídrica*, discours prononcé lors du 4^e sommet de la dette sociale, Caracas, août

⁶⁰² *Ibid.*

« les tentatives échouées de privatisation des services furent finalement bannies après l'explosion sociale de 1989 pendant ce que l'on a appelé le *Caracazo*, qui calma les transnationales de l'eau et baissa la fièvre privatisatrice des *muchachos* de Chicago, les *Chicago boys* »⁶⁰³.

Dans le discours révolutionnaire, cet épisode de l'histoire récente du pays, associé au coup d'État du lieutenant-colonel Chavez en 1992, constituent une référence incontournable, marquant la rupture avec la période néolibérale et la quatrième République ainsi que le fondement du mouvement chaviste et de la révolution socialiste bolivarienne⁶⁰⁴.

1.2. Les valeurs boliviennes pour la gestion de l'eau

En rupture avec la période qui promouvait la privatisation des services publics, le projet révolutionnaire prend appui sur une autre vision du rapport de la société à l'eau. Inaugurant une usine de traitement des eaux usées en 2006, Hugo Chavez plaide pour la préservation des ressources naturelles, tout particulièrement de l'eau, et de la nécessité d'un changement de modèle, opposé au néolibéralisme qui détruit la vie. Il avance qu'« un pays sans eau est un pays sans vie » et rappelle que l'eau est fondamentale pour la vie de la planète soutenant que « l'eau est y compris une ressource plus importante que le pétrole »⁶⁰⁵. Cette déclaration du président a son importance compte tenu de la place de cette ressource énergétique dans l'économie du Venezuela. Considérer l'eau comme une ressource naturelle indispensable à la vie a des implications sur le mode d'appropriation. Un document du ministère décline d'ailleurs les valeurs boliviennes relatives à la gestion des services de l'eau :

« L'eau est un élément fondamental de la vie sur la planète, l'eau émane de la terre et est une ressource naturelle indispensable pour l'existence, c'est pourquoi l'eau, comme l'air, est un bien naturel dont les qualités écologiques et biologiques transcendent toute possibilité mercantile et toute mesquinerie d'appropriation exclusive et excluante »⁶⁰⁶.

La privatisation et la marchandisation sont donc rejetées au profit d'une acceptation de l'accès à l'eau comme un droit humain :

« L'eau acquiert la condition d'un droit humain primordial et inaliénable, puisque nous tous, sans distinction d'aucune nature, avons le droit d'étancher notre soif, de nous laver, de

⁶⁰³ *Ibid.*

⁶⁰⁴ Chavez, 2007 a, *op. cit.* et PSUV, 2010, *Libro rojo. Documentos fundamentales*, Caracas, 138 p.

⁶⁰⁵ AVN, 2006, *Recursos. El agua es un derecho humano. Presidente Chavez: el agua es mas importante que el petroleo*, 29 de septiembre

⁶⁰⁶ *Hidrogeno*, 2010, *Mas acciones, menos palabras. 2010, 100% de cobertura en agua potable*, Ministerio del Poder Popular para el ambiente, Caracas, p. 2

nous alimenter, d'accomplir nos rites religieux et culturels, et ainsi jouir des multiples bénéfices de l'eau potable et de l'assainissement »⁶⁰⁷.

Et ce droit humain ne peut être satisfait que par l'intermédiaire d'une gestion publique des services :

« La gestion de l'eau n'est pas un commerce, c'est un service public, dont la rationalité est centrée sur la santé et le bien-être de tous les citoyens. C'est la raison pour laquelle la clef de sa gestion se situe dans les bureaux publics et pas dans ceux des commerces privés dont la logique obéit au profit de quelques-uns et à la rentabilité du capital »⁶⁰⁸.

À l'inverse du privé, le service public permet l'inclusion sociale et l'efficacité économique, car les bénéfices sont réinvestis dans les services, sans plus de valeur ni d'accumulation. Néanmoins, le service public ne veut pas dire gratuité, les valeurs bolivariennes rappellent ainsi que les infrastructures hydrauliques n'ont de sens que s'il existe « une citoyenneté qui ne gaspille pas l'eau et paye le prix pour le service rendu »⁶⁰⁹.

1.3. La « révolution de l'eau » entre participation et coresponsabilité

La nouvelle politique des services publics de l'eau promue par le gouvernement ne concerne pas seulement l'intervention de la puissance publique. Il s'agit davantage de construire une nouvelle relation entre le prestataire et les usagers, basée sur les principes de participation et de coresponsabilité ou de responsabilité partagée :

« Le principe de coresponsabilité et de participation (...) constitue le point de départ pour incorporer légitimement chaque habitant de cette nation dans la conception des politiques, des plans et des projets d'eau et d'assainissement qui impliquent leur communauté et leur environnement. De cette façon, la construction du Pouvoir Populaire passe du statut de simple vue de l'esprit à un dur processus d'apprentissage dans de multiples directions : échange de savoirs et tâche mise en commun, de la chaque fois moins distante relation entre gouvernants et gouvernés, gouvernants qui consultent et gouvernés qui dirigent »⁶¹⁰.

Les principes de participation et de coresponsabilité cherchent à réduire la distance entre le prestataire et les usagers. Selon Cristóbal Francisco Ortiz, les tables techniques de l'eau résultent de « la claire vision », de « la volonté politique lucide » du gouvernement bolivarien et du président de la République de permettre « l'inclusion » des habitants et des communautés dans la politique de l'eau, par la « gestion communautaire » et la « participation directe et protagonique » des usagers dans les

⁶⁰⁷ *Ibid.* p. 2

⁶⁰⁸ *Ibid.* p. 4

⁶⁰⁹ *Ibid.* p. 5

⁶¹⁰ Francisco Ortiz, 2007, *op. cit.*

services publics de l'eau⁶¹¹. Le président de la République affirme que les tables techniques de l'eau « sont nées grâce aux efforts entrepris par le gouvernement bolivarien pour donner davantage de pouvoir au peuple » et constituent « une expérience libératrice qui fait partie de la stratégie politique socialiste en marche dans le pays »⁶¹². Le président d'*Hidroven* et vice-ministre de l'eau affirme également que, lorsqu'il est fait mention de « révolution de l'eau », il s'agit surtout de l'expansion des tables techniques de l'eau dans tout le pays au cours de la dernière décennie, « grâce à la vision socialiste de la construction du Pouvoir Populaire et de la nouvelle culture de l'eau constituée en axe de l'organisation et de développement social »⁶¹³. Ces dispositifs font partie d'un processus global de constitution d'un nouveau pouvoir (populaire ou communal) à partir de l'organisation des communautés locales, comme le souligne le président d'*Hidroven* et vice-ministre de l'eau en utilisant une métaphore hydrique :

« Des cinq moteurs de la révolution bolivarienne, la contribution du secteur de l'eau potable et de l'assainissement à l'explosion du pouvoir communal a été fluide, comme un torrent qui ne peut être arrêté et dont le débit croît chaque jour »⁶¹⁴.

Les tables techniques de l'eau permettent l'organisation et la participation des usagers aux services de l'eau, en conformité avec le projet socialiste de constitution du pouvoir communal, et induisent une nouvelle relation avec l'appareil hydraulique d'État, et plus spécifiquement avec les entreprises publiques de l'eau, suivant le principe de coresponsabilité. Comme l'affirme le président d'*Hidroven* et vice-ministre de l'eau :

« la démocratie participative et protagonique nous place, les entreprises hydrologiques et tout le secteur de l'eau potable et de l'assainissement en général, dans la redéfinition permanente des relations et des échanges avec nos usagers ou souscripteurs, qui aujourd'hui sont aussi des acteurs de l'administration et du développement des services »⁶¹⁵.

Il poursuit en soulignant que l'impératif participatif « a transformé pour toujours les idées à propos de la gouvernabilité et de la relation asymétrique de pouvoir entre citoyens et décideurs » et « a été le point de rupture qui a produit la réconciliation des gens avec leurs entreprises hydrologiques ». Dans un entretien avec un journaliste d'*Hidroven*, en 2009, Cristóbal Francisco Ortiz précise que son rôle est de « suivre la ligne du président Hugo Chavez, [c'est-à-dire] de matérialiser le socialisme dans le quotidien des gens, dans la vie des personnes »⁶¹⁶. Dans le même entretien, il affirme

⁶¹¹ Francisco Ortiz, 2007, *op. cit.*

⁶¹² AVN, 2006, *Revolucion del agua: estrategia para el desarrollo de la patria*, 15 de agosto

⁶¹³ Francisco Ortiz C, 2010, Mas acciones, menos palabras. Comprometamonos con la excelencia en el 2009, en *Hidroven*, *op. cit.* p. 1

⁶¹⁴ *Ibid.* p. 1

⁶¹⁵ Francisco Ortiz, 2007, *op. cit.*

⁶¹⁶ Ministerio del Poder Popular para la comunicación y la información, 2009, *Entrevista a Cristobal Francisco Ortiz*, vice-ministro del agua, Caracas

que toutes les entreprises hydrologiques du pays accomplissent « la politique d'incorporer les communautés dans la cogestion et dans l'autogestion des services d'eau potable ». Il s'agit maintenant que « les citoyens appuient l'autogestion des services et qu'ils participent directement à la construction des travaux publics »⁶¹⁷.

2. L'organisation et la participation des communautés locales comme socle de l'édification de l'État communal

2.1. La « démocratie participative et protagonique » : contourner les résistances de l'administration publique par l'organisation des communautés locales

La volonté du président de la République de changer la relation entre l'État et la société à partir des communautés locales est présente dès le début du mouvement chaviste. Cette orientation politique part de la réalité (urbaine) du pays. Le programme du candidat Chavez en 1998 avance ainsi qu'il est nécessaire de reconnaître « le droit à la ville en termes effectifs [comme] un des supports de la transformation du Venezuela »⁶¹⁸. La ville n'est pas entendue seulement « comme un simple regroupement de logements, mais, surtout, comme un projet de vie en communauté ». Le Haut niveau d'urbanisation du pays et le processus spécifique des *asentamientos informales* et *barrios de ranchos* constituent une forme dynamique d'occupation de l'espace urbain. Très tôt, la communauté, et plus particulièrement la communauté d'habitants des quartiers précaires urbains, constitue le point d'appui de la révolution bolivarienne. À partir de là, le candidat Chavez prévoyait de mettre en place une politique sociale orientée

« vers l'inclusion réelle et effective de la population ; vers la participation des communautés dans la prise des décisions sur les processus qui les affectent, considérant pour cela le développement et la promotion de l'organisation et la mobilisation des communautés ; vers une politique sociale caractérisée par l'intégration sociale comme outil qui tende à diminuer les fractures sociales »⁶¹⁹.

L'organisation des communautés et leur participation aux prises de décisions doivent permettre d'améliorer les conditions de vie de la population et de réduire les inégalités sociales. Cela dit, la création d'espaces d'interaction entre l'État et les communautés reflète également la volonté de restituer aux citoyens leur rôle dans la formation des

⁶¹⁷ *Ibid.*

⁶¹⁸ Chavez H, 1998, *La propuesta de Hugo Chavez para transformar a Venezuela. Una revolucion democratica*, Movimiento Quinta Republica, Caracas, p. 33

⁶¹⁹ *Ibid.* p. 10

politiques publiques, de constituer une forme de contrôle social sur la gestion publique et d'accroître l'efficacité de l'État⁶²⁰.

Cet objectif politique de la démocratie « participative et protagonique » est explicité dans le Plan de Développement Économique et Social de la Nation (PDESN). L'approfondissement de la révolution bolivarienne passe par un contrôle démocratique des instruments du pouvoir qui doit s'appuyer sur un bloc de forces sociales, politiques et institutionnelles. Cependant, ce bloc n'est pas encore formé et des résistances au processus révolutionnaire existent y compris dans l'appareil d'État. La stratégie politique développée par le PDESN part alors du constat que

« les résistances potentielles au changement se trouvent à l'intérieur de l'Administration Publique, dans son appareil bureaucratique, dans les groupes syndicaux, partisans, bureaucratiques, technocratiques »⁶²¹

Ces secteurs n'adhèrent pas au projet politique révolutionnaire, parce qu'ils se sentent dépossédés des bénéfices obtenus de la structure de pouvoir et des relations clientélistes de l'ancien régime. À l'inverse, les alliés potentiels du processus de changement se trouvent à l'extérieur, dispersés, avec une faible cohésion, ce qui explique la difficulté à exercer une pression sur l'administration publique pour la transformer. Le PDESN affirme alors la nécessité de « renforcer les mécanismes de contrôle de la société et de certains organismes de l'État, sur l'administration publique ». Ce processus de transformation de l'administration publique sera dirigé depuis le plus haut niveau gouvernemental.

La « démocratie participative et protagonique » cherche donc à intégrer les citoyens et les communautés dans la prise de décision et la gestion des politiques publiques afin d'améliorer les conditions de vie de la population, mais aussi de compléter et d'approfondir la démocratie représentative. Face aux résistances de l'administration publique, les dispositifs participatifs intègrent une stratégie (scalaire) de contournement ou plus exactement de « prise en étau » de l'appareil d'État, par l'échelle nationale de l'exécutif et par l'échelle locale des communautés.

2.2. La dialectique du Pouvoir Constituant et du Pouvoir Constitué pour la transformation de l'État

Avec le virage socialiste, le président de la République prend appui sur le cadre théorique développé par Toni Negri et Michael Hardt afin d'explicitier la relation entre

⁶²⁰ Republica bolivariana de Venezuela, 2001, *Lineas generales del plan de desarrollo economico y social de la nacion 2001 – 2007*, Caracas, septembre, 149 p.

⁶²¹ *Ibid.* p. 20

les acteurs permettant d'approfondir la révolution⁶²². Dans le discours portant sur la proposition de réforme de la constitution, Hugo Chávez définit la relation entre le pouvoir constituant et le pouvoir constitué :

« Le pouvoir constituant est une grande puissance, nous ne devons pas en avoir peur (...). Vous ne devez pas en avoir peur du pouvoir constitué originaire, n'essayons pas de le congeler, le poussant à dépendre du pouvoir constitué, non ! Le pouvoir constituant doit être le roi de la République (...). Le pouvoir constituant originaire, seulement ce pouvoir, peut continuer à impulser la révolution bolivarienne, pas nous comme individus ou à partir de ces espaces. Nous devons aider en écoutant la clameur du pouvoir constituant, impulser avec lui, nous étreindre avec lui, nous alimenter avec lui, vibrer avec lui, aider avec les possibilités qu'il nous a données à continuer d'ouvrir des portes et faire tomber des barrières qui empêchent la réalisation du rêve suprême d'une patrie libre, indépendante, grande et prospère »⁶²³.

Le pouvoir constituant est une « pure énergie créatrice » et doit continuer à être libéré par le pouvoir constitué qui est seulement facilitateur de sa libération. Hugo Chávez avance que « [nous sommes de] simples représentants du peuple, de simples représentants du pouvoir constituant originaire auquel nous nous devons »⁶²⁴. Dans le discours de prise de fonctions de janvier 2007, le président rappelle les moments durant lesquels le pouvoir constitué s'est manifesté : lors du *Caracazo* en 1989, de la rédaction de la nouvelle constitution politique de l'État, du référendum révocatoire de 2004 ou encore lors de l'élection présidentielle de 2006. Le président estime qu'il est temps de franchir une nouvelle étape. Il invoque et convoque à nouveau le pouvoir constituant afin d'avancer dans la construction du socialisme bolivarien avec le lancement des « moteurs constituants ». Le président explicite la métaphore : « le moteur est une machine (...) pour extraire l'énergie de la puissance créatrice de la multitude »⁶²⁵. Dans ce processus, le pouvoir constitué, qui a convoqué le pouvoir constituant, doit progressivement s'effacer :

« Progressivement, nous, le pouvoir constitué, ce que nous sommes, nous devons lui transférer le pouvoir politique, social, économique, administratif au pouvoir communal afin que nous avancions en direction de l'État social, de l'État communal et que nous sortions des vieilles structures de l'État capitaliste bourgeois qui ne fait que freiner les impulsions révolutionnaires ».

La relation dialectique entre le pouvoir constituant et le pouvoir constitué doit aboutir à la constitution d'un nouveau pouvoir, le pouvoir populaire ou communal, qui transforme et remplace l'État capitaliste bourgeois :

⁶²² Durant le discours de présentation du projet de réforme de la Constitution, le président salue la présence du philosophe Toni Negri dans la salle.

⁶²³ Chavez, 2007 b, *op. cit.*

⁶²⁴ Chavez, 2007 a, *op. cit.*

⁶²⁵ *Ibid.*

« Dans le socialisme du XXI^{ème} siècle, l'État ne doit pas reproduire l'attitude paternaliste. L'État, qui résout tout, qui fournit toutes les ressources, stimule la passivité et atrophie les capacités créatrices de la population. C'est pour cela que le nouveau socialisme, à la différence de l'ancien, dépose tout le pouvoir chez les gens au moment de prendre les décisions et invoque leurs capacités créatrices et associatives. (...) »

L'État dans le socialisme du XXI^{ème} siècle ne peut pas imposer son avis, limitant la liberté et les droits de la population, niant le substrat traditionnel des peuples. En revanche, il doit incarner la volonté populaire et veiller à la consolidation de l'unité, basée sur la reconnaissance de la différence »⁶²⁶.

La finalité politique du projet socialiste bolivarien, produit du rapport entre pouvoir constituant et pouvoir constitué, est de parvenir à la constitution d'un État communal qui se substitue à l'État existant.

2.3. Vers la constitution d'un État communal à partir des communautés locales

Dans le discours de réforme de la constitution de 2007, le président fait référence au philosophe vénézuélien Simon Rodriguez qui défend que la *toparquia* (« toparchie », le gouvernement du lieu) est le meilleur système de gouvernement : « Le gouvernement du *topos*, du lieu, les gens qui sont là, faisant partie du lieu, de la colline, de l'arbre, du bord de la rivière, c'est le gouvernement direct de la communauté ». Le projet de réorganisation politique de la société se structure ainsi à partir de l'échelle (micro) locale, à partir du lieu où vivent les habitants en communauté. Comme le souligne Hugo Chávez dans l'émission *Alo Presidente teórico*, les conseils communaux ont constitué une étape supplémentaire dans ce processus politique, après les Tables Techniques de l'Eau, les Comités de Terres Urbaines et les Comités de Santé⁶²⁷. L'étape suivante de la révolution est la création de la commune qui « doit être l'espace sur lequel nous allons accoucher du socialisme ». Le président insiste sur le fait que le socialisme doit surgir de la base et que cela ne se décrète pas. Il affirme par ailleurs que « la commune n'est pas étrangère à notre réalité ». Elle est inscrite dans l'histoire du continent par l'intermédiaire des peuples indigènes :

« Quand nous parlons des antécédents des communes, nous avons nos peuples indigènes, surtout dans les Andes vénézuéliennes et dans les Andes colombiennes. (...) »

« Ici nos Aborigènes, il y a des milliers d'années, vivaient dans des communes, ils étaient les comunards des Andes, très enracinés à la terre »⁶²⁸.

Cette référence aux peuples indigènes permet de réencadrer le projet socialiste dans l'histoire du pays et du continent.

⁶²⁶ Ministerio del Poder Popular para la Comunicación y la Información, 2007, *op. cit.* p. 23

⁶²⁷ Ministerio del Poder Popular para la Comunicación y la Información, 2009, *Las comunas y los cinco frentes para la construcción del socialismo*, Alo presidente teórico, n°1, Caracas, junio, 16 p.

⁶²⁸ *Ibid.* p. 5

Le président mobilise une métaphore organiciste pour préciser la nouvelle organisation politique de la société :

« Une commune doit être une cellule. Mais qui a vu une cellule seule ? Une cellule doit être associée à une autre, et à une autre, et à une autre pour former le corps, les tissus et le corps humain. Donc ce doit être un système intégré de communes, pas des communes isolées. Et cela est valide dès maintenant pour les conseils communaux qui sont des noyaux. Vous savez que la cellule a un noyau ; les conseils communaux sont le noyau des communes ou un des noyaux des communes.

La commune est comme une cellule, et les cellules doivent se ramifier, s'entrelacer, doivent former un système, en s'articulant, pour donner forme à un corps. C'est le nouveau corps de la nation, à partir d'en bas, à partir du noyau, ce que vous êtes ; ensuite la cellule, qui est la commune, qui est en train de naître »⁶²⁹.

Le projet socialiste d'organisation politique du pays ne se cantonne pas à l'échelle locale et urbaine. Le président avance la nécessité d'opérer un saut scalaire jusqu'à l'échelle nationale :

« les conseils communaux doivent transcender le local. (...) Nous ne devons pas mettre de limites aux conseils communaux. Les conseils communaux sont les instruments ou les outils du pouvoir populaire constituant. Il faut les impulser, les renforcer »⁶³⁰.

Il poursuit en précisant que ces dispositifs

« doivent transcender vers une espèce de fédération de conseils communaux (...). Mais ensuite, ils peuvent et doivent se confédérer ou se fédérer pour embrasser un espace beaucoup plus grand. (...) Au niveau national, j'imagine une confédération de conseils communaux »⁶³¹.

Dans le même discours, le président avance aussi l'idée d'un « système de villes fédérales qui avancent vers des villes communales et plus loin vers des villes socialistes »⁶³².

Quelques mois plus tard, dans le discours sur le projet de réforme de la constitution, le président souligne qu'à partir de la constitution des communes s'ouvre la possibilité « que s'agrègent les communes dans une union, des unions plus vastes, (...) confédérations de communes, de conseils communaux, c'est le principe de l'agrégation territoriale et humaine »⁶³³. Dans l'émission *Alo Presidente teorico* en 2009, Hugo Chavez insiste à nouveau sur la dimension scalaire ascendante du projet d'organisation politique du pays vers la constitution d'un système unifié national de communes, en citant un extrait de la tribune d'Antonio Aponte parue sur le blog *Un grano de Maiz*.

⁶²⁹ *Ibid.* p. 6

⁶³⁰ Chavez, 2007 a, *op. cit.*

⁶³¹ *Ibid.*

⁶³² *Ibid.*

⁶³³ Chavez, 2007 b, *op. cit.*

Intitulé *Elevar lo local*, la citation choisie par le président avance que : « le local, confiné seulement au local, est contre-révolutionnaire. Le local, uni à l'universel dans un tissu social et politique, est une force révolutionnaire formidable »⁶³⁴.

Le discours de l'État central sur la « révolution de l'eau » s'inscrit dans le projet du « socialisme du XXI^{ème} siècle ». Dans les prochains paragraphes, je m'attache à saisir la nouvelle architecture politico-institutionnelle du secteur des services de l'eau, qui doit participer à l'édification d'un État communal.

III. La production juridique du processus révolutionnaire vénézuélien

Quasiment absente du projet du MVR et de la première séquence de la révolution bolivarienne, la question des services de l'eau va prendre une place majeure lors de la radicalisation du processus révolutionnaire à la suite de l'affirmation de l'hégémonie chaviste.

Après l'adoption de la nouvelle CPE, en 1999, Santiago Arconada relate que le président met en place une équipe de travail et un atelier de discussion devant proposer une nouvelle législation et une nouvelle approche entre prestataire et usagers des services. Cette réunion donne naissance au service de gestion communautaire d'*Hidrocapital* avec la volonté de développer cet organe interne à toutes les entreprises publiques. Elle vise également à systématiser l'expérience des *Mesas Técnicas de Agua* (MTA ; Tables Techniques de l'Eau) et *Consejos Comunitarios de Agua* (CCA ; Conseils Communautaires de l'Eau), initiée pendant le mandat de *Aristobulo Isturiz* à la mairie de Caracas, entre 1993 et 1996. Il s'agit de transformer une expérience de participation populaire ponctuelle en

« proposition organisationnelle du gouvernement bolivarien à toutes les communautés, afin de résoudre les problèmes communautaires en matière de service d'eau potable et d'assainissement »⁶³⁵.

Le gouvernement promulgue la *Ley Organica para la Prestacion de los Servicios de Agua Potable y Saneamiento* (LOPSAPS ; Loi Organique pour la Prestation des Services de l'Eau Potable et de l'Assainissement) en 2001. La nouvelle loi entraîne une réorganisation politico-institutionnelle du secteur et introduit un nouveau dispositif participatif, les MTA (les CCA sont en revanche absents de la nouvelle norme). Santiago Arconada souligne cependant à propos de cette nouvelle législation qu'il

⁶³⁴ Ministerio del Poder Popular para la Comunicación y la Información, 2009, *op. cit.* p. 6

⁶³⁵ Arconada Rodríguez S, 2005, Seis años después: mesas técnicas y consejos comunitarios de aguas (aportes para un balance de la experiencia desarrollada), *Revista venezolana de economía y ciencias sociales*, vol. 11, n° 3, pp. 187-203

s'agit d' « une grave erreur néolibérale que nous avons commise par action ou omission ». Il avance que « la dynamique de travail communautaire dans les entreprises hydrauliques était contradictoire avec l'esprit de la LOPSAPS ». L'orientation mercantiliste qui imprègne la loi « n'avait rien à voir avec la récupération du service d'eau potable et d'assainissement comme un espace de pouvoir du peuple et des stratégies du peuple »⁶³⁶.

À partir de la nouvelle séquence politique qui s'ouvre avec la réaffirmation de l'hégémonie chaviste, durant laquelle s'établissent des liens directs entre l'exécutif et les communautés locales, les services urbains de l'eau par l'intermédiaire des MTA vont occuper une place majeure dans la réorganisation des rapports de pouvoir vers l'avènement du « socialisme du XXI^{ème} siècle ».

En juillet 2003, le président met en place les Rencontres Nationales des Expériences Communautaires en matière d'Eau Potable et d'Assainissement afin de faire le point sur le développement des MTA dans le pays. Ces rencontres s'organisent selon une structure pyramidale ascendante⁶³⁷. À partir du travail sur des documents préparatoires au sein des MTA, des délégués sont désignés au niveau des CCA (quand ils existent), puis au niveau des États, ensuite au niveau de quatre grandes régions (orientale, centrale, andine, occidentale) et enfin au niveau national. La rencontre se décompose en deux temps : une foire-exposition et un débat représentatif, tout d'abord, et l'assemblée des MTA, ensuite. L'assemblée doit approuver les résolutions du débat représentatif et présenter des expériences communautaires exemplaires élaborées et exécutées par les MTA. La rencontre se termine par un discours du président de la République. Santiago Arconada affirme que ses sommets participatifs sont un véritable succès et que les participants ont le sentiment de participer à une révolution⁶³⁸.

Étant donné l'importance vitale et quotidienne de l'accès à l'eau potable dans les quartiers précaires, les MTA constituent un moyen d'établir un lien privilégié entre les échelles nationale et locale, comme le souligne le sujet principal de la 3^{ème} Rencontre Nationale en juillet 2005 qui voit « l'eau comme axe transversal du processus de transformation socio-économique que vit le pays »⁶³⁹. Lors de la rencontre les thématiques abordées dépassent largement le simple secteur des services de l'eau : « la nouvelle République, le cadre juridique et le nouveau modèle de participation populaire » ; « la nouvelle structure sociale du processus de la révolution bolivarienne » ; « éducation et développement humain pour la transformation du

⁶³⁶ *Ibid.*

⁶³⁷ Hidroven, 2007, *IV Encuentro nacional de experiencias comunitarias en agua potable y saneamiento. Propuesta metodologica y contenidos programaticos*, documento interno preparatorio, 14 p.

⁶³⁸ Arconada Rodriguez, 2005, *op. cit.*

⁶³⁹ Hidroven, 2005, Venezuela: III Encuentro de experiencias comunitarias en agua potable y saneamiento, *Cuadernos del Cendes*, vol. 22, n°59, 1 p.

secteur » ; « eau potable et transformation socio-économique ». Le sommet met ainsi l'accent sur les organisations communautaires de l'eau dans la construction de la citoyenneté et le développement d'une nouvelle relation entre la société et l'État afin d'approfondir la démocratie, rapprochant ainsi les citoyens des décisions qui les concernent directement. Lors du discours de clôture de la rencontre, Hugo Chávez annonce la création du Fonds Nacional de Financement des Projets Communautaires en matière d'Eau Potable et d'Assainissement.

L'année suivante sont créés les Conseils Communaux (CC), dispositifs participatifs chargés de l'organisation politique des communautés locales par la coordination de leurs activités et dont les projets communautaires sont eux aussi financés par un Fonds National rattaché à l'exécutif. Cette nouvelle inflexion du processus révolutionnaire pour transférer encore davantage l'exercice du pouvoir à l'échelle locale entraîne l'intégration (forcée) des MTA au sein de CC. En atteste l'objectif de la 4^{ème} Rencontre Nationale des Expériences Communautaires en matière d'Eau Potable et d'Assainissement en 2007, qui cherche à

« impulser et insérer l'expérience de gestion directe des politiques et des projets communautaires à travers les MTA dans les CC comme l'organe d'articulation et d'intégration entre les diverses organisations communautaires »⁶⁴⁰.

Les échanges autour des expériences communautaires exécutées par les MTA devront permettre d' « approfondir la discussion sur les mécanismes et les moyens d'atteindre une nouvelle structure sociale »⁶⁴¹.

⁶⁴⁰ Hidroven, 2007, *op. cit.* p. 2

⁶⁴¹ *Ibid.* p. 2

Textes juridiques intervenant dans les services de l'eau

- *Constitución Política del Estado (1999)*
- *Ley Organica para la Prestacion de Servicios de Agua Potable y de Saneamiento (2001)*
- *Ley Organica del Poder Popular Municipal (2005)*
- *Ley de los Consejos Comunales (2006)*
- *Ley de Reforma Parcial de la Ley Organica para la Prestacion de Servicios de Agua Potable y de Saneamiento (2007)*
- *Ley de Aguas (2007)*
- *Ley de creacion de la Comision Central de Planificacion (2007)*
- *Ley Organica de la Administracion Publica (2008)*
- *Ley Organica de los Consejos Comunales (2009)*
- *Ley Organica de la Comunas (2010)*
- *Ley Organica del Poder Popular Municipal (2010)*
- *Ley Organica de Planificacion Publica y Popular (2010)*
- *Decreto de creacion de la Comision Presidencial para el Impulso de las Comunas (2010)*

Tableau n°5

1. L'État central : entre orientation et régulation des services

La nouvelle Constitution Politique de l'État stipule à l'article 304 que « toutes les eaux sont des biens du domaine public de la Nation, irremplaçables pour la vie et le développement ». La loi des eaux de 2007 réaffirme l'importance de l'eau et le rôle de l'État sur cette ressource. Elle a ainsi pour objet d'« établir les dispositions qui régissent la gestion intégrale des eaux, comme élément indispensable pour la vie, le bien être humain et le développement durable du pays, et est de caractère stratégique et d'intérêt de l'État » (article 1). À l'article 5, la loi définit les principes de la gestion intégrale des eaux :

- « 1. L'accès à l'eau est un droit humain fondamental ;
2. L'eau est irremplaçable pour la vie, le bien-être humain, le développement social et économique, constituant une ressource fondamentale pour l'éradication de la pauvreté et doit être maniée en respectant le cycle hydrologique ;
3. L'eau est un bien social. L'État garantira l'accès à l'eau à toutes les communautés urbaines, rurales et indigènes, selon leurs requêtes ;
5. La gestion intégrale doit s'effectuer de manière participative ;

9. Pour garantir la souveraineté et la sécurité nationale, il ne pourra être octroyé l'appropriation de l'eau (...) à des entreprises étrangères qui n'ont pas de domiciliation légale dans le pays ;
10. Les eaux étant des biens du domaine de l'État ne pourront faire partie du domaine privé d'aucune personne naturelle ou juridique (...) ».

La loi des eaux de 2007 affirme ainsi l'importance individuelle et collective de la ressource hydrique et définit l'accès à l'eau comme un droit humain. La satisfaction de cette nécessité vitale est de la responsabilité de l'État en lien avec la participation des usagers. Elle exclut la privatisation de l'eau comme bien, mais pas comme service.

La loi organique sur la Prestation des Services d'Eau Potable et d'Assainissement adoptée, en 2001, opère une réorganisation politico-institutionnelle du secteur. Au niveau central, elle définit les compétences de l'exécutif national et crée deux nouvelles institutions : la *Oficina Nacional para el Desarrollo de los Servicios de Agua Potable y de Saneamiento* (ONDESAPS ; Bureau National pour le Développement des Services d'Eau Potable et d'Assainissement) et la *Superintendencia Nacional de los Servicios de Agua Potable y de Saneamiento* (SNSAPS ; Superintendance Nationale des Services d'Eau Potable et d'Assainissement).

Le Pouvoir Exécutif National acquiert les compétences suivantes : approuver les politiques et normes en matière d'eau potable et d'assainissement ; contrôler le comportement des agents ; promouvoir le transfert de la prestation des services aux municipalités ; définir et exécuter la politique financière du secteur ; fournir une assistance technique pour l'amélioration des services ; promouvoir la participation privée comme instrument complémentaire pour l'accomplissement des objectifs sectoriels. La ONDESAPS a pour fonction de définir la politique nationale du secteur de l'eau potable et de l'assainissement dans le cadre des orientations définies par le pouvoir exécutif national et de définir la politique financière du secteur (sources de financement, subventions, administration, etc.). Les neuf membres de la direction exécutive sont désignés par le président et le gouvernement. La SNSAPS est chargée d'appliquer et de faire appliquer la loi, les normes réglementaires et la régulation dans son champ de compétence ; d'encourager l'adoption d'unités de gestion durables techniquement et financièrement et de promouvoir la participation privée dans l'investissement et la gestion des services ; de définir et d'approuver les unités de gestion d'eau potable et d'assainissement ; de réguler les conflits de toutes natures ; d'intervention dans les prestataires pour une durée limitée ou de manière permanente ; de définir les critères d'efficacité des services et contrôler la qualité de l'eau.

Au niveau régional, la loi stipule que les États fédérés doivent participer au financement ainsi qu'au développement et à la gestion des services dans les espaces ruraux.

2. La difficile décentralisation municipale du prestataire des services

La décentralisation municipale est un objectif du gouvernement national depuis la suppression de l'INOS et la création d'*Hidroven* au début des années 1990 (voir chapitre 3). Le caractère municipal de la prestation des services est rappelé dans les articles 178 de la Constitution Politique de l'État et 56. 2. f. des lois du Pouvoir Municipal de 2005 et 2010. L'article 11 de la LOPSAPS avance également qu'il est de la responsabilité « des municipalités et des districts métropolitains, la prestation et le contrôle des services de l'eau potable et de l'assainissement » qu'ils devront fournir directement ou à l'aide d'un tiers. Il est également spécifié que les municipalités pourront s'associer pour la prestation des services (article 12). Si l'échelle municipale est privilégiée, il est cependant dit à l'article 46 que les services d'eau potable et d'assainissement pourront être assurés suivant les modalités suivantes :

- « a) par les districts métropolitains ou municipalités de manière directe ;
- b) par des associations de municipalités ou des institutions autonomes municipales à travers la délégation ;
- c) par des entreprises, des associations civiles et autres organismes décentralisés de la municipalité à travers un contrat interadministratif ;
- d) par des entreprises publiques de caractère national ou étatique à travers un contrat interadministratif ou de concession ;
- e) par des entreprises privées à travers l'une des modalités suivantes :
 - e) 1. Concession à durée définie, de toutes ou partie des activités de prestation en accord avec la présente loi ;
 - e) 2. Concession pour la construction d'ouvrages et postérieure exploitation de tout ou partie des processus ou activités liées à la prestation du service en accord avec la présente loi ».

Selon l'article 53, le transfert des services par contrat à une entité prestataire se fera par la vente d'actions ou toute autre transaction équivalente. L'article 54 précise que les districts métropolitains, les municipalités ou les regroupements de municipalités, peuvent concéder le service à une entreprise privée ou publique et qu'il leur incombe la supervision et le contrôle de la concession. La durée de concession ne peut excéder 20 ans et peut être reconduite après évaluation des résultats du concessionnaire (article 55). Les tables techniques de l'eau devront être consultées par le concédant avant la reconduction du contrat. Quel que soit le mode de prestation choisi par la municipalité, le prestataire de service a pour obligation de : fournir les services dans l'aire d'exclusivité ; formuler le programme d'investissement ; opérer et maintenir les infrastructures ; contrôler la qualité des services ; informer les souscripteurs de leurs droits et devoirs ; promouvoir et collaborer avec les municipalités, les districts métropolitains, association de municipalités à la constitution de tables techniques de

l'eau. Cette possibilité de concéder la prestation des services publics municipaux y compris à une entreprise privée est également présente dans les lois du Pouvoir Municipal de 2005 et 2010. La législation vénézuélienne exclut donc bien la privatisation de l'eau comme bien, mais pas comme service.

Malgré le processus de municipalisation des services de l'eau prévu dans la loi, la prestation du service est effectuée dans la plupart des régions par des entreprises publiques décentralisées. *Hidrologica de Venezuela (Hidroven)* est la maison-mère des entreprises publiques régionales de l'eau potable et de l'assainissement créées en 1990. Elle a pour fonction de

« développer les politiques et les programmes en matière d'approvisionnement en eau potable, la collecte et le traitement des eaux usées et des drainages urbains, ainsi que l'établissement des lignes directrices pour l'administration, l'opération, la maintenance et l'expansion des systèmes sous la responsabilité de chacune de ses filiales »⁶⁴².

L'existence d'*Hidroven* et de ses filiales entraîne ainsi un conflit de compétences entre d'un côté la ONDESAPS et de l'autre les municipalités. Le processus de municipalisation des services n'ayant pas évolué depuis 2001, la réforme partielle de la LOPSAPS de 2007 a pour unique objet de le relancer :

« la compagnie anonyme *Hidrologica de Venezuela (Hidroven)* sera l'organisme responsable, sur tout le territoire national, du transfert des services dispensés par le Pouvoir Exécutif National aux districts métropolitains ou municipalités, lequel ne pourra pas durer plus de 6 ans à partir de la publication de la présente loi ».

Cette loi impose donc à une entreprise publique nationale son propre démantèlement au profit des municipalités.

3. Une participation des usagers qui évolue au cours du processus révolutionnaire

La LOPSAS crée les *Mesas Técnicas de Agua (MTA ; Tables Techniques de l'Eau)* qui ont pour objet

« de connaître la gestion des services, de donner un avis sur les propositions d'investissement des autorités nationales, régionales et municipales, ainsi que de participer à l'évaluation et supervision des infrastructures destinées à la prestation des services » (article 75).

L'article 77 précise les fonctions tables techniques de l'eau :

« a. Représenter les communautés et les groupes de voisinage auprès des prestataires des services ;

⁶⁴² Site internet : www.Hidroven.gob.ve

- b. Divulguer des informations sur les aspects relatifs à la prestation des services et en particulier sur les droits et obligations des souscripteurs ;
- c. Exiger l'accomplissement des droits et accomplir les devoirs inhérents aux services fournis ;
- d. Orienter la participation de la communauté en général et des souscripteurs et usagers en particulier, dans le développement et la supervision de la prestation des services ;
- e. Proposer aux prestataires des services les plans et les programmes qui pourraient se concéder aux souscripteurs pour le paiement de la prestation des services et ainsi résoudre les déficiences et les défauts qui pourraient exister ;
- f. collaborer avec les prestataires des services dans les affaires qu'ils soumettent à leur considération et toute autre chose qui permette de satisfaire de manière adéquate leurs droits »⁶⁴³.

Les compétences des MTA apparaissent limitées. La loi ne donne par ailleurs aucun détail sur leur organisation ni leur fonctionnement. Les municipalités, sous la responsabilité de la Superintendance Nationale, doivent élaborer le règlement des MTA et promouvoir leur constitution (article 76). Cependant, les municipalités n'ont pas la charge des services de l'eau dans les faits. Ce sont les entreprises publiques régionales qui prennent alors la responsabilité du développement des MTA par l'intermédiaire du service de « gestion communautaire ». Les MTA se constituent lors d'une assemblée de citoyens qui élit les coordinateurs du dispositif⁶⁴⁴ en présence des travailleurs de l'entreprise publique. Les coordinateurs ont pour tâche de réaliser un recensement et un croquis du quartier ou secteur ainsi qu'un diagnostic et un projet d'amélioration des services de l'eau.

La portée des MTA évolue à partir de la radicalisation du processus révolutionnaire. Hugo Chavez crée en effet, en 2005, un fonds national de financement des projets communautaires en matière d'eau potable et de d'assainissement. L'obtention du financement d'un projet communautaire obéit à une procédure stricte⁶⁴⁵, qui débute par deux prérequis : la MTA appartient à un Conseil Communal et dispose d'une personnalité juridique. Une fois ces conditions remplies, les coordinateurs d'une MTA doivent apporter des documents au service de « gestion communautaire » : un plan cadastral du quartier régularisé par la municipalité ; un plan à main levée indiquant les propositions de localisation des connexions à domicile et des collecteurs en fonction de la nature du projet (eau potable ou tout à l'égout) ; un recensement de la communauté ; une lettre de motivation du projet à destination du président de

⁶⁴³ *Ibid.*

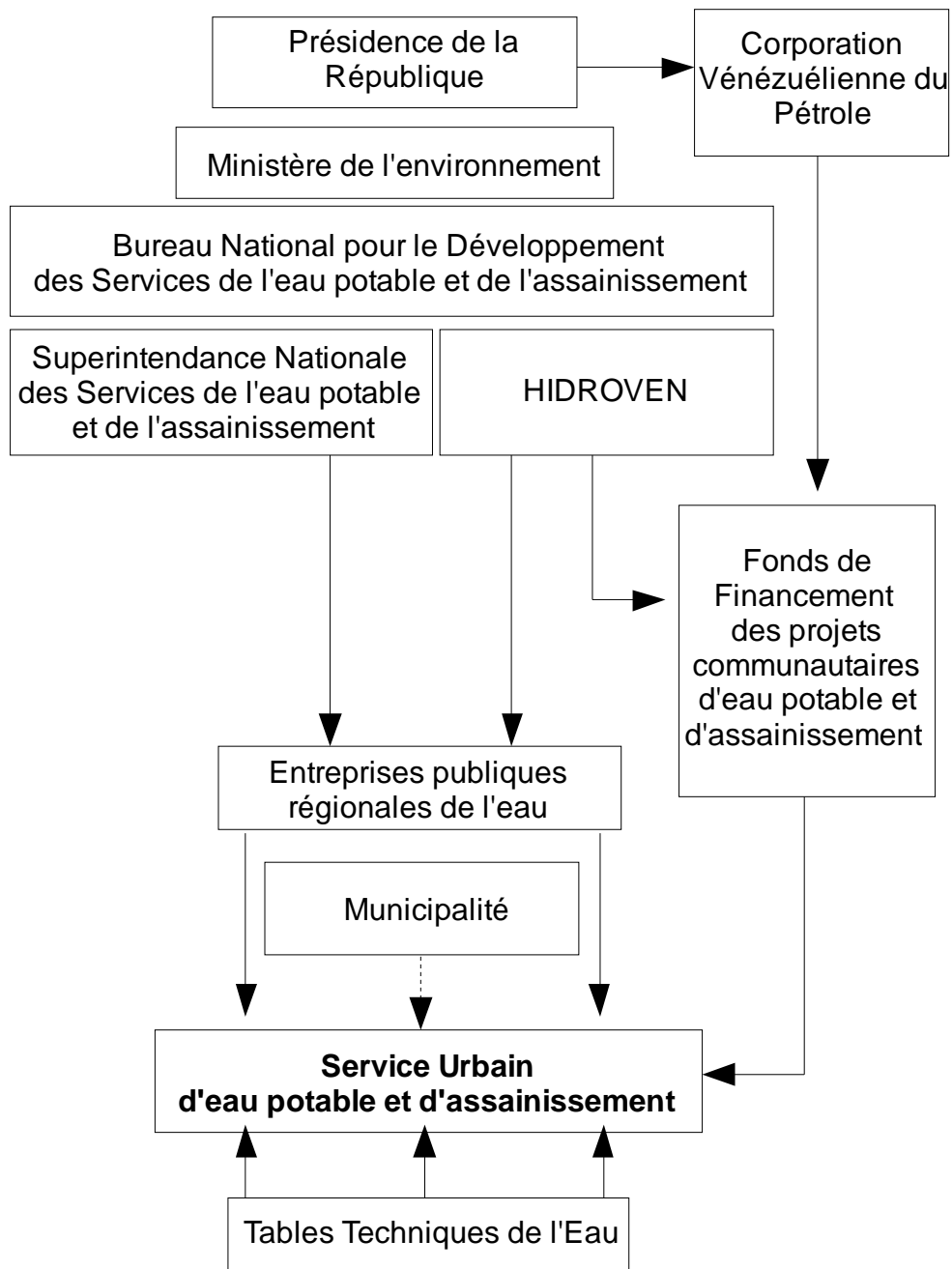
⁶⁴⁴ La MTA est composée de neuf coordinateurs : planification et prises de décisions ; plans, projets et infrastructure ; approvisionnement, économie et finance ; santé et écologie ; surveillance, sécurité et réglementation ; logistique et administration ; éducation et promotion ; social, culture et sport ; coopératives, commerce et production.

⁶⁴⁵ *Hidrogeno*, sin fecha, *Llave de poso. Abriendo la comunicacion idonea entre las MTA y el trabajo comunitario*, 24 p.

l'entreprise publique. Les agents du prestataire décident ensuite quels sont les projets à exécuter suivant l'urgence des besoins et l'ancienneté de la MTA.

Lorsque le projet est accepté et planifié, une assemblée commune est organisée dans la communauté rassemblant les coordinateurs de la MTA et les représentants de l'entreprise publique. L'assemblée doit désigner deux représentants de l'administration des ressources et deux représentants de l'exécution du projet afin de permettre le suivi et la reddition de compte du projet. À l'issue de cette assemblée commune, un accord est signé entre les représentants de la communauté et de l'entreprise publique. Un compte bancaire est ouvert sous l'autorité commune des responsables du projet et du président de l'entreprise publique. *Hidroven* est informée de la signature de l'accord et fait ensuite le lien avec l'institution nationale en charge du financement du projet : la Corporation Vénézuélienne du Pétrole, le ministère de l'environnement ou le fonds national de financement des projets communautaires.

Les signataires de l'accord ont des obligations spécifiées dans la procédure d'élaboration et d'exécution des projets communautaires. Les MTA doivent élaborer et exécuter les travaux requis par le projet ; établir des rapports périodiques et un rapport terminal à l'entreprise publique concernant l'utilisation des ressources et l'exécution du projet ; s'engager à utiliser l'excédent du financement à des projets communautaires destinés au logement ou à l'habitat ; et rendre des comptes de façon régulière à la communauté de l'avancement du projet. L'entreprise publique s'engage à délivrer un appui technique à la MTA ; désigner un coordinateur responsable de tous les besoins de la communauté qui échappent au projet ; suivre l'exécution du plan de travail et du chronogramme de versement du financement.



Réalisation : Mathieu Uhel, ESO Caen

Figure n°14

Nouvelle organisation politico-institutionnelle
des services de l'eau au Venezuela

4. Les Tables Techniques de l'Eau intégrées aux Conseils Communaux : vers l'édification d'un État communal

4.1. Les Conseils Communaux

La nouvelle architecture politico-institutionnelle qui se dessine à partir de la radicalisation du processus révolutionnaire et qui institutionnalise les nouveaux rapports de pouvoir entre l'État et la société, s'appuie sur un nouveau dispositif participatif, le Conseil Communal (CC). Cette nouvelle instance intègre tous les dispositifs participatifs sectoriels, dont les tables techniques de l'eau, et constitue l'unité de base à partir de laquelle se fondent les communes et se construit l'État communal. Était donnée la place des MTA dans le processus révolutionnaire, qui dépasse le secteur des services de l'eau, et l'impératif que celles-ci ont de s'insérer dans les CC pour l'élaboration et l'exécution des projets communautaires, il me paraissait important de m'attarder sur l'organisation et le fonctionnement des CC ainsi que sur leur articulation avec l'appareil d'État.

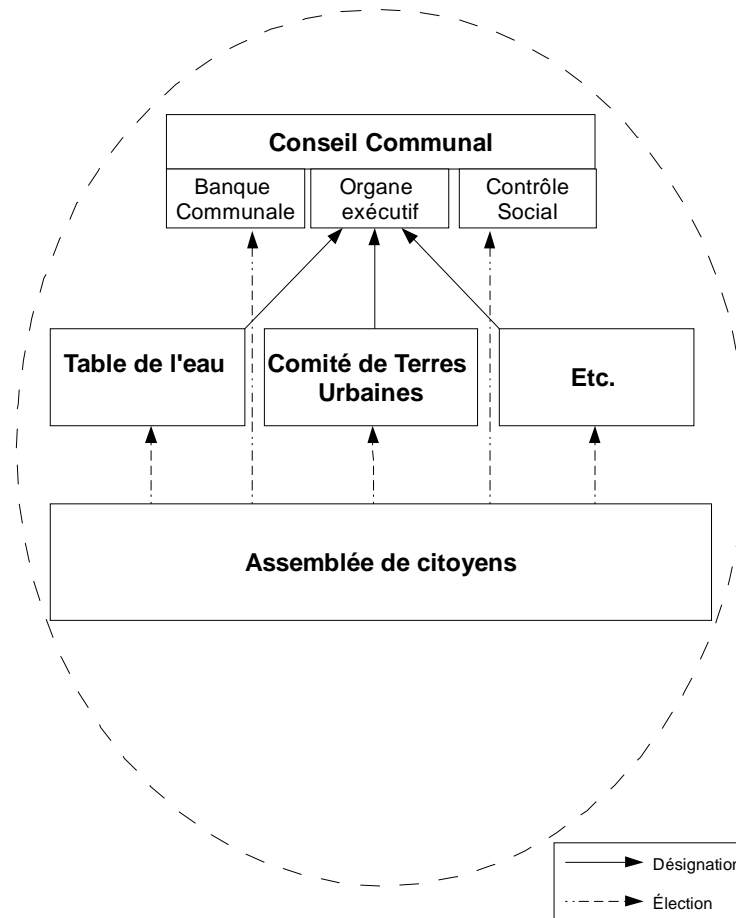
L'article 2 de la loi des Conseils Communaux d'avril 2006 définit ces dispositifs comme

« des instances de participation, d'articulation et d'intégration des diverses organisations communautaires, groupes sociaux et citoyens et citoyennes qui permettent au peuple organisé d'exercer directement la gestion des politiques publiques et des projets orientés à répondre aux nécessités et aspirations des communautés dans la construction d'une société d'équité et de justice ».

Les Conseils Communaux se constituent dans les communautés qui regroupent entre 200 et 400 familles dans les espaces urbains, à partir de 20 familles dans les espaces ruraux et à partir de 10 familles dans les communautés indigènes (article 4).

Le Conseil Communal est composé d'un organe exécutif, d'une unité de gestion financière et d'une unité de contrôle social. L'organe exécutif est chargé de promouvoir et d'articuler la participation organisée des membres de la communauté, des groupes sociaux et des organisations communautaires dans les différents comités de travail. Il se réunit afin de planifier l'exécution des décisions de l'Assemblée de citoyennes et citoyens ainsi que connaître les activités de chaque comité et des aires de travail (article 8). L'unité de gestion financière ou banque communale fonctionne comme une entité d'exécution financière des Conseils Communaux pour administrer les ressources financières et non financières, servir d'entité d'investissement et de crédit et réaliser l'intermédiation financière avec les fonds générés, assignés ou captés (article 10). L'unité de contrôle social est l'organe chargé de réaliser le contrôle social et la fiscalisation, contrôle et supervision du maniement des ressources assignées, reçues ou générées par le Conseil Communal, ainsi que sur les programmes et projets

d'investissement public budgétisés et exécutés par le gouvernement national, régional ou municipal (article 11).



Réalisation : Mathieu Uhel, ESO Caen

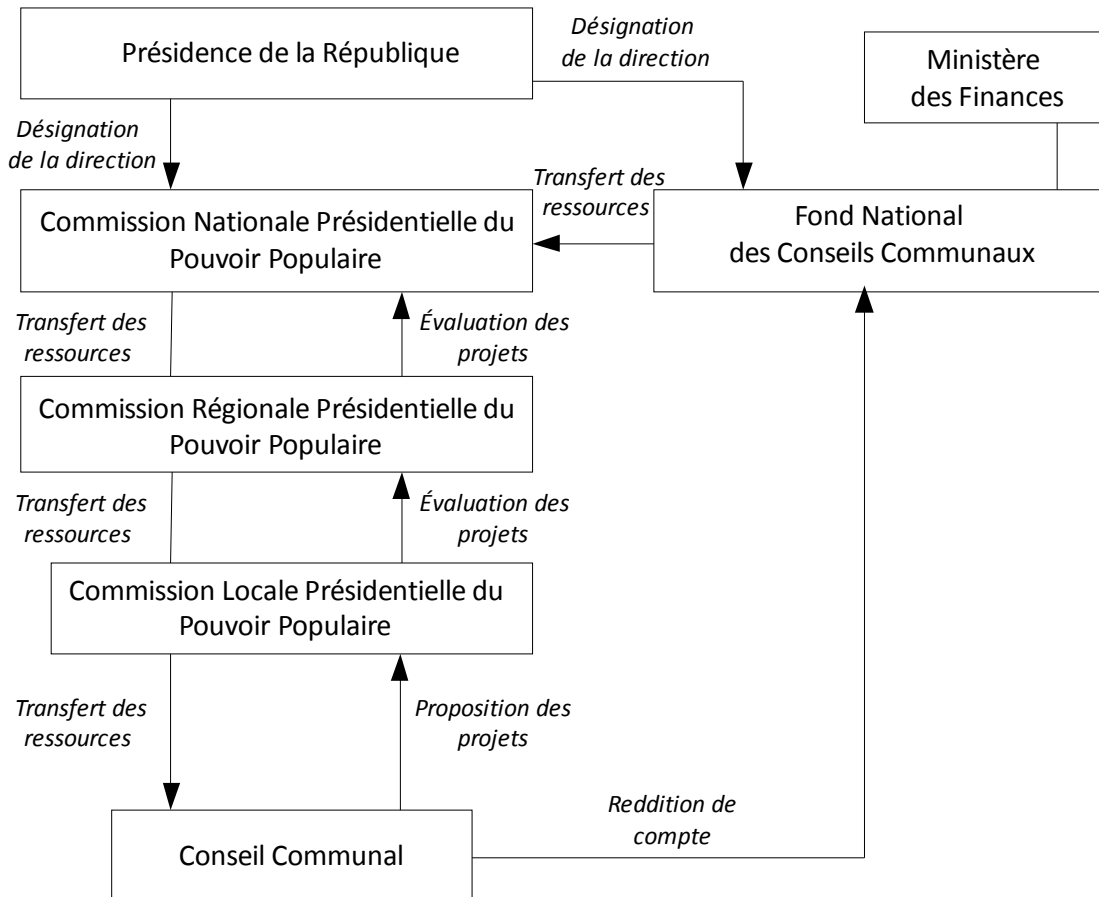
Figure n°15

L'organisation des Conseils Communaux

Les porte-parole sont élus par vote direct et secret en assemblée, dont les décisions sont inaliénables (article 4). Le mandat est de deux ans, les porte-parole pouvant être réélus et révoqués. L'organe exécutif est constitué des porte-parole ou des coordinateurs de tous les comités de travail de la communauté (Table Technique de l'Eau, Comité de Terres Urbaines, Comités de santé, etc.). L'assemblée élit cinq habitants de la communauté pour l'unité de gestion financière et de contrôle social.

La constitution des Conseils Communaux et la formation des porte-parole sont impulsées et supervisées par la Commission Locale Présidentielle du Pouvoir Populaire, organe dépendant des Commissions Régionales et Nationale Présidentielles du Pouvoir Populaire dont les membres sont nommés par le président (chapitre VII). Les commissions présidentielles du Pouvoir Populaire sont chargées de recevoir et d'évaluer les projets communautaires ainsi que de transmettre les ressources techniques, financières et non financières nécessaires à leur exécution, suivant les

ressources disponibles dans le Fonds National des Conseils Communaux, inscrit au ministère des Finances et dont les membres sont nommés par le président (chapitre VI).



Réalisation : Mathieu Uhel, ESO Caen

Figure n°16
Architecture politico-institutionnelle
du financement des projets communautaires

4.2. Les communes socialistes

À partir de la réactivation du processus révolutionnaire suite à l'échec de la réforme constitutionnelle de 2007, l'Assemblée nationale adopte une nouvelle loi des Conseils Communaux en novembre 2009 et surtout un ensemble de lois sur l'État communal et le socialisme en 2010. Si la nouvelle loi des CC ne remet pas en cause les fondements de la première version, elle apporte néanmoins un certain nombre de modifications. Elle est ainsi beaucoup plus détaillée en ce qui concerne les procédures et les fonctions du CC (prise de décisions, travail collectif, compétences de chaque entité formant le CC). La loi insiste surtout sur la reddition de compte des porte-parole à la communauté et à l'État, la responsabilité civile, pénale et administrative des porte-

parole des unités administrative et financière et la révocation des porte-parole (un chapitre entier, absent de la première loi). Les Commissions Présidentielles du Pouvoir Populaire sont supprimées et leurs missions transférées au ministère ayant compétence en matière de participation citoyenne. Ce dernier devra également intégrer le Fonds National des Conseils Communaux et financer les projets communautaires. À l'article 59, il est stipulé que les organes et les entités de l'État doivent prêter une attention particulière aux Conseils Communaux dans la formulation, l'exécution et le contrôle des politiques publiques, dans l'assignation des ressources publiques suivant leurs requêtes ainsi que dans le transfert des services publics.

L'assemblée nationale adopte en décembre 2010 la loi organique des communes dans laquelle la commune est définie comme l'organe d'autogouvernement des citoyens organisés afin de planifier le développement social et économique de leur territoire, d'administrer et de gérer les compétences et les services qui leur sont transférés et de construire un système de production, de distribution, d'échange et de consommation de propriété sociale (article 6). La commune est donc non seulement chargée de gérer les politiques publiques mais aussi de participer à la création d'une économie socialiste. En ce qui concerne le transfert de compétences, la nouvelle loi stipule que :

« La République, les États et les municipalités (...) transféreront aux communes et aux systèmes d'agrégation (...) les fonctions de gestion, d'administration, de contrôle des services et d'exécution de travaux (...) dans le but d'améliorer l'efficacité et les résultats au bénéfice du collectif » (article 64).

Une commune est composée d'un parlement communal, d'un conseil exécutif, d'un conseil de planification communal, d'un conseil d'économie communal, d'une banque de la commune, d'un conseil de contrôle communal. Le fonctionnement démocratique de la commune est régi par les principes de reddition de compte et de révocation de mandat. En lien avec la création des communes, l'État central met en place une commission présidentielle pour le développement de ces instances socialistes et un conseil fédéral de gouvernement pour le transfert de compétences de l'État central, des États régionaux et des municipalités vers les communes.

La nouvelle architecture politico-institutionnelle instituée par les lois communales à partir de 2010 tend à entrer en conflit avec l'appareil d'État traditionnel, notamment l'échelle municipale, pour l'exécution des politiques publiques. Les communes peuvent ainsi à leur demande gérer les services et travaux auparavant de la compétence des municipalités. Par ailleurs, les CC élisent dorénavant les représentants du peuple dans les *juntas parroquiales* ou dans le Conseil Local de Planification Publique. Cette nouvelle procédure supprime l'élection directe des représentants dans les *juntas parroquiales* et entraîne alors un « contrôle communal » des municipalités. Enfin, si les communes peuvent gérer les services publics, il est légitime de se

demander quelle sera la place des MTA dans la nouvelle architecture politico-institutionnelle.

Conclusion

L'État central vénézuélien produit un discours sur les services de l'eau à partir de la radicalisation du processus révolutionnaire, une fois la confrontation pour l'hégémonie politique nationale remportée par le gouvernement. La nouvelle politique du secteur est présentée comme étant en rupture avec les mesures néolibérales de la Quatrième République. L'accès à ce liquide vital, plus précieux que le pétrole, doit être entendu comme un droit humain. L'État central interpelle les usagers inscrits dans des communautés de vie à l'échelle locale afin de les intégrer à la prestation des services par le biais des dispositifs participatifs. Les tables techniques de l'eau doivent permettre d'améliorer les services de l'eau en lien avec l'entreprise publique suivant le principe de coresponsabilité. Le discours institutionnel tend à opérer un glissement, des principes de participation et de coresponsabilité vers ceux de cogestion ou d'autogestion. Cet ajout, davantage qu'une substitution, dans la rhétorique révolutionnaire sur les services de l'eau, illustre l'évolution de la portée des dispositifs matérialisant la « démocratie participative et protagonique ». Avec la radicalisation du processus révolutionnaire, ces dispositifs sont amenés à prendre davantage de responsabilités. En effet, la constitution de la communauté locale comme sujet politique interpellé par l'État central vise à transformer l'appareil d'État et la société dans la perspective du « socialisme du XXI^{ème} siècle ». D'une instance devant recevoir les revenus de la rente pétrolière, par la constitution d'un lien direct entre l'exécutif national et les communautés locales cherchant à contourner l'appareil d'État, les dispositifs participatifs articulés au sein des Conseils Communaux deviennent les cellules politiques de base à partir desquelles est censé se contruire l'État communal.

Le discours sur la révolution de l'eau qui insiste sur la participation des usagers intervient alors que la loi sur les services date de 2001. D'une conception initiale assez restrictive, les tables techniques de l'eau avaient pour objectifs de connaître la gestion des services et de donner leur avis sur les projets d'investissement ainsi que d'évaluer et de superviser la réalisation des infrastructures hydrauliques. À partir de la radicalisation du processus révolutionnaire, les tables techniques de l'eau peuvent élaborer et exécuter les projets communautaires sous le contrôle du prestataire public et par le financement provenant directement de l'État central. Sans modifier le cadre législatif et réglementaire, le gouvernement a octroyé des compétences supplémentaires aux MTA.

La prestation peut intervenir suivant différentes modalités : régie publique directe ; associations de municipalités ou d'institutions autonomes municipales ; entreprises,

associations civiles et autres organismes décentralisés de la municipalité ; entreprises publiques régionales ou nationales ; concession. La privatisation des services est donc toujours possible (la loi des eaux de 2007 interdit uniquement l'appropriation privée de la ressource hydrique et pas celle des services). Bien que la loi sur la prestation des services de l'eau de 2001 prévoit la municipalisation du service, le processus de décentralisation a peu évolué, ceux-ci étant toujours gérés majoritairement par des entreprises publiques régionales. La réforme de la LOPSAS de 2007 avait d'ailleurs pour seul objet de relancer le processus en fixant un délai de six ans. Ce processus de décentralisation des services publics de l'eau promu par le gouvernement national constitue, du point de vue des entreprises publiques régionales rattachées à *Hidroven*, une sorte de « mise à mort », qui les oblige à développer des stratégies de survie, comme nous le verrons avec le cas d'*Hidrolago* pour la région du Zulia.

Parallèlement à ce double processus de décentralisation et de participation, l'État central intervient directement dans la prestation des services par l'intermédiaire notamment du Fonds de Financement des Projets Communautaires en matière d'Eau Potable et d'Assainissement. Selon les sources officielles, l'investissement du gouvernement national dans les services d'eau potable a été de six cents millions de dollars entre 1999 et 2011⁶⁴⁶. Ces fonds ont servi à la construction d'infrastructures hydrauliques régionales et au financement de 1 500 projets communautaires exécutés par les 7 500 tables techniques de l'eau. Entre 1998 et 2007, l'accès à l'eau potable passe de 80% à 92% de la population totale et l'accès à l'assainissement de 62% à 82%. Le Venezuela aurait ainsi atteint les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en 2001. Ces objectifs avaient été définis à New York en 2000 lors d'une conférence internationale. Les participants s'étaient fixé l'horizon 2015 pour réduire de moitié le nombre de personnes sans accès à l'eau potable.

⁶⁴⁶ AVN, 2010, *Gobierno Nacional invirtió más de \$600 millones en obras hidráulicas en 2010*, novembre

Conclusion. Éléments de comparaison

Dans les deux pays, les partis de gouvernement ont fait le choix de la voie démocratique pour parvenir à la tête de l'État afin de développer leur projet de transformation de la société. Pour se faire élire à la présidence de la République et à l'Assemblée Nationale, ils se sont appuyés sur un discours de rejet du néolibéralisme et de critique de la démocratie représentative, dans le sillage des mouvements sociaux de la décennie précédente. Les deux formations partisans ont en revanche un mode d'organisation différent, en lien avec la configuration des rapports sociaux de pouvoir dans le pays, et notamment de la relation entre les organisations des dominés et l'État. Le Mouvement Vers le Socialisme (MAS) s'est constitué comme un instrument politique à l'initiative des organisations du mouvement social, indigènes et paysannes, avant de passer des alliances avec les organisations du prolétariat et des « classes moyennes » urbaines. L'organisation de l'instrument politique, hybridant formation partisane et organisation syndicale, correspond à la réalité de la Bolivie constituée d'Organisations du Mouvement Social (OMS) puissantes et autonomes et d'un État faible et inégalement développé. Le Mouvement pour la Cinquième République (MVR) est issu des casernes militaires et s'ouvre ensuite à la société civile, constituant ainsi une formation politique traditionnelle, représentant un assemblage social hétéroclite. L'organisation hiérarchisée et centralisée du parti, dédiée exclusivement à la candidature d'Hugo Chavez à la présidence de la République, renvoie à l'existence d'OMS subordonnées à un État puissant qui structure fortement la société.

L'exercice du pouvoir gouvernemental a cherché dans les deux cas à refonder la République par l'adoption d'une nouvelle Constitution Politique de l'État et à réintroduire la puissance publique dans l'économie nationale face aux mécanismes du marché et au capital transnational. La réappropriation de la rente énergétique par l'État permet de financer les programmes sociaux grâce à une politique redistributive. Ce volontarisme étatique, dont la radicalité peut parfois être plus rhétorique que réelle, a néanmoins affecté les intérêts et les positions des classes économiques dominantes et des partis politiques traditionnels qui se sont mobilisés par les voies légales et extralégales, pour remettre en cause la nouvelle hégémonie politique. La confrontation sociopolitique s'est soldée par la réaffirmation des projets révolutionnaires. Dans le cas vénézuélien, le conflit aboutit à une radicalisation de la révolution bolivarienne vers le « socialisme du XXI^{ème} siècle » et à la constitution de nouvelles organisations des dominés. En Bolivie, la mobilisation de l'opposition a donné lieu à l'élaboration d'un compromis avec le gouvernement sur la conception de l'autonomie et à l'affirmation du projet politique socialiste communautaire. Les OMS, ayant appuyé le gouvernement

durant la première séquence politique, tendent à se diviser vis-à-vis de l'action du gouvernement et du déroulement du processus de changement. Les deux processus révolutionnaires affirment tardivement leur inscription dans une perspective socialiste. La politique poursuivie marque un retour de la puissance publique dans l'économie nationale, sans chercher réellement à éliminer les mécanismes du marché et la propriété privée des moyens de production. Les nationalisations sont ponctuelles et constituent un compromis renégocié avec le capital transnational. La législation vénézuélienne récente tend cependant à accélérer la constitution d'une économie basée sur la propriété sociale des moyens de production.

Les deux processus cherchent à établir une nouvelle relation (de pouvoir) entre la société et l'État, que ce soit dans la prise de décision politique nationale ou dans l'application et la gestion des politiques publiques. Même si l'État est considéré comme un moyen de parvenir à l'horizon socialiste, les deux exécutifs nationaux partagent une commune méfiance vis-à-vis de l'appareil d'État. Ils avancent qu'il doit être transformé, car il s'est historiquement constitué comme un instrument de reproduction des inégalités sociales et de dépossession des classes dominées de la prise de décision politique. Cela étant dit, la situation de l'État et des organisations des mouvements sociaux ne sont pas la même d'un pays à l'autre, ce qui a des implications sur la définition et l'application du projet socialiste des deux gouvernements. En Bolivie, l'État est faiblement et inégalement développé. L'échelle municipale de l'appareil d'État a par ailleurs tissé des liens clientélistes forts avec les citoyens. En lien avec ce premier constat, les organisations des dominés, principalement celles indigènes et paysannes attachées à la communauté de vie locale, sont puissantes et doivent servir de levier, d'aiguillon pour le processus révolutionnaire. Le gouvernement met en avant l'expression de « gouvernement des mouvements sociaux » pour la prise de décision politique nationale et développe pour l'application et la gestion des politiques publiques un double processus de participation et de contrôle social d'un côté et de décentralisation et d'autonomisation de l'autre. Au Venezuela, la situation est presque inversée. L'État, bien qu'inégalement développé et clientéliste, est néanmoins puissant et structure fortement la société. Les organisations des dominés, intégrées à l'appareil d'État dans le cadre du système politique érigé en 1958 sont discréditées. Le mouvement chaviste a alors cherché à créer de nouvelles organisations communautaires et du mouvement social afin d'approfondir le processus révolutionnaire. Cette nouvelle architecture a établi un lien privilégié, quasi magique⁶⁴⁷, entre le président et les communautés locales afin de contourner l'appareil d'État. Les nouveaux dispositifs participatifs des communautés locales devaient, dans un premier temps, permettre d'améliorer les conditions de vie de la population, avant,

⁶⁴⁷ Coronil F, 2008, *What's left of Chavez? A historical perspective*, conference *What's left of the Latin American left?*, The University of Texas at Austin, April 28 – 29

dans un second temps, de constituer la nouvelle base politique de la construction d'un nouvel État. La référence commune à la notion de communauté masque en réalité des acceptions différentes entre les deux pays. En Bolivie, il s'agit avant tout des communautés indigènes et paysannes rurales et ensuite des communautés de voisinage périurbaines. Au Venezuela, les communautés correspondent davantage aux habitants des quartiers précaires des agglomérations urbaines. Cette distinction reflète également les niveaux d'urbanisation différents des deux pays : plus de 90% de la population vit dans des villes au Venezuela contre un peu plus de 60% en Bolivie. La définition du projet politique socialiste tient compte dans les deux cas de la réalité sociale du pays.

Les révolutions socialistes de l'eau

Les gouvernements révolutionnaires bolivien et vénézuélien ont intégré la question de l'accès aux services de l'eau et de l'assainissement au projet politique de transformation de l'État et de la société. Dans le cas bolivien, c'est le mouvement social qui est porteur de revendications alternatives qui sont incorporées dans le projet politique du gouvernement. En revanche, dans le cas du Venezuela, c'est l'État qui impulse la réorientation de l'appareil d'État et développe de nouvelles institutions participatives. Issu de processus socio-politiques différents, l'objectif est néanmoins similaire : permettre l'accès de tous à une nécessité vitale considérée comme un droit humain. Entre le projet révolutionnaire (programme de gouvernement et plan de développement national) et sa réalisation, il peut exister des différences importantes dûes au contexte national conflictuel pour l'affirmation de l'hégémonie révolutionnaire. La Bolivie n'a toujours pas de nouvelle loi sur les services d'eau et le Venezuela a vu le secteur prendre le virage socialiste, plus de quatre ans après la promulgation de la nouvelle loi sur les services de l'eau. Les deux politiques prônent une décentralisation municipale du prestataire et une participation des usagers aux services, associées à une intervention accrue de l'État central. Cela étant dit, ses caractéristiques communes masquent des réalités assez différentes.

La décentralisation de la prestation des services à l'échelle municipale est une donnée historique en Bolivie. L'autonomie dans le cadre de la nouvelle architecture politico-institutionnelle ne fait que conférer aux communautés originaires, indigènes et paysannes le même rang constitutionnel et les mêmes compétences qu'aux municipalités. Au Venezuela, après une période d'étatisation de la prestation des services, le processus de municipalisation n'a pas évolué depuis les années 1990. *Hidroven* et ses entreprises publiques régionales continuent majoritairement de produire et de distribuer l'eau dans les villes. Parallèlement à ce processus de

décentralisation, les révolutions de l'eau ont cherché à développer la participation des usagers à la prestation des services. En Bolivie, la loi de 2013 impose à tous les prestataires de services de créer des espaces pour la participation des usagers (définition des politiques et des lois) et le contrôle social de leurs missions (supervision et évaluation des projets). Au Venezuela, la participation des usagers se réalise par l'intermédiaire des tables techniques de l'eau qui peuvent, à partir de la radicalisation du processus révolutionnaire, définir et exécuter des projets communautaires dans leur quartier. La participation semble prendre un caractère politique en Bolivie et technique au Venezuela.

En parallèle à ce double processus de décentralisation et de participation, l'État intervient directement dans la prestation des services, en plus d'un investissement financier accru. En Bolivie, le ministère de l'eau peut fournir directement le service et disposer d'un représentant dans la direction de certaines entreprises publiques. La création de trois nouvelles entités permet de piloter et de contrôler la transformation politico-institutionnelle du secteur. Au Venezuela, la loi des services de l'eau de 2001 qui crée deux nouvelles entités nationales (définition de la politique et régulation de la prestation) ne semble pas modifier radicalement le rôle assigné à l'État central durant la période néolibérale. L'intervention de l'exécutif apparaît plutôt dans l'alignement politique de la direction des prestataires publics avec le processus de « bolivarianisation », comme nous le verrons dans le chapitre 9.

Par l'analyse de la réorganisation politico-institutionnelle du secteur des services de l'eau, est-il possible de mettre en évidence l'application d'un projet post-néolibéral et néo-socialiste ? Par rapport à la période néolibérale, on assiste à la suppression de la tarification au coût complet et à l'interdiction, dans les faits si ce n'est en droit, de la privatisation des services et donc de l'intervention du capital transnational. Les gouvernements bolivien et vénézuélien réaffirment le caractère public du prestataire et la primauté des réseaux techniques urbains dans la généralisation de l'accès à l'eau, tout en prenant en compte la réalité des quartiers précaires et les solutions alternatives développées par les habitants. La nouvelle architecture politico-institutionnelle des services de l'eau dans les processus révolutionnaires, puisant dans les fondements socialistes, postule un État central fort, tout en transférant l'exercice du pouvoir politique et les ressources financières étatiques à l'échelle locale. Ce transfert économique-politique semble rompre avec la démocratie participative de l'époque néolibérale conçue comme un instrument de contrôle social et s'écarte du modèle socialiste classique caractérisé par un centralisme étatiste. Cela étant dit, il n'est pas évident que l'approfondissement de la démocratie locale, même redéfinie dans le cadre d'un projet socialiste révolutionnaire, n'évite l'instrumentalisation politique des services de l'eau. C'est à cette question que la quatrième partie de la thèse s'attache à essayer d'apporter des éléments de réponse.

Partie IV.
**Pratiquer les échelles de
l'émancipation : la réorganisation
des rapports de pouvoir à l'échelle
urbaine**

Les processus révolutionnaires bolivien et vénézuélien se sont donné pour objectif d'universaliser l'accès à l'eau potable et à l'assainissement par la réorganisation des rapports de pouvoir au sein de l'appareil hydraulique d'État, en mettant l'accent sur le transfert du pouvoir politique à l'échelle locale des usagers - citoyens. Ces moyens et ces objectifs sectoriels font partie d'une perspective globale, d'inspiration socialiste, de réorganisation des rapports de pouvoir politique à partir des communautés locales vers la transformation de l'État. Au Venezuela, la constitution du Pouvoir Populaire ou Communal à partir des dispositifs participatifs, principalement des Conseils Communaux auxquels appartiennent les tables techniques de l'eau, doit servir de socle à l'édification d'un État Communal ou d'une Fédération de Communes. En Bolivie, le double processus de décentralisation et d'autonomie d'un côté et de participation et de contrôle social de l'autre, à partir des Organisations du Mouvement Social (OMS) et des communautés et peuples indigènes, originaires et paysans, doit initier un processus de décolonisation et déconstruction de l'État et de construction d'un nouveau pouvoir sociocommunautaire, appelé État intégral. L'objectif de cette quatrième partie est d'analyser, dans une démarche comparative, l'application de la politique révolutionnaire à l'échelle urbaine des services de l'eau afin d'apporter des éléments de réponse à la question suivante : assiste-t-on à l'autonomisation ou au contraire à l'instrumentalisation politique des organisations des dominés et/ou des communautés locales et corrélativement au dépérissement ou au renforcement de l'appareil hydraulique d'État national ? Était donné que les gouvernements nationaux mettent l'accent sur le transfert du pouvoir politique à l'échelle locale, comment s'organisent et se positionnent les organisations des dominés dans le processus révolutionnaire national ?

Le processus de restructuration de l'appareil hydraulique d'État a pris des formes différentes suivant les deux contextes. À Cochabamba, la transformation de la structure du pouvoir s'est effectuée au sein du Conseil d'Administration (CA) du Service Municipal de l'Eau Potable et de l'Assainissement (SEMAPA), c'est-à-dire dans l'instance où se prennent les décisions politiques quant à la planification financière et opérationnelle des réseaux techniques. À Maracaibo il s'est agi de la constitution d'une relation entre les usagers organisés dans les tables techniques de l'eau et le service de « gestion communautaire » d'*Hidrolago*. Dans le premier cas, l'accent est mis sur la dimension politique et dans le second sur la dimension technique des services. L'analyse des processus de reconfiguration des rapports de pouvoir a nécessité l'élaboration d'une méthode adaptée à chacun des contextes. En raison de la tenue à huis clos des sessions du CA de SEMAPA à Cochabamba, des entretiens avec les acteurs de la recomposition de cette instance décisionnelle ont été privilégiés. À Maracaibo, la participation des usagers aux services via les tables techniques de l'eau

en relation avec le service de « gestion communautaire » du prestataire a nécessité de privilégier l'observation directe des réunions communes.

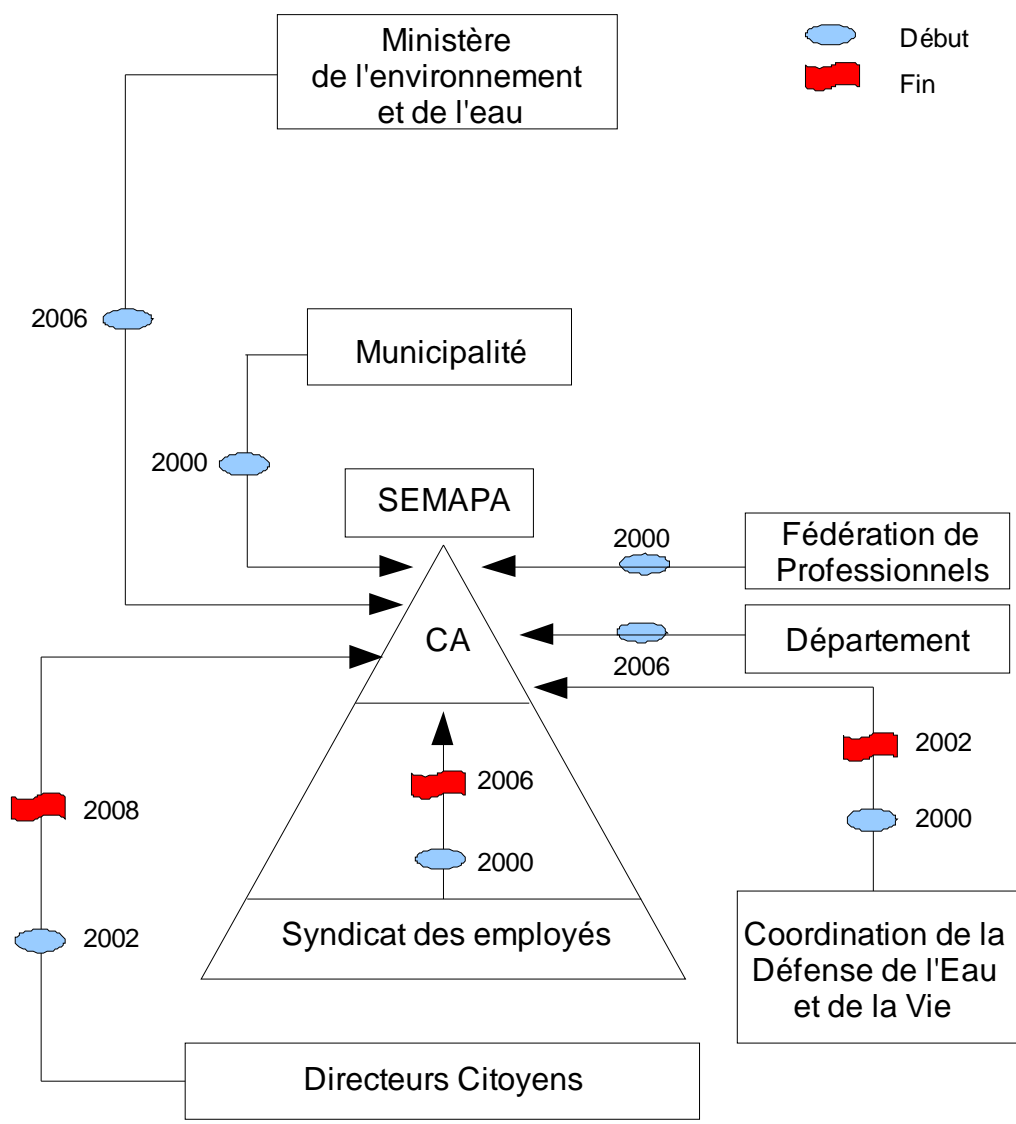
Le transfert de l'exercice du pouvoir politique à l'échelle locale s'appuie, dans le cas bolivien, sur des organisations existantes (organisations du mouvement social et/ou communautés indigènes et paysannes), tandis que dans le cas vénézuélien, il s'appuie sur la création de dispositifs participatifs à l'échelle locale des communautés urbaines. À Cochabamba, les organisations des dominés se sont regroupées dans la Coordination de Défense de l'Eau et de la Vie, dans laquelle on retrouve les comités ou coopératives d'eau du sud de la ville. À Maracaibo, les associations de voisinage ont été concurrencées par les nouvelles instances de participation (comme les tables techniques de l'eau) coordonnées par les Conseils Communaux. L'analyse de l'exercice du pouvoir politique des organisations locales des dominés dans le contexte révolutionnaire national a également nécessité d'adapter la méthode aux différents contextes. Des entretiens ont été menés avec les dirigeants des organisations du mouvement social et des comités d'eau potable de Cochabamba. Des observations et surtout des entretiens, le plus souvent informels, ont également été menés dans les quartiers précaires de Maracaibo.

Chapitre 8. La réorganisation des échelles du pouvoir à Cochabamba

Le service public de l'eau à Cochabamba se caractérise par l'exclusion de près de la moitié de la population de la ville des réseaux techniques urbains. Disposant de ressources financières limitées tout au long du XX^{ème} siècle, le prestataire public municipal a été dans l'incapacité de suivre le processus d'urbanisation de la ville. La production et la distribution de l'eau ont été instrumentalisées par les classes dominantes régionales et les dirigeants politiques municipaux. Bien qu'elle doive être relativisée en raison des contraintes techniques liées à la construction et à la maintenance des réseaux, la planification clientéliste résulte néanmoins de la relation de subordination politique qui s'est développée entre la municipalité et les Organisations Territoriales de Base (OTB). Privés de raccordement aux réseaux, les habitants des quartiers précaires ont eu recours au marché local des camions-citernes et/ou ont élaboré des systèmes communautaires autogérés de production et de distribution d'eau (pour les habitants exclus des relations clientélistes). Ces comités ou coopératives d'eau, localisés principalement dans le sud de la ville, se caractérisent par une propriété collective des infrastructures et une gestion démocratique des services. Ce sont d'ailleurs les habitants de ces quartiers précaires qui se sont massivement mobilisés pendant la « guerre de l'eau », en raison de l'impact de la privatisation du prestataire sur leur mode d'administration des dispositifs alternatifs.

Outre la rupture du contrat avec le consortium transnational, la victoire du mouvement social pour l'eau de Cochabamba a eu des répercussions à différentes échelles, comme nous l'avons vu dans le chapitre 4. La « guerre de l'eau » a ainsi entraîné, à l'échelle nationale, l'élaboration d'une nouvelle loi sur l'eau et, à l'échelle locale, le retour de SEMAPA dans le domaine public municipal. Les organisations du mouvement social, composant la Coordination de Défense de l'Eau et de la Vie, revendiquaient la participation des usagers au service et le contrôle social du prestataire afin d'améliorer l'accès à l'eau dans la ville. Il s'agissait de faire de Cochabamba un modèle d'alternative publique à la privatisation du service. À la suite de l'élection d'Evo Morales à la présidence de la République, le ministère de l'eau est en capacité d'intervenir dans les prestataires des services. La nouvelle législation sur l'autonomie et la décentralisation reconnaît et promeut les systèmes communautaires de production, distribution et gestion de l'eau, ainsi que la participation et le contrôle social, en dépit de l'absence de consensus sur l'adoption d'une nouvelle loi sur les services de l'eau.

La transformation du service public de l'eau à Cochabamba s'est effectuée au niveau de la direction du prestataire. La composition du Conseil d'Administration de SEMAPA constitue un espace où s'exercent les rapports de pouvoir et se décide la politique du prestataire en matière de planification financière et opérationnelle. Depuis la « guerre de l'eau », la composition du CA a connu trois phases en fonction du contexte politique local et national (figure n°17). La première phase s'étend de 2000 à 2006 durant laquelle s'institutionnalise la participation des usagers dans le CA de SEMAPA. Aux trois Directeurs Citoyens (DC), élus par la population s'ajoute la présence de deux représentants de la mairie (dont le maire comme président du CA), d'un représentant de la fédération des professionnels et d'un représentant du syndicat de l'entreprise. Ce dernier perdra le droit de vote en 2005. La seconde phase débute avec l'élection d'Evo Morales à la présidence de la République. Si la représentation municipale et professionnelle ne change pas, en revanche, la représentation citoyenne est augmentée d'un DC. Un représentant de la préfecture départementale et un représentant du ministère de l'eau font également leur entrée dans la direction de l'entreprise municipale. À partir de 2008, l'élection des DC est suspendue. Le conseil d'administration de SEMAPA n'évoluera plus par la suite : deux représentants de la mairie, un de la fédération des professionnels, de la préfecture et du ministère de l'eau. La dernière phase débute en 2010. Elle ne correspond pas à un changement de composition du CA mais à une évolution de la domination politique partisane. En effet, avec les élections municipale et départementale de 2010, toutes les deux gagnées par le MAS, le parti d'Evo Morales est majoritaire dans le CA de SEMAPA. Ce n'était pas le cas auparavant, puisque le mandat de maire de Cochabamba était détenu de 1999 à 2004 par le parti *Nueva Fuerza Republicana* (NFR ; Nouvelle Force Républicaine) et de 2004 à 2010 par *Ciudadanos Unidos* (CU ; Citoyens Unis), soutenu par le MAS, et le mandat de préfet par Manfred Reyes Villas pour la NFR.



Réalisation : Mathieu Uhel, ESO Caen

Figure n°17

Évolution de l'organisation des rapports de pouvoir dans la prestation des services de l'eau à Cochabamba

L'objectif de ce chapitre est de répondre aux deux questions suivantes. Comment sont intervenus et quels ont été les effets de l'intervention des Directeurs Citoyens et du ministère de l'eau sur le prestataire des services et sur la production des réseaux techniques urbains de l'eau ? Quelle a été la stratégie politique de la Coordination de Défense de l'Eau et de la Vie et des comités d'eau de la zone sud par rapport au processus révolutionnaire national bolivien ?

L'analyse de la réorganisation des rapports de pouvoir à Cochabamba s'appuie sur des entretiens avec les acteurs du mouvement social pour l'eau ayant participé aux tentatives de transformation de la prestation du service public de l'eau.

Liste des entretiens réalisés en Bolivie :

Carmen Peredo, porte-parole de la Coordonation de Défense de l'Eau et de la Vie et membre de la Fédération des Irrigants de Cochabamba (entretien en avril 2006 à Cochabamba)

Gissel Gonzales, porte-parole de la Coordonation de Défense de l'Eau et de la Vie (entretien en avril 2006 à Cochabamba)

Cecilia Chacon, secrétaire générale du ministère de l'eau (entretien en avril 2006 à La Paz)

Marcelo Rojas, activiste de la « guerre de l'eau » (surnommé *El Bandera*) devenu employé et syndicaliste de SEMAPA (entretiens en avril 2006 et avril 2010 à Cochabamba)

Abraham Grandydier, président de l'Association des Systèmes Communautaires d'Eau du Sud (entretiens en avril 2006 et avril 2010 à Cochabamba)

Angel Hurtado, membre de l'Association des Systèmes Communautaires d'Eau du Sud et du directoire de SEMAPA (2006 – 2008) en tant que Directeur Citoyen (entretien en avril 2010 à Cochabamba)

Carlos Crespo, activiste de la « guerre de l'eau », professeur de sociologie de l'Université San Simon de Cochabamba et membre du directoire de SEMAPA (2009) en tant que représentant du ministère de l'environnement et de l'eau (entretien en avril 2006 et avril 2010 à Cochabamba)

Les entretiens ont été réalisés à des moments clefs du processus révolutionnaire bolivien :

- en avril 2006, quatre ans après l'instauration des Directeurs Citoyens et quelques mois après l'investiture d'Evo Morales à la présidence de la République et de l'adoption de la loi permettant l'intervention du ministère de l'eau dans les prestataires publics ;
- en avril 2010, quatre ans après l'instauration d'une présence ministérielle dans le CA de SEMAPA et un an après l'exécution d'un plan de restructuration de SEMAPA. Cette dernière mission de recherche à Cochabamba correspond également à la commémoration des dix ans de la « guerre de l'eau » qui a fait l'objet de l'organisation de la 3^{ème} Foire Internationale de l'Eau. Ce sommet a permis d'observer la stratégie politique des OMS vis-à-vis du processus révolutionnaire bolivien.

Les discussions informelles avec Ida Peñaranda, militante travaillant au sein de la *Comision para la Gestión Integral del Agua en Bolivia* puis de la *Fundacion Abril*, ont été déterminantes pour saisir plus finement les rapports de pouvoir dans et entre OMS de Cochabamba et plus largement au sein de la société bolivienne.

I. L'exercice local et national du pouvoir pour transformer la structure de domination urbaine liée au service public de l'eau

Les tentatives de transformation du prestataire des services ont pris la forme d'un double mouvement, local et national. Dans les deux processus, l'objectif était de rompre avec les pratiques clientélistes et de corruption, pratiques liées à la structure de domination urbaine, et de développer un processus de démocratisation des services pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. À la suite de la « guerre de l'eau », les organisations du mouvement social à l'échelle locale ont réussi à imposer, bien que difficilement, une intervention des usagers dans le prestataire pour influencer la prise de décision politique et contrôler l'application des mesures techniques. Les Directeurs Citoyens ne sont néanmoins pas parvenus à s'extraire des pratiques clientélistes et de corruption. Face aux résultats contradictoires de cette expérimentation de la participation citoyenne, le ministère de l'eau du gouvernement d'Evo Morales a cherché, après une longue période de réflexion, à opérer une restructuration globale de la prestation des services. Là encore, l'exercice du pouvoir de l'État central s'est heurté à la structure de domination, notamment à l'opposition du syndicat de l'entreprise publique municipale, même si des considérations politiciennes ont également limité la portée du plan de restructuration. L'organisation et l'action du syndicat de SEMAPA sont apparues comme des freins majeurs à la transformation du prestataire. Les travailleurs, et peut-être surtout les dirigeants syndicaux, ont cherché à défendre leur position privilégiée dans la structure de domination. Des tentatives internes et externes pour démocratiser le syndicat ont vu le jour sans néanmoins parvenir à atteindre cet objectif. La trajectoire d'un activiste de la « guerre de l'eau », devenu employé et syndicaliste de SEMAPA, et, depuis 2010, dirigeant du syndicat de l'entreprise, illustre à la fois l'espoir et la résignation des organisations du mouvement social.

1. La participation citoyenne dans le Conseil d'Administration de SEMAPA imposée par le mouvement social

Portée par le mouvement social pour l'eau, la revendication de la participation citoyenne et du contrôle social du prestataire a fait l'objet d'une négociation entre 2000 et 2002 et d'une mise en application à partir de 2002 jusqu'en 2008.

1.1. Négociation et compromis dans l'instauration de la participation citoyenne

Suite au mouvement social et à l'accord signé entre le gouvernement et la *Coordinadora de Defensa del Agua y de la Vida* (CDAV ; Coordination de Défense de l'Eau et de la Vie), SEMAPA est doté d'un conseil d'administration transitoire chargé de modifier les statuts et le règlement de l'entreprise pour mettre en place le contrôle social du prestataire et la participation des usagers au service. Cette instance temporaire est composée de deux représentants de la mairie (dont le maire en qualité de président du CA), de deux porte-parole de la CDAV et d'un représentant du syndicat de l'entreprise. Le directeur général de l'entreprise assume quant à lui sa fonction au nom de la CDAV. La majorité municipale (NFR) étant la même que durant la « guerre de l'eau », le CA provisoire compte donc deux membres d'un parti politique ayant approuvé la privatisation du service public.

L'équipe technique de la CDAV organise un processus de consultation auprès des travailleurs de l'entreprise et de la population de Cochabamba afin d'établir un diagnostic partagé de la prestation du service en vue de l'adoption d'un nouveau statut. Lors d'une réunion publique départementale, intitulée *SEMAPA del Pueblo*, les organisations sociales présentent leurs propositions de transformation de la prestation du service public de l'eau⁶⁴⁸. Le statut et la propriété de SEMAPA font l'objet de propositions différentes voire opposées : association à but non lucratif, société coopérative communautaire, entreprise autogérée, société d'économie mixte. La participation citoyenne est envisagée suivant deux dimensions : au niveau de la prise de décision dans la direction du prestataire (dimension politique) et au niveau de la supervision de l'exécution des projets (dimension technique)⁶⁴⁹. Les OMS proposent de créer des Directeurs Citoyens dans le CA et des comités techniques composés d'ingénieurs, de travailleurs et d'usagers.

La position adoptée par la CDAV sur la participation citoyenne dans le CA de SEMAPA (proposition 1 dans le tableau n°6) est largement inspirée du travail de la *Federacion de Regantes de Cochabamba* (FEDECOR ; Fédération des Irrigants de Cochabamba) :

- « - Dans les Organisations Territoriales de Base du Cercado (quartiers avec ou sans service de SEMAPA) se met en place un Comité d'Assainissement de Base ;
- Dans l'objectif de représentation, la province du Cercado est divisée en six zones, équilibrant la densité de population dans chacune d'elles ;
- Dans chaque zone sont créées des assemblées de zone, composées des Comités d'Assainissement de Base et des systèmes indépendants d'eau potable ;

⁶⁴⁸ Crespo C y Fernandez O, 2004, *Informe final. Estado, movimientos sociales y recursos hidricos. Presion social y negociacion luego de la guerra del agua de Cochabamba*, CESU-UMSS, IDRC, Cochabamba, 359 p.

⁶⁴⁹ Driesen, 2008 b, *op. cit.*

- Chaque zone élit par vote secret son représentant dans le conseil d'administration de SEMAPA. »⁶⁵⁰

En plus de l'élection directe et à bulletin secret de la représentation citoyenne, la proposition insiste sur la révocation du mandat des élus en cas de manquement à leurs fonctions, sur la transparence de la gestion par des réunions d'information par zones et sur le recours à la consultation publique en cas de privatisation ou de changement de raison sociale de l'entreprise⁶⁵¹. À ces six représentants de la population au sein du prestataire public s'ajoutent deux représentants de la mairie, un représentant du collège de professionnels, un représentant du syndicat des travailleurs et le directeur général de l'entreprise. Avec cette proposition organisationnelle, les représentants des usagers sont majoritaires dans le conseil d'administration de SEMAPA.

Face à la proposition de la CDAV, le collège des professionnels et la *Federacion de Juntas Vecinales* (FEJUVE ; Fédération des Comités de Voisins), associée à la majorité municipale de Cochabamba, élaborent deux propositions pour l'organisation de la participation de la population dans l'entreprise. Dans les deux cas, la représentation des usagers est minoritaire. Le tableau n°6 synthétise les trois propositions.

Propuesta COORDINADORA- FEDECOR	Propuesta municipio-Fed. juntas vecinales	Colegio de profesionales
6 representantes sociales 2 representantes Municipio 1 representante trabajadores SEMAPA Gerente (sin derecho a voz) <ul style="list-style-type: none"> - Se prevé suplentes. - Representantes sociales elegidos por voto directo de los vecinos. - Revocatoria de mandato. - Informes públicos y periódicos a Asambleas zonales. Consulta ciudadana en caso de privatización, incremento de tarifas, etc.	3 representantes sociales por circunscripción. 2 representantes Municipio 1 representante Colegio de Ingenieros civiles 1 representante trabajadores de SEMAPA 1 representante Comité de Vigilancia <ul style="list-style-type: none"> - No existe voto secreto vecinal, eligen los dirigentes de cada barrio. - No existe la propuesta de revocatoria de mandato 	2 Representantes del Consejo de usuarios. 1 Representante Consejo Técnico. 2 Representantes Municipio. 1 Representante técnico Prefectura. 1 Representante Sociedad de Ingenieros. Gerente de SEMAPA con derecho a voz. <ul style="list-style-type: none"> - SEMAPA debe tramitar concesión. - El incremento de tarifas no será consultada a la población. - No existe voto secreto en la dirección de los directores sociales.

Cuadro elaborado por el Equipo de Apoyo a SEMAPA.

Source : Crespo et Fernandez, 2004

Tableau n°6

Les propositions d'institutionnalisation de la participation citoyenne dans le conseil d'administration de SEMAPA

Au terme du processus de négociation, la proposition de la Fédération de Comités de Voisins et de la mairie est approuvée en octobre 2001 grâce à l'appui du représentant syndical des travailleurs de l'entreprise. Le conseil d'administration de SEMAPA ne

⁶⁵⁰ Crespo y Fernandez, 2004, *op. cit.* p. 38

⁶⁵¹ *Ibid.*

comptera donc que trois *Directores Ciudadanos* émanant du découpage de trois circonscriptions électorales. Cette représentation minimale des usagers dans le CA entraîne une fragmentation et une dilution de la problématique hydrique de la zone sud et exclut dans un premier temps la circonscription 12 à laquelle appartient le district 9. Les représentants de la CDAV parviennent néanmoins à imposer le principe de l'élection à bulletin secret des représentants de la population.

1.2. La légitimité contestée des Directeurs Citoyens dans le conseil d'administration de SEMAPA

La première élection des Directeurs Citoyens a lieu en avril 2002. Le scrutin s'organise sur la base de données des usagers de l'entreprise d'électricité de la ville, ce qui exclut du vote nombre de locataires⁶⁵². Le droit de vote est d'autant plus restreint qu'un seul membre par famille peut prendre part au vote. Dans le contexte de l'élection présidentielle et sans véritable information sur l'enjeu de l'élection des DC, le scrutin ne recueille que très peu d'attention de la part de la population. Sur les 60 000 électeurs attendus par le comité électoral, seuls 3 180 se sont déplacés. Ils se répartissent ainsi : 597 bulletins dans la zone Nord, 648 dans la zone centrale et 1935 dans la zone Sud⁶⁵³. Pour la deuxième élection, le comité électoral en lien avec les OMS parvient à imposer que l'élection se fasse au suffrage universel, c'est-à-dire sur la base des listes de la Cour Départementale Électorale. Prévu en mai 2004, le scrutin est annulé au dernier moment par le comité électoral qui impose cette décision au CA du prestataire. Repoussée en septembre 2004, l'élection des DC recueille un peu plus de 3 600 bulletins : 947 votes dans la zone Nord, 2041 dans la zone centrale et 667 dans la zone Sud⁶⁵⁴. Lors de l'élection de 2006, un nouveau Directeur Citoyen est ajouté au CA, issu de la circonscription 12 (district 9). L'élection prévue en octobre est annulée par le comité électoral et repoussée fin novembre de la même année. Le taux de participation est à nouveau très faible : 4,2% de votants sur les 250 000 électeurs. Les élections de 2008 sont suspendues suite à un recours constitutionnel déposé par les DC des circonscriptions 12 et 25 contre le président du comité électoral arguant que, selon le code électoral, un fonctionnaire ne peut pas occuper cette fonction. Avec la mise en place du plan de restructuration de SEMAPA l'année suivante, le ministère de l'eau et le nouveau directeur de l'entreprise décident de mettre fin à l'expérience des Directeurs Citoyens.

⁶⁵² *Ibid.*

⁶⁵³ *Ibid.*

⁶⁵⁴ Melançon, 2005, *op. cit.*

La très faible participation aux élections entame considérablement la légitimité des Directeurs Citoyens dans la direction de l'entreprise. Elle contraste avec la très forte mobilisation de la population de Cochabamba pendant la « guerre de l'eau ».

1.3. Des Directeurs Citoyens qui intègrent la structure de domination et de corruption

Au constat de la légitimité limitée des DC, s'ajoutent des pratiques au sein du CA de l'entreprise jugées illégales par des organisations sociales et des travailleurs de SEMAPA. Selon Carlos Crespo et Omar Fernandez, les DC n'ont pas changé les pratiques internes de l'entreprise. Ils se sont plutôt intégrés à la structure de domination, allant jusqu'à favoriser l'emploi de parents ou amis dans l'entreprise. Seuls les représentants de la zone sud ont essayé de connaître et de dénoncer la corruption et le clientélisme, tout en faisant le lien avec leurs mandants. Ils citent à ce propos un extrait d'entretien de l'un des DC, le Père Luis Sanchez⁶⁵⁵, élu de la circonscription n° 25 pour la période 2002 - 2004 :

« Pour nous, il est difficile d'imposer notre avis à l'intérieur de l'entreprise. Nous sommes conscients qu'il existe des attitudes négatives à l'intérieur de l'entreprise, mais malheureusement nous ne pouvons pas faire grand-chose. Ils sont majoritaires. Nous avons dénoncé que les directeurs ne peuvent pas faire travailler leurs parents dans l'entreprise, que le mandat du peuple doit servir à exercer le contrôle social. Le personnel a été quasiment multiplié par deux, particulièrement le personnel contractuel. Nous ne pouvons rien faire »⁶⁵⁶.

Au lieu de contrôler le fonctionnement du prestataire, certains DC usent de leur position pour favoriser le recrutement de leurs proches dans l'entreprise. Dans un entretien, Marcelo Rojas, « guerrero del agua » surnommé « el bandera » pendant le mouvement social et employé du prestataire public en 2006, fait un dur constat sur le comportement des DC au sein du prestataire :

« Après la guerre de l'eau, il y avait un contrôle. Ils commençaient à bien travailler. Mais ils sont entrés dans un processus d'institutionnalisation (...) Tout a échoué parce qu'ils ont commencé à voler, à utiliser ce qu'il leur plaisait. Ils n'ont pas pensé au futur de SEMAPA, ils n'ont pas pensé au futur de la population. [inaudible] faire arriver l'eau au Sud, parce que la zone Sud n'a pas d'eau, et nous devons y faire arriver l'eau coûte que coûte, parce que c'est l'un des objectifs fondamentaux de SEMAPA. (...) Maintenant, le plus préoccupant, c'est que les directeurs citoyens ont au début lutté pour rompre avec la corruption, pour expulser tous les corrompus et tous ceux qui faisaient du mal à cette

⁶⁵⁵ Le père Luis Sanchez est directeur du Centre *Vicente Cañas* de Cochabamba qui participera à la création de la *Asociacion de Sistemas Comunitarios de Agua de la zona Sur* (ASiCASur ; Association des Systèmes Communautaires d'Eau de la zone Sud).

⁶⁵⁶ Crespo y Fernandez, 2004, *op. cit.* p. 51

entreprise, non ?, comme le gérant et l'ancien syndicat. La question est que maintenant, ils ont fait volte-face et sont en train de trahir non seulement les travailleurs de SEMAPA mais aussi la population en général de Cochabamba »⁶⁵⁷.

Il dénonce la corruption des DC et évoque leur enrichissement personnel lors de la dernière mandature. En effet, les DC sont accusés, en 2006, par le nouveau directeur général de l'entreprise, Ricardo Ayala, d'avoir perçu des indemnités excessives de la part du prestataire pour leur fonction au sein du CA⁶⁵⁸. L'indemnité étant de 400 bolivianos par DC pour chaque session, le rapport pointe le nombre de réunions réalisées qui dépasse très largement ce que prévoit le règlement, l'un des DC ayant même exigé et obtenu une forte avance sur son indemnité.

En plus de comportements illégaux, les DC participent de la géométrie variable des rapports de pouvoir au sein du CA. Rencontré une seconde fois, au siège de SEMAPA cette fois-ci, Marcelo Rojas avance que, pour continuer leurs pratiques, les DC ont choisi et soutiennent le nouveau directeur général :

« Les directeurs citoyens sont ceux qui sont en train de faire pression pour que rentre un nouveau gérant. Ils sont dans un processus d'institutionnalisation qui est illégal parce qu'ils ne peuvent pas être juge et partie. Légalement, ils ont élu une commission et la même commission a élu le gérant »⁶⁵⁹.

Au moment de l'entretien (avril 2006), une partie des travailleurs est mobilisée contre la corruption et le népotisme du directeur général de l'entreprise appuyé par les DC.

1.4. Les Directeurs Citoyens de la zone sud exercent le contrôle social de SEMAPA

Si des DC ont intégré la structure de domination, d'autres ont en revanche essayé d'exercer un véritable mandat démocratique. Il a été déjà fait mention plus haut du représentant de la zone sud pour la mandature 2002 – 2004 qui témoigne des pratiques illégales de ses confrères au CA. Angel Hurtado, membre d'ASiCASur et DC élu pour la circonscription n°12, revient sur son mandat dans la direction de l'entreprise :

« Vous avez été directeur citoyen dans SEMAPA, non ?

Oui, j'ai occupé cette charge. Durant l'élection, j'ai pu gagner grâce à la proposition qu'a faite une assemblée des membres de ASiCASur. Ils m'ont élu moi. L'objectif était [Inaudible], expulser le dirigeant. Avec le temps, j'ai accompli [mon mandat] pleinement, nous l'avons expulsé avec un procès. Je crois que c'est la seule fois dans l'histoire des directeurs »⁶⁶⁰.

⁶⁵⁷ Entretien avec Marcelo Rojas, réalisé à Cochabamba, en avril 2006

⁶⁵⁸ Los Tiempos, 2006, *SEMAPA pide devolución de Bs 59 mil de "sobredietas"*, 28 de marzo

⁶⁵⁹ Entretien (2) avec Marcelo Rojas, réalisé à Cochabamba en avril 2006.

⁶⁶⁰ Entretien avec Angel Hurtado, réalisé à Cochabamba en avril 2010

Lors d'une conférence de presse, les DC Angel Hurtado, Fausto Gutiérrez et Marcelo Arce, accompagnés du représentant du ministère de l'eau, Anacleto Choquecallata, ont en effet dénoncé publiquement les irrégularités mises à jour par un audit externe et un rapport du CA de SEMAPA⁶⁶¹. Les membres du CA du prestataire mettent en avant les malversations, la corruption, le népotisme ayant cours dans l'entreprise publique. Malgré les recommandations faites au directeur général, Eduardo Rojas, le nombre d'employés a augmenté et des liens de parenté ont été constatés (incluant notamment la nièce du directeur général). Reconnaisant mais minorant les accusations de népotisme, le directeur général affirme ne pas avoir été informé de ces recrutements. Face à ces accusations, des habitants de la zone sud de la ville ont occupé pacifiquement les installations du prestataire public, peu de temps avant la réunion du CA de SEMAPA. Affiliés au maire de la ville, ils dénoncent les accusations des quatre membres du CA et font l'éloge du travail du directeur qui a permis de doter leurs quartiers en eau⁶⁶². Il apparaît que l'action des DC contre les pratiques clientélistes et de corruption dans SEMAPA ne fasse pas l'objet d'un consensus au sein de la population de la zone sud de Cochabamba.

À partir de la dénonciation publique, la pression s'accroît sur les membres du CA. Angel Hurtado relate la tentative de corruption de la part du directeur général et la campagne de dénigrement dont il a fait l'objet :

« Le gérant nous a offert 450 bolivianos et nous a offert 1775 bolivianos. Multiplie-le par cinq, combien ça fait ? Tout cela en échange de mon silence et j'avais mon argent, non ? [Inaudible] Je suis allé au canal 2 (...) et j'ai renoncé à l'offre. (...) j'ai dit que je ne voulais pas d'argent et que je voulais que l'eau arrive dans la zone Sud. À partir de là, la guerre a été plus dure contre moi. De la part de la direction, pour me renier comme directeur. Et ils l'ont fait. (...) Les organisations sociales m'ont renié. Comme ennemi de la zone Sud en fait, alors que je suis en train de me battre de façon transparente »⁶⁶³.

Suspendu de ses fonctions en 2007, Eduardo Rojas est remplacé par l'ingénieur Luis Camargo⁶⁶⁴. Cependant, le nouveau directeur général de SEMAPA est rapidement soupçonné d'augmentation salariale injustifiée pour des fonctionnaires de haut niveau de l'entreprise et de malversation de fonds publics dans le projet d'extension des réseaux pour la zone Sud de la ville⁶⁶⁵. Angel Hurtado évoque la déception que lui inspire le nouveau directeur :

« Ultérieurement, il y a eu un changement quand le recours constitutionnel est sorti en notre faveur. Nous avons fait un changement de gérant, l'ingénieur Luis Camargo est entré.

⁶⁶¹ Los Tiempos, 2007, *Auditoria : hallan 55 anomalias en SEMAPA*, 30 de agosto

⁶⁶² Los Tiempos, 2007, *Vecinos hacen toma pacifica de SEMAPA*, 31 de agosto

⁶⁶³ Entretien avec Angel Hurtado, réalisé à Cochabamba en avril 2010

⁶⁶⁴ Il faudra attendre début 2012 pour que le directeur soit placé en détention sous l'insistance du gouvernement et malgré les réticences de la municipalité.

⁶⁶⁵ Los Tiempos, 2008, *SEMAPA : auditoria detecta 48 irregularidades en 2007*, 6 de junio

C'est un vieux travailleur de SEMAPA, 20 années qu'il travaille à SEMAPA. Comme c'est un ancien, nous lui avons dit : « ingénieur, nous vous faisons confiance ». Mais qu'a-t-il fait, la même chose, il n'a rien changé. C'est qu'à l'intérieur, ce sont les loges qui dirigent. Tu peux changer n'importe quelle quantité de personnes, la corruption continue. (...) Alors, nous, au moins trois directeurs citoyens, nous ne nous sommes pas soumis à cela. (...) Quand le secrétaire général de la mairie, comment il s'appelle, Rolando Morales, à une occasion, nous a appelé et nous a dit « dénonçons la corruption de l'ingénieur Luis Camargo ». (...) Il nous a motivé à réagir. (...) La mairie sait très bien manœuvrer en échange de votes. Donc nous l'expulserons alors ! [Inaudible] Il avait un plan, il voulait être gérant de SEMAPA. (...) « Vous allez recevoir votre billet comme d'habitude, mais en plus nous allons vous donner un salaire ». Il m'a proposé l'offre, un salaire. Je lui ai dit : « qui sont maintenant les gérants des services qui vont assumer [les postes] ? » Il répond : « j'ai ici tout préparé ». (...) « Si nous sommes d'accord avec vous, pourquoi nous ne pouvons pas participer à l'élection ? » (...) « Je ne suis pas d'accord avec vous »⁶⁶⁶.

Le DC de la zone Sud souligne ainsi la permanence d'une organisation interne qui permet des pratiques illégales ainsi que l'ingérence politicienne de la majorité municipale dans le service public de l'eau. Au cours de l'entretien, il insiste à nouveau sur le premier point :

« Comment peut-on expliquer alors la crise institutionnelle et la crise générale de l'entreprise. Quels seraient pour vous les facteurs les plus importants ? »

L'intérêt individuel et aussi il y a des intérêts collectifs mais d'organisations, comment elles s'appellent, ce sont des clans, des loges !, ce sont des loges qui manipulent les entreprises en Bolivie. Quand j'ai eu l'opportunité d'aller à La Paz, à la Fédération des *Fabriles*, dans le local des travailleurs de SAMAPA à La Paz, ils m'ont dit « Angel, tu t'es mis dans un problème très grave, tu es en train de lutter contre une loge. Fais attention parce qu'il est possible qu'ils te tuent ! » [Inaudible] J'avais mis les pieds dans le plat et il fallait que j'assume la danse, je ne pouvais pas reculer parce que cela a été rendu public dans la presse. De toute façon, il fallait risquer sa vie. »⁶⁶⁷.

Au terme de l'entretien, Angel Hurtado fait part de sa fatigue et de sa désillusion vis-à-vis des changements dans la prestation du service.

L'expérience de l'élection des DC dans le CA de SEMAPA n'a pas permis un véritable contrôle social du prestataire et encore moins une participation des usagers au service. À la légitimité limitée des DC par la faible participation aux élections s'ajoutent des pratiques clientélistes et des soupçons de corruption. Cependant, les DC mandatés par les habitants de la zone Sud de la ville (mandatures 2002 – 2004 et 2006 – 2008) ont pu dénoncer sur la place publique une structure de domination et des pratiques illégales. L'exercice démocratique de leur mandat ne s'est d'ailleurs pas réalisé sans réactions. Angel Hurtado fait état des pressions subies et de son isolement. À cette participation

⁶⁶⁶ Entretien avec Angel Hurtado, réalisé à Cochabamba en avril 2010

⁶⁶⁷ Entretien avec Angel Hurtado, réalisé à Cochabamba en avril 2010

locale des usagers s'est ajoutée l'intervention nationale du ministère de l'eau dans le CA de SEMAPA avec la mise en place d'un plan de restructuration de l'entreprise.

2. L'intervention du ministère de l'eau dans le conseil d'administration de SEMAPA : l'échec du plan de restructuration de l'entreprise

A partir de l'élection d'Evo Morales à la présidence de la République et de l'adoption des premières mesures dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement (adoption de la Loi de l'Organisation du Pouvoir Exécutif (LOPE) qui crée un ministère de l'eau pouvant intervenir dans les prestataires des services de l'eau), les attentes du mouvement social pour l'eau sont fortes, notamment à Cochabamba où l'institutionnalisation de la participation des usagers et le contrôle social n'ont pas abouti aux objectifs escomptés.

2.1. Une intervention du ministère de l'eau souhaitée par les acteurs de la « guerre de l'eau »

La paralysie du prestataire public amène les acteurs de la « guerre de l'eau » à souhaiter l'intervention de l'État dans SEMAPA. Marcelo Rojas rappelle ainsi une rencontre avec le ministre de l'eau durant laquelle ce dernier évoque les possibilités d'intervention grâce à la promulgation de la LOPE :

« Le ministre, Abel Mamani, est venu et nous lui avons parlé et il a dit qu'il allait apporter une solution. Que la mairie pour le moment devait prendre en charge SEMAPA jusqu'à ce que la loi LOPE s'en charge. Avec la loi LOPE, toutes les entreprises appartiennent au ministère de l'eau. Le ministre de l'eau a dit très clairement qu'il réaffirme son appui aux travailleurs de SEMAPA, à la population de Cochabamba et ce qu'il souhaite c'est qu'il n'y ait pas de problème et qu'une fois pour toutes soit solutionnée cette thématique de SEMAPA »⁶⁶⁸.

Le président d'ASiCASur, Abraham Grandydier, fait le même constat et évoque la même solution pour l'avenir du service public :

« Pour cette gestion, je considère que le gouvernement doit intervenir. Parce que les organisations sociales, nous demandons que cette entreprise fonctionne avec le peuple et pour le peuple. Un service public, une entreprise publique dirigée de manière, je ne sais pas moi, correcte dans son administration pour qu'elle tienne compte des besoins de la population. Pour cette gestion parce que nous avons besoin de mettre de l'ordre à l'intérieur, avancer au niveau des statuts qui ne sont pas bien du tout. Il faut les reformuler, il faut les améliorer, mettre quelques [inaudible] quelques barrières pour que personne ne

⁶⁶⁸ Entretien (2) avec Marcelo Rojas, réalisé à Cochabamba en avril 2006.

dépasse les limites de ses fonctions. Et ce gouvernement, dans cette période au moins, peut nous permettre d'avancer en cela »⁶⁶⁹.

Cecilia Chacon, secrétaire générale du ministère de l'eau, est consciente de la responsabilité du gouvernement vis-à-vis des attentes du mouvement social. Elle laisse entendre que l'intervention du ministère va prendre du temps puisque tout est à construire. À quelques semaines de la promulgation de la loi LOPE et du lancement de la réflexion sur un nouveau modèle de prestataire public du service de l'eau, Cecilia Chacon fait le bilan du processus de réappropriation de SEMAPA :

« Maintenant au niveau du thème de la participation et de la représentation sociale, ce qui a été appris de l'expérience de SEMAPA, c'est qu'un syndicat ne peut avoir une présence dans la direction parce qu'il a des conflits d'intérêts. Donc, on a exclu cette possibilité et on est en train de chercher à nourrir le modèle de mécanismes de désignation de ses représentants beaucoup plus légitimes. Malheureusement, à Cochabamba, le processus n'a pas été assimilé par la population, SEMAPA a été récupérée, nous avons une direction avec des représentants des citoyens mais si tu regardes les résultats des élections de 2002 et 2004, des élections des directeurs citoyens, tu vas voir que même pas 2% de la population a voté. À Cochabamba, le vote est universel et direct, donc tous ceux de 18 ans et plus pouvaient aller voter qu'ils soient ou non titulaires d'une connexion, les propriétaires d'une maison ou les chefs de famille. Tous votent. Malheureusement, la population ne l'a pas assimilé »⁶⁷⁰.

Attendue par les acteurs de la « guerre de l'eau », l'intervention de l'État central dans le service public municipal de Cochabamba est incertaine quant à la forme à adopter. Finalement, le gouvernement, par l'intermédiaire d'un représentant du ministère de l'eau dans le CA de SEMAPA, décide en 2009 de lancer un plan de restructuration du prestataire.

2.2. Le plan de restructuration de SEMAPA

Le plan de restructuration de SEMAPA est soutenu par le ministre de l'environnement et de l'eau, Rene Orellana, par le maire de la ville et président du conseil d'administration, Gonzalo Terceros, par le directeur général de l'entreprise par intérim, Leonardo Anaya, ainsi que par l'un des porte-parole de la CDAV, Oscar Olivera, et par le président d'ASiCASur, Abraham Grandydier. La composition du CA de SEMAPA reflète ce large consensus avec la présence de la mairie, du ministère, de la préfecture, des professionnels et de ASiCASur. Ce plan s'appuie notamment sur un audit commandé par le directeur général sur la gestion de l'entreprise lors des deux dernières années, audit qui pointe l'utilisation d'un quart des revenus de SEMAPA

⁶⁶⁹ Entretien avec Abraham Grandydier, réalisé à Cochabamba, en avril 2006

⁶⁷⁰ Entretien avec Cecilia Chacon, secrétaire générale du Ministère de l'Eau, réalisé à La Paz, en avril 2006

dans le paiement du personnel⁶⁷¹. L'excès de personnel et les conditions de leur recrutement sont une critique récurrente faite à l'administration du prestataire.

Le plan de restructuration de SEMAPA se décompose en quatre volets correspondant aux principes de justice sociale, de transparence, de participation et d'efficacité⁶⁷². Le premier volet met l'accent sur l'extension du service et l'augmentation de la production et de la régulation des volumes hydriques ainsi que sur la définition d'une structure tarifaire permettant la récupération des coûts sans augmentation du prix de l'eau. Le second volet porte sur la diffusion de l'information aux usagers sur la gestion du service et la lutte contre la corruption interne à l'entreprise. Le troisième volet s'attache à la restructuration du CA de SEMAPA en insistant sur la participation citoyenne et le contrôle social ainsi que l'accentuation des relations entre le prestataire et les acteurs de l'eau ayant accès ou non aux réseaux. Le quatrième volet s'intéresse à l'amélioration des indicateurs opérationnels, administratifs et financiers du service de l'eau ainsi qu'à l'amélioration du service d'assainissement. Ce dernier volet propose notamment la réduction de l'indicateur « nombre de travailleurs pour 1000 connexions », ce qui entraînera la mobilisation des salariés embauchés sur les postes supprimés.

Le plan de restructuration est lancé en avril 2009. Il commence par le licenciement de 150 employés de l'entreprise. Le ministre de l'eau explique que la loi de finance oblige à des restrictions budgétaires et que, par conséquent, il n'est plus possible de dépenser autant d'argent pour du personnel en excès⁶⁷³. Dans le même article du journal *Los Tiempos*, le directeur général avance que l'objectif est de passer de huit à deux travailleurs pour 1000 connexions, ce qui serait un niveau optimal d'efficacité de l'entreprise. Par ailleurs, la réduction du personnel cherche à appliquer une résolution ministérielle de 2002 qui établit le nombre maximal de travailleurs de SEMAPA à 300⁶⁷⁴. Dans cet article, le directeur général explique la stratégie adoptée. Lors de son arrivée, il existait plus de 500 employés. Plus d'une cinquantaine de contractuels n'ont pas été renouvelés. La suppression des 150 autres correspond à des travailleurs pouvant prétendre à la retraite et à des cas de népotisme ou de double emploi.

Les travailleurs licenciés se mobilisent avec l'appui du syndicat de SEMAPA, de la Fédération de la Construction et de la Centrale Ouvrière de Bolivie auxquels ils sont affiliés. Les revendications portent sur la réembauche des employés licenciés et la destitution du directeur général. La mobilisation débute par des grèves de la faim et des manifestations. Suite à une réunion avec les représentants syndicaux, le ministère du travail ordonne au directeur général de réincorporer les employés licenciés. Ce dernier s'y refuse arguant de l'absence de budget liée à la loi de finance et qu'il peut

⁶⁷¹ Los Tiempos, 2009, *SEMAPA : revelan graves desvíos en últimos 2 años*, 13 de marzo

⁶⁷² CGIAB, 2009, *Todo sobre el agua*, n°95, 14 p.

⁶⁷³ Los Tiempos, 2009, *SEMAPA debe Bs 10 por indemnizaciones*, 9 de mayo

⁶⁷⁴ Los Tiempos, 2009, *Lios laborales ponen en riesgo dotación de agua*, 12 de mayo

compter sur le soutien maintes fois réitéré du ministre de l'eau⁶⁷⁵. Le conflit se durcit en septembre avec l'occupation du siège de l'entreprise par les travailleurs licenciés. Ils sont rejoints par des dirigeants des Organisations Territoriales de Base du district 8 de la zone Sud⁶⁷⁶. Le conseil municipal est également occupé pour forcer le maire à intervenir dans la crise. Un accord est enfin trouvé en novembre entre les manifestants et le gouvernement, désavouant une nouvelle fois le ministre de l'environnement et de l'eau : démission du directeur et retour d'une quarantaine d'employés⁶⁷⁷. Sur les 150 employés licenciés, plus de la moitié a accepté les indemnités de l'entreprise, renonçant ainsi à leur réincorporation. La réintégration ne sera jamais appliquée en raison du refus du gouvernement d'augmenter le budget de SEMAPA⁶⁷⁸. Le ministre de l'eau démissionnera quelques mois plus tard.

2.3. Les raisons politiques de l'échec du plan de restructuration

Le plan de restructuration de SEMAPA approuvé par un accord consensuel très large a donc buté sur la question du nombre de salariés de l'entreprise, empêchant la tentative de transformation globale du service public municipal de l'eau à Cochabamba. Au-delà de la résistance des salariés licenciés, quels ont été les raisons de cet échec ?

Abraham Grandyier, qui avait approuvé le plan de restructuration en tant que président d'ASiCASur, dont un représentant se trouvait dans le CA de SEMAPA, revient sur cette initiative :

« Il y a eu une série de problèmes avec les travailleurs. Ils ont fait des grèves, ils ont fait [inaudible], et là après cette conversation, le maire s'éloigne du groupe, rompt les démarches que nous avons faites ; alors il se déclare en faveur des travailleurs et contre le plan de restructuration, non ?, pour des motifs politiques simplement, non ? Alors, Evo [Morales] croit davantage quelqu'un qui est au niveau local que son ministre. Alors le maire d'ici de Cochabamba avec le gouvernement départemental qui est le préfet, dans la conversation, disent qu'ici à Cochabamba, nous avons besoin de paix. Nous n'avons pas besoin de guerre, nous n'avons pas besoin de grèves, nous n'avons pas besoin de conflits parce que cela fait du mal au gouvernement, à Evo, parce qu'il est dans la crise sur l'autonomie avec Santa Cruz, avec l'opposition de la *media luna*. Alors, le maire et le préfet vont chercher Evo à l'aéroport. Ils lui disent : « ici, le conflit, c'est la coordination qui est en train de le créer ». Ils disent que c'est la coordination, ASiCASur, qui est en train de le créer. Alors, « quelle est la solution ? » demande Evo. La solution lui disent-ils, il faut retirer ce gérant. Alors, Evo ordonne et leur dit : « je vous laisse la solution » et s'en va. Alors, le

⁶⁷⁵ Los Tiempos, 2009, *SEMAPA se niega a restituir a 152 despedidos*, 31 de mayo et Los Tiempos, 2009, *Pese a instruccion, no habra contrataciones*, 3 de junio

⁶⁷⁶ Los Tiempos, 2009, *Dirigentes vecinales suman presion*, 22 de septiembre

⁶⁷⁷ Los Tiempos, 2009, *SEMAPA : el gerente se va ; la huelga se levanta*, 26 de septiembre

⁶⁷⁸ Los Tiempos, 2009, *Ministro : despedidos no volveran a SEMAPA*, 16 de diciembre

conflit continue. La ministre de la justice au lieu d'appuyer le ministre, qui est en train de faire un plan de restructuration depuis le gouvernement, non ?, manque de coordination entre ministres, appuie les travailleurs pour leur réincorporation avec une résolution ministérielle. Alors, les travailleurs se saisissent de cette résolution ministérielle : « ici, nous avons l'appui du gouvernement, du président, du ministre du Travail » [inaudible]. Alors, un conflit qui s'aggrave. La seule chose qu'il lui reste à Evo, c'est de dire : « quelle est la solution ? », licencier le gérant et autoriser le retour des travailleurs, rien de plus. Ils licencient le gérant et donnent l'autorisation pour que les travailleurs reviennent, en théorie mais dans la pratique non. Les travailleurs le croient, la tempête s'apaise, il y a un nouveau gérant. Rene Orellana dit : « je ne fais plus rien, je préfère m'en aller ». Il s'en va en décembre, en janvier, il démissionne. Bon alors, les choses en restent là, non ? moi je dirais, manque de volonté politique, l'entreprise SEMAPA, qui est dans cette condition.

Manque de coordination politique ?

Manque de coordination, mais manque de gouvernement parce que c'est un manque de volonté, non ? (...) [Evo] ne veut pas se créer de problèmes. Il faut maintenir la corruption »⁶⁷⁹.

Le président d'ASiCASur critique le manque de volonté politique du gouvernement et du maire de la ville, motivés par des considérations politiciennes.

À l'initiative du plan de restructuration et membre du conseil d'administration de SEMAPA au nom du ministère de l'eau pendant cette période (il démissionnera en novembre 2009), Carlos Crespo revient sur cet échec lors d'un séminaire organisé en avril 2010 pour la 3^{ème} Foire Internationale de l'Eau intitulé « Evaluation de SEMAPA, dix ans après la « guerre de l'eau ». Il explique que malgré l'intervention « light » du gouvernement, en raison d'un sujet explosif et de la période électorale, le plan de restructuration a permis « pour la première fois [d'ouvrir] une petite fenêtre sur la possibilité de modifier ce réseau et cette structure de corruption dans l'entreprise »⁶⁸⁰. Cependant, il met en cause les responsabilités politiques locales et nationales dans l'échec du plan de restructuration de SEMAPA :

« D'un côté, pendant que le ministère de l'eau appuyait la direction sur ce plan de restructuration, d'un autre côté, le ministère du logement obligeait l'entreprise à appliquer la loi financière de l'année 2002 qui impliquait le licenciement quasi immédiat et irréversible de plus de 150 travailleurs. Donc, d'un côté le ministère appuie le processus, et de l'autre, le sabote. Le processus s'approfondit quand le ministère du travail accepte la demande du syndicat des travailleurs [inaudible] la réincorporation immédiate des travailleurs, enterrant définitivement le plan de restructuration. Toutes ces raisons sont des raisons essentiellement politiques à l'intérieur du ministère. À cette époque le ministère du travail avait des divergences avec le ministère de l'eau, qui font partie de ces fractions de pouvoir à l'intérieur du parti gouvernant et dont, malheureusement, les effets retombent sur ce type

⁶⁷⁹ Entretien avec Abraham Grandydier, réalisé à Cochabamba, en avril 2010

⁶⁸⁰ Intervention de Carlos Crespo pendant le séminaire intitulé « Evaluation de SEMAPA à dix ans de la « Guerre de l'Eau » en avril 2010 à Cochabamba.

d'expériences comme SEMAPA. Mais d'un autre côté, le plan a aussi été saboté par le maire lui-même parce que le gouvernement municipal s'est rendu compte que ce plan pouvait révéler au grand jour tous ces thèmes de corruption, parce que cela était l'une des priorités du plan, et que cela allait impliquer nécessairement les hautes sphères du gouvernement municipal de la ville de Cochabamba. Des preuves préliminaires apparaissent qui nécessitent d'être approfondies afin d'initier une action en justice. Les maires précédents, les municipalités précédentes, doivent être jugées pour cela »⁶⁸¹.

Au-delà des considérations politiciennes pointées par Abraham Grandyrier, l'échec du plan de restructuration s'explique, selon Carlos Crespo, par les contradictions internes au gouvernement, qui s'expriment dans des luttes de pouvoir au sein de l'appareil d'État, et par la position du maire de la ville dans la structure de domination locale, qui redoute de voir étaler au grand jour les pratiques de corruption dans l'entreprise.

La tentative de restructuration interne du prestataire s'est heurtée à la capacité de mobilisation et de blocage du syndicat de SEMAPA. Le nombre de travailleurs, les modalités de leur recrutement et le rôle du syndicat dans la structure de domination sont régulièrement critiqués afin d'expliquer le manque d'efficacité de l'entreprise publique. Au lieu de constituer un allié des OMS et du gouvernement dans la réorganisation démocratique des rapports de pouvoir dans le prestataire, l'organisation des travailleurs semble avoir cherché à maintenir une position privilégiée dans la structure de domination urbaine. L'organisation et la stratégie du syndicat ont été contestées de l'extérieur par les OMS et le gouvernement et de l'intérieur par une frange des travailleurs de SEMAPA. L'objectif était de parvenir à une démocratisation du syndicat.

3. Le syndicat de SEMAPA, la difficile démocratisation de l'organisation des travailleurs

Au sein de l'entreprise, les travailleurs sont représentés par un seul syndicat, affilié à la confédération des syndicats de travailleurs de la Construction et, par extension, à la Centrale Ouvrière de Bolivie (COB). Les dirigeants syndicaux sont élus pour un mandat de deux ans. Selon les statuts du syndicat, l'élection peut s'opérer par « acclamation », c'est-à-dire à main levée lors d'une assemblée, ou par vote à bulletin secret. Il n'est pas inutile de rappeler, comme le fait très justement Susan Spronk à l'appui du témoignage d'Oscar Olivera⁶⁸², la spécificité des conditions professionnelles des travailleurs et du syndicalisme dans le secteur public en Bolivie. Il existe tout d'abord une très forte tradition de cogestion dans les entreprises publiques avec

⁶⁸¹ Intervention de Carlos Crespo pendant le séminaire intitulé « Evaluation de SEMAPA à dix ans de la « Guerre de l'Eau » en avril 2010 à Cochabamba.

⁶⁸² Spronk, 2006, *op. cit.*

notamment l'intervention des travailleurs dans le processus de recrutement du personnel. Ensuite, la rémunération des salariés du secteur public est supérieure aux salaires des travailleurs du secteur privé. Cette situation peut exacerber les tensions entre travailleurs et consommateurs et, dans un contexte d'offensive néolibérale, la stratégie syndicale peut être tentée de se replier sur les privilèges corporatistes. Enfin, le syndicalisme ouvrier en Bolivie est marqué par une forte tradition de délégation verticale du pouvoir, comme nous l'avons vu dans la partie 2.

3.1. Le syndicat dans la structure de domination

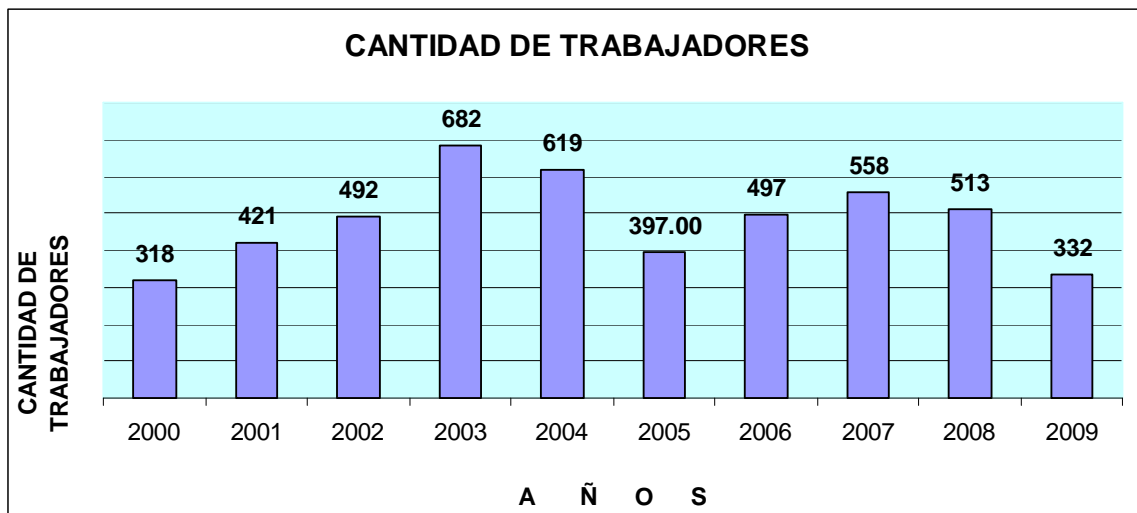
L'ambiguïté du syndicat de l'entreprise s'exprime durant la « guerre de l'eau ». On assiste à une absence d'initiatives de la part des responsables syndicaux contre la privatisation du service alors que de nombreux travailleurs de SEMAPA font partie de la CDAV à titre individuel⁶⁸³. Davantage qu'une position collective des travailleurs exprimée par leurs représentants, cette ambiguïté s'apparente plutôt à une relation asymétrique de pouvoir entre mandataires et mandants. À la suite de la « guerre de l'eau » qui ouvre une période de transformation du prestataire, le syndicat adopte une position conservatrice, de défense d'intérêts corporatistes et de pratiques jugées illégales. Tout d'abord, les dirigeants du syndicat, qui disposent d'un siège dans le CA transitoire de SEMAPA, rejettent la proposition de contrôle social de la CDAV et appuient la proposition du maire de la ville et de la Fédération des Comités de Voisins. La proposition de la CDAV était en effet inacceptable pour les dirigeants syndicaux en raison de la remise en cause de l'organisation des rapports de pouvoir dans l'entreprise, et plus spécifiquement de la position du syndicat dans la structure de domination. La CDAV proposait en effet une représentation citoyenne majoritaire dans le CA (dimension politique) et la création de comités techniques associant travailleurs et usagers (dimension technique). Ensuite, les dirigeants syndicaux font pression sur le directeur général afin d'accroître le personnel, dont le nombre a quasiment doublé entre 2000 et 2003. Cet accroissement du personnel a donné lieu, comme nous l'avons vu précédemment, au recrutement de parents ou amis des dirigeants syndicaux et de la direction. À ces actions en faveur du maintien et du renforcement de la position de pouvoir du syndicat dans la structure de domination, s'ajoutent de forts soupçons de corruption des dirigeants syndicaux, notamment la gestion de prises illégales sur le réseau, offrant ainsi des rétributions à leurs promoteurs⁶⁸⁴.

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution des effectifs de SEMAPA depuis la « guerre de l'eau ». Ces chiffres officiels, présentés par le directeur général intérimaire du

⁶⁸³ Spronk S, 2009, Water privatization and the prospects for trade union revitalization in the public sector : case studies from Bolivia and Peru, *Just Labor : A canadian journal of work and society*, vol.14, pp. 164-176

⁶⁸⁴ Spronk, 2006, *op. cit.*

prestataire en 2010 au cours du séminaire d'évaluation de SEMAPA, doivent être pris avec précaution. En effet, des informations contredisant ces ordres de grandeur ont pu être constatées dans la presse ou diffusées par d'autres directeurs généraux dans l'exercice de leur fonction. Le recours massif aux contractuels et les pratiques illégales dans le recrutement rendent difficile une comptabilisation exacte du nombre de travailleurs dans l'entreprise. Cela étant dit, la fluctuation des effectifs semble correspondre aux rapports de forces ayant traversé SEMAPA. À la forte augmentation de 2000 à 2003 succèdent une baisse jusqu'en 2005 puis une nouvelle augmentation jusqu'en 2007 – 2008, avant le plan de restructuration de 2009.



Source : SEMAPA, 2010

Tableau n°7

L'évolution du nombre d'employés de SEMAPA

3.2. Les luttes pour la démocratisation du syndicat

L'organisation et les pratiques syndicales sont contestées à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise car elles empêchent la transformation du prestataire et l'amélioration du service. En effet, un projet d'expansion des réseaux dans le sud de la ville nécessite l'obtention d'un prêt de la Banque Américaine de Développement (BID), qui impose des conditions, comme la réduction du nombre de personnel du prestataire. Le syndicat s'y oppose. Les organisations sociales sont embarrassées par cette situation : réduire le personnel permettrait d'enrayer les pratiques illégales organisées par le syndicat, mais cela signifierait revenir aux politiques néolibérales contre lesquelles elles se sont battues pendant la « guerre de l'eau ». Ce dilemme exprime d'un côté les contradictions entre usagers et travailleurs et de l'autre entre organisations sociales. Ces critiques pointent le népotisme, la corruption et la malversation de fonds publics par les dirigeants syndicaux ainsi que l'absence de

changement dans la direction syndicale depuis de nombreuses années. Au sein de SEMAPA, un groupe de travailleurs, auquel appartient Marcelo Rojas, commence à s'organiser. Il constitue une minorité critique envers la direction syndicale et entretient des liens forts avec la CDAV⁶⁸⁵. Quelques-uns de ses employés entrent en grève de la faim en avril 2005 au siège de la FEDECOR contre leur licenciement pour avoir dénoncé les pratiques de la direction syndicale. Cette initiative est prolongée en octobre de la même année par l'occupation symbolique de SEMAPA appelée par plusieurs organisations sociales de Cochabamba⁶⁸⁶ et soutenue par les Directeurs Citoyens de SEMAPA et les travailleurs dissidents de l'entreprise. Lors de la conférence de presse, les initiateurs du mouvement insistent sur la nécessité de ne pas faire un amalgame entre les dirigeants syndicaux corrompus et l'ensemble des travailleurs de SEMAPA⁶⁸⁷.

Lors d'un entretien dans les locaux de la Fédération des *Fabriles* en 2006, Marcelo Rojas évoque le rôle et les pratiques du syndicat au sein de l'entreprise ainsi que le processus ayant permis le changement des dirigeants de l'organisation des travailleurs :

« L'an passé, en mars, en avril, nous nous sommes mis en grève de la faim, les camarades de SEMAPA, parce que nous avons dit assez de la corruption dans SEMAPA, assez [inaudible], assez de la dictature syndicale et assez des tous les abus qui se commettaient. Le syndicat, si tu étais contre eux, ils te jetaient. (...) Ils t'envoyaient travailler loin où tu n'avais pas de contacts avec les travailleurs de la base. Mais on a réussi à renverser [cette situation] avec une grève de la faim dans laquelle nous nous sommes lancés avec Omar Fernandez y Abraham Grandydier de la zone Sud, etc. Et le gérant a dû renoncer parce que nous avons révélé des malversations graves sur la gestion de l'entreprise. Et ensuite nous avons commencé à nous charger du syndicat aussi. Le 18 novembre 2005, on a expulsé ce syndicat corrompu et il y a pour la première fois depuis 27 ans dans SEMAPA des élections démocratiques. Pour la première fois, parce que c'était toujours par acclamation. Et celui qui ne levait pas la main, il était fiché. Eux, ils géraient ainsi. Le syndicat de SEMAPA fonctionnait ainsi »⁶⁸⁸.

À la suite de cette mobilisation, le droit de vote du syndicat dans le CA est suspendu. La présence de la représentation salariale sera définitivement exclue en 2006. Marcelo Rojas souligne qu'une fois l'équipe syndicale renouvelée lors d'élections démocratiques, les travailleurs de SEMAPA doivent faire face au comportement des DC dans le CA de l'entreprise. À propos de la nomination controversée du nouveau

⁶⁸⁵ *Ibid.*

⁶⁸⁶ La *Coordinadora de Defensa del Agua y la Vida*, la *Federación Departamental de Regantes de Cochabamba* (FEDECOR), la *Federación Departamental de Juntas Vecinales de Cochabamba* (FEDJUVE), la *Federación de Trabajadores Fabriles de Cochabamba* (FTFC), la *Asociación de Sistema de Agua Potable de la Zona Sur* (ASICASUR).

⁶⁸⁷ Indymedia, 2005, *Movilizaciones contra la corrupcion en SEMAPA*, 30 de septiembre, [en ligne] <https://prod.sucre.indymedia.org/es/2005/09/22378.shtml>

⁶⁸⁸ Entretien (1) avec Marcelo Rojas, réalisé à Cochabamba en avril 2006.

directeur général en 2006, soutenu par les DC, les travailleurs de l'entreprise se mobilisent :

« C'est un acte de corruption que nous ne pouvons pas permettre et les travailleurs, nous avons décidé de rester toute la journée en veille. La moitié des travailleurs, nous sommes ici, l'autre moitié est en train de sortir pour travailler, afin de ne pas porter préjudice à la population. (...) Comme tu peux le voir, nous sommes en train d'appliquer la loi de la vérité, de la justice et nous avons décidé de défendre concrètement l'entreprise SEMAPA, qui est une entreprise du peuple pour le peuple avec le contrôle social des travailleurs et de la population ».

Les photographies, ci-dessous, illustrent la mobilisation des travailleurs de SEMAPA.



Mathieu Uhel, 2006, Cochabamba

Photographies n°28 – 29

Occupation du siège de SEMAPA par les travailleurs

Sur la pancarte : « Vive le contrôle social – ouvrier. Dehors les directeurs corrompus »

Rencontré sur le piquet de grève, Marcelo Rojas détaille les revendications des travailleurs alliés à la CDAV :

« la proposition que nous avons, la Coordination et comme travailleurs de SEMAPA, c'est qu'il y ait un contrôle social, un contrôle du travail, que les travailleurs contrôlent cette entreprise, que la population intervienne et contrôle l'entreprise et que ne viennent pas quelques directeurs citoyens qui ont gagné avec 400 votes dire et faire ce qu'ils veulent dans SEMAPA. Ils ont fait comme une mutinerie politique, ils l'ont vu SEMAPA, ils l'ont vu comme mine d'or. Mais cela est maintenant terminé parce que nous sommes en train d'arrêter tout ça, la mutinerie, la mine d'or qu'ils ont vu dans SEMAPA, ils ne vont pas réussir parce que nous comme Coordination, comme travailleurs de SEMAPA, comme guerriers de l'eau, comme bandera que je suis, nous défendrons cette entreprise jusqu'à la mort. (...)

Ce que nous devons chercher c'est d'abord demander qu'ils fassent des élections et que les directeurs citoyens soient bien représentatifs, qu'ils gagnent avec 5 000 – 10 000 votes et pas

avec 400 votes comme les directeurs citoyens ont gagné. Les gens sont maintenant conscients de ce que nous sommes en train de faire »⁶⁸⁹.

Il semblerait donc que le syndicat de SEMAPA soit entré dans un processus de démocratisation et qu'il cherche à s'éloigner des pratiques illégales dans le but d'améliorer le service public. Cela dit, ce processus reste fragile, comme l'atteste un nouvel entretien avec Marcel Rojas, en 2010 :

« Après 2006, la dernière fois que nous nous sommes vus, nous avons mis à la porte le syndicat corrompu depuis 30 ans. Nous avons placé des gens dont nous pensions qu'ils allaient parvenir à faire avancer cette entreprise. Nous avons placé un autre syndicat [inaudible] un groupe sain, pur. Nous avons élu des dirigeants syndicaux pour leur expérience. Mais après tout ce temps, ils nous ont trahi, non ? Après 2007, il y a eu un effondrement des mouvements sociaux. Quand il y a eu un affrontement pour expulser le préfet, Manfred Reyes Villas, entre la population pauvre, paysans, classe moyenne contre la classe supérieure. Précisément quand nous expulsions le Manfred, ici, ceux de SEMAPA ne sont pas sortis [manifester], non ? Les dirigeants ne nous ont pas fait sortir. À partir de là, cela a été le premier échec du syndicat parce qu'il fallait sortir pour expulser Manfred. (...) En plus du fait qu'ils ont voulu, en 2009, licencier 150 travailleurs le 30 avril. (...) Sans prendre en compte la carrière administrative (...) Cela a été déplorable. Mais le syndicat, pendant tout ce temps, est resté là, sans pouvoir rien faire, il n'a pas défendu les travailleurs, les ex-travailleurs qui avaient été licenciés. En 2008, nous les avons nommés par acclamation pour la gestion 2008/2009 parce qu'il y avait des problèmes avec le gérant qui avait placé plus de 680 personnes, qui est le gérant le plus corrompu de l'histoire de SEMAPA. À part celui de 2003 »⁶⁹⁰.

Selon Marcelo Rojas, les dirigeants syndicaux qui se sont succédé n'ont pas défendu les travailleurs de l'entreprise et la population de Cochabamba. Il dénonce aussi le retour de pratiques illégales :

« Les dirigeants étaient corrompus, ils ont agi de façon corrompue, déloyale. (...) Ils se sont augmentés leurs salaires, ils l'ont augmenté de 1 000 bolivianos chacun. Et cela est grave, parce qu'un dirigeant syndical ne peut pas augmenter son salaire. (...) Ils recherchent leur intérêt personnel ».

3.3. Une nouvelle direction syndicale : vers de nouvelles pratiques démocratiques ?

Face à ces nouvelles critiques, de nouvelles élections ont eu lieu en avril 2010 pour réactiver le processus de démocratisation du syndicat. Marcelo Rojas décrit ce

⁶⁸⁹ Entretien (2) avec Marcelo Rojas, réalisé à Cochabamba en avril 2006.

⁶⁹⁰ Entretien avec Marcelo Rojas, réalisé à Cochabamba, en avril 2010

changement qui l'a amené à devenir le nouveau dirigeant de l'organisation des travailleurs de SEMAPA :

« Nous avons décidé de les expulser. Ils sont restés six mois de plus alors que leur gestion s'était terminée en novembre. Les gens s'énervent, ils viennent me chercher (...). Nous sommes sortis faire des actions, non ? Nous avons décidé de former un comité électoral, nous avons décidé de rompre cette corruption, cette structure, toute cette mauvaise politique, cette mauvaise influence syndicale. (...) Et nous avons mis ce syndicat à la porte. Le comité électoral a dirigé le processus. Ils nous ont investi vendredi, nous sommes venus avec toute la documentation et nous allons commencer à dénoncer, demander des audits économiques internes, dénoncer tous les actes de corruption qui existent (...). Nous sommes conscients que ce travail va être excellent, le syndicat va reprendre l'agenda d'avril 2000. Ce syndicat est nouveau, il n'y a aucun ex-dirigeant ; ce sont des gens nouveaux, des gens jeunes. À mes côtés, nous allons faire avancer ce syndicat. Nous sommes le syndicat de toute la population. Je suis très content, très fier »⁶⁹¹.

Cette nouvelle équipe n'a pas été élue sans difficultés. Marcelo Rojas parle de « guerre sale » de la part de la liste concurrente, qui a critiqué leur attitude pendant le plan de restructuration et averti les salariés que des licenciements massifs auraient lieu si la liste du « *bandera* » était élue.

Devenu l'un des nouveaux dirigeants du syndicat, Marcelo Rojas est bien décidé à rompre avec la structure de domination antérieure et à mettre le syndicat au service de la population.

Sur le CA de l'entreprise publique, il affirme que le maire de l'entreprise ne peut en être le président et que les DC élus avec peu de votes sont tous corrompus, même s'il reconnaît que certains ont fait du bon travail dernièrement. Très critique envers les DC, il ne revendique en revanche pas leur suppression définitive, même si aucune nouvelle élection n'est prévue. Le nouveau dirigeant du syndicat estime nécessaire de travailler avec le gouvernement et son représentant dans le CA :

« Il faut travailler avec le gouvernement, il faut donner la main au ministre de l'eau. Nous sommes dans le processus de changement. Nous sommes loyaux au processus de changement, mais nous ne sommes pas massistes [du MAS]. Nous appuyons ce processus (...) et nous allons continuer à l'appuyer parce que c'est un changement positif. »⁶⁹².

Affirmant un appui critique au processus de changement, il insiste sur l'autonomie locale des travailleurs, qui ne reçoivent d'ordre de personne et prennent leurs décisions à la base. Il se dit opposé à tout processus de restructuration de l'entreprise qui signifierait le licenciement de personnels, faisant ainsi référence à l'épisode de 2009 :

« Il faut changer toute personne qui vole, pour des actes de corruption. Il faut les expulser. (...) Il faut restructurer avec les mêmes travailleurs. (...) Il n'y a pas de paresseux. Il y a des

⁶⁹¹ Entretien avec Marcelo Rojas, réalisé à Cochabamba, en avril 2010

⁶⁹² Entretien avec Marcelo Rojas, réalisé à Cochabamba, en avril 2010

travailleurs inconscients. (...) Ils se sont habitués avec le syndicat à ne pas travailler, à mollir et tout ça. (...) Nous sommes en train d'essayer de changer cela »⁶⁹³.

Porteur de ce nécessaire changement de mentalité des travailleurs, Marcelo Rojas définit la priorité de SEMAPA aujourd'hui :

« Pour les travailleurs, (...) surtout travailler, travailler pour l'entreprise, ensemble avec le peuple. Apporter de l'eau là où il n'y en a pas, rechercher des projets, arriver dans la zone sud, zone nord, pourquoi la zone sud, parce que la zone sud est la plus affectée, où ils n'ont pas d'eau, nous devons donner une priorité à 90% à la zone sud et 10% aux autres. Parce que tous ont de l'eau, ils ont du tout à l'égout, mais la zone sud n'a ni eau ni tout à l'égout ».

Malgré les bonnes intentions avancées par le nouveau dirigeant syndical, des doutes subsistent sur la capacité de changement des travailleurs de SEMAPA. Pour avoir siégé dans le CA en tant que DC et côtoyé de près les travailleurs de l'entreprise, Angel Hurtado affirme qu'il n'a aucune confiance en eux car ils sont tous corrompus⁶⁹⁴. La seule solution serait de tous les remplacer. Moins véhément mais tout aussi dubitatif, Carlos Crespo évoque, à titre d'exemple, la période immédiate post « guerre de l'eau » :

« Je crois que cela va être un processus long, mais j'ai de nombreux doutes aussi. Tu sais que ceux qui sont sortis du syndicat avec le groupe Ribera, avec Hector qui sont des leaders du syndicat, avec eux nous avons travaillé ensemble, en 2002 pourquoi, pour mettre dehors l'ancien syndicat qui était corrompu. Et les membres du syndicat, ils étaient nos potes, nos alliés pour récupérer [la situation] contre la corruption. Deux années plus tard, leurs fils étaient en train de travailler [dans l'entreprise]... »⁶⁹⁵

Affichant un sourire fataliste à l'évocation de ce souvenir, il met en question le comportement personnel de Marcelo Rojas, même s'il reconnaît que le groupe de jeunes travailleurs autour de lui constitue une force potentielle avec laquelle il faudra certainement compter.

Conclusion.

Le bilan des tentatives de transformation du prestataire public municipal à travers la réorganisation des rapports de pouvoir au sein du Conseil d'Administration montre la puissante inertie de la structure de domination urbaine, qui se caractérise par des relations de subordination entre le CA, à la tête duquel se trouve le maire de la ville, et le syndicat d'un côté (relation interne à l'entreprise) et les Organisations Territoriales de Base de l'autre (relation externe à l'entreprise). Elles ont en effet permis de maintenir les pratiques clientélistes et de corruption et ont empêché la

⁶⁹³ Entretien avec Marcelo Rojas, dirigeant du syndicat de SEMAPA, réalisé à Cochabamba, en avril 2010

⁶⁹⁴ Entretien avec Angel Hurtado, réalisé à Cochabamba en avril 2010

⁶⁹⁵ Entretien avec Carlos Crespo, réalisé à Cochabamba, en avril 2010

restructuration de l'entreprise en pervertissant l'action des Directeurs Citoyens et en neutralisant l'intervention du ministère. Bien que le discours révolutionnaire et la nouvelle législation bolivienne prônent la participation des usagers aux services et le contrôle social du prestataire, l'expérience des Directeurs Citoyens n'a pas été reconduite. En revanche, le CA compte désormais avec la présence d'un représentant de la préfecture départementale et du ministère de l'eau. Cette stabilisation des rapports de pouvoir dans l'instance décisionnelle du prestataire privilégie l'intervention d'acteurs institutionnels supra-locaux au détriment la participation locale, entraînant ainsi une « démunicipalisation » partielle du service public de l'eau. Par ailleurs, cette nouvelle composition du CA renforce la politisation du service public et ouvre la voie à des luttes partisans en cas de changement de majorité politique lors des prochaines élections. Pour l'heure, le parti du président de la République domine sans partage l'instance décisionnelle du prestataire, étant donné que le MAS a gagné les dernières élections municipales et départementales.

En dépit de l'échec de la participation et du contrôle social, la « guerre de l'eau » et le nouvel agencement des rapports de pouvoir dans le CA de SEMAPA ont eu pour conséquence d'accroître l'aire d'opération de SEMAPA vers le nord et le sud de la ville. La surface est multipliée par trois en 2003 passant de 5 192 à 15 700 hectares. Cette extension de l'aire de concession du prestataire matérialise la prise en compte des habitants des quartiers précaires jusque-là ignorés et exclus du service public de l'eau. Par ailleurs, l'attention accrue en direction des habitants privés de réseau donne lieu à l'élaboration d'un projet intégral d'expansion du service comportant trois volets. Le projet d'extension des réseaux d'eau au sud-est, intitulé *proyecto JICA*, est financé par la *Japan International Cooperacion Agence* (JICA ; Agence de Coopération Internationale Japonaise). L'exécution de ce projet devrait bénéficier à 50 000 habitants de la zone sud de la ville⁶⁹⁶. L'intégration des habitants du district 7 se prolongeant aux districts 14 et 8 fera alors disparaître les systèmes communautaires d'eau. L'extension des réseaux d'eau potable et d'assainissement dans la zone centrale est financée par la Banque Inter-Américaine de Développement (BID). Cela dit, ce projet a pris du retard en raison de l'instabilité de la direction de SEMAPA et des conditions posées par le bailleur. Enfin, un accord entre l'Union Européenne et le gouvernement bolivien permet le financement du *Programa de Apoyo Sectorial en el Abastecimiento de Agua y Saneamiento* (PASAAS ; Programme d'Appui Sectoriel à l'Approvisionnement en Eau et à l'Assainissement). Porté par ASiCASur, ce programme vise à améliorer et à étendre les systèmes d'eau potable et de tout à l'égout dans les districts 7, 8, 9 et 14 de la zone sud de Cochabamba. En 2011, ce projet a permis de réaliser 19 systèmes d'eau potable, 15 réservoirs de stockage et 7 systèmes de tout à l'égout pour un montant total de

⁶⁹⁶ SEMAPA, 2010, *Rendicion publica de cuentas. Gestion 2010*, Cochabamba, 93 p.

5 044 329 dollars (incluant les investissements locaux)⁶⁹⁷. Selon l'association, ce projet a bénéficié à plus de 70 000 habitants de la zone Sud. Plus spécifiquement dans le domaine de l'accès à l'eau potable, le nombre d'habitants connectés aux systèmes est passé de 81 925 à 97 315. Selon les estimations d'ASiCASur, le taux d'accès à l'eau potable dans la zone Sud est passé de 41 à 48% pour une population totale de 201 548 habitants.

II. Les Organisations du Mouvement Social (OMS) locales et l'autonomie politique

Organe de direction du mouvement social pour l'eau, la Coordination de Défense de l'Eau et de la Vie (CDAV) constituait une alliance de différentes organisations sociales localisées à la fois dans l'espace rural et dans l'espace urbain et appartenant à différents groupes sociaux (agriculteurs, ouvriers, usagers et habitants). Nous avons vu dans les paragraphes précédents le positionnement pour le moins ambigu du syndicat de l'entreprise. L'organisation et les pratiques syndicales justifient l'intégration de cet acteur à l'analyse de la structure de domination urbaine. À la suite de la « guerre de l'eau », la Coordination de Défense de l'Eau et de la Vie s'est mobilisée afin d'exercer un pouvoir collectif sur la structure de domination dans le but d'améliorer l'accès aux services de l'eau dans la ville.

L'objectif est ici de saisir la politique scalaire de la CDAV, qui pratiquait et revendiquait une radicalisation de la démocratie à partir de l'échelle locale, vis-à-vis du changement de contexte politique national qu'elle a participé à construire, c'est-à-dire vis-à-vis d'un « gouvernement des mouvements sociaux » qui promeut par la loi l'autonomie des communautés locales et la participation des usagers et le contrôle social des entités publiques. Ensuite, l'analyse se portera sur l'une des organisations ayant émergé à la suite de la « guerre de l'eau »⁶⁹⁸, dont il a déjà été question plus haut. Créée en 2004, l'*Asociacion de Sistemas Comunitarios de Agua del Sur* (ASiCASur ; Association de Systèmes Communautaires d'Eau du Sud) s'est donnée comme objectif de fédérer les comités d'eau potable de la zone sud de la ville, afin d'exercer un pouvoir collectif plus efficace sur la structure de domination locale. Regroupant les systèmes communautaires autogérés périurbains, cette association revendique une gestion des services de l'eau partagée avec le prestataire public qui aurait le potentiel de transformer l'appareil hydraulique d'État. Enfin, l'analyse s'attardera sur les conflits entre les OMS locales et le gouvernement national autour de l'appropriation de la ville

⁶⁹⁷ www.asicasuddepsas.org

⁶⁹⁸ On notera également la création en 2002 de la *Fundacion Abril* grâce au prix de 125 000 dollars octroyé à la CDAV par l'ONG Goldman, et de la *Comision para la Gestión Integral del Agua en Bolivia* (CGIAB ; Commission pour la Gestion Intégrale de l'Eau en Bolivie).

de Cochabamba comme lieu symbolisant la résistance à la privatisation des services de l'eau et au néolibéralisme. Le gouvernement cherche en effet à légitimer la politique nationale révolutionnaire en organisant des événements nationaux et internationaux à Cochabamba afin d'inscrire son action dans le prolongement du mouvement social pour l'eau. À l'inverse, les OMS locales essaient de convertir la ville en un foyer international de réflexion et de partage d'expériences sur des alternatives à la privatisation des services de l'eau. Rejetant l'instrumentalisation politique nationale de la « guerre de l'eau », certaines d'entre elles participent à l'exercice difficile de l'appui critique au processus de changement dirigé par le gouvernement.

1. Le reflux du mouvement social pour l'eau de Cochabamba : la Coordination de Défense de l'Eau et de la Vie entre intégration nationale et autonomie locale

1.1. Diversification des revendications de la CDAV

Forte de son rôle pendant la « guerre de l'eau », la CDAV s'est logiquement imposée dans les négociations pour la transformation de SEMAPA et a été intégrée dans le CA provisoire de l'entreprise publique. Comme il l'a été souligné précédemment, c'est la proposition amendée de la FEDECOR qui a été retenue par la CDAV mais qui ne sera finalement pas acceptée par le CA provisoire de SEMAPA. Selon Carlos Crespo et Omar Fernandez, le fait que la proposition de la CDAV n'ait pas été retenue ne s'explique pas seulement par la trahison du syndicat de l'entreprise, mais aussi par la ligne politique de la CDAV défendue dans le CA provisoire de SEMAPA. En effet, les négociateurs craignaient que l'appareil politique du parti NFR, qui dirige la ville depuis près de 10 ans, ne domine l'élection des représentants de la population et ne dispose ainsi d'une majorité absolue au CA, en comptant les deux sièges dévolus à la mairie. La difficulté à défendre la proposition de la CDAV tient également au fait que la question du contrôle social de SEMAPA perd de l'importance au sein même de la CDAV, dont l'attention se porte sur des revendications et des mobilisations de caractère régional et national.

Gissel Gonzales, porte-parole de la CDAV rencontré en 2006, souligne que la coordination est devenue un référent pour la population depuis 2000 :

« la coordination non seulement s'est mise au service de la population, au service des gens autour du thème de l'eau, nous avons travaillé sur le thème de la feuille de coca avec le Tropicque [abréviation, pour désigner le syndicat des *cocaleros* de la région], avec les travailleurs, les ouvriers, nous avons travaillé sur le thème de la nationalisation du gaz, la récupération des entreprises privatisées, par exemple la LAB [Lloyd Aéreo Boliviano]. Ainsi, la coordination est devenue un référent pour les personnes, quelle que soit la

personne, de Cochabamba, de Bolivie qui a des problèmes, est venue nous voir parce qu'elle ne s'est pas sentie entendue auprès d'aucune autorité, aucun maire, aucun préfet, ni la justice, ni le propre gouvernement »⁶⁹⁹.

Insistant sur l'engagement volontaire et bénévole des militants de la CDAV, Gissel Gonzales souligne que l'objectif de la coordination a été d'améliorer les conditions de vie de la population. Mais ce faisant, elle a délaissé la question de la réappropriation et de la transformation du service public de l'eau de Cochabamba. Par cette diversification revendicative, la CDAV a participé à la constitution d'un mouvement national pour l'eau, puissant et divers, et au cycle de mobilisation contre la politique néolibérale des présidents Hugo Banzer et Gonzalo Sanchez de Losada, qui portera Evo Morales à la présidence de la République. La dénomination de la CDAV change d'ailleurs avec la conjoncture conflictuelle : *Coordinadora Nacional de Defensa del Agua y de la Vida*, *Coordinadora de Defensa del Agua y del Gas* ou encore *Coordinadora Nacional de Defensa del Agua, del medio Ambiente, de los Servicios Basicos y de la Vida*.

Au-delà des dissensions internes et de la réorientation stratégique de la CDAV, la difficulté de la coordination à influencer sur le prestataire public tient également au fait qu'elle se trouve court-circuitée par la représentation citoyenne au CA élue sur une base territoriale. À partir de l'institutionnalisation des DC, le contrôle social s'effectue sans elle et les membres la composant ne peuvent agir qu'indirectement, comme au sein du comité électoral ou lors de manifestations.

1.2. L'élection d'Evo Morales à la présidence de la République entre espoir et méfiance

À partir de l'élection d'Evo Morales à la présidence de la République avec le parti politique *Movimiento Al Socialismo* (MAS), le contexte national change pour les organisations du mouvement social. Les membres de la CDAV ayant participé à l'établissement de cette nouvelle hégémonie politique se trouvent confrontés à un choix stratégique.

À la question de savoir quel lien la *Coordinadora* entretient avec la nouvelle conjoncture politique, Gissel Gonzales avance, quelques mois après l'élection, que :

« Le lien n'est pas institutionnel, organisationnel, ce n'est pas un lien formel inscrit dans un accord, parce que nous, nous ne sommes pas une entité qui a une reconnaissance gouvernementale. Comme coordination, nous n'avons aucune personnalité juridique et nous n'exigeons ni ne nécessitons non plus l'approbation d'une entité supérieure de l'État, du gouvernement. [inaudible] La seule entité qui peut autoriser qu'il existe ou non une coordination de l'eau, c'est le peuple, qui sont ceux d'en bas. C'est lui seul. Le lien que nous avons avec le gouvernement, avec les ministères, les vice-ministères, les mairies, les

⁶⁹⁹ Entretien avec Gissel Gonzales, réalisé à Cochabamba, en avril 2006

préfectures et autres entités, c'est seulement un lien permettant de leur faire entendre la voix des camarades, de la citoyenneté commune »⁷⁰⁰.

L'absence de lien institutionnel avec le gouvernement ne veut pas dire que la CDAV est hostile au parti de gouvernement. Il s'agit plutôt d'un appui critique :

« C'est un appui critique que nous donnons au MAS. Ceux du MAS sont des frères paysans, ouvriers qui sont ici, mais le schéma de l'État continue d'être le même, il n'a changé en rien. Donc, ce que l'on cherche, c'est changer à travers l'Assemblée Constituante, mais nous avons une convocation, une loi de l'Assemblée Constituante qui me semble un peu contraignante, alors on verra comment cela se passe dans l'avenir »⁷⁰¹.

Bien que les membres du MAS au gouvernement soient des « frères », Gissel Gonzales fait part de ses doutes quant à la capacité à changer l'organisation de l'État, comme l'atteste le processus constituant. Pour le porte-parole de la CDAV, le gouvernement doit adopter les décisions prises par les mouvements sociaux comme cela a été le cas avec la création du ministère de l'eau :

« Le ministre de l'eau a émergé de la voix des mouvements sociaux, pas d'Evo Morales, mais si de la voix des mouvements sociaux, les mouvements sociaux de Bolivie, de Bolivie, pas seulement de Cochabamba. À la suite de la guerre de l'eau à Cochabamba, ils ont exigé que l'attention portée aux services de base soit primordiale. C'est pour cela qu'un ministère de l'eau a été créé. Alors, le ministère de l'eau doit faire ce que les organisations sociales de Bolivie, en ce qui concerne leurs besoins de services de base, estiment importants. Qu'il y ait un dialogue avec le ministre de l'eau, oui il y a un dialogue. Nous n'avons aucune rupture, rien de cela »⁷⁰².

Si l'élection d'Evo Morales suscite de l'espoir, le porte-parole insiste sur l'indépendance et sur l'appui critique de la CDAV au gouvernement. Le processus de changement doit se réaliser selon une relation de subordination des décisions politiques aux mouvements sociaux. Le risque est d'ailleurs important d'une perte d'autonomie des organisations du mouvement social, ce que concède aisément Cecilia Chacon, secrétaire du ministère de l'eau :

« Certains disent qu'il y a un risque de perdre son indépendance pour la FEJUVE [Fédération des Comités de Voisins], les mouvements sociaux en ce qui concerne l'institutionnalisation de ces mouvements sociaux ?

Ah ? Ils le voient comme une institutionnalisation des mouvements sociaux ?

Certains secteurs, oui.

C'est possible.

Perdre la capacité d'agir, non ?

⁷⁰⁰ Entretien avec Gissel Gonzales, réalisé à Cochabamba, en avril 2006

⁷⁰¹ Entretien avec Gissel Gonzales, réalisé à Cochabamba, en avril 2006

⁷⁰² Entretien avec Gissel Gonzales, réalisé à Cochabamba, en avril 2006

Malheureusement, je pense que oui. Les organisations ont perdu leurs principaux dirigeants, ou principaux cadres qui sont passés du côté du gouvernement. Cependant, je pense que cela va leur permettre de former de nouveaux cadres, (...) mais si ce gouvernement n'est pas capable de répondre aux demandes sociales, les demandes sociales continuent d'exister. (...) Alors, les mouvements sociaux vont se reconstituer. Tout dépend de la capacité de réponse du gouvernement. C'est ce qui est intéressant dans la dynamique sociale. Elle se renouvelle toujours et elle a une plus grande capacité de pression que les institutions de gouvernement qui sont plus ankylosées, la bureaucratie de l'État. Le temps nous dira ce qui va se passer. À la fin de l'année, nous allons savoir quelle direction va prendre le gouvernement ; nous allons avoir de meilleurs éléments de jugement pour savoir ce qui va se passer »⁷⁰³.

1.3. La désarticulation de la CDAV par l'intégration de ses membres au processus révolutionnaire

Face à cette question stratégique de la relation des OMS vis-à-vis du gouvernement, Carlos Crespo avance qu'en réalité l'appui au MAS a été total, ce qui a entraîné la fin de l'autonomie des OMS :

« Avant qu'Evo monte au gouvernement, il y a..., il y a un pacte, si tu veux, entre le mouvement national de l'eau et Evo. La coordination nationale de l'eau, les irrigants, l'équipe technique d'experts, non ? Sur la base d'un agenda préalablement élaboré, et Evo s'engage. En fait, la base de cet accord était la création du ministère de l'eau. C'est de cette manière qu'Evo crée le ministère. Quelque chose d'inédit. Donc, quand ce mouvement national, ces leaderships pourrait-on dire, font ce pacte. En plus, ils établissent que les principales charges doivent être élues ou proposées par ce mouvement. De fait, des gens de cette équipe d'experts, les dirigeants, moi aussi faisant partie de cette équipe pendant un temps, tout ce processus de structuration de ministère [inaudible]. Tout le monde s'est mis dedans. Alors, ce pacte du mouvement national pour l'eau sur la base de cet agenda commun va impliquer en même temps un appui du mouvement au gouvernement, total ! Et ce que je dis c'est que cet appui a signifié la perte de capacité d'action autonome du mouvement national pour l'eau qui le caractérisait jusqu'à ce moment »⁷⁰⁴.

Dans un article récent, le sociologue revient sur la trajectoire du mouvement social pour l'eau en détaillant la lutte entre les OMS pour l'hégémonie politique au sein du nouveau ministère. Il précise que les OMS ont perdu leur capacité d'action autonome et ont légitimé la politique du gouvernement au détriment des principes démocratiques et de solidarité qui les animaient⁷⁰⁵. Abraham Grandydier évoque lui aussi cette perte d'autonomie des OMS au sein de la nouvelle hégémonie politique :

⁷⁰³ Entretien avec Cecilia Chacon, secrétaire générale du Ministère de l'Eau, réalisé à La Paz, en avril 2006

⁷⁰⁴ Entretien avec Carlos Crespo, réalisé à Cochabamba, en avril 2010

⁷⁰⁵ Crespo C, 2011, *op. cit.*

« Les mouvements sociaux sont court-circuités, ils sont court-circuités par des prébendes, non ? Les mouvements sociaux, une grande partie des organisations sociales traditionnelles qui existent, comme la COB, est court-circuitée parce qu'elles occupent des postes au ministère, cherchent à être candidates pour être députés, candidats, pour être délégués constituants ; la fédération de paysans aussi, non ?, ici, dans les régions aussi. Je dirais qu'il y a une subordination majoritaire, pas en totalité, mais majoritaire de ceux-ci »⁷⁰⁶.

Comme Abraham Grandydier pointant la subordination majoritaire des mouvements sociaux au gouvernement, Angel Hurtado, membre d'ASiCASur et Directeur Citoyen de SEMAPA, évoque la trajectoire de la « première ligne » de la CDAV avec un sentiment de dépit :

« De nombreux acteurs de la « guerre de l'eau » sont parvenus à devenir députés, à gauche comme à droite. (...) La première ligne. (...) Il y avait Soria, il y avait Maldonado, il y avait Oscar, il y avait Omar et d'autres. Maldonado est allé avec la NFR. Soria est allé avec la NFR. Et les autres qui ont aussi été impliqués, comme le contrôleur général de la République, comment il s'appelle, je ne me souviens plus, c'était un guerrier de l'eau aussi, de la première ligne aussi, il est actuellement directeur de la *contraloria* [inspection des finances], il a été député national pour le MAS. Le porte-parole actuel était de la coordination aussi. Et on peut en énumérer beaucoup, non ? La grande majorité des leaders est parvenue à devenir députés, à devenir directeurs de diverses institutions. Ils se sont appropriés, pourrait-on dire, comment cela s'appelle, les mérites de la guerre de l'eau. Nous sommes peu à être restés sans responsabilités. Par exemple, Oscar Olivera n'a pas été ministre, il n'a pas été député, il n'a rien été. Il est resté ici. (...) En échange, les dirigeants comme Oscar, comme ma personne et d'autres, nous n'avons pas pu être intégrés aux responsabilités publiques, nous sommes ici, abandonnés »⁷⁰⁷.

Les porte-parole de la CDAV ont donc converti le capital symbolique issu de la « guerre de l'eau » du champ social au champ politique par l'obtention de postes partisans et/ou institutionnels. Bien que certains porte-parole se soient orientés vers des partis d'opposition, beaucoup ont rejoint le MAS d'Evo Morales entraînant une intégration fonctionnelle des organisations sociales au processus de changement. Si l'intégration des acteurs de la « guerre de l'eau » à l'appareil d'État correspond à la nécessité de disposer de cadres politiques pour le MAS, capables de participer à la « révolution démocratique et culturelle », cette orientation limite la capacité d'action et l'autonomie locales des organisations du mouvement social. Carlos Crespo constate que le mouvement national pour l'eau est aujourd'hui fragmenté et divisé entre OMS affiliées ou autonomes vis-à-vis du gouvernement⁷⁰⁸. Cela étant dit, cette relation entre les OMS pour l'eau et le gouvernement a permis de mettre sur pied le plan de restructuration de SEMAPA, auquel a participé Carlos Crespo en tant que représentant

⁷⁰⁶ Entretien avec Abraham Grandydier, réalisé à Cochabamba, en avril 2010

⁷⁰⁷ Entretien avec Angel Hurtado, réalisé à Cochabamba en avril 2010

⁷⁰⁸ Crespo C, 2011, *op. cit.*

du ministère dans le CA du prestataire, même si les résultats n'ont pas été à la hauteur des objectifs escomptés.

1.4. De l'autonomie à l'opposition au gouvernement du MAS ?

Si la majorité des OMS s'est impliquée dans le processus de changement mené par le gouvernement du MAS et le président Evo Morales, celles qui sont restées en retrait ou devenues critiques sont considérées comme des agents de l'opposition. C'est ce que relate Carlos Crespo :

« Mais en même temps, il [Evo Morales] a reproduit des vieilles logiques caudillistes, d'exclusion. Un groupe d'intellectuels, opposé à la perspective dominante (...), incluant ma personne, ils nous considèrent comme des ennemis, alliés de la droite et nous discréditent totalement, non ? Alors que nous faisons partie de son équipe de conseillers, des gens avec lesquels nous avons travaillé pendant des années. Et le péché était seulement d'être en désaccord avec le point de vue de la politique qui était en train d'être développée »⁷⁰⁹.

Abraham Grandydier, président de ASiCASur, fait le même constat concernant l'attitude du gouvernement vis-à-vis des OMS autonomes :

« Je crois que le gouvernement est sur une démarche voyant les choses en noir et blanc, non ?, comme le chaud et le froid, non ? Mais la vie nous a enseigné qu'il n'en est pas ainsi. Il existe des hommes et des femmes, mais il existe aussi des intermédiaires, pas vrai, qui tous ont des droits et qu'il faut respecter, non ? En raison de cela, ceux qui ne sont pas à leurs côtés tous les jours, il pense que nous ne devrions pas être avec eux, non ? Ils nous considèrent maintenant comme appartenant à l'opposition »⁷¹⁰.

Il a d'ailleurs une analyse très dure de l'action du gouvernement :

« On maintient une structure néolibérale, non ? On continue d'administrer l'administration publique par la corruption. Donc je crois qu'ici la seule chose qu'Evo est en train de vendre ce sont de bonnes intentions. Vers l'extérieur, l'indigénisme qui est protecteur de la terre mère. Mais dans la pratique on est en train d'exploiter le gaz, on est en train d'exploiter le pétrole, on est en train d'exploiter les mines, comme la mine de San Cristobal, (...), on ne fait absolument rien »⁷¹¹.

Face au processus d'intégration fonctionnelle des OMS au gouvernement et à l'absence de changement, la CDAV est dans un processus de restructuration :

« La coordination, nous sommes dans un processus de reconstruction, je dirais. En ce moment, ce n'est plus une voix dissonante. Après 2000, elle était crainte, aujourd'hui non. Nous sommes en train d'essayer de la reconstruire avec les organisations qui ont tenu tête au gouvernement, qui, comme ASiCASur, ne se sont pas soumises. ASiCASur n'a jamais été,

⁷⁰⁹ Entretien avec Carlos Crespo, réalisé à Cochabamba, en avril 2010

⁷¹⁰ Entretien avec Abraham Grandydier, réalisé à Cochabamba, en avril 2010

⁷¹¹ Entretien avec Abraham Grandydier, réalisé à Cochabamba, en avril 2010

par exemple, candidate à la députation, à l'Assemblée Constituante, à la municipalité, à la région, absolument à rien. C'est une organisation qui se maintient encore, bien que ses militants, les gens de la base, soient la base sociale du MAS. Les gens de ASiCASur votent pour le MAS, pour Evo, non ? Mais ses leaders se maintiennent plutôt en retrait. Donc la coordination est en processus de reconstruction »⁷¹².

Abraham Grandydier pointe ici l'une des difficultés des OMS autonomes vis-à-vis du gouvernement. Bien que les porte-parole d'ASiCASur soient critiques de la politique du MAS, la base de l'association vote pour le MAS lors des élections, voire adhère au parti d'Evo Morales.

2. ASiCASur : espoir et difficulté de l'autonomie locale

2.1. Le processus de constitution de ASiCASur

L'*Asociacion de Sistemas Comunitarios de la zona Sûr* (ASiCASur ; Association des Systèmes Communautaires de la zone Sud) se constitue à la suite de la « guerre de l'eau » en août 2004. Abraham Grandydier retrace le processus et l'objectif de l'association qu'il préside :

« En 2004, il y a un processus de création d'ASiCASur, parce que l'organisation n'existait pas encore. Nous avons fait des foires de l'eau pour nous connaître. Combien de comités d'eau, nous avons en réalité dans la zone sud, combien de comités d'eau existaient ? Nous avons fait une foire de l'eau dans le district 7 (...); dans le district 14, la même chose, le district 8 pareil, le district 9 pareil. Donc, ASiCASur est constituée de quatre districts municipaux, territoriaux, non ?, qui sont divisés en 4 dans la zone sud. Donc, ça a été une expérience d'échange d'expériences, de connaissances. Il était nécessaire de nous connaître, combien de comités nous étions, où étions-nous, que faisons-nous, quelles étaient nos forces et faiblesses, de quoi avons-nous besoin. En plus, que pouvions-nous faire ultérieurement »⁷¹³.

Il s'agit de fédérer et de renforcer les systèmes communautaires d'eau de la zone sud de Cochabamba. Le processus de création d'ASiCASur est de l'initiative des directeurs citoyens de SEMAPA (mandature 2002 – 2004) proches de la CDAV, qui rencontrent les dirigeants des comités d'eau dans la perspective de trouver une solution unitaire à l'accès à l'eau dans la zone sud⁷¹⁴. L'organisation et le financement de l'association sont appuyés par le Centre *Vicente Cañas*, institution religieuse intervenant dans le

⁷¹² Entretien avec Abraham Grandydier, réalisé à Cochabamba, en avril 2010

⁷¹³ Entretien avec Abraham Grandydier, réalisé à Cochabamba, en avril 2010

⁷¹⁴ Grandydier A y Tinta R, 2006, « Experiencia de la asociación de sistemas comunitarios de agua potable de la zona Sur del municipio de Cochabamba », en Quiroz F, Faysse N y Ampuero R, *Apoyo a la gestion de comités de agua potable. Experiencias de fortalecimiento a comités de agua potable comunitarios en Bolivia y Colombia*, UE / CIRAD / UMSS, Cochabamba, pp. 239-257

développement social de la zone sud de Cochabamba et la *Pastoral Social Caritas* de Cochabamba dépendant du diocèse de la ville. Au-delà de l'aspect strictement hydrique, l'objectif est aussi politique. Il s'agit de se doter d'une organisation autonome vis-à-vis des réseaux partisans affiliés à la majorité municipale. En effet, les Organisations Territoriales de Base (OTB) sont intégrées à la structure de domination politique, selon Abraham Grandyner :

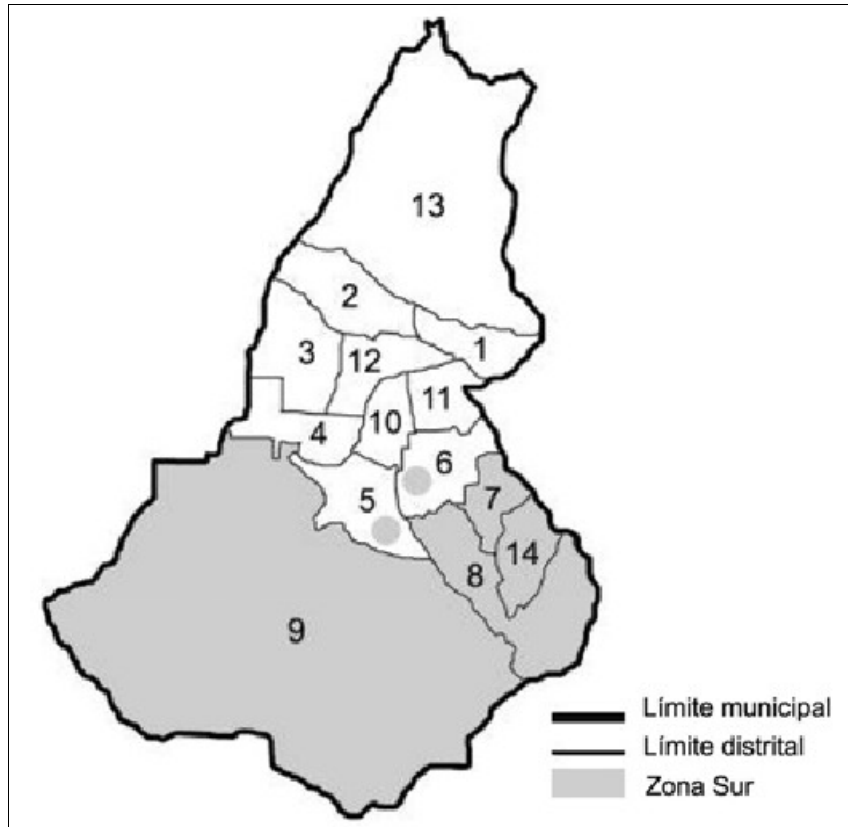
« elles étaient au service des autorités municipales et manipulées par les politiques en poste, leurs dirigeants consacraient leur travail en favoritisme vers leurs groupes politiques ou satisfaisaient leurs appétits personnels de pouvoir. Elles faisaient attention et s'opposaient à l'émergence de n'importe quelle autre organisation qui pourrait les questionner sur leurs agissements »⁷¹⁵.

Dès le début, la constitution de ASiCASur, identifiée comme une organisation proche de la CDAV, a été considérée d'un mauvais œil par les OTB et les partis politiques locaux.

2.2. L'organisation d'ASiCASur

L'association compte 90 comités d'eau, en 2009, répartis principalement dans les quatre districts de la zone Sud (figure n°18).

⁷¹⁵ *Ibid.* 243 p.



Source : Grandy dier y Tinta, 2006

Figure n°18

Localisation des systèmes communautaires affiliés à ASiCASur

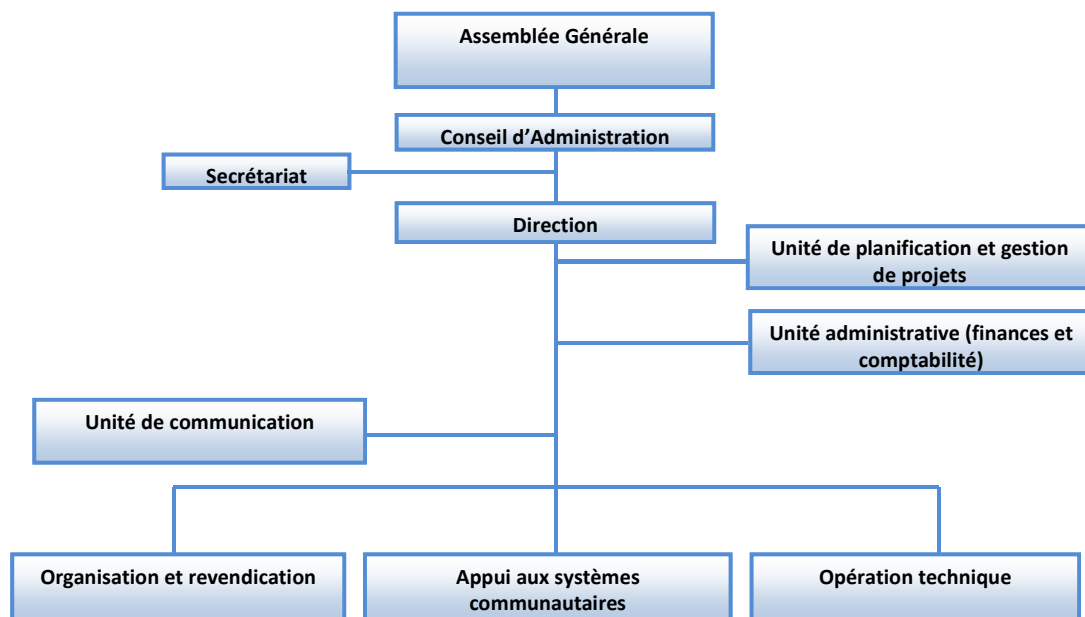
ASiCASur se définit comme une organisation sociale, de caractère civil, à but non lucratif, sans affiliation politique. L'association considère que l'eau est source de vie et son accès doit être entendu comme un droit de l'être humain, garanti par l'État. Comme la puissance publique n'a pas joué ce rôle, voire a privatisé la prestation du service, les habitants de la zone sud de la ville ont construit et géré eux-mêmes leur système d'accès à l'eau potable. Comme il l'a été déjà souligné dans la partie II, les habitants, issus des migrations paysannes et minières, ont mobilisé leurs différentes traditions organisationnelles pour donner naissance à une autogestion communautaire : participation active et collective aux prises de décisions et à la gestion des systèmes communautaires. Cette organisation démocratique se retrouve dans le caractère fédératif de l'association des systèmes d'eau.

ASiCASur a reçu à partir de 2004 l'appui de la solidarité internationale italienne pour faire face aux problèmes techniques, juridiques et administratifs rencontrés par les systèmes communautaires membres de l'association. Le projet *Yaku al Sud*⁷¹⁶ est financé

⁷¹⁶ Eau au Sud.

par la coopération internationale du ministère des affaires étrangères et la municipalité de *Agrate Brianza* en Italie et élaboré par un regroupement d'ONG italiennes, en partenariat avec les organisations boliviennes *Fundacion Abril*, *Centro de Aguas y Saneamiento Ambiental*, *Centro Vicente Cañas* et *Agua Sustentable*. Les principaux axes d'intervention du projet ont porté sur des activités de communication sociale, d'assistance technique et financière, d'analyse de la qualité de l'eau, d'assistance légale et administrative dans l'élaboration de la recherche de fonds publics.

Au cours des années, l'organisation s'est complexifiée et renforcée, aboutissant à la structure représentée dans la figure n°19.



Source : ASiCASur, 2009

Figure n°19
Organisation d'ASiCASur

L'assemblée de représentants est la plus haute autorité de l'association, instance dans laquelle se prennent les décisions et se désignent les représentants de ASiCASur. La présence des délégués est obligatoire. Outre l'élection des représentants de l'association, l'assemblée se réunit périodiquement pour la reddition de compte, soumise à l'approbation des délégués.

2.3. L'exercice du pouvoir collectif pour l'accès à l'eau dans la zone sud de Cochabamba

La raison d'être de ASiCASur est de permettre l'accès aux services de l'eau de tous les habitants de la zone sud de Cochabamba. L'association ne milite pas seulement pour une simple intégration aux réseaux du prestataire public, mais revendique depuis

sa création la cogestion publique - communautaire du service de l'eau. En 2006, Abraham Grandydier détaillait cette proposition organisationnelle :

« Nous avons fait [cette proposition] à partir d'un graffiti dans un secteur *¿Después de la Guerra del Agua, que ?*. Une question inscrite sur un mur. Nous sommes obligés de donner une réponse depuis la zone sud. Une réponse que nous faisons non seulement après la « guerre de l'eau » depuis la zone sud, mais aussi une réponse sur quel modèle d'entreprise voulons-nous ? (...) Et à partir de là apparaît le terme de cogestion. Cogestion signifie avoir une responsabilité partagée avec l'entreprise à travers des comités d'eau. Il existe 120 comités d'eau ici dans la zone sud. Une responsabilité partagée avec l'entreprise SEMAPA et les petits qui sont dans les quartiers, les comités d'eau. (...) les dotations d'eau se décident par l'intermédiaire de ces comités d'eau et se font avec des macro-compteurs dont nous pouvons avoir le contrôle et le pouvoir de décision »⁷¹⁷.

L'entreprise publique se chargerait de fournir l'eau par le réseau primaire à un point de stockage et l'association, à travers les comités d'eau, aurait la responsabilité de distribuer le liquide aux habitants en fixant les quantités et les prix.

Afin de défendre cette position, l'association a développé une stratégie politique à deux dimensions (conflictuelle et participative) visant à exercer un pouvoir collectif sur le prestataire du service. ASiCASur a en effet participé à des actions collectives par la mobilisation de ses membres, seule ou avec d'autres organisations sociales : occupation symbolique de SEMAPA en octobre 2005 avec la CDAV, la FEDECOR et des travailleurs dissidents du prestataire ; manifestation, blocage et occupation symbolique de SEMAPA en septembre 2006. L'association a également été à l'initiative de l'organisation des sommets locaux, nationaux et internationaux, conçus comme des moments de discussion, d'échange, de réflexion et de proposition pour l'amélioration du service public de l'eau. Parallèlement à cette dimension conflictuelle, ASiCASur a développé une stratégie politique visant à la transformation immédiate et concrète de la réalité de l'eau dans la ville. L'association a en effet participé au CA de SEMAPA de deux manières : par le mandatement de directeurs citoyens lors des élections (Luis Sanchez en 2002 et Angel Hurtado en 2006) et par la présence d'un représentant désigné lors du plan de restructuration de SEMAPA en 2009. Comme association des systèmes communautaires d'eau chargée de l'autoproduction et l'autogestion du service, ASiCASur a constamment cherché à élaborer et à exécuter des projets permettant d'améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans la zone Sud. En atteste, le projet de dotation de deux camions-citernes par la Fondation Danielle Mitterrand - France Liberté initié en 2006 ou le projet PASAAS (voir plus haut).

⁷¹⁷ Entretien avec Abraham Grandydier, réalisé à Cochabamba, en avril 2006

2.4. *L'avenir incertain de ASiCASur : entre radicalisation et marginalisation ?*

En dépit de cette stratégie politique à deux dimensions, la revendication d'une cogestion publique communautaire ne peut aboutir en raison de la situation de SEMAPA. Abraham Grandydier insiste sur la nécessité de réaliser un véritable plan de restructuration de l'entreprise appuyé par le gouvernement :

« Si le gouvernement appuie cette entreprise et opère une chirurgie douloureuse, cela signifie un plan de restructuration. Non seulement la restructuration implique de virer 150 travailleurs mais aussi il faut changer les gérants des services, de planification, de tout, non ? Mener un processus transparent pour développer un contrôle social, sur les thèmes de projet, d'investissement bien sûr, mais définir clairement s'il s'agit d'une entreprise publique, dépendant de qui ?, du maire ?, du ministre ? ou comment on va la restructurer ? Donc un plan de restructuration embrasse beaucoup de choses. »⁷¹⁸.

Angel Hurtado est plus radical encore et précise quelles seraient selon lui les conditions d'une amélioration de la prestation du service :

« La restructuration totale de l'entreprise. Virer tous les travailleurs. Tous ! D'autres personnes nouvelles en complément d'un nouveau statut. D'autres statuts juridiques : cela peut être une coopérative, un comité, mais plus la même entreprise. Où n'intervient pas la mairie, où n'intervient pas le gouvernement parce qu'après on l'utilise pour des motifs politiques. (...) Que ce soit de gauche ou de droite »⁷¹⁹.

Et il insiste sur le changement des modalités de prise de décision :

« La différence entre l'administration de SEMAPA, d'une entreprise publique, et nos coopératives et nos comités d'eau est que nous avons décidé en assemblées générales. Dans les assemblées générales. Nous avons une direction, pareil que SEMAPA, on peut diriger et décider les politiques d'administration de la coopérative par exemple ou du comité d'eau dans ce cas. Mais ces politiques qui se décident dans la direction sont supervisées par les décisions de la base. (...) C'est la manière dont nous nous administrons. (...) Si SEMAPA fonctionnait comme ça, je crois que ce serait différent. Ce serait l'assemblée qui déciderait qui serait le gérant et pas le maire, pas le ministre, pas cinq directeurs [Inaudible], mais ce serait l'assemblée, ce serait le peuple de Cochabamba »⁷²⁰.

La restructuration de SEMAPA devrait donc impliquer une réduction et un changement du personnel mais aussi et surtout une transformation du statut et du fonctionnement même du prestataire public.

Malgré la mobilisation continue des habitants de la zone sud pour un accès permanent et stable à une eau de qualité, l'avenir est très incertain. L'association est devenue en juin 2010 la *Asociacion de Sistemas Comunitarios de Agua del Sud* –

⁷¹⁸ Entretien avec Abraham Grandydier, réalisé à Cochabamba, en avril 2010

⁷¹⁹ Entretien avec Angel Hurtado, réalisé à Cochabamba en avril 2010

⁷²⁰ Entretien avec Angel Hurtado, réalisé à Cochabamba en avril 2010

Departamental y Entidades Prestadoras de Servicios de Agua y Saneamiento (ASiCASudD-EPSAS ; Association de Systèmes Communautaires d'Eau du Sud – Départemental et Entités Prestataires de Services d'Eau et d'Assainissement). Lors d'une assemblée de ASiCASudD-EPSAS, le 2 décembre 2011, les délégués ont voté une résolution⁷²¹ qui critique que le ministère de l'eau, créé sous la pression des organisations sociales de l'eau, soit devenu « la propriété d'un minuscule groupe de personnes aveugle, sourd, absolument inopérant et incapable, [qui] marginalise et ignore les mandats des organisations sociales ». L'association se déclare en état d'urgence et rejette l'hypocrisie qui domine au sein du ministère ainsi que les discriminations dont elle fait l'objet. ASiCASudD-EPSAS exige l'approbation de davantage de financement pour les projets d'eau à Cochabamba et l'extension du service dans le sud de la ville. Le texte revendique « la construction d'un réseau principal d'eau, directement de la ligne de distribution de l'usine de traitement de Misicuni vers la zone sud » et « la construction d'un modèle de gestion publico-communautaire de l'eau et des projets d'expansion de l'eau de SEMAPA et Misicuni qui incorpore la vision d'une fourniture de l'eau aux systèmes communautaires disposant de licences ». Les signataires de la résolution exigent également de renforcer les EPSAS et les organisations sociales de l'eau de Cochabamba ainsi que l'approbation de la loi de l'eau, et aussi la loi de l'eau potable et son règlement.

La revendication centrale de cogestion portée par ASiCASur est pour le moins étonnante compte tenu de la trajectoire autogestionnaire de l'association. Elle se comprend par la menace que constitue l'extension des réseaux techniques à Cochabamba. Le projet intégral pour la zone sud de SEMAPA entraînerait en effet l'intégration des quartiers précaires aux réseaux et la corrélative disparition des comités d'eau affiliés à l'association, plaçant les dirigeants de l'association dans une lutte pour la survie politique.

3. L'organisation d'événements à Cochabamba : conflit pour l'appropriation d'un lieu symbolique de la résistance

Depuis la « guerre de l'eau », la ville de Cochabamba est devenue un lieu symbolique de la résistance au néolibéralisme. Elle constitue un enjeu de pouvoir pour les organisations du mouvement social et le gouvernement bolivien.

Les OMS de la CDAV ont organisé de nombreux événements sur la thématique du service de l'eau (tableau n°8 (non exhaustif) ci-dessous).

⁷²¹ ASiCASudD-EPSAS, 2011, *Voto resolutivo del ampliado ordinario de ASiCASudD-EPSAS*, [en ligne], <http://www.asicasuddepsas.org/contenidos/leer/21-12-2011-VOTO-RESOLUTIVO-DEL-AMPLIADO-ORDINARIO-DEL-2-DICIEMBRE>

	Par les organisations locales dont la CDAV
2000	Seminario internacional « El agua : globalizacion, privatizacion y la busqueda de alternativas »
2001	-
2002	-
2003	-
2004	Primera Feria local del Agua
2005	Seminario « El agua es nuestra. Construyendo una empresa social »
2006	« Jornadas a 6 años del agua por la recuperacion de la memoria colectiva »
2007	Segunda Feria local del Agua: « Experiencias comunitarias, una alternativa de gestion »
2008	- Primera Feria Internacional del agua: « Mensajeros del agua » - Seminario internacional « Agua : bien comun, gestion publica y alternativas »
2009	Segunda Feria internacional del agua: « Tecnologias y experiencias en la gestion publica y comunitarias del agua »
2010	Tercera Feria internacional del agua: « A diez años de la guerra del agua »

Tableau n°8

Événements organisés à Cochabamba depuis la « guerre de l'eau »

De portée locale, nationale ou internationale, ces événements oscillent entre mémoire de la « guerre de l'eau » et recherche d'alternatives.

Depuis l'élection d'Evo Morales à la présidence de la République, le gouvernement a également joué sur la dimension symbolique de la ville pour organiser des sommets internationaux. En décembre 2006, s'est tenu le sommet social pour l'intégration des peuples et en octobre 2009, le 7^{ème} sommet de la *Alianza Bolivariana para los Pueblos de Nuestra America - Tratado de Comercio de los Pueblos* (ALBA – TCP, Alliance Bolivarienne des peuples de notre Amérique – Traité de Commerce des Peuples). En avril 2010, le gouvernement a organisé deux événements consécutifs : la commémoration des 10 ans de la « guerre de l'eau » (« *A 10 años de la gran victoria en la guerra del agua* ») et la *Cumbre mundial de los Pueblos sobre el Cambio Climatico y los Derechos de la Madre Tierra* (CMPCC ; Sommet Mondial des Peuples sur le Changement Climatique et les Droits de la Terre-Mère).

3.1. Lutte entre le gouvernement et la CDAV pour l'appropriation symbolique du mouvement social à l'occasion de la commémoration des 10 ans de la « guerre de l'eau »

La commémoration des dix ans de la « guerre de l'eau » a donné lieu à l'organisation de deux événements, l'un à l'initiative d'ASiCASur et de la CDAV, l'autre à l'initiative du gouvernement.

Dans le premier cas, la 3^{ème} Foire Internationale de l'Eau s'est déroulée sur le site de la *Federacion de Trabajadores Fabriles de Cochabamba*, du 16 au 18 avril, avec pour objectifs de « commémorer ces événements, échanger des expériences organisationnelles, de gestion, technologiques, des savoirs et des connaissances et nous renforcer au niveau local, régional, national et international comme mouvement social⁷²² ».



Source : CDAV, 2010

Photographie n°30

Affiche de la 3^{ème} Foire Internationale de l'Eau

Sur la figure n°20, on peut observer une foule anonyme lors d'une manifestation durant la « guerre de l'eau » et en bas le programme et le texte de convocation à l'événement (ondulation). L'affiche montre également un jeune garçon anonyme avec un lance-pierre (« guerrero del agua ») sur lequel est incrusté un enfant souriant avec les mains sous un robinet d'eau ouvert, symbolisant ainsi la lutte collective sans dirigeants pour l'eau et la vie.

⁷²² CDAV, 2010, *Convocatoria a la Tercera Feria Internacional del Agua de Cochabamba. A 10 años de la guerra del agua*, abril, 2 p.

Le second événement est organisé par le gouvernement au siège de la *Federacion de Campesinos* de Cochabamba, le 12 avril. Une exposition, des témoignages et la projection d'un documentaire sont programmés en présence du président de la République, de la ministre de l'eau et du préfet de Cochabamba (MAS), au centre de la photographie n°31.



Source : *Opinion*, avril 2010

Photographie n°31

Ouverture de la cérémonie organisée par le gouvernement

Sur la photographie, on peut lire en haut : « A 10 años de la gran victoria en la guerra del agua » et en bas à gauche : « agua, un derecho humano reconocido por la Constitucion Politica del Estado ». L'objectif est ici de montrer la filiation entre le mouvement social pour l'eau de Cochabamba et le gouvernement, illustrant la stratégie politique du président du « gouvernement des mouvements sociaux ». L'affiche montre des manifestants masqués et armés de barres de bois. Un homme porte le drapeau bolivien et une femme arbore la *wiphala*⁷²³. En toile de fond, l'affiche représente une foule sans visage symbolisant à la fois des manifestants comme des électeurs.

Lors de son discours, le président a regretté l'absence d'Oscar Olivera, figure du mouvement social pour l'eau, qui avait été invité à participer à l'événement. Il a souligné le rôle joué par le porte-parole de la CDAV durant la « guerre de l'eau » et manifesté le désir que celui-ci reprenne son engagement initial dans la lutte⁷²⁴, faisant ainsi allusion à son positionnement critique envers le gouvernement.

À l'initiative de la 3^{ème} Foire Internationale de l'eau, Abraham Grandydier, président d'ASiCASur, revient sur l'organisation du sommet par le gouvernement :

⁷²³ La *wiphala* est la banderole du peuple *aymara* et plus largement des peuples originaires de Bolivie, devenu l'un des emblèmes du pays avec la nouvelle Constitution Politique de l'État promulguée en 2008.

⁷²⁴ Los Tiempos, 2010, *Commemoraron 10 años de la guerra del agua*, 12 de abril

« Alors ce qui s'est passé, c'est que, à aucun moment, il ne nous a invité, il ne nous a fait parvenir aucune invitation, malgré le fait que nous ayons lutté ensemble. Moi, je me rappelle parfaitement avec Evo, nous étions ensemble Oscar, moi, Gabriel, l'ingénieur Maldonado dans *Las Heroínas*, ensemble luttant dans les rues, dans la rue *San Martín*, je me rappelle de ce coin de rue, *San Martín / Las Heroínas*, Evo venait de l'autre côté et par hasard nous autres aussi, nous nous sommes rencontrés pour affronter la police. Nous nous connaissons, nous nous connaissons. Je ne me rappelle pas combien de réunions, de nombreuses réunions, nous avons été avec lui. Il nous connaît bien, mais il ne nous a pas convoqués. Il a fait un acte très politique, je dirais moi, par rapport à la « guerre de l'eau », sans voir d'autres acteurs. Mais cela ne nous intéresse pas, parce que la population est pour moi l'acteur principal. La « guerre de l'eau » a été faite par la population, pas par quelques leaders »⁷²⁵.

Selon lui, le gouvernement a cherché à faire un coup politique sans se préoccuper des autres acteurs alors que tous ont participé ensemble à la « guerre de l'eau ».

L'organisation de ces deux événements montre l'enjeu de pouvoir que constitue l'appropriation d'un lieu symbolique de la « guerre de l'eau ».

3.2. De la 3^{ème} Foire Internationale de l'Eau...

La 3^{ème} Foire Internationale de l'Eau de Cochabamba s'est déroulée du 16 au 18 avril 2010, entre l'événement commémoratif organisé par le gouvernement et le Sommet Mondial des Peuples sur le Changement Climatique et les Droits de la Terre-Mère. Cette troisième édition a été organisée⁷²⁶ et a reçu l'appui⁷²⁷ de nombreuses organisations sociales locales, nationales et internationales. Lors d'un entretien, le président d'ASiCASur insiste néanmoins sur le fait que le processus d'organisation des *ferias* est à l'origine des gens de la base, des habitants de la zone Sud de Cochabamba⁷²⁸. La convocation à la *feria* stipule que 10 ans après la réappropriation de « notre voix à travers la CDAV » et de « notre capacité à décider » afin de « mettre en déroute le mauvais gouvernement, l'armée, la police et les transnationales », il n'y a eu aucun changement dans « nos vies et nos convictions » malgré une mobilisation permanente⁷²⁹.

⁷²⁵ Entretien avec Abraham Grandydier, réalisé à Cochabamba, en avril 2010

⁷²⁶ La Coordinadora Nacional de Defensa del Agua y Servicios Básicos; La Coordinadora en Defensa del Agua y de la Vida; la Asociación de Sistemas Comunitarios de Agua del Sur (ASICASUR); la Federación de Cooperativas de Agua Potable de Cochabamba (FECOAPAC); la Federación de Cooperativas de Agua de Santa Cruz (FEDECAAS); la Federación de Trabajadores Fabriles de Cochabamba y la Organización de Inquilinos de Cochabamba (OINCO).

⁷²⁷ Red Vida, France Libertés, CeVI, Yaku-Italia, Coordinadora de la Escuela Andina del Agua, Agua Sustentable, CGIAB, Centro Vicente Cañas, Comité de K'ara K'ara, ACRA, CVCS, Escuela del Pueblo Primero de Mayo, Fundación Abril, Centro CASA, CEPJA.

⁷²⁸ Entretien avec Abraham Grandydier, réalisé à Cochabamba, en avril 2010

⁷²⁹ CDAV, 2010, *op. cit.*

Les objectifs sont multiples : il s'agit de rendre hommage à ceux qui se sont battus en 2000, de rendre visible la problématique de l'eau en Bolivie dans tous les domaines, de partager des expériences organisationnelles, de gestion, technologiques, de savoirs et de connaissances autour de l'eau, basées sur des formes solidaires et communautaires, provenant de Bolivie et du monde entier, et de se renforcer au niveau local, régional, national et international comme mouvements sociaux de l'eau face à des gouvernements qui poursuivent les politiques de saccage et de transfert des biens communs aux transnationales⁷³⁰. Abraham Grandydier, qui a été à l'initiative de la *feria*, souligne qu'il est nécessaire d'effectuer un bilan des expériences de réappropriation publique des services de l'eau qui ont eu lieu un peu partout dans le monde après la « guerre de l'eau », parce qu'à Cochabamba la situation de SEMAPA est pire qu'avant le mouvement social. Il s'agit de faire de Cochabamba un centre mondial de réflexion sur ces problématiques, mais aussi un espace de rencontre des gens de la base et pas de quelques spécialistes ou d'ONG⁷³¹.

Le programme de la *feria* prévoit l'organisation de manifestations, de conférences, de séminaires, d'expositions et d'activités artistiques et culturelles. Les photographies suivantes montrent la manifestation allant de la place centrale au *Complejo Fabril*, la cérémonie d'ouverture et les stands / ateliers, ainsi que les graffitis sur les murs de la ville et la fresque sur le *Complejo Fabril*. Quatre séminaires thématiques en parallèle sont organisés : « Sources d'eau, changement climatique et pollution » ; « Stratégies de collaboration publique communautaire » ; « Constitutions et cadres légaux face aux formes de privatisation de l'eau » ; « Normes hydriques et autonomies ». Deux séminaires supplémentaires sont également prévus : « Vision andine de l'eau : modèles de développement et eau » et « Évaluation de SEMAPA à 10 ans de la guerre de l'eau ». Au cours de ce dernier séminaire, auquel nous avons déjà fait allusion plus haut avec l'intervention de Carlos Crespo, l'objectif des prises de parole (anciens directeurs citoyens, anciens représentants du ministère de l'eau dans le CA, anciens et actuels directeurs généraux de l'entreprise, des universitaires) est d'opérer un diagnostic de la situation du prestataire et d'envisager des pistes d'action pour sortir le prestataire de cette crise institutionnelle. Si la majeure partie du séminaire s'est focalisée sur les raisons de l'impossibilité de transformer la structure de domination, Carlos Crespo a néanmoins avancé les mesures qui selon lui permettraient de changer la prestation des services de l'eau à Cochabamba. Il estime que le gouvernement et le maire de la ville doivent quitter l'instance décisionnelle de SEMAPA et que l'entreprise (incluant le

⁷³⁰ *Ibid.*

⁷³¹ Entretien avec Abraham Grandydier, réalisé à Cochabamba, en avril 2010

syndicat des travailleurs) doit être restructurée sur des principes démocratiques et s'ouvrir à la société⁷³².



⁷³² Intervention de Carlos Crespo pendant le séminaire intitulé « Evaluation de SEMAPA, dix ans après la « guerre de l'eau », en avril 2010 à Cochabamba

À la fin de la *feria*, un atelier intitulé « Droits collectifs et droits de la terre-mère » est organisé à l'initiative de plusieurs organisations sociales et institutions universitaires⁷³³ et avec l'intervention de représentants de communautés paysannes ou indigènes affectées par des grands projets nationaux et internationaux de développement (miniers et pétroliers) ainsi que par la croissance urbaine incontrôlée dans le pays. Les intervenants venus de différentes régions de Bolivie pointent la contradiction entre l'exécution de ces projets et la reconnaissance des droits collectifs des peuples et de la terre-mère par la nouvelle CPE et les normes internationales. Les participants appellent à poursuivre les discussions dans la « *mesa 18* » de la Conférence Mondiale des Peuples sur le Changement Climatique et les droits de la Terre-Mère.

3.3. ... À la « *mesa rebelde* » de la Conférence Mondiale des Peuples sur le Changement Climatique et les droits de la Terre-Mère (CMPCC)

Lors du sommet de Copenhague de décembre 2009, le président de l'État plurinational de Bolivie, Evo Morales, a critiqué les méfaits du capitalisme et la responsabilité des pays occidentaux dans le réchauffement climatique, soulignant que les conséquences du changement global affecteront prioritairement les plus pauvres des pays du Sud. Il a plaidé pour un changement du rapport des sociétés à la nature pour sauver l'Humanité. Passer d'une culture de la mort qui viole la Terre-Mère (le « *vivir mejor* » occidental) à une culture de la vie qui défend les droits de la nature (le « *vivir bien* » des peuples originaires). Il termine son intervention en affirmant que rien ne sera résolu lors de ce sommet et appelle « les peuples du monde à s'organiser [et] à se mobiliser pour en finir avec le capitalisme [afin de] sauver l'Humanité et la planète Terre ». Le gouvernement bolivien a alors organisé, en avril 2010 à Cochabamba, la Conférence Mondiale des Peuples sur le Changement Climatique et les droits de la Terre-Mère (CMPCC). L'objectif central est d'analyser les causes structurelles du changement climatique afin de proposer des mesures qui permettent à l'Humanité de vivre en harmonie avec la nature et de définir une stratégie d'action, dans le but d'infléchir le processus de négociations internationales sur le changement climatique. Rassemblés du 19 au 23 avril sur le site de l'université privée de Tiquipaya, petite municipalité à la périphérie de Cochabamba, les 35 000 participants venus de tous les continents ont pu intervenir dans 17 groupes de travail thématiques (les « *mesas de trabajo* » abordaient des thématiques allant des causes structurelles aux stratégies d'action en passant par la proposition d'un Tribunal de Justice Climatique). Le document final invite non seulement les pays développés à réduire leurs émissions de

⁷³³ Parmi ces organisations, deux sont impliquées directement dans la question de l'eau : la Commission pour la Gestion Intégrale de l'Eau en Bolivie et la Fondation Avril.

gaz à effet de serre, mais aussi à adopter des mesures intégrées et équilibrées visant à rétablir l'harmonie de la société avec la nature⁷³⁴.

Convoquée par des militants d'organisations écologistes et indigènes, nationales et internationales, la *mesa 18* a souhaité aborder la problématique environnementale à partir du contexte révolutionnaire bolivien. Il s'agissait de prendre à la lettre les déclarations du président qui avait affirmé à plusieurs reprises vouloir accomplir fidèlement le mandat conféré par le mouvement social au gouvernement et réorienter la politique révolutionnaire si des erreurs étaient commises par l'exécutif. Dans l'appel à participer à ce groupe de travail, les organisations ont tenu à préciser que :

« la *mesa 18* n'est pas une tribune pour discréditer le gouvernement et encore moins pour saper la légitimité d'une réunion dont nous sommes partie prenante. La « *mesa 18* » est un espace de discussion et d'analyse des risques qu'affronte la « révolution culturelle », menacée par le modèle productiviste adopté par le gouvernement d'Evo Morales. L'objectif final est de formuler des propositions qui aident à redresser l'orientation du processus de changement, en assumant la responsabilité de le défendre et de le protéger parce qu'il a été conçu par le mouvement populaire bolivien durant plusieurs années de lutte »⁷³⁵.

En effet, selon les organisateurs, le modèle économique national productif mis en œuvre par le Plan National de Développement de l'État bolivien entre en contradiction avec le discours du président sur le « *vivir bien* » et les droits de la Terre-Mère. Face à cette initiative dissonante, le président a souligné que la CMPCC devait débattre de la problématique internationale et pas de questions nationales ou locales. Allant dans le même sens, le vice-ministre à la biodiversité et à l'environnement a suggéré aux organisateurs de la « *mesa rebelde* » de faire attention à ce qu'ils ne se fassent pas manipuler par des agences internationales. En dépit des pressions exercées par le gouvernement, la *mesa 18* s'est malgré tout maintenue, mais elle s'est déroulée hors de l'enceinte de la CMPCC.

Pendant deux jours, les intervenants se sont succédé à la tribune pour dénoncer les atteintes portées à l'environnement et aux peuples indigènes par les projets du gouvernement. En plus du projet de route dans le TIPNIS (chapitre 6), le cas emblématique de la mine de San Cristobal a été largement évoqué et relayé dans les médias. Au sud-ouest de Potosi, cette mine à ciel ouvert est exploitée depuis 2009 par la transnationale japonaise *Sumitomo Corporation*, qui prélève entre 40 000 et 50 000 m³ d'eau par jour dans les nappes phréatiques voisines. La Fédération Régionale Unique des Travailleurs Paysans de l'Altiplano Sud (FRUTCAS) essaie de s'opposer à cette exploitation intensive des eaux souterraines, qui affecte la capacité de production des petits agriculteurs et, au-delà, bouleverse l'organisation du territoire des communautés

⁷³⁴ CMPCC, 2010, *Acuerdo de los pueblos*, declaración final, Cochabamba, Bolivia, 22 de abril

⁷³⁵ Mesa 18, 2010, *Convocacion*, abril

locales. Partisans du processus révolutionnaire (et pour beaucoup d'entre eux, membres du MAS), les paysans de la FRUTCAS ont néanmoins participé à la *mesa 18*, car le président a pris parti en faveur de la *Sumitomo Corporation*. Evo Morales a en effet salué le travail de la Firme Transnationale (FTN) lors de l'une de ses visites dans la région, négligeant ainsi l'opposition de sa base électorale. Cet exemple localisé d'exploitation des ressources naturelles par une FTN et avalisée par le gouvernement bolivien, illustre selon les participants la contradiction entre les discours et les pratiques du modèle de développement promu par le président.



Photographie n°38
Entrée de la Mesa 18:
« Vois, écoute et participe »



Photographie n°39
Assemblée de la Mesa 18



La Mesa 18, mesa popular,
de la Conférence Mondiale des Peuples
sur le Changement Climatique
et les Droits de la Terre-Mère



Photographie n°41
Sands durant la CMPCC

Source des photographies :
Mathieu Uziel, 2010, Cochabamba

La déclaration finale souligne que la *mesa 18*

« a été convoquée par le CONAMAQ [Conseil National des *Ayllus* et *Markas* du *Qullasuyu*] comme un espace de dénonciation des effets du capitalisme industriel global et de réflexion sur les contradictions du processus de changement dans la région vers la nouvelle société du « vivre bien »⁷³⁶.

Elle poursuit en affirmant que « pour garantir que ce processus s'approfondisse et s'étende (...) il est nécessaire de rendre visibles les contradictions existantes (...) et de contribuer à activer les mécanismes de lutte coordonnée en appui à ce processus ». Se positionnant en défense du processus de changement en Bolivie, les participants à la *mesa 18* font valoir leur droit à la critique : « nous assumons la responsabilité de questionner les régimes latino-américains dénommés populaires, parmi lesquels le régime bolivien, qui reproduisent la logique prédatrice et consumériste du développementalisme néo-extractiviste ». D'une posture se voulant critique mais constructive, le texte devient accusateur : « nous rejetons l'impérialisme, les transnationales et les gouvernements du dénommé progressisme latino-américain qui impulsent dans tous les territoires » ces méga-projets. Cette évolution dans le même texte de la position des rédacteurs vis-à-vis du gouvernement illustre la difficulté de maintenir un appui critique au processus de changement, d'autant plus lorsqu'il s'agit d'un compromis entre organisations du mouvement social aux intérêts et aux idéologies différents. Les organisateurs de la *mesa 18* affirment dans la déclaration finale que pour

« affronter le changement climatique l'Humanité doit retrouver ses racines culturelles collectives communautaires, ce qui signifie construire une société basée sur la propriété collective et la gestion communautaire des ressources naturelles, récupérer le savoir ancestral des nations et peuples indigènes originaires paysans du monde »⁷³⁷.

Dans ce modèle écologique, social et communautaire, ce sont « les peuples [qui] décident de manière directe de l'utilisation de la richesse naturelle en accord avec leurs structures organisationnelles, leur autodétermination, leurs normes et procédures propres et leur vision de gestion intégrale de leurs territoires ». Dans l'objectif de faire respecter les droits des indigènes et de changer le modèle de pseudo-développement, les participants rappellent que l'unique chemin efficace pour transformer la société et construire une alternative socialiste au capitalisme est « la mobilisation sociale permanente et l'articulation de nos luttes ».

La production discursive émanant de la « *mesa rebelde* » constitue un compromis entre indigénisme (critique appuyée du développement productiviste) et trotskisme

⁷³⁶ Mesa 18, 2010, *Declaracion final*, abril

⁷³⁷ *Ibid.*

(allusion au projet socialiste et à la révolution permanente). Cet assemblage idéologique était déjà perceptible lors de la rédaction finale de la déclaration : amendé en assemblée générale, le texte a subi des modifications postérieures en comité restreint aux dirigeants de ces deux obédiences politiques, indigéniste et trotskiste.

Conclusion

En plus des revendications sectorielles pour la reconnaissance des pratiques communautaires de gestion de l'eau et de l'instauration de la participation citoyenne au service et du contrôle social du prestataire, les organisations du mouvement social de Cochabamba et les comités ou coopératives d'eau potable du sud de la ville, réunis dans la Coordination de Défense de l'Eau et de la Vie, militaient en faveur d'un processus de radicalisation démocratique de l'exercice du pouvoir politique à partir de l'échelle locale des citoyens. Pratiquée pendant le mouvement social de 2000, la démocratie directe était d'ailleurs mise en avant dans la production discursive de la coordination. À la suite de la « guerre de l'eau », la CDAV s'est trouvée partiellement court-circuitée dans le processus de transformation de la prestation des services par la mise en place de l'élection des Directeurs Citoyens. Elle a par ailleurs développé une stratégie politique s'écartant des revendications portant sur la question de l'eau pour intervenir sur d'autres sujets et participer au cycle de mobilisations contre les politiques néolibérales de 2000 à 2005. Affaiblie et dispersée, la CDAV s'est trouvée désarticulée par l'intégration de certains de ses porte-parole dans l'appareil d'État dans le cadre du processus révolutionnaire national. Les OMS déçues et critiques du gouvernement national, en cherchant à maintenir leur autonomie, ont été marginalisées voire cataloguées comme appartenant à l'opposition par l'exécutif national. Cette tension entre les OMS locales et le gouvernement national s'est cristallisée dans l'organisation de sommets à Cochabamba, notamment à propos de la commémoration des 10 ans de la « guerre de l'eau ». Absents de l'événement organisé par l'État central, les participants à la 3^{ème} Foire Internationale de l'Eau et à la *Mesa 18* de la CMPCC, s'essayant à l'exercice difficile de l'appui critique au processus de changement, ont été vertement critiqués par les membres du gouvernement ou du parti majoritaire. Dans le contexte révolutionnaire national, la critique constructive pour l'accentuation du processus de changement ne semble pas être autorisée par le « gouvernement des mouvements sociaux ».

Conclusion

Les revendications de la CDAV et la politique gouvernementale défendaient la participation citoyenne et le contrôle social de SEMAPA, c'est-à-dire l'exercice du pouvoir politique à l'échelle locale des usagers. L'attribution de compétences en matière de décision et d'action aux acteurs locaux est un échec retentissant. Non seulement l'intervention des usagers dans le CA du prestataire n'a pas permis de transformer la structure de domination urbaine et l'expérimentation de la participation a été interrompue définitivement en 2008 par le gouvernement, mais l'entreprise publique municipale a également été réintégrée à l'appareil d'État par l'introduction d'un représentant de la préfecture départementale et d'un représentant du ministère de l'eau et de l'environnement. Cette « démunicipalisation » partielle du service public de l'eau est doublée d'une accentuation de la politisation partisane de l'organe de décision du prestataire, dominé actuellement par le parti du président de la République.

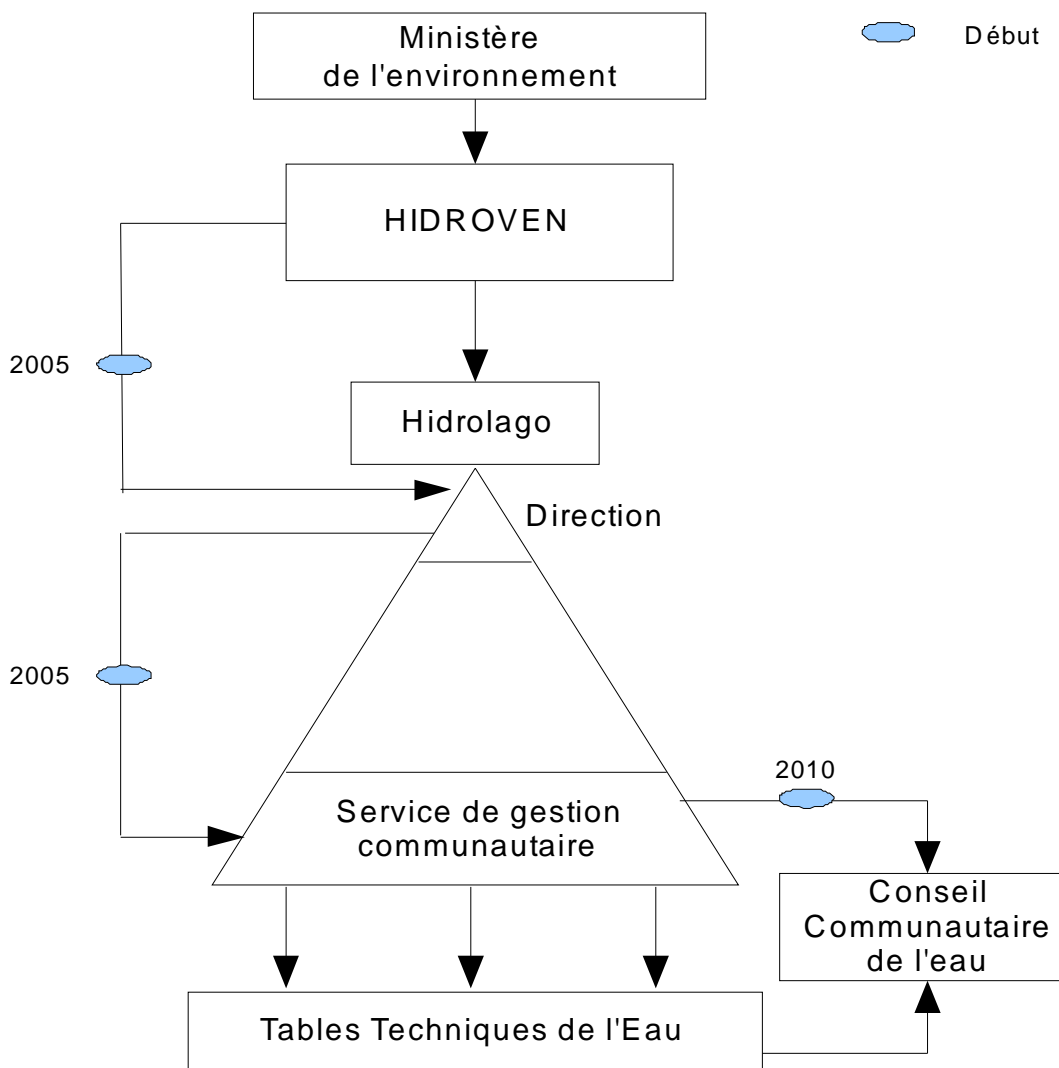
Contredisant le projet d'un « socialisme communautaire », la politique du « gouvernement des mouvements sociaux » à Cochabamba a entraîné l'affaiblissement et la marginalisation des OMS locales par un processus d'intégration et d'exclusion sélectif. Pourtant, le processus de radicalisation démocratique (intervention citoyenne dans les volets politique et technique de la prestation du service) avancé par la CDAV et les pratiques autogestionnaires (propriété collective des infrastructures et organisation démocratique des systèmes communautaires) des comités d'eau de la zone sud de la ville fédérés par ASiCASur constituaient de puissants leviers pour la restructuration des rapports de pouvoir à l'échelle urbaine et pour la création d'un modèle innovant de service public. Cet exercice du pouvoir collectif des OMS et des communautés organisées à l'échelle locale remettait en cause la division technobureaucratique du travail, allant dans le sens d'une transformation de l'État par le pouvoir socio-communautaire, transformation théorisée par le vice-président. Il semble cependant que le mouvement de réappropriation démocratique des conditions matérielles de production et de distribution d'une nécessité vitale par les acteurs locaux de Cochabamba se soit heurté à la réactivation de la « biopolitique hydrique » étatique et au renforcement de l'appareil hydraulique d'État⁷³⁸.

⁷³⁸ Crespo, 2011, *op. cit.*

Chapitre 9. La réorganisation des échelles du pouvoir à Maracaibo

Le service public de l'eau à Maracaibo se caractérise par des inégalités d'accès aux réseaux techniques urbains. Comme nous l'avons vu dans la première partie, après une longue période d'étatisation de la prestation des services, l'appareil hydraulique d'État a été décentralisé à l'échelle régionale. Bien que privilégiant les usagers à haut revenu, le prestataire public à Maracaibo (INOS puis *Hidrologo*) a néanmoins raccordé aux réseaux la main-d'oeuvre de l'industrie pétrolière ainsi que les habitants des quartiers précaires. Cette accession aux services dans ce dernier cas a été réalisée par l'intermédiaire de l'instrumentalisation politique des dispositifs participatifs, les Associations de Voisinage. La planification clientéliste des réseaux à destination des *barríos* doit être relativisée à la fois en raison de considérations techniques, liées à la construction et à la maintenance des réseaux techniques, mais aussi en raison de considérations politiques, *Hidrologo* ayant le statut d'entreprise publique régionale. L'indépendance fonctionnelle vis-à-vis de la municipalité complexifie en effet les relations clientélistes dans la structure de domination locale. Les habitants privés du raccordement aux réseaux ont eu recours au marché local des camions-citernes. Dans certains quartiers populaires, des prises illégales sur les infrastructures du prestataire et la construction de réseaux précaires au sein du quartier ont permis d'accéder au précieux liquide.

Au cours du premier mandat d'Hugo Chavez, l'assemblée nationale adopte une nouvelle loi sur la prestation des services de l'eau qui promeut la création des *Mesas Técnicas de Agua* (MTA ; Tables Techniques de l'Eau). À partir de 2004, le processus révolutionnaire se radicalise avec l'affirmation d'un projet politique global, le « socialisme du XXI^{ème} siècle », visant la constitution d'une Fédération de Communes. À la base de cette nouvelle architecture politique se trouve la « démocratie participative et protagonique » avec les Conseils Communaux, auxquels sont rattachées les MTA. Il s'agit de rompre avec la structure de domination héritée de la quatrième République et de transférer l'exercice du pouvoir politique aux communautés locales organisées.



Réalisation : Mathieu Uhel, ESO Caen

Figure n°21

Évolution de l'organisation des rapports de pouvoir dans la prestation des services de l'eau à Maracaibo

L'objectif de ce chapitre est de saisir, dans un premier temps, la manière dont s'organisent les rapports de pouvoir entre les MTA et *Hidrolago*, pour la formation de ces nouveaux dispositifs participatifs et la définition et l'exécution des projets communautaires d'eau potable et d'assainissement. Dans un second temps, il s'agira de s'intéresser à l'organisation et à l'exercice du pouvoir des Conseils Communaux. Bien que la thèse se focalise sur la « révolution de l'eau », la compréhension de la réorganisation des rapports de pouvoir politique au Venezuela ne peut se faire, me semble-t-il, sans la prise en compte des Conseils Communaux, unité de base de l'État socialiste défendu par le président, et de leurs relations avec l'interface locale de l'appareil d'État, la *Fundación para el Desarrollo de la Comunidad y Fomento Municipal* (FUNDACOMUN ; Fondation pour le Développement de la Communauté et la

Promotion Municipale). Contrairement à Cochabamba, l'observation directe des phénomènes étudiés a été largement utilisée à Maracaibo : l'activité des travailleurs sociaux du service de « gestion communautaire » d'*Hidrologo*, les réunions communes entre les agents publics et les porte-parole des MTA, l'organisation et le fonctionnement des Conseils Communaux de deux quartiers périphériques de Maracaibo. Des entretiens (formels et informels) ont par ailleurs été menés avec des dirigeants communautaires et des personnes clés dans l'institutionnalisation des dispositifs participatifs dans la région.

Liste des entretiens réalisés au Venezuela :

Les agents contractuels du service « gestion communautaire » d'*Hidrologo*
Le sous-directeur du service de « gestion communautaire » d'*Hidrologo*
La directrice du service de « gestion communautaire » d'*Hidrologo*
Les agents de la *Fundacion para el Desarrollo de la Comunidad y Fomento Municipal* de Maracaibo, Fundacomun
Un enseignant de la *Universidad Bolivariana de Venezuela*, formateur des agents de la Fundacomun
Santiago Arconada Rodriguez, initiateur des tables techniques de l'eau à la mairie de Caracas et vice-président de l'Institut pour la Conservation du Lac de Maracaibo (ICLAM)
Des porte-parole des tables techniques de l'eau et des Conseils Communaux des quartiers *Brisas del Norte* et *Santa Rosa de Agua*

L'immersion partielle dans l'entreprise publique de l'eau a été décisive car elle a permis de nouer des contacts avec des porte-parole communautaires en vue d'observations et d'entretiens ultérieurs. Les discussions informelles avec Jean Ortega, habitant dans le quartier *Santa Rosa de Agua* et étudiant de la *Universidad Bolivariana de Venezuela*, ont permis de comprendre la réalité des rapports de pouvoir communautaires ainsi que la fonction sociale de l'institution universitaire chaviste dans le processus révolutionnaire.

I. La « révolution de l'eau » à Maracaibo

1. La « bolivarianisation » de l'appareil d'État responsable d'une géographie de la participation politisée ?

La radicalisation de la révolution bolivarienne à partir de 2004 passe par une mise en conformité de l'appareil d'État avec le projet socialiste promu par le président et le gouvernement, entraînant ce qu'il est convenu d'appeler un processus de

« bolivarianisation ». Comme il en a déjà été fait mention, l'analyse chaviste des freins au changement pointait l'inertie de la bureaucratie étatique, constat qui semble avoir été confirmé par l'épisode du coup d'État et de la grève de l'industrie pétrolière. Comment s'opère la mise en conformité de l'appareil d'État avec les objectifs de la révolution fixés par le gouvernement et le président de la République ? Ce processus d'alignement politique de l'administration publique se retrouve-t-il dans la géographie des dispositifs participatifs à Maracaibo ?

1.1. La « bolivarianisation » conflictuelle et partielle d'*Hidrolago*

Hidrolago, comme entreprise publique décentralisée, responsable des services de l'eau dans la région du Zulia doit s'inscrire dans la ligne politique fixée par le gouvernement. Arrivé en 2005, après une période d'instabilité à la tête de l'entreprise (pas moins de 7 présidents se sont succédé entre 1998 et 2005), le nouveau directeur affirme qu'*Hidrolago* assume maintenant le défi révolutionnaire « dans le cadre des orientations du président Hugo Rafael Chavez Frias en ce qui concerne les entreprises socialistes d'État »⁷³⁹. Mesure anecdotique mais néanmoins symbolique, le changement de couleur du siège de l'entreprise dans le centre-ville (photographies ci-dessous) :



Source : *Hidrolago*, 2012

Photographies n°32 – 33

Évolution de la couleur du bâtiment d'*Hidrolago*

⁷³⁹ *Hidrolago*, 2007, *op. cit.* p. 2

Le changement du président et des directions de service et le corrélatif alignement politique de l'entreprise sur les objectifs de la révolution ont eu des implications importantes sur l'organisation interne du prestataire, au premier rang desquelles figure la mise en avant du service de gestion communautaire. À partir de cette date, *Hidrolago* assume en effet le nouveau modèle d'un service de « gestion communautaire socialiste » dans lequel « l'attention et la formation sont les prémices fondamentales pour que les organisations de voisinage soient les protagonistes de leur propre changement »⁷⁴⁰. Au moment de la recherche, le service compte 28 employés dont deux équipes de six personnes chargées de la formation des tables techniques de l'eau dans l'ensemble de la région (un peu plus de 3 500 000 habitants). Les travailleurs sociaux de l'entreprise ne sont pas des fonctionnaires. Après une formation à l'Université du Zulia, ils sont embauchés par *Hidrolago* mais appartiennent à une coopérative. Ces agents publics reçoivent un faible salaire, payé souvent avec plusieurs semaines de retard, et disposent de contrats flexibles et de courte durée. Leurs locaux se trouvent au siège de l'entreprise, mais l'entrée est séparée de l'accueil principal. Les agents rencontrés sont des militants chavistes convaincus mais ils sont également critiques vis-à-vis de leur situation précaire et de l'ampleur de leur tâche avec d'aussi faibles moyens humains. Au sein de l'entreprise, ils se sentent marginalisés et pointent tout particulièrement l'arrogance des ingénieurs et des techniciens, qui seraient opposés au processus révolutionnaire. C'est d'ailleurs ce que souligne Santiago Arconada, initiateur des MTA à Caracas dans les années 1990 et vice-président de l'Institut pour la Conservation du Lac de Maracaibo (ICLAM) lors d'un entretien en 2007, lorsqu'il fait état du maintien de pratiques et de représentations arrogantes voire méprisantes de ces fonctionnaires de l'entreprise vis-à-vis des quartiers précaires⁷⁴¹.

La « bolivarianisation » du prestataire ne s'est en effet pas opérée sans contradictions dans un contexte politique national polarisé. En 2007, *Hidrolago* apparaît divisée politiquement en deux camps : les pro-Chavez, au niveau de la présidence et des directions de service ainsi que chez les travailleurs sociaux, et les anti-Chavez, concentrés chez les cadres (ingénieurs et techniciens) et employés. Ce clivage politique renvoie à la division du travail hiérarchisée dans l'entreprise, avec d'un côté la décision politique et l'exécution technique et de l'autre côté l'élaboration technique et l'encadrement administratif. Au-delà de l'opposition politique d'une catégorie sociale privilégiée qui rejette la révolution bolivarienne en raison de considérations davantage fantasmées que réelles, ces résistances internes au prestataire peuvent être interprétées comme la défense d'une position privilégiée dans la structure de domination, assise sur le monopole d'un savoir technique, monopole menacé par l'intervention de secteurs sociaux jugés incompetents et illégitimes. Bien que la participation des usagers

⁷⁴⁰ *Ibid.* p. 8

⁷⁴¹ Entretien avec *Santiago Arconada Rodriguez*, réalisé à Maracaibo en juillet 2007

soit imposée par l'État central, le processus de « bolivarianisation » de l'entreprise publique régionale n'est que partiellement achevé. Il est sans doute plus aisé pour l'État central de modifier la composition de la direction pour la mettre en conformité avec le projet révolutionnaire que de se passer de la techno-bureaucratie opposée à la « révolution bolivarienne ».

1.2. La FUNDACOMUN : des agents publics chavistes mais critiques de la révolution

Bien que la législation des CC ait créé de nouvelles instances telles que les Commissions Présidentielles pour le Pouvoir Populaire ou le *Servicio Autónomo Fondo Nacional de los Consejos Comunales* (SAFONACC ; Service Autonome Fonds National des Conseils Communaux)⁷⁴², la révolution bolivarienne s'est réapproprié la *Fundación para el Desarrollo de la Comunidad y Fomento Municipal* (FUNDACOMUN ; Fondation pour le Développement de la Communauté et la Promotion Municipale) créé durant le mandat de Romulo Betancourt, en 1962. La FUNDACOMUN est aujourd'hui chargée d'aider à l'organisation, l'expansion et la consolidation des CC et de traiter, connaître et approuver les projets communautaires avant de les transférer ensuite au SAFONACC. Elle constitue ainsi une interface locale et directe entre les citoyens et la présidence de la République.

Lorsque l'on arrive à l'entrée du bâtiment, le nombre de personnes attendant pour monter au niveau de la FUNDACOMUN est impressionnant. Une fois passée la réception à l'étage supérieur, il est possible d'observer un grand nombre de porte-parole (fatigués) portant sous le bras un dossier et attendant d'être entendus par les agents de l'institution publique. Certains sont là pour la première fois, dans le but d'officialiser la création du CC de leur quartier, d'autres reviennent pour régulariser le processus de formation du dispositif participatif. Cette foule de porte-parole montre le succès de la révolution bolivarienne mais indique également une inadéquation entre le nombre de porte-parole et le nombre d'agents publics. Cette première impression a été confirmée lors d'un entretien collectif avec l'équipe chargée de la coordination des CC dans toute la région du Zulia⁷⁴³ : un groupe de cinq jeunes contractuels récemment recrutés à la FUNDACOMUN, après une formation à l'Université Bolivarienne du Venezuela (UBV)⁷⁴⁴. La nomination de ses étudiants de l'UBV à la tête de la fondation

⁷⁴² Le SAFONACC est rattaché au ministère du Pouvoir Populaire pour les Communes et la Protection Sociale qui a remplacé le ministère du Pouvoir Populaire pour la Participation et la Protection Sociale en juin 2009.

⁷⁴³ Ces paragraphes s'appuient sur un entretien collectif et ouvert au siège de la FUNDACOMUN avec les jeunes agents publics et le professeur de la UBV qui a participé à leur formation. La majorité des informations retranscrites provient d'Igiola T., la responsable de l'équipe de coordinateurs.

⁷⁴⁴ Créée par Hugo Chavez en 2003, l'Université Bolivarienne du Venezuela est pensée comme une communauté universitaire « liée organiquement aux communautés locales, aux Conseils Communaux, aux

correspond au processus de « bolivarianisation » de l'administration publique. Leur formation dans une institution créée par la révolution bolivarienne est un gage de leur engagement pour le processus révolutionnaire. Le professeur Ramiro F. confirme cette tendance, soulignant que les étudiants diplômés de l'UBV occupent en général des postes clefs dans l'appareil d'État. Il souligne d'ailleurs que l'entreprise pétrolière PDVSA est l'institution la plus puissante de l'État et constitue le « nouveau rêve américain » des étudiants de l'UBV.

Engagés dans le processus révolutionnaire et conscients de leur responsabilité, les jeunes agents publics sont cependant très critiques. Ils pointent tout d'abord l'insuffisance des ressources financières et humaines assignées par l'État pour mener à bien leur mission. Le changement, régulier et imposé depuis Caracas, des procédures et des critères de validation des CC et des projets communautaires, implique une perte de temps à la fois pour eux et pour les porte-parole des CC, entraînant un découragement évident de ces derniers. Enfin, ils mettent en exergue l'inertie et l'extension de la bureaucratie ainsi que la permanence de positions de pouvoir de la part de fonctionnaires incompetents et autoritaires. Ce discours très critique de ses « agents révolutionnaires » montre que les militants chavistes ne sont pas tous des fanatiques aveugles... Mais critiquer le régime n'est pas sans risque. Quelques semaines après cet entretien, Igiola T. est déplacée de sa fonction de responsable de la coordination des CC. Elle analyse cette situation comme une conséquence de sa liberté d'expression et des alliances à l'intérieur du mouvement révolutionnaire. Son poste aurait en effet été attribué à un militant d'un parti politique associé au MVR.

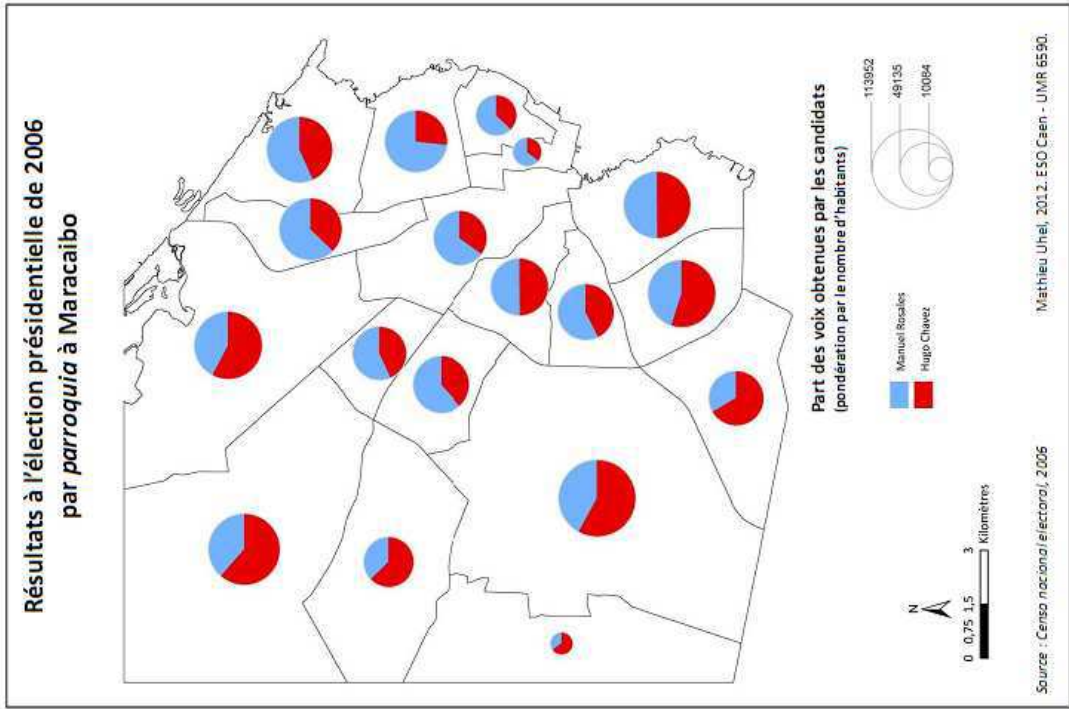
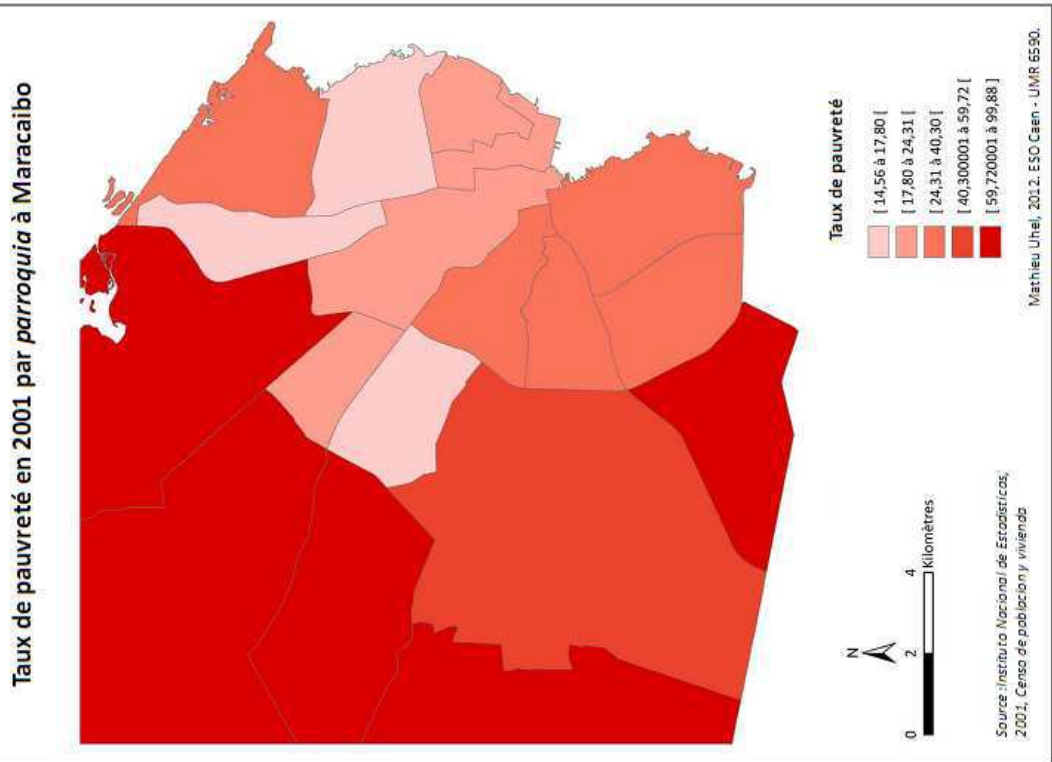
La radicalisation de la révolution s'effectue par une « bolivarianisation » de l'appareil d'État qui n'est pas exempte de contradictions. Les personnels chargés du développement des dispositifs participatifs sont des partisans de la révolution, mais ils affichent un discours critique vis-à-vis notamment de la bureaucratisation du processus. Responsables d'une mission centrale de la réorganisation des rapports de pouvoir politique, les agents rencontrés ne sont pas moins maintenus dans une situation de précarité statutaire qui fragilise leur position dans l'appareil d'État. Bien que partiellement réussie, la « bolivarianisation » des institutions publiques explique l'« explosion du pouvoir communal » à partir de 2004.

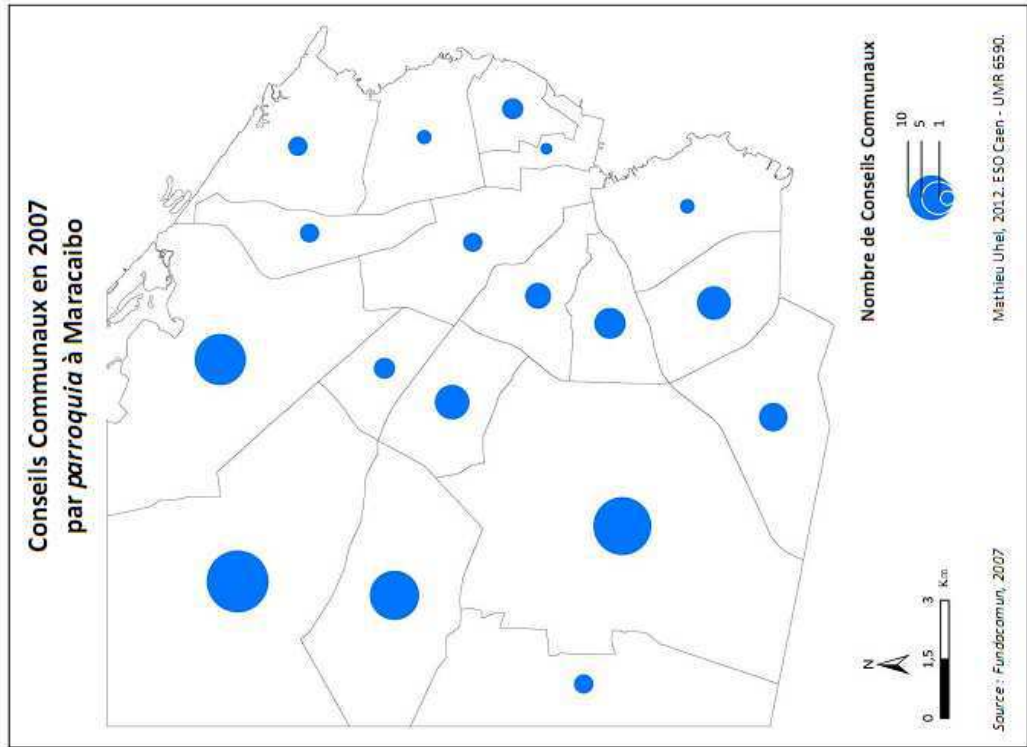
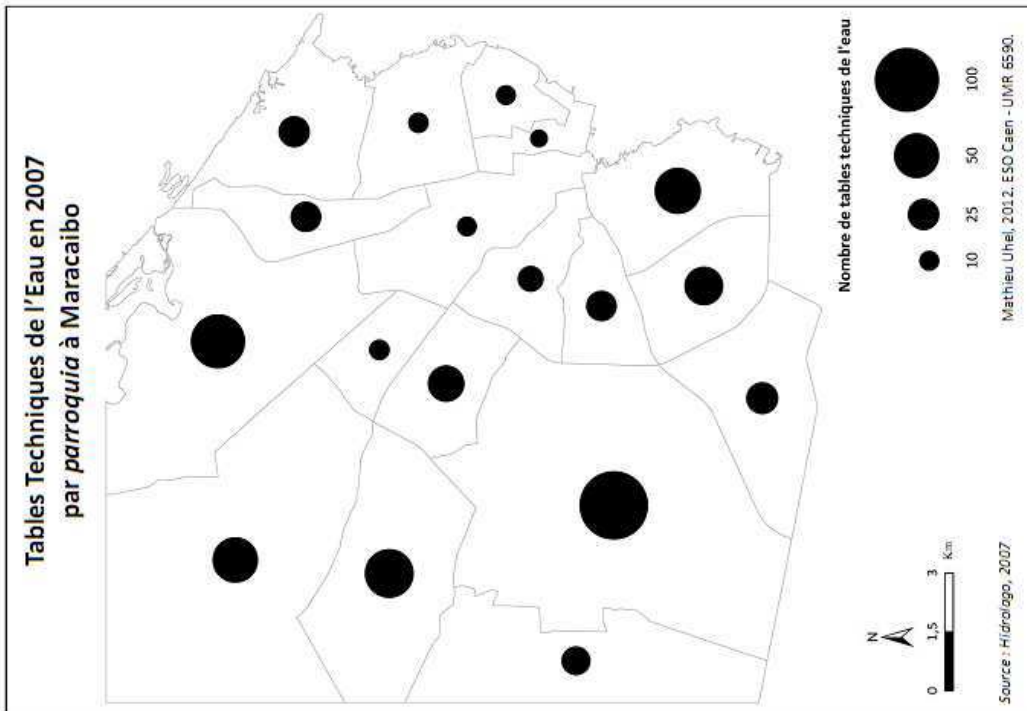
régions (États) et au pays. Une communauté universitaire soustendue par les principes éthiques et politiques de la démocratie participative et protagonique, insérée dans la pensée robinsonienne et bolivarienne et dans la construction du Socialisme du XXI^{ème} siècle » (site internet de la UBV).

Le témoignage du professeur qui a participé à la formation de ces étudiants est significatif des contradictions du processus révolutionnaire. Créée pour proposer un autre modèle pédagogique, l'UBV a recruté des professeurs d'une université privée de Maracaibo la *Universidad Rafael Belloso Chacin* (URBE), pour intervenir dans l'école des Conseils Communaux. Regrettant cette décision peu cohérente avec le projet révolutionnaire, le professeur signale ainsi que les cours dispensés par ces enseignants de la URBE ont un contenu d'orientation néolibérale. Etant donné la trajectoire de l'institution universitaire, de laquelle il est l'un des fondateurs, ce professeur envisage maintenant son enseignement comme une subversion du néolibéralisme et du chavisme.

1.3. La politisation de la diffusion des dispositifs participatifs dans l'espace urbain

La « démocratie participative et protagonique » constitue la pierre angulaire de la réorganisation des rapports de pouvoir politique décidée par le gouvernement national. Leur développement est censé rompre avec l'architecture institutionnelle de la Quatrième République et établir la base d'une Fédération de Communes en accord avec le projet du « socialisme du XXI^{ème} siècle ». Compte tenu du contexte politique polarisé entre pro et anti-chavez, il est intéressant d'essayer de saisir l'ampleur et la logique de diffusion de ces dispositifs participatifs dans l'espace urbain de la capitale du Zulia, en portant une attention particulière aux *Mesas Técnicas de Agua* (MTA ; Tables Techniques de l'Eau) et aux *Consejos Comunales* (CC ; Conseils Communaux). En effet, assiste-t-on à une coloration chaviste de ces dispositifs ?





À l'échelle de la municipalité de Maracaibo, la géographie politique et sociale montre une nette opposition entre centre et périphérie. À la concentration élevée des taux de pauvreté en périphérie de la ville correspond la concentration du vote Chavez à la présidentielle de 2006⁷⁴⁵.

Dans la Zulia, les tables techniques de l'eau connaissent un engouement limité les premières années suivant la promulgation de la LOPSAS en 2001. Une rupture s'effectue à partir de la seconde séquence du processus révolutionnaire et plus précisément à partir de 2005. Selon le département de « gestion communautaire » d'*Hidrolago*, le nombre de ces dispositifs participatifs dans la région est passé de 700 en 2005 à 1230 en 2007⁷⁴⁶. Près de la moitié des MTA du Zulia est localisée à Maracaibo, essentiellement dans les quartiers pauvres périphériques comme le montre la figure n°24. Cette cartographie du phénomène recoupe dans les grandes lignes et de manière inversée, celle de l'accès au réseau (chapitre 3). Les habitants des quartiers exclus ont tendance à s'investir dans la création des MTA. En revanche, les quartiers centraux ou disposant d'un accès satisfaisant à l'eau montrent peu d'intérêt pour ce nouveau mécanisme.

Concernant les Conseils Communaux, le nombre des dispositifs dans l'ensemble de la région du Zulia atteint 1733 en 2008, deux ans après la promulgation de la loi. Dans la municipalité de Maracaibo, le nombre de CC passe de 283 à 368 entre 2007 et 2008. La tendance est là encore à la concentration des dispositifs participatifs à la périphérie de la ville, alors que les quartiers centraux maintiennent les Associations de Voisinage (AV). Lorsque l'on regarde dans le détail l'évolution du nombre de CC, on constate que l'augmentation s'opère surtout dans les *parroquias Francisco Eugenio Bustamante, Idelfonso Vasquez, San Isidro et Coquivacoa*. Certaines *parroquias* connaissent en revanche une baisse du nombre de CC (*Raúl Leoni, Santa Lucia et Venancio Pulgar*). Cette régression s'explique principalement par le processus de vérification et de régularisation développé par la FUNDACOMUN⁷⁴⁷.

Constituant un enjeu de pouvoir politique, la géographie de la participation exprime et renforce la géographie politique de la ville. L'implantation des dispositifs participatifs tend à se réaliser dans les quartiers où se concentrent et les taux de pauvreté les plus élevés et le vote pour Hugo Chavez à la présidentielle. Cela dit, la diffusion de ces dispositifs est cependant hétérogène. La cartographie par *parroquia* masque une dispersion et un isolement des dispositifs participatifs dans l'espace urbain. La représentation aurait sans doute été meilleure à l'échelle des quartiers, mais les données obtenues auprès des institutions publiques n'ont pas permis d'affiner

⁷⁴⁵ Ce lien entre le niveau de pauvreté et l'appui au président sortant est confirmé par le calcul du coefficient de corrélation qui est de 0.9.

⁷⁴⁶ Hidrolago, 2007, *op. cit.*

⁷⁴⁷ Entretien avec Igiola T., responsable de la coordination des Conseils Communaux à la FUNDACOMUN, réalisé à Maracaibo, en août 2007.

l'analyse. Les données relatives aux MTA et aux CC montrent la rapidité des changements de la géographie de la participation, notamment à partir de la radicalisation du processus révolutionnaire impulsé depuis l'échelle nationale.

2. La formation des *Mesas Tecnicas de Agua* (MTA ; Tables Techniques de l'Eau)

L'immersion au sein d'*Hidrolago* auprès des agents du service de « gestion communautaire » a permis d'assister à quatre assemblées de formation ou de régularisation des MTA sur deux semaines, dont deux à Maracaibo, une dans le *municipio San Francisco* et une autre dans le *municipio La Cañada Urdaneta*. J'ai par ailleurs eu l'opportunité d'assister à une journée de sensibilisation à la problématique hydrique régionale à destination des coordinateurs de certaines MTA sélectionnées par *Hidrolago*.

2.1. La constitution des MTA

La procédure de formation d'une MTA requiert qu'une communauté d'au moins 250 familles sollicite l'organisation d'une assemblée à l'entreprise publique qui fixera ensuite une date de réunion commune. L'assemblée désignera les neuf coordinateurs de la MTA avec une assistance de minimum 50 habitants devant signer le registre de constitution de la MTA⁷⁴⁸.

Avant de passer à l'élection des coordinateurs, les travailleurs sociaux rappellent à l'assemblée les étapes de formation de la MTA et ses objectifs, en inscrivant le processus dans le contexte politique national révolutionnaire. La rhétorique et les attributs révolutionnaires (drapeaux, affiches et habits aux couleurs du PSUV) sont à chaque fois mobilisés. Les deux clichés suivants montrent la première étape de la formation d'une MTA dans un collège du *barrio El Marite* dans la *parroquia Antonio Borjas Romero* du *municipio Maracaibo*. Malgré la présence de quelques hommes, l'assistance est majoritairement composée de femmes, accompagnées de leurs enfants.

⁷⁴⁸ Hidrolago, 2007, *Taller de « formacion de promotores sociales comunitarios en Mesas Tecnicas de Agua »*, gerencia de gestion comunitaria, documento interno, 53 p.



Mathieu Uhel, 2007, Maracaibo

Photographies n°34 – 35
 Formation d'une table technique de l'eau
 Dans le *barrio El Marite*

La seconde série de photographies montre le moment de l'élection des coordinateurs et de la signature du registre par les habitants. La communauté du *barrio 24 de Julio* dans la *parroquia Dolmitila Flores* du *municipio San Francisco* ne dispose pas de bâtiment commun permettant d'organiser ce genre de réunion, c'est pourquoi l'assemblée se déroule sur le trottoir. Une fois officialisée la constitution de la MTA, les travailleurs sociaux d'*Hidrolago* repartent sous les applaudissements des habitants. Touchés par cette manifestation spontanée, ils me précisent au retour que ce type d'accueil est loin d'être toujours le cas, ce dont j'ai pu me rendre compte lors de l'assemblée dans le *barrio El Marite*.



Mathieu Uhel, 2007, San Francisco

Photographies n°36 – 37
 Formation d'une table technique de l'eau
 dans le *barrio 24 de julio*

Une anecdote lors de la formation dans le *barrio El Marite* me semble révélatrice de la situation sociale et politique de la ville. Alors que se terminait la présentation, les habitants du quartier présents nous apprennent que les grilles de l'établissement scolaire ont été fermées par d'autres résidents qui souhaitent que les agents d'*Hidrologo* s'engagent à remplacer une canalisation qui s'est rompue à proximité. Nous apprenons aussi que ce quartier de la ville est majoritairement opposé au processus révolutionnaire. S'ensuivent des négociations qui durent plusieurs minutes. Arrive ensuite un bus rempli de personnes s'intéressant aux camionnettes de l'entreprise de l'eau. Les grilles s'ouvrent et dans la pagaille les assaillants repartent avec leur butin. Choqués par l'événement et sans moyen de transport, nous attendons des nouvelles du siège d'*Hidrologo* mais il commence à se faire tard. Un 4x4 de la police de l'État (région) passe en souriant et ne s'arrête pas. À l'époque, le gouvernement de l'État était dirigé par Manuel Rosales du parti *Un Nuevo Tiempo*, opposant à Chavez qui s'est présenté à l'élection présidentielle de 2006. Il faudra attendre qu'une voiture de la police municipale nous ramène dans le centre-ville. Le maire de la ville, Gian Carlos Di Martino, est membre du parti présidentiel... Cette anecdote illustre la relation historique entre les fonctionnaires du prestataire et les usagers, ces derniers faisant pression sur l'entreprise en séquestrant les agents publics pour l'amélioration du service dans leur quartier. Les travailleurs sociaux semblaient d'ailleurs habitués à ce type de réaction de la population. Cet épisode montre également le niveau de politisation des institutions publiques, en l'occurrence de l'entreprise de l'eau et de la police. Les forces de l'ordre civiles sont au service de l'élu et du parti politique ayant gagné les élections dans leur circonscription d'affectation. Enfin, le vol des camionnettes illustre le niveau de pauvreté et de violence urbaine.

L'assistance technico-politique des MTA est importante mais apparaît insuffisante compte tenu des besoins réels de formation des coordinateurs. Il n'est en effet prévu aucun stage spécifique de formation des membres de la table technique de l'eau, même si des réunions thématiques ou des rencontres régionales et nationales rassemblant plusieurs MTA sélectionnées par *Hidrologo* sont organisées ponctuellement.

2.2. La formation ponctuelle des coordinateurs de MTA : l'exemple d'une journée de sensibilisation à la problématique hydrique régionale

L'objectif de la journée est double : sensibiliser les membres des MTA à la pénurie d'eau et à la lutte contre la dengue. Le rendez-vous est très tôt le matin au siège de l'entreprise, où des camionnettes climatisées attendent les porte-parole des MTA qui habitent dans le centre de la ville. En chemin, nous nous arrêtons à plusieurs reprises

pour récupérer d'autres porte-parole. Le lieu de la rencontre se situe au niveau du barrage *Manuelote* sur un terrain de la garde nationale. La première partie de la journée a consisté pour les organisateurs de la rencontre à faire passer le message de la faiblesse des réserves en eau disponibles pour la ville, preuves à l'appui (photographies n°38 et n°39).



Mathieu Uhel, 2007, Zulia

Photographie n°38
Sensibilisation à la pénurie d'eau 1



Mathieu Uhel, 2007, Zulia

Photographie n°39
Sensibilisation à la pénurie d'eau 2

Au centre de la seconde photographie, on peut voir César E. expliquer la problématique hydrique de la région aux porte-parole des MTA dont certains portent les attributs révolutionnaires (casquettes, tee-shirt ou sac à dos).

La deuxième partie de la journée s'est déroulée au poste militaire où les autorités présentes ont exposé les mesures de précaution à prendre contre la dengue, cette maladie transmise par les moustiques, avant d'entrer dans un échange ouvert avec les représentants communautaires (photographie n°40).



Mathieu Uhel, 2007, Zulia

Photographie n°40

Sensibilisation à la contamination de l'eau

Ce travail d'éducation populaire par le service de gestion communautaire d'*Hidrologo* traduit un changement majeur des relations avec les usagers. Cela étant dit, il peut apparaître étonnant, voire incohérent, de sensibiliser à la pénurie et à l'utilisation parcimonieuse de l'eau des habitants ayant accès, quand c'est le cas, à un service de piètre qualité dans un contexte urbain d'inégalité criante de consommation d'eau.

3. L'exécution des projets communautaires d'eau potable et d'assainissement

La sollicitation d'un financement d'un projet communautaire nécessite deux prérequis : la table technique de l'eau appartient à un conseil communal et dispose d'une personnalité juridique. Une fois ces conditions remplies, les coordinateurs d'une MTA doivent apporter des documents au service de « gestion communautaire »

d'*Hidrolago* : un plan cadastral du quartier régularisé par la municipalité ; un plan à main levée indiquant la proposition de localisation des connexions à domicile, des collecteurs dépendant de la nature du projet (eau potable ou tout à l'égout) ; un recensement de la communauté ; une lettre de motivation du projet à destination du président de l'entreprise publique. *Hidrolago* décide ensuite quels sont les projets à exécuter suivant l'urgence des besoins et l'ancienneté de la MTA.

Lorsque le projet est accepté et planifié, une assemblée commune est organisée dans la communauté rassemblant les coordinateurs de la MTA et les représentants de l'entreprise publique. L'assemblée doit désigner deux représentants de l'administration des ressources et deux représentants de l'exécution du projet afin de permettre le suivi et la reddition de compte du projet. À l'issue de cette assemblée commune, un accord est signé entre les représentants de la communauté et de l'entreprise publique et un compte bancaire est ouvert dans une Banque de l'État sous l'autorité commune des responsables du projet et du président de l'entreprise publique. *Hidroven* est informée de la signature de l'accord et fera ensuite le lien avec l'institution nationale en charge du financement du projet : la Corporation Vénézuélienne du Pétrole, le ministère de l'environnement ou le Fonds National des CC.

Les signataires de l'accord ont des obligations spécifiées dans la procédure d'élaboration et d'exécution des projets communautaires. Les MTA doivent élaborer et exécuter à travers les personnes qualifiées les travaux requis par le projet ; établir des rapports périodiques et un rapport terminal à l'entreprise publique concernant l'utilisation des ressources et l'exécution du projet ; s'engager à utiliser l'excédent du financement à des projets communautaires destinés au logement ou à l'habitat ; et rendre des comptes de façon régulière à la communauté de l'avancement du projet. L'entreprise publique doit s'engager à délivrer un appui technique à la MTA ; désigner un coordinateur responsable de tous les besoins de la communauté qui échappent au projet ; suivre l'exécution du plan de travail et du chronogramme de versement du financement.

3.1. La cérémonie de remise de financements aux coordinateurs des tables techniques de l'eau par le service « gestion communautaire » d'Hidrolago

Si la création des MTA est un moment d'apprentissage technico-politique, l'exécution même des projets est utilisée pour la valorisation de l'image de l'entreprise régionale et de la « révolution bolivarienne ». Un nouveau cycle de projets est lancé en 2007. L'attribution des financements est l'occasion d'organiser une cérémonie publique qui se déroule dans un théâtre de Maracaibo et qui est retransmise par la chaîne publique régionale.



Mathieu Uhel, 2007, Maracaibo

Photographies n°41 – 42

Cérémonie de remise des financements aux coordinateurs des tables techniques de l'eau

Sur la photographie de gauche, on peut voir sur le panneau à l'entrée « *Mesas Técnicas de Agua del Zulia, Poder Comunal en acción!!! Cuarta entrega de recursos para 25 proyectos* »⁷⁴⁹. Hugo Chávez, bras levé et en chemise rouge, est représenté avec une porte-parole d'une MTA. Un bandeau central figure des clichés de travaux. Sur la photographie de droite, on peut voir l'arrivée des porte-parole au théâtre.

La réunion débute avec l'hymne national chanté par toute l'assistance. Après les discours du président de l'entreprise et de la directrice du département de « gestion communautaire », faisant l'apologie de la révolution de l'eau, les coordinateurs des MTA se sont vu remettre par la direction d'*Hidrolago* des « actes » attestant de l'attribution par l'entreprise du financement d'un projet communautaire. Chaque coordinateur prend la parole et remercie l'entreprise et le président de la République. La réunion se termine par un exposé portant sur la réforme de la constitution proposée par le président de la République. La location du théâtre, le transport (location de bus acheminant les coordinateurs et usagers du théâtre à leur quartier) et le ravitaillement sont totalement pris en charge par l'entreprise (photographies n°43 - 44).

⁷⁴⁹ « Tables Techniques de l'Eau du Zulia, Pouvoir Communal en action !!! Quatrième remise de ressources pour 25 projets ».



Mathieu Uhel, 2007, Maracaibo

Photographies n°43 – 44

Ravitaillement et transport des coordinateurs des tables techniques de l'eau

La photographie de gauche montre le point de distribution des repas et celle de droite, les bus spécialement affrétés pour l'événement. Afin de rendre effectif le rapprochement entre le prestataire et les communautés, l'entreprise publique a en effet pris en charge le déplacement des porte-parole.

L'aspect solennel de cette rencontre médiatisée peut être interprété comme la volonté de légitimer l'existence de l'entreprise publique dans un contexte où le gouvernement souhaite la municipalisation du service et donc la disparition de l'entreprise.

3.2. L'exécution des projets communautaires

Les projets, formulés conjointement par les tables techniques de l'eau et *Hidrolago*, financés par le Fonds de Financement des Projets Communautaires, ont permis de résoudre la situation de nombreux quartiers de la ville, que ce soit en matière de raccordement des quartiers au réseau d'eau potable ou de résorption des fuites des canalisations d'eaux usées. En l'espace de deux ans, 82 projets ont été menés à leur terme à Maracaibo pour un montant de plus de six milliards de bolivares et bénéficiant à plus de 150 000 usagers (tableau n°9). Le tableau montre que les projets communautaires touchent principalement l'accès à l'eau potable (un peu plus de 70% du total).

Phase	Nombre	Eau Potable	Assainissement	Montant (bolivares)	Population bénéficiaire
1	11	8	3	1.561.673.701,05	10.730
2	28	22	6	4.611.553.680,13	20.203
3	12	8	4	1.750.000	9.998
4	31	21	10	8.020.115,02	117.842
Total	82	59	23	6.182.997.496,2	158.773

Source : Hidrolago, 2008

Tableau n°9

Les projets communautaires d'eau potable et d'assainissement à Maracaibo en 2008

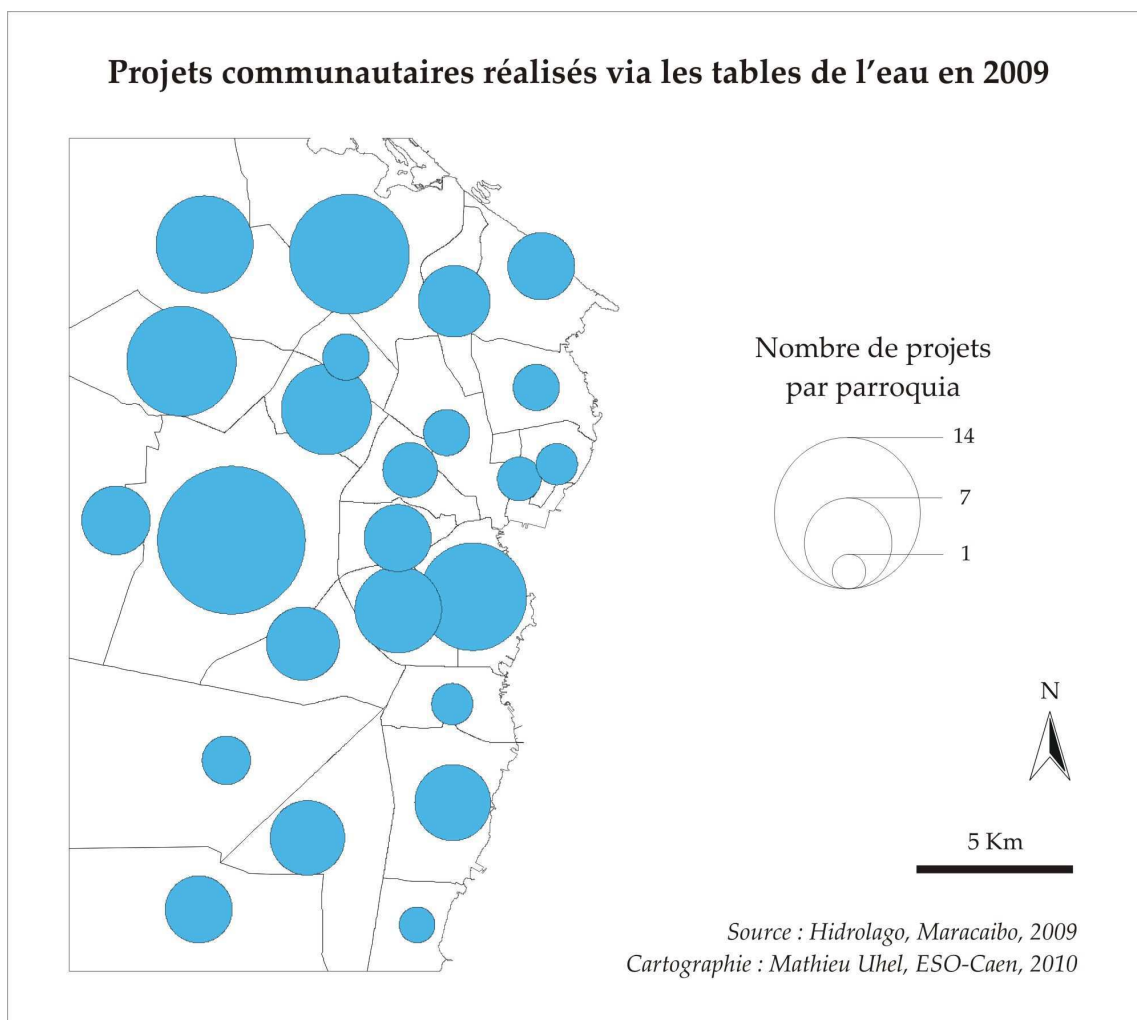


Figure n°26

Répartition des projets communautaires d'eau potable et d'assainissement à Maracaibo en 2007

L'analyse des réalisations de la « révolution de l'eau » montre que les projets communautaires se répartissent sur l'ensemble de l'espace urbain en proportion du nombre de MTA existant par *parroquia*. On constate une concentration des projets dans la première et la deuxième couronne de la municipalité de Maracaibo.

Les habitants des quartiers précaires en périphérie éloignée n'ont pas ou peu bénéficié du premier cycle de projets. Ce décalage relatif entre les besoins et l'exécution des projets réside dans le fait que la connexion à un réseau d'eau ou le raccordement à une station de traitement des eaux usées nécessite une planification globale et à long terme à l'échelle urbaine. Cette planification a toujours été problématique compte tenu des caractéristiques du processus urbain des pays de la périphérie du système monde capitaliste. Des aspects techniques (viabilité des terrains et des maisons des *barrios*, planification de l'extension du réseau et de la quantité d'eau nécessaire à l'approvisionnement des futurs quartiers connectés, etc.) et politico-administratifs (statut juridique des terres, ancienneté et légalité des MTA intégrées aux CC, coordination entre différents services publics, etc.) sont des prérequis indispensables à la concrétisation de l'accès à l'eau en périphérie éloignée de la ville.

Dans la Zulia, le premier cycle d'exécution des projets communautaires a concerné dans un premier temps des projets à l'investissement limité, avant d'accroître dans un second temps la portée des réalisations de la révolution de l'eau⁷⁵⁰. Les projets étaient encadrés par les fonctionnaires de l'entreprise après la signature du président de l'entreprise. Le nouveau cycle de projets lancé en 2007 tend à accroître le rôle des MTA⁷⁵¹. Jusqu'en 2007, les travaux étaient co-décidés et coproduits, *Hidrolago* conservant le contrôle technique et la supervision des projets. Avec cette nouvelle orientation, la signature du contrat par le président de l'entreprise n'est plus nécessaire et les MTA peuvent administrer les fonds publics reçus de l'État et exécuter directement les projets, y compris en signant des contrats avec des entreprises privées. Les deux responsables du service de gestion communautaire affirment que les projets réalisés ont été des succès et permettent de passer à une étape supérieure. *Hidrolago* perd ainsi partiellement la maîtrise technique dans l'exécution des projets. Ce changement de relation pourrait entraîner une résistance accrue de la technobureaucratie, qui perd le monopole de la décision technique, et une augmentation des risques de détournement des fonds publics, compte tenu de la quasi-absence de formation des porte-parole des MTA.

⁷⁵⁰ Propos de la directrice du service de gestion communautaire d'*Hidrolago* dans *Hidrolago*, 2007, *op. cit.*

⁷⁵¹ Entretien avec le sous directeur, Hector G., et la directrice du service de « gestion communautaire » d'*Hidrolago*, Virginia M., réalisé à Maracaibo en août 2007.

Conclusion

À partir de la radicalisation du processus révolutionnaire en 2004, la révolution de l'eau au Venezuela a entraîné la politisation d'une question sociale maintenue jusqu'alors dans le discours néolibéral à des considérations technico-financières et un rapprochement effectif entre des usagers organisés dans des dispositifs participatifs et le prestataire public. Cette nouvelle relation qui nécessite une période d'apprentissage et de dépassement des préjugés a permis la réalisation de projets communautaires améliorant l'accès aux services de l'eau dans les quartiers populaires.

Cela étant dit, cette politisation de la thématique a également impliqué une instrumentalisation partisane des dispositifs participatifs en faveur de la révolution bolivarienne et plus précisément en faveur de l'entreprise publique régionale et de la réélection du président de la République. S'il est clair que des améliorations dans le service sont intervenues dans des quartiers périphériques, là où se concentrent les MTA et les partisans du président Hugo Chávez, je n'ai constaté à aucun moment que cette évolution était due à la priorité faite par le prestataire aux usagers « révolutionnaires », c'est-à-dire par l'utilisation des MTA comme arme politique. D'autant que des MTA, où les porte-parole n'appartiennent pas au Parti présidentiel, ont bénéficié de ces cycles de projets⁷⁵². À l'inverse, des quartiers disposant de MTA depuis plusieurs années et comptant avec des militants chavistes convaincus, n'ont connu aucune amélioration du service (voir pages suivantes). Par ailleurs, le clientélisme politique appliqué aux réseaux techniques urbains est à relativiser en raison des conditions techniques et juridiques de leur production et gestion, comme nous l'avons déjà souligné plus haut. La tendance à la localisation des projets communautaires dans les quartiers chavistes s'expliquerait plutôt en raison de la création précoce de ces dispositifs participatifs par des militants chavistes. La sélection s'opérerait ainsi en amont.

La participation des usagers organisés dans les MTA s'applique à des problèmes techniques limités et ponctuels qui, une fois résolus, entraînent une démobilisation des habitants. Les usagers sont sollicités par le prestataire comme source d'information concernant l'organisation de leur quartier ou comme main-d'oeuvre pour l'exécution du projet. Ils n'interviennent à aucun moment dans le processus de décision de la politique du prestataire. Une participation des usagers sur des projets globaux obligerait le prestataire à leur ouvrir les instances de prise de décision (comme le conseil de direction ou les directions de service) et impliquerait surtout une coordination des MTA à une échelle supérieure.

Cette coordination des MTA avait été pensée lors de l'expérimentation des dispositifs participatifs à Caracas dans les années 1990 avec la création des *Consejos Comunitarios*

⁷⁵² Entretien avec Norberto M., coordinateur d'une TTE dans un quartier à la périphérie de la ville, réalisé à Maracaibo en août 2007.

de Agua (CCA ; Conseils Communautaires de l'Eau). Cette instance devait réunir les MTA, le prestataire et les gouvernements municipaux et régionaux d'une même circonscription afin d'échanger des informations et des expériences, résoudre les conflits, définir des plans et contrôler le prestataire du service⁷⁵³. La création des CCA impliquerait donc une intervention accrue des communautés organisées et des gouvernements locaux et régionaux dans les activités du prestataire, ce qui pourrait remettre en cause sa position dans la structure de domination. Au-delà de la résistance de fonctionnaires de la technobureaucratie se sentant menacés dans leur monopole de la décision technique, l'absence de CCA peut aussi être interprétée comme une volonté d'autonomie de la part de la direction du prestataire face aux objectifs du gouvernement central. Le processus de municipalisation du service relancé en 2007 signifierait à terme la disparition de l'entreprise publique régionale. L'absence des CCA dans la Zulia⁷⁵⁴ permet à *Hidrolago* d'établir un lien direct avec des MTA, isolées et atomisées, réduisant ainsi le potentiel d'autonomisation des dispositifs participatifs. L'entreprise publique peut alors définir le cadre de la participation des usagers aux services et se présenter comme un acteur indispensable de l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement au sein de la révolution de l'eau. Déplorant l'absence des Conseils Communautaires de l'Eau, devant renforcer le pouvoir populaire, Santiago Arconada laisse ainsi entendre que dans la région du Zulia « les TTE sont contrôlées par *Hidrolago* » et n'accomplissent pas complètement leur mission de démocratisation du service⁷⁵⁵.

Si la révolution de l'eau au Venezuela ne semble pas ouvrir pour le moment un processus d'autonomisation des communautés locales à la fois par la définition de la participation et par l'architecture politique qui la sous-tend, il m'est apparu intéressant de prolonger la recherche sur les Conseils Communaux, organe de base de l'État socialiste défendu par le président et qui regroupe l'ensemble des dispositifs participatifs sectoriels comme les *Mesas Técnicas de Agua*.

II. La réorganisation de l'espace politique local à Maracaibo : la transition révolutionnaire des Associations de Voisinage aux Conseils Communaux

L'analyse de la dimension scalaire de la réorganisation des rapports de pouvoir politiques au Venezuela ne peut se comprendre sans faire référence aux CC. L'attention portée aux CC implique donc un déplacement du regard se traduisant par un éloignement relatif de la « révolution de l'eau ». Comment s'opère la transition entre les

⁷⁵³ Arconada Rodriguez, 2005, *op. cit.*

⁷⁵⁴ Il faudra attendre la fin de l'année 2010 pour constater la création du premier CCA dans la région.

⁷⁵⁵ Entretien avec Santiago Arconada Rodriguez, réalisé à Maracaibo en juillet 2007

Associations de Voisinage (AV) et les Conseils Communaux (CC) ? Quels sont les rapports de pouvoir au sein de la communauté organisée dans les Conseils Communaux ? Quelles sont les réalisations matérielles issues des projets communautaires portés par les Conseils Communaux ?

Afin de répondre à ces questions, il a été décidé d'effectuer une comparaison du développement du processus révolutionnaire dans deux *barrios* de la périphérie de Maracaibo. Le choix de ne retenir que deux *barrios* s'explique à la fois par le temps de recherche au Venezuela et par la démarche scientifique privilégiée de type comparative et ethnographique. Le premier cas, *Brisas Del Norte*, était déjà trouvé en raison de la recherche effectuée en 2001 - 2002 lors de la maîtrise. Le second cas s'est présenté durant la journée de sensibilisation à la problématique hydrique de la région organisée par *Hidrologo*. J'ai pu rencontrer le coordinateur d'une MTA de *Santa Rosa de Agua* qui m'a invité dans son quartier. Ces deux communautés engagées dans le processus révolutionnaire ont été choisies indépendamment des « conseils » d'*Hidrologo*, ce qui peut expliquer l'absence d'amélioration de l'accès aux services de l'eau malgré la présence d'une MTA. Ne pouvant être immergé complètement dans les deux quartiers en m'y installant, j'ai opté pour une présence ponctuelle mais régulière afin de me faire accepter et de pouvoir me déplacer dans les quartiers sans me faire (trop) remarquer. La méthode employée a mêlé observation des réunions et des assemblées internes ; entretiens formels et informels avec les porte-parole et les habitants ; observation de la réalité urbaine des quartiers. Dans le *barrio Brisas del Norte*, des entretiens ouverts ont été menés avec Orlando M. (porte-parole du CC du secteur 3) et Pablo G. (porte-parole du CC du secteur 2). Il m'a également été possible d'observer une réunion du CC du secteur 2 et l'élection du CC du secteur 3. Dans le *barrio Santa Rosa de Agua*, j'ai pu m'entretenir avec Alvaro L. (coordinateur de la MTA) et un couple de porte-parole du CC, Carolina (coordinatrice du comité de santé) et Abraham (coordinateur du comité du logement et de l'habitat). Comme je l'ai souligné en introduction, les discussions avec Jean O., étudiant à la UBV, m'ont été d'une aide précieuse pour comprendre les enjeux locaux de pouvoir. Enfin, j'ai été invité à assister à deux étapes de la formation du PSUV dans le quartier. De façon plus générale, des discussions avec les habitants autour des réunions du CC ou du PSUV m'ont permis d'obtenir des informations sur l'organisation politique du quartier venant compléter ou infirmer le discours des porte-parole, même si ce type d'échanges informels peut faciliter la diffusion de rumeurs (sur les soupçons de détournement de fonds publics par les porte-parole par exemple).

1. La transition révolutionnaire dans deux quartiers de la « ville précaire » : *Brisas del Norte* et *Santa Rosa de Agua*

1.1. Deux réalités issues d'un même processus d'urbanisation

Les deux quartiers appartiennent à la « ville précaire », c'est-à-dire à 60% de l'espace urbain produit du processus d'invasion et de consolidation. La date de fondation explique la différence de consolidation du quartier. Comme le processus dépend essentiellement des revenus des habitants et de l'intervention de l'appareil d'État, le temps est une variable fondamentale pour comprendre la réalité urbaine. La majorité des foyers vivant du travail dans l'« économie informelle » ou se trouvant sans activité, les revenus sont faibles et fluctuants, ce qui implique d'épargner longtemps avant d'investir dans l'amélioration de l'habitat. De plus, la construction et l'entretien des infrastructures publiques sont souvent déterminés par les exigences électorales (à l'échelle locale, régionale ou nationale) et surtout par les revenus publics liés à la rente pétrolière découlant du marché mondial. Cette situation peut entraîner des périodes d'intenses investissements publics qui cessent du jour au lendemain. La comparaison des niveaux de consolidation est importante parce qu'elle montre les inégalités à l'intérieur de la « ville précaire » et, par conséquent les besoins relatifs différents des communautés.

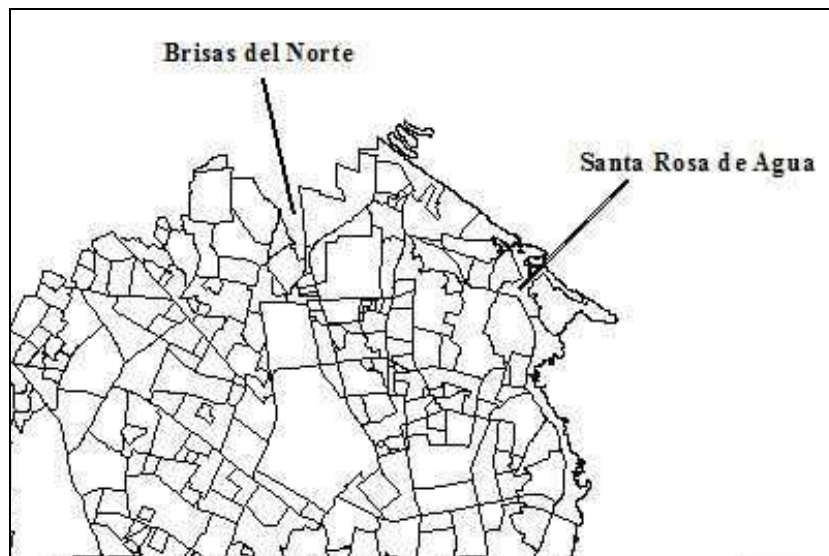


Figure n°27

Localisation des quartiers *Brisas del Norte* et *Santa Rosa de Agua* à Maracaibo

	Date de Fondation	Nombre d'habitants (approx.)	Superficie (m ²)	Niveau de Consolidation
<i>Santa Rosa de Agua</i> (<i>Parroquia Coquivacoa</i>)	1944	5000	870000 (87 ah)	- Logements majoritairement en dur - Services Publics déficients
<i>Brisas del Norte</i> (<i>Parroquia Idelfonso Vasquez</i>)	1994/1995	6000	560000 (56 ah)	- Dominante de logements en matériaux précaires - Services Publics absents

Graphique réalisé à partir de la base de données de la faculté d'architecture de l'Université du Zulia (1995) et des observations et entretiens effectués durant les mois de juillet et août 2007 et 2008

Tableau n°10

Les principales caractéristiques
des quartiers *Brisas del Norte* et *Santa Rosa de Agua* à Maracaibo

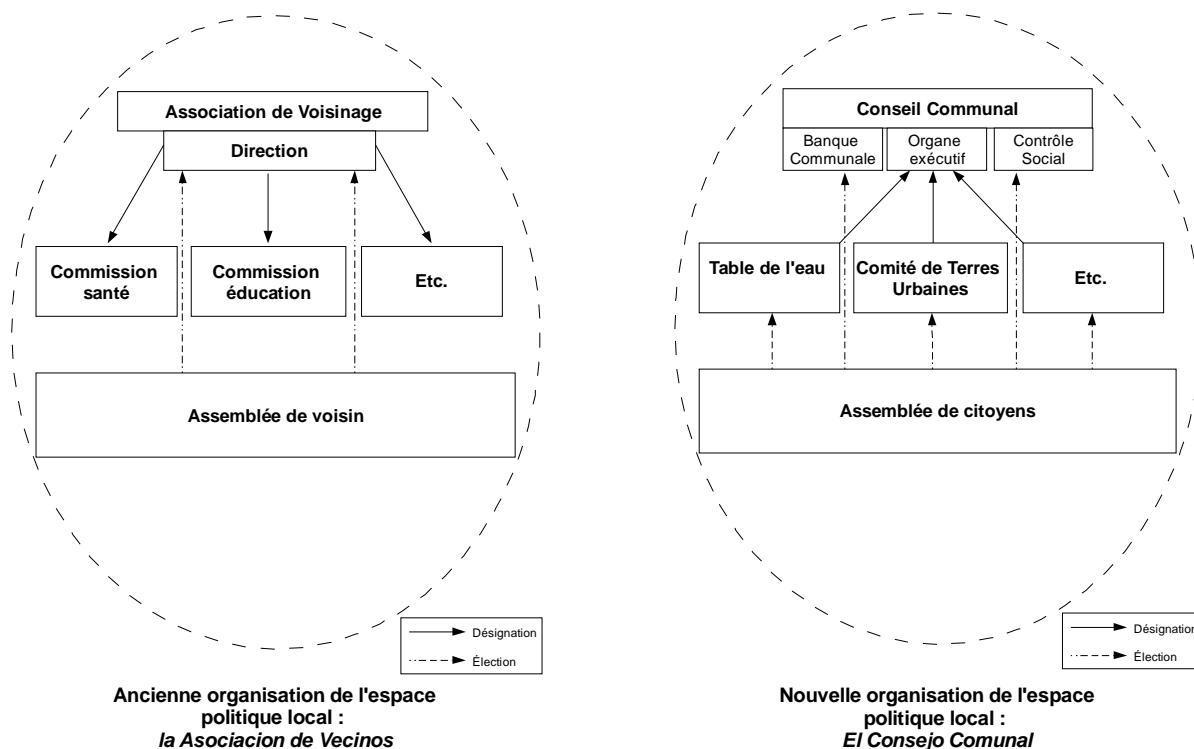
À plus de 60 ans de sa fondation, *Santa Rosa de Agua* présente un niveau de consolidation très avancé. La majorité des maisons sont terminées, bien qu'il puisse exister des logements dans une étape intermédiaire du processus. Le quartier dispose de tous les services publics à domicile (électricité et gaz, eau potable et assainissement, ramassage des déchets, etc.). Le problème réside dans le vieillissement et le manque d'entretien des infrastructures publiques. Il est à noter qu'en l'absence de raccordement du tout-à-l'égout à une usine de traitement des eaux usées, celles-ci se jettent directement dans le lac de Maracaibo, ce qui provoque une grave pollution côtière et implique des risques sanitaires élevés et des difficultés pour l'économie locale (*Santa Rosa de Agua* est un site touristique réputé pour la présence de *palafitos*, ces maisons traditionnelles construites sur le lac).

Fondé en 1994 - 1995, *Brisas del Norte* montre une situation très différente et hétérogène. La grande majorité des maisons se trouve dans les premières étapes du processus de consolidation avec ponctuellement des maisons terminées. Mis à part l'électricité, les infrastructures publiques sont absentes. Comme exemple de la précarité de la réalisation des projets, le quartier a dû attendre cinq ans avant que se termine la construction d'un collège par le gouvernement régional.

Durant la période prérévolutionnaire, ces quartiers disposaient d'une association de voisinage rassemblant l'ensemble de la communauté. Le président de l'AV de *Brisas del Norte* était affilié au parti politique *Un Nuevo Tiempo*. Si ce dirigeant ne cachait pas son appartenance partisane, il n'a pas été possible de connaître l'affiliation politique (ou non) de l'ancien président de l'AV de *Santa Rosa de Agua*.

1.2. De l'Association de Voisinage (AV) aux Conseils Communaux (CC) : une transition potentiellement conflictuelle

À partir de la promulgation de la loi sur les Conseils Communaux en 2006, les espaces politiques locaux commencent à se réorganiser. Au-delà des modes d'organisation et des compétences différentes (voir chapitre 7), la transition entre les AV et les CC implique une redéfinition de la délimitation géographique de l'espace politique local (figure n°28). En effet, selon la législation, les Conseils Communaux doivent regrouper entre 200 et 400 familles, ce qui réduit la taille du découpage traditionnel des quartiers.



Réalisation Mathieu Uhel, ESO Caen

Figure n°28

Transition révolutionnaire : des Associations de Voisinage aux Conseils Communaux

Les habitants du quartier *Santa Rosa de Agua* suppriment l'AV et divisent l'espace communautaire en quatre secteurs. L'élection des porte-parole se réalise avec une large participation. Les membres de la direction de l'AV (un couple et leurs amis) se réapproprient le secteur 1, *Ecos del Zulia*, sous la bannière chaviste, entraînant une reproduction de l'organisation antérieure à une échelle plus réduite. Jean O. me glissera lors d'une discussion que l'élection est selon lui entachée d'irrégularités. La seule liste présentée lors du scrutin, émanant de l'ancien président de l'AV, se serait répartie les postes au sein de l'organe exécutif du CC en amont de la réunion des comités thématiques de travail, alors que les porte-parole doivent être issus de ces comités après élection de l'assemblée citoyenne.

Les trois autres secteurs élisent également des porte-parole partisans du processus révolutionnaire. Les observations et entretiens montrent que s'il existe des liens (ténus) entre les Conseils Communaux du même quartier, les porte-parole tendent à se focaliser sur cette nouvelle délimitation, envisageant l'action collective à l'échelle de cet espace politique réduit.

Dans le cas du quartier *Brisas del Norte*, la transition révolutionnaire s'est avérée beaucoup plus difficile. La création du premier Conseil Communal (secteur 2) et la suppression corrélative de l'association de voisinage nécessitent l'intervention de la garde nationale à la demande des militants chavistes. Les dirigeants locaux affiliés à un

parti d'opposition (*Un Nuevo Tiempo*) refusaient d'abandonner leur responsabilité. Divisé ensuite en quatre secteurs, le quartier élit deux nouveaux Conseils Communaux la même année. Le travail de terrain a permis de mettre en évidence le fait que le Conseil Communal du secteur 2 est le plus actif et domine celui du secteur 1 (le Conseil Communal du secteur 4 ne fonctionnait déjà plus un an après l'élection). Les habitants du secteur 3 forment leur Conseil Communal en août 2007. L'ancien président de l'AV devient l'un des porte-parole de la nouvelle instance. Cette nouvelle organisation de l'espace politique local court le risque de créer des tensions entre les Conseils Communaux du quartier (secteurs 2 et 3). Cette éventualité a été très vite confirmée par l'un des porte-parole du secteur 2 qui, parlant de l'élection dans le secteur 3, assure que « à partir de maintenant les Conseils Communaux qui se constituent sont de l'opposition ». Il critique durement l'ancien président de l'Association de Voisinage et son équipe assurant qu'il s'agissait d'une mafia qui ne faisait rien si ce n'est faire payer les habitants pour des services (2 000 bolivars pour assister à une assemblée ou 20 000 bolivars pour l'obtention d'un titre de propriété) et contrôler les habitants pour leur parti politique. Accusations auxquelles répond (indirectement) l'un des nouveaux dirigeants du secteur 3, « bien sûr [qu'il est nécessaire de travailler avec les autres Conseils Communaux], mais c'est difficile en ce moment avec ces fanatiques chavistes ». Il critique la gestion des projets communautaires (enrichissement personnel, absence de paiement de la main-d'oeuvre communautaire et retard dans l'exécution des projets) et le fonctionnement autoritaire des CC. Plus globalement, il avance que l'organisation territoriale des CC brise l'unité du *barrio*.

La transition révolutionnaire a donc impliqué une rupture (parfois conflictuelle) avec la structure de domination antérieure. La multiplication des institutions et les divisions (et tensions dans le cas de *Brisas del Norte*) internes aux quartiers entraînent une fragmentation de l'espace politique local rompant ainsi l'unité territoriale souvent difficilement acquise. Selon les discours officiels, les Conseils Communaux sont censés permettre une radicalisation de la démocratie se traduisant par une plus grande implication des citoyens dans les processus politiques. Les paragraphes suivants tentent d'apporter quelques éléments de compréhension de la réorganisation des rapports de pouvoir internes à la communauté.

2. Les rapports de pouvoir internes à la communauté de vie locale

2.1. Organisation et fonctionnement du Conseil Communal

La législation sur les Conseils Communaux prévoit que les habitants élisent lors de l'assemblée constitutive un nombre de porte-parole de l'organe exécutif égal au nombre de comités de travail présents dans la communauté (la législation en cite au

moins 14) ainsi que cinq membres pour chacune des deux autres instances du CC, l'unité de gestion financière et l'unité de contrôle social. Au moment de la recherche, le Conseil Communal des deux secteurs étudiés est bien loin de l'effectif prévu par la loi. Dans le secteur 1 de *Santa Rosa de Agua*, le Conseil Communal se réduit à un groupe de cinq porte-parole actifs dont le couple Carolina et Abraham et Alvaro L. Tous les cinq sont des militants chavistes convaincus, à l'exception d'Alvaro plus mesuré à l'encontre de la révolution. Tous soulignent le changement de logique et de fonctionnement des institutions publiques qui sont dorénavant tenues de « descendre vers les communautés ». Si les deux premiers, et surtout Carolina, sont intarissables sur les bienfaits de la révolution et ne cachent pas l'admiration qu'ils portent à « leur président », Alvaro souligne quant à lui les avancées indéniables en matière d'emploi, de démocratie et d'éducation mais regrette l'augmentation de la bureaucratie et de la corruption.

Dans le secteur 2 de *Brisas del Norte*, il n'y a que trois ou quatre porte-parole réellement actifs, tous chavistes, dont Pablo G., personnalité forte du secteur et du quartier. Il est par ailleurs volontaire de la FUNDACOMUN pour la formation des CC dans les quartiers voisins. Pablo G. exerce une très forte influence intra et extra-communautaire, que ce soit dans l'organisation des habitants ou dans la relation avec les institutions publiques. Au cours de l'une de nos rencontres, il me confiera la difficulté d'être porte-parole. En plus d'essuyer des critiques, il déplore toutes les démarches à effectuer sur ses deniers personnels. Ce jour-là, il a dû se lever tôt pour aller en ville (compte tenu de la distance et de la disponibilité des transports au commun) afin d'acheter de l'encre pour la photocopieuse. Il suggère que les CC soient tous dotés d'une camionnette pour faciliter leur travail ou, en cas d'urgence, pour emmener un patient à l'hôpital.

2.2. Relations du CC avec la communauté

Selon la loi, le CC doit favoriser la démocratie directe à l'échelle locale grâce à l'organisation d'assemblées régulières pour l'élaboration et le suivi des projets communautaires, la diffusion d'informations des pouvoirs publics à destination des habitants. Outre le fonctionnement classique de l'instance communautaire, il a été possible d'observer l'organisation de réunions politiques partisanes dans les secteurs étudiés. En effet, lors de la mission, la création du nouveau parti présidentiel se trouvait dans la seconde phase, c'est-à-dire la constitution des bataillons socialistes.

En dépit d'une présence régulière, il n'a été possible d'assister qu'à une seule réunion du Conseil Communal du secteur 2 de *Brisas del Norte*. Cette réunion avait pour objectif de communiquer des informations aux femmes du secteur dans le domaine de la santé. Une quarantaine de personnes, quasiment toutes des femmes, étaient présentes. La parole est monopolisée du début à la fin de l'assemblée par Pablo

G., seul porte-parole du CC présent. Il se lance dans un discours introductif très confus, sans doute lié à ma présence, avant de passer à la diffusion des informations. L'assistance est passive et répond aux sollicitations du leader communautaire. Les trois photographies ci-dessous mettent en évidence les rapports de pouvoir de genre au sein de la communauté : à gauche les hommes en nombre restreint adossés au mur ; les femmes, au centre, autour de Pablo G. ou, à droite, assises sur des chaises ou à même le sol.



Mathieu Uhel, 2007, Maracaibo

Photographies n°45 – 46 – 47
Réunion du Conseil Communal du secteur 2
du *barrio Brisas del Norte*

La recherche s'est déroulée pendant la période de constitution du PSUV et de la proposition de réforme de la constitution par le président. En attendant la création du nouveau parti présidentiel et d'en devenir adhérents, les citoyens sont appelés des aspirants et participent à la constitution des bataillons socialistes. Carolina m'ayant invité, j'ai pu assister à deux sessions dans le secteur 1 de *Santa Rosa de Agua*. La première avait pour objectif l'inscription des aspirants et la définition des journées de

débats, la seconde devait permettre de débattre et de décider des orientations idéologiques et organisationnelles du nouveau parti.

Les deux sessions de formation du PSUV se déroulent dans une maison mise à disposition par l'un des habitants du quartier, celle-ci servant à la fois pour les réunions du CC et pour les réunions du parti. Les deux photographies ci-dessous montrent la seconde session à laquelle assistent une cinquantaine d'habitants du secteur. À gauche, un militant extérieur à la communauté explique l'importance du processus de constitution d'un parti unique de la révolution et appelle à la mobilisation de tous pour le vote en faveur de la réforme de la Constitution proposée par le président. À droite, une vidéo projette une série d'interventions d'idéologues de la révolution expliquant les aspects théoriques du « socialisme du XXI^{ème} siècle ».



Mathieu Uhel, 2007, Maracaibo

Photographies n°48 – 49

Réunion des aspirants du PSUV dans le secteur 1 du *barrio Santa Rosa de Agua*

Ensuite, l'assemblée est divisée en groupes de travail chargés de débattre de thématiques relatives à la constitution du nouveau parti avant de réaliser une synthèse en fin de journée.

Au cours de cette journée, Emmanuel P., deuxième personne debout avec tee-shirt et casquette rouges sur la photographie de gauche, m'emmène faire le tour des sessions de formation du PSUV dans le quartier. Dans chacun des secteurs de *Santa Rosa de Agua*, les mêmes réunions se tiennent avec une affluence studieuse entre 30 et 50 aspirants.

Dans le secteur 2 de *Brisas del Norte*, la première réunion de constitution des bataillons socialistes a été reportée plusieurs fois, ce qui ne m'a pas permis d'observer l'ampleur de l'adhésion au chavisme dans la communauté au-delà de la ferveur des porte-parole. Mis à part le secteur 3 de *Brisas del Norte*, tous les responsables communautaires

rencontrés en 2007 m'ont affirmé leur intention de conduire la campagne pour le « oui » lors du référendum constitutionnel proposé par le président.

2.3. Reproduction de la relation asymétrique de pouvoir entre mandants et mandataires

Dans les deux secteurs étudiés, les porte-parole rencontrés m'ont fait état d'une participation communautaire élevée lors de l'assemblée constitutive chargée d'élire les porte-parole du Conseil Communal. Il m'a d'ailleurs été possible de constater une affluence notable des habitants lors de l'élection du CC du secteur 2 de *Brisas del Norte*. Selon Orlando M., 201 personnes sur 530 sont venues voter lors du scrutin. Cependant, avec le temps, la présence des habitants se fait progressivement irrégulière et déclinante. Cette constatation est partagée par tous les porte-parole qui déplorent la démobilisation durant les réunions publiques ou les assemblées périodiques convoquées dans le but de définir et de rendre des comptes sur les projets communautaires. Cependant, un regain de participation est constaté ponctuellement suivant les sujets traités (sélection des habitants bénéficiaires de programme d'amélioration de l'habitat ou résolution d'un conflit intra ou inter-quartier par exemple).

La participation faible et irrégulière peut s'expliquer en premier lieu par la reproduction des pratiques politiques de délégation héritées de la période prérévolutionnaire, qui inséraient les citoyens dans une structure politique verticale. L'élaboration et la diffusion depuis l'État central de nouveaux dispositifs démocratiques ne changent pas les pratiques établies depuis de nombreuses années, s'il n'existe pas de procédures de formation à l'exercice du pouvoir politique permettant aux citoyens de se les approprier. En second lieu, l'absence de changements concrets et rapides dans certains domaines (service de l'eau notamment) peut être un facteur de démobilisation puissant à la suite d'espairs frustrés. Enfin, cette démobilisation peut également être la conséquence des conditions matérielles d'existence des habitants des quartiers précaires, même si la révolution promeut de nouveaux dispositifs dans le champ économique. Les relations de domination et d'exploitation particulièrement violentes dans l'« économie informelle » perdurent et rendent la mobilisation politique difficile et précaire. Les individus et les familles tendent à donner la priorité aux stratégies de survie pour satisfaire aux besoins du foyer, laissant progressivement les affaires politiques du quartier aux porte-parole réactualisant ainsi la séparation entre mandants et mandataires.

Dans ce contexte, de nouveaux rapports de pouvoir se mettent en place au sein de l'espace politique local entre citoyens et porte-parole. Dans les deux secteurs étudiés, l'organisation politique montre la forme d'un noyau d'individus, regroupés au sein du

Conseil Communal par des liens familiaux ou amicaux, tissant un réseau complexe de subordination et d'exclusion avec les habitants du secteur ou du quartier. Cette asymétrie de la relation de pouvoir politique, conférée par l'élection et la progressive démobilisation des habitants, est renforcée économiquement à travers l'utilisation des ressources financières transférées par l'État sans formation ni contrôle réel. De plus, la majorité des porte-parole se revendiquent du PSUV, ce qui renforce davantage leur position dans la nouvelle structure de domination. Les mêmes personnes sont nommées pour améliorer les conditions de vie des habitants et développer la propagande en faveur de la révolution. Avec la progressive structuration des rapports de pouvoir politique à l'échelle locale, il est possible d'assister à des formes de professionnalisation des porte-parole. C'est le cas de Pablo G., l'un des membres du Conseil Communal de *Brisas del Norte* inscrit au PSUV, qui est devenu la figure forte du quartier autour de laquelle gravitent les autres porte-parole et citoyens. Ce nouveau leader a ainsi été recruté par la FUNDACOMUN comme volontaire afin de développer les Conseils Communaux dans les quartiers à proximité, montrant ainsi la capacité de l'État à incorporer dans ces appareils de nouveaux dirigeants locaux.

3. Les réalisations matérielles de la révolution bolivarienne : l'appropriation locale du financement national

Les Conseils Communaux sont chargés de satisfaire aux besoins des communautés par l'exécution des projets communautaires, élaborés par les habitants et financés par un fonds public créé par l'exécutif national. À Maracaibo, les CC transmettent leurs projets à la *Fundación para el Desarrollo de la Comunidad y Fomento Municipal* (FUNDACOMUN ; Fondation pour le développement de la Communauté et le Développement Municipal). La FUNDACOMUN recueille étudie et approuve les projets, avant de les transférer au *Servicio Autónomo Fondo Nacional de los Consejos Comunales* (SAFONACC ; Service Autonome Fonds National des Conseils Communaux) pour le déblocage des fonds publics sur un compte à la charge de l'unité de gestion financière du CC. Compte tenu de la durée de la mission et de l'antériorité des projets, il n'a pas été possible de suivre l'élaboration et l'exécution de projets communautaires dans les secteurs étudiés. En revanche, les entretiens et les observations réalisés dans ces deux quartiers ont permis de constater les réalisations matérielles de la révolution et leur distribution dans l'environnement, traduisant ainsi l'appropriation locale des ressources financières nationales.

3.1. Les projets communautaires dans le secteur 2 de Brisas del Norte

Dans le cas de *Brisas del Norte*, la majorité des projets communautaires s'est développée dans le secteur 2, où s'est constitué le premier Conseil Communal et qui comprend un groupe de porte-parole actif. La première concrétisation de la révolution a été la construction de la « maison communale » qui sert de lieu où se réalisent les activités du Conseil Communal. Elle se situe à côté de la maison de Pablo G. (photographies n°50 - 51). Sur son mur, on peut d'ailleurs lire « *Vota No* » en référence au référendum révocatoire de 2004 demandant aux électeurs de voter pour ou contre la destitution d'Hugo Chávez. Le bureau de la maison communale dispose d'un ventilateur et d'un équipement informatique neufs (photographies n°52 - 53). Le module *barrio adentro*, sorte de maison de la santé qui doit dispenser les premiers soins et héberger un médecin cubain, se trouve au début de la rue menant à la résidence de ce porte-parole (photographie n°54). Au moment de la mission, le module était fermé en raison de l'absence du praticien. Ce secteur a également bénéficié du programme d'amélioration de l'habitat qui a profité dans une première étape à 10 foyers (avec les fonds assignés par l'État, seulement 7 maisons ont été construites). L'Assemblée a eu recours au tirage au sort pour la sélection des bénéficiaires, ce qui a attiré plus de 300 habitants du secteur. Contrevenant au principe de tirage au sort, Pablo G. me dira qu'une maison a été attribuée à une porte-parole du Conseil Communal « pour son travail communautaire ». Cette forte participation s'est reproduite avec les excédents du financement d'un projet antérieur. Les porte-parole ont décidé d'acheter des biens domestiques (ventilateur, mixeur, etc.) et de les répartir entre les habitants du secteur, toujours par tirage au sort.



Mathieu Uhel, 2007, Maracaibo

Photographies n°50 – 51

Proximité de la « maison communale » et de la maison de Pablo G.



Mathieu Uhel, 2007, Maracaibo



Photographies n°52 – 53
Bureau de la « maison communale »



Mathieu Uhel, 2007, Maracaibo

Photographie n°54
« Maison de la santé »

D'autres projets communautaires sont en cours d'élaboration ou en étude par les institutions publiques, comme la nouvelle phase du programme d'amélioration de l'habitat (40 – 50 maisons) ou encore le projet de raccordement du quartier aux services d'eau. Cependant, Pablo G. me signale que la construction des infrastructures hydrauliques aurait dû commencer en 2005 et que ses différentes démarches auprès d'*Hidrolago* n'ont servi à rien. Il affirme que les MTA ne sont pas écoutées par l'entreprise, ce qui explique que l'instance communautaire ne fonctionne plus.

L'exécution des projets communautaires dans ce secteur de *Brisas del Norte* ne s'est pas réalisée sans conflit. Selon Pablo G., les habitants d'une communauté *wayuu*⁷⁵⁶ au sein du quartier dont l'un des membres a bénéficié de l'attribution d'une maison dans le projet d'amélioration de l'habitat ont cherché par la suite à s'approprier les fonds du CC. Le porte-parole me précise que des démarches ont été entreprises auprès de la justice et du défenseur du peuple. Toujours au sujet de l'utilisation des fonds publics par le CC du secteur 2, un conflit s'est produit durant la mission de recherche entre un groupe d'habitants et les porte-parole communautaires. Les premiers accusent les seconds de malversation et d'enrichissement personnel. Les seconds rejettent ces accusations et soutiennent qu'il s'agit de jalousie et qu'ils souhaitent les remplacer à la tête du CC. La résolution du conflit devait intervenir lors d'une réunion du CC, mais elle s'est déroulée à l'abri des regards dans le bureau de la maison communale entre trois personnes.

3.2. Les projets communautaires dans le secteur 1 de Santa Rosa de Agua

Dans le secteur *Ecos del Zulia* du quartier *Santa Rosa de Agua*, il n'existe pas de « maison communale ». Les porte-parole ont décidé d'effectuer les réunions du Conseil Communal dans leur maison par rotation. Cependant, il a été possible d'observer que la maison de l'un des porte-parole sert fréquemment de lieu de rencontre pour les activités politico-administratives du secteur : restructuration de la table technique de l'eau ou réunion de formation du PSUV (voir plus haut). Le module « *barrio adentro* » se situe sur le terrain du couple anciennement à la tête de l'association de voisinage et actuellement porte-parole du Conseil Communal (photo n°55). La cantine populaire, approvisionnée par la mission *mercal*, se trouve également à l'arrière de leur maison où sont entreposées les denrées alimentaires (photo n°56). Une coopérative d'infrastructure et de construction du secteur a bénéficié d'un contrat avec l'armée pour le démantèlement d'un bâtiment détruit par un incendie à quelques rues de là. Bien que les travaux aient été exécutés, le couple me signale que le paiement se fait attendre. Jean O. m'a appris à ce propos que l'un des porte-parole du CC en charge du comité sur le logement et l'habitat est aussi le responsable de la coopérative ayant bénéficié de ce contrat.

⁷⁵⁶ L'une des ethnies présente au Venezuela et fortement implantée dans le Zulia.



Mathieu Uhel, 2007, Maracaibo

Photographies n°55 – 56

« Maison de la santé » (à gauche) et cantine populaire (à droite)

À l'époque de la mission, le couple de porte-parole m'a fait état d'un projet (restaurant et aire de jeu) porté par le Conseil Communal qui devrait être réalisé par la coopérative et construit sur leur terrain au bord du lac. Alvaro, L., porte-parole du CC et coordinateur de la TTE, m'explique qu'il essaie de convaincre les autorités publiques d'investir dans une usine de traitement des eaux usées. C'est la raison pour laquelle il se trouvait à la journée de sensibilisation organisée par *Hidrolago* où nous nous sommes rencontrés. Il souhaitait rencontrer Santiago Arconada, vice-président de l'ICLAM, pour lui faire part de ce projet. Seulement, la TTE n'étant pas active, le projet risque de ne pas voir le jour avant longtemps.

3.3. L'autogestion des projets communautaires

La réalisation des projets communautaires par les CC illustre les avancées et les limites de la révolution bolivarienne. Les immenses ressources de l'État, fruits de la réappropriation de la rente pétrolière, peuvent être transférées directement et rapidement dans des espaces éloignés et jusque récemment exclus des politiques publiques. La satisfaction partielle et différenciée des besoins collectifs s'opère grâce à l'architecture spécifique des rapports de pouvoir qui se caractérise par une relation directe entre l'État central et les communautés organisées, sans véritable médiation de la bureaucratie étatique.

La matérialisation de la révolution montre les risques liés à la gestion directe des projets communautaires. Bien qu'on ne puisse parler de malversation ou d'enrichissement personnel, la question de l'appropriation privative des projets semble en revanche réelle. La localisation de certains projets communautaires sur ou à côté du terrain des porte-parole peut être interprétée comme une stratégie d'accumulation de

ressources dans le but de renforcer la relation asymétrique de pouvoir avec le reste de la communauté. Le travail communautaire nécessite un investissement important en temps, en énergie et souvent en argent de la part d'individus disposant de revenus faibles et irréguliers, ce qui peut attiser les tentations de détournement des fonds publics ou d'attribution sélective des projets⁷⁵⁷.

Le contrôle social est rendu difficile par la faible participation citoyenne lors des réunions périodiques de reddition de comptes ainsi que par le fonctionnement même du CC. Le rôle de l'unité de contrôle social est sujet à caution en raison à la fois de la réduction du nombre et de l'investissement des porte-parole du CC au cours du temps et de la composition de cette instance qui peut faciliter l'élection de parents ou d'amis. Le noyau réduit de porte-parole utilise les fonds assignés aux projets communautaires sans formation ni contrôle effectifs de l'appareil d'État. L'État central distribue les ressources nécessaires à l'exécution des projets sans mettre en place les mécanismes appropriés permettant de s'assurer de l'utilisation adéquate des fonds publics.

Conclusion

La transition révolutionnaire a impliqué une rupture parfois conflictuelle avec la structure de domination politique héritée de la quatrième République. Elle a permis l'émergence de nouveaux dirigeants comme le maintien de la représentation communautaire antérieure. Les CC ont connu une forte participation lors de leur constitution, mais une progressive démobilisation s'est affirmée dans les comités de travail et dans l'organe exécutif ainsi que lors des assemblées périodiques. Cela étant dit, une récupération de la participation citoyenne a pu être constatée ponctuellement, à l'occasion de la répartition des projets communautaires sur la base du tirage au sort. Les observations ont de surcroît montré une tendance à la passivité des habitants lors des réunions et à une monopolisation de la parole par les porte-parole des CC. On assiste alors à une réactivation de la séparation entre mandants et mandataires. Cette asymétrie des rapports de pouvoir locaux facilite les logiques claniques et une relation directe entre les porte-parole et l'appareil d'État, principalement l'exécutif national, d'autant qu'il ne semble pas exister de frontière entre les porte-parole des CC et les militants du PSUV. Les projets communautaires portés par les Conseils Communaux améliorent les conditions matérielles d'existence des habitants à l'intérieur du quartier et du secteur, même si des limites à l'autogestion locale des fonds publics nationaux

⁷⁵⁷ Plusieurs fois lors d'entretiens informels avec des habitants des quartiers étudiés, des rumeurs de malversation m'ont été rapportées, sans que ces accusations puissent être prouvées ou n'aboutissent à la révocation des porte-parole incriminés.

apparaissent, comme les risques de malversation ou l'appropriation privative des réalisations matérielles de la révolution.

Comme dans l'analyse de la « révolution de l'eau », l'architecture du Pouvoir Populaire rend difficile l'action collective à une échelle supérieure. Institutions créées pour satisfaire aux besoins intra-communautaires, les CC ne peuvent intervenir sur les processus globaux de la production de la réalité sociale et environnementale. L'absence de coordination des CC et la géographie polarisée de la participation entraînent une fragmentation politique à l'échelle urbaine. La relation privilégiée entre les CC et la présidence de la République tend à court-circuiter les échelles politiques intermédiaires (municipalité et État régional) et peut ainsi conduire à la superposition de fonctions et à l'éclosion de conflits entre les nouvelles et les anciennes institutions politico-administratives. Ce chevauchement rend difficile voire empêche la coordination et la planification à l'échelle urbano-régionale. Le Conseil Local de Planification Publique (CLPP), créé en 2002, est chargé entre autres fonctions de la planification municipale avec l'obligation d'intégrer les organisations communautaires (comme les Conseils Communaux). Aucun des porte-parole rencontrés dans les deux quartiers ne m'a mentionné leur participation à cette instance municipale. Les porte-parole tendent à se centrer sur le nouvel espace politique local et à regarder directement à la tête de l'État en laissant de côté les autres Conseils Communaux et les autres niveaux de gouvernement.

Conclusion

La révolution bolivarienne à Maracaibo a permis un rapprochement effectif de l'appareil d'État et des communautés locales organisées dans des dispositifs participatifs et un financement étatique massif des projets communautaires. Constituant un frein à la révolution, suivant l'analyse du gouvernement et du président, l'appareil d'État est, dans un premier temps, contourné par l'architecture spécifique du Pouvoir Populaire qui établit un lien direct entre les communautés locales et l'exécutif national. Ne pouvant se satisfaire de l'existence d'une technobureaucratie opposée à la révolution, le gouvernement a, dans un second temps, lancé un processus de « bolivarianisation » de l'appareil d'État. Cet alignement politique ne s'est d'ailleurs pas réalisé sans contradiction. Cela dit, le changement politique du personnel ne signifie pas un engagement aveugle et a-critique des agents publics chargés des relations avec le Pouvoir Populaire. Bien qu'il ait été possible de constater une instrumentalisation partisane des dispositifs participatifs et des projets communautaires, cette politisation n'a pas impliqué, en ce qui concerne les recherches menées à Maracaibo, un favoritisme dans l'assignation des financements publics ou

dans l'action de l'administration publique, contrairement aux résultats des recherches de Maria Pilar Garcia-Guadilla sur les Conseils Communaux à Caracas⁷⁵⁸.

L'absence de frontière entre dirigeant communautaire et militant du PSUV redouble et renforce la relation asymétrique de pouvoir entre mandants et mandataires s'établissant dans le nouvel espace politique local. Si la réalisation des projets communautaires permet l'amélioration des conditions d'existence des habitants, elle ouvre également la voie au détournement du projet de « démocratie participative et protagonique », facilité par l'absence de réel contrôle de l'utilisation des fonds publics et par une formation lacunaire et idéologique des porte-parole. Par ailleurs, la matérialisation de la révolution bolivarienne est centrée sur l'espace intra-communautaire. Cette focalisation sur l'échelle locale participe de la fragmentation politique de l'espace urbain, étant donné l'absence de coordination horizontale des dispositifs participatifs et de la géographie inégale, politisée et conflictuelle de la participation. Cette incapacité constatée, au moment de la recherche, des dispositifs participatifs à intervenir sur les processus de production de la réalité sociale et environnementale aux échelles supérieures rejoint les observations d'autres chercheurs sur les Conseils Communaux dans la capitale vénézuélienne⁷⁵⁹.

Face à une opposition hétéroclite et discréditée mais maintenue comme sujet politique dangereux (la grève pétrolière et surtout le coup d'État de 2002 sont présents dans la mémoire des Vénézuéliens), les CC deviennent, pour les responsables communautaires (et les agents publics de la FUNDACOMUN), les organes de défense de la révolution et les cellules politiques de base du projet de l'État socialiste vénézuélien. Étant donné que ce projet émane d'un leader charismatique, symbolisant à lui seul la révolution, la poursuite et l'approfondissement du processus de transfert de la rente pétrolière à l'échelle locale dépend de la reproduction de l'hégémonie chaviste à l'échelle nationale et surtout de la réélection d'Hugo Chavez à la présidence de la République. Les dispositifs participatifs constituent donc à la fois des institutions autogestionnaires des communautés locales et des organes de défense de la révolution et de la réélection d'Hugo Chávez, exprimant ainsi une tension contradictoire au sein du processus révolutionnaire entre autonomisation et subordination politique⁷⁶⁰. Le récent décès du président pourrait modifier ce lien politique et affectif entre les communautés locales et l'exécutif national.

⁷⁵⁸ García-Guadilla MP, 2008, La praxis de los consejos comunales en Venezuela: ¿Poder popular o instancia clientelar? *Revista Venezolana de Economía y Ciencias Sociales*, vol. 14, n°1, pp. 125-151

⁷⁵⁹ Garcia-Gadilla, 2008, *op. cit.* et Commet M, 2009, « Une révolution dans la révolution ? Mobilisations collectives et démocratie participative dans les barrios de Caracas », dans Compagnon O, Rebotier J et Revet S, *Le Venezuela au-delà du mythe. Chavez, la démocratie, le changement social*, Les Editions de l'Atelier / Editions Ouvrières, Paris, 238 p.

⁷⁶⁰ Cariola C et Lacabana M, 2005, Construyendo la participación popular y una nueva cultura del agua en Venezuela, *Cuadernos del Cendes*, mayo-agosto, n° 59, pp 111 – 135

Conclusion. Éléments de comparaison

En Bolivie et au Venezuela, la politique révolutionnaire nationale en matière de services de l'eau vise à transférer l'exercice du pouvoir politique à l'échelle locale des communautés de citoyens. À Cochabamba et à Maracaibo, la participation des usagers-citoyens a pris des formes différentes, mais a abouti dans les deux cas à l'instrumentalisation politique partisane des services. Bien que limitée à des aspects techniques et circonscrite à l'intérieur du quartier ou du secteur, la participation des usagers dans les tables techniques de l'eau à Maracaibo a permis la résolution de problèmes ponctuels par l'intermédiaire de l'exécution des projets communautaires. Cependant, la réorganisation politico-institutionnelle a donné lieu à l'établissement d'un rapport asymétrique de pouvoir entre une entreprise publique partiellement « bolivarianisée » et des MTA isolées et atomisées dans l'espace urbain. L'instrumentalisation politique des services et les résistances de la technobureaucratie ont réduit les opportunités de transformation du prestataire par les dispositifs participatifs. À Cochabamba, le bilan des tentatives de réorganisation des rapports de pouvoir au sein du Conseil d'Administration montre la puissante inertie de la structure de domination urbaine. Les relations clientélistes et de corruption ont empêché la restructuration de l'entreprise en intégrant les Directeurs Citoyens aux pratiques illégales et en neutralisant l'intervention du ministère. La participation des usagers a été supprimée bien qu'elle se soit attachée à intervenir sur le processus décisionnel du prestataire. Le CA de SEMAPA s'est par ailleurs renforcé comme lieu d'expression des rapports de pouvoir partisans. Le Parti gouvernemental domine aujourd'hui le CA puisque, en plus du représentant du ministère de l'eau, le MAS a gagné les dernières élections municipale et départementale. Le nouvel agencement des rapports de pouvoir a non seulement consacré la place de l'État central dans le prestataire, mais aussi l'instrumentalisation politique du service public de l'eau par le parti présidentiel. Le transfert de l'exercice du pouvoir à l'échelle locale ne semble pas pour l'heure se traduire par un réel processus d'autonomisation des communautés locales et de transformation (ou dépérissement) de l'appareil (hydraulique) d'État. La politisation partisane des services de l'eau et les résistances de l'« hydrocratie » constituent de puissants obstacles à l'évolution des pratiques et des structures. À Maracaibo, la création des dispositifs participatifs se caractérise par la reproduction de la séparation entre mandataires et mandants, ces derniers maniant les ressources publiques transférées par l'exécutif national sans réels contrôle ni formation. La réorganisation des espaces politiques locaux peine à établir une coordination à une échelle supérieure et participe d'une géographie de la participation inégale, politisée et conflictuelle,

entraînant une fragmentation de l'espace politique urbain. À Cochabamba, les comités et coopératives d'eau de la périphérie de la ville qui fonctionnent sur des principes autogestionnaires et qui se sont fédérés au sein d'ASiCASur, tendent à être absorbés par l'extension des réseaux techniques du prestataire et marginalisés par l'État central. Ce processus d'intégration technique et d'exclusion politique est paradoxal étant donné le potentiel émancipateur de ces entités autonomes.

Conclusion générale

À partir de l'analyse de la dimension scalaire des mouvements contestataires et révolutionnaires portant sur les conditions de production et de distribution de l'eau, l'objectif de cette thèse était de mettre en évidence l'émergence de projets et de processus visant l'autonomie politique des dominés, inscrits dans des communautés de vie locales, face à la structure « globale » de domination. Dans cette perspective, la démarche de la recherche s'est organisée en deux grands moments, l'un théorique et l'autre empirique.

Il s'agissait, dans le premier moment, de parvenir à la construction d'un cadre d'analyse des échelles de la domination et de l'émancipation. Dans le prolongement d'une intuition mûrie tout au long de mon parcours de recherche, j'ai fait le pari d'une articulation de certains éléments des systèmes de pensée marxien et foucauldien. Les pistes dégagées à l'issue de cette discussion théorique me semblent offrir des éléments de compréhension de la structure « globale » de domination des sociétés capitalistes contemporaines, en précisant l'organisation et l'exercice du pouvoir instrumental de l'État. Ces pistes théoriques permettent également à mon sens de penser les mouvements contestataires et révolutionnaires qui cherchent une transformation démocratique et égalitaire de la société. Le socialisme démocratique, tel que l'a défini Nikos Poulantzas, constitue pour les dominés l'une des voies vers l'émancipation, dont les gouvernements bolivien et vénézuélien ont repris et adapté le projet. Ainsi, la construction d'une nouvelle hégémonie politique à l'échelle nationale vise à se saisir et à se servir de l'État afin d'engager un processus d'autonomisation des dominés et de dépérissement de l'État lui-même. L'autonomie politique est alors entendue comme la perspective d'une radicalisation démocratique (auto-organisation et autogestion des dominés basées sur les principes de la démocratie directe), c'est-à-dire l'organisation consciente des rapports de pouvoir, organisation qui limite la domination et augmente les pratiques de liberté des acteurs, pour reprendre les mots de Michel Foucault. Ce projet politique viserait la constitution d'un fédéralisme démocratique, dans l'acception marxiste autonomiste ou anarchiste. Dans cette société utopique, la prise de décision politique se ferait à l'échelle locale et déterminerait les actions se déployant aux autres échelles. Les sujets politiques auraient des conditions matérielles et idéelles égales leur permettant de prendre leurs décisions en connaissance de cause. La structuration verticale des échelles du pouvoir aurait un fonctionnement ascendant, avec l'échelle locale comme échelle de référence (anarchie scalaire), à l'inverse de la structuration verticale descendante de la domination contemporaine (hiérarchie scalaire). Au-delà de l'articulation théorico-conceptuelle proposée ici, les apports d'autres penseurs majeurs de la domination et de l'émancipation auraient pu être mobilisés. Sur la question de l'État, je pense plus particulièrement aux travaux de Pierre Bourdieu dont les cours au Collège de France portant précisément sur l'État ont été récemment publiés, ou ceux d'Henri Lefebvre dont les quatre volumes de *De l'État* offrent, en plus

des développements sur l'État capitaliste, une dimension spatiale qui a été sous-utilisée dans la thèse. Sur la question de l'émancipation, il serait intéressant d'intégrer à la discussion les apports des théoriciens anarchistes (Bakounine ou Kropotkine) et les développements théoriques de Michael Hardt et Antonio Negri sur le couple empire / multitude.

La construction du cadre théorique avait pour ambition, dans le second moment, d'analyser la dimension scalaire des mouvements contestataires et révolutionnaires en faveur d'une démocratisation des services et d'une universalisation de l'accès à l'eau. Cet objectif passait par la compréhension de la position des services de l'eau dans les rapports de domination des sociétés capitalistes. Appliqué au contexte de deux villes de la périphérie du système monde capitaliste, la grille d'analyse a permis de mettre en évidence l'exercice par l'appareil hydraulique d'État d'une « biopolitique hydrique » tronquée par les rapports sociaux de pouvoir. Les politiques néolibérales des années 1990 ont inséré les services de l'eau dans la structure « globale » de domination qui se caractérise alors par une appropriation privée transnationale de la branche de l'appareil d'État spécialisée dans la prestation des services de l'eau, par la redéfinition de l'action de l'État centrée sur la régulation du prestataire et par la participation locale des usagers cantonnée à la consultation des projets ou à la délégation de la production et de la gestion de sous-services. Face à la privatisation des services, les mouvements contestataires et révolutionnaires sont confrontés au risque d'une instrumentalisation politique et du renforcement de l'appareil d'État, étant donné l'importance vitale, individuelle et collective, de l'eau qui constitue un puissant levier de la domination comme de l'émancipation.

Les mouvements contestataires ont exercé un pouvoir collectif afin d'engager un processus de réappropriation publique et démocratique des services. Durant la « guerre de l'eau » à Cochabamba, la Coordination de Défense de l'Eau et de la Vie a pointé la responsabilité de l'État dans la privatisation des services et a défendu les systèmes communautaires autogérés ainsi que les principes de la démocratie directe dans l'action collective et dans l'organisation politique future de la société. Si l'État bolivien, comme principal interlocuteur, a fini par entendre les revendications d'une remunicipalisation du prestataire et d'une reconnaissance des pratiques communautaires, l'exigence d'une radicalisation démocratique des services n'a donné lieu qu'à une participation citoyenne limitée dans le conseil d'administration du prestataire. Le mouvement contestataire altermondialiste a eu le mérite de relier entre elles les résistances isolées et disséminées sur la planète, de construire une politique alternative ou contre-hégémonique mondiale de l'eau et de porter l'action collective à l'échelle des acteurs dominants de la structure de domination. Cela étant dit, le réseau transnational et les sommets mondiaux alternatifs pour l'eau se sont caractérisés par l'établissement d'un rapport asymétrique de pouvoir entre les organisations du

mouvement social. La domination des organisations du Nord (Europe et Amérique du nord) sur les organisations du Sud a eu des implications sur la définition de la politique scalaire du mouvement. Les sommets autonomes ont en effet privilégié des revendications défendant le retour de la puissance publique dans la gestion de l'eau et une stratégie d'action visant l'incorporation des élus dans le mouvement. Le projet politique global de ses sommets tend ainsi à rechercher l'institutionnalisation d'un pouvoir politique à l'échelle mondiale à partir de l'échelle locale des citoyens.

La revendication d'une démocratisation des services pour l'application du droit humain à l'eau a été intégrée au projet politique de transformation sociale des gouvernements bolivien et vénézuélien. Dans le discours de l'État central, l'objectif est de transférer l'exercice du pouvoir politique à l'échelle locale des organisations des dominées. Ce projet de nouvel arrangement scalaire des rapports de pouvoir qui met l'accent sur l'échelle locale renvoie à une perspective socialiste de transformation démocratique et égalitaire de l'État et de la société. Si la traduction juridique du projet a avancé vers cet objectif par l'intermédiaire d'un double processus de participation des usagers et de décentralisation du prestataire, qui se démarque sensiblement de la période néolibérale, l'État central s'est renforcé par le contrôle des mécanismes de redistribution de la rente énergétique et par la création de nouvelles instances chargées d'orienter le transfert de compétences. La réorganisation des rapports de pouvoir à l'échelle urbaine de la prestation des services de l'eau a donné lieu à une intervention accrue de l'État central et à une politisation partisane accentuée du prestataire. La participation des usagers s'est cantonnée, dans le cas de Maracaibo, à l'autoproduction des projets par les habitants des quartiers précaires. Même si cette dimension technique n'est en rien négligeable, elle n'a pas débouché sur un véritable processus d'autonomisation politique. Dans le cas de Cochabamba, la participation des usagers aux services a été supprimée et les comités ou coopératives d'eau de la ville sont progressivement intégrés à l'appareil hydraulique d'État.

S'il est nécessaire de prendre au sérieux l'État dans un processus de transformation politique et sociale, les organisations des dominés ne peuvent se contenter de lui déléguer cette perspective révolutionnaire impliquant son propre dépérissement. La revendication du droit à l'eau, omniprésente dans les mouvements contestataires et révolutionnaires contemporains, tend à se convertir en instrument de re-légitimation de l'État face au marché et au secteur privé. Cette conception du droit à l'eau réduit drastiquement le potentiel émancipateur de cette revendication qui devrait s'inscrire dans la perspective du droit à la ville formulé par Henri Lefebvre⁷⁶¹. En

⁷⁶¹ Lefebvre H, 2009, *Le droit à la ville*, Economica, Anthropologie, 135 p., Heynen, Kaika and Swyngedouw, 2006, *op. cit.*, Brenner N, Marcuse P and Margit M, 2009, *Cities for People, Not for Profit: Critical Urban Theory and The Right To The City*, Routledge, New York, 296 p. et Harvey D, 2013, *Rebel cities: From the right to the city to the urban revolution*, Verso, London, 208 p.

Bolivie et au Venezuela, malgré les prétentions (discursives) affichées par les gouvernements, il semble que les « révolutions de l'eau » aboutissent à la réactivation de la « biopolitique hydrique » et à la consolidation de l'appareil hydraulique d'État. Plus globalement, le socialisme démocratique dans ces deux pays se caractérise par un transfert de certaines compétences aux échelles infranationales, transfert décidé et piloté par l'État central à l'échelle nationale, qui bloque ainsi les processus d'autonomisation des dominés et de transformation de l'appareil d'État.

Cela étant dit, la recherche de terrain étant circonscrite dans le temps, les processus sociopolitiques analysés sont en changement constant sous l'effet de l'évolution des rapports sociaux de pouvoir. Au Venezuela, les tables techniques de l'eau disposent d'un pouvoir accru dans l'exécution des projets communautaires à partir de 2007⁷⁶² et entrent dans un processus de coordination à l'échelle urbaine avec la constitution du premier conseil communautaire de l'eau en 2010⁷⁶³. Par ailleurs, les lois portant sur l'édification d'un État communal n'ont été promulguées qu'à la fin de l'année 2010. Même si la Bolivie n'a toujours pas adopté de loi sur les services de l'eau, la loi sur les autonomies et la décentralisation n'est entrée en vigueur qu'en 2010 et celle sur la participation et le contrôle social qu'en mars 2013.

La poursuite des processus révolutionnaires et de la transformation de l'appareil d'État dépend de la capacité des organisations des dominés à ne pas se contenter d'appliquer les injonctions du parti gouvernemental et une conception de la participation figée dans la loi. Corrélativement, elle dépend aussi et surtout de leur capacité à retrouver, maintenir ou conquérir une autonomie de décision et d'action vis-à-vis de l'État. Cette autonomie politique est la condition nécessaire d'un processus révolutionnaire de transition vers le socialisme autogestionnaire :

« Seuls le contrôle par la base et l'autogestion *territoriale*, exerçant contre le sommet étatique une pression et menant une lutte réelle pour des objectifs réels, peuvent opposer la démocratie concrétisée à la rationalité administrative, c'est-à-dire soumettre la logique étatique à une dialectique spatialisée (...). L'État déclinant se résorbera non tant dans « la société » abstraite que dans l'espace social réorganisé. L'État, à ce stade, pourrait garder certaines fonctions, de même que la représentation. La maîtrise des flux, l'accord entre flux internes et flux externes (au territoire) exigera leur réorientation *contre* les firmes mondiales et, par conséquent une gestion globale de type étatique pendant une certaine période. Ce qui ne peut tendre vers la *fin* (but et terme) que par l'activité de la base : autogestion spatiale (*territoriale*), démocratie directe et contrôle démocratique, affirmation des différences produites au cours de cette lutte et par cette lutte »⁷⁶⁴.

⁷⁶² Entretien avec le sous-directeur du service de « gestion communautaire », réalisé à Maracaibo, en août 2007

⁷⁶³ Site internet de *Hidrologo*.

⁷⁶⁴ Lefebvre H, 1978, *De l'État. Les contradictions de l'État moderne (La dialectique et/de l'État)*, Tome 4, 10/18, Paris, 467 p.

Si l'État peut conserver certaines compétences durant un processus révolutionnaire, cette transition étatique au socialisme ne peut se faire que sous le contrôle et dans la perspective de l'auto-organisation et l'autogestion des dominés.

Retour réflexif d'un chercheur du Nord sur des objets politiques dans des pays du Sud

En s'interrogeant sur le positionnement des chercheurs confrontés aux situations d'injustice, Marie Morelle et Fabrice Ripoll soutiennent que l'implication personnelle et concrète du chercheur favorise surtout une prise de conscience de son point de vue sur le monde social qu'il étudie et de la posture dans ce monde qu'il participe à construire, mais que cette prise de conscience n'est pas suffisante. Il est nécessaire d'effectuer un travail réflexif qui est

« le seul moyen de saisir pleinement à la fois les conditions et la portée sociales de son discours comme du moindre de ses actes, et, par conséquent garantir, dans la mesure du possible tout au moins, la dimension éthique d'une recherche en même temps que sa scientificité »⁷⁶⁵.

Dans cette perspective éthique et scientifique, il m'a semblé important de revenir sur mes expériences de terrain. Effectuer des recherches sur l'une des dimensions d'un processus de changement politique en cours dans des pays de la périphérie du système monde capitaliste oblige à se remettre en question et à se positionner, parfois sur l'injonction des protagonistes des processus étudiés, qui plus est lorsque l'on vient de l'un des centres de ce même système. La confrontation avec une réalité marquée par des rapports sociaux inégaux et violents fait voler en éclat un certain nombre de certitudes, surtout lorsque l'on sait que la politique internationale menée par le pays d'où l'on vient est en partie responsable de cette situation. Et de cette responsabilité structurelle, les acteurs rencontrés sont pleinement conscients et vous le font bien souvent savoir... Il devient alors indispensable de préciser l'objet de la recherche et la position que l'on occupe dans ces rapports de domination internationaux, mais aussi vis-à-vis du processus de changement en cours. Ce positionnement peut avoir des implications sur le déroulement de la recherche.

En Bolivie, la première mission a été effectuée en avril 2006 dans le contexte de l'apogée du mouvement social bolivien aboutissant à l'élection de Morales (prise de mandat en janvier de la même année). Les personnes rencontrées parlaient avec fierté du « processus de changement » parce qu'ils en étaient les acteurs, voire les initiateurs pour ceux ayant participé à la « guerre de l'eau ». De plus, le président était perçu

⁷⁶⁵ Morelle M et Ripoll F, 2009, Les chercheurs-es face aux injustices : l'enquête de terrain comme épreuve éthique, *Annales de Géographie*, n°665/666, pp. 157-168

comme l'un des leurs, venant du peuple et des mouvements sociaux. Cette facilité à parler des luttes et de la situation du pays donnait parfois l'impression d'un discours rodé car maintes fois répété. Les acteurs du mouvement social de Cochabamba ont en effet été invités à décrire cette lutte victorieuse à de nombreuses reprises, que ce soit en Bolivie ou à l'étranger. Cependant, cette situation peut être amenée à évoluer et à changer les conditions de l'exercice de la recherche. La mission en avril 2010 s'est ainsi déroulée dans un contexte de contestation de la politique du gouvernement du président par des organisations du mouvement social. De ce fait, certains militants hésitaient à s'étendre en public et avec un étranger sur la situation de l'eau à Cochabamba et sur le processus révolutionnaire. Le fait d'être inséré (partiellement) dans les réseaux militants et d'avoir rencontré ces mêmes acteurs quelques années plus tôt a néanmoins permis de surmonter cet obstacle.

À l'inverse, le contexte politique polarisé vénézuélien a rendu plus difficile le travail de terrain. La première mission (maîtrise) en 2001 - 2002 s'est déroulée pendant la phase insurrectionnelle de l'opposition au président Chavez. La mission de 2007 a eu pour contexte la campagne pour la réforme de la constitution proposée par le président. Entre ses deux missions, le processus révolutionnaire s'est radicalisé vers le projet du « socialisme du XXI^{ème} siècle ». Compte tenu de la personnalisation de la révolution, la société était clivée entre pro et anti-chavez. Cette polarisation politique se ressentait partout, aussi bien dans le prestataire public que dans les quartiers précaires ou encore à l'université. Les acteurs rencontrés dans les quartiers précaires étaient très réticents à l'idée de s'étendre en public sur le contexte politique, et de surcroît à être enregistrés. Contrairement à la Bolivie, des entretiens avec prise de notes ou reconstitution *a posteriori* ont donc été privilégiés. L'un des quartiers de Maracaibo, *Brisas del Norte*, illustre cette évolution. Dominé par un parti d'opposition (*Un Nuevo Tiempo*) en 2002, il est devenu majoritairement chaviste en 2007, non sans de fortes tensions internes. Il m'a donc fallu m'adapter à ce changement des rapports de pouvoir internes au quartier afin de poursuivre mes recherches auprès des deux camps, sans être catalogué comme prenant parti pour l'un ou l'autre.

Davantage que dans le cas de la Bolivie, l'une des caractéristiques des missions au Venezuela a été de trouver la bonne distance vis-à-vis des protagonistes. En effet, s'entretenir avec des porte-parole des dispositifs participatifs ou des employés de l'entreprise régionale de l'eau et observer le déroulement des réunions de quartier ou les sessions de formation des tables techniques de l'eau n'ont jamais été des démarches « gratuites ». Elles ont impliqué des tensions et des compromis. Je voudrais prendre deux exemples pour illustrer cette question du positionnement du chercheur vis-à-vis du processus politique qu'il étudie.

En 2007, il m'a été possible d'assister à l'organisation et au fonctionnement communautaire du *barrio Santa Rosa de Agua* au prix d'un parcours improvisé dans le

quartier lors de la formation du Parti Socialiste Uni du Venezuela (PSUV), le nouveau parti présidentiel. Les porte-parole m'ont mené d'atelier en atelier, et après quelques mots d'introduction, m'ont demandé de faire un (court) discours sur la révolution. Que faire et que dire dans cette situation impromptue ? Contenter l'auditoire, qui semblait attendre un soutien de l'étranger⁷⁶⁶, afin d'assurer sa recherche ? Se confondre en excuses arguant de la (prétendue) objectivité du chercheur au risque de se fermer la porte de ce terrain d'étude ? Au-delà de ces réflexions utilitaristes, c'est bien sûr et avant tout la question du positionnement du sujet (le chercheur) vis-à-vis de son objet (un processus et des acteurs politiques) qui se pose et qui importe. J'ai choisi de répondre à la demande en axant mon propos sur l'intérêt pour un chercheur étranger de voir un peuple débattre, s'organiser et agir politiquement. J'appuyai cette relative mise en valeur du processus par la référence au contexte français dans lequel ce type de rapports sociaux est loin d'être la norme. Je nuançai tout de même mon propos en précisant que des mobilisations sociales avaient eu lieu ces dernières années dans mon pays. D'une difficulté soudaine, cet épisode me confortait dans ma position de chercheur en sciences sociales sur un terrain étranger.

Lors de mon immersion au sein d'*Hidrolago*, je n'ai eu aucune sollicitation de la direction visant à valoriser l'image de l'entreprise. L'un des agents m'a seulement demandé de rédiger un bilan de la journée de sensibilisation à la pénurie d'eau dans la région qu'il avait organisée, me précisant que ce document lui servirait vis-à-vis de sa hiérarchie. Faute de temps, je n'ai pas pu répondre favorablement à sa requête, ce qui ne m'a pas empêché de poursuivre mon travail d'observation auprès des travailleurs sociaux de l'entreprise. Lors d'un passage au siège d'*Hidrolago* l'année suivante, la réception m'a signifié qu'il ne m'était plus possible de travailler avec l'entreprise en raison de l'absence d'apports pour *Hidrolago* lors de la précédente mission. Sans l'avoir formulé, la direction de l'entreprise attendait donc un « retour sur investissement » symbolique. Je quittais les lieux non sans une certaine amertume et non sans avoir revu les travailleurs sociaux du service « gestion communautaire ». Ce sont d'ailleurs les agents contractuels qui m'ont appris les visées politiques de la direction à mon endroit, direction qu'ils critiquaient en dépit d'une commune appartenance au mouvement chaviste.

Ces quelques exemples illustrent à mon sens les contradictions du chercheur du Nord portant sur des objets politiques dans des contextes du Sud. La recherche se réalise au prix de l'établissement de rapports de pouvoir basés sur des inégalités sociales et culturelles. Les tensions qu'il implique peuvent se résoudre dans des compromis, mais qui doivent éviter toutes formes d'instrumentalisation, qu'elles soient politique, économique ou de tout autre nature. Il en va de la crédibilité de la recherche

⁷⁶⁶ Durant l'une de ces « rencontres », un « aspirant » au nouveau parti présidentiel m'a d'ailleurs lancé : « Dis en France que Chavez ne mange pas les enfants ! ».

et du chercheur au risque d'être considéré comme *persona non grata*. Le chercheur doit ainsi constamment maîtriser son intervention (si minime soit-elle) dans les rapports sociaux locaux.

Ce souci d'objectivation de la recherche ne doit cependant pas empêcher le chercheur de s'engager pour une transformation de la société, qu'il s'agisse des terrains étrangers ou du pays d'origine (y compris de l'institution universitaire à laquelle il appartient). S'il m'a été difficile de m'engager dans les processus politiques de mes terrains de recherche, comme ont pu le faire certains géographes radicaux et critiques anglophones, en raison à la fois de la durée des missions, de la construction de ma position de chercheur et d'une certaine méfiance vis-à-vis des formations partisans, j'ai essayé de travailler à la diffusion en France des savoirs produits au cours de mon parcours de recherche dans les champs scientifique et universitaire, mais aussi dans la société à travers ma participation à des réunions publiques sur la réalité politique latino-américaine. Ces interventions se situaient en opposition au matraquage politico-médiatique français hostile aux processus contestataires et révolutionnaires sur le continent et en décalage vis-à-vis d'un soutien inconditionnel d'une certaine partie de la gauche française. Cet engagement critique en faveur de la solidarité internationale est à mon sens de la responsabilité (minimale) du chercheur du Nord sur des objets politiques du Sud. Il tend à s'inscrire dans une conception de la géographie que certains ont qualifiée de populaire⁷⁶⁷ ou de l'action⁷⁶⁸.

⁷⁶⁷ Harvey, 1984, *op. cit.*

⁷⁶⁸ Bautès N et Marie dit Chirot C, 2012, Pour une géographie sociale de l'action, *Carnets de géographes*, n°4 [en ligne], http://www.carnetsdegeographes.org/carnets_recherches/rech_04_01_Bautes.php

Bibliographie

Eau et services de l'eau

Alatout S, 2006, Towards a bio-territorial conception of power: Territory, population, and environmental narratives in Palestine and Israel, *Political Geography*, vol. 25, pp. 601-621

Bakker K, 1999, The politics of hydropower: developing the Mekong, *Political Geography*, vol. 18, pp. 209-232

2003 a, A political ecology of water privatisation, *Studies in Political Economy*, vol. 10, pp. 35-58

2003 b, Archipelagos and networks: urbanization and water privatization in the South, *The geographical journal*, vol. 169, n°4, pp. 328-341

2007, The "commons" versus the "commodity": alterglobalization, anti-privatization and the human right to water in the global South, *Antipode*, vol. 39, n°3, pp. 430-455

2008, The ambiguity of community: debating alternatives to private-sector provision of water supply, *Water Alternatives*, vol. 1, n°2, pp. 236-252

2010, *Privatizing water. Governance failure and world's urban water crisis*, Cornell University Press, Ithaca, 296 p.

2013, Neoliberal versus postneoliberal water: geographies of privatization and resistance, *Annals of the Association of American Geographers*, Special issue Geographies of water, vol. 103, n°2, pp. 253-260

Barraqué B et Nahrath S (dir.), 2009, Usages et régulations des eaux urbaines, *Espace et Société*, n°139, 224 p.

Baron C (dir.), 2005, *Société civile et marchandisation de l'eau. Expériences internationales*, Presse Universitaire du Mirail, Sciences de la société, n°64, Toulouse, 250 p.

Budds J and McGranahan G, 2003, Are the debates on water privatization missing the point? Experiences from Africa, Asia and Latin America, *Environment and Urbanization*, vol. 15, n°2, pp. 87-113

Bustamente R, Crespo C and Walnycki AM, 2011, Seeing through the concept of water as a human right in Bolivie, in Sultana F and Loftus A, *The right to water. Politics, governance and social struggle*, Earthscan, Water Text, New York, pp. 223-240

Cascão A L, 2008, Ethiopian-challenges to Egyptian hegemony in the Nile Basin, *Water Policy*, vol. 10, n°S2, pp. 13 - 28

Clarimont S, 1999, *Les conflits pour l'eau en Europe méditerranéenne : le cas du bassin de l'Èbre (Espagne)*, thèse de doctorat en géographie, Université Montpellier III – Paul Valéry, 700 p.

2005, Eau, marché et mouvements citoyens. L'association espagnole Nouvelle culture de l'eau face à la question de la marchandisation de la ressource, dans Baron C (dir.), *Société civile et marchandisation de l'eau. Expériences internationales*, Presse Universitaire du Mirail, Sciences de la société, n°64, Toulouse, pp. 119-136

2010, Le transfert d'eau : radioscopie de la contestation du projet de connexion Ebre-Llobregat (Espagne), dans Schneier-Madanes, *L'eau mondialisée. La gouvernance en question*, La Découverte, Recherches, Paris, pp. 255-273

Coing H, 1995 a, « Caracas, chronique d'une privatisation », dans Lorrain D (dir.), *Gestions urbaines de l'eau*, Economica, Paris, pp. 99-115

1995 b, « La transnationalisation en Amérique latine », dans Lorrain D et Stocker G, *La privatisation des services urbains en Europe*, La Découverte, Paris, pp. 143-162

1996, Monopole de service public ? Questions à partir de l'Amérique latine, *Flux* n°25, pp. 15-26

1997, Regulación de los servicios urbanos y mestizaje de los modelos nacionales ¿Permite la experiencia latinoamericana esclarecer el debate europeo?, *Revista URBANA*, vol 2, n°21, pp. 11-26

2000, Décentralisation et gérance privée à Monagas : A quoi servent les contrats ?, *Séminaire International « Faire parler les réseaux : l'eau – Europe - Amérique Latine »*, CNRS, Paris, janvier, 12 p.

2010, Préface, dans Schneier-Madanes, *L'eau mondialisée. La gouvernance en question*, La Découverte, Recherches, Paris, pp. 11-23

Ekers M and Loftus A, The power of water: developing dialogues between Foucault and Gramsci, *Environment and Planning D: Society and space*, vol. 26, pp. 698-718

Euzen A, 2004, L'eau à la rencontre des territoires, *Cybergeo : European Journal of Geography*, Séminaire de recherche du GDR Rés-Eau-Ville, CNRS 2524, Montpellier, 27-28 et 29 mai

Fournier JM, 1996, *La ville et l'eau, exemples de Puebla, Maracaïbo et Ciudad Juarez. Essai de géographie sociale*, thèse de doctorat de géographie, CRESO, Université de Caen, 437 p.

2001, *L'eau dans les villes d'Amérique latine, inégalités sociales et concurrence des usages*, l'Harmattan, Paris, 203 p.

2010, Inégalités et conflits de l'eau dans les villes d'Amérique latine, dans Schneier-Madanes G (dir.), 2010, *L'eau mondialisée. La gouvernance en question*, Recherches, La Découverte, Paris, pp. 419-437

François M et Uhel M, 2002, *L'inégal accès à l'eau potable dans l'espace urbain de Maracaïbo. Le contexte d'un pays en développement : le Venezuela*, Mémoire de maîtrise, CRESO, Université de Caen, 198 p.

Gandy M, 1999, The Paris sewers and the rationalization of urban space, *Transactions, Institute of British Geographers*, vol. 24, n°1, pp. 23-44

2004, Rethinking urban metabolism: water, space and the modern city, *City*, n° 8, pp. 363-379

2004, Water, modernity and emancipatory urbanism, in Lees L (ed), 2004, *The Emancipatory City? Paradoxes and Possibilities*, Sage, London, pp. 178-191

Goldman M, 2007, How « water for all ! » policy became hegemonic: the power of the World Bank and its transnational policy networks, *Geoforum*, n°38, pp. 786-800

Gouvello (de) B, 2001 a, Les services d'eau et d'assainissement en Argentine à l'heure néolibérale. La mondialisation des « modèles » à l'épreuve du territoire, l'Harmattan, Paris, 240 p.

2001 b, La réorganisation des services d'eau et d'assainissement en Argentine à l'heure néolibérale. Dynamique de « re-territorialisation » et processus d'apprentissage productif », *Flux*, n°44/45, pp. 36-45

Gouvello (de) B et Fournier JM, 2002, Résistances locales aux « privatisations » des services de l'eau : les cas de Tucumán (Argentine) et Cochabamba (Bolivie), *Autrepart*, n°21, pp. 69-82

Gouvello (de) B, Lentini E et Schneier-Madanes G, 2010, Que reste-t-il de la gestion privée en Argentine ? Retour sur l'échec des délégations à des consortiums internationaux, dans Schneier-Madanes G (dir.), 2010, *L'eau mondialisée. La gouvernance en question*, Recherches, La Découverte, Paris, pp. 177-198

Guérin-Schneider L et Lorrain D, 2003, Note de recherche sur une question sensible. Les relations puissances publiques – firmes dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, *Flux*, n°52/53, pp. 35-54

Hall D, 1999, Water and "privatisation" in Latin America, *PSI water conference*, Santiago de Chile, September, 66 p.

2000, *Water partnership. Public-Public Partnership and "twinning" in water and sanitation*, PSIRU, University of Greenwich, 24 p.

2001, *Water privatization – global problems, global resistance*, PSIRU, University of Greenwich, 10 p.

Hall D and Lobina E, 1999, *Public sector alternatives to water supply and sewerage privatisation : case studies*, PSIRU, University of Greenwich, 24 p.

2002, *Water privatisation in Latin America, PSI Americas' Water Conference*, San José, Costa Rica, July, 27 p.

Hall and al., 2002, Water in Porto Alegre, Brazil. Accountability, effective, sustainable and democratic, PSIRU and DMAE, paper for the *World Summit on Sustainable Development*, Johannesburg, august, 24 p.

Hall D and al., 2009, *Public-Public Partnership (PUPs) in water*, PSIRU and TNI, 11 p.

Hall D, Lobina E and de la Motte R, 2005, Public resistance to privatisation in water and energy, *Development in Practice*, vol. 15, n° 3/4, june, 16 p.

Hall D, Lobina E and Corral V, 2010, *Replacing failed private water contract*, PSIRU, University of Greenwich, 12 p.

Harris L and Alatout S, 2010, Negotiating hydro-scales, forging states: Comparison of the upper Tigris / Euphrates and Jordan river basins, *Political Geography*, vol. 29, pp. 148-156

Jägerskog A (dir), 2008, Politics and power : hydro-hegemony, *Water Policy*, vol. 10, n°S2, 138 p.

Jaglin S, 1991, *Pouvoirs urbains et gestion partagée à Ouagadougou : équipements et services de proximité dans les périphéries*, thèse de doctorat en urbanisme et aménagement, Université de Paris 8 Saint-Denis, 1169 p.

1998, Services urbains et cohésion sociale en Afrique australe (Afrique du Sud, Namibie, Zambie) : une expérience laborieuse, *Flux*, n°31/32, pp. 69-82

2001, L'eau potable dans les villes en développement : les modèles marchands face à la pauvreté, *Revue Tiers Monde*, vol 42, n°166, pp 275 - 303

2002, Usagers et régulation des services publics : des participations plurielles. Usagers et régulation des réseaux, *Flux* n°48/49, pp. 4-6

2005, La participation au service du néolibéralisme ? Les usagers dans les services d'eau en Afrique subsaharienne, dans BACQUE MH et SYNTOMER Y (eds), *Gestion de proximité et démocratie participative : les « nouveaux » paradigmes de l'action publique*, La Découverte, Paris, pp. 271-291

Jaglin S et Zérah MH (dir.), 2010, Eau des villes : repenser des services en mutation, *Revue Tiers Monde*, n°203, 240 p.

Loftus A and Mc Donald D, 2001, Of liquid dreams: a political ecology of water privatization in Buenos Aires, *Environment and Urbanization*, vol. 3, n°2, pp. 179-199

Loftus A and Lumsden F, 2008, Reworking hegemony in the urban waterscape, *Transactions of the Institute of British Geographers*, Vol. 33, n°1, pp. 109-126

Lorrain D, 2003 a, Eau : le temps d'un débat, *Flux*, n° 52-53, 142 p.

2003 b, Les quatre compétitions dans un monopole naturel. Qu'est-il en train d'arriver au secteur de l'eau ?, *Revue Flux*, n°52/53, pp. 69-86

McDonald D and Ruiters G, 2004, *The age of commodity: Water privatisation in southern Africa*, Earthscan, London, 320 p.

2012 a, *Alternatives to Privatization: Public options for essential services in the Global South*, Routledge, New York, 532 p.

2012 b, Introduction: in search of alternatives to privatisation, in McDonald and Ruiters, *Alternatives to Privatization: Public options for essential services in the Global South*, Routledge, New York, pp. 1-15

Molle, F, Mollinga PP et Wester P, 2009, Hydraulic bureaucracies and the hydraulic mission: Flows of water, flows of power, *Water Alternatives*, vol. 2, n°3, pp 328-349

Perreault T, 2006, From the « *Guerra del agua* » to the « *Guerra del gas* »: Resource governance, popular protest and social justice in Bolivia, *Antipode*, vol. 38, n° 1, pp. 150-172

Petrella R, 1998, *Le manifeste de l'eau. Pour un contrat mondial*, Éditions Labor, Bruxelles, 150 p.

Petrella R (dir.), *L'eau Res Publica ou marchandise*, La Dispute/SNEDIT, Paris, 219 p.

Petit S, 2002, Problèmes et limites de la diffusion internationale d'un modèle de gestion des services publics urbains « à la française »: le cas de l'eau potable, *Entreprises et histoire*, vol. 31, pp. 25-37

Poupeau F, 2008, Les ambivalences de la participation communautaire. Le cas du service de distribution des eaux à El Alto, Bolivie, *Autrepart*, n°47, pp. 245-254

2010, Défis et conflits de la remunicipalisation de l'eau. L'exemple de la concession de La Paz - El Alto, Bolivia, dans Jaglin S et Zerah MH (coord.), Réforme des services publics en réseaux: où en est-on dans les villes en développement ?, *Revue Tiers Monde*, n° 203, pp. 41-60

Ramonet I, Cassen B, Robert AC, 2002, La ruée vers l'eau, *Le Monde diplomatique*, Manière de voir, n°65, 98 p.

Rés-Eau-ville, 2003, *La gazette*, CNRS, GDR 2524, n°0, 2 p.

Schneier Madanes G, 2001, La construction des catégories du service public dans un pays émergent : les conflits de la concession de l'eau à Buenos Aires, *Flux* n°44/45, pp. 46-64

2003, Éditorial. À propos du rés-EAU-ville, dans Rés-Eau-ville, *La gazette*, n°0, p. 1

Schneier-Madanes G (dir.), 2010, *L'eau mondialisée. La gouvernance en question*, Recherches, La Découverte, Paris, 492 p.

Schneier-Madanes G et Gouvello (de) B, 2004, *Eaux et réseaux. Les défis de la mondialisation*, La Documentation Française, Paris, 346 p.

Stefanovitch Y, 2005, *L'empire de l'eau. Suez, Bouygues et Vivendi : argent, politique et goût du secret*, Ramsay, Paris, 535 p.

Steinberg P and Clark G, 1999, Troubled water? Acquiescence, conflict, and the politics of place in watershed management, *Political Geography*, vol. 18, pp. 477-508

Spronk S, 2007, Roots of Resistance to Urban Water Privatization in Bolivia: Public Services, the 'New Working Class' and the Crisis of Neoliberalism, *International Labor and Working Class History*, n°71, pp. 8-28

Spronk S and Crespo Flores C, 2007, Después de las guerras del agua, CESU-UMSS / Plural Editores, La Paz, 245 p.

2008, Water, National Sovereignty and Social Resistance: Bilateral Investment Treaties and the Struggles against Multinational Water

Companies in Cochabamba and El Alto, Bolivia, *Law, Social Justice and Global Development*, n°1, 13 p.

Spronk S, Crespo C and Olivera M, 2012, Struggles for water justice in Latin America. Public and “social-public” alternatives, in McDonald D and Ruiters G, *Alternatives to Privatization: Public options for essential services in the Global South*, Routledge, New York, pp. 421-452

Spronk S and Terhorst P, 2012, Social movement struggles for public services, in in McDonald D and Ruiters G, *Alternatives to Privatization: Public options for essential services in the Global South*, Routledge, New York, pp. 133-156

Spronk S and Webber J, 2007, Struggles against Accumulation by Dispossession in Bolivia: The Political Economy of Natural Resource Contention, *Latin American Perspectives*, vol. 34, n°2, pp. 31-47

Sultana F and Loftus A, 2011, *The right to water. Politics, governance and social struggle*, Earthscan, Water Text, New York, 288 p.

Swyngedouw E, 2004 a, Modernity and Hibridity: Nature, Regeneracionismo, and the Production of the Spanish Waterscape, 1890-1930, in Barnes T, Peck J, Sheppard E, and Tickell A (Eds.), *Reading Economic Geography*, Basil Blackwell, Oxford, pp. 189-204

2004 b, *Social power and the urbanization of water. Flows of power*, Oxford University Press, 209 p.

2004 c, Privatising H2O. Turning Local Waters into Global Money, *Journal fur Entwicklungspolitik*, vol. 9, n°4, pp. 10-33

2005, Dispossessing H2O: The contested terrain of water privatisation, *Capitalism, Nature, Socialism*, vol. 16, n°1, pp. 81-98

2007, Technonatural revolutions: the scalar politics of Franco’s hydro-social dream for Spain, 1939-1975, *Transactions of the Institute of British Geographers*, vol. 32, n°1, pp. 9-28

2009, The Political Economy and Political Ecology of the Hydro-Social Cycle, *Journal of contemporary water research and education*, Issue 142, pp. 56-60

Swyngedouw E, Kaïka M and Castro E, 2002, Urban Water: A Political-Ecology Perspective, *Built Environment*, vol. 28, n°2, pp. 124-137

Terhorst P, 2009, *The role of social movements in developing public alternatives in water urban water services*, PhD of philosophy, Loughborough University, 367 p.

Uhel M, 2004, *Marchandisation de l'eau : impacts, résistances et alternatives. La privatisation des services urbains de l'eau potable et de l'assainissement en Amérique latine et dans les Caraïbes : les cas de La Havane et Santiago du Chili*, DEA « Environnement et sociétés », CRESO, Université de Caen, 186 p.

Warner J, 2008, Contested hydrohegemony: hydraulic control and security in Turkey, *Water Alternatives*, vol.1, n°2, pp. 271-288

Wester P, Rap E and Vargas-Velázquez S, 2009, The hydraulic mission and the Mexican hydrocracy: Regulating and reforming the flows of water and power, *Water Alternatives*, Vol 2, n°3, pp. 395-415

Wittfogel K, 1964, *Le despotisme oriental : étude comparative du pouvoir total*, éditions de Minuit, 671 p.

Worster D, 1985, *Rivers of empire: Water, aridit, and the growth of the American West*, Oxford University Press, 402 p.

Zeitoun M and Warner J, 2006, Hydro-hegemony – a framework for analysis of trans-boundary water conflicts, *Water Policy*, n°8, pp. 435-460

Zeitoun M and Allan A, 2008, Applying hegemony and power theory to transboundary water analysis, *Water Policy*, vol. 10, n°S2, pp. 3-12

Géographie, espace, échelles

Allen J, 2003, *Lost geographies of power*, Blackwell Publishers, Oxford, 232 p.

Bautès N et Marie dit Chirot C, 2012, Pour une géographie sociale de l'action, *Carnets de géographes*, n°4 [en ligne],

http://www.carnetsdegeographes.org/carnets_recherches/rech_04_01_Bautes.php

Brenner N, 1998, Between fixity and motion: accumulation, territorial organization and the historical geography of spatial scales, *Environment and Planning D: Society and Space*, vol. 16, n°5, pp. 459-481

1999, Beyond state-centrism? Space, territoriality, and geographical scale in globalization studies, *Theory and Society*, vol. 28, n°1, pp. 39-78

2001, The limits to scale? Methodological reflections on scalar structuration, *Progress in Human Geography*, vol. 25, n°4, pp. 591-614

2009, Open questions on state rescaling, *Cambridge Journal of Economics, Regions and Societies*, vol. 2, n°1, pp. 123-139

Castree N, 2000, Geographic scale and grass-roots internationalism: the Liverpool dock dispute, 1995-1998, *Economic Geography*, vol. 76, n°3, pp. 272-292

2004, Differential geographies : place, indigenous rights and « local » resources, *Political Geography*, vol. 23, n°2, pp. 133-167

Brenner N, Marcuse P and Margit M, 2009, *Cities for People, Not for Profit: Critical Urban Theory and The Right To The City*, Routledge, New York, 296 p.

Castree N, Featherstone D and Herod A, 2008, Contrapuntal Geographies: The Politics of Organizing Across Sociospatial Difference, in Cox K, Low M and Robinson J (eds), *The SAGE Handbook of Political Geography*, Los Angeles, 640 p.

Chatterton P, 2004, Making autonomous geographies : argentina's popular uprising and the « Movimiento de Trabajadores Desocupados » (Unemployed Workers Movement), *Geoforum*, vol. 36, n°5, pp. 545-561

Cox K, 1997, Spaces of dependence, spaces of engagement and the politics of scale, or: looking for local politics, *Political Geography*, vol. 17, n°1, pp. 1-23

Crampton J and Stuart E, 2007, *Space, knowledge and power: Foucault and geography*, Ashgate Publishing, 377p.

Cumbers A, Routledge P and Nativel C, 2003, The entangled geographies of global justice networks, *Progress in Human Geography*, vol. 32, n°2, pp. 183-201

Delaney D and Leitner H, 1997, The political construction of scale, *Political Geography*, vol. 16, n°2, pp. 93-97

Dit Méo G, 1998, *Géographie sociale et territoire*, coll. Fac géo, Nathan Université, Paris, 320 p.

Frémont A, Chevalier J, Hérin R, Renard J, 1984, *Géographie sociale*, Masson, Paris, 387 p.

Gintrac C, 2012, Géographie critique, géographie radicale : comment nommer la géographie engagée ?, *Carnets de géographe*, n°4 [en ligne],
http://www.carnetsdegeographes.org/carnets_recherches/rech_04_04_Gintrac.php

Gough J, 2004, Changing scale as changing class relations : variety and contradiction in the politics of scale, *Political Geography*, vol. 23, n°2, pp. 185-211

Haarstad H and Fløysand A, 2007, Globalization and the power of rescaled narratives: A case of opposition to mining in Tambogrande, Peru, *Political Geography*, vol. 26, n°3, pp. 289-308

Harvey D, 1981, *The limits to capital*, Blackwell, Oxford, 478 p.

1984, On the history and present condition of geography : an historical materialist manifesto, *The professional geographer*, vol. 36, n°1, pp. 1-11

1985, *The urbanization of capital*, John Hopkins University Press, 259 p.

1996, *Justice, nature and the geography of difference*, Blackwell Publishers, Oxford, 468 p.

2000, *Spaces of hope*, Edinburgh University Press, 303 p.

2005, *The new imperialism*, Oxford University Press, 275 p.

2005, *Paris, capital of modernity*, Routledge, New York, 384 p

2008, *Géographie de la domination*, Les Prairies Ordinaires, Penser/Croiser, Paris, 118 p.

2009, *Cosmopolitanism and the geographies of freedom*, Columbia University Press, New York, 352 p.

2010, *Géographie et capital. Vers un matérialisme historico-géographique*, Éditions Syllepsis, Collection Mille Marxismes, Paris, 279 p.

2013, *Rebel cities : From the right to the city to the urban revolution*, Verso, London, 208 p.

Heynen N, Swyngedouw E and Kaika M, 2006, *In the Nature of Cities: Urban Political Ecology and the Politics of Urban Metabolism*, Routledge, Questioning Cities, New York, 288 p.

Hérin R, 1982, *Héritages et perspectives de la géographie sociale française*, Université de Caen, Centre d'Études Régionales et d'Aménagement, 47 p.

2001, *Découvrir de nouvelles frontières, Faire de la géographie sociale aujourd'hui*, Les documents de la MRSB, n°14, Caen, pp 241-252

Herod A, 1995, The practice of international labor solidarity and the geography of the global economy, *Economic Geography*, vol. 71, n°4, pp. 341-363

Herod A et Wright M, 2002, *Geographies of power: placing scale*, Blackwell Publishers, Oxford, 328 p.

Jordhus-Lier D, 2013, The geographies of community-oriented unionism: scales, targets, sites and domains of union renewal in South Africa and beyond, *Transactions of the Institute of British Geographers*, n°38, pp. 36-49

Juan S, 1999, *Méthodes, de rechercher en sciences socio-humaines. Exploration critique des techniques*, PUF, Le sociologue, Paris, 296 p.

Keil R and Mahon R, 2009, *Leviathan undone ? Towards a political economy of scale*, University of British Columbia Press, Canada, 380 p.

Keck M and Sikkink K, 1998, *Activists beyond borders : advocacy networks in international politics*, Cornell University Press, Ithaca, 240 p.

Lefebvre H, 1978, *De l'État. Les contradictions de l'État moderne (La dialectique et/de l'État)*, Tome 4, 10/18, Paris, 467 p.

2000, *La production de l'espace*, Economica, Ethnosociologie, 512 p.

2009, *Le droit à la ville*, Economica, Anthropologie, 135 p.

Leitner H and Miller B, 2007, Scale and the limitations of ontological debate: a commentary on Marston, Jones and Woodward, *Transactions of the Institute of British Geographers*, vol. 32, n°1, pp. 116-125

Masson D, 2009, Politique(s) des échelles et transnationalisation: perspectives géographiques, *Politique et Sociétés*, vol. 28, n°1, pp. 113-133

Marston S, 2000, The social construction of scale, *Progress in Human Geography*, vol. 24, n°2, pp. 219-242

Marston S A, Jones III JP and Woodward K, 2005, Human geography without scale, *Transactions of the Institute of British geographers*, NS 30, pp. 416-32

Mohan G and Stokke K, 2000, Participatory development and empowerment: the dangers of localism, *Third World Quarterly*, vol 21, n°2, pp 247-268

Morelle M et Ripoll F, 2009, Les chercheurs-es face aux injustices : l'enquête de terrain comme épreuve éthique, *Annales de Géographie*, n°665/666, pp. 157-168

Neumann R, 2008, Political ecology: theorizing scale, *Progress in Human Geography*, Vol. 33, n°3, pp. 398-406

Olivier de Sardan JP, 2000, Le « je » méthodologique. Implication et explicitation de l'enquête de terrain, *Revue française de sociologie*, vol. 43, n°3, pp. 417-445

Peck J, 2002, Political Economies of Scale: Fast Policy, Interscalar Relations, and Neoliberal Workfare, *Economic Geography*, vol. 78, n°3, pp. 331-360

Peet R, 1977, The development of radical geography in the United States, *Progress in Human Geography*, vol. 1, n°2, pp. 240-263

2000, Commentary. Celebrating thirty years of radical geography, *Environment and planning A*, vol. 32, pp. 951-953

Pickerill J and Chatterton P, 2006, Notes towards autonomous geographies: creation, resistance and self management as survival tactics, *Progress in Human Geography*, vol. 30, n°6, pp. 730-746

Pieterse J, 1997, Globalisation and emancipation: from local empowerment to global reform, *New Political Economy*, vol. 2, n°1, pp 79–92

Rangan H and Kull C, 2008, What makes ecology “political”?: rethinking “scale” in political ecology, *Progress in Human Geography*, vol.33, n°1, pp. 28-45

Raffestin C, 1980, *Pour une géographie du pouvoir*, LITEC, Collection Géographie économique et sociale, 250 p.

Ripoll F, 2005, *La dimension spatiale des mouvements sociaux. Essais sur la géographie et l'action collective dans la France contemporaine à partir des mouvements de « chômeurs » et « d'altermondialistes »*, thèse de doctorat de géographie, CRESO, Université de Caen Basse-Normandie, 741 p.

Routledge P, 2000, “Our resistance will be as transnational as capital” : convergence space and strategy in globalising resistance, *Geojournal*, n°52, pp. 25-33

Routledge P, 2003, Convergence space : process geographies of grassroots globalization networks, *Transactions of The Institute of British Geographers*, vol. 28, n°3, pp. 333-349

Sharp J and al., 2000, *Entanglements of power. Geographies of domination / resistance*, Routledge, Critical geography, 320 p.

Smith N, 1992, Contours of a spatialized politics: homeless vehicles and the production of geographical space, *Social Text*, n°33, pp. 54–81

1993, Homeless/global: scaling places, in Bird J, Curtis B, Putnam T, Robertson G and Tickner L (eds), *Mapping the futures: local cultures, global change*, Routledge, London pp. 87–119

2012, The futur is radically open, communication au colloque *Espace et rapports sociaux de domination*, organisé par le laboratoire Analyse Comparées des Pouvoirs, Université Paris-Est, Marne-la-Vallée, 20 – 21 septembre

Swyngedouw E, 1997, Excluding the other: the production of scale and scaled politics, in Lee R and Wills J (editors), *Geographies of economies*, Arnold, London, pp. 167–176

2000, The Marxian alternative: historical-geographical materialism and the political economy of capitalism, in Sheppard E and Barnes TJ (eds), *A companion to economic geography*, Blackwell Publishers, Oxford, 518 p.

2004 d, Globalisation or glocalisation? Networks, territories and re-scaling, *Cambridge Review of International Affairs*, vol 17, n°1, pp. 25 – 48

2005, Metabolic urbanization. The making of cyborg cities, in Heynen N, Swyngedouw E and Kaika M, 2006, *In the Nature of Cities: Urban Political Ecology and the Politics of Urban Metabolism*, Questioning Cities, Routledge, New York, 288 p.

Tarrow S and McAdam D, 2005, Scale shift in transnational contention, in Della Porta D and Tarrow S (dir.), *Transnational protest and global activism. People, passions and power*, Rowman and Littlefield Publishers, Lanham, 304 p.

Taylor P, 1982, A materialist framework for political geography, *Transactions of the Institute of British Geographers*, NS 7, pp. 15–34

Tilly C et Tarrow S, 2008, *Politique(s) du conflit : de la grève à la révolution*, Les Presses de Sciences Po, Sociétés en mouvement, Paris, 396 p.

Uitermark J, 2002, Re-scaling, 'scale fragmentation' and the regulation of antagonistic relationships, *Progress in Human Geography*, vol. 26, n°6, pp. 743 - 765

Veschambre V, 2008, Pour une approche dimensionnelle de l'espace... et une géographie sociale de plain-pied avec les autres sciences sociales, communication au colloque *Espaces et sociétés aujourd'hui*, organisé par le laboratoire ESO, Rennes, 16 p.

Pouvoir, domination, État et résistances, révolution, socialisme

Althusser L, 1982, Idéologie et appareils idéologiques d'État, dans *Positions*, Éditions Sociales, Paris, 185 p.

Balibar E, 1989, Foucault et Marx : La question du nominalisme, in *Michel Foucault philosophe*, rencontre internationale, Paris 9, 10, 11 janvier 1988, Seuil, pp. 54-76

Barnett C, 2004, The consolidations of « neoliberalism », *Geoforum*, n°36, pp 7-12

Benner N, 2000, « Good governance » : the ideology of sustainable neoliberalism ?, comment prepared for the MieterEcho, may

Baron C, 2003, La gouvernance : débats autour d'un concept polysémique, *Droit et société*, n°54, pp. 329-349

Buci-Glucksmann C, 1975, *Gramsci et l'État. Pour une théorie matérialiste de la philosophie*, Fayard, Paris, 454 p.

Castells M, 1981, *La question urbaine*, Maspero, Fondations, Paris, 526 p.

Castoriadis C, 2012, *La question du mouvement ouvrier*, Tome 2, Éditions du Sandre, Paris, 578 p.

Chomsky N et Foucault M, 2006, *Sur la nature humaine. Comprendre le pouvoir*, Éditions Aden, Bruxelles, 196 p.

Cueva A, 1977, *El desarrollo del capitalismo en America latina*, Siglo XXI, Mexico, 238 p.

Dufour DR, 2009, La gouvernance comme nouvelle forme de contrôle social, *Connexions*, n° 91, pp. 41-54

Fairclough N, 2001, *Language and power*, Language in social life series, Pearson Education, 226 p.

Foucault M, 1970, *L'ordre du discours*, Flammarion, Paris, 84 p.

1975 *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Gallimard, Paris, 318 p.

1994 a, Les mailles du pouvoir, dans *Dits et écrits*, Tome IV, Gallimard, Paris, pp. 182-201

1994 b, Le sujet et le pouvoir, dans *Dits et écrits*, Tome IV, Gallimard, Paris, pp. 222-243

1994 c, L'éthique du souci de soi comme pratique de liberté, dans *Dits et écrits*, Tome IV, Gallimard, Paris, pp. 708-729

1994 d, Les techniques de soi, dans *Dits et écrits*, Tome IV, Gallimard, Paris, pp. 783-813

1994 e, Entretien sur la prison : le livre et sa méthode, dans *Dits et Écrits*, Tome II, Gallimard, Paris, pp. 740-753

Fourquet F et Murard L, 1976, *Les équipements du pouvoir*, 10/18, Recherche 13, Paris, 318 p.

Gorz A, 1991, *Capitalisme, socialisme et écologie. Désorientations – Orientations*, Éditions Galilée, Collection Débats, Paris, 234 p.

2004, *Métamorphoses du travail. Critique de la raison économique*, Gallimard, Folio Essais, Paris, 438 p.

Gramsci A, 2011, *Guerre de mouvement et guerre de position*, textes choisis et présentés par Razmig Keucheyan, Éditions La Fabrique, Paris, 318 p.

Gunder Franck A, 1968, *Capitalisme et sous-développement en Amérique latine*, Maspero, 302 p.

Keucheyan R, 2010, *Hémisphère gauche. Une cartographie des nouvelles pensées critiques*, La Découverte, Zones, Paris, 317 p.

Jessop B, 2004, Pouvoir et stratégies chez Poulantzas et Foucault, *Actuel Marx*, vol. 2, n°36, pp. 89-107

2007, From micro-powers to governmentality: Foucault's work on statehood, state formation, statecraft and state power, *Political Geography*, vol. 26, n°1, pp. 34-40

- 2008, *State power. A strategic-relational approach*, Polity Press, Cambridge, 301 p.
- Labica G et Bensussan G, 1985, *Dictionnaire critique du Marxisme*, PUF, Paris, 1240 p.
- Lazzarato M, 2000, Du biopouvoir à la biopolitique, *Multitudes*, n°1
- Legrand S, 2004, Le marxisme oublié de Foucault, dans MONTAG W et al., Marx et Foucault, *Actuel Marx*, n°36, PUF, Paris, 224 p.
- Lénine, 1917, Sur la dualité du pouvoir, Marxists internet archives [en ligne]
<http://www.marxists.org/francais/lenin/works/1917/04/vil19170409.htm>
- Lojkin J, 1977, *Le marxisme, l'État et la question urbaine*, PUF, Paris, 362 p.
- Marsden R, 1999, *The Nature of Capital: Marx After Foucault*, Routledge, 232 p.
- Marx K, 1871, La guerre civile en France, UQAC [en ligne],
http://classiques.uqac.ca/classiques/Marx_karl/guerre_civile_france/guerre_civile_france.html
- Montag W, 1995, « The soul is the prison of the body”: Althusser and Foucault, 1970 – 1975, in *Depositions: Althusser, Balibar, Machery, and the labor of reading*, *Yale French Studies*, n°88, pp 53-77
- Montag W et al., 2004, Marx et Foucault, *Actuel Marx*, vol. 2, n°36, PUF, Paris, 224 p.
- Musso P, 2004, *Critique des réseaux, La politique éclatée*, PUF, Paris, 374 p.
- Poulantzas N, 1976, *La crise de l'État*, PUF, Politiques, Paris, 348 p.
- 1981, *L'État, le pouvoir, le socialisme*, PUF, Quadrige, Paris, 300 p.
- 1982, *Pouvoir politique et classes sociales*, Maspero, Fondations, Paris, 392 p.
- Quijano A, 1977, *Dependencia, urbanizacion y cambio social en America latina*, Mosca Azul, Lima, 242 p.

Vommaro G (dir.), 2008, *La carte rouge de l'Amérique latine*, Éditions du Croquant, Collection « Savoir/Agir », Bellecombe-en-Bauges, 192 p.

Mouvement altermondialiste pour l'eau

ACME, 2003 a, *Appel pour le 1^{er} Forum Alternatif Mondial de l'Eau*, 3 p.

2003 b, *Programme du FAME 1*, 7 p.

AMECE, 2007, *L'eau, une question de démocratie et de justice*, Actes de l'Assemblée Mondiale des Élus et Citoyens pour l'Eau, Bruxelles, 74 p.

AquaFed, 2009 a, *Bridging the real water divide between haves and have-nots. More ambition, more projects, no limitations that slow process*, Istanbul, march, 2 p.

2009 b, *"Real Water Divides have been bridged". 5th World Water Forum concludes with significant progress on waste water, economics and role of operators*, Istanbul, march, 2 p.

AWF, 2008, *Call for another water management is possible campaign*, Istanbul, 2 p.

2009 a, *AWF Program*, Istanbul, march, 16 p.

2009 b, *Istanbul Declaration*, Istanbul, march, 2 p.

Barlow M, 2003, *Kyôto showdown civil society at the 3rd World Water Forum*, Council of Canadians, avril, 5 p.

2010, *Vers un pacte de l'eau*, Les Éditions écosociété, Montréal, 240 p.

Barlow M et Clarke T, 2005, *L'or bleu. L'eau, nouvel enjeu stratégique et commercial*, Les Éditions du Boréal, Compact, Montréal, 398 p.

2007, *L'or bleu. L'eau, le grand enjeu du XXI^{ème} siècle*, Hachette/Fayard, Pluriel, 390 p.

Blue Planet Projet, 2003, *La vision pour l'action de la société civile*, 2 p.

- 2004, *Compte rendu de réunion du comité d'organisation du PWWF*, 4 p.
- COMDA, 2006, *Convocacion au FIDA*, 4 p.
- FAME, 2003, *Déclaration de Conclusion : Pour une autre politique de l'eau. Propositions et engagements*, Manifeste du Forum Alternatif Mondial de l'Eau, Florence, mars, 14 p.
- 2005 a, *Principes et objectifs de FAME 2005*, Genève, mars, 2 p.
- 2005 b, *Membres du Comité d'Organisation Internationale*, 1 p.
- 2005 c, *Programme du 2nd FAME*, 6 p.
- 2005 d, *Proposition de l'association suisse FAME 2005 pour le suivi permanent des Forums alternatifs mondiaux de l'eau*, 2 p.
- 2005 e, *Conclusions finales de l'assemblée des associations*, Genève, 20 mars
- 2005 f, *Pour la mise en œuvre du droit à l'eau en tant que droit humain. Une plateforme pour organiser la mobilisation*, Document adopté dans l'atelier 1, Genève, mars, 16 p.
- 2005 g, *Pour la mise en œuvre du droit à l'eau en tant que droit humain. Une plateforme pour organiser la mobilisation*, Document adopté dans l'atelier 2, Genève, mars, 20 p.
- 2005 h, *Pour la mise en œuvre du droit à l'eau en tant que droit humain. Une plateforme pour organiser la mobilisation*, Document adopté dans l'atelier 3, Genève, mars, 28 p.
- 2005 i, *Pour la mise en œuvre du droit à l'eau en tant que droit humain. Une plateforme pour organiser la mobilisation*, Document adopté dans l'atelier 4, Genève, mars, 20 p.
- FIDA, 2006 a, *Programa del FIDA*, 3 p.
- 2006 b, *Declaración del movimiento en defensa del agua*, Mexico, marzo, 3 p.

FSM, 2002, *Déclaration de Porto Alegre. Pour une coalition mondiale contre la privatisation et marchandisation de l'eau*, 2 p.

Galand P et Petrella R, 2007, Préface, dans AMECE, *L'eau, une question de démocratie et de justice*, Actes de l'Assemblée Mondiale des Élus et Citoyens pour l'Eau, Bruxelles, 1 p.

Laimé M, 2006, Compte rendu de réunion du comité d'organisation de l'AMECE, novembre, [en ligne] <http://www.eauxglacees.com/>

Moss J, 2009, *Speech delivered to the closing session of the ministerial conference at the Fifth World Water Forum*, Istanbul, march, 2 p.

OMM, 1992, *Conférence internationale sur l'eau et l'environnement : le développement dans la perspective du XXI^{ème} siècle, Déclaration de Dublin*, 26-31 janvier

ONU, 2010, *Le droit fondamental à l'eau et à l'assainissement*, Résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies, AG 10967, 28 juillet

Oxfam, 2003, Entretien avec Ricardo Petrella, 2 p.

Petrella R, 2001, *Contribution*, 27 de janeiro, 3 p.

PWWF, 2004, *Declaration of the Peoples World Water Movement*, New Delhi, January, 3 p.

Shiva V, 2003, *La guerre de l'eau. Privatisation, pollution et profit*, Paragon, Lyon, 163 p.

Waterunc, *Suez met en place un plan d'action 2003-2004 : recentrage, désendettement et rentabilité accrue*, disponible en ligne : http://www.waterunc.com/fr/Suez_15_2003.htm

Weissbrodt B, 2005, *Note de documentation*, Assemblée des associations, FAME, 1 p.

WWF, 1997, *Marrakech Declaration*, march, 2 p.

2000, *Ministerial declaration of The Hague on water security in the 21st Century*, march, 3 p.

2003, *Ministerial declaration*, Kyôto, march, 6 p.

2006 a, *Ministerial declaration*, Mexico, march, 2 p.

2006 b, *Complementary ministerial declaration*, Mexico, march, 1 p.

2009, *Istanbul ministerial statement*, Istanbul, 4 p.

Bolivie et Cochabamba

ASiCASudD-EPSAS, 2011, *Voto resolutivo del ampliado ordinario de ASiCASudD-EPSAS* [en ligne], <http://www.asicasuddepsas.org/contenidos/leer/21-12-2011-VOTO-RESOLUTIVO-DEL-AMPLIADO-ORDINARIO-DEL-2-DICIEMBRE>

Bolpress, 2007, *Organizaciones sociales aprueban el reglamento interno del Consejo Tecnico Social del agua*, noviembre, [en ligne]
<http://www.bolpress.com/art.php?Cod=2007111610>

Bustamente R, 2011, *Debatén sobre la nueva Ley de Agua para Bolivia... otra vez*, *Bolpress*, 28 janvier

CDAV, 2010, *Convocatoria a la Tercera Feria Internacional del Agua de Cochabamba. A 10 años de la guerra del agua*, abril, 2 p.

CMPPCC, 2010, *Acuerdo de los pueblos*, declaración final, Cochabamba, Bolivia, 22 de abril

Conagha C, 1992, *The private sector and the public transcript: the political mobilization of business in Bolivia*, paper presented at the conference on *Business elites and democracy in Latin America*, Kellogg Institute, University of Notre Dame, june, 24 p.

Crespo Flores C, 1996, *La guerra de los pozos. El conflicto por la perforación de los pozos profundos en Vinto-Sipe-Sipe (1994 – 1995)*, Tesis de maestría Medio Ambiente y Desarrollo Sostenible, CESU-UMSS, Cochabamba

2000 a, *Continuidad y ruptura: La « Guerra del agua » y los nuevos movimientos sociales en Bolivia*, OSAL, CLASCO, pp 21-28

2000 b, *La guerra del agua: nuevos movimientos sociales y crisis de dispositivos de poder*, CESU, [en ligne] www.aguabolivia.org

2002 a, *Water privatisation policies and conflicts in Bolivia: the water war in Cochabamba 1999-2000*, Ph. D. Thesis of Planification, Oxford University, 270 p.

2002 b, *Manejo jerárquico de las diferencias y biopolítica en el enfoque "pro-poor" del agua y saneamiento*, CESU, [en ligne] www.aguabolivia.org

2004, *Aguas del Illimani y resistencia social*, CESU, [en ligne] www.aguabolivia.org

2007 a, *El "experimento" del control social en la gestión del agua ha fracasado*, *Bolpress*, 13 noviembre

2007 b, « Agua, soberanía nacional y resistencia social. Los convenios bilaterales sobre promoción y protección a las inversiones : los casos de Holanda y Francia », en Crespo C y Spornk S (coord.), *Después de la guerra del agua*, CESU, Ediciones Plural, La Paz, pp. 109-146

2011, *Estatización del agua*, blog *Libertario* [en ligne] <http://periodicoellibertario.blogspot.fr/2011/12/estatalizacion-del-agua-en-bolivia.html>

Crespo C y Fernandez O, 2004, *Informe final. Estado, movimientos sociales y recursos hídricos. Presión social y negociación luego de la guerra del agua de Cochabamba*, CESU-UMSS, IDRC, Cochabamba, 359 p.

Crespo Flores C y Spornk S (coord.), 2007, *Después de las guerras del agua*, CESU-UMSS y Plural Editores, La Paz, 242 p.

Ceceña AE, 2004, *La guerra por el agua y la vida. Cochabamba: una experiencia de construcción comunitaria frente al neoliberalismo y al Banco Mundial*, Coordinadora de defensa del agua y de la vida, Cochabamba, 195 p.

CGIAB, 2009, *Todo sobre el agua*, n°95, 14 p.

Do Alto H, 2007, *De la révolution nationale à la révolution d'Evo Morales. Retour sur un demi-siècle de luttas en Bolivie populaire (1952 – 2007)*, *Actuel Marx*, n°42, pp. 84-96

2008, *Cette Bolivie qui se refuse à Evo Morales...*, *Inprecor*, n°539-540, [en ligne] <http://www.inprecor.fr/article-inprecor?id=578>

2011, *Où va la Bolivie de Morales ? Une révolution en débat*, CETRI [en ligne] <http://www.cetri.be/spip.php?article2261>

Do Alto H et Poupeau F, 2009, « Ressorts de l'opposition régionale bolivienne », dans Pollet F (coord.), *La Bolivie d'Evo. Démocratique, indianiste et socialiste ?*, Syllepse – CETRI, Alternatives Sud, vol. 15, n°3, pp. 75-94

Do Alto H et Stefanoni P, 2008, *Nous serons des millions. Evo Morales et la gauche au pouvoir en Bolivie*, Raisons d'agir, Paris, 124 p.

Driessen T, 2008 a, *Mas alla de las guerras del agua : lecciones de la gobernanza colectiva en Cochabamba*, Transnational Institute, mayo, 8p.

2008 b, Collective management strategies and elite resistance in Cochabamba, Bolivie, *Development*, n°51, pp. 89-95

Garcia Linera A (coord.), 1999, *Reproletarizacion. Nueva clase obrera y desarrollo del capital industrial en Bolivia (1952 – 1998). El caso de La Paz y El Alto*, Muela del diablo Editores, Coleccion Comuna, La Paz, 211 p.

2004, *Sociologia de los movimientos sociales. Estructura de movilizacion, repertorios culturales y accion politica*, Diakonia / Oxfam, 688 p.

2009, El Estado plurinacional, Discurso del vicepresidente en la Escuela de Fortalecimiento y Formación Política “Evo Morales Ayma”, IV Seminario Taller “La Nueva Bolivia”, *Discursos y ponencias*, año 3, n°7, Vicepresidencia del Estado Plurinacional de Bolivia, 18 p.

2010 a, El socialismo comunitario. Un aporte de Bolivia al mundo, Entrevista al vicepresidente realizada por canal 7 y Red Patria Nueva, *Revista de analisis – Reflexiones sobre la coyuntura*, año 3, n°5, Vicepresidencia del Estado Plurinacional de Bolivia, 18 p.

2010 b, Del Estado aparente al Estado integral. La construccion democratica del socialismo comunitario, Discurso en el acto de posesion presidencial, *Discursos y ponencias*, año 3, n°8, Vicepresidencia del Estado Plurinacional de Bolivia, 14 p.

2011, *El « oenegismo », enfermedad infantil del derechismo (o como la « reconduccion » del Proceso de Cambio es la restauracion del neoliberalismo)*, vicepresidencia del Estado Plurinacional, La Paz, 166 p.

2011, *Las tensiones creativas de la revolucion. La quinta fase del Proceso de Cambio*, vicepresidencia del Estado Plurinacional, La Paz, 74 p.

Goldstein D, 2004, *The spectacular city: violence and performance in urban Bolivia*, Series Latin America, Otherwise Duke University Press, 296 p.

Gordillo J, 2007, *Cochabamba's elites in ethnographic code, T'inkazos*, vol. 3, Selected Edition

Gordillo JM, Alberto Rivera P, Sulcata Guzmán AE, 2007, *¿Pitay kaypi kamachiq?: las estructuras de poder en Cochabamba, 1940-2006*, CESU – PIEB, Cochabamba, 185 p.

Gordillo JM y Rivera A, 2009, « Elites de poder, redes institucionales y proyecto regional en Cochabamba », en Wanderlev F (Coordinadora), *Estudios urbanos en la encrucijada de la interdisciplinaridad*, CIDES-UMSA, Plural editores, La Paz, pp. 179-204

Grandydier A y Tinta R, 2006, « Experiencia de la asociación de sistemas comunitarios de agua potable de la zona Sur del municipio de Cochabamba », en Quiroz F, Faysse N y Ampuero R, *Apoyo a la gestion de comités de agua potable. Experiencias de fortalecimiento a comités de agua potable comunitarios en Bolivia y Colombia*, UE / CIRAD / UMSS, Cochabamba, pp. 239-257

Indymedia, *Movilizaciones contra la corrupcion en SEMAPA*, 30 de septiembre, [en ligne] <https://prod.sucre.indymedia.org/es/2005/09/22378.shtml>

Instituto Nacional de Estadística, 2012, *Bolivia, características de población y vivienda. Censo nacional de Poblacion y vivienda 2012*, La Paz, 32 p.

Kohl B, 2002, *Stabilizing neoliberalism in Bolivia: popular participation and privatization*, *Political Geography*, vol. 21, n°4, pp. 449–472

Kruse T, 2000, *Procesos productivos e identidades sociales: cambios en dos escenarios en Cochabamba (Bolivia)*, ponencia al III Congreso Latinoamericano de Sociología del Trabajo, *Mesa Impactos de la globalización, la reestructuración económica y el cambio tecnológico sobre las condiciones de trabajo*, Buenos Aires, 17 – 20 de mayo

2002, *Bechtel contra Bolivia : la proxima batalla de la guerra del agua*, CEDLA, La Paz-Bolivia, 13 p.

Ledo C, 1997, Ciudad de Cochabamba. El agua potable como componente de desigualdad social y de su estructura social interna, *Búsqueda*, Año 7, n°11, pp. 1-66

1999, Urbanizacion, pobreza y redistribucion espacial de la poblacion boliviana, actos del *I Coloquio Internacional de Geocritica Iberoamerica ante los retos del siglo XXI*, agosto

2002, Urbanisation and Poverty in the Cities of the National Economic Corridor in Bolivia: Case Study, Cochabamba, *Transformations*, n°5, Delft University Press, 263 p.

2005, *Agua potable a nivel de hogares con una dimension de genero: derecho de las mujeres al agua en las ciudades de El Alto, La Paz y Cochabamba*, CEPLAG, Cochabamba, 282 p.

MAS – IPSP, 2005, *Programa de gobierno 2006 – 2010. Bolivia digna, soberana y productiva para vivir bien*, 187 p.

2010, *Bolivia, pais lider. Programa de gobierno 2010 - 2015*, 156 p.

Mayorga R and Gorman S, 1978, National-Popular State, State Capitalism and Military Dictatorship in Bolivia: 1952-1975, *Latin American Perspectives*, vol. 5, n°2, pp. 89-119

Melançon S, 2005, *La guerre de l'eau de Cochabamba, Bolivie : un problème géopolitique et de territorialité*, Maître en sciences géographiques, Université de Laval, 169 p.

Mesa 18, 2010, *Convocacion*, abril, 2 p.

2010, *Declaracion final*, abril, 2 p.

Ministerio de Planificacion del Desarrollo, 2006, *Plan Nacional de Desarrollo, 2006-2010*, junio, 242 p.

Ministerio del Medio Ambiente y Agua, 2009, *Plan Nacional de Saneamiento Basico, 2008-2015*, 159 p.

Ministerio del Agua, 2006, *Proyecto de ley de servicios de agua potable y alcantarillado sanitario. Agua para la vida*, julio

2008, *Plan estrategico. Bolivia, hacia una gestión integrada de sus recursos hidricos*, 25 p.

2009, *Agua para la vida, Presentacion del agua en el proceso de cambio*, enero, 16 p.

Montano E y Marina J, 2003, *La toma simbolica de la plaza 14 de septiembre durante la guerra del agua en 2000*, tesis de licenciatura de sociologia, Universidad Mayor San Simon, Cochabamba

Morales E, 2006, *Palabras del presidente de la República, Evo Morales Ayma, en la transmisión de mando presidencial*, La Paz, enero

2010, *Intervención del Presidente del Estado Plurinacional de Bolivia Evo Morales en la Conferencia Mundial de los Pueblos sobre Cambio Climático*, Tiquipaya / Cochabamba, abril

Olivera O y Lewis, 2004, *¡Cochabamba! : Water war in Bolivia*, South End Press, Cambridge, 202 p.

Olivera O y otros, 2008, *Nosotros somos la coordinadora*, Fundacion Abril / Textos Rebeldes, Cochabamba, 185 p.

Orellana Aillon L, 2006, *Oligarquía capitalista, régimen de acumulación y crisis política en Bolivia*, *Nomada*, n°25, pp.261-272

OSAL, 2000, *Análisis de casos. La "guerra del agua" en Cochabamba*, *Observatorio Social de America Latina*, Consejo Latinoamericano de Ciencias Sociales, n°2, 180 p.

Peredo C, Crespo Flores C y Fernandez O, 2004, *Los regantes de Cochabamba en la guerra del agua*, CESU-UMSS, Cochabamba, 220 p.

SEMAPA, 2010, *Rendición pública de cuentas. Gestión 2010*, Cochabamba, 93 p.

Shultz J, non daté, *Bolivia's war over water*, Democracy Center, Cochabamba, 13 p.

Shultz J y Crane Draper M, 2008, *Desafiando la globalizacion. Historias de la experiencia boliviana*, Centro para la Democracia y Plural Editores, La Paz, 326 p.

Spronk S, 2006, Roots of resistance to urban water privatization in Bolivia: The « new working class », the crisis of neoliberalism, and the public service, presentation for the workshop *The Dynamics of Non-Traditional Protest Politics* at the annual meeting of the Canadian Political Science Association, York University, Toronto, Canada, 30 p.

2006, *Yendo de la protesta a la propuesta en Cochabamba, Bolivia: El "Control Social" como una alternativa a la privatización de los sistemas de agua urbanos*, Documento preparado para el concurso CIDA-CHFSS, Federación Canadiense para las Ciencias Sociales y Humanidades Universidad de York, Toronto, Canada, Junio

2009, Water privatization and the prospects for trade union revitalization in the public sector : case studies from Bolivia and Peru, *Just Labor : A canadian journal of work and society*, vol.14, pp. 164-176

Stefanoni P, 2007, Siete preguntas y siete respuestas sobre la Bolivia de Evo Morales, *Nueva Sociedad*, n°209, pp.46-65

2009, « Indianisation » du nationalisme ou refondation permanente de la Bolivie », dans Polet F (coord.), *La Bolivie d'Evo. Démocratique, indianiste et socialiste ?*, Syllepse – CETRI, Alternatives Sud, vol. 15, n°3, pp. 27-44

Svampa M, 2009, « Evo ou l'articulation du « communautaire-indigène » au « national populaire », dans Polet F (coord.), *La Bolivie d'Evo. Démocratique, indianiste et socialiste ?*, Syllepse – CETRI, Alternatives Sud, vol. 15, n°3, pp. 45-61

Webber J, 2011, *From Rebellion to Reform in Bolivia: Class Struggle, Indigenous Liberation, and the Politics of Evo Morales*, Haymarket Books, Chicago, 340 p.

Los Tiempos, 2006, *SEMAPA pide devolucion de Bs 59 mil de "sobredietas"*, 28 de marzo

Los Tiempos, 2007, *Auditoria : hallan 55 anomalias en SEMAPA*, 30 de agosto

Los Tiempos, 2007, *Vecinos hacen toma pacifica de SEMAPA*, 31 de agosto

Los Tiempos, 2008, *SEMAPA : auditoria detecta 48 irregularidades en 2007*, 6 de junio

Los Tiempos, 2009, *SEMAPA : revelan graves desvios en ultimos 2 años*, 13 de marzo

Los Tiempos, 2009, *SEMAPA debe Bs 10 por indemnizaciones*, 9 de mayo

Los Tiempos, 2009, *Lios laborales ponen en riesgo dotacion de agua*, 12 de mayo

Los Tiempos, 2009, *SEMAPA se niega a restituir a 152 despedidos*, 31 de mayo

Los Tiempos, 2009, *Pese a instruccion, no habra recontrataciones*, 3 de junio

Los Tiempos, 2009, *Dirigentes vecinales suman presion*, 22 septiembre

Los Tiempos, 2009, *SEMAPA : el gerente se va ; la huelga se levanta*, 26 de septiembre

Los Tiempos, 2009, *Ministro : despedidos no volveran a SEMAPA*, 16 de diciembre

Los Tiempos, 2010, *Conmemoraron 10 años de la guerre del agua*, 12 de abril

Venezuela et Maracaibo

Arconada Rodríguez S, 2005, *Seis anos después: mesas técnicas y consejos comunitarios de aguas (aportes para un balance de la experiencia desarrollada)*, *Revista venezolana de economía y ciencias sociales*, vol 11, n° 3, pp. 187-203

Agencia Venezolana de Noticias 2006, *Revolucion del agua: estrategia para el desarrollo de la patria*, 15 de agosto

2006, *Recursos. El agua es un derecho humano. Presidente Chavez: el agua es mas importante que el petroleo*, 29 de septiembre

2010, *Gobierno Nacional invirtió más de \$600 millones en obras hidráulicas en 2010*, noviembre

BID, 1998, *Programa de apoyo a la descentralizacion del sector agua potable y saneamiento. Resumen ejecutivo*, 39 p.

Cariola C et Lacabana M, 2005, *Construyendo la participación popular y una nueva cultura del agua en Venezuela*, *Cuadernos del Cendes*, n° 59, pp 111-135

Champion M, 2007, *Les conseils communaux au Venezuela : un nouvel instrument de la démocratie participative. De la loi à la pratique*, Mémoire de maîtrise en Sciences et Techniques : Intervention sociale et développement, sous la dir. conjointe de Jean-Marc Fournier et Gustavo Chourio Gonzales, Caen, 250 p.

Chavez H, 1999, *Discurso de toma de posesion presidencial*, Caracas, febrero

2007 a, *Juramentacion del presidente de la Republica Bolivariana de Venezuela (periodo 2007-2013)*, Caracas, enero

2007 b, *Discurso del Presidente de la Republica en ocasión de entregar la propuesta de Reforma Constitucional en la Asamblea Nacional*, Caracas, agosto

2008, *Mensaje Anual del Presidente Hugo Chávez Frías ante la Asamblea Nacional*, Caracas, enero

2009, *Acto en conmemoracion de los 10 años en revolucion*, Caracas, febrero

Chourio Gonzales G y Echeverria Villalobos A, Hacia una interpretación de la dinámica barrial en Maracaibo, *Revista Mexicana de sociología*, vol. 63, n°1, pp. 177-200

Commet M, 2009, « Une révolution dans la révolution ? Mobilisations collectives et démocratie participative dans les barrios de Caracas », dans Compagnon O, Rebotier J et Revet S, 2009, *Le Venezuela au-delà du mythe. Chavez, la démocratie, le changement social*, Les éditions de l'Atelier / Editions Ouvrières, Paris, pp. 105-130

Compagnon O, Julien Rebotier J, Revet S (dir.), 2009, *Le Venezuela au-delà du mythe. Chavez, la démocratie, le changement social*. Éd. de l'Atelier, 240 p.

Coronil F, 1997, *The magical state: Nature, Money and Modernity*, University of Chicago Press, 446 p.

2008, What's left of Chavez? A historical perspective, conference *What's left of the Latin American left?*, The University of Texas at Austin, April 28 – 29

D'elia Y (dir), 2006, *Las misiones sociales en Venezuela: una aproximacion a su comprension y analisis*, Instituto Latinoamericano de Investigaciones Sociales, Caracas, 226 p.

Echeverria Villalobos A, 1995, *Los asentimientos irregulares en el proceso de urbanización de la ciudad de Maracaibo- la formación de la ciudad precaria*, Universidad del Zulia, Facultad de Arquitectura, Maracaibo, 117 p.

Ellner S and Hellinger D, 2003, *Venezuela Politics in the Chavez era. Class, polarization and conflict*, Linne Rienner Publishers, London, 259 p.

Ellner S, 2006, Las estrategias « desde arriba » y « desde abajo » del movimiento de Hugo Chavez, *Cuadernos del CENDES*, vol. 23, n°62, pp. 73-93

2009, « Une révolution sans objectifs, Le processus révolutionnaire au Venezuela », dans Compagnon O, Rebotier J et Revet S, *Le Venezuela au-delà du mythe. Chavez, la démocratie, le changement social*, Les éditions de l'Atelier / Editions Ouvrières, Paris, pp. 29-44

2013, Social and political diversity and the democratic road to change in Venezuela, *Latin America Perspectives*, vol. 40, n°3, pp. 63-82

Fournier JM, 2010, *L'autre Venezuela de Hugo Chávez. Boom pétrolier et révolution bolivarienne à Maracaibo*, Éditions Karthala, Paris, 289 p.

2011, Existe-t-il une nouvelle géographie socialiste au Venezuela ? Justice spatiale et justice sociale dans la révolution bolivarienne de Hugo Chavez, *Cybergéogé* [en ligne] <http://cybergeog.revues.org/23477>

Francisco Ortiz C, 2007, *El Sector APS como actor protagónico en la construcción del Poder Popular y la nueva cultura hídrica*, discours prononcé lors du 4^e sommet de la dette sociale, Caracas, août

García-Guadilla MP, 2008, La praxis de los consejos comunales en Venezuela: ¿Poder popular o instancia clientelar? *Revista Venezolana de Economía y Ciencias Sociales*, vol. 14, núm. 1, pp. 125-151

Hidrolago, 2007 a, Dos años de logros compartidos, *Hidronoticias*, edición especial, Maracaibo, 19 p.

2007 b, Taller de « formación de promotores sociales comunitarios en Mesas Técnicas de Agua », gerencia de gestión comunitaria, documento interno, Maracaibo, 53 p.

2012, *Reseña histórica de Hidrolago*, Gerencia de Asuntos Públicos, Maracaibo, 28 p.

Hidroven, sin fecha, *Llave de poso. Abriendo la comunicación idónea entre las MTA y el trabajo comunitario*, Caracas, 24 p.

2005, Venezuela: III Encuentro de experiencias comunitarias en agua potable y saneamiento, *Cuadernos del Cendes*, vol. 22, n°59, 1 p.

2007, IV Encuentro nacional de experiencias comunitarias en agua potable y saneamiento. *Propuesta metodológica y contenidos programáticos*, documento interno preparatorio, 14 p.

2010, *Más acciones, menos palabras. 2010, 100% de cobertura en agua potable*, Ministerio del Poder Popular para el ambiente, Caracas, 16 p.

Instituto Nacional de Estadística, 2013 a, *Dinámica demográfica y pobreza. Censo 2011*, Caracas, enero, 24 p.

2013 b, XIV Censo nacional de población y vivienda. *Resultados por entidad federal y municipio del Estado Zulia*, Caracas, septiembre, 56 p.

Lacabana M, 2006, «Petróleo y hegemonía en Venezuela. La construcción de un proyecto nacional democrático-popular en el siglo XXI», en BASUALDO E y ARCEO E (coord), *Neoliberalismo y sectores dominantes. Tendencias globales y experiencias nacionales*, CLASCO, Argentina, Buenos Aires, pp. 317-360

Licha I, 1987, El impacto modernizador de la ingeniería sanitaria en Venezuela: el caso del INOS y de otras instituciones sanitarias, en Vessuri H, *Las instituciones científicas en la historia de la ciencia en Venezuela*, Fondo Editorial Acta Científica Venezolana, pp. 319-343

Lopez Maya M, 2008, Venezuela: Hugo Chávez y el bolivarianismo, *Revista de Economía y Ciencias Sociales*, vol. 14, n°3, pp. 55-82

2010, Venezuela: once años de gestión de Hugo Chávez y sus fuerzas bolivarianas (1999-2010), *Temas y debates*, n°20, pp. 197-226

Lopez Sanchez R, 2012, El movimiento de trabajadores en la Venezuela bolivariana. Configuración de tendencias: autonomistas contra leninistas, *Espacio Abierto*, vol. 21, n°1, pp. 145-181

Lopez Maya M y Lander L, 2008, « Venezuela: protesta popular y lucha hegemónica reciente », en Lopez Maya M, Iñigo Carrera N y Calveiro P, *Luchas contrahegemónicas y cambios políticos recientes de América Latina*, CLASCO, Buenos Aires, pp. 151-172

Marcano E, 1992, *La crisis del agua en Caracas, elementos para el análisis de la política urbana*, Consejo de Desarrollo Científico y Humanístico, Universidad Central de Venezuela, Caracas, 252 p.

Ministerio del Poder Popular para la comunicación y la información, 2006, *Gestión del agua en Venezuela muestra resultados exitosos* (Entretien avec Ernesto Paiva, vice-ministre de l'eau), Caracas

Ministerio del Poder Popular para la comunicación y la información, 2007, *Socialismo del Siglo XXI. La fuerza de los pequeños*, Colección Temas de hoy, 32 p.

Ministerio del Poder Popular para la Comunicación y la Información, 2008, *El Poder Popular. Extractos tomados del discurso presidencial*, Caracas, abril, 79 p.

Ministerio del Poder Popular para la Comunicación y la Información, 2009, *Las comunas y los cinco frentes para la construcción del socialismo*, Alo presidente teórico, n°1, Caracas, junio, 16 p.

Ochoa Hernandez H, 1997, La reforma de la administración pública en Venezuela: proyectos y realidad, *Revista Gestión y Política Pública*, vol.6, n°1, pp. 125-149

2008, Innovación de la gestión pública en Venezuela, *Enl@ce: Revista Venezolana de Información, Tecnología y Conocimiento*, año 5, n°1, pp. 65-78

Ochoa Henriquez H, Fuenmayor J y Henriquez D, 2007, De la descentralización territorial a la descentralización participativa en Venezuela, *Utopía y Praxis Latinoamericana*, vol. 12, n°36, pp. 91-105

PSUV, 2010, *Libro rojo. Documentos fundamentales*, Caracas, 138 p.

Republica bolivariana de Venezuela, 2001, *Lineas generales del plan de desarrollo economico y social de la nacion 2001 – 2007*, Caracas, septiembre, 149 p.

2007, *Proyecto Nacional Simon Bolívar – Primer Plan Socialista 2007 – 2013*, Caracas, septiembre, 50 p.

Salamanca L, 1998, *Obreros, movimiento social y democracia en Venezuela*, Universidad Central de Venezuela, Caracas, 424 p.

2003, La sociedad civil venezolana en dos tiempos: 1972-2002, *Politeia*, vol. 30, n°30, pp. 119-156

Suarez MM, Torrealba R et Vessuri H, 1983, *Cambio social y urbanización en Venezuela*, Monte Ávila Editores, Caracas, 311 p.

Uhel Mathieu, 2008, La dimension spatiale de l'action collective. Les tables de l'eau à Maracaibo (Venezuela), communication au colloque international et pluridisciplinaire *Espaces de vie, espaces-enjeux : entre investissements ordinaires et mobilisations politiques*, co-organisé par le RESO (UMR 6590) et le CRAPE (UMR 6051), Rennes, 5-7 novembre

Sites Internet consultés

www.worldwatercouncil.org

www.hidroven.gob.ve

www.hidrolago.gov.ve

www.semapa.gob.bo

www.aguabolivia.org

www.asicasuddepsas.org

www.waterlat.org

www.municipalservicesproject.org

www.res-eau-ville.cnrs.fr

www.cnrs-univ-arizona.com

www.water-alternatives.org

www.canadians.org

www.blueplanetproject.net

www.blueoctobercampaign.org

www.france-libertes.org

www.acme-eau.org

ierpe.eu

Table des illustrations

Table des figures

- Figure 1. Géographie mondiale de la privatisation des services (1984 – 2010)
- Figure 2. Géographie mondiale de la contestation des privatisations des services
- Figure 3. Schéma de l'organisation politico-institutionnelle des services de l'eau à Cochabamba durant la période néolibérale
- Figure 4. Géographie de l'eau à Cochabamba
- Figure 5. Schéma de l'organisation politico-institutionnelle des services de l'eau à Maracaibo durant la période néolibérale
- Figure 6. Géographie du réseau d'eau à Maracaibo
- Figure 7. Schéma de la stratégie d'occupation de Cochabamba par la CDAV pendant la « guerre de l'eau »
- Figure 8. Schéma de localisation de la place principale de Cochabamba
- Figure 9. Schéma de synthèse de la politique scalaire de la CDAV
- Figure 10. Carte de localisation des signataires des déclarations fondatrices de l'altermondialisme pour l'eau
- Figure 11. Géographie mondiale de l'altermondialisme pour l'eau
- Figure 12. Schéma de synthèse de la politique scalaire de l'altermondialisme pour l'eau
- Figure 13. Schéma de l'organisation politico-institutionnelle des services de l'eau en Bolivie
- Figure 14. Schéma de l'organisation politico-institutionnelle des services de l'eau au Venezuela
- Figure 15. Organisation du Conseil Communal
- Figure 16. Architecture politico-institutionnelle du financement des projets communautaires
- Figure 17. Évolution de l'organisation des rapports de pouvoir dans la prestation des services de l'eau à Cochabamba
- Figure 18. Localisation des systèmes communautaires à Cochabamba affiliés à ASiCASur
- Figure 19. Organisation d'ASiCASur
- Figure 20. Évolution de l'organisation des rapports de pouvoir dans la prestation des services de l'eau à Maracaibo
- Figure 21. Carte des taux de pauvreté à Maracaibo en 2001
- Figure 22. Carte des résultats à l'élection présidentielle de 2006 par *parroquia* à Maracaibo
- Figure 23. Carte des tables techniques de l'eau en 2007 par *parroquia* à Maracaibo
- Figure 24. Carte des Conseils Communaux en 2007 par *parroquia* à Maracaibo

Figure 25. Carte de répartition des projets communautaires d'eau potable et d'assainissement à Maracaibo en 2009

Figure 26. Localisation des quartiers *Brisas del Norte* et *Santa Rosa de Agua* à Maracaibo

Figure 27. Schéma de la transition révolutionnaire communautaire : des associations de voisinage aux conseils communaux

Table des tableaux

Tableau 1. Chronologie de la « guerre de l'eau »

Tableau 2. Liste des sommets mondiaux alternatifs pour l'eau

Tableau 3. Les référents spatiaux dans les sommets mondiaux alternatifs pour l'eau

Tableau 4. Textes juridiques intervenant dans les services de l'eau en Bolivie

Tableau 5. Textes juridiques intervenant dans les services de l'eau au Venezuela

Tableau 6. Les propositions de l'institutionnalisation de la participation citoyenne dans le conseil d'administration de SEMAPA

Tableau 7. L'évolution de nombre d'employés de SEMAPA

Tableau 8. Les événements organisés à Cochabamba depuis la « guerre de l'eau »

Tableau 9. Les projets communautaires d'eau potable et d'assainissement à Maracaibo en 2008

Tableau 10. Les principales caractéristiques des quartiers *Brisas del Norte* et *Santa Rosa de Agua* à Maracaibo

Table des photographies

Photographies n°1 – 2 – 3. Puits et réseau d'un système communautaire à la périphérie de Cochabamba

Photographie n°4. Revente d'eau par camion-citerne à la périphérie de Maracaibo (*barrío Brisas del Norte*)

Photographies n°5 – 6. Prise illégale sur l'infrastructure du prestataire et réseau précaire dans le quartier à la périphérie de Maracaibo (*barrío Brisas del Norte*)

Photographie n°7. Inscription sur un mur de la ville 1 : « je bois de l'eau, ensuite j'existe, ensuite je vote »

Photographie n°8. Inscription sur un mur de la ville 2 : « L'eau est au peuple, putain ! », « Mort au *tarifazo* ! » et « Banzer, porc »

Photographie n°9. Inscription sur un mur de la ville 3 : « Banzer, assassin de Cochabamba »

Photographie n°10. Blocage d'une avenue par la Fédération des Transports

Photographie n°11. Blocage d'une rue par la FEDECOR

Photographie n°12. Affrontement entre la police et les manifestants 1

Photographie n°13. Affrontement entre la police et les manifestants 2

Photographie n°14. Siège de la Fédération de *Fabriles* 1

Photographie n°15. Siège de la Fédération de *Fabriles* 2

Photographie n°16. Point de blocage de jour

Photographie n°17. Point de blocage de nuit

Photographies n°18 – 19 – 20. Rassemblement devant le siège de *Aguas del Tunari* et destruction de l’emblème de l’entreprise

Photographie n°21. « L’eau c’est la vie, pas le profit »

Photographie n°22. « Un autre monde est possible »

Photographie n°23. Manifestation dans les rues de Mexico 1

Photographie n°24. Manifestation dans les rues de Mexico 2

Photographie n°25. Manifestation dans les rues de Bruxelles

Photographie n°26. Rassemblement devant le siège de la Direction Générale du Commerce de la Commission Européenne

Photographie n°27. Discours du ministre de l’eau de Bolivie, Abel Mamani, lors de l’ouverture de l’AMECE

Photographies n°28 – 29. Occupation du siège de SEMAPA par les travailleurs

Photographie n°30. Affiche de la 3^{ème} Foire Internationale de l’Eau

Photographie n°31. Ouverture de la cérémonie organisée par le gouvernement

Photographie n°32. Stands durant la *Feria*

Photographie n°33. Rassemblement place principale

Photographie n°34. Cérémonie d’introduction de la *Feria*

Photographie n°35. Départ de la manifestation

Photographie n°36. Graffiti sur un mur de la ville à l’occasion de la *Feria* 1

Photographie n°37. Graffiti sur un mur de la ville à l’occasion de la *Feria* 2

Photographie n°38. Entrée de la *Mesa 18*

Photographie n°39. Assemblée de la *Mesa 18*

Photographie n°40. Discours d’ouverture de la CMPCC

Photographie n°41. Stands durant la CMPCC

Photographies n°42 – 43. Évolution de la couleur du bâtiment d’*Hidrolago*

Photographies n°44 – 45. Formation d’une table technique de l’eau dans le *barrio El Marité*

Photographies n°46 – 47. Formation d’une table technique de l’eau dans le *barrio 24 de julio*

Photographie n°48. Sensibilisation à la pénurie d’eau 1

Photographie n°49. Sensibilisation à la pénurie d’eau 2

Photographie n°50. Sensibilisation à la contamination de l’eau

Photographies n°51 – 52. Cérémonie de remise des financements aux coordinateurs des tables techniques de l’eau

Photographies n°53 – 54. Ravitaillement et transport des coordinateurs des tables de l'eau

Photographies n°55 – 56 – 57. Réunion du Conseil Communal du secteur 2 du *barrio Brisas del Norte*

Photographies n°58 – 59. Réunion des aspirants du PSUV dans le secteur 1 du *barrio Santa Rosa de Agua*

Photographies n°60 – 61. Proximité de la « maison communale » et de la maison de Pablo G.

Photographies n°62 – 63. Bureau de la « maison communale »

Photographie n°64. « Maison de la santé »

Photographies n°65 – 66. « Maison de la santé » (à gauche) et soupe populaire (à droite)

Table des matières

SOMMAIRE	3
REMERCIEMENTS.....	5
GLOSSAIRE DES SIGLES	7
INTRODUCTION GENERALE.....	11
<i>Un parcours de recherche : la construction de l'objet, des terrains et du cadre d'analyse</i>	<i>14</i>
<i>Éléments de problématique et de méthode.....</i>	<i>17</i>
<i>Cadres spatiaux et temporels</i>	<i>18</i>
<i>Mouvement général de la thèse.....</i>	<i>20</i>
PARTIE I. POUR UNE GEOGRAPHIE SOCIALE, CRITIQUE ET RADICALE DES ECHELLES DU POUVOIR	21
CHAPITRE 1. CRITIQUE DE LA GEOGRAPHIE (FRANÇAISE) ET GEOGRAPHIE CRITIQUE (ANGLOPHONE): UN ETAT DE LA RECHERCHE CONTEMPORAINE SUR LA QUESTION DES SERVICES DE L'EAU.....	24
I. LA MONDIALISATION DE LA QUESTION DE L'EAU	25
<i>1. La privatisation des services urbains de l'eau : élaboration et légitimation d'une politique mondiale</i>	<i>25</i>
<i>2. L'évolution du marché mondial des services urbains de l'eau</i>	<i>27</i>
<i>3. Résistances et alternatives à la privatisation des services de l'eau</i>	<i>29</i>
II. UNE GEOGRAPHIE FRANÇAISE A-CRITIQUE ET ENGAGEE DANS LA GOUVERNANCE URBAINE	32
<i>1. D'une recherche précoce et isolée à l'institutionnalisation de la recherche.....</i>	<i>32</i>
<i>2. L « eau mondialisée » : les jeux d'acteurs dans la gouvernance urbaine.....</i>	<i>34</i>
<i>3. Peu d'analyses critiques de la privatisation, de la contestation et des alternatives</i>	<i>36</i>
<i>Synthèse critique.....</i>	<i>39</i>
III. UNE GEOGRAPHIE ANGLOPHONE CRITIQUE ET ENGAGEE AUPRES DES MOUVEMENTS SOCIAUX	41
<i>1. Une structuration scientifique perméable aux acteurs des mouvements sociaux.....</i>	<i>41</i>
<i>2. La politique de l'eau réinsérée dans les rapports sociaux de pouvoir des sociétés capitalistes</i>	<i>42</i>
<i>3. Des recherches sur les résistances et les alternatives dans la perspective d'une démocratisation des services de l'eau</i>	<i>46</i>

<i>Synthèse a-critique</i>	50
CONCLUSION. ÉLÉMENTS DE LA PRAXIS CONTEMPORAINE EN GEOGRAPHIE.....	51
<i>Une géographie française réticente aux théories critiques et aux objets politiques</i>	52
<i>De la géographie radicale aux géographies critiques anglophones</i>	53
CHAPITRE 2. LES ECHELLES DE LA DOMINATION ET DE L'EMANCIPATION	56
I. LA DIMENSION SCALAIRE DES RAPPORTS DE POUVOIR DANS LES SOCIÉTÉS CAPITALISTES	
CONTEMPORAINES.....	58
1. <i>Le concept d'échelle dans la géographie anglophone</i>	58
2. <i>La dimension scalaire de l'impérialisme capitaliste</i>	62
3. <i>La géographie historique de l'impérialisme capitaliste : arrangements scalaires et échelle de référence</i>	64
4. <i>La dimension scalaire des mouvements sociaux contemporains</i>	69
<i>Synthèse</i>	75
II. DE LA DOMINATION A L'EMANCIPATION : DIALOGUE ENTRE MARX ET FOUCAULT	76
1. <i>Marxismes : domination, État, révolution, socialisme</i>	78
2. <i>Foucault : dialectique du pouvoir et de la résistance, de la domination et de la subversion</i>	87
3. <i>Pistes pour une articulation théorique-conceptuelle des Marx et de Foucault</i>	94
CONCLUSION. PENSER LES ECHELLES DES MOUVEMENTS CONTESTATAIRES ET	
REVOLUTIONNAIRES.....	98
CHAPITRE 3. L'APPAREIL HYDRAULIQUE D'ÉTAT DANS LES PAYS DU SUD :	
L'EXERCICE DE LA « BIOPOLITIQUE HYDRIQUE » A L'ECHELLE URBAINE ...	102
<i>La dimension scalaire de l'appareil hydraulique d'État</i>	103
<i>Éléments d'introduction à la comparaison des deux terrains</i>	105
I. LA MUNICIPALISATION DE L'APPAREIL HYDRAULIQUE D'ÉTAT EN BOLIVIE : L'EXERCICE DE	
LA « BIOPOLITIQUE HYDRIQUE » A COCHABAMBA.....	106
1. <i>La faiblesse de l'Etat bolivien dans la structure nationale de domination</i>	107
2. <i>La progressive marginalisation de Cochabamba dans la structure nationale de domination</i>	112
3. <i>La « biopolitique hydrique » à Cochabamba</i>	115
<i>Conclusion</i>	122
II. DE LA NATIONALISATION A LA REGIONALISATION DE L'APPAREIL HYDRAULIQUE D'ÉTAT	
AU VENEZUELA : L'EXERCICE DE LA « BIOPOLITIQUE HYDRIQUE » A MARACAIBO	123
1. <i>La structure nationale de domination centrée sur l'Etat pétrolier</i>	123
2. <i>Maracaibo : une « métropole de barrios » à la périphérie de la structure nationale de domination</i>	128
3. <i>La « biopolitique » hydrique à Maracaibo</i>	131

<i>Conclusion</i>	137
CONCLUSION. ELEMENTS DE COMPARAISON.....	138
<i>L'exercice d'une « biopolitique hydrique » tronquée par les rapports de pouvoir économique-politiques.....</i>	138
<i>Les dispositifs alternatifs aux réseaux : entre subordination et subversion de la structure de domination.....</i>	140
CONCLUSION	142
PROBLEMATIQUE GENERALE DE LA THESE	142
PARTIE II. LES ECHELLES DES MOUVEMENTS CONTESTATAIRES : DE L'ECHELLE LOCALE A L'ECHELLE MONDIALE... VERS L'ECHELLE NATIONALE.....	145
CHAPITRE 4. LA « GUERRE DE L'EAU » A COCHABAMBA (BOLIVIE) : UN MOUVEMENT SOCIAL POUR LA REAPPROPRIATION LOCALE ET DEMOCRATIQUE DE L'EAU ET DE LA VIE.....	149
I. LES RAPPORTS DE POUVOIR NATIONAUX ET LOCAUX POUR L'EAU A COCHABAMBA	150
1. <i>La privatisation du service public de l'eau.....</i>	150
2. <i>Chronologie de la « guerre de l'eau ».....</i>	152
3. <i>La Coordination de Défense de l'Eau et de la Vie : une gestion locale et démocratique des rapports de pouvoir entre organisations du mouvement social</i>	156
II. LA PRODUCTION DISCURSIVE DE LA COORDINATION DE DEFENSE DE L'EAU ET DE LA VIE ..	159
1. <i>« L'eau, c'est la vie » : le droit contre la marchandise.....</i>	160
2. <i>La dénonciation de l'alliance des entrepreneurs et des politiques contre le peuple</i>	164
3. <i>La construction unitaire et démocratique du sujet politique à l'échelle locale</i>	168
III. L'ACTION COLLECTIVE DE LA COORDINATION DE DEFENSE DE L'EAU ET DE LA VIE	172
1. <i>La réappropriation de l'espace politique local</i>	172
2. <i>Les « sauts scalaires » transnationaux du mouvement social pour l'eau de Cochabamba.....</i>	178
CONCLUSION.....	182
<i>Les effets de l'exercice du pouvoir collectif du mouvement social sur la structure « globale » de domination.....</i>	184
<i>La diffusion de la « guerre de l'eau » et l'ouverture d'un cycle de mobilisations national</i>	185
CHAPITRE 5. L'ALTERMONDIALISME POUR L'EAU : LA CONSTRUCTION D'UN MOUVEMENT MONDIAL POUR LA RECONNAISSANCE DU DROIT HUMAIN A L'EAU A L'ECHELLE NATIONALE.....	187

I. L'ALTERMONDIALISME POUR L'EAU : UNE OU DES MONDIALISATIONS DE LA CONTESTATION ?	188
1. L'émergence du mouvement altermondialiste pour l'eau	190
2. L'organisation des sommets mondiaux alternatifs : des stratégies divergentes dans le réseau transnational pour l'eau	195
3. La « galaxie » altermondialiste pour l'eau	200
<i>Faire avec les distances dans l'organisation et le déroulement des sommets mondiaux alternatifs</i>	207
II. LA PRODUCTION DISCURSIVE DU MOUVEMENT ALTERMONDIALISTE POUR L'EAU.....	209
1. De la contestation aux propositions d'une politique alternative mondiale de l'eau	211
2. D'une plate-forme de revendications à l'élaboration d'un projet politique	217
3. L'inscription spatiale de la politique alternative mondiale de l'eau	223
III. L'ACTION COLLECTIVE DU MOUVEMENT ALTERMONDIALISTE POUR L'EAU.....	228
1. L'action collective à l'échelle mondiale de l'altermondialisme pour l'eau	229
2. La stratégie d'action spécifique des sommets autonomes : de la pression sur les décideurs politiques à l'incorporation des élus au mouvement pour le droit à l'eau.....	232
3. Quelles suites (organisationnelles) donner aux forums ?	237
CONCLUSION.....	241
<i>Les effets (discursifs) de la politique scalaire de l'altermondialisme pour l'eau sur la structure « glocale » de domination</i>	244
CONCLUSION	249
 PARTIE III. LES ECHELLES DES MOUVEMENTS REVOLUTIONNAIRES : LE TRANSFERT DE L'EXERCICE DU POUVOIR A L'ECHELLE LOCALE A PARTIR DE L'ECHELLE NATIONALE.....	253
 CHAPITRE 6. LES ECHELLES DES SERVICES DE L'EAU DANS LE « SOCIALISME COMMUNAUTAIRE » EN BOLIVIE	259
I. L'EVOLUTION DES RAPPORTS DE POUVOIR DANS LA « REVOLUTION DEMOCRATIQUE ET CULTURELLE »	260
1. Le gouvernement du MAS face à l'opposition de la media luna	260
2. Le « gouvernement des mouvements sociaux » à l'épreuve des mouvements sociaux.....	265
II. LA PRODUCTION DISCURSIVE DU GOUVERNEMENT REVOLUTIONNAIRE BOLIVIEN	268
1. Rétablir une relation harmonieuse à l'eau par la participation citoyenne et l'autonomie communautaire ..	270
2. La participation citoyenne et l'autonomie communautaire pour construire l'Etat intégral	276

III. LA PRODUCTION JURIDIQUE DU PROCESSUS REVOLUTIONNAIRE BOLIVIEN.....	282
1. <i>Des services de l'eau intégrés au nouveau cadre constitutionnel</i>	286
2. <i>Un État central qui renforce sa présence dans la prestation des services de l'eau</i>	287
3. <i>Autonomie et services de l'eau</i>	289
4. <i>La participation et le contrôle social dans les services de l'eau</i>	291
CONCLUSION.....	294
CHAPITRE 7. LES ECHELLES DES SERVICES DE L'EAU DANS LE « SOCIALISME	
DU XXI ^{EME} SIECLE » AU VENEZUELA.....	296
I. L'EVOLUTION DES RAPPORTS DE POUVOIR DANS LA « REVOLUTION BOLIVARIENNE »	297
1. <i>Le gouvernement du MVR face aux acteurs dominants de la Quatrième République</i>	297
2. <i>Le « socialisme du XXI^{eme} siècle » : entre classe et communauté</i>	300
II. LA PRODUCTION DISCURSIVE DU GOUVERNEMENT REVOLUTIONNAIRE VENEZUELIEN	304
1. <i>Participation et coresponsabilité au fondement de la révolution bolivarienne et socialiste de l'eau</i>	306
2. <i>L'organisation et la participation des communautés locales comme socle de l'édification de l'État</i> <i>communal</i>	311
III. LA PRODUCTION JURIDIQUE DU PROCESSUS REVOLUTIONNAIRE VENEZUELIEN	316
1. <i>L'État central : entre orientation et régulation des services</i>	319
2. <i>La difficile décentralisation municipale du prestataire des services</i>	321
3. <i>Une participation des usagers qui évolue au cours du processus révolutionnaire</i>	322
4. <i>Les Tables Techniques de l'Eau intégrées aux Conseils Communaux : vers l'édification d'un État</i> <i>communal</i>	326
CONCLUSION.....	330
CONCLUSION. ÉLEMENTS DE COMPARAISON	332
<i>Les révolutions socialistes de l'eau</i>	334
PARTIE IV. PRATIQUER LES ECHELLES DE L'EMANCIPATION: LA	
REORGANISATION DES RAPPORTS DE POUVOIR A L'ECHELLE URBAINE	337
CHAPITRE 8. LA REORGANISATION DES ECHELLES DU POUVOIR A	
COCHABAMBA	341
I. L'EXERCICE LOCAL ET NATIONAL DU POUVOIR POUR TRANSFORMER LA STRUCTURE DE	
DOMINATION URBAINE LIEE AU SERVICE PUBLIC DE L'EAU	345
1. <i>La participation citoyenne dans le Conseil d'Administration de SEMAPA imposée par le mouvement</i> <i>social</i>	345

2. <i>L'intervention du ministère de l'eau dans le conseil d'administration de SEMAPA : l'échec du plan de restructuration de l'entreprise</i>	353
3. <i>Le syndicat de SEMAPA, la difficile démocratisation de l'organisation des travailleurs</i>	358
<i>Conclusion</i>	365
II. LES ORGANISATIONS DU MOUVEMENT SOCIAL (OMS) LOCALES ET L'AUTONOMIE POLITIQUE	
POLITIQUE	
1. <i>Le reflux du mouvement social pour l'eau de Cochabamba : la Coordination de Défense de l'Eau et de la Vie entre intégration nationale et autonomie locale</i>	367
2. <i>ASiCASur : espoir et difficulté de l'autonomie locale</i>	374
3. <i>L'organisation d'événements à Cochabamba : conflit pour l'appropriation d'un lieu symbolique de la résistance</i>	380
<i>Conclusion</i>	392
CONCLUSION	393
CHAPITRE 9. LA REORGANISATION DES ECHELLES DU POUVOIR A MARACAIBO	
MARACAIBO	
I. LA « REVOLUTION DE L'EAU » A MARACAIBO	
1. <i>La « bolivarianisation » de l'appareil d'État responsable d'une géographie de la participation politisée ?</i> ..	396
2. <i>La formation des Mesas Técnicas de Agua (MTA ; Tables Techniques de l'Eau)</i>	405
3. <i>L'exécution des projets communautaires d'eau potable et d'assainissement</i>	409
<i>Conclusion</i>	415
II. LA REORGANISATION DE L'ESPACE POLITIQUE LOCAL A MARACAIBO : LA TRANSITION REVOLUTIONNAIRE DES ASSOCIATIONS DE VOISINAGE AUX CONSEILS COMMUNAUX ...	
REVOLUTIONNAIRE DES ASSOCIATIONS DE VOISINAGE AUX CONSEILS COMMUNAUX ...	
1. <i>La transition révolutionnaire dans deux quartiers de la « ville précaire » : Brisas del Norte et Santa Rosa de Agua</i>	418
2. <i>Les rapports de pouvoir internes à la communauté de vie locale</i>	422
3. <i>Les réalisations matérielles de la révolution bolivarienne : l'appropriation locale du financement national</i>	427
<i>Conclusion</i>	432
CONCLUSION	433
CONCLUSION. ÉLÉMENTS DE COMPARAISON	435
CONCLUSION GENERALE	437
<i>Retour réflexif d'un chercheur du Nord sur des objets politiques dans des pays du Sud</i>	443

BIBLIOGRAPHIE	447
EAU ET SERVICES DE L'EAU.....	449
GÉOGRAPHIE, ESPACE, ÉCHELLES	457
POUVOIR, DOMINATION, ÉTAT ET RESISTANCES, REVOLUTION, SOCIALISME	464
MOUVEMENT ALTERMONDIALISTE POUR L'EAU.....	467
BOLIVIE ET COCHABAMBA	470
VENEZUELA ET MARACAIBO.....	477
SITES INTERNET CONSULTES.....	482
TABLE DES ILLUSTRATIONS	483
TABLE DES FIGURES.....	485
TABLE DES TABLEAUX.....	486
TABLE DES PHOTOGRAPHIES	486
TABLE DES MATIERES.....	489